SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

V. 8
[Pt. 2]

MONOGRAPHIE

DES

Espèces européennes de la famille des ATTIDES

(**Attidæ** SUNDEWALL. — **Saltigradæ** LATREILLE.)

Suite (1)

Par M. EUGÈNE SIMON.

(Séance du 11 Décembre 1867.)

2e Genre. ATTUS Walckenaer.

Au groupe sixième ajoutez les espèces suivantes :

36. ATTUS LUCTUOSUS Lucas, Expl. Scient. Alg., p. 139, pl. 5, fig. 7 (??).

Long. 6 1/2 mill.

Corselet noir brillant avec une fine bordure blanche. Abdomen noir en dessus, blanc en dessous. Pattes jaunes avec des lignes et des épines noires.

♂. Le corselet à tête courte et étroite, à thorax dilaté et arrondi, ne se distingue de celui du *litteratus* que par la surface de la tête plus plane et plus inclinée ; quoique petits, les yeux postérieurs sont aussi plus saillants ; le corselet est d'un noir parfaitement lisse et glabre, le devant de

(1) Voyez pages 11 à 72 de la présente année.

la tête présente seul quelques poils fauves et le bord postérieur du thorax une mince ligne marginale de poils blancs.

La face est inclinée et noire; les yeux occupent la même position; les médians sont seulement un peu plus rapprochés entre eux; ces yeux sont d'un vert doré clair.

L'abdomen, plus court que le corselet et déprimé, est tronqué en avant, arrondi et un peu plissé en arrière; il est noir et revêtu d'une pubescence fauve peu visible; il est de plus bordé sur les côtés et en arrière (pas en avant) d'une bande de poils blancs. Le ventre est couvert de duvet blanc, qui se mêle sur les côtés avec celui de la bordure.

La patte-mâchoire est jaune pâle, avec deux lignes noires sur la cuisse et le tarse brun; elle est de plus couverte de longues soies blanches; le second article de la jambe est armé extérieurement d'une très-longue pointe grêle, inclinée en avant, et aussi d'une petite apophyse obtuse et noire; le digital ressemble à celui du *Monardi*, il est rétréci à ses deux extrémités, presque droit, et marqué dans le milieu d'un petit tubercule.

Les deux paires de pattes antérieures sont courtes et très-renflées; les deux postérieures sont plus fines et beaucoup plus longues, surtout les troisièmes.

Les quatre antérieures sont jaunes avec le sommet de chaque article armé d'épines verticales; la cuisse présente en dessus une fine ligne brune longitudinale.

Les postérieures sont également jaunes et aussi hérissées d'épines; la cuisse a en dessus une ligne brune, élargie dans le milieu et au sommet en manière d'anneau; la jambe a trois lignes semblables et parallèles; les tarses sont rougeâtres.

ANDALOUSIE.

M. Piochard de la Brûlerie a pris un exemplaire de ce bel *Attus* à Lanjaron, dans la Sierra-Nevada.

37. ATTUS MUSTELLATUS. Sp. nov.

Long. ♂ ♀ 4 1/2 mill.

Corselet et abdomen fauve rouge. Pattes fauves et annelées, les troisièmes res-longues.

RU 1.241.23

♂. Le corselet est peu large, mais allongé et élevé ; il ne s'abaisse brusquement qu'à la partie postérieure du thorax ; la tête a le tiers de la longueur totale et n'est limitée par aucune dépression ; les yeux dorsaux sont noirs et assez gros. La face est haute et garnie de barbes fauves, ses yeux forment une ligne presque droite et sont éloignés des chélycères de la hauteur des médians; ces derniers sont verts et entourés de cils rouges; les autres sont noirs.

En dessus le corselet est couvert de petits poils fauve rouge, moins serrés sur les côtés du thorax, qui paraissent bruns; sur la tête s'étendent trois petites lignes claires, dont la médiane, plus courte, n'atteint pas les yeux postérieurs.

L'abdomen est plus court que le corselet ; il est tronqué en avant, dilaté dans le milieu et terminé en pointe ; il est entièrement revêtu d'une couche épaisse de poils roux ; en arrière on distingue vaguement de petites lignes horizontales plus foncées.

Le ventre est comme le dos.

Les pattes-mâchoires, d'un jaune clair, sont couvertes en dessus de poils roux ; elles sont très-courtes : le second article de la jambe a son bord supérieur externe armé d'une courte apophyse bifide, il est de plus armé d'une couronne de petites épines ; le digital est un ovale très-volumineux et lisse, un peu fendu à son extrémité supérieure.

Cette espèce se distingue surtout par l'inégalité de ses pattes ; les deux paires antérieures sont également courtes; elles ont les cuisses très-dilatées et les autres articles épais ; celles de la troisième sont très-longues, elles égalent la totalité du corps, mais elles sont aussi moins fortes ; celles de la quatrième paire, un peu moins longues, le sont cependant plus que les premières. Toutes ces pattes sont jaune clair avec un large anneau olivâtre au sommet de la cuisse et l'extrémité des autres articles rembrunie.

♀. La tête est relativement un peu plus longue et dépourvue des trois lignes claires.

Le ventre est blanchâtre.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune pâle.

Andalousie (Syrie).

Je possède un exemplaire femelle pris à Ronda par M. Ch. de la Brûlerie ; M. O.-P. Cambridge m'a communiqué un mâle pris par lui en Syrie.

(32). ATTUS LITTERATUS Walck. (Voyez p. 68 et (58) du mémoire.)

A la description que j'ai donnée de cette espèce ajoutez :

Variété. ♀. Le corselet est en dessus d'un gris soyeux et présente une mince bordure noire, qui, en avant, suit le contour du front et en arrière s'éloigne un peu du bord du thorax ; sur le milieu de la tête une petite ligne brune peu marquée dessine une figure en forme de trèfle, dont la pointe est tournée en avant.

L'abdomen est du même gris et présente une bande médiane un peu plus foncée ; sur sa portion antérieure se remarquent quatre points noirs disposés en carré ; dans le milieu sont deux tachettes noires plus grosses et transverses, rapprochées par la pointe sur la ligne médiane ; au-dessus des filières est encore un petit ovale clair circonscrit par une fine ligne brune. Le ventre est d'un blanc pur ; les hanches des pattes qui, dans cette espèce, sont plus développées que chez les autres *Attus*, sont rougeâtres ; le sternum, très-petit, est brun. Les pattes sont fortement annelées.

Cette belle variété a été prise aux environs de Kiew.

38. ATTUS GILVUS. Sp. nov.

Long. ♂ 7 mill., ♀ 10 mill.

Corselet gris dans le milieu, noir glabre sur les côtés. Abdomen tout gris. Pattes rouges.

♂. Le corselet rappelle celui du *litteratus*, la tête est encore plus courte et plus large ; le thorax, au contraire fort long, est un peu dilaté en arrière et faiblement tronqué au-dessus de l'insertion abdominale ; au-dessous des yeux supérieurs ne se voit aucun sillon. Ce corselet est d'un noir profond ; sur le front se dressent quelques crins noirs ; sur le milieu du dos on voit une légère pubescence jaunâtre ; les côtés inclinés du thorax paraissent plus glabres et noirs.

La face est noire et élevée ; ses yeux, également noirs, forment une

ligne relativement peu courbée, les médians étant très-éloignés de la base des chélycères.

L'abdomen, d'un tiers plus court que le corselet, est déprimé, étroit et tronqué en avant, mais un peu dilaté en arrière; il est revêtu d'une épaisse couche de poils gris blancs.

Le ventre est blanc.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair avec le dernier article plus foncé; en dessus elles portent de longs poils blancs; le digital a la forme d'un cœur renversé, c'est-à-dire qu'il est étroit dans le haut et large dans le bas, où il est un peu bifide; le second article de la jambe est armé d'une courte pointe au-dessus de l'insertion du tarse.

Les deux paires de pattes antérieures sont épaisses et courtes; les deux postérieures sont beaucoup plus longues et égales; toutes sont d'un beau rouge clair avec les tarses antérieurs bruns et les jambes postérieures ponctuées de brun; elles sont garnies de poils blancs.

♀. La tête est semblable à celle du mâle; les yeux supérieurs sont cependant plus saillants et au-dessous d'eux se remarque une faible dépression horizontale; le thorax paraît plus dilaté; la plaque céphalique est couverte de courts poils fauves et de crins noirs, elle est bordée en avant d'une ligne transverse plus blanche; le thorax est plus glabre et d'une teinte rougeâtre. La face est plus basse et couverte de barbes blanches.

L'abdomen est d'un fauve un peu doré; il est orné d'une bande médiane brune très-peu visible.

Le ventre est blanc; les hanches des pattes, dilatées comme chez *litteratus* ♀, sont fauves.

Les pattes-mâchoires sont jaunes et hérissées de poils blancs.

Les pattes antérieures sont plus courtes, mais les postérieures sont relativement plus longues que chez le mâle; ces pattes sont d'un jaune un peu rougeâtre; elles sont garnies de poils blancs et de crins noirs; à la base et à l'extrémité de chaque article se voit un anneau olivâtre peu marqué.

Variété. ♂. Le corselet et l'abdomen sont comme chez le type. Les pattes sont noires et garnies de courts poils fauves. Les pattes-mâchoires sont noires et couvertes de poils blancs.

♀. Le corselet et l'abdomen sont noirs sans aucun dessin. Les pattes sont noires, nullement annelées et garnies de poils fauves.

Russie (Kiew).

Cette belle espèce fait partie de la collection de M. Karpinski et m'a été communiquée par M. Taczanowski.

39. ATTUS OGIERI. Sp. nov.

Long. ♂ 5 mill.

Corselet et abdomen noirs, garnis de poils fauves. Pattes antérieures courtes et jaunes. Pattes postérieures longues et blanches.

♂. C'est de l'*Attus Monardi* que cette espèce se rapproche le plus ; la tête est semblable, c'est-à-dire peu large et dépourvue de sillon ; le thorax paraît relativement plus dilaté.

Le corselet est noir ; en arrière il est garni de poils blanchâtres, un peu rosés, qui ne forment point de lignes.

La face est noire et nullement inclinée ; les yeux, qui sont dans les mêmes proportions que chez *Monardi*, sont d'un noir verdâtre ; ils forment une ligne presque droite.

L'abdomen court, déprimé et tronqué en avant, est entièrement couvert de duvet fauve. Le dessous du corps est d'un gris velu.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair avec la base de la cuisse noire ; elles sont en dessus couvertes de poils très-blancs ; elles diffèrent de celles des autres espèces du groupe par l'armure de la jambe ; du côté externe, le second article présente deux petites pointes, dont l'inférieure est recourbée en crochet ; le digital est normal ; sa pointe inférieure, très-aiguë, est légèrement infléchie en dehors.

Les pattes de la première et de la seconde paire sont très-courtes ; leurs cuisses sont fortement renflées ; elles sont jaunes et garnies de poils de même couleur (les troisièmes manquent) ; celles de la quatrième paire, beaucoup plus fines et plus longues, sont d'un fauve plus obscur, presque brun.

ESPAGNE. GRÈCE (île Tinos).

J'ai pris un exemplaire dans la Sierra-Nevada.

7e Groupe (AGILIS).

Le corselet est large, surtout en avant, où il n'est jamais rétréci ; son sommet est un peu au-dessus des yeux postérieurs ; il s'abaisse sensible-

ment en arrière et très-peu en avant ; le bord postérieur du thorax est légèrement tronqué.

La tête a le tiers de la longueur totale.

La face est fortement inclinée ; la ligne oculaire est droite.

La patte-mâchoire ressemble à celle du groupe précédent; les articles basilaires sont courts; la seule différence est dans la forme du digital, dont la base est plus large que le sommet et anguleuse.

Les pattes postérieures sont beaucoup plus longues que les autres; quelquefois cependant, chez le mâle, les antérieures sont épaisses et presque aussi longues.

40. ATTUS PAPILLONACEUS Lud. Koch, Verhand. Zool. Bot. Wien. (1867), p. 878.

Long. ♂ ♀ 6 mill.

Corselet noir à front blanc et rouge. Thorax à ligne médiane blanche. Abdomen noir, avec deux bandes transverses, dont la postérieure est tronquée aux deux bouts. Pattes jaunes; les jambes antérieures brunes.

♂. Le corselet est épais et large ; au-dessous des yeux postérieurs le tégument ne présente aucun sillon.

Les yeux de la face forment une ligne droite; les médians sont d'un vert obscur et les autres sont noirs, tous sont entourés de cils rouges ; l'espace qui les sépare des chélycères est glabre et un peu moindre que leur diamètre. En dessus ce corselet est noir de velours; sur le rebord frontal se voit, dans le milieu, une tache transverse d'un blanc éclatant ; de chaque côté de cette tache des poils d'un beau rouge garnissent les angles du front; sur les côtés du thorax quelques poils rouges sont disséminés; dans le milieu est une tache allongée très-blanche, qui se termine en avant, un peu au-dessus des yeux postérieurs, par une touffe de poils roux.

L'abdomen est d'un noir profond; il est orné, en avant, d'une bande transverse large et très-blanche, et dans le milieu d'une tache également blanche et horizontale, arrondie à ses extrémités et rétrécie en arrière, où

elle se prolonge jusqu'aux filières; quelquefois, en cet endroit, elle porte un petit accent intérieur plus foncé.

Le ventre est d'un jaune pâle.

La patte-mâchoire est remarquable : la cuisse et la jambe sont courtes et grêles, mais le tarse est presque aussi long qu'elles deux réunies; il est aussi très-étroit; le digital est petit, ovale et n'occupe que sa base inférieure; en avant, un long stylet, un peu arqué et aigu, se prolonge jusqu'à l'extrémité de l'article; ce membre est rougeâtre; la jambe est hérissée de longs poils blancs; ceux du tarse sont noirs.

Les pattes sont jaunes et également velues; elles portent de plus des poils raides espacés; les antérieures, plus épaisses, ont la jambe brunâtre; celles de la troisième paire dépassent les autres en longueur.

♀. Le corselet ressemble à celui du mâle; seulement les poils roux du front sont beaucoup moins nombreux, et la tache blanche, plus dilatée, occupe presque toute la largeur.

Le fond de la couleur de l'abdomen est un brun rougeâtre assez clair; en avant, il présente une large bordure blanche en arc de cercle.

Une grande tache, plus fauve, occupe presque toute la surface de cet abdomen; en avant, elle est étroite et ne se joint pas à la bordure; dans le milieu elle est très-large et en arrière elle est encore rétrécie; cette figure est bordée dans sa portion médiane et postérieure d'un trait brun qui suit tous ses contours; au niveau de son second rétrécissement elle porte un petit arc blanc intérieur.

Les pattes-mâchoires, jaune clair, sont hérissées de poils blancs.

Les pattes sont toutes jaunes; les antérieures sont courtes, mais les troisièmes sont fort longues; les jambes postérieures sont légèrement annelées.

ILE DE TINOS (Cyclades).

Cette description est faite sur le type original que M. L. Koch m'a généreusement communiqué.

41. ATTUS LATIFASCIATUS. Sp. nov.

(Pl. Ire du Mémoire, fig. 19.)

Long. ♂ 5 mill.

Tête fauve à front blanc. Thorax noir à ligne médiane. Abdomen noir,

avec deux bandes transverses, dont la postérieure est tronquée aux deux bouts. Pattes jaunes, les antérieures brunes.

♂. Cette espèce est si voisine de la précédente qu'elle pourrait être considérée comme variété, sans un caractère que nous signalerons plus bas.

Aucune différence n'est appréciable dans la forme du corselet; la tête, couverte de duvet roux doré, est bordée en avant d'une ligne transverse blanche, doublée d'une ligne brune plus interne qui en rehausse l'éclat; le thorax est noir et moins velu que la tête; il a une ligne médiane blanche, qui n'atteint pas le bord postérieur.

Les yeux de la face sont d'un vert brillant; ils sont entourés de cils roux; les autres sont noirs.

L'abdomen est tout à fait semblable à celui du précédent.

Ce qui distingue cet *Attus*, c'est la forme de sa patte-mâchoire; le dernier article est plus large et surtout plus court, il égale à peine la jambe; le digital a l'aspect d'un carré dont l'angle inférieur interne est plus développé que les autres; il n'atteint pas le sommet de l'article, mais couvre en partie la face inférieure de la jambe; en avant est le petit tubercule antérieur surmonté de son stylet.

Cette patte-mâchoire est rougeâtre; la cuisse et la jambe sont couvertes de longs poils blancs qui cachent presque le tarse.

Les pattes sont jaunes; elles sont dans les mêmes proportions que chez le *papillonaceus*; les jambes antérieures sont également rembrunies.

Corfou.

M. O.-P. Cambridge a découvert cette belle espèce et me l'a obligeamment communiquée.

42. Attus ornaticeps. Sp. nov.

Long. ♂ 6 mill.

Corselet noir avec une ligne médiane blanche et deux traits obliques sur la tête; abdomen brun avec une bordure antérieure et une figure triangulaire postérieure fauves. Pattes antérieures noires. Pattes postérieures fauves et annelées.

♂. Le corselet est un peu plus étroit que chez l'*A. papillonaceus*; la tête paraît plus plane entre les yeux supérieurs.

Ce corselet est d'un noir profond ; la partie thoracique présente une très-large bordure blanche interrompue en dessus de l'insertion abdominale ; le dos est orné d'une ligne médiane d'un blanc éclatant, linéaire sur la tête, mais élargie en fer de lance sur le milieu du thorax ; le devant de la tête présente de plus deux traits blancs et obliques rapprochés au sommet de la ligne médiane et n'atteignant pas les yeux postérieurs ; au-dessus de chacun de ces derniers se voit encore une touffe de poils blancs.

Chez quelques individus le carré céphalique est couvert de poils d'un beau rouge, qui forment une large tache échancrée en arrière.

Chez d'autres, au contraire, le thorax et les côtés de la tête en sont seuls pourvus.

La face est plus inclinée que chez l'*A. papillonaceus* ; ses yeux, qui forment une ligne droite, sont verts et entourés de cils blancs.

L'abdomen est en dessus d'un noir mélangé de roux ; sur les côtés il devient fauve ; son bord antérieur est enveloppé d'un très-large demi-cercle blanc ; son milieu présente une ligne courbe fauve ; sa moitié postérieure porte une grande figure triangulaire également fauve ; les angles de ce triangle sont arrondis, son sommet se prolonge jusqu'aux filières et son milieu est orné d'une série de petites lignes superposées.

Le ventre, d'un gris rougeâtre, porte une bande brune rétrécie en arrière.

La patte-mâchoire a le tarse court et le bord supérieur externe de la jambe armé d'une très-courte pointe verticale ; le digital est formé de deux portions bien distinctes, sa base est un ovale allongé, qui s'étend presque jusqu'à la pointe de l'article, de la moitié inférieure de cet ovale s'élève un petit cône infléchi en dedans ; en dessus ces membres ont le sommet du premier article de la jambe, le second et la base du tarse revêtus de poils très-blancs.

Les pattes antérieures sont longues et épaisses ; elles sont noires avec l'extrémité du tarse un peu éclaircie ; quelquefois la base de la cuisse est fauve.

Les autres pattes sont fauves, avec un large anneau noir au sommet de la cuisse et trois autres plus minces sur la jambe et les tarses.

Celles de la troisième paire sont les plus longues.

ANDALOUSIE (Maroc).

J'ai pris un exemplaire de cet *Attus* à Gibraltar, mais il est beaucoup plus commun à Tanger, où il vit sur les rochers du bord de la mer.

43. Attus agilis Hahn, Arach., t. I, p. 72, fig. 54 (1).

Long. 4 3/4 mill.

Tête rousse à ligne médiane blanche. Abdomen fauve, avec un triangle brun en avant et un espace clair en arrière ; pattes jaunes et annelées.

♂ *jeune.* Le corselet est bien voisin de celui des précédents; son ensemble est cependant plus étroit; le thorax est peut-être un peu plus long et les yeux postérieurs plus divergents; au-dessous de ces derniers la tête s'abaisse plus brusquement et forme une dépression horizontale peu marquée.

Le tégument de la tête est noir, celui du thorax est brun; la tête est couverte de poils d'un rouge vif; elle porte une large bande médiane blanche, rétrécie en avant, et des traits longitudinaux au-dessus des yeux postérieurs.

Le thorax paraît glabre.

Les yeux de la face, entourés de longs cils roux, sont semblables à ceux de l'*A. papillonaceus.*

L'abdomen est blanchâtre; peu au-dessous de son bord antérieur est un triangle brun; sa moitié postérieure est bordée de deux larges bandes brunes rapprochées en avant, écartées dans le milieu et rapprochées de nouveau au-dessus des filières, de manière à circonscrire une figure à peu près semblable à celle du *papillonaceus* ♀.

Toutes les pattes sont également fines, les deux antérieures sont courtes, tandis que les postérieures, surtout les troisièmes, sont très-longues ; toutes sont d'un jaune pâle, avec un anneau brun au sommet de la cuisse et deux sur la jambe.

♀. Le corselet est plus étroit; la tête est uniformément couverte de poils roux et fauves mélangés.

Le triangle de l'abdomen est plus développé et moins régulier. L'ovale, clair, présente une série de petits triangles bruns superposés et peu marqués.

Les jambes et les tarses des pattes sont fortement annelés.

France. Allemagne. Espagne.

(1) Le nom d'*agilis* a été employé depuis par Walckenaer pour une espèce algérienne qui est notre *Menemerus vigoratus.* (Voy. Apt., t. I, suppl.)

44. ATTUS DISTINGUENDUS. Sp. nov.

Long. 5 mill.

Corselet fauve avec une ligne médiane claire et une courbe brune sur le thorax. Abdomen fauve avec quatre points blancs antérieurs et une grande tache, bordée de noir, en arrière. Pattes très-inégales, rouges et annelées

♂ jeune. La tête est élevée, assez courte, plus large que chez l'*agilis*, mais sensiblement rétrécie en avant ; les yeux sont moins saillants ; au-dessous des postérieures s'étend une dépression horizontale peu marquée. Ce corselet est couvert de duvet fauve un peu doré, qui devient blanc sur les côtés ; il présente une ligne médiane plus claire qui, en avant, ne dépasse pas le milieu de la tête et en arrière n'atteint pas le bord postérieur ; le carré céphalique est limité, de chaque côté, par un petit trait brun s'étendant des angles de la face aux yeux supérieurs ; il renferme aussi un accent brun, dont le sommet est tourné en avant ; le thorax porte, peu au-dessous des yeux, une ligne courbe noire. La face est élevée ; ses yeux, qui sont noirs, forment une ligne droite et sont fort inégaux ; ils sont entourés de cils jaunes ; au-dessous se voient plusieurs rangs de barbes blanches.

L'abdomen est fauve comme le corselet ; sa portion antérieure porte quatre petits points blancs disposés en carré ; sa portion postérieure est marquée d'une vaste tache claire limitée sur les côtés par des espaces noirs ou bruns ; cette tache, d'abord élargie comme un triangle, est ensuite plus étroite et se prolonge jusqu'aux filières sous la forme d'une large bande ; les angles du triangle sont seuls d'un blanc pur ; en arrière se voient trois petits accents bruns intérieurs.

Le ventre est fauve.

Les pattes-mâchoires sont rougeâtres (non encore développées).

Les deux paires de pattes antérieures sont peu longues et assez robustes ; celles de la troisième paire sont grêles et très-courtes ; celles de la quatrième, également grêles, sont fort longues ; ces pattes sont rouges et garnies de poils fauves ; la cuisse a deux anneaux noirs, l'un au sommet, l'autre à la base ; le premier article de la jambe en a un et le second deux ; les tarses sont également annelés.

♀. Le corselet est plus large et dépourvu de sillon. L'abdomen estf auve,

les quatre points antérieurs font défaut et la tache postérieure est peu marquée; les accents intérieurs sont au contraire très-visibles ; les pattes sont jaunes et leurs anneaux sont d'un brun olivâtre.

Russie.

J'ai vu plusieurs exemplaires pris par M. Karpinski dans les environs de Kiew et de Plotawa.

45. Attus illibatus. Sp. nov.

Long. 4 mill.

Corselet et abdomen blanchâtres. Pattes fauves.

♀. Le corselet est semblable à celui du précédent, également élevé et également large ; la tête, qui est limitée en arrière par un sillon horizontal, est seulement un peu plus longue relativement au thorax ; ce dernier est fort épais.

Ce corselet est totalement revêtu d'une couche de duvet fauve clair, presque blanc ; sur le front s'échappent aussi quelques crins noirs.

La face est plus brune que chez les autres espèces du groupe ; elle est couverte de barbes blanches ; ses yeux sont noirs ; ils forment une ligne droite et sont plus séparés les uns des autres.

L'abdomen est étroit, tronqué en avant et terminé en pointe ; il est de même teinte que le corselet et ne porte aucun dessin.

Le ventre est comme le dos.

Les pattes-mâchoires sont fauves.

Les pattes sont dans les mêmes proportions que chez le précédent, c'est-à-dire que les trois antérieures sont fort courtes et que les postérieures sont excessivement longues ; toutes sont d'un jaune rougeâtre clair ; elles sont garnies de poils blancs.

Russie.

Comme la précédente, cette espèce a été découverte par M. Karpinski dans les environs de Kiew.

Species invisa.

ATTUS FLAVIPALPIS Lucas, Revue de Zool. 1853.

Long. 3 1/2 mill.

♀. Corselet très-élevé, noir rougeâtre, avec des taches jaunes en avant et sur les côtés; pattes-mâchoires jaunes; pattes jaunes avec des poils rouges; celles de la première paire sont brunes avec les genoux et les tarses fauves; abdomen jaune avec une grande tache noire ornée d'une ligne longitudinale claire.

ILE DE CRÈTE.

8e Groupe (PUBESCENS).

Le corselet n'est pas très-long, mais élevé; il ne s'incline pas graduellement en arrière, mais est brusquement tronqué; son sommet est à la partie postérieure et c'est en avant qu'il s'abaisse un peu; mais cette pente n'est toujours sensible qu'à partir des yeux de la quatrième paire.

En même temps qu'il diminue en hauteur, il se rétrécit un peu en avant; aussi les yeux postérieurs sont-ils plus écartés que les antérieurs.

Le front est élevé et l'espace qui sépare les yeux des chélycères est pour le moins égal au diamètre des médians.

Les yeux ne sont pas très-grands et tous sont bien séparés; les latéraux, qui sont un tiers plus petits que les médians, sont plus élevés, leur base étant au-dessus du centre de ceux-ci.

L'article génital de la patte-mâchoire n'est pas long; il est assez large et un peu bombé en forme d'olive; le digital est un ovale allongé et plat qui ne le déborde pas.

Le premier article de la jambe est plus long que le second; ce dernier est plus large et caréné en dessous; il porte du côté externe une très-grande apophyse divergente, plate et plus ou moins obtuse, presque aussi volumineuse que lui.

La cuisse est cylindrique, mince et aussi longue que les trois articles terminaux.

Les pattes sont fines et les postérieures dépassent toujours les autres, surtout chez les mâles.

46. Attus pubescens Fabricius.

Walckenaër. — Westring. — Blackwall.

Enophrys pubescens Koch, Arach., t. XIV, p. 9, fig. 1278-79.

Aranea pugnax Rossi, Fauna etrusca.

Long. ♂ 5 mill., ♀ 6 mill.

Corselet gris avec une ligne ou une tache médiane claire. Abdomen gris, avec une bande médiane bordée de traits bruns, renfermant chacun trois points blancs. Pattes fauves et annelées dans l'ordre 4, 1, 2, 3.

♂. Le corselet est noir et couvert de poils gris rougeâtres plus foncés en avant; des poils plus clairs entourent les yeux postérieurs et forment une ligne médiane, deux fois interrompue, qui ne dépasse pas en avant le milieu de la tête. Chez certains individus, cette ligne, tout à fait effacée sur le thorax, est remplacée sur la tête par un petit triangle blanc.

L'abdomen est d'un gris plus clair ; il porte une bande médiane rougeâtre, élargie en arrière, où elle paraît coupée par de petits accents transverses plus foncés; cette bande est bordée de deux traits noirs assez vagues; chacun de ces traits renferme trois points ronds et blancs ; les deux antérieurs sont petits ; le troisième, situé dans l'endroit élargi de la bande, est plus gros.

Le ventre est d'une teinte blanchâtre se fondant avec le gris du dos.

La patte-mâchoire est jaune, avec le dernier article noir; le tarse, large et bombé à la base, est rétréci, mais tronqué à l'extrémité; le digital se présente sous plusieurs aspects : tantôt c'est un ovale simple, tronqué aux deux bouts ; tantôt sa base paraît séparée en deux masses par un sillon longitudinal ; la pointe tibiale est longue, aiguë et oblique, sa base est large et concave du côté interne.

Les pattes, assez longues, sont d'un fauve verdâtre ; la cuisse est ornée de deux tachettes circulaires noires ; les deux articles de la jambe et les trois articles du tarse ont chacun un anneau semblable.

♀. La couleur grise de l'abdomen, la ligne médiane et les bandes noires se fondent en une teinte gris foncé uniforme; les points blancs restent néanmoins bien visibles. Les pattes sont plus courtes.

Russie. Suède. Angleterre. Allemagne. France. Italie.

47. ATTUS PRATINCOLA Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 32, fig. 1299. ♀.

Ohlert, Die Aran. prus., p. 160.

(Pl. Ire, fig. 20.)

Long, ♂ 5 mill., ♀ 6 mill.

Corselet gris avec un point blanc au centre. Abdomen gris avec deux bandes brunes interrompues par deux taches blanchâtres. Pattes fines, longues et annelées.

♂. Le corselet ressemble à celui du *pubescens*; il est cependant plus court et plus large en avant; il est hérissé de poils roux et blancs mêlés; on distingue entre les yeux de la quatrième paire un point blanc très-vif, précédé d'une autre petite tachette blanche plus diffuse.

L'abdomen petit, pointu vers l'anus et terminé par de longues filières, est gris clair; de chaque côté de la ligne médiane, qui est rousse, s'étend une bande noire, qui est interrompue aux deux tiers de la longueur par deux taches blanches; au-dessous sont des accents transverses bruns et blancs; chacune des bandes noires porte dans son intérieur deux infimes points blancs.

Les pattes-mâchoires sont noires et garnies d'une fourrure blanche; le tarse a la même forme que chez le précédent, seulement son extrémité, peu rétrécie, est arrondie; le digital est un ovale plus régulier, dont la base est cependant marquée d'un faible sillon longitudinal; la pointe tibiale est un peu plus courte et plus divergente, elle est très-large à la base et brusquement rétrécie à la pointe, sa face interne est un peu évidée.

Les pattes fines et longues, surtout les postérieures, sont rougeâtres, avec des poils roux, fauves, blancs et noirs qui forment une infinité de petites tachettes.

♀. Le corselet est gris, il est bordé en avant d'une bande blanche et porte dans le milieu une tache allongée, diffuse et blanchâtre.

L'abdomen est d'un gris soyeux; dans le milieu sont deux taches noires, allongées et parallèles, qui renferment chacune un point blanc; au-dessous est une bande blanche transverse un peu rétrécie dans le milieu; plus en

arrière sont encore deux taches blanches triangulaires, posées sur un espace blanc, qui s'étend jusqu'aux filières.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair.

Les pattes sont fauves et moins longues que celles du mâle; elles portent à chaque article un mince anneau brun.

Le ventre, le plastron et le dessous des pattes sont gris.

Variété.

♀. *Corselet noir, bordé de blanc et orné d'une ligne médiane blanche. Abdomen noir avec deux gros points blancs et quatre infimes tachettes blanches, deux en avant et deux au-dessus des filières.*

Le corselet porte, comme dans le type, beaucoup de poils roux, mais il est orné d'une bordure et d'une ligne médiane d'un blanc plus vif.

L'abdomen, d'un beau noir de velours, ne présente qu'à sa partie antérieure quelques poils blancs espacés, qui forment une sorte de croissant gris; dans son milieu, à l'endroit de la bande transverse blanche, sont deux gros points d'un blanc d'argent éclatant, quelquefois réunis par un connectif, mais le plus souvent distincts. Au-dessus sont deux infimes points blancs et au-dessous, c'est-à-dire au-dessus des filières, deux tachettes blanches latérales en forme de petits C.

Les pattes, les pattes-mâchoires et le ventre sont semblables au type.

Alpes. Région alpine. Espagne (montagnes du nord).

Cette espèce, excessivement variable, est commune en Suisse; je l'ai trouvée jusqu'à la limite des neiges.

48. Attus terebratus Clerck. A. S., p. 120, pl. 5, fig. 15.

Euophrys terebratus Koch, Ar., t. XIV, p. 12, fig. 1280-81.
Attus psyllus Walck., Aran. de Fr., p. 46. — Apt., p. 407.
Attus terebratus West., A. S., p. 564.

(Pl. Ire, fig. 22.)

Long. ♂ 5 1/4 mill., ♀ 6 mill.

Corselet noir avec une ligne blanche sur le thorax. Abdomen noir avec

une bande médiane fauve, coupée en arrière par deux taches blanches transverses. Pattes rougeâtres et annelées.

♂. Le corselet est allongé et carré en avant; les yeux postérieurs sont gros; la tête n'est nullement séparée; la face est assez haute et les yeux touchent à son sommet, de sorte que l'espace du bandeau est grand; les yeux latéraux sont de moitié plus petits et un peu plus élevés.

Le corselet est noir et presque glabre, ou du moins ne porte que des poils noirs espacés; le thorax est cependant orné d'une tache médiane allongée d'un blanc assez vif. Tous les yeux sont noirs et entourés de cils roux.

L'abdomen, d'un beau noir mat en dessus et d'un noir chiné de blanc sur les parties latérales, porte une bande longitudinale d'un gris un peu rosé; dans sa portion antérieure cette bande, assez large, présente de chaque côté un petit point blanc linéaire; dans sa portion postérieure elle est coupée par quatre taches blanches transverses droites, ou un peu relevées dans le milieu en manière d'accent; la première de ces taches est la plus grande, et la postérieure, qui s'étend jusqu'aux filières, paraît envelopper la pointe terminale de l'abdomen.

Le ventre est gris clair.

Les pattes-mâchoires sont noires; le tarse est tout à fait arrondi; le digital est petit, circulaire et marqué d'une strie longitudinale; l'apophyse tibiale est très-épaisse, verticale et accolée au tarse; elle est bifide à son extrémité en manière de fourche; la branche principale est recourbée en crochet; du côté interne la jambe est hérissée de poils spiniformes.

Les cuisses des pattes sont rougeâtres avec un anneau noir au sommet; les jambes, également rougeâtres, portent trois anneaux semblables; les tarses sont fauves.

♀. Des poils roux se remarquent de loin en loin sur le corselet. La tache thoracique n'est marquée que dans sa portion antérieure, c'est-à-dire entre les yeux de la quatrième paire. La ligne médiane de l'abdomen se prolonge au milieu des taches transverses, de sorte que celles-ci paraissent doubles. Tandis que les figures du corselet sont presque effacées, celles de l'abdomen sont plus accentuées que chez le mâle (1).

LAPONIE. SUÈDE. FRANCE. ALPES. ALLEMAGNE. POLOGNE.

(1) M. O.-P. Cambridge pense que le *Salticus sparsus* de Blackwall n'est qu'une variété de cette espece; dans ce cas, il faut ajouter l'Angleterre à la liste des contrées qu'elle habite.

49. Attus algerinus Lucas, Expl. Sc. Alg., p. 148, pl. 6, fig. 6, ♀.

Attus armiger Lud. Koch, Verh. Zool. Bot. Wien., 1867, p. 876, ♂.
Attus leporinus Lud. Koch, Verh. Zool., p. 874, ♀ (1).

(Pl. Ire, fig. 21.)

Long. ♂ 5 1/2 mill., ♀ 6 1/2 mill.

Corselet rouge. Abdomen noir, avec deux lignes fauves transverses. Pattes fines et fauves, les antérieures noires, avec deux tachettes blanches.

♂. Cette espèce s'éloigne beaucoup de ses congénères par la forme de son corselet; la face est large et peu haute; les yeux sont très-inégaux, mais touchent à son sommet, de sorte qu'ils sont de niveau; l'espace qui sépare les médians des chélycères est un peu moins grand que leur diamètre; en dessus la tête est plane, large, carrée et un peu rétrécie en arrière; les yeux postérieurs sont peu reculés et aussi gros que les latéraux; le tégument de la tête est noir, celui du thorax est brun rougeâtre, mais tous deux sont entièrment couverts de duvet d'un beau rouge vermillon.

Tous les yeux sont noirs.

L'abdomen, grêle et long, est noir; il présente dans le milieu deux lignes transverses fauves, un peu ondulées, et en arrière, au-dessus des filières, un point blanc très-vif.

Le plastron est triangulaire et brun.

Le ventre a deux fines lignes blanches, parallèles, qui se réunissent aux filières.

Les pattes-mâchoires sont noires; le tarse est large et bombé en forme d'olive; le second article de la jambe est rétréci à la base, mais élargi et anguleux au sommet; il présente en dessous et sur les côtés de fortes carènes longitudinales; sur son angle externe est insérée une longue lamelle très-grêle et divergente, peut-être mobile.

(1) M. L. Koch m'a communiqué les types de ces deux descriptions.

Les pattes sont fines et d'un brun plus ou moins rougeâtre; les antérieures, un peu plus fortes, ont la jambe et la cuisse noires et, de plus, sont ornées de touffes de poils blancs, qui forment sur chacune d'elles un élégant anneau.

♂. *Var.* La plaque céphalique est noirâtre; l'abdomen, brun sur les côtés, est jaune dans le milieu et irrégulièrement ponctué de noir (Vaucluse).

♀. Le corselet est un plus étroit (1); la plaque céphalique est noire et presque glabre, tandis que le thorax est fauve (2); l'abdomen est le plus souvent d'une teinte brunâtre uniforme; les pattes-mâchoires sont foncées.

Les pattes sont d'un fauve clair; elles sont rembrunies aux articulations.

(Tout le bassin de la Méditerranée.)

FRANCE (Midi). ANDALOUSIE. SICILE. GRÈCE. CORFOU (Algérie, Maroc).

Cette espèce est commune sous les pierres; sa vivacité est extrême.

C'est avec doute que je rapporte à ce groupe les espèces suivantes, dont la *femelle* est seule connue :

50. ATTUS INNOTATUS. Sp. nov.

Long. ♀ 5 1/2 mill.

Corselet et abdomen noirs. Pattes jaunes; les antérieures à jambes noires.

♀. Le corselet est plus étroit que dans les autres *Attus* de ce groupe. La face est aussi moins large, mais les yeux médians, plus élevés, sont presque de niveau avec les latéraux.

(1) Chez le mâle même la forme du corselet est assez variable; les individus de Sicile et de Grèce sont sensiblement plus étroits que ceux d'Espagne.

(2) Quelquefois le milieu de la tête est également fauve; dans ce cas, la tache céphalique paraît remplacée par un carré noir.

La femelle figurée par M. Lucas appartient à une variété très-foncée commune en Algérie et au Maroc.

Le corselet est d'un noir brillant et glabre ; de longs poils blancs, très-espacés, garnissent la face et forment en arrière deux lignes inclinées, qui, partant de la base de la tête, divergent jusqu'à la naissance des membres postérieurs.

L'abdomen est noirâtre et ne porte de duvet blanc que sur son bord antérieur.

Le ventre, brun comme le dos, est sensiblement plus clair sur la ligne médiane.

Les pattes-mâchoires sont jaunes.

Les deux paires de pattes antérieures sont courtes et robustes ; les autres, plus longues, sont aussi plus grêles; les hanches, les cuisses et les tarses sont entièrement d'un jaune vif sans aucune tache.

Les jambes antérieures, très-renflées, sont d'un brun plus ou moins noir; les jambes postérieures sont jaunes et ornées, chacune, de deux anneaux noirs.

MIDI DE LA FRANCE.

51. ATTUS LEMNISCUS. Sp. nov.

Long. ♀ 4 mill.

Corselet gris. Abdomen gris orné de petits cercles noirs. Pattes fines et annelées.

♀. Le corselet est très-voisin de celui du *pubescens*, et il est seulement un peu plus large dans le milieu, et un peu plus rétréci en avant ; il est noir et garni de duvet gris, plus épais sur la plaque céphalique.

L'abdomen, grêle et allongé, est couvert de poils blanchâtres comme le corselet; à la partie postérieure, un peu en dessus des filières, on voit de chaque côté un petit cercle noir, c'est-à-dire dénudé, dont les poils intérieurs semblent plus blancs que ceux du fond.

Le ventre est rougeâtre et orné de trois fines lignes longitudinales et parallèles, noires et diffuses.

Les pattes-mâchoires sont fauves.

Les pattes, fines et longues, sont d'un fauve rouge assez vif; la cuisse porte un anneau brun à son sommet ; la jambe en porte deux et le tarse trois.

ALPES FRANÇAISES.

52. ATTUS DIVERSIPES. Sp. nov.

Long. 5 mill.

Tête noire. Thorax et abdomen fauves. Pattes antérieures épaisses, à jambes noires ; pattes postérieures fines, fauves et annelées.

♀. Cette espèce diffère de l'*Attus algerinus* par un corselet plus long, plus rétréci en arrière et graduellement élargi en avant, de sorte que les yeux latéraux antérieurs sont plus écartés que ceux de la quatrième paire: ces derniers sont gros et moins reculés.

La tête, d'un noir mat, est garnie de duvet fauve peu épais ; le thorax est d'un fauve plus ou moins rougeâtre.

Les yeux sont noirs.

L'abdomen, cylindrique et long, est d'un jaune pâle, quelquefois presque glabre, mais le plus souvent orné de petites lignes fines et ondulées, transverses, alternativement brunes et blanches.

Le plastron, assez rétréci, est d'un brun foncé.

Le ventre est gris velouté.

Les chélycères sont courtes, renfoncées et fauves.

Les pattes-mâchoires, courtes et épaisses, sont noires, avec l'extrémité du dernier article jaune; elles sont en outre couvertes de poils blancs.

Les pattes antérieures sont courtes et épaisses : la hanche et la cuisse, très-renflées, sont jaunes; la jambe et le premier article du tarse sont noirs et armés en dessous de poils raides ; l'extrémité du tarse est grêle et fauve.

Les autres pattes sont fines, longues et fauves : la cuisse a un anneau gris à son sommet, la jambe en porte deux et le tarse trois, un pour chaque article.

ANDALOUSIE.

Cette espèce est commune à Malaga et à Grenade, surtout dans la Sierra-Nevada.

9e Groupe (FASCIATUS).

Le corselet est peu élevé, très-étroit et long ; il est un peu atténué en avant et sa surface est plane.

La tête est remarquable par sa brièveté; elle est presque trois fois plus courte que le thorax; au-dessous des yeux postérieurs elle présente un faible sillon horizontal.

La face est élevée, étroite et oblique, c'est-à-dire rentrante ; les yeux sont peu inégaux, les médians n'étant que deux fois plus gros que les latéraux ; ils forment une ligne presque droite, et l'espace qui les sépare des chélycères est souvent plus grand que leur diamètre.

La cuisse de la patte-mâchoire est presque cylindrique ; elle est courte et un peu évidée au côté interne. Les deux articles de la jambe sont d'égale longueur et sont inermes (1), mais le second est plus large et se relève un peu en dessus pour encapuchonner la base de l'article génital.

Ce dernier est peu allongé, mais il est large et plat, le digital est d'un grand volume; c'est un globule parfaitement lisse, se terminant inférieurement par une pointe obtuse, qui couvre tout le côté externe de la jambe.

Chez le mâle les pattes antérieures sont plus fortes, mais ne sont pas plus longues que les autres.

53. Attus Rogenhoferi. Nov. sp. (Cambridge.)

Long. ♂ 6 mill.

Corselet jaune. Abdomen noir, avec trois lignes blanches. Membres noirs garnis de duvet fauve.

♂. Le corselet est excessivement étroit et long ; la tête est faiblement rétrécie et la face fortement oblique ; en dessus, les yeux supérieurs sont à peine éloignés du front, du tiers de la longueur totale.

(1) *A. Bresnieri* excepté.

Le corselet est entièrement couvert de duvet jaune d'or, plus serré sur les côtés, qui paraissent plus clairs ; en avant se dressent d'autres poils plus longs et noirs.

Les yeux médians sont verts, tous les autres sont noirs; au-dessous de la rangée oculaire antérieure se remarque une bande horizontale blanche.

L'abdomen est étroit, cylindrique et long ; il est d'un noir un peu rougeâtre et présente trois bandes longitudinales blanches, qui ne se réunissent ni en avant ni en arrière.

Le ventre est gris.

Les pattes-mâchoires, d'un brun rouge foncé, sont garnies, sauf le dernier article, de poils fauve clair; la jambe est inerme, le tarse est court, le digital est une masse globuleuse, arrondie dans le haut et se terminant en bas par une pointe obtuse infléchie en dehors; cette pointe est déprimée et couvre une partie de la jambe.

Les pattes sont toutes noires; les antérieures ont la cuisse un peu renflée, comprimée, et de plus ornée en dessus d'une ligne fauve longitudinale; les autres sont simplement garnies de duvet jaune et armées de crins raides aux articulations.

AUTRICHE.

M. O.-P. Cambridge a pris un individu de cette espèce à Baden aux environs de Vienne.

54. ATTUS FASCIATUS Hahn, Arach., t. I, p. 54, fig. 41.

Walck., Apt., t. I, p. 404.

Westring, A. S., p. 566.

Euoprhys aprica Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 4, fig. 1214, ♂ (1).

(Pl. II, fig. Ire.)

Long. ♂ 6 mill., ♀ 7 1/2 mill.

♂. *Corselet noir, avec deux lignes fauves. Abdomen et pattes noirs.*

(1) M. Ludvig Koch m'a communiqué le type même de l'*Euophrys aprica* de Ch. Koch.

♀. *Tête fauve. Abdomen noir, avec trois bandes blanches. Pattes rougeâtres et annelées de noir.*

♂. Le corselet, très-étroit, est cependant plus large que chez le précédent; la tête est courte et la face oblique.

Le thorax est un peu plus large et arrondi en arrière.

Ce corselet est noir et couvert de longs poils de même couleur, plus abondants en avant; des poils fauves peu serrés et plus courts forment deux lignes parallèles, étroites et peu distinctes, qui, partant des yeux latéraux, s'étendent jusqu'au bord postérieur en passant par les yeux de la quatrième paire.

Les yeux antérieurs sont comme chez le précédent; mais la face étant un peu moins haute, ils sont moins séparés de la base des chélycères.

Les médians sont verts et les autres sont noirs.

L'abdomen, entièrement noir, est garni de courts poils fauves très-espacés.

Le ventre est comme le dos.

Les pattes-mâchoires sont noires; elles ont le dernier article rougeâtre et plus atténué à l'extrémité que chez le précédent; la pointe inférieure du digital est très-obtuse, mais sa partie supérieure est un peu rétrécie.

Les pattes sont épaisses, surtout les antérieures; elles sont toutes d'un noir profond et brillant, avec la cuisse et le tarse un peu teintés de rouge.

♀. Les poils qui garnissent la tête sont d'un fauve doré; ceux du thorax sont noirs.

Des yeux latéraux antérieurs au pédicule s'étendent deux bandes parallèles, blanches, sensiblement rétrécies et atténuées en avant; quelquefois dans le milieu est une autre ligne semblable, mais plus diffuse; le corselet est, de plus, bordé d'une mince ligne blanche.

Les yeux antérieurs sont bronzés.

L'abdomen, large et allongé, est noir en dessus et orné de trois larges bandes blanches, qui s'étendent de la base, où elles sont rétrécies, jusqu'aux filières, où elles se rapprochent, mais ne se réunissent pas.

Le plastron est brun.

Le ventre est gris et un peu ponctué de noir sur les côtés.

Les pattes, d'un rougeâtre foncé, présentent un anneau noir à l'extrémité de la cuisse, deux autres sur la jambe et un sur chacun des articles du tarse; elles sont de plus garnies de poils roux et noirs qui leur donnent une apparence chinée.

Jeune.

♀. La plaque céphalique est noire.

Le thorax, fauve et glabre, présente trois lignes longitudinales grises.

L'abdomen, rougeâtre, porte deux très-larges bandes noires, qui, réunies en avant, sont rétrécies en arrière.

Les pattes, d'un jaune diaphane, sont ornées d'anneaux gris.

Le dessous du corps est entièrement d'un jaune pâle.

SUÈDE. ANGLETERRE. ALLEMAGNE. FRANCE. POLOGNE (Tack.) (1).

55. ATTUS CINEREO-FASCIATUS. Sp. nov.

Long. ♀ 8 mill.

Corselet noir, avec deux bandes latérales et une médiane grises. Abdomen gris, avec une grande tache noire et une ligne médiane brune, bordée de blanc. Pattes noires annelées de fauve.

♀. La tête est courte, comme chez le précédent, mais le thorax est plus large et plus arrondi en arrière.

Ce corselet est d'un noir de velours; sur la partie thoracique s'étendent deux larges bandes grises, latérales qui, rapprochées en arrière, s'écartent et s'atténuent graduellement jusqu'aux angles de la face; le front est bordé d'une bande transverse semblable, et le milieu parcouru par une ligne longitudinale beaucoup plus mince; il y a de plus, sur la tête, deux points gris assez vagues.

Les yeux médians, d'un vert foncé, sont entourés chacun d'un très-mince cercle rouge et surmontés de crins raides.

(1) J'ai sous les yeux deux individus (♂, ♀,) que M. Cambridge a pris à Jéricho. Ils diffèrent du type occidental par leur grande taille et aussi par les bandes de l'abdomen qui sont visibles chez le mâle; les yeux médians sont d'un vert doré dans les deux sexes.

L'abdomen est, sur les côtés, d'un gris rougeâtre ; il porte une grande tache dorsale du plus beau noir ; cette tache, qui n'atteint pas tout à fait le bord antérieur et se rétrécit un peu en arrière, est coupée longitudinalement par une ligne brune médiane, bordée elle-même de deux fins traits blancs, légèrement ondulés ou denticulés.

Le ventre est gris fauve.

Les pattes-mâchoires, brunes, sont hérissées de poils clairs.

Les pattes sont dans les mêmes proportions que chez le précédent, elles sont seulement plus longues ; toutes sont noires, avec de nombreux petits anneaux formés de poils fauves.

France méridionale (Marseille. Aix. Vaucluse).

56. Attus lineatus Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 43, fig. 1303 (1848).

Long. ♂ 5 3/4 mill.

Tête noire. Thorax fauve, avec deux lignes blanches. Abdomen noir, avec trois bandes blanches. Pattes à cuisses jaunes et à jambes brunes.

♂. Le corselet est semblable à celui du *fasciatus*; la tête est cependant un peu plus étroite, relativement au thorax, qui est arrondi en arrière.

Pour la coloration il rappelle aussi celui du *fasciatus* ♀; la plaque céphalique est noire ; les côtes de la tête et le thorax sont d'un fauve rougeâtre. Ce dernier présente une ligne médiane grise, peu distincte.

Des poils blancs garnissent la face et forment sur le thorax deux bandes blanches, parallèles, qui dépassent un peu en avant les yeux postérieurs.

Les yeux médians sont verts, les autres sont noirs.

L'abdomen, d'un noir mat, présente trois bandes longitudinales blanches, plus larges que chez le *Bresnieri* et moins que chez le *fasciatus* ♀ ; la médiane est droite, les latérales sont un peu courbes, mais ne se réunissent ni en avant ni en arrière.

Le ventre est d'un jaune pâle.

Les chélycères et les pattes-mâchoires sont d'un fauve rouge.

Les pattes sont plus longues que chez les précédents ; les antérieures sont également un peu plus robustes que les postérieures ; les hanches et les cuisses sont d'un brun rougeâtre clair.

La pointe inférieure du digital est épaisse, son sommet est tronqué et même un peu convexe, son angle antérieur externe est assez saillant.

GRÈCE (1).

Variétés.

1re. ♂. L'abdomen est unicolore et brun comme celui du *fasciatus* ♂.

CORFOU (2).

2e. ♂. Le thorax et l'abdomen sont également dépourvus de lignes claires.

La tête est noire et hérissée de poils raides et noirs couchés en avant; le thorax est d'un brun rougeâtre foncé et brillant, c'est-à-dire glabre.

L'abdomen, d'un noir olivâtre, est aussi à peu près glabre, ou du moins ne porte de poils que sur son bord antérieur.

Les hanches et les cuisses de toutes les pattes sont d'un rougeâtre assez vif; l'extrémité des cuisses et les jambes sont noirâtres; les tarses, également noirâtres, tirent un peu sur le fauve.

ANDALOUSIE.

3e. ♂. Le thorax, noir en dessus et un peu rougeâtre sur les côtés, présente un commencement de ligne à la base.

L'abdomen est tout noir.

Le ventre est fauve.

Les chélycères, le plastron et les hanches des pattes sont brun rouge; les pattes-mâchoires, les cuisses, les jambes et les tarses des pattes sont entièrement noirs.

BRUCK EN STYRIE (O.-P. Cambridge).

57. ATTUS FULVASTER. Sp. nov.

Long. 5 1/2 mill.

Corselet et abdomen d'un brun rouge; ce dernier orné de deux séries de points noirs. Pattes annelées.

(1) Cette description est faite sur le type unique de Ch. Koch que M. L. Koch m'a obligeamment communiqué.

(2) Un individu pris par M. Cambridge.

♀. En dessus le corselet est tout à fait semblable à celui du *lineatus*; le sillon sous-oculaire est cependant moins marqué.

Les yeux de la face sont relativement plus inégaux; les médians, qui sont verts, sont plus rapprochés entre eux et aussi moins séparés des chélycères.

Le tégument du corselet est noir et tout couvert de poils rouges et blancs uniformément mêlés, ce qui lui donne un aspect chiné; on distingue deux bandes longitudinales et parallèles, un peu plus claires, qui partent des angles de la face et se rapprochent sensiblement en arrière; sur le front se dressent de nombreux crins noirs.

L'abdomen est de même teinte que le corselet; il est seulement un peu plus clair, son duvet étant plus épais; il est orné dans le milieu de deux lignes parallèles formées de petits points noirs très-rapprochés entre eux et se touchant même en arrière.

Le ventre est blanchâtre.

Les pattes-mâchoires ont la base de chaque article noire et le sommet jaune clair; elles sont garnies et de poils blancs et de crins noirs.

Toutes les pattes sont d'un fauve brun, avec un anneau noir au sommet de la cuisse et deux sur la jambe; les deux antérieures sont plus longues et plus épaisses que chez les espèces voisines; elles sont aussi plus foncées que les autres.

Les parties fauves de ces pattes sont couvertes de courts poils blanchâtres.

SICILE.

A Catane cet *Attus* n'est pas rare; il se trouve à terre sous les feuilles sèches et les pierres.

58. ATTUS SIERRANUS. Sp. nov.

Long. ♀ 7 mill.

Gris fauve; deux lignes plus claires sur le corselet. Une bande médiane blanchâtre, bordée de noir, sur l'abdomen. Pattes noires avec des anneaux de poils blancs.

♀. Bien voisin du précédent; le corselet ne diffère que par son thorax un peu plus élargi; il est revêtu de duvet gris fauve; des angles du front

partent deux lignes longitudinales plus claires, qui passent au-dessus des yeux supérieurs et s'écartent un peu sur le thorax en même temps qu'elles s'élargissent.

Les yeux de la face, qui occupent la même place que chez *fulvaster*. sont verts et entourés de courts cils rouges ; la face est de plus hérissée de barbes blanches.

L'abdomen est couvert de poils gris un peu plus foncés que ceux du corselet, mais passant au blanc sur les parties latérales, ce qui figure une bordure vague ; sur le milieu du dos s'étend une bande longitudinale un peu plus claire, rétrécie en arrière, et n'atteignant pas en avant le bord antérieur ; cette bande est bordée de deux fins traits noirs atténués en arrière ; vu de près, son milieu renferme une suite de très-petits accents grisâtres.

Le ventre, le plastron et les hanches sont noirs.

Les pattes-mâchoires ont la cuisse brune et les autres articles jaunes; elles sont garnies de crins blancs, mais dépourvues d'anneaux.

Les pattes sont dans les mêmes proportions que chez *fulvaster*; elles sont toutes noires et ornées de petits cercles de poils blancs.

Espagne.

Cet *Attus* paraît habiter toutes les montagnes d'Espagne. Je l'ai pris dans le Guadarrama, la Sierra-Morena et la Sierra-Nevada.

59. Attus lippiens Lud. Koch, Verh. Zool. Bot. Wien., p. 881, (1867).

Long. 4 1/3 mill.

Corselet noir, bordé de blanc. Tête fauve, avec deux lignes blanches. Abdomen noir, avec trois lignes parallèles. Membres noirs.

♂. Quoique courte la tête est relativement plus longue que chez les précédents ; la face est aussi plus basse ; au-dessous des yeux postérieurs il n'y a pas trace de sillon.

Ce corselet est noir et bordé d'une ligne blanche, qui passe en avant au-dessous des yeux et en arrière est interrompue au-dessus de l'abdomen ; dans la portion thoracique cette ligne est distincte du bord.

Le carré céphalique, les côtés de la tête et la face sont garnis de duvet

fauve doré; de plus, les yeux latéraux sont reliés aux postérieurs par de minces connectifs blancs.

Les yeux de la face sont verts.

L'abdomen est noir et garni de loin en loin de quelques poils fauves; il est orné de trois fines lignes longitudinales blanches, disjointes en avant, mais très-rapprochées en arrière.

Le plastron, les hanches et le ventre sont noir glabre.

Les pattes-mâchoires sont noires et armées de crins noirs; chacun des articles de la jambe présente en dessus une petite saillie tuberculeuse; la pointe inférieure du digital est très-développée; son ensemble est pyriforme.

Les pattes sont noires avec les tarses légèrement éclaircis; les antérieures sont assez épaisses; les postérieures sont fines et plus longues; elles ont la jambe un peu rougeâtre.

Tinos. Syra (Cyclades).

Je dois à M. L. Koch la communication du type même de sa description.

La femelle décrite par cet auteur appartient à une autre espèce. (Voy. p. 36 (46).)

60. Attus Bresnieri Lucas, Expl. Alg., p. 154, pl. 7, fig. 8.

(Pl. II, fig. 2.)

Long. ♂ 5 1/2 mill., ♀ 6 1/4 mill.

Corselet noir, bordé de blanc et orné de deux lignes blanches. Abdomen noir, avec trois fines lignes, dont les latérales se réunissent en avant et en arrière.

♂. *Ventre, plastron et pattes noirs.*

♀. *Ventre et pattes jaunes.*

♂. Le corselet est sensiblement plus court que chez les précédents; il est également étroit; sa tête est courte, sa face est oblique et ses côtés sont parallèles, c'est-à-dire que le thorax n'est pas plus large que la tête.

Ce corselet, noir, profond en avant, est un peu rougeâtre en arrière et

bordé d'une mince courbe d'un blanc vif; il est orné de deux lignes étroites et longitudinales, qui, partant des yeux antérieurs, passent par ceux de la quatrième paire et sont presque oblitérées en arrière.

Le devant de la face est rouge et garni de longs cils blancs.

Tous les yeux sont noirs.

L'abdomen est d'un noir profond; il porte trois fines lignes blanches longitudinales; la médiane est droite; les latérales, un peu courbes, se réunissent en avant et en arrière, de manière à former un ovale allongé.

Le ventre et le plastron sont noirs.

Les chélycères sont fauves, elles sont très-reculées et presque dissimulées par les poils blancs de la face.

Par sa patte-mâchoire cette espèce s'éloigne de ses congénères; le tarse est allongé et terminé en pointe; le second article de la jambe est armé extérieurement d'une apophyse obtuse; le digital est long et peu large; en bas il se termine par une pointe aiguë, en haut il est obtus et marqué d'un pli anguleux; ce membre est noir et garni de poils fauves.

Les pattes sont entièrement noires; les antérieures ont la cuisse et la jambe un peu renflées.

♀. Le corselet est plus long et plus aplati; la tête est abondamment couverte de poils dorés; le thorax est bordé de blanc et orné de deux lignes longitudinales, qui ne dépassent pas en avant les yeux postérieurs.

Les trois lignes de l'abdomen sont plus larges et d'un blanc plus vif; le ventre est blanchâtre.

Les pattes et les pattes-mâchoires sont entièrement d'un jaune clair et vif.

FRANCE (Provence, Auvergne). CORSE. ANDALOUSIE. SICILE. GRÈCE (se trouve aussi en Algérie et en Syrie).

61. ATTUS SUBFASCIATUS Sp. nov.

Long. 3 1/2 mill.

Corselet fauve, avec une bordure et une ligne médiane blanches. Abdomen blanchâtre. Pattes très-inégales jaunes.

♂. *Jeune.* La tête, un peu inclinée en avant, est plus large et aussi un

peu plus longue que chez *Bresnieri;* la saillie des yeux antérieurs est à peine visible en dessus; entre les postérieurs s'étend un sillon à peine marqué.

Ce corselet est entièrement revêtu d'un duvet fauve clair; il est bordé d'une ligne d'un blanc vif, qui en avant suit le contour du front, sur les côtés passe au-dessous des yeux et en arrière se termine, en se joignant au bord, sans contourner la partie postérieure du thorax; il y a de plus une ligne médiane blanche, qui, en avant, ne se joint pas à la bordure.

La face, garnie de barbes fauves, est plus inclinée et plus basse que chez l'*A. Bresnieri;* ses yeux sont noirs, ils sont plus inégaux et forment néanmoins une ligne droite.

L'abdomen paraît blanchâtre (il est en mauvais état chez notre unique individu).

La patte-mâchoire (non encore développée) est fauve.

Les deux paires de pattes antérieures sont courtes, égales et assez épaisses; celles de la troisième paire sont grêles et encore plus courtes; celles de la quatrième sont également grêles, mais très-longues; ces pattes sont d'un fauve obscur avec le sommet de chaque article un peu éclairci; elles sont garnies de poils blancs.

Russie (Kiew).

Cette Aranéide fait partie de la collection de M. Karpinski, qui m'a été communiquée par M. Taczanowski.

62. Attus semi-glabratus. Sp. nov.

Long. ♂ 5 mill.

Corps glabre dans le milieu, velu sur les bords. Tête noire. Thorax rougeâtre, avec deux lignes noires. Abdomen brun avec une bande médiane fauve, coupée par un trait longitudinal brun. Pattes antérieures épaisses et noires; pattes postérieures fauves.

♂. Le corselet rappelle celui du *Bresnieri;* cependant il paraît un peu moins élevé et plus large en avant; le devant du front et les parties latérales sont couverts de duvet blanchâtre peu épais; le reste du tégument est glabre et d'un rougeâtre clair.

La plaque céphalique porte une large tache noire, et le thorax deux

lignes longitudinales et parallèles noires, qui, partant des yeux postérieurs, se prolongent jusqu'au pédicule.

Les yeux sont tous noirs.

L'abdomen, qui est noirâtre, est également glabre dans le milieu et garni de duvet blanc tout autour ; il présente une large bande médiane rougeâtre, qui renferme elle-même un trait fin, noir et longitudinal, qui s'élargit un peu à la partie postérieure.

Le ventre et le plastron sont d'un gris clair.

Les pattes-mâchoires sont noires ; le tarse est court; le digital est un ovale rétréci à ses deux extrémités et plus renflé du côté interne.

Les deux paires de pattes antérieures sont épaisses et noirâtres, sauf la hanche et le dernier article du tarse, qui sont jaunes.

Les pattes postérieures, plus grêles, sont fauves.

ESPAGNE (nord).

Un seul individu ♂ pris à Reynosa dans les Asturies.

Species invisa.

ATTUS LINEARIS W. Rossi in Haidinger, Wien., 1847.

Long. 4 1/2 lignes.

Céphalothorax allongé, brun, un peu comprimé en dessus et rougeâtre, avec trois raies longitudinales grises.

Abdomen allongé, étroit et gris clair, avec trois lignes longitudinales noires et d'autres petites linéoles dans les intervalles.

Pattes rougeâtres marquées de noir ; la première paire est la plus longue ; elle est assez épaisse et brune, sauf le tarse.

TOSCANE. SICILE.

10e Groupe (BARBIPES).

Ce groupe se distingue du précédent par une tête plus longue et aussi plus large, tout à fait carrée.

La face est étroite, élevée et oblique ; les yeux occupent la même place et sont dans les mêmes proportions; ceux de la quatrième paire sont cependant presque aussi gros que ceux de la seconde.

La patte-mâchoire est grêle ; le second article de la jambe porte en avant une mince et courte apophyse ; l'article génital est étroit, mais le digital est très-volumineux; il fait saillie sous la forme d'un gros tubercule à deux pointes, l'une antérieure, l'autre inférieure, plus grosse et recourbée ; il y a en outre un petit stylet noir, dont la pointe est visible à l'extrémité de l'article.

Ce qui caractérise surtout ce groupe, c'est la longueur anormale de la troisième paire de pattes, qui dépasse de beaucoup les trois autres.

63. Attus barbipes. Sp. nov.

(Pl. II, fig. 9.)

Long. ♂ ♀ 4 3/4 mill.

Tête grise, bordée de rouge. Thorax noir, gris dans le milieu. Abdomen noirâtre avec une bande médiane fauve. Pattes testacées et courtes, sauf celles de la troisième paire.

♂. La plaque céphalique et le milieu du thorax sont couverts de duvet gris blanc ; les parties latérales sont noires et presque glabres; le front, les côtés de la tête et la portion blanche du thorax sont en outre bordés de poils d'un beau rouge.

Sous ces poils, le tégument est noir et présente une ligne médiane fauve en arrière.

Les yeux de la face sont vert émeraude et entourés de cils rouges.

L'abdomen porte une large bande médiane fauve ; dans sa partie antérieure cette bande en renferme une autre rougeâtre : en arrière elle es élargie et coupée par trois petites lignes noires, un peu relevées dans le milieu en manière d'accent.

Les côtés de cet abdomen sont noirs et garnis de poils roux espacés.

Le ventre est blanchâtre.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair.

Les pattes des deux paires antérieures et de la quatrième sont très-courtes, blanchâtres et armées de loin en loin de poils raides et noirs ; quelquefois, mais rarement, les antérieures sont annelées de petits cercles noirs.

Les pattes de la troisième paire sont singulièrement longues; la cuisse, seule, égale en longueur la totalité d'une patte antérieure, elle est blanchâtre en dessous et rouge en dessus; la jambe, dilatée et comprimée, est entièrement rouge; les deux premiers articles du tarse, qui sont encore plus larges, sont aussi de couleur foncée; le dernier est seul petit et jaunâtre; outre le court duvet vermillon qui couvre les parties rouges de ce membre, la jambe et le tarse sont armés de longs crins raides disposés régulièrement, en dessus et en dessous, comme les barbes d'une plume.

♀. La tête est couverte de poils gris assez espacés; elle est bordée sur les côtés et en arrière de poils jaunes; le thorax est noir et marqué d'une ligne médiane plus blanche.

Les yeux de la face sont bronzés.

L'abdomen est de teinte testacée; il présente dans le milieu une large bande longitudinale, limitée par deux lignes noires parallèles, fortement festonnées du côté externe; à l'intérieur cette bande est ornée, comme chez le mâle, en avant d'un trait longitudinal, dans le milieu d'un accent transverse, et en arrière de trois petits points noirs; autour des filières est un petit cercle noir.

Le ventre, jaune clair, porte en arrière une tache foncée.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune diaphane; leur dernier article est un peu élargi.

Toutes les pattes sont jaune testacé; celles de la troisième paire dépassent un peu les autres en longueur; les antérieures portent sur la jambe un mince anneau noir et oblique.

FRANCE. Midi (Basses-Alpes, Vaucluse). ITALIE (nord).

Le mâle de cette espèce est beaucoup plus rare que la femelle.

Elle se trouve sous les pierres dans les parties herbues et humides des montagnes.

11e Groupe (STRIATUS).

Le corselet est peu élevé; il est trois fois plus long que large et un peu rétréci en arrière; il est dépourvu de sillon; le sommet des quatre yeux antérieurs est de niveau; la base des latéraux est un peu au-dessus du centre des médians (ils sont trois fois plus petits); l'espace qui sépare

ces derniers des chélycères est un peu moins grand que leur diamètre ; les yeux postérieurs sont un tiers plus petits que les latéraux antérieurs.

La cuisse de la patte-mâchoire est assez large, mais comprimée en forme de lamelle.

Le premier article de la jambe qui lui fait suite est plus cylindrique et de moitié seulement moins long.

Le second est très-court et son bord supérieur externe est toujours armé d'une petite pointe.

Le tarse est étroit, plat et plus ou moins long ; le digital est petit, simple et cylindrique ; il est placé obliquement et toujours sa pointe inférieure est du côté interne.

Chez le mâle les pattes antérieures sont beaucoup plus longues et plus fortes.

Les chélycères sont un peu saillantes. Chez le mâle leur face antérieure est plane et leur bord externe présente souvent une petite carène longitudinale.

64. Attus pulchellus Hahn., Monog., pl. 1, fig. c.

Attus maculatus Walckenaer, Aptères, t. I, p. 421 (?).
Calicthera pulchella Koch, Arachniden, t. XIII, p. 47, fig. 1115, ♀.

Long. ♂ 5 1/2 mill., ♀ 6 1/4 mill.

Corselet gris, jaunâtre sur les bords. Abdomen blanc, avec deux larges bandes brunes, découpées et interrompues. Pattes jaunes.

♂. Le corselet est noir et couvert de courts poils blancs entremêlés de poils d'un jaune vif, plus abondants sur les parties latérales, qui paraissent plus foncées.

Des yeux de la quatrième paire au pédicule, et tout autour de la partie postérieure du corselet, s'étend une fine ligne noire, c'est-à-dire glabre.

Tous les yeux sont noirs.

L'abdomen est déprimé et blanc ; de la base aux filières, où elles se

réunissent, s'étendent deux larges bandes brunes, à contours diffus et découpés, souvent interrompues par des lignes blanches transverses ; ces bandes sont plus foncées et souvent presque noires au point de leur réunion ; l'espace blanc qu'elles laissent entre elles est marqué de petites lignes noires transverses, en forme d'accents ou de A.

Le plastron est brunâtre et le ventre est blanc.

Les pattes-mâchoires sont fauves (1).

Les pattes sont toutes fauves, quoique souvent rembrunies à l'articulation de la cuisse et de la jambe.

♀. Semblable. Corselet plus large, plus plat.

FRANCE. ALLEMAGNE. POLOGNE (Tack).

65. ATTUS STRIATUS Clerck, A. S. p. 120, pl. 5, fig. 14 (2).
(Non. Ch. Koch.)

Walckenaer, Apt., t. I, p. 422. — Westring, A. S., p. 568.
Icelus notabilis C. Koch, Arach., t. XIII, p. 174, fig. 1225, ♂.
Salticus Boryi Lucas, Expl. Alg., p. 157, pl. 7, ♀.

(Pl. II, fig. 3.)

Long. ♂ 4 3/4 mill., ♀ 6 1/2 mill.

♂. *Corselet noir, bordé de blanc en avant, avec une bande transverse rouge et un triangle blanc dans le milieu. Abdomen noir, avec trois lignes blanches en long, celle du milieu bordée de rouge. Pattes fauves, les antérieures épaisses et noires.*

Le corselet est grand, allongé, épais, noir, et couvert de poils fauves : le devant et les côtés de la tête sont bordés de blanc.

(1) Cet organe n'est pas complétement développé chez les exemplaires que je possède.

(2) Ne pas confondre avec une espèce de l'île de Crète à laquelle M. Lucas a donné le même nom.

Les yeux de la quatrième paire sont réunis par un arc transverse rouge, au-dessous duquel est une large tache triangulaire blanche, dont le sommet est tourné en bas.

Les yeux antérieurs sont d'un vert foncé et sont entourés de longs cils rouges.

L'abdomen est noir, avec quelques poils rouges disséminés; de chaque côté est une ligne longitudinale blanche ; en avant ces lignes sont réunies; dans le milieu elles suivent la courbe du ventre et se confondent de nouveau au-dessus des filières; sur la ligne médiane s'étend une troisième bande semblable, mais droite et souvent bordée de lignes parallèles rouges.

Le ventre est blanchâtre.

Les chélycères sont fortes, longues et d'un beau rouge luisant.

Les pattes-mâchoires sont fauves, avec la hanche et la base de la cuisse noires; l'article du tarse est étroit et long ; le digital est un petit cône, dont la pointe dirigée en bas est un peu infléchie en dedans; le bord supérieur du second article de la jambe est armé, du côté externe, d'une très-courte pointe.

La première paire de pattes, qui est la plus longue, est assez renflée; la cuisse en est noire et les autres articles brunâtres; les autres pattes sont jaunes.

♀. *Abdomen blanchâtre, avec deux bandes longitudinales noires, interrompues en arrière, où elles sont suivies de deux accents noirs transversaux. Pattes fauves.*

Les poils blancs et roux du corselet sont disposés comme chez le mâle, mais plus ternes.

L'abdomen est blanchâtre; sur sa portion antérieure il porte deux larges bandes noires, longitudinales, plus étroites, plus rapprochées et souvent réunies à leur sommet, figurant alors un U renversé.

Au dessous sont deux taches transverses noires, superposées, ayant la forme de deux accents plus minces dans le milieu.

Tous les membres sont jaunes et les antérieurs sont peu renflés.

Suède (rare). France. Italie. Sicile. Espagne (Algérie nord, Lucas).

66. Attus Lucasii E. S.

Salticus erraticus Lucas, Expl. Alg., p. 149, pl. 6, ♂ (1).

Long. ♂ 5 mill., ♀ 6 1/2 mill.

♂. Corselet noir, bordé de blanc en avant, avec une bande transverse rouge et deux tachettes blanches au-dessous des yeux. Abdomen blanc avec quatre lignes parallèles rouges. Pattes fauves, les antérieures fortes et tachées de noir.

♂. La tête est plus plate, plus large et carrée.

Le corselet, d'un noir luisant, est couvert de duvet blanc et rouge ainsi disposé : les poils blancs garnissent le front, les côtés de la tête, et forment une tachette au-dessous de chacun des yeux postérieurs; sur le thorax ils ébauchent une ligne médiane; les poils roux sont placés sur le milieu de la tête et les côtés du thorax ; mais c'est entre les yeux supérieurs qu'ils sont surtout abondants; ils forment là une bande horizontale.

Les yeux de la face sont noirs et entourés de cils jaunes.

L'abdomen est en dessus d'un blanc pur ; il est orné de deux lignes parallèles et longitudinales d'un rouge orangé vif qui se rapprochent, sans se réunir ni en avant ni en arrière.

Les parties latérales de cet abdomen présentent des lignes semblables.

Le ventre est gris.

Les pattes sont dans les mêmes proportions que chez le *striatus*; les antérieures sont fauves comme les autres et portent seulement deux taches noires, l'une sur la face antérieure de la cuisse, l'autre sur la jambe.

Les pattes-mâchoires ont la cuisse noire et les autres articles jaune clair; le second article de la jambe a du côté externe une petite épine verticale; le digital est pointu à son sommet, sa base est cylindrique, arrondie et faiblement infléchie en dedans.

(1) Le nom d'*erraticus* ayant été donné par Walckenaer à une espèce bien connue de ce genre, nous avons dû le changer ici.

♀. *Corselet couvert de duvet blanc et noir. Abdomen blanchâtre ou rosé, orné de deux bandes grises, marquées en arrière chacune de trois taches noires. Pattes jaune clair.*

♀. Le corselet est assez élargi en arrière et faiblement tronqué; la tête est noire, le thorax est rougeâtre; mais tous deux sont revêtus d'une couche épaisse de poils jaunâtres.

L'abdomen est d'un fauve plus ou moins rosé, quelquefois tout à fait orangé; il est velu comme le corselet; sur le dos s'étendent parallèlement deux bandes grises, qui, presque blanches à la partie antérieure, portent chacune en arrière trois taches d'un noir profond et velouté; la première paire de ces taches est allongée, les autres sont triangulaires et transverses; les deux taches postérieures sont très-rapprochées entre elles et simplement séparées par un mince filet blanc longitudinal (1).

Le plastron est brun et garni de poils blancs.

Le ventre est tout gris.

Les chélycères et les pattes-mâchoires sont testacées.

Les pattes sont entièrement d'un jaune clair et ne portent que quelques poils blancs.

Midi de la France. Italie. Sicile. Espagne.

67. Attus vicinus. Sp. nov.

Long. 5 mill.

Corselet rouge, avec une bande frontale et une tache médiane blanches. Abdomen rouge, bordé de blanc. Pattes jaunes, les antérieures plus fortes et plus foncées.

♂. Le corselet est très-voisin de celui du précédent; il ne se distingue que par les faibles saillies sourcilières qu'il présente au-dessus de chacun des yeux postérieurs; la surface de la tête est peut-être aussi un peu voûtée.

La face, les yeux et les cils qui les entourent, sont tout à fait semblables.

(1) Les deux taches de la seconde paire se touchent souvent par la pointe et figurent alors un accent transverse, très-mince dans le milieu.

Le tégument de ce corselet est noir en dessus et un peu rougeâtre sur les côtés ; il est entièrement couvert de poils d'un rouge orangé vif ; e front présente une bande transverse blanche et le milieu du thorax une tache allongée de même couleur ; le thorax est en outre bordé d'une très-fine ligne blanche.

L'abdomen, rouge comme le corselet, est bordé d'une ligne très-blanche, un peu amincie en avant ; en arrière, les deux côtés de cette bordure se rapprochent sans se réunir.

Les pattes-mâchoires sont entièrement jaunes ; le second article de la jambe est armé extérieurement d'un poil spiniforme ; le digital est un cylindre épais, dont le sommet est un peu atténué et droit, dont la base plus enflée est infléchie en dedans.

Les pattes sont relativement plus longues, les antérieures sont assez épaisses ; elles sont brun rouge avec les tarses jaunes ; le sommet de la cuisse et les côtés de la jambe sont plus foncés ; les autres pattes sont fines et jaunes ; celles de la seconde paire ont un petit point noir au sommet de la cuisse.

♀. Comparé à celui de l'*Attus Lucasii* ♀, le corselet a une tête plus voûtée, et coupée plus carrément en avant, de manière à laisser voir la convexité des yeux ; les postérieurs sont un peu plus gros et surmontés de saillies sourcilières qui se prolongent en arrière sous la forme de petites carènes convergentes ; le thorax, un peu dilaté au-dessous des yeux, est rétréci en arrière.

Le tégument de la tête est noir, celui du thorax est brun ; les côtés verticaux de la tête deviennent fauves au-dessus des pattes ; le tout recouvert d'une pubescence blanche.

L'abdomen est noir mat et bordé en avant d'une bande blanche, qui se perd promptement sur les côtés ; dans le milieu, il présente deux grands accents blanchâtres superposés ; au-dessous est un accent plus petit, puis une simple ligne horizontale ; des parties latérales s'élèvent aussi quelques bandes obliques.

Les membres sont entièrement jaunes.

Le ventre est blanchâtre ; il est orné d'une large bande brune formée de trois lignes parallèles et rapprochées.

ANDALOUSIE.

Cet *Attus* n'est pas rare dans la Sierra-Nevada.

68. Attus ravidus. Sp. nov.

Long. 4 1/2 mill.

Corselet noir à face blanche. Abdomen rouge, avec une large bande noire, chiné de jaune. Pattes jaunes, les antérieures épaisses et courtes.

(Je n'ai malheureusement qu'un exemplaire de cette jolie espèce, et c'est un mâle très-épilé, de sorte que cette description ne peut être définitive.)

♂ *jeune.* Diffère du *striatus* par une tête plus large, plus courte et sensiblement rétrécie, mais surtout par une face assez élevée et fortement oblique.

Le tégument de ce corselet est glabre et noir, la partie thoracique a une teinte rougeâtre, la tête présente en arrière une petite dépression médiane.

Quelques poils fauves se remarquent sur la partie postérieure et aussi au-dessous des yeux de la quatrième paire.

La face est hérissée de cils blancs, les yeux médians sont bronzés, les autres sont noirs.

L'abdomen est sur les côtés d'un beau rouge vermillon; dans le milieu il présente une très-large bande noirâtre festonnée sur les bords; cette bande n'atteint pas en avant le bord antérieur; en arrière elle paraît coupée de petites lignes transverses, formées de poils jaunes.

Les parties latérales sont chinées de poils jaunes et le ventre est entièrement de cette couleur.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune diaphane.

Les pattes sont d'un fauve rouge brillant; les antérieures sont courtes et très-renflées; elles ont le sommet de la cuisse et le dessus de la jambe un peu rembrunis.

Les postérieures ont deux anneaux bruns: l'un à l'extrémité de la jambe, l'autre à l'extrémité du premier article du tarse.

Lithuanie.

M. Wankowiez a pris un exemplaire à Minsk; c'est à M. Taczanowski que je dois sa communication.

69. ATTUS NEBULOSUS Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 89, fig. 1151, ♀ (?).

Long. ♂ 5 1/2 mill.

Corselet noir, avec un arc fauve en arrière. Abdomen brun, bordé de blanc et orné d'une série d'accents noirs. Pattes antérieures épaisses et brunes, les autres fauves.

♂. Le corselet est grand, noir et presque glabre; la tête seule porte des poils gris disséminés; sur la partie postérieure du thorax se remarque cependant un large demi-cercle fauve.

Les yeux médians antérieurs sont verts, les autres sont noirs.

L'abdomen est fauve et entièrement bordé d'une fine ligne blanche; il est garni de poils roux, plus abondants en avant; il présente dans le milieu une série d'accents bruns, de plus en plus étroits et horizontaux en approchant des filières.

Le plastron est brun et le ventre est blanchâtre.

Les chélycères et les pattes-mâchoires sont d'un rougeâtre foncé; les articles de cette dernière sont en tout point semblables à ceux du *striatus*; seulement le petit digital est tout à fait cylindrique, c'est-à-dire que sa portion supérieure n'est pas plus large que l'inférieure.

Les pattes de la paire antérieure, qui sont les plus longues, sont d'un brun rougeâtre, plus clair à l'extrémité; elles ont la jambe et la cuisse renflées.

Les autres pattes sont d'un jaune pâle.

♀. Le corselet, plus étroit, présente de petits rebords saillants au-dessus des yeux de la quatrième paire; son tégument est d'un brun foncé un peu carminé; la tête seule est couverte de duvet blanc.

L'abdomen ressemble à celui du mâle; les figures blanches, fauves et noires qu'il porte sont cependant beaucoup moins tranchées.

Les pattes-mâchoires sont fauves.

Les pattes, très-courtes et peu épaisses, sont d'un testacé clair, avec un anneau gris à l'extrémité de la cuisse.

FRANCE, Midi. ITALIE. ESPAGNE.

70. Attus picaceus. Sp. nov.

(Pl. II, fig. 4.)

Long. ♂ 5 mill.

Corselet noir, bordé de blanc, avec une bande médiane élargie en avant. Abdomen noir, bordé de blanc. Pattes antérieures longues, épaisses et noires; pattes postérieures fines et fauves.

♂. Le corselet, plus étroit et plus long que chez le *striatus*, est d'un beau noir de velours; il est entièrement bordé d'une ligne d'un blanc vif; dans le milieu il présente une bande longitudinale également blanche, qui, très-dilatée en avant, où elle couvre toute la tête, se rétrécit au niveau des yeux postérieurs et devient linéaire en arrière; dans sa partie large, cette bande renferme deux petits traits noirs inclinés.

Les yeux antérieurs, d'un vert foncé et brillant, sont entourés de cils roux; les autres sont noirs.

L'abdomen, d'un noir mat, est entouré de deux bandes blanches parallèles, qui se rapprochent, mais ne se réunissent ni en avant ni en arrière.

Le ventre et le plastron sont blanchâtres.

Les pattes-mâchoires, couvertes de poils blancs, sont fauves, avec le dernier article noir; elles sont plus robustes que chez les autres espèces du groupe; le dernier article est aussi un peu plus large; le digital est un cylindre tronqué à la base; le second article de la jambe est armé du côté externe d'une robuste apophyse divergente et tronquée, à la base de laquelle s'élève une petite pointe grêle et verticale.

Les chélycères, grêles et longues, sont d'un noir brillant.

Les pattes antérieures, très-renflées et plus longues que les autres, sont noires et hérissées de poils raides; les autres pattes, beaucoup plus grêles, sont fauves et ornées d'anneaux peu marqués.

Sicile.

Je n'ai pris qu'un mâle à Catane; il chassait au soleil sur un petit mur.

71. ATTUS CRASSIPES. Sp. nov.

Long. ♂ 4 1/4 mill., ♀ 5 1/4 mill.

Corselet noir, avec le front blanc. Abdomen noir, bordé de blanc et orné d'une grande tache blanche, formée de trois triangles rapprochés. Pattes fauves à cuisses brunes, les antérieures renflées, les postérieures plus longues.

♂. Le corselet est pour la forme semblable à celui des espèces précédentes; il est noir profond avec des poils fauves espacés: son bord antérieur porte une petite ligne transverse blanche.

Les yeux médians sont noirs et entourés de cils rouges.

L'abdomen, d'un noir mat et profond, est entièrement bordé d'une ligne blanche circulaire, plus large en avant et souvent effacée en arrière; son milieu porte une tache blanche, quelquefois indivise, mais le plus souvent formée de trois triangles blancs, très-rapprochés et superposés; aux poils blancs de cette figure se mêlent des poils roux, qui constituent de petits triangles plus intérieurs.

Le plastron est noir.

Le ventre, brun dans le milieu, est plus clair sur les côtés.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune clair (1).

Les pattes antérieures sont très-renflées, elles ont la hanche fauve, la cuisse en forme de massue et brunâtre, le premier article de la jambe brun, le second article et les tarses fauves.

Les autres pattes sont jaunes.

♀. La tête est rousse et bordée d'une ligne blanche qui s'étend jusqu'aux yeux de la quatrième paire.

La partie postérieure du thorax porte un demi-cercle fauve assez semblable à celui du *nebulosus*.

La bordure de l'abdomen est très-large en avant; la tache dorsale est blanche et ornée de petits accents transverses, formés de poils roux.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair.

Les pattes sont fauves, sauf les antérieures, qui sont brunâtres.

ESPAGNE.

(1) Je n'ai pas vu le mâle très-adulte.

Nota. Cette espèce est peut-être le *Salticus limbatus* de Hahn, que la description très-incomplète de cet auteur ne permet pas de reconnaître sûrement.

Voici cette description telle que l'a traduite et transcrite Walckenaer; le lecteur décidera si la mienne doit être mise en synonymie :

« Abdomen ovoïde, un peu renflé vers sa partie postérieure, dos noir entouré d'une raie d'un blanc jaunâtre, formant trois larges festons ou courbes rentrantes; tache triangulaire jaune à la partie postérieure, au-dessous de laquelle est un gros point rond de même couleur. Corselet noir, avec des taches d'un jaune vif derrière les yeux postérieurs et au bandeau. »

(Aptères, t. I, p. 408, n° 7. — Hahn, Monographie der Arachniden, in-4°, fasc. 4, pl. 1, fig. *c*.)

12e Groupe (HASTATUS).

Le corselet est peu élevé et long, surtout chez le mâle ; il paraît un peu rétréci en avant.

La face est assez étroite ; les yeux latéraux ne sont pas deux fois plus petits que les médians et leur base est au niveau de leur centre.

L'espace qui sépare ces derniers des chélycères est moindre que la moitié de leur diamètre.

La patte-mâchoire du mâle est peu longue et grêle ; l'article du tarse est court et paraît tronqué au bout; le digital est plus long que large ; il couvre la base interne de l'article ; le premier article de la jambe est beaucoup plus long que le second ; tous deux sont le plus souvent inermes.

Les pattes antérieures sont toujours plus épaisses que les autres ; mais tandis que chez le mâle elles sont aussi plus longues, chez les femelles elles sont plus courtes.

72. ATTUS HASTATUS Clerck, A. S., p. 115, pl. 5, fig. 11.

Koch, Arach., t. XIII, p. 81, fig. 1145, ♂, 1146, ♀ (gen. *Dendryphantes*).

Westring, A. S., p. 550.

Attus muscosus Sundevall.

Attus lunulatus Walck., Apt., t. 1, p. 416.

(Pl. II, fig. 5.)

Long. ♂ 6 mill., ♀ 9 mill.

Corselet fauve. Abdomen fauve, avec deux traits blancs en arrière. Pattes rougeâtres, les antérieures plus épaisses et plus longues.

♂. Le corselet est long et faiblement élargi en arrière; au-dessus des yeux postérieurs le tégument est un peu renflé en manière de sourcils.

Ce corselet est noir, mais entièrement couvert de duvet fauve; sur le front se dressent quelques crins noirs; sur le milieu du thorax le duvet est blanchâtre,

L'abdomen est également fauve; dans le milieu, des poils plus clairs forment une large bande longitudidale jaune, bordée en avant de deux fines lignes brunes; en arrière, s'élève de chaque côté, au-dessus des filières, un trait blanc, un peu crochu, qui présente au milieu, du côté interne, une petite dent rentrante.

Le ventre est jaune.

Les chélycères et les pattes-mâchoires sont rougeâtres; le digital a la forme d'un triangle irrégulier, aux angles arrondis, dont le sommet est fortement déprimé; au côté interne de ce sommet est un petit tubercule qui se prolonge en un fin stylet.

Les pattes, dépourvues d'anneaux, sont rougeâtres et garnies de poils jaunes; les antérieures, plus épaisses et plus longues que les autres, sont aussi plus foncées.

♀. Le corselet est plus court et plus élevé.

L'abdomen, plus gros, est dépourvu de la bande jaune, mais présente la fourche blanche en arrière.

Les pattes sont d'un rougeâtre foncé; les antérieures, assez courtes, sont

renflées; les postérieures présentent des traces d'anneaux à peine marquées.

Laponie (Sund.). Suède. Russie. France. Allemagne. Italie (paraît manquer en Angleterre).

73. Attus bombycius. Sp. nov.

Long ♀ 10 mill.

Corselet verdâtre. Abdomen fauve, avec une bande médiane, blanchâtre en avant, foncée et bordée de blanc en arrière. Pattes robustes, brunes et annelées de roux.

♀. Le corselet a la même forme que chez l'*hastatus*; quand on le considère de profil, on remarque cependant que la partie céphalique est un peu plus voûtée.

Ce corselet est entièrement revêtu de duvet d'un fauve verdâtre.

Le devant de la face est hérissé de longs cils blancs, et le milieu du thorax porte une tache blanchâtre, allongée et diffuse.

L'abdomen est d'un fauve tirant plus ou moins sur le vert; sa moitié antérieure est marquée d'une bande médiane plus claire qui s'élargit sensiblement d'avant en arrière; cette bande est brusquement tronquée et même un peu échancrée en manière de fourche à son extrémité; sa moitié postérieure présente une bande de même largeur, seulement plus foncée et terminée en pointe au-dessus des filières : dans sa portion rétrécie cette bande est bordée et rehaussée d'espaces blancs qui diminuent de largeur et de vivacité d'arrière en avant, elle est de plus ornée de deux infimes points blancs intérieurs.

Le ventre, blanchâtre, a trois fines lignes parallèles.

Les pattes sont encore plus épaisses que chez l'*hastatus* femelle; la cuisse en est noirâtre, la jambe également, seulement elle présente un large anneau rouge à la base du second article; les tarses sont d'un fauve rouge avec le sommet de chaque article sensiblement rembruni.

Les pattes-mâchoires ont la même coloration.

Tous ces membres sont hérissés de longs poils blancs.

Pologne.

M. Taczanowski m'a donné cette Araignée sous le nom d'*Attus hastatus*; mais elle paraît bien distincte.

74. ATTUS MEDIUS Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 77, fig. 1142 (1846).

Westring, A. S. p. 556.

Attus rudis Sundevall.

Long. ♂ 5 1/2 mill., ♀ 6 1/2 mill.

Corselet jaune pâle. Abdomen fauve, avec deux séries de points blancs. Pattes brunes, les antérieures plus épaisses et plus longues.

♂. Comparé à celui de l'*hastatus* ♂, le corselet diffère par la longueur relativement plus grande de la tête; les yeux postérieurs, plus reculés, sont écartés, mais nullement surmontés de saillies sourcilières.

La face paraît encore moins large.

Le corselet, dont le tégument est noir et grenu, est totalement recouvert de duvet jaune clair; il porte aussi des crins longs et raides sur le front.

L'abdomen est d'un jaune encore plus vif, surtout dans le milieu; vers la moitié de sa longueur sont deux paires de points blancs disposées en carré; et en arrière, au-dessus des filières, est une autre paire semblable, mais plus resserrée.

Le ventre, jaune comme le dos, présente une ligne médiane peu distincte.

Les pattes-mâchoires et les pattes sont comme chez l'*hastatus*; elles sont seulement un peu plus foncées.

Le digital paraît un peu plus arrondi.

♀. Le corselet, plus court et relativement plus petit que chez le mâle, est couvert de duvet gris; la tête, qui est carrée, est plus courte et se rapproche en cela de l'*hastatus*.

L'abdomen, volumineux et ovale, est d'un rouge brique plus ou moins vif; la ligne médiane en est plus brune, mais fondue avec la teinte latérale.

Quelques poils blancs épars se remarquent de loin en loin, et forment même en avant une sorte de bordure.

Les pattes sont courtes: les antérieures, très-renflées, ne dépassent pas

les autres en longueur ; elles sont rouges, avec des anneaux bruns, mais tellement couvertes de duvet blanc que leur couleur disparaît

LAPONIE. SUÈDE. ALLEMAGNE. ALPES. POLOGNE. GRÈCE (1).

Cette espèce est plus commune que l'*hastatus*.

75. ATTUS SEXPUNCTATUS. Sp. nov.

Long. 6 1/2 mill.

Corselet jaune. Abdomen jaune, avec deux taches médianes et six point blancs en arrière.

Cette espèce, dont je ne connais que la femelle, est si voisine de la précédente qu'il me suffira d'indiquer en quoi elle se distingue.

♀. L'ensemble du corselet est assez déprimé ; la tête est longue comme chez le *medius* ♂, et les saillies sourcilières peu sensibles.

Ce corselet est revêtu d'un duvet jaune peu serré.

L'abdomen, blanchâtre sur les côtés, est d'un jaune d'or brillant sur le dos; dans son milieu sont deux taches triangulaires claires, et à sa partie postérieure sont deux séries parallèles formées chacune de trois points blancs placés sur deux petites lignes brunes, qui convergent en arrière.

Les pattes sont rougeâtres, avec les cuisses plus foncées, et les autres articles rembrunis au sommet.

Cet *Attus* ressemble à un *medius* ♀ ayant gardé les formes et caractères du ♂.

POLOGNE.

C'est encore à M. Taczanowski que je dois cette espèce.

(1) M. L. Koch m'a envoyé un exemplaire venant de Syra, qui diffère un peu par sa petite taille et son corselet plus étroit.

76. ATTUS NIGRITARSIS. Sp. nov.

Long. ♂ ♀ 6 mill.

Corselet et abdomen jaunes. Pattes rouges, les antérieures à tarses noirs.

♂. Le corselet est étroit et assez bas, ses côtés sont parallèles; il est en dessus dépourvu de sillon ; il se distingue de celui du *medius* par la grosseur de ses yeux dorsaux.

Il est couvert de poils jaunes qui ne forment aucun dessin.

La face, garnie de cils jaunes, est fortement inclinée (elle est verticale chez les autres espèces du même groupe); ses yeux sont noirs et peu inégaux ; l'espace qui sépare les médians des chélycères est égal à leur diamètre.

L'abdomen est, comme le corselet, uniformément revêtu de courts poils jaunes, en dessus et en dessous.

La patte-mâchoire, courte et grêle, est d'un jaune assez vif; les derniers articles sont revêtus en dessus de poils d'un beau rouge orangé ; le digital est peu volumineux, c'est un petit cône simple, presque droit, dont la pointe inférieure est cependant un peu inclinée en dehors, son sommet est recouvert d'un stylet filiforme.

Les pattes sont toutes d'un jaune rouge clair sans anneaux; elles sont garnies de poils noirs très-espacés; les antérieures sont plus épaisses et plus longues que les autres, elles ont seules les deux articles du tarse noirs.

♀. Le corselet est plus allongé et plus bas; la tête, coupée plus carrément en avant, laisse voir en dessus la convexité des yeux ; le corps est entièrement couvert de poils fauves plus ternes que chez le mâle.

Les pattes-mâchoires et les pattes sont d'un fauve olivâtre; les antérieures sont les plus courtes, mais aussi les plus épaisses.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

77. ATTUS XANTHOMELAS Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 85, fig. 1148 (1846).

Long. ♀ 8 1/2 mill.

Corselet noir, avec une fine couronne fauve. Abdomen orangé, avec une tache longitudinale noire. Pattes rougeâtres et annelées.

♀. Le corselet est assez allongé; la tête est cependant peu longue, la dépression médiane est à peine visible.

Les côtés de ce corselet sont garnis de légères villosités blanchâtres et la face de longs cils blancs; mais le dos est d'un noir glabre, ou du moins ne porte que des crins raides couchés en avant.

On remarque cependant, sur le sommet du thorax, une mince ligne courbe fauve qui se réunit sur les côtés avec les yeux de la face.

Ces derniers, très-inégaux, sont verts.

L'abdomen est d'un rouge orangé vif; vue de près, cette couleur est produite par de petites zones inclinées et ondulées de poils alternativement jaunes et rouges.

Selon Ch. Koch, une figure allongée et noire occupe le milieu de cet abdomen (1).

Les filières sont noires et le ventre est gris.

Les pattes et les pattes-mâchoires sont d'un fauve rouge assez foncé; chaque article est terminé par un anneau noir.

De longs poils noirs protégent ces membres.

Les pattes antérieures sont plus épaisses mais plus courtes que les postérieures.

ITALIE MÉRIDIONALE. TURQUIE.

L'individu qui a servi de type à cette description a été pris en Turquie par M. Jolski.

(1) Cette portion de l'abdomen a été frottée sur notre unique exemplaire.

78. ATTUS PARCUS. Sp. nov.

Long. ♂ 5 mill., ♀ 6 mill.

Corselet déprimé, noir. Abdomen avec trois bandes fauves, les latérales ponctuées de blanc.

♂. Pattes noires.

♀. Pattes jaunes et annelées.

♂. Se distingue de la ♀ par sa taille inférieure et la forme de son corselet, plus court et large, surtout en arrière où il est arrondi.

Ce corselet, noir, est garni de poils fauves, plus serrés sur les côtés ; le thorax a une très-fine bordure blanche et une ligne médiane fauve peu distincte.

Les yeux antérieurs sont noirs et les côtés de la face sont garnis de duvet blanc.

L'abdomen est noir, il porte trois larges bandes fauves et parallèles, entre lesquelles le tégument paraît glabre.

Sur chacune des bandes latérales se remarquent, en arrière, deux infimes points blancs.

Le ventre est fauve, il présente un petit point blanc transverse au-dessus des filières.

Les pattes-mâchoires sont noires : les deux articles de la jambe sont longs, inermes et égaux ; le digital est un petit ovale lisse et parfaitement régulier.

Les pattes sont noires et hérissées de poils noirs ; les antérieures sont beaucoup plus longues et plus fortes que les autres.

♀. Diffère beaucoup du ♂ : son corselet, plus étroit et plus long, a une tête plus courte ; il est noir en avant, et d'un brun foncé en arrière, mais entièrement couvert de poils fauves.

L'abdomen, plus volumineux, présente deux séries parallèles de petites tachettes de même couleur ; les côtés portent des poils clairs, espacés, qui lui donnent un aspect chiné.

Les pattes antérieures sont plus épaisses, mais plus courtes que les

autres, elles sont d'un fauve obscur ; les postérieures, d'un jaune clair, portent un mince anneau noir au sommet de chaque article.

ANDALOUSIE (Sierra-Nevada). SICILE (Etna).

Se trouve sous les pierres dans les endroits montagneux.

79. ATTUS ENCARPATUS Walck., Apt., t. I, p. 471 (1836) (1).

Long. 5 mill.

Tête grise. Thorax noir, bordé de blanc et orné d'une bande médiane blanche. Abdomen noir, avec deux larges bandes latérales blanchâtres. Pattes courtes et fauves, les antérieures épaisses et brunes.

♂. Le corselet est plat, étroit et long, il est noir ; la tête est couverte d'une couche épaisse de poils noirs, roux et blancs mêlés.

Le thorax porte une large bande médiane de poils blancs, un peu renflée dans le milieu et rétrécie en arrière. Au-dessous de chacun des yeux postérieurs est une petite touffe grise.

Ce corselet est, de plus, bordé d'une ligne mince d'un blanc vif.

Les yeux sont noirs, sauf les antérieurs, qui sont verts et entourés chacun d'un petit cercle de cils roux.

L'abdomen est d'un noir de velours très-profond ; il porte deux larges bandes longitudinales et parallèles d'un gris blanc assez pur.

Le plastron est noir.

Le ventre, brun dans le milieu, est gris sur les côtés.

Les pattes-mâchoires, d'un brun rouge foncé, sont garnies de poils fauves ; elles diffèrent de celles des autres espèces du groupe en ce que le second article de la jambe est armé extérieurement d'une robuste apophyse ; le digital est un ovale allongé, rétréci aux deux bouts, vers son sommet il présente un pli transversal profond, la masse inférieure, un peu renflée en avant, est tout à fait cordiforme.

Les pattes antérieures, beaucoup plus longues que les autres, sont entièrement d'un brun foncé ; elles ont la jambe et la cuisse renflées.

Les autres pattes sont plus grêles et d'un brun rougeâtre.

FRANCE. POLOGNE. AUTRICHE (Vienne).

(1) La description de Walckenaer est très-défectueuse.

80. ATTUS SEMI-ATER. Sp. nov. (1)

Long. ♂ 5 3/4 mil.

Corselet noir, avec deux tachettes blanches. Abdomen noir, avec une bordure et une bande médiane blanches. Pattes courtes, foncées.

♀. Le corselet, étroit et long comme celui de l'*encarpatus*, est un peu élevé et élargi dans le milieu, de sorte que les yeux postérieurs sont un peu plus divergents.

Il est d'un noir brillant, avec la tête garnie de duvet fauve peu serré: il présente une tachette blanche et triangulaire au-dessous de chacun des yeux de la quatrième paire.

Les yeux antérieurs, d'un vert foncé, forment une ligne plus arquée.

L'abdomen, d'un noir mat et profond, est entièrement bordé d'une bande assez large d'un blanc pur, qui présente, aux deux tiers de sa longueur, une petite dent rentrante.

Le milieu du dos est orné d'une bande également blanche, un peu rétrécie en arrière, où elle se prolonge jusqu'aux filières, et tronquée en avant, où elle n'atteint pas la bordure antérieure.

Le ventre est gris clair.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune diaphane.

Les pattes antérieures sont peu longues, très-renflées et noires; les autres sont fines; elles ont les cuisses noires, les jambes d'un brun rouge foncé et les tarses fauves; celles de la seconde paire sont très-courtes, tandis que celles de la troisième sont fort longues.

ANDALOUSIE.

J'ai pris cette espèce à Malaga et dans la Sierra-Morena, où elle est surtout commune.

(1) C'est peut-être au groupe *floricola* qu'il faut reporter cette espèce ???

81. ATTUS BIMACULATUS Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 91, fig. 1153, ♀.

Long. ♂ 4 mill., ♀ 5 1/2 mill.

Corselet noir, tête et milieu du thorax blanchâtres. Abdomen gris blanc. Pattes antérieures fortes et noires; pattes postérieures fines, brunes et annelées.

♂. Sans être aussi large que chez l'*A. medius*, le corselet est moins étroit que chez l'*A. encarpatus*; il n'est pas rétréci en avant et paraît un peu plus élevé.

Ce corselet est noir; le carré céphalique et le milieu du thorax sont revêtus d'une couche épaisse de poils blancs, auxquels se mêlent, surtout en avant, d'autres poils fauves et rougeâtres.

La face porte quelques cils blancs; ses yeux sont noirs.

L'abdomen est en entier d'un gris blanc; de loin en loin se montrent des touffes de poils fauves.

La cuisse de la patte-mâchoire est brune à la base et jaune au sommet; les deux articles de la jambe sont jaunes : le second est armé, sur son bord externe, d'un gros poil spiniforme; le tarse est brunâtre et terminé en pointe; le digital a la forme d'un petit cône dont la pointe est tournée en bas et infléchie en dedans, sa partie supérieure est surmontée de deux petits tubercules supplémentaires; ce membre est entièrement couvert de duvet blanchâtre.

Les pattes antérieures sont longues et renflées; la cuisse est noire; la jambe est brun obscur, avec le premier article rougeâtre; le tarse est fauve clair.

Les autres pattes sont de même couleur, seulement plus claire: la cuisse est brune avec deux anneaux jaunes, l'un à la base, l'autre au sommet, la jambe et le tarse sont rougeâtres avec l'extrémité de chaque article un peu rembrunie; la troisième et la quatrième paires sont égales et plus longues que la seconde.

♀. Le thorax, plus court et plus carré, est entièrement revêtu de poils blancs et roux irrégulièrement mêlés; sur la tête se dressent aussi des crins noirs fort longs: au niveau des yeux postérieurs il présente une très-

large bande transverse dénudée et noire, coupée en deux parties égales par un petit trait vertical et blanc.

L'abdomen est de même teinte que le corselet; cependant les poils fauves semblent former de petites lignes ondulées et transverses.

Chez quelques individus seulement on peut voir une ligne médiane fine et noire qui envoie de chaque côté des ramifications régulières.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair.

Les pattes sont toutes assez courtes; elles sont fauves et légèrement annelées de brun.

♂. *Var.* Le fond de la couleur de l'abdomen est blanchâtre; les poils, jaunes, forment de minces petites lignes horizontales; de chaque côté sont deux gros cercles bruns bordés de jaune; les deux premiers dans le milieu, les deux autres près des filières.

ITALIE. FRANCE, Midi (Vaucluse).

Cet *Attus* habite les collines arides; il se promène et chasse pendant les heures chaudes du jour.

82. ATTUS CANESCENS Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 80, fig. 1144.

Long. 8 mill.

Tête large et inclinée. Corselet et abdomen couverts de duvet jaunâtre. Pattes rougeâtres et annelées, mais revêtues de poils blancs; les antérieures non renflées. Digital à stylet.

♂. Cette espèce s'éloigne de ses congénères sous bien des rapports; la tête est courte et plus large que chez l'*A. hastatus*; elle est aussi plus élevée en arrière et s'abaisse sensiblement en avant.

Le thorax est long et fortement rétréci à la partie postérieure.

La face est plus large, mais les yeux sont dans les mêmes proportions et occupent la même place; les latéraux sont seulement un peu plus séparés des médians.

Cette face est hérissée de cils blancs.

Le corselet est recouvert d'une épaisse couche de duvet blanchâtre ou jaunâtre clair.

L'abdomen est de même teinte, peut-être un peu plus gris.

Les pattes-mâchoires sont rougeâtres; le tarse est étroit, allongé et recourbé, il est réniforme; le digital a une forme très-particulière : il est presque circulaire et séparé en deux par un profond sillon longitudinal, son sommet paraît même bilobé; de sa base externe part un fort stylet, qui, d'abord infléchi en dedans, se relève ensuite pour enrouler le tarse; le second article de la jambe est deux fois plus court que le premier, et également inerme.

Les pattes sont toutes d'égale épaisseur; les quatrièmes, puis les premières, dépassent un peu les autres en longueur; toutes sont d'un fauve rouge, avec le sommet de la cuisse rembruni, deux anneaux noirs sur la jambe et quelques mouchetures noires sur les autres articles; ces membres sont tellement couverts de longs poils blancs que leur coloration n'est pas visible : ils sont en outre armés de crins noirs.

Grèce (Nauplie).

Cette description est faite avec le type même de Ch. Koch; malheureusement cet unique individu est en très-mauvais état.

13e Groupe (**FRONTALIS**).

La tête est carrée, c'est-à-dire ni rétrécie ni inclinée; elle est relativement courte.

Les yeux de la face forment une ligne droite, car leurs sommets sont de niveau; les médians ne sont qu'un tiers plus gros que les latéraux.

Le plus souvent la face est basse, et l'espace qui sépare les yeux des chélycères est très-étroit (il y a des exceptions).

Ce qui caractérise surtout ce groupe, c'est la grosseur des yeux; quand on considère le corselet en dessus, les antérieurs forment une forte saillie; ceux de la quatrième paire sont aussi gros et quelquefois plus gros que les latéraux.

Le digital est volumineux (1); il y a une portion de forme variable enchâssée dans l'article et une autre qui fait saillie à la base, toujours du côté externe (2).

La cuisse est courte et peu épaisse.

La jambe, presque aussi longue et quelquefois plus, est formée de deux

(1) Il est important de noter que le digital n'atteint ce développement que chez les individus tout à fait adultes et peut-être seulement à l'époque de l'amour.

(2) Dans tous les autres *Attus* cette pointe est infléchie du côté interne.

articles égaux, grêles et inermes (*satageus* excepté) ; l'article du tarse est oviforme et légèrement bombé.

Chez la femelle les pattes sont presque égales en épaisseur et en longueur, tandis que, chez le mâle, les antérieures dépassent les autres sous tous les rapports.

83. ATTUS ERRATICUS Walck., Apt., t. I, p. 409 (1).

Attus callidus Walck., Apt., t. I, p. 417 (??)
Euophrys tigrina Koch, Arach., t. XIV, p. 6. fig. 1275. 77.
Attus tigrinus Westring, A. S., p. 580.
Euophrys tigrina Ohlert, A. P., p. 162.
Attus distinctus Blakwall, Trans. of Lin. Soc., t. XVIII, p. 606.

Long. ♂ 3 1/2 mill., ♀ 5 mill.

Corselet gris. Abdomen gris, avec un accent fauve et une bande médiane, portant une série de petits accents bruns. Pattes du mâle brunes. Pattes de la femelle fauves et annelées.

♂. La tête est large, carrée, un peu déprimée dans le milieu, mais dépourvue de sillon ; le thorax est long et étroit, en arrière il est très-faiblement tronqué ; la tête et le milieu du thorax sont couverts d'un épais duvet fauve, un peu doré ; les côtés de ce dernier sont noirs et presque glabres.

Tous les yeux sont noirs ; ceux de la face sont peu inégaux, ils sont entourés de courts cils rouges.

L'abdomen est revêtu de duvet roux et blanc, ce qui lui donne un aspect chiné ; à la partie antérieure on distingue de petites lignes transverses, ondulées, noirâtres ; à la partie postérieure, des poils plus foncés forment une large bande transverse ; au-dessus des filières, on remarque encore une touffe de poils blancs.

La patte-mâchoire, remarquablement courte, est jaune avec le dernier

(1) Ne pas confondre avec l'*Attus erraticus* de M. Lucas, qui est notre *Attus Lucasii*.

article un peu rembruni; extérieurement le sommet de la jambe est armé d'une épine longue, grêle et presque verticale; le digital est d'un grand volume, son sommet, très-large, est fortement échancré et renferme un fin stylet contourné.

Les pattes sont toutes longues; les antérieures dépassent cependant les autres; elles sont fauves avec le sommet de la cuisse noir, il y a deux anneaux noirs sur le second article de la jambe et deux sur le premier du tarse.

♂. *Var.* Le duvet du thorax est très-obscur et remplacé par trois touffes de poils blancs : l'une sur le thorax, les autres au-dessous de chacun des yeux de la quatrième paire.

♂. *Var.* L'abdomen est fauve avec un point blanc en arrière et une ligne transverse blanche en avant. (*Lithuanie.*)

♀. Les poils de la tête sont d'un jaune doré; en arrière ils deviennent blancs; le thorax a quelquefois une fine bordure blanche.

L'abdomen est couvert de poils fauves, disposés en zones transverses, qui laissent entre elles des espaces plus noirs, c'est-à-dire moins velus, qui forment des bandes obliques; au milieu du dos est un grand accent transverse plus blanc, au-dessous duquel s'étend une large bande longitudinale jaunâtre, cette bande est ornée d'une suite de petits accents ou triangles plus noirs; souvent toutes ces figures sont couvertes de poils gris; d'autres fois la bande, très-obscure à sa partie postérieure, n'est visible que jusqu'au premier accent.

Le ventre et le plastron sont d'un gris soyeux.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune clair.

Les cuisses des pattes sont rougeâtres à la base, noires au sommet et se terminent par un petit anneau fauve; le premier article de la jambe est fauve avec un mince anneau noir dans le milieu; le second est noir et fauve à la pointe; le tarse, jaune pâle, a deux cercles noirs.

Très-jeune (1er âge).

Le corselet est d'un blanc teinté de gris.

La tête est bordée en avant et sur les côtés d'une large bande noire, qui s'élargit et rentre un peu en arrière, c'est-à-dire autour des yeux postérieurs.

L'abdomen est d'un jaune pâle et diaphane; sa portion antérieure porte deux bandes parallèles grises, ondulées et deux fois rétrécies, plus larges et tronquées à leurs extrémités; au-dessous est un espace clair qui pré-

sente trois points gris, équidistants; au-dessus des filières sont encore deux petites lignes grises horizontales.

Les pattes sont blanches et transparentes.

Jeune (2e âge).

Le corselet est en entier d'un gris plombé obscur; la tête est noire; l'abdomen est fauve : sa portion antérieure est marquée de deux bandes grises longitudinales et sa portion postérieure est coupée de petites lignes grises horizontales.

Les articulations des pattes commencent à s'accentuer.

FRANCE. RUSSIE. ALLEMAGNE. ANGLETERRE.

A Paris cet *Attus* se promène souvent sur les murs extérieurs des maisons; en Auvergne il est très-commun sous les pierres.

84. ATTUS DIFFICILIS. Sp. nov.

Long. ♂ ♀ 4 mill.

Corselet noir. Abdomen noir, avec une bande fauve, deux fois élargie et ornée en arrière de petits accents noirs.

♂. Pattes fortes à cuisses fauves et à jambes brunes.

♀. Pattes fines, jaunes et annelées.

♂. Le corselet est un peu élevé, il est large et carré en avant; la tête est noire et le thorax d'un brun très-foncé; tous deux sont presque glabres et ne présentent que quelques poils blancs espacés; la face est large et hérissée de poils jaunes; ses yeux sont noirs et ils forment une ligne droite et serrée; chacun d'eux est entouré d'un petit cercle de cils roux : ils sont plus inégaux que chez le précédent.

Les yeux postérieurs sont aussi très-gros.

L'abdomen, noir et couvert de poils fauves peu épais, porte, dans toute sa longueur, une bande médiane dénudée et blanchâtre; cette bande, large en avant, est rétrécie dans le milieu et élargie de nouveau en arrière, où elle affecte la forme d'un triangle, en avant elle renferme

deux petits traits bruns, longitudinaux et parallèles, en arrière, elle est ornée de quatre petits accents noirs transverses.

Le ventre est jaunâtre.

Les pattes-mâchoires sont entièrement d'un jaune clair ; l'article génital est petit et pointu ; la portion supéro-interne du digital est séparée par un sillon, sa masse inférieure est renflée dans le milieu et atténuée aux deux bouts.

Les pattes ont la cuisse jaune avec un anneau noir au sommet ; la jambe et le tarse sont d'un brun foncé, sauf le dernier article, qui est jaune. La paire antérieure, beaucoup plus longue et plus épaisse que les autres, est en outre armée de poils raides et noirs.

♀. Ressemble à s'y tromper à l'*Attus erraticus;* le corselet, plus étroit que chez le mâle, est couvert de duvet fauve et marqué d'une ligne médiane formée de poils blancs.

La première dilatation de la bande abdominale se prolonge sur les parties latérales et forme ainsi une bande transverse, perpendiculaire à l'autre.

Toutes les pattes sont fines, jaunes et fortement annelées.

Corse. Sicile. Naples. Grèce.

Cette espèce ne vit pas à terre comme ses congénères, mais habite le tronc des arbres et les plantes basses, où elle chasse à découvert.

85. Attus finitimus, Sp. nov.

Long. 3 mill.

Corselet noir, garni de poils jaunes. Abdomen noir, avec une bande médiane claire, renfermant cinq accents bruns. Pattes jaunes, avec les jambes antérieures noires.

♂. Le corselet et les yeux sont excessivement voisins de ceux du précédent. la tête est seulement un peu moins large ; la plaque céphalique est d'un noir brillant ; le thorax est brun rouge et couvert de poils jaunes couchés en avant.

Comme chez *difficilis* la face est basse et garnie de poils jaunes, ses yeux sont noirs et entourés de cils roux.

L'abdomen est noir et garni de poils blancs assez espacés ; il porte dans

le milieu une large bande longitudinale fauve et dénudée, qui n'atteint pas en avant le bord antérieur; les contours de cette bande sont un peu ondulés et son milieu est orné de cinq petits accents bruns superposés: les premiers sont presque triangulaires, les derniers sont au contraire minces et horizontaux.

Le dessous du corps est tout gris.

Les pattes-mâchoires sont entièrement jaune-clair; le digital est un petit cône simple, dont le sommet est surmonté d'un stylet enroulé et dont la base rétrécie est infléchie en dedans; le second article de la jambe est armé du côté externe d'un gros poil spiniforme.

Les pattes sont épaisses, surtout les antérieures, qui dépassent aussi les autres en longueur; les premières ont la cuisse jaune et les autres articles noirs, sauf la base de la jambe et l'extrémité du tarse qui sont jaunes; les pattes postérieures sont toutes jaunes, celles de la seconde paire ont seules la jambe un peu rembrunie.

D'autres fois les pattes sont ornées d'anneaux olivâtres.

♀. Le corselet, semblable à celui du mâle, paraît seulement un peu plus large en avant.

L'abdomen est d'un gris foncé; il a une bande médiane testacée, rétrecie en arrière et portant elle-même une ligne longitudinale plus foncée (notre unique exemplaire est endommagé).

Les pattes sont plus courtes, surtout les antérieures; le sommet de leur cuisse est un peu rembruni; les postérieures sont plus sensiblement annelées.

ALPES. ITALIE (*Nord*).

J'ai capturé plusieurs individus à Vaucluse; M. L. Koch m'a aussi envoyé deux exemplaires; l'un pris par lui en Tyrol, l'autre venant de Modène.

86. ATTUS FUGATUS. Sp. nov.

Long. 7 mill.

Corselet noir avec trois points blancs sur le front. Abdomen gris. Pattes fauves à jambes annelées.

♀. La tête est plate et parfaitement carrée, elle est d'un noir glabre et luisant; l'angle frontal porte néanmoins trois touffes de poils blancs, dont la médiane est la plus grande.

Le thorax est de niveau avec la tête et présente au-dessous des yeux postérieurs une faible dépression médiane; il est d'un noir un peu plus rougeâtre, et porte en arrière une ligne circulaire fauve peu marquée.

La face est large et basse, les yeux médians en occupent presque toute la hauteur, ils sont bronzés et entourés de cils blancs.

L'abdomen est couvert de duvet gris-rougeâtre, moins serré sur le milieu du dos, qui paraît alors plus foncé.

Le ventre est gris.

Les pattes-mâchoires, d'un jaune pâle, sont hérissées de poils blancs.

Les pattes sont épaisses et longues, les postérieures dépassent de beaucoup les autres : les cuisses sont d'un fauve brun, les jambes présentent en dessus trois tachettes noires, les tarses sont jaunâtres; ces membres sont revêtus de duvet fauve.

Variété ♀. L'abdomen, gris comme chez le précédent, présente des figures plus foncées assez vagues : sa portion antérieure est coupée par deux lignes transverses, fortement arquées ; en arrière sa ligne médiane porte une série de quatre petits accents superposés.

TURQUIE.

M. Taczanowski m'a communiqué deux individus femelles de cette grande espèce.

87. ATTUS GAMBOSUS. Sp. nov.

(Pl. II, fig. 7.)

Long. ♂ 5 mill., ♀ 5 1/2 mill.

♂. Corselet noir-glabre. Abdomen gris. Pattes antérieures très-longues à cuisses et jambes comprimées et noires.

♀. Pattes égales. Abdomen noir avec des accents fauves.

♂. Le corselet, voisin de celui du *difficilis*, présente de plus une petite dépression au-dessous des yeux postérieurs, qui sont noirs et très gros; il est presque glabre.

La tête est noire et le thorax d'un brun foncé.

La face est hérissée de cils blancs et les côtes sont garnis de poils jaunes espacés.

Les yeux antérieurs, peu inégaux et équidistants, sont d'un brun verdâtre assez clair ; leur saillie est moins forte que chez les espèces précédentes.

L'abdomen et le ventre sont d'un gris fauve.

La patte-mâchoire est jaune clair ; le tarse est petit ; le digital, qui est jaune orange, n'est pas très-gros (1), il est pyriforme, sa portion rétrécie est inférieure et un peu inclinée en dehors, son sommet est surmonté d'un très-petit stylet.

Les pattes antérieures dépassent beaucoup les autres ; la cuisse renflée est jaune à la base et noire au sommet ; la jambe, dilatée et comprimée surtout à l'extrémité, est entièrement noire et armée en dessous de poils raides ; le tarse est d'un jaune pâle.

Les pattes de la seconde paire, plus courtes et un peu moins robustes, présentent la même coloration : seulement la partie jaune de la cuisse est plus étendue.

Les pattes postérieures, nullement renflées, sont d'un jaune clair à la base et d'un jaune-rougeâtre à l'extrémité.

♀. L'abdomen est noir, son bord antérieur est entouré d'un demi-cercle fauve ; il est orné dans toute sa longueur d'accents transverses également fauves ; ces accents, d'abord aigus, sont horizontaux dans le milieu, on en compte six bien distincts.

Les pattes courtes, assez robustes et presque égales, sont fauves, avec l'extrémité des articles noirâtre.

ESPAGNE. SICILE. GRÈCE. CORSE.

Se trouve sous les pierres.

88. ATTUS CALVUS. Sp. nov.

Long. 4 mill.

Thorax glabre et bronzé, avec un point blanc au-dessous des yeux.

(1) Sous ce rapport, cette espèce et les deux suivantes font presque exception à ce que j'ai dit de la grosseur du digital dans la diagnose du groupe.

Abdomen noir mat avec une bordure blanche en avant. Pattes noires, les antérieures épaisses et rougeâtres.

♂. Le thorax est très court relativement à la tête; les yeux médians de la face touchent presque le sommet du front et la base des chélycères.

Le corselet, d'un noir bronzé et glabre, porte quelques crins sur la face et une très-petite touffe blanche au-dessous de chacun des yeux postérieurs.

Le bandeau est blanc.

Tous les yeux sont noirs, sauf les médians antérieurs, qui sont d'un vert glauque.

L'abdomen est d'un noir mat, avec son bord antérieur entouré d'une mince courbe blanche.

Le ventre est gris.

Les pattes-mâchoires sont noires, peu épaisses et garnies de duvet blanc *(jeune)*.

Les pattes sont assez fines, elles sont noires avec les tarses fauves; les antérieures, un peu plus épaisses et plus longues que les autres, ont la cuisse et la base de la jambe d'un brun rougeâtre.

CORFOU.

Cet *Attus* m'a été communiqué par M. O.-P. Cambridge.

89. ATTUS OBSOLETUS. Sp. nov.

Long. 4 mill.

Corselet noir et glabre. Abdomen noir avec deux taches claires rapprochées en avant.

♂. *Pattes noires, les antérieures très-longues.*

♀. *Pattes jaunes et annelées, les antérieures courtes.*

♂. Le corselet se distingue de celui des précédents en ce qu'il est plus étroit et plus long; il est entièrement glabre et du noir le plus brillant.

Les yeux sont énormes et les antérieurs surtout sont très-convexes.

Les médians sont d'un vert foncé et les autres sont noirs.

L'abdomen, d'un noir mat, présente en avant deux taches linéaires; mais à peine visibles.

Le ventre est tout noir.

Les pattes-mâchoires sont courtes et noires avec l'extrémité de la cuisse et le premier article de la jambe d'un jaune clair, diaphane.

Les pattes antérieures sont beaucoup plus longues et plus fortes que les autres, qui sont toutes égales.

Ces pattes sont noires et glabres, avec le dernier article du tarse jaune, sauf les antérieures, qui sont noires jusqu'au bout.

♀. Le corselet porte en avant quelques poils jaunes qui entourent les yeux.

Les deux taches antérieures de l'abdomen sont mieux marquées et le milieu du dos présente de vagues marbrures de même couleur.

Les pattes et les pattes-mâchoires sont d'un jaune vif, avec deux anneaux noirs sur chaque article ; les antérieures sont plus courtes que les autres.

CORFOU.

Comme la précédente, cette espèce m'a été communiquée par M. O.-P. Cambridge.

90. ATTUS SULPHUREUS Lud. Koch, Verhand. Zool. Bot. Wien., p. 873 (1867).

Long. 5 mill.

Thorax noir glabre à face jaune. Abdomen noir avec une bordure diffuse. Pattes antérieures épaisses et noires; pattes postérieures fines et brunes.

♂. Cette espèce se rattache au groupe actuel par la grosseur des yeux postérieurs et la brièveté de la tête, mais s'en éloigne sous bien des rapports : la face est arrondie, les yeux en sont très-peu inégaux et forment une ligne légèrement courbe; les médians sont séparés du rebord des chélycères par une hauteur égale à la moitié de leur diamètre. La tête est un peu inclinée, elle est noire; le thorax étroit et long est d'un brun-rouge foncé, tous deux sont entièrement glabres et brillants; le rebord frontal et la face sont hérissés de cils jaunâtres, qui au-dessous des yeux deviennent d'un jaune vif.

Tous les yeux sont noirs.

L'abdomen est d'un noir mat et glabre, son bord antérieur présente quelques poils blancs espacés, qui forment un commencement de bordure.

Le ventre est unicolore.

Les pattes-mâchoires sont jaunes et couvertes de poils de même couleur; les deux articles de la jambe sont grands, larges, mais étranglés à la base; le tarse est petit et pointu à l'extrémité; le digital, aussi large que long, est arrondi en haut et tronqué en bas, son angle inférieur externe est très-developpé, de son centre s'élève un petit stylet.

Les pattes antérieures sont excessivement renflées et comprimées, elles sont noires et armées de nombreux crins noirs, le dernier article est seul d'un jaune pâle; les pattes de la seconde paire sont plus courtes, mais semblables, sauf la cuisse, dont la base est un peu rougeâtre; les autres pattes sont fines, elles sont brun fauve, avec le sommet de la cuisse et la jambe sensiblement rembrunis; celles de la quatrième paire sont les plus longues.

Ile de Tinos (Cyclades).

Le type de la description originale de M. Koch a servi de modèle à celle-ci.

91. Attus frontalis Walck., Apt. t. I, p. 415.

Salticus maculatus Wider, Mus. Senck. I, p. 278.

Attus frontalis Westring, A. S., p. 588. — Koch, Arach. t. XIV, p. 44, fig. 1304-1305.

Salticus frontalis Blackwall, Hist. Spid., t. I, p. 52, pl. 3, fig. 27.

Salticus prumptus Blackwall, Hist. Spid., t. I, p. 59, pl. 3, fig. 32.

Long. ♂ 4 mill., ♀ 5 mill.

Tête brune. Thorax jaune. Abdomen blanchâtre avec des séries de tachettes noires. Pattes jaunes, les antérieures brunes chez le ♂.

♂. Le corselet, d'un jaune rougeâtre, a la partie céphalique ou interoculaire d'un gris plus foncé, souvent presque noir; il est de plus couvert de petits poils blancs très-espacés.

Les yeux sont noirs.

L'abdomen, d'un jaune pâle et presque glabre, est orné de trois séries longitudinales d'infimes tachettes noires; la forme de ces tachettes est variable et irrégulière, le plus souvent celles de la ligne médiane sont de petits triangles et celles des autres séries affectent la forme des lettres G et O et même celle du chiffre 1.

Les parties latérales sont mouchetées de points bruns.

Le ventre est tout jaune.

Les pattes-mâchoires sont fauves; elles ont les cuisses brunes (1).

Les pattes antérieures, longues et fortes, sont brunâtres, avec les hanches et les tarses jaunes. Les autres sont entièrement fauves.

♀. Les pattes-mâchoires ainsi que les pattes antérieures sont fauves comme les autres membres.

Jeune (1er âge).

Le corps est entièrement blanc et transparent.

Les yeux, qui sont relativement énormes, sont verdâtres et enveloppés d'une large bande noire qui entoure le front.

Jeune (2e âge).

Syn. *Attus prumptus* Blackwall, loc. cit.

Le corps est d'un jaunâtre clair encore presque diaphane ; le front est cependant très-foncé et la partie thoracique du corselet est en outre marquée de lignes grises rayonnantes.

L'abdomen est orné de points noirs, mais ils ne sont pas disposés comme ceux de l'adulte : à la partie antérieure il y en a trois, allongés et parallèles, à la partie postérieure ils semblent constituer des zones transverses.

Jeune (3e âge).

Les yeux sont encore relativement beaucoup plus gros que chez l'adulte, et le corselet, vu en dessus, paraît d'une forme différente à cause de la

(1) Malgré la vulgarité de cette espèce je n'ai pas de mâles très-adultes.

saillie des antérieurs et de ceux de la quatrième paire. Ce corselet est d'un jaune clair; la tête est également jaune et les yeux sont seuls entourés de noir ou du moins enclavés dans une ligne noire qui, suivant le bord de la tête, a la forme d'un carré ouvert par la base. Chez le mâle les pattes antérieures sont d'un noir plus vif que chez l'adulte.

Les pattes-mâchoires, dépourvues de poils, sont également noires.

L'abdomen a sa coloration normale.

FRANCE. SUÈDE (West.). ALLEMAGNE. ANGLETERRE. POLOGNE (Tackz.).

92. ATTUS SCRIPTUS. Sp. nov.

(Pl. II, fig. 5.)

Long. 5 3/4 mill.

Tête noire. Thorax fauve avec deux lignes grises. Abdomen blanc, moucheté de noir, avec une ligne médiane brune suivie de trois accents. Pattes fauves et annelées.

♀. Le corselet ressemble à celui du précédent; la tête est néanmoins plus large; elle porte une tache d'un noir profond et luisant qui forme une ligne droite entre les yeux postérieurs et non une courbe rentrante comme chez *frontalis*.

Le thorax est d'un jaune rougeâtre et présente deux lignes parallèles grises qui se rapprochent en arrière.

Les yeux médians antérieurs sont plus convexes.

L'abdomen est glabre et blanchâtre; sa portion antérieure est couverte de petits points noirs peu serrés, égaux et équidistants; dans le milieu elle présente une tachette noire longitudinale; sa portion postérieure, dépourvue de mouchetures dans le milieu, est ornée de trois petits accents noirs superposés.

Le ventre et le plastron sont jaunâtres.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune pâle.

Les pattes, également jaunes, portent de loin en loin des anneaux gris peu marqués.

D'autres fois l'abdomen est blanchâtre et simplement orné de deux lignes

parallèles formées de points noirs ; les parties latérales sont irrégulièrement mouchetées; mais le milieu ne présente qu'en arrière quelques petits triangles noirs.

ALPES (Suisse, Vaucluse). ITALIE (Modène). ESPAGNE (Escorial).

Le mâle paraît très-rare ; la femelle est au contraire fort commune.

Les deux individus que j'ai pris à l'Escorial ont le thorax un peu plus étroit.

93. ATTUS LURIDATUS. Sp. nov.

Long. ♂ 4 mill.. ♀ 6 mill.

Corselet fauve. Côtés de la tête noire. Abdomen blanchâtre. Pattes fauves, les antérieures plus épaisses.

♂ *jeune.* Le corselet ressemble excessivement à celui du *frontalis*; les yeux postérieurs sont seulement un peu moins gros, et les angles du front un peu plus arrondis.

Ce corselet est fauve et couvert de poils blanchâtres peu serrés ; en avant, au-dessus des yeux médians, des poils plus blancs forment un commencement de ligne médiane ; sous ces poils, le tégument de la tête est marqué de chaque côté d'une bande noire longitudinale, amincie dans le milieu et élargie en arrière pour entourer les yeux postérieurs; le centre de la plaque céphalique est de plus orné d'une tachette obscure dont le sommet paraît bilobé.

Les parties latérales de la tête sont hérissées de longs crins noirs recourbés en avant.

La face est très-blanche et ses yeux sont noirs.

L'abdomen est testacé et couvert, en dessus comme en dessous, de duvet blanchâtre.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune diaphane.

Toutes les pattes sont fauves; elles sont garnies de duvet blanc et armées de crins noirs très-espacés ; les antérieures sont plus longues et plus épaisses que les autres.

♀. Le thorax est relativement plus long : l'abdomen est blanchâtre et

orné en arrière, au-dessus des filières, de deux petits traits blancs obliques; les pattes, surtout les antérieures, sont plus courtes.

Italie (Nord).

M. L. Koch m'a communiqué deux individus, l'un pris à Modène et l'autre à Venise.

94. Attus Paykullii Savigny, Égypte, t. XXII, p. 409, pl. 7, fig. 22.

Walck., Apt., t. I, p. 426. — Lucas, Exp. Alg., p. 153.

Long. ♂ 8 mill., ♀ 11 mill.

Tête noire. Thorax orné de trois bandes fauves. Abdomen brun avec une bande médiane rameuse. Pattes antérieures plus épaisses et brunes, pattes postérieures fauves et annelées.

♂. La tête a le tiers de la longueur du corselet; elle est carrée et un peu voûtée; tous ses yeux sont gros, saillants et visibles en dessus; au-dessus des postérieurs le tégument est faiblement soulevé; le thorax est allongé, nullement dilaté et arrondi en arrière.

Le carré céphalique est d'un noir profond et luisant, son côté postérieur est un peu rentrant.

Le thorax, d'un brun plus rouge, a une bande médiane fauve rétrécie en arrière et aussi deux bandes marginales de même couleur, qui se prolongent en avant sur les côtés de la tête.

La face est basse et large; ses yeux, qui sont très-inégaux, forment une ligne droite, et sont également espacés; les médians sont à peine séparés des chélycères; ils sont d'un vert clair.

L'abdomen est brun avec une bande médiane fauve clair, faisant suite à celle du thorax et n'atteignant pas les filières, dans le milieu cette bande paraît un peu denticulée, en arrière elle est coupée par un petit trait horizontal; au-dessus des filières se remarquent aussi deux points fauves.

Le ventre est blanchâtre et orné de trois lignes noires qui convergent en arrière.

Sur cet abdomen se voit, de loin en loin, une fine pubescence blanche, mais toutes ses figures sont dues à la coloration du derme.

La patte-mâchoire, assez allongée, est d'un beau jaune clair, avec un petit point noir à la base de la cuisse; la jambe est inerme; le tarse est

petit, mais rappelle par sa forme celui des *Marpissus*, c'est-à-dire qu'il est large et très-déprimé en manière de bouclier ; le digital est un petit cône à base ovalaire.

Le plastron et les hanches des pattes sont jaunes.

Les pattes antérieures sont les plus longues et les plus fortes ; elles sont d'un fauve obscur avec la cuisse marquée de deux lignes brunes, et la jambe, ainsi que le premier article du tarse, entièrement brune.

Les pattes de la seconde paire sont plus courtes, mais également colorées.

Les quatre pattes postérieures sont plus fines et d'un jaune plus clair; la cuisse a en dessus deux larges taches brunes ; la jambe est noire en dessus et ornée de deux anneaux en dessus.

♀. Le thorax est semblable ; il y a de plus quelques cils blancs autour des yeux.

L'abdomen est épais et déprimé ; il est testacé, mais couvert de tachettes brunes très-serrées sur le dos, qui paraît brun, et plus espacées sur les côtés, qui semblent chinés ; son bord antérieur porte de longs crins blancs : la ligne médiane est marquée d'une très-large bande jaunâtre, qui présente de chaque côté trois ramifications horizontales.

La patte-mâchoire est rougeâtre et garnie de longs poils : le second article de la jambe est un peu moins long que le premier, le tarse est allongé et pointu.

Les deux paires de pattes antérieures sont courtes et très-renflées : la hanche et la cuisse sont rougeâtres, la jambe est noire, et les tarses sont fauves ; les autres pattes, plus fines et plus longues, sont rougeâtres et portent un anneau brun à l'extrémité de chaque article.

FRANCE. ALPES.

Ce bel *Attus* est le géant du genre en Europe ; j'en ai pris un exemplaire dans les Alpes, et M. L. Koch m'en a donné un autre venant de Paris même ; j'ai vu aussi plusieurs individus capturés en Égypte par M. O.-P. Cambridge.

95. ATTUS RUFIBARBIS. Sp. nov.

(Pl. II, fig. 8.)

Long. ♂ ♀ 4 mill.

Thorax brun à face rouge. Abdomen gris avec trois lignes de petits accents noirs.

♂. *Pattes antérieures à jambes noires.*

♀. *Pattes fauve verdâtre.*

♂. Le thorax est voisin de celui du *frontalis;* la tête paraît encore plus longue et nullement inclinée en avant; les yeux antérieurs occupent la même place; mais l'espace qui les sépare des chélycères est beaucoup plus grand.

La plaque céphalique est noire; le thorax est d'un rouge obscur avec un point noir au-dessus de l'insertion abdominale; mais tous deux sont couverts de poils fauves, un peu dorés et couchés en avant.

La face, les côtés de la tête et les chélycères sont rouge clair et garnis de poils d'un rouge vermillon très-vif.

Tous les yeux sont noirs et les antérieurs sont entourés chacun d'un petit cercle de cils orangés.

L'abdomen est testacé; il présente, comme celui de *frontalis*, de petites tachettes noires; mais elles forment trois lignes plus continues; les tachettes de la ligne médiane sont des triangles réunis par leur sommet, qui est très-allongé, et dont les angles inférieurs sont déliés et un peu relevés en crochets; les tachettes des lignes latérales sont moins régulières et plus espacées. Les côtés de cet abdomen sont en outre marqués d'une infinité de points noirs; souvent toutes ces figures disparaissent sous une couche de poils gris.

Le plastron et les hanches des pattes sont d'un fauve glabre.

Le ventre est gris, velu et orné de trois bandes brunes parallèles.

La cuisse de la patte-mâchoire et le premier article de la jambe sont rouges; le tarse et le second article de la jambe sont brunâtres: le tarse est peu long, peu épais et terminé en pointe; le digital est pyriforme, sa partie rétrécie est inférieure, son sommet est surmonté d'un très-petit stylet enroulé.

Les pattes antérieures ont la cuisse rougeâtre et un peu rembrunie au sommet; la jambe est large, comprimée et noire, elle est hérissée de crins raides; le tarse, également noir, est fauve à l'extrémité.

Les pattes de la seconde paire ont la même coloration, elles sont seulement plus courtes.

Les pattes postérieures sont fauves avec la jambe un peu olivâtre; elles sont fines et très-velues; celles de la quatrième paire égalent en longueur celles de la première.

♀. Comparé à celui de *frontalis* ♀, le corselet a une tête plus étroite et une face plus élevée.

La plaque céphalique et le dessous du thorax sont d'un brun olivâtre, plus clair en arrière.

Les côtés inclinés et le devant de la face sont d'une teinte fauve.

Ce corselet est en entier revêtu d'une couche de poils grisâtres ; la face présente au-dessous des yeux une ligne jaune transverse.

Chez les jeunes individus, le thorax est plus fauve et ressemble à celui de *frontalis*.

L'abdomen est comme chez le mâle ; les triangles de la ligne médiane sont seulement plus déliés et leurs angles inférieurs se joignent aux taches latérales.

Les pattes-mâchoires sont brunes.

Les cuisses des pattes sont jaune clair avec un anneau gris au sommet ; les jambes et les tarses sont un peu plus foncés.

Les pattes de la quatrième paire, qui sont les plus longues, ont la jambe et le tarse ornés d'anneaux noirâtres.

AUVERGNE. ALPES (Vaucluse). TYROL.

Très-commun sous les pierres.

96. ATTUS RETICULATUS Blackwall, Annals and Magaz., t. XI, p. 14.

Long. ♂ 2 1/3 mill., ♀ 2 1/2 mill.

Tête entourée de noir. Thorax jaune pâle. Abdomen blanchâtre avec une série de petits accents gris. Pattes antérieures épaisses et brunes chez le ♂.

♂. Le corselet est d'un jaune pâle et testacé ; la tête, plus longue et plus large, relativement au thorax, que chez *frontalis*, est entourée d'une grande bordure brune qui renferme tous les yeux et a la forme d'un carré non fermé par la base.

Les yeux sont gros et plus convexes, surtout ceux de la quatrième paire.

L'abdomen, jaune clair, est orné dans le milieu une série de petits accents gris de plus en plus horizontaux en approchant des filières.

Le ventre est jaune et présente une large bande grise.

La patte-mâchoire est remarquable par sa brièveté et par le volume de

son dernier article, qui égale la totalité des autres, il est oviforme; le digital est un ovale globuleux et lisse, qui se termine inférieurement par une pointe obtuse un peu infléchie en dehors.

Les pattes sont testacées; les antérieures, plus épaisses, ont la jambe noirâtre et garnie en dessous de deux rangs de longs crins raides.

♀. Le corselet est plus long. Les pattes-mâchoires sont jaune-clair, ainsi que les pattes, qui sont toutes égales et semblables.

Angleterre. France. Allemagne.

97. Attus Westringii E. S.

Attus lætabundus, Westring, A. S., p. 586, n° 28.

Long. 3 3/4 mill.

Tête noire. Thorax fauve. Abdomen fauve avec des bandes arquées transverses brunes. Pattes jaunes.

♀. Ressemble à *frontalis*; la tête paraît cependant moins déprimée, la face un peu plus haute et les yeux médians un peu plus inégaux.

La face est fauve et couverte de poils blancs.

La plaque céphalique est d'un noir brillant et glabre, sauf sur les côtés, où elle est garnie de duvet blanc.

Le thorax est d'un fauve rougeâtre plus foncé que celui du *frontalis*.

L'abdomen est glabre et d'un fauve obscur; sa portion antérieure présente deux larges bandes brunes courbées en demi-cercle : la première, faiblement élargie, est interrompue dans le milieu, la seconde est un peu anguleuse en manière d'accent et se prolonge sur les côtés jusqu'aux filières.

Au-dessous se remarquent deux autres accents semblables, mais plus courts.

Entre les deux bandes antérieures, il en est d'autres, plus diffuses, formées de points.

Le ventre jaune clair présente une mince ligne médiane grise.

Les pattes et les pattes-mâchoires sont entièrement d'un jaune diaphane.

Alpes. Suède. Espagne. Pologne (Tacz.).

98. ATTUS MULTIPUNCTATUS. Sp. nov.

Long. 4 mill.

Tête brune, entourée de noir, couverte de poils jaunes et blancs. Thorax fauve avec un demi-cercle blanc. Abdomen blanchâtre avec quatre zones de points noirs, dont les postérieures sont interrompues. Membres jaunes.

♀. Le corselet est plus large que chez les précédents et aussi un peu plus élevé dans le milieu, quoique cependant plus bas en avant, car il est sensiblement incliné.

Le tégument de la tête est brun olivâtre et noir sur les côtés autour des yeux ; celui du thorax est fauve rouge.

La plaque céphalique est couverte de duvet jaune vif; elle est ornée en avant, au-dessus des yeux médians, d'un point blanc, et en arrière d'une tachette plus large, également blanche.

Le thorax présente une large bande courbe formée de poils blancs peu serrés, dont les côtés, recourbés en avant, se prolongent jusqu'aux angles de la face.

Cette face est hérissée de cils blancs et ses yeux sont noirs.

L'abdomen est blanchâtre et orné de figures formées de gros points noirs assez espacés ; en avant se remarque une zone courbe, au-dessous de laquelle en est une seconde plus étroite et plus anguleuse comme un accent ; plus en arrière sont encore deux autres bandes semblables, mais moins marquées, et largement interrompues dans le milieu; au-dessus des filières quelques points noirs forment un commencement de ligne médiane, qui s'étend à peine jusqu'à la dernière zone interrompue.

Le plastron, le ventre et les pattes sont entièrement fauves.

FRANCE (Midi). SICILE.

J'ai découvert cet *Attus* dans les environs de Palerme.

99. ATTUS SATAGEUS. Sp. nov.

Long. 4 mill.

Corselet noir à tête fauve. Abdomen fauve bordé de blanc. Pattes noires.

♂. Le corselet n'est pas large; la tête est assez bombée et la saillie des yeux antérieurs est forte; en arrière le thorax paraît un peu rétréci; ce corselet est d'un noir très-brillant; le carré céphalique est couvert de poils fauves; le thorax est presque glabre et orné d'une ligne médiane blanche assez diffuse.

La face est plus haute que chez les précédents; les yeux, qui touchent à son sommet, forment une ligne droite; les médians sont vert foncé et les autres sont noirs: ils sont entourés de nombreux cils jaunes; au-dessous d'eux se remarque une petite ligne blanche horizontale.

L'abdomen paraît couvert de duvet fauve et bordé de blanc en avant (notre unique individu a l'abdomen fortement épilé).

L'article genital de la patte-mâchoire est petit et terminé en pointe; le digital est transversal, il est séparé en deux par un étranglement, sa portion interne paraît beaucoup plus dilatée que l'autre; le second article de la jambe est armé, du côté externe, d'une longue pointe presque verticale; la cuisse est un peu carénée en dessous; ce membre est jaune pâle, sauf le dernier article, qui est noir.

Le ventre et le plastron sont noirs.

Toutes les pattes sont d'un noir brillant avec la hanche et la base de la jambe un peu rougeâtres; les quatre antérieures, plus épaisses que les autres, sont noires jusqu'à l'extrémité; les postérieures ont le dernier article du tarse fauve.

ITALIE MÉRIDIONALE.

J'ai pris un individu à l'île de Capri.

100. ATTUS TRIANGULIFER. Sp. nov.

Long. ♂ 5 mill.

Corselet noir, avec une ligne médiane blanche sur le thorax. Abdomen noir avec une bordure antérieure et un triangle médian blancs. Pattes noires.

♂. Le corselet peu large, allongé et élevé, surtout en avant, est bien voisin de celui du *satagus*; la surface de la tête paraît seulement encore plus plane.

Ce corselet est noir et garni de petits poils roux très-espacés.

Le thorax est entouré d'une mince ligne marginale blanche et orné

d'une ligne médiane également fine et de même couleur, qui n'atteint pas le bord postérieur.

La face est étroite et basse; ses yeux, qui sont verts, sont très-inégaux, forment une ligne droite et sont à peine séparés des chélycères; ils sont entourés de courts cils roux; au-dessous s'étend une ligne transverse de barbes blanches.

Les chélycères sont grêles et plus longues que la face, leur tégument est fauve.

L'abdomen, plus court que le thorax, est noir ou d'un brun acajou très-foncé; sa portion antérieure est entourée d'une large bordure claire couverte de duvet blanc; vers son tiers postérieur il présente un triangle très-large et peu élevé de couleur blanche, qui renferme lui-même un petit triangle intérieur brun.

Cette figure est suivie de petits triangles semblables, mais beaucoup moins distincts et nullement revêtus de poils blancs.

Les pattes-mâchoires, très-courtes, sont jaune clair avec le dernier article et le digital noirs; ce dernier est volumineux et cordiforme avec la pointe obtuse infléchie en dehors; le sommet de la jambe est armé d'une très-petite pointe noire.

Le ventre et le plastron sont noirs.

Les hanches des pattes sont fauves.

Les pattes antérieures sont assez épaisses et noires jusqu'à l'extremité; les autres pattes sont plus fines, avec le premier article de la jambe rougeâtre et des anneaux fauves au sommet de la cuisse et sur chacun des articles du tarse.

ANDALOUSIE.

J'ai pris un individu dans le jardin de l'Alhambra de Grenade.

101. ATTUS MISER. Sp. nov.

Long. ♂ 5 mill.

Corselet et abdomen noirs. Pattes noires, les postérieures à tarses annelés.

♂. Le corselet est peu large et élevé; la saillie des yeux est très-forte; la tête paraît cependant un peu moins étroite que chez le précédent: ses parties latérales sont en pentes presque verticales.

Ce corselet est d'un noir très-brillant, avec une fine bordure blanche et quelques poils blancs espacés sur le milieu du thorax.

Les yeux de la face sont d'un vert foncé, les latéraux paraissent un peu au-dessus des médians, ils sont entourés de cils jaunes; au-dessous passe la ligne marginale blanche.

L'abdomen, d'un noir mat, est également garni de duvet blanc sur les côtés (nos exemplaires sont très-épilés).

Le ventre et le plastron sont noirs.

Les pattes-mâchoires sont jaunes et couvertes de poils blancs avec le dernier article noir; le tarse, assez large et renflé à la base, est terminé en pointe obtuse; le digital, très-volumineux, est séparé en deux masses par un pli transversal courbe, la portion inférieure, presque globuleuse, est cependant un peu rétrécie à la base et infléchie en dehors; le sommet du second article de la jambe est armé d'un poil spiniforme.

Les pattes antérieures sont beaucoup plus fortes et plus longues que les autres, elles sont d'un noir brillant avec la hanche et la base de la jambe un peu rougeâtres; les postérieures sont noires avec le sommet de la cuisse et le premier article de la jambe fauves; les tarses sont jaunes avec un anneau noir à l'extrémité de chaque article.

ALPES.

J'ai pris plusieurs mâles dans le Valais.

102. ATTUS COCCO-CILIATUS Cambridge. Ann. Mag. Nat. Hist., p. 8561 (1863).

Long. ♂ 2 1/3 mill., ♀ 3 1/3 mill.

Tête noire a face rouge. Thorax brun. Abdomen gris. Pattes antérieures noires. Pattes postérieures fauves et annelées.

♂. Le corselet est plus élevé et plus étroit que celui du *frontalis*.

La tête et le milieu du thorax sont noirs; les côtés de ce dernier sont d'un brun plus ou moins rougeâtre; tous deux sont garnis de duvet blanchâtre peu serré; le devant de la face, qui est assez élevée, porte de longs cils d'un jaune orangé vif.

Les yeux, gros et saillants, sont tous noirs.

L'abdomen est petit, noir et couvert de poils gris, plus serrés que sur le corselet.

La patte-mâchoire est noire avec la jambe couverte de duvet blanc; le tarse est assez large, ovale et très-renflé en dessus; le digital a la forme d'un cœur renversé et parfaitement lisse.

Les deux paires de pattes antérieures sont un peu renflées, mais plus courtes que les autres; elles sont d'un noir brillant avec le dernier article des tarses fauve.

Les pattes de la troisième et de la quatrième paire ont également la hanche et la cuisse noires; mais la jambe et le tarse sont d'un jaune pâle, avec deux anneaux noirs sur chaque article.

♀. La face est dépourvue des cils rouges caractéristiques: l'abdomen, assez volumineux, présente, de chaque côté de la ligne médiane, qui est glabre, cinq touffes de poils fauves, également espacées et diffuses.

Les pattes-mâchoires, jaune clair, sont hérissées de poils blancs.

Les pattes antérieures, fauve rougeâtre, sont annelées de brun.

Angleterre (Dorset).

Je suis redevable de cette espèce à M. O.-P. Cambridge.

Species invisæ.

Attus striolatus Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 47, fig. 1306.

Jaunâtre, avec de rares villosités; la bordure du thorax, le tour des yeux et les petites taches de l'abdomen, qui forment quelques séries, sont noirâtres.

Les yeux postérieurs sont placés dans la première moitié du corselet.

Les pattes n'ont aucune tache, les jambes et les tarses postérieurs portent seuls quelques poils raides (West., A. S., p. 599).

Bavière. Suède.

Attus conicus W. Rossi, Natur-Abhand., Wien., 1847.

Céphalothorax grisâtre; abdomen allongé, conique et d'un gris-rouge, finement sablé de noir, et orné de deux lignes formées de petits points

noirs plus serrés; les pattes sont très-courtes : les cuisse de la second paire sont plus longues que celles de la première et sont comprimées les pattes postérieures sont plus longues et moins robustes.

ITALIE (Rossi).

Attus citus Cambridge, Ann. Mag. Nat. Hist., p. 8562 (1863). — Dorset.

Attus æqualipes Cambridge (inédit). — Ecosse.

14e Groupe (CERUSSATUS).

Le corselet est un peu plus haut que chez le groupe précédent ; la tête est pour le moins aussi longue que le thorax, elle est de niveau avec lui, et plus ou moins retrécie en avant.

La face est peu haute et les yeux en sont excessivement inégaux, les médians étant plus de trois fois plus grands que les latéraux.

La cuisse de la patte-mâchoire est cylindrique, grêle et longue : le premier article de la jambe est plus long que le second, mais ce dernier est armé d'une petite pointe; l'article du tarse et son digital rappellent le groupe *hastatus* : le tarse est peu large et assez long, le digital est un petit ovale très-simple, qui ne fait aucune saillie au dehors.

Ce groupe est remarquable entre tous par le renflement des membres antérieurs dans le sexe male et la grande longueur de ceux de la troisième paire.

103. ATTUS SALTATOR O.-P. Cambridge.

Salticus floricola Blackwall., Hist. spiders., p. 55, pl. 3, fig. 30 (1).

Long. ♂ 3 mill., ♀ 3 1/2 mill.

Corselet noir, avec une très-large bordure blanche et une ligne médiane diffuse en arrière; abdomen bordé de fauve et orné de deux grandes taches blanches. Pattes rousses et annelées, les quatrièmes très-longues.

(1) Cet *Attus* est peut-être le *gracilis* de Hahn. (Voy. Arach., t. I, fig. 55.)

♂. Le corselet est court et large; la tête est un peu moins longue que le thorax ; le sommet étant au niveau des yeux postérieurs, elle s'abaisse sensiblement en avant et se rétrécit un peu; en arrière le thorax est dilaté et arrondi.

La face est très-inclinée; les yeux, placés sur un plan oblique, sont peu inégaux et forment une ligne droite, ils sont peu éloignés des chélycères car le bord antérieur est très arqué; les médians sont d'un vert foncé, les autres sont noirs.

Ce corselet est revêtu d'une fourrure brune presque noire; le front, la face et les côtés, c'est-à-dire depuis les yeux superieurs jusqu'à la base des pattes, sont couverts de poils d'un blanc pur.

Des poils, également blancs, mais peu serrés, ébauchent une ligne médiane sur le thorax.

L'abdomen, petit et court, est un peu plus fauve que le corselet; il est bordé d'une bande blanchâtre analogue à celle de l'*A. floricola* (voy. p. 29), c'est-à-dire étroite en avant et large en arrière; la ligne médiane est ornée de deux séries parallèles très-rapprochées, de petits traits inclinés et fauves; au tiers postérieur de sa longueur se voient deux larges taches blanches, anguleuses en avant et arrondies en arrière.

Les pattes-mâchoires sont fauves, avec le dernier article noir; elles sont peu longues et assez robustes; le tarse est court et dépasse à peine le digital; celui-ci est un triangle lisse, presque régulier, dont les angles sont arrondis.

Les pattes sont d'un brun olivâtre plus foncé au sommet de chaque article : les antérieures sont assez courtes, mais celles de la quatrième paire sont d'une longueur exceptionnelle.

Les chélycères sont renfoncées, petites et fauves.

♀. La tête est un peu plus longue ; le thorax, plus dilaté au-dessous des yeux, est rétréci en arrière.

La teinte générale est plus rousse.

La bordure du corselet est fauve et s'étend en arrière sur tout le thorax.

Ce thorax présente une ligne médiane plus blanche, qui se termine en avant au niveau des yeux postérieurs par un point blanc.

La bordure de l'abdomen est très-large et rougeâtre en avant; les deux taches sont comme chez le mâle; la ligne médiane est ornée d'une série de petits accents, alternativement noirs et blancs.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune pâle.

Les pattes sont fauves, avec les anneaux à peine visibles, celles de la

quatrième paire sont relativement encore plus longues ; la cuisse seule égale la longueur totale de la première paire.

ANGLETERRE.

Je suis redevable de cette espèce à M. O.-P. Cambridge.

104. ATTUS PULEX. Sp. nov.

Long. 3 mill.

Corselet noir à reflets métalliques, garni de poils blancs. Abdomen noir mat. Pattes jaunes et annelées ; les antérieures courtes, les postérieures fort longues.

♀. Le corselet est semblable à celui du *saltator*, la tête est seulement un peu plus rétrécie en avant, et les yeux postérieurs plus convexes ; au-dessus de ces derniers se voient de petites carènes sourcilières. Le tégument de ce corselet est d'un beau noir à reflets bleus ; la tête, qui a une teinte cuivreuse, est garnie de poils blanchâtres assez espacés, qui deviennent fauves en avant ; la partie postérieure du thorax est également pourvue de poils blancs, qui forment une large bordure.

La face est un peu plus basse et couverte de barbes blanches ; ses yeux sont noirs, un peu plus inégaux et entourés chacun d'un cercle de cils fauves.

L'abdomen est d'un noir mat et glabre, ou du moins ne présente qu'en avant et en arrière, au-dessus des filières, de longs poils blancs.

Le ventre est entièrement blanc.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune pâle.

Les pattes sont assez fines ; les trois paires antérieures sont fort courtes et presque égales ; les postérieures sont au contraire très-développées, elles dépassent en longueur la totalité du corps ; ces pattes sont toutes d'un jaune assez clair, avec la base de chaque article fortement rembrunie.

PORTUGAL.

M. Ch. P. de la Brûlerie a pris un exemplaire à la Sierra d'Estrella.

105. ATTUS INÆQUALIPES. Sp. nov.

Long. 4 mill.

Corselet et abdomen noirs, garnis de poils blanchâtres. Pattes jaune clair, très-inégales et annelées.

♀. Bien voisin du *saltator*; le corselet est semblable, si ce n'est qu'au niveau des yeux postérieurs il n'est pas bombé, son sommet étant plus reculé; le thorax est peut-être relativement un peu plus long.

Ce corselet est noir et garni de duvet blanc plus abondant sur les côtés et sur le front.

La face est oblique et blanchâtre; ses yeux forment une ligne droite; les médians seuls sont d'un beau vert; tous sont entourés de cils jaunes.

L'abdomen est noir et paraît garni de duvet jaune assez vif (notre unique individu est très-épilé).

Le ventre et le plastron sont noirâtres.

Les pattes-mâchoires sont allongées; elles sont d'un beau jaune clair.

Les trois paires de pattes antérieures sont très-courtes et assez épaisses, surtout les premières, qui sont aussi un peu plus longues que les deux autres; elles sont jaune verdâtre avec deux anneaux noirs sur la cuisse, dont le premier, placé au milieu, est interrompu en dessus, dont le second est complet et très-rapproché du sommet; le second article de la jambe a deux anneaux semblables et le tarse en a un à l'extrémité de son premier article.

Comme chez le *saltator*, les pattes postérieures sont de moitié plus longues et un peu plus grêles que les autres; la cuisse, surtout développée, est légèrement comprimée; elles sont fauves et annelées, mais les anneaux sont brunâtres et moins marqués.

Tous ces membres sont couverts de duvet blanchâtre peu serré.

TYROL.

M. L. Koch a pris cette espèce à Botzen, et me l'a communiquée.

106. Attus cerussatus. Sp. nov.

Long. ♂ 3 1/2 mill.

Corselet blanchâtre, bordé de blanc. Abdomen jaune clair. Pattes antérieures épaisses et brunes; pattes postérieures fines, fauves et annelées, les troisièmes très-longues.

♂. Le corselet est court; la tête est plus longue que le thorax et sensiblement rétrécie en avant; la face est assez haute; tous les yeux sont noirs et les antérieurs sont entourés chacun d'un cercle de longs cils fauves.

Ce corselet est entièrement revêtu d'une couche épaisse de duvet jaune clair plus serré en avant; sur le thorax il présente trois traits d'un fauve plus foncé, l'un médian et longitudinal, les autres obliques; il est, de plus, bordé d'une large bande d'un blanc vif, surtout visible en avant au-dessous des yeux antérieurs.

L'abdomen est d'une teinte blanchâtre, irrégulièrement chinée de fauve.

Le ventre est gris.

La patte-mâchoire est fauve; l'article génital est court, le digital est un petit ovale régulier, concave dans le milieu, le second article de la jambe porte une longue apophyse, noire et aiguë, accolée au côté externe du tarse.

Les pattes antérieures sont très-renflées et très-longues, elles sont d'un brun rouge presque noir; outre quelques poils fauves, qui se remarquent de loin en loin, elles portent en dessous de longs crins raides.

Les pattes de la seconde paire sont excessivement courtes; leur cuisse est néanmoins un peu renflée; elles sont fauves avec de x taches brunes sur la cuisse et une à l'extrémité de la jambe.

Les pattes postérieures sont fines et celles de la troisième paire égalent en longueur celles de la première; elles sont jaune clair, la cuisse présente deux anneaux noirs bien marqués, l'un à la base l'autre au sommet, la jambe et le tarse portent chacun un anneau semblable.

Sicile. Corfou.

J'ai pris un mâle près de Catane, et M. O.-P. Cambridge un autre à l'île de Corfou; ce sont les deux seuls individus connus.

107. ATTUS SUBSULTANS. Sp. nov. (1)

Long. ♂ 3 3/4 mill.

Corselet noir à tête bordée de blanc. Abdomen noir, avec une bordure et une ligne médiane blanches. Pattes fauves, sauf les antérieures, qui sont noires, et courtes, excepté les troisièmes.

♂. Le corselet est tout à fait semblable à celui du précédent; les yeux postérieurs en sont cependant plus gros et plus dorsaux.

Ce corselet est noir et garni de longs poils noirs couchés en avant; la tête est entourée d'une large bande de poils blancs, qui, en avant, passe au-dessous des yeux de la face et en arrière se prolonge un peu au delà des yeux postérieurs et se recourbe sensiblement en dessus.

Les yeux antérieurs sont noirs et entourés de quelques cils roux.

L'abdomen, petit et court, est d'un noir de velours; il est entièrement entouré d'une bordure d'un blanc éclatant, un peu plus large en avant.

Vers ses deux tiers postérieurs il présente une ligne médiane blanche, graduellement atténuée en arrière.

Le ventre est gris.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair et hérissées de crins blancs (2).

Les pattes antérieures sont courtes, mais singulièrement épaisses; elles sont noires et armées de poils noirs, avec le premier article de la jambe et le dernier du tarse un peu rougeâtres.

Les autres pattes sont fauves, avec un petit anneau noir à la base de la cuisse, et l'extrémité de tous les articles un peu rembrunie; leurs poils sont blancs et noirs.

Celles de la seconde et de la quatrième paires sont courtes; mais celles de la troisième sont pour le moins deux fois aussi longues que les antérieures.

Cette inégalité remarquable est presque aussi sensible que chez l'*Attus barbipes*. (Voy. p. 97.)

FRANCE, Midi (Vaucluse).

(1) L'*Attus Levaillantii* de M. Lucas est voisin de celui-ci, mais néanmoins bien distinct.

(2) Elles ne sont pas assez développées pour être décrites.

108. Attus membrosus. Sp. nov.

Long. ♂ 4 1/4 mill., ♀ 6 1/3 mill.

Corselet et abdomen fauve clair. Pattes antérieures épaisses et brunes. Pattes postérieures fines, jaunes et annelées.

♂. La tête paraît un peu plus longue que chez les précédents, elle est très-peu inclinée; les yeux postérieurs sont petits, obliques et nullement surmontés de sourcils.

Le corselet est entièrement couvert d'un épais duvet jaunâtre; il porte aussi des poils noirs et raides, qui se dressent de loin en loin.

Les yeux de la face sont tous quatre noirs; ils sont éloignés des chélycères d'une hauteur égale au diamètre des médians; cet espace est hérissé de cils blancs.

L'abdomen est de même teinte que le corselet; en arrière il présente une succession de quatre petites lignes transverses, brunes, de plus en plus étroites en approchant des filières; de chaque côté sont des espaces blancs.

Sous cette épaisse couverte de poils, le tégument est fauve et orné de figures noires; en avant est un espace clair en triangle irrégulier, marqué d'une ligne médiane coupée elle-même d'une autre ligne en manière de croix; en arrière le milieu présente une série de cinq petits accents noirs, et les côtés des lignes obliques plus larges.

Le ventre est grisâtre.

Les pattes-mâchoires sont longues et grêles; elles sont jaunes, avec la base de la cuisse brunâtre; le tarse est petit, mais la jambe est très-développée, le second article porte à son sommet externe une pointe aiguë, courte et noire; le digital est un petit disque simple et régulier.

Les pattes antérieures sont très-épaisses et aussi longues que la totalité du corps; elles sont brun rouge, garnies de duvet fauve et armées de crins raides; les autres pattes sont fines et jaunes avec deux anneaux gris sur la cuisse et un à l'extrémité de chacun des autres articles; celles de la seconde et de la quatrième paire sont courtes, mais celles de la troisième paire sont très-longues, elles dépassent même les antérieures.

♀. Le thorax paraît un peu plus long relativement à la tête, et les yeux postérieurs un peu plus dorsaux.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair.

Les pattes antérieures sont épaisses, mais courtes et colorées comme les autres, c'est-à-dire jaunes, avec un anneau noir au sommet de la cuisse et deux sur le second article de la jambe.

Contrairement à ce qui a lieu chez le mâle, les pattes de la troisième paire sont courtes et celles de la quatrième sont excessivement longues et grêles ; jamais il n'y a d'anneau à la base de la cuisse.

ALPES. ESPAGNE. CORSE.

C'est avec doute que je rapporte à ce groupe l'espèce suivante.

109. ATTUS ALBIFRONS Lucas, Expl. sc. Alg., p. 172, pl. 9, fig. 9 (?).

Long. ♂ 5 mill.

Corselet et abdomen blancs. Pattes fauves et annelées de gris.

♀. Le corselet trapu, très-haut et court, est presque globuleux ; la tête est longue relativement au thorax.

Les yeux antérieurs, peu inégaux, forment une légère courbe, c'est-à-dire que les latéraux sont assez au-dessus des médians.

Ce corselet est couvert de duvet gris blanc, auquel se mêlent quelques poils plus longs et noirs vers la tête.

Tous les yeux sont d'un noir brillant.

L'abdomen est comme le corselet entièrement revêtu d'une couche épaisse de duvet blanchâtre et ne présente aucune figure.

Le ventre est comme le dos.

Les pattes-mâchoires, jaune clair, sont hérissées de poils blancs; une petite tache brune se remarque sur les deux derniers articles.

Les pattes sont toutes à peu près d'égale épaisseur et d'égale longueur; elles sont d'un jaune pâle un peu verdâtre et présentent deux anneaux gris sur chacun de leurs articles : l'un à la base, l'autre au sommet.

ESPAGNE (Nord de l'Algérie).

110. Attus Wankowiezi. Sp. nov.

Long. ♂ 3 mill.

Corselet noir brillant. Abdomen noir mat, bordé en avant d'une bande blanche, ornée elle-même d'écailles dorées. Pattes antérieures longues, renflées et noires, avec la base de la jambe rouge. Pattes postérieures fauves et fines.

♂. L'ensemble du corselet est plus étroit que chez *cerussatus*; la tête est relativement plus longue que chez tous les précédents; le thorax, qui n'a que le tiers et demi de la longueur totale, est élargi et arrondi en arrière; les yeux postérieurs sont très-petits et divergents.

Le tégument de ce corselet est noir brillant et glabre, la tête a de plus un reflet bronzé; le thorax est bordé d'une mince ligne blanche et orné d'un point très-petit au-dessous de chacun des yeux postérieurs.

La face est étroite et noire; ses quatre yeux sont noirs; autour des médians se remarquent de courts cils blanchâtres.

L'abdomen, d'un noir mat, est garni de poils noirs assez espacés; sa portion antérieure est bordée d'une bande courbe blanche dans le milieu, c'est-à-dire au-dessus du thorax; elle est elle-même ornée de petites écailles dorées.

Le ventre est noir.

La patte-mâchoire est d'un fauve rouge; le digital est un petit cône brillant; le second article de la jambe est beaucoup plus petit que le premier, tous deux sont rétrécis à la base.

Les pattes antérieures sont singulièrement longues, elles ont la cuisse et surtout la jambe très-renflées et comprimées: la cuisse est noire; la jambe est noire avec le premier article et la base du second d'un rouge foncé, elle est, de plus, hérissée en dessous de crins noirs; le tarse est grêle, son premier article est jaune et son second noir.

Les pattes de la seconde paire sont très-courtes et assez renflées, elles ont la jambe et la cuisse fauve rouge et le tarse jaune clair.

Les pattes postérieures sont plus fines et plus longues, mais également colorées, elles sont toutes égales.

Lithuanie.

Cette espèce a été découverte près de Minsk par M. Wankowiez, et m'a été communiquée par M. Taczanowski.

15e Groupe (ARGENTEO-LINEATUS).

Le corselet est bien voisin de celui du groupe *Cerussatus*, il est seulement plus déprimé, la tête étant de niveau avec le thorax.

La face est basse, les yeux en sont très-inégaux, les médians étant quatre fois plus larges que les latéraux, ils sont aussi plus avancés, mais non plus élevés; l'espace qui les sépare des chélycères est très-mince.

La tête est rétrécie en avant, le carré oculaire est cependant presque régulier, la tête étant dilatée en dehors; le thorax est large et arrondi.

Les yeux de la troisième paire sont beaucoup plus près des antérieurs.

La patte-mâchoire est grêle, le premier article de la jambe est le double du second, le tarse est court, le digital occupe sa portion inférieure, c'est un petit disque plat; le stylet est roulé autour.

Les deux paires de pattes antérieures, mais surtout les premières, sont singulièrement renflées; les pattes postérieures sont plus fines et aussi plus longues.

Ce groupe est remarquable par l'absence de pubescence, les téguments sont glabres ou garnis de crins noirs, l'abdomen est orné de lignes argentées formées d'écailles arrondies bien caractérisées.

111. ATTUS ARGENTEO-LINEATUS. Sp. nov.

Long. ♂ 7 3/4 mill., ♀ 8 mill.

Corselet jaune, avec les yeux entourés de noir. Abdomen jaune, chiné de blanc, avec une tache noire dans le milieu, ornée d'une croix blanche. Pattes rougeâtres, les antérieures épaisses.

♂. Le corselet, parfaitement conforme à la diagnose du groupe, est déprimé et arrondi; la tête a presque la moitié de sa longueur; entre les yeux postérieurs elle présente un sillon horizontal à peine visible.

Le tégument, dépourvu de pubescence, est entièrement d'un jaune clair: de loin en loin se dressent quelques crins noirs.

Les yeux médians sont d'un bronzé clair, tous les autres sont noirs; ceux de la troisième paire sont très-rapprochés des latéraux et placés dans une même tache noire; les postérieurs sont chacun dans un petit rond noir. Au-dessus de chacun des yeux de la troisième paire est une touffe de longs poils noirs divergents, recourbés en avant et tellement rapprochés qu'ils simulent de petites cornes.

L'abdomen est d'un fauve qui devient rougeâtre en arrière; il présente de loin en loin des lignes de points noirs et d'autres lignes formées de poils blancs, qui figurent des cercles ou des ovales concentriques.

Dans son milieu, de chaque côté de la ligne médiane, qui est argentée, sont deux taches noires allongées et coupées par deux fins traits horizontaux blanc de nacre.

Cette ligne médiane se prolonge jusqu'aux filières et présente dans la partie rouge un élargissement triangulaire couvert de petites écailles d'argent.

Tous les membres sont jaune rougeâtre (1), avec de longs poils noirs espacés; les pattes antérieures, qui sont les plus longues, sont aussi plus renflées.

♀. L'abdomen, fauve clair, est couvert de fines lignes blanches innombrables et ondulées, qui convergent vers le centre.

La ligne médiane ne dépasse pas en arrière les deux taches noires.

Le ventre est blanchâtre et orné de trois fines lignes longitudinales noires qui convergent près des filières.

Tous les membres sont d'un jaune pâle.

♀. *Var.* Corselet roussâtre, plus foncé à la partie antérieure. Abdomen d'un noir de velours, entouré de poils roussâtres et orné de petits traits d'un blanc vif, dont un longitudinal et les autres transversaux; sur ses parties antérieures et postérieures on aperçoit de petits points d'un blanc d'argent, et ses côtés sont parcourus par de petites lignes semi-transversales de cette couleur.

ANDALOUSIE. TURQUIE.

Je connais trois individus : un mâle, pris en Turquie par M. Jolski, et deux femelles, prises par moi, l'une à Carthagène, l'autre à Grenade.

(1) La patte-mâchoire n'est pas très-développée chez notre unique mâle.

112. ATTUS MORELETII Lucas, Expl. Alg., p. 147, pl. 6.

Long. ♀ 5 3/4 mill.

Tête brune, thorax jaune, yeux entourés de noir. Abdomen noir, bordé de fauve en arrière, orné dans le milieu de deux traits blancs transverses. Membres jaune clair.

♀. Le corselet a la même forme que chez le précédent; les yeux occupent la même place et sont également entourés de petits cercles noirs; ceux de la troisième paire sont très-rapprochés de ceux de la seconde et surmontés chacun d'une touffe de poils spiniformes.

La plaque céphalique est brune et limitée en arrière par un sillon transverse beaucoup plus marqué; le thorax est d'un jaune pâle et glabre.

L'abdomen est, sur les côtés et en arrière, d'un fauve plus ou moins rougeâtre et hérissé de crins raides; sur le dos il porte une large tache noire qui enveloppe toute sa portion antérieure et se termine en pointe un peu avant les filières: la première moitié de cette tache est couverte d'innombrables petites lignes longitudinales ondulées et blanches, son milieu est coupé de deux lignes blanches transverses, formées d'écailles argentées; l'espace rouge qui sépare la tache des filières présente aussi un accent horizontal de même couleur.

Tous les membres sont d'un jaune pâle.

ANDALOUSIE (Algérie).

J'ai pris un individu à Carthagène.

NOTA. Bien certainement l'*Attus imperialis* de W. Rossi est l'une de ces trois espèces; mais, dans l'impossibilité de deviner laquelle, j'ai considéré sa courte diagnose comme non avenue. (Voy. dans Haidinger, 1847.)

113. ATTUS REGILLUS Lud. Koch, Verhand. Zool. Bot. Wien., p. 879 (1867).

Long. ♂ 7 mill.

Corselet rougeâtre, à tête brune. Abdomen fauve rouge, avec une ligne médiane blanche coupée de deux traits horizontaux. Membres foncés.

♂. La forme du corselet est plus exagérée, son ensemble est presque circulaire; le thorax est à peine plus long que la tête, nullement séparé et arrondi en arrière. Les yeux occupent la même place que chez les précédents; le carré céphalique est brunâtre; le thorax est fauve rougeâtre et garni de poils blancs espacés.

Le front présente une bande transverse de poils blancs; de chacun de ses angles part une mince ligne blanche, qui suit le contour du thorax et s'arrondit en arrière.

Sur le rebord frontal se dressent de nombreux crins noirs, mais les épines crochues font défaut.

Les côtés de la face sont glabres, le milieu est couvert de courts cils blancs (1).

L'abdomen est en dessous d'un fauve rouge assez vif; il est orné d'une bande médiane d'un blanc pur, plus large en avant et couverte en arrière de petites écailles nacrées, vers le milieu de sa longueur cette bande est coupée par deux petits traits horizontaux du même blanc.

Le ventre est brunâtre dans le milieu, mais ses côtés sont d'un blanc nacré, ils projettent de petites dents obliques dans les parties foncées du dos.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair et sont garnies de poils blancs; le second article de la jambe est armé d'un poil spiniforme.

Les pattes antérieures sont d'un brun foncé, avec le dernier article du tarse fauve; les autres pattes sont un peu plus claires, avec la base de la cuisse et les deux articles des tarses fauves.

Île de Tinos (Cyclades).

M. L. Koch m'a obligeamment communiqué le type de sa description.

16e Groupe (BREVIPES).

Le corselet est encore plus déprimé et plus large que dans le groupe précédent; la tête est aussi longue, quelquefois plus, que le thorax, et toujours retrécie en avant.

(1) C'est dans cette espèce que l'inégalité des yeux atteint son maximum; les médians sont quatre fois plus grands que les latéraux.

Les yeux antérieurs sont gros et rapprochés sans être réunis; les extérieurs sont de moitié plus petits et un peu plus élevés.

Ceux de la quatrième paire sont petits et très-reculés, à cause de la longueur de la tête; ils sont placés sur le bord, de sorte que leur axe visuel est horizontal, ou pour le moins oblique.

Les pattes antérieures sont très-renflées, les autres sont fines et plus courtes.

Le dernier article de la patte-mâchoire est étroit et terminé en pointe; le digital est volumineux, c'est un cylindre plus large à la base et dont le sommet interne paraît tronqué obliquement; les deux articles de la jambe sont égaux et le second porte à son sommet une petite pointe aiguë; la cuisse est grêle et peu longue.

Dans ce groupe la patte-mâchoire est presque invariable.

114. ATTUS HETEROPHTALMUS Wider, M. S., p. 279.

Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 50, fig. 1308.

Westring, A. S., p. 590.

Attus chalybæus Walckenaer, Apt., t. I, p. 412.

Attus depressus Walckenaer, Apt., t. I, p. 469.

Attus obscurus Blackwall, Hist. of the Spid., t. I, p. 53 (1).

Long. ♂ 3 1/3 mill., ♀ 3 3/4 mill.

Corselet noir, garni de poils fauves. Abdomen brun. Pattes fauves, les antérieures renflées et noires.

♂. La tête est exactement de même longueur que le thorax; elle est

(1) M. O.-P. Cambridge m'a communiqué le type même de la description de M. Blackwall.

très-faiblement rétrécie en avant; celui-ci n'est ni dilaté ni rétréci, mais arrondi; la surface de ce corselet est plane, noire, finement chagrinée et entièrement couverte de duvet fauve peu serré.

Les yeux sont rapprochés les uns des autres, quoique séparés; ils sont assez inégaux; la base des médians est éloignée des chélycères de la hauteur de leur diamètre; les latéraux sont un peu plus élevés; les médians seuls sont d'un beau vert.

L'abdomen, large, ovale, tronqué en avant et pointu en arrière, est d'un brun rouge foncé un peu carminé, quelquefois il est d'un noir métallique glabre.

Le ventre est semblable au dos; le plastron est brun.

Les pattes-mâchoires sont fauves.

Les pattes antérieures sont remarquables : la cuisse est noire et renflée en forme de massue; la jambe, également épaisse, est d'un brun rouge foncé, elle est, de plus, armée en dessous de deux rangs de longs crins raides.

Les pattes des autres paires sont peu robustes, elles sont d'un jaune pâle, avec quelques poils noirs et une ligne longitudinale noire sur la cuisse.

♀. Comparé à celui du mâle, le corselet est plus court; le thorax, plus dilaté au-dessous des yeux postérieurs, est aussi plus rétréci en arrière.

Les pattes-mâchoires sont noires, avec les deux derniers articles jaune clair.

Les pattes sont d'un fauve pâle, toutes portent du côté interne une ligne longitudinale noire qui se prolonge jusqu'à la base du dernier article : sur les antérieures cette ligne est élargie et couvre presque toute la cuisse, sur les postérieures elle forme un mince anneau à la base du second article de la jambe.

Les pattes de la première paire ne sont guère plus épaisses que les autres.

SUÈDE. ANGLETERRE. FRANCE. ALLEMAGNE.

115. ATTUS BREVIPES Hahn, Arach., t. I, p. 75, fig. 56.

Westring, A. S., p. 552.
Attus annulipes Walck., Apt., t. I, p. 469.
Attus suturalis Ch. Koch, Ubers. Arach. Syst., p. 34.
Marpissa brevipes Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 58, fig. 1128.

Long. 3 3/4 mill.

Corselet gris, avec deux taches claires sur le thorax; abdomen blanchâtre, avec une bande médiane antérieure coupée par deux bandes transverses brunes. Pattes jaunes, avec des lignes et des anneaux noirs.

♀. Le corselet est plus étroit que chez *heterophtalmus;* la tête est un peu moins longue que le thorax; celui-ci, faiblement dilaté au-dessous des yeux superieurs, ne se rétrécit et ne s'abaisse qu'au milieu de sa longueur; son bord postérieur est tronqué.

La face est un peu moins large, mais les yeux sont semblables.

Ce corselet, finement chagriné, est couvert de poils blanchâtres peu épais; sur le thorax sont deux grandes taches plus blanches, allongées et rapprochées sur la ligne médiane; la tête porte aussi deux petits accents blancs qui semblent prolonger en avant les taches thoraciques.

L'abdomen est revêtu de poils blancs jaunâtres; sa moitié antérieure présente une large bande médiane brune, coupée par deux bandes également brunes, mais horizontales : l'une à son extrémité, l'autre un peu plus haut; cette dernière est moins large et souvent moins foncée.

Les pattes-mâchoires sont noires, avec les deux derniers articles jaune vif.

Les pattes antérieures, un peu plus épaisses que les autres, ont la cuisse noire, avec une tache fauve à la base, la jambe noire et les tarses jaunes.

Chez quelques individus la cuisse et la jambe, d'un fauve rougeâtre, ne sont noires que sur leur face antérieure.

Les pattes de la seconde paire sont jaunes: la cuisse porte à son sommet une tache brune, le premier article de la jambe a une ligne noire du côté externe, et le second une ligne semblable du côté interne.

Les pattes de la troisième et de la quatrième paire, qui sont grêles e jaunes, ont un anneau noir à l'extrémité de la cuisse et deux sur le second article de la jambe.

RUSSIE. POLOGNE. SUÈDE. ALLEMAGNE. FRANCE.

116. ATTUS RUFIPES. Sp. nov.

(Pl. II, fig. 10.)

Long. 3 1/3 mill.

Corps noir et velouté. Pattes rouges, les antérieures renflées, à jambes noires.

♂. Le corselet est moins large que chez *heterophtalmus* ♂; la tête est un peu moins longue que le thorax; tous deux sont sensiblement rétrécis.

La face est un peu moins large, ses angles sont arrondis, mais les yeux sont semblables; les médians sont également d'un vert brillant.

Le tégument de ce corselet est finement chagriné, noir, et couvert de duvet gris.

L'abdomen, un peu tronqué en avant et pointu en arrière, est d'un noir bleuâtre et velouté.

Le ventre et le plastron sont comme le dos.

Les pattes-mâchoires, d'un brun foncé, ont le dernier article noir.

Les pattes antérieures, d'un rouge vif, sont renflées (plus que chez *heterophtalmus*); le second article de la jambe, qui a la forme d'une massue, est noir et hérissé de poils raides.

Les autres pattes sont fines et d'un rouge orangé plus clair; les deux articles de la jambe présentent chacun, au côté externe, une petite ligne noire longitudinale. Tous les tarses sont jaunes.

♀. La tête a la même longueur que le thorax; elle est plus large que chez le mâle au niveau des yeux postérieurs, et rétrécie en avant; en arrière le thorax est également atténué et arrondi.

Le tégument est noir, fortement granuleux et garni de duvet blanc; en avant il présente une teinte un peu carminée.

Les pattes-mâchoires sont brunes, avec les deux derniers articles un peu dilatés et jaunes.

Les pattes antérieures sont relativement beaucoup moins épaisses; toutes sont d'un jaune rougeâtre et portent une ligne noire sur la face interne de la jambe; sur les quatre premières cette ligne n'existe que sur le second article; sur les autres elle s'étend sur les deux; la quatrième présente même un gros point noir à la base du second article.

SICILE.

J'ai pris cette espèce à Catane et à Palerme.

117. ATTUS ÆNESCENS. Sp. nov.

Long. 3 mill.

Tête noir cuivré. Thorax fauve. Abdomen noir, couvert d'écailles métalliques. Pattes fauves, les antérieures très-renflées, à cuisses et jambes noires.

♂. La tête et le thorax sont dans les mêmes proportions que chez *brevipes*; celle-ci est plus rétrécie en avant, et son bord antérieur, moins saillant, laisse voir en dessus la convexité des yeux; les yeux postérieurs sont relativement un peu plus gros; ils sont très-obliques et au-dessus de chacun d'eux le tégument est légèrement soulevé.

La face est noire et basse; les yeux, très-inégaux, forment une ligne droite; ils sont peut-être plus serrés que chez les précédents; les médians sont seuls d'un vert obscur, les autres sont noirs.

La plaque céphalique est d'un noir à reflets cuivrés, sa surface est presque glabre, mais très-finement chagrinée.

Le thorax et les côtés de la tête sont d'un fauve rouge clair; au-dessous des yeux postérieurs se voient de petites touffes de poils blancs.

Le plastron est fauve brun. Les chélycères sont rouges.

L'abdomen (il est très-endommagé) paraît noir sur les côtés et fauve dans le milieu; sur le bord antérieur se voient quelques écailles métalliques d'un grand éclat.

La patte-mâchoire est d'un jaune pâle; elle se distingue en ce que le second article de la jambe est armé, sur son bord supérieur interne, d'une pointe fine, noire, presque verticale et accolée au tarse; le digital est un petit cône simple.

Les pattes des trois paires postérieures sont, comme la patte-mâchoire.

d'un jaune pâle; ces membres, dépourvus de pubescence, sont armés de longues soies noires assez espacées. Les pattes antérieures ont la cuisse et surtout la jambe excessivement renflées, comme chez *heterophtalmus* la cuisse est entièrement noire; le premier article de la jambe est rouge; le second, rouge à la base, devient noir au sommet; le tarse, remarquablement court et grêle, a son premier article d'un jaune pâle et le second brunâtre; il est, de plus, orné de forts poils raides.

POLOGNE.

M. Taczanowski a pris un individu de cette espèce aux environs de Varsovie.

118. ATTUS TANTULUS. Sp. nov.

Long. ♂ 3 mill., ♀ 4 mill.

Corselet et abdomen noirs. Pattes toutes noires et épaisses, les antérieures très-renflées.

♂. L'ensemble du corselet est plus étroit que chez *brevipes*; la tête est plus longue que le thorax et rétrécie en avant; celui-ci est arrondi et non dilaté; les yeux postérieurs sont plus gros; la convexité des antérieurs est aussi plus forte.

Le tégument de ce corselet est noir, un peu chagriné et garni de quelques poils blancs.

Les yeux de la face sont bronzés; ils sont semblables, seulement l'espace qui les sépare des chélycères égale à peine la moitié de leur diamètre.

L'abdomen, d'un noir brillant, a son bord antérieur garni de duvet blanc.

Les pattes-mâchoires, noires à la base, sont rougeâtres à l'extrémité.

Toutes les pattes sont noires, avec le dernier article du tarse fauve.

Les cuisses et les jambes antérieures sont très-renflées; celles des autres paires, quoique moins épaisses, le sont cependant aussi, ce qui n'a pas lieu chez les espèces précédentes.

♀. Semblable. Pattes moins épaisses; pattes-mâchoires noires, avec le dernier article fauve.

ESPAGNE (Escorial).

119. ATTUS DECIPIENS. Sp. nov.

Long. 3 1/2 mill.

Corselet pentagonal, fauve. Abdomen fauve, avec une bordure et quatre taches blanches. Membres noirs.

Pour la coloration, cet *Attus* ressemble à s'y méprendre à un *Heliophanus*.

♀. Il diffère de ses congénères par un corselet plus court, aussi large que long, rétréci en avant et surtout en arrière, dont la tête est égale au thorax; l'ensemble de ce corselet figure aussi un pentagone; il est d'un noir mat et uniformément couvert de poils fauves assez espacés, plus serrés cependant au-dessous des yeux postérieurs.

Tous les yeux sont noirs, et les médians antérieurs sont énormes.

La face est hérissée de longs cils blancs qui cachent les chélycères.

L'abdomen, de même couleur que le corselet, a sa portion antérieure entourée d'une mince courbe blanche; sa portion postérieure porte quatre tachettes blanches, deux de chaque côté, qui semblent prolonger la bordure; chacune de ces taches est dans un petit cercle noir, c'est-à-dire dénudé.

Le ventre et le plastron sont d'un gris soyeux.

Les pattes-mâchoires sont noires.

Les pattes sont courtes et épaisses, surtout les antérieures: les cuisses sont noires, les jambes et les tarses sont d'un brun rouge foncé, avec l'extrémité de ces derniers fauve. Elles sont, de plus, garnies en dessus d'un léger duvet blanc.

ESPAGNE (Escorial).

Cette espèce est voisine du *Salticus albobimaculatus* de M. Lucas (Expl. Alg., pl. 8, fig. 10); peut-être est-ce la même?

120. Attus seguipes. Sp. nov.

Long. 4 mill.

Corselet et abdomen noirs, couverts de duvet blanc. Pattes très-courtes, les antérieures épaisses, toutes ornées de lignes noires.

♀. La forme du corselet est beaucoup plus exagérée que dans le *brevipes* ♀; le thorax est au moins un tiers plus court que la tête; celle-ci, très-large en arrière, est faiblement rétrécie en avant.

La surface est parfaitement plane, finement grenue et couverte de duve blanc peu serré.

La face et ses yeux sont semblables à ceux de *brevipes*, les médians sont seuls d'un brun vert.

L'abdomen est blanchâtre en dessus et en dessous.

Les pattes-mâchoires sont noires, avec les deux derniers articles jaune pâle.

Les pattes antérieures sont très-robustes et courtes; elles sont fauves, avec une bande noire sur la face dorsale de la cuisse et un anneau oblique à son sommet; la jambe a deux lignes noires parallèles, elle est armée à son extrémité d'une petite pointe aiguë.

Les autres pattes sont jaunes et fines; celles de la seconde paire sont encore plus courtes, elles ont une ligne noire sur le second article de la jambe; sur celles de la troisième, cette ligne s'étend sur la totalité de la jambe; celles de la quatrième sont plus longues, leur cuisse et leur jambe sont ornées d'une ligne noire qui s'élargit à la base de cette dernière en manière d'anneau.

Dalmatie.

M. L. Koch m'a communiqué cette espèce.

Species invisæ et incertæ sedis.

Attus mucidus Ch. Koch, Die Arach., t. XIII, p. 86, fig. 1149. — Tyrol.

Attus petrensis Ch. Koch., Die Arach., t. XIV, p. 49, fig. 1307. — Bavière.

Attus paludicola Ch. Koch, Die Arach., t. XIV, p. 37, fig. 1300. — Bavière.

Attus notatus Blackwall, Hist. Spid., t. I, p. 58. — Angleterre.

Attus Jenynsii Blackwall, Hist. Spid., t. I, p. 61. — Angleterre.

(Les types de ces deux dernières espèces ont été détruits.)

Attus Rosenhaurii (1) L. Koch in Rosenhauer. — Andalousie.

Attus striatus Lucas, Revue de Zool., 1853.

« Céphalothorax court, déprimé transversalement en arrière, fauve rougeâtre; la face antérieure est noir cuivré brillant. Pattes-mâchoires rougeâtres. Pattes allongées, robustes, rouges; les jambes antérieures sont noirâtres. Abdomen allongé, fauve, avec quatre points en dessus; les côtés sont profondément striés. » — (Lucas, Candie.)

Attus viridimanus Doleschal in Sitzungsber., Akad. Wien., 1852.

Très-noir. Abdomen couvert de poils rouge brillant; la face supérieure des palpes est verte; le premier article de la jambe de toutes les pattes, ainsi que les jambes et les tarses antérieurs, sont jaunâtres. — *Dalmatie.*

Attus biimpressus Doleschal, loc. cit.

Corselet et pattes rouges. Abdomen court, conique et brun, marqué sur le dos de deux points enfoncés. Pattes antérieures allongées, à cuisses renflées.

Attus leucomelas W. Rossi in Heidinger, 1847.

Attus cinereus Westring, A. S., p. 583.

Attus caricis Westring, A. S., p. 587.

3e Genre : YLLENUS. Gen. nov.

Le tarse de la patte-mâchoire est petit, relevé en crête et inséré au côté de la jambe. Les chélycères sont courtes et verticales dans les deux sexes.

(1) Cette espèce, ainsi que le *Dendryphantes jugatus*, sont actuellement dans la collection de M. Rosenhauer.

La tête est plus étroite et moins longue que le thorax ; elle est un peu rétrécie et nullement limitée par un sillon.

La face est peu élevée et peu large. Les yeux médians sont deux fois plus grands que les latéraux chez les mâles ; chez les femelles, l'irrégularité est encore plus sensible. La base des yeux latéraux est au-dessus de leur centre, de sorte qu'ils forment une ligne courbe.

L'article génital de la patte-mâchoire est petit ; il est rétréci à la base, évidé en dessous et un peu dilaté en dessus, comme une petite crête, il s'insère au côté interne du second article de la jambe ; celui-ci, prolongé du côté externe, concourt à recouvrir le digital ; ce dernier, appliqué sur la carène de la crête, a la forme d'une selle de cheval irrégulière, car l'aile interne est plus grande que l'autre ; le dernier article est, de plus, armé d'une petite pointe qui s'oppose au prolongement tibial.

Le second article de la jambe est remarquablement long et large ; la cuisse est épaisse, elle est un peu rétrécie et armée d'un petit talon à sa base (1).

Les pattes antérieures sont peu allongées et assez épaisses.

Les deux articles de la jambe sont égaux en longueur et placés bout à bout ; le tarse est très-petit.

Les pattes postérieures sont fines ; celles de la quatrième paire dépassent les autres et sont remarquables par le développement et la mobilité de la hanche et de l'article basilaire de la cuisse.

1. Yllenus arenarius Menge, Schriften-Naturf., Gesellsch. in Danzick, 1866.

(Pl. II, fig. 11, 11 *a* et 11 *b*.)

Long. ♂ ♀ 7 mill.

Tête et thorax rougeâtres, bordés de blanc. Abdomen brun avec une ligne médiane claire et des chevrons blancs. Pattes jaunes, annelées.

(1) Afin de faire bien comprendre la structure compliquée de ce membre, j'ai un peu exagéré ses formes dans mes deux figures.

♂. La plaque céphalique est couverte de courts poils roux assez espacés. Une bande blanche, large et diffuse l'entoure et forme ainsi un carré irrégulier; le côté inférieur de ce carré, c'est-à-dire la ligne interoculaire, est rentrée en manière d'accent.

Le thorax, de même couleur que la tête, seulement plus foncé, est également circonscrit par deux bandes blanchâtres, qui, descendant des yeux postérieurs, se rapprochent et se réunissent même en arrière.

Les yeux antérieurs, d'un vert brillant, sont entourés de cils fauves.

L'abdomen est en dessus d'un brun noir, c'est-à-dire revêtu d'un duvet formé de poils roux et noirs mêlés; la ligne médiane paraît plus claire et se termine au-dessus des filières par un petit triangle blanc, qui renferme lui-même un autre triangle grisâtre.

La portion antérieure de cette bande est bordée de chaque côté par deux tachettes linéaires blanches, et sa portion médiane renferme trois petits accents blancs superposés.

Les parties latérales et brunes de cet abdomen sont coupées de chaque côté par trois espèces de chevrons horizontaux et fauves.

Le ventre et le plastron sont d'un blanc pur.

Les pattes-mâchoires sont fauves.

Les pattes, inégales en longueur et en épaisseur (voy. Diag. génér.), sont toutes d'un jaune pâle; la cuisse présente deux petites lignes longitudinales brunes qui se réunissent au sommet; la jambe a trois anneaux noirs incomplets; elles sont en outre hérissées de très-longs poils blancs.

♀. La forme est la même; la couleur générale est plus claire et tire sur le jaune; le corselet est souvent entièrement de cette couleur.

POLOGNE. PRUSSE ORIENTALE. TRANSYLVANIE.

M. L. Koch m'a communiqué un individu pris à Danzig même, au bord de la mer. M. Taczanowski m'a aussi envoyé plusieurs exemplaires de Pologne, où, dit-il, cette espèce est très-commune.

4e Genre : DENDRYPHANTES Ch. Koch (ex parte).

Attus Walckenaer.

Le tarse de la patte-mâchoire est semblable dans les deux sexes. Le

second article de la jambe est renflé chez le mâle et porte le digital. Les chélycères sont verticales et courtes.

Les yeux latéraux sont à peine deux fois plus petits que les médians, leur base est peu au-dessus de leur centre, leur sommet n'est jamais plus élevé.

Le corselet est assez élevé et carré en avant; il rappelle celui du groupe *falcatus*; la tête est cependant un peu plus courte (1).

Les deux sexes se distinguent à peine par la taille, les couleurs et les membres; cependant chez le mâle les pattes antérieures sont un peu plus épaisses.

La configuration du membre copulateur éloigne ces Attides, non-seulement des autres espèces de la famille, mais encore de toutes les Aranéides : l'article du tarse est étroit et cylindrique; celui du mâle ne se distingue de celui de la femelle que par sa plus grande longueur; le second article de la jambe acquiert au contraire une taille et une importance inusitées; il est renflé en dessous et creusé pour contenir le digital. Le premier article de la jambe est court et la cuisse est à peine aussi longue que le tarse.

Chez la femelle le second article de la jambe est plus long que le premier. Le dernier article ressemble à celui du mâle; il est également allongé, pointu et légèrement é en dessous.

1. Dendryphantes bilineatus Walck., Apt., t. I, p. 405.

(Pl. II, fig. 13 et 13 *a*.)

Long. ♂ 6 mill., ♀ 7 mill.

Tête dorée. Thorax noir avec trois lignes jaunes. Abdomen noir avec deux bandes blanches. Pattes brunes et rougeâtres.

(1) Par la grosseur et le placement des yeux, ainsi que par la hauteur du corselet, les Attes de ce genre ressemblent à celles du groupe *hastatus*, ce qui explique la réunion que Ch. Koch en a faite...

Pour nous, qui n'attachons qu'une valeur spécifique à ces formes que l'on voit se modifier insensiblement et graduellement dans chaque espèce, nous avons réduit le genre *Dendryphantes* aux espèces dont la patte-mâchoire présente les caractères ci-dessus décrits.

♂. La tête est plane, coupée carrément en avant et courte; elle est deux fois plus large que longue.

Le thorax, qui s'abaisse à partir des yeux postérieurs, est très-long et fortement rétréci; son bord postérieur est arrondi.

Le tégument ne présente ni sillon ni saillies sourcilières.

La tête est couverte de poils jaune d'or; le thorax est noir et orné de trois lignes longitudinales de même couleur : la médiane, plus mince, est droite, les latérales sont courbes et se rapprochent en arrière.

La face, couverte de cils blancs, est assez large et paraît un peu rétrécie au-dessous des yeux : ceux-ci forment une ligne droite et sont également espacés; les médians sont séparés des chélycères de la hauteur de leur diamètre.

L'abdomen est revêtu d'une fourrure noir de velours, à laquelle se mêlent de loin en loin quelques poils roux; il porte deux lignes longitudinales et parallèles d'un blanc vif, ces lignes n'atteignent pas, en avant, le bord antérieur, en arrière, elles se rapprochent sans se réunir.

Le ventre est jaunâtre.

Les pattes-mâchoires ont les articles basilaires bruns, et les articles terminaux rougeâtres.

Les pattes sont d'un brun noir, avec la base des cuisses et les tarses rougeâtres; elles sont garnies à la fois de courts poils blancs et de crins noirs; les antérieures sont plus épaisses, mais plus courtes que les postérieures.

♀. La tête paraît un peu plus longue; en arrière, elle présente une très-faible dépression transverse et droite.

La face est plus basse; les yeux sont aussi sensiblement plus inégaux : le sommet des médians est un peu au-dessus de celui des latéraux.

Des poils blancs se mêlent à ceux de l'abdomen.

Les pattes sont plus claires, presque entièrement rougeâtres.

FRANCE. POLOGNE.

Les deux seuls individus que j'aie vus ont été pris à Varsovie par M. Taczanowski.

2. DENDRYPHANTES LANIPES Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 90, fig. 1152.

Long. ♀ 9 3/4 mill.

Corselet noir, avec une bordure et des lignes courbes médianes blanches.

Abdomen jaunâtre, avec une ligne médiane brune, sur laquelle s'adossent des chevrons latéraux noirs. Pattes noires, annelées de roux.

♀. La tête est très-haute et plane ; en avant elle est sensiblement rétrécie et ses angles sont arrondis ; elle est moins courte que chez le précédent, elle a un peu plus du tiers de la totalité du corselet ; le tégument ne présente ni sillon ni saillies sourcilières ; le thorax est de niveau avec la tête et la pente ne commence qu'à la partie postérieure.

La face est basse et hérissée de cils blancs ; ses yeux sont beaucoup plus inégaux que chez *bilineatus* ; ils touchent tous à son sommet et sont également distancés ; l'espace qui sépare les médians des chélycères est à peine égal à la moitié de leur diamètre.

Ce corselet est noir, avec des poils d'un blanc jaunâtre peu épais : sur le front, sur la partie postérieure (où ils forment une très-large bordure), et dans le milieu au-dessous des yeux de la quatrième paire (où ils constituent deux lignes courbes, rapprochées, mais non réunies à la base).

L'abdomen est couvert de poils jaunes : blanchâtres sur les côtés, et plus vifs dans le milieu.

La ligne médiane est parcourue par une bande rougeâtre qui n'atteint pas le bord antérieur, et se décompose à la partie postérieure en une suite de petits accents noirs superposés ; cette bande se termine en avant par une tache triangulaire noire.

Dans le milieu, de chaque côté, s'adossent des chevrons noirs, qui, plus larges à la base, diminuent graduellement sur les côtés, où ils se terminent en séries obliques de points noirs.

Le ventre est couvert de duvet roux assez vif et orné d'une large bande noire plus étroite en arrière.

Les chélycères sont étroites, glabres et noires.

Les pattes-mâchoires sont fauves et couvertes de poils blancs.

Toutes les pattes sont noirâtres, avec des poils roux, qui forment des annulations ; les tarses sont fauves.

La paire antérieure des pattes est assez robuste.

Variété. ♀. L'abdomen est blanchâtre ; il a une ligne médiane jaune, bordée en avant de deux fins traits bruns, qui portent chacun trois petites ramifications horizontales peu étendues.

Sur les parties latérales sont de très-larges zones obliques d'un jaune vif.

FRANCE, Midi. ITALIE.

3. DENDRYPHANTES DORSATUS Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 84, fig. 1147.

Dendryphantes leucomelas Ch. Koch, loc. cit., p. 88, fig. 1150.

Long. ♂ 7 1/3 mill., ♀ 8 mill.

Corselet noir, entouré de blanc en avant. Abdomen blanchâtre, avec une grande bande noire dans le milieu. Pattes noires et annelées.

♂. Cette espèce, très-voisine de la précédente, a un corselet à peu près semblable; la tête est cependant sensiblement plus large et nullement rétrécie en avant; au-dessus des yeux postérieurs le tégument présente une strie à peine visible et courbée en avant.

La face est semblable; cependant les yeux latéraux sont relativement un peu plus séparés.

Ce corselet est noir et peu velu en dessus; la face et les côtés de la tête sont, au contraire, garnis d'épais duvet d'un blanc jaunâtre.

La tête présente aussi une ligne médiane de cette couleur, mais mince et peu visible.

Le milieu de l'abdomen porte une grande tache longitudinale d'un noir de velours, plus large en avant qu'en arrière; ses bords sont un peu ondulés et son extrémité, rétrécie, présente deux petites denticulations.

Les côtés de cette bande sont d'un gris blanc assez vif.

Les parties latérales de l'abdomen sont d'une teinte noirâtre qui ne se fond pas avec la couleur blanche du dos, mais forme avec elle des découpures tranchées.

Le ventre est fauve; il a aussi une bande médiane plus foncée.

Les pattes-mâchoires et les pattes sont noires avec les tarses jaunes et deux anneaux jaunes sur chacun des principaux articles; elles sont, en outre, hérissées de longs poils blancs.

Variété. ♂. Les poils gris dominent sur l'abdomen et la tache noire est remplacée par une simple ligne grise longitudinale, qui envoie de chaque côté des ramifications obliques.

♀. Semblable à la variété précédente.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair: la cuisse est ornée de lignes noirâtres longitudinales, et la jambe d'un anneau de même couleur.

FRANCE, Midi. NAPLES. SICILE.

4. DENDRYPHANTES NEGLECTUS. Sp. nov.

(Je ne puis donner qu'une description provisoire de cette espèce, car je n'ai à ma disposition qu'un individu en très-mauvais état.)

Long. 6 mill.

♀. La tête est un peu moins large que chez *dorsatus*; elle est très-courte et ses angles antérieurs sont arrondis.

Entre les yeux postérieurs on voit une très-petite fossette médiane, à peine visible.

Ce corselet est noir et garni de poils fauves espacés; le rebord frontal présente trois tachettes blanches correspondant aux espaces interoculaires.

Les yeux sont moins écartés entre eux, ils sont équidistants, et plus inégaux que chez *dorsatus*.

L'abdomen est gris clair; sa portion postérieure paraît ornée de deux séries parallèles de taches blanches ??

Les pattes-mâchoires sont fauve rouge et abondamment couvertes de longs poils blancs.

Les pattes sont longues et fortes; les antérieures sont cependant plus courtes que toutes les autres; elles ont les cuisses noires et les jambes brunes; le dernier article du tarse est seul d'un fauve rougeâtre; ces membres sont couverts de court duvet blanc et armés de crins spiniformes.

TURQUIE.

M. Jolski a rapporté un exemplaire, qui m'a été communiqué par M. Taczanowski.

5. Dendryphantes nigriceps. Sp. nov.

Long. 7 1/4 mill.

Thorax gris. Tête noire avec une ligne médiane blanche. Abdomen gris. Pattes rougeâtres, annelées.

♀. Le corselet est très-semblable à celui du *dorsatus*; la tête est sensiblement moins haute en arrière; les yeux de la face sont les mêmes; ils sont également verts.

Les yeux postérieurs paraissent un peu plus gros et noirs.

Le thorax et les côtés de la tête sont d'un gris clair un peu fauve; la face est hérissée de longs crins blancs, tandis que la plaque céphalique est d'un noir profond et ne porte que de loin en loin quelques poils fauves, elle est, de plus, ornée d'une ligne médiane blanche qui n'atteint pas en avant le rebord frontal.

L'abdomen paraît chiné de duvet blanc et fauve; dans le milieu on distingue un triangle plus foncé, suivi d'autres triangles plus étroits (1).

Le ventre est gris clair.

Les pattes-mâchoires sont jaune vif, et sont garnies de poils blancs et noirs.

Les pattes sont rougeâtres; elles ont un large anneau brun au sommet de la cuisse, le premier article de la jambe foncé, et le second orné de deux anneaux, l'un à la base, l'autre plus grand au sommet.

Les pattes antérieures sont peu longues et fort renflées; les postérieures sont plus allongées, plus fines et plus claires.

Illyrie.

M. O.-P. Cambridge a pris un individu à Adelsberg, près Trieste.

6. Dendryphantes gesticulator Lucas, Expl. Alg., p. 150, pl. 6 (?).

Long. ♂ 6 1/2 mill., ♀ 7 1/4 mill.

Corselet gris, avec le front blanc. Abdomen gris, avec une bande médiane brune. Pattes annelées.

(1) Cette partie du corps de notre unique individu étant fort endommagée, il est impossible de la décrire avec certitude.

♂. Le corselet ne diffère de celui du *dorsatus* que par sa tête, plus déprimée et relativement plus longue.

Les yeux de la face sont moins inégaux et équidistants.

Le corselet est noir et couvert de duvet jaune, rouge, noir et blanc, irrégulièrement mêlé et peu épais.

Le devant du front est hérissé de cils blancs qui se prolongent un peu en dessus entre les yeux médians. Chacun des yeux postérieurs est précédé d'une touffe de poils blancs.

L'abdomen présente, comme le corselet, une fourrure chinée; dans le milieu est une bande brunâtre, très-large en avant, un peu rétrécie dans le milieu, élargie de nouveau en arrière, où elle est formée de petits accents transverses, alternativement bruns et rougeâtres.

Le ventre est gris.

Les pattes-mâchoires sont fauves.

Les pattes antérieures sont un peu plus longues et plus robustes que les autres; elles sont toutes fauves et couvertes de poils blancs; un anneau noirâtre se remarque à l'extrémité de chaque article.

♀. L'abdomen est gris clair; la figure qu'il porte est peu distincte, elle consiste, à la partie postérieure, en une ligne médiane assez mince, qui envoie de chaque côté des branches obliques qui se prolongent jusqu'au ventre.

France, *Midi* (Algérie).

7. Dendryphantes fulvi-ventris Lucas, Expl. sc. Alg., p. 151, pl. 6, fig. 1 (?).

Long. ♂ 6 1/2 mill., ♀ 7 mill.

Corselet noir, bordé de blanc en avant. Abdomen moucheté de gris, avec deux taches noires ponctuées. Pattes noires et annelées.

♂. Le corselet rappelle beaucoup celui de *bilineatus*; son ensemble est cependant plus étroit; il n'y a pas trace de sillon, mais au-dessus de chacun des yeux postérieurs le tégument est très-légèrement soulevé.

Les yeux sont saillants, mais moins inégaux que chez les précédents.

Le corselet est noir; des poils gris clair, peu serrés, garnissent le devant

de la face, les côtés de la tête; et forment sur le thorax une mince ligne médiane assez diffuse.

L'abdomen porte de loin en loin de petites touffes de poils gris, ce qui lui donne une apparence chinée; dans le milieu (ceci n'est visible que sur le vif) sont deux taches noires, allongées et parallèles, chacune est ornée d'une série de petits points blancs.

Le ventre est jaunâtre.

Les pattes-mâchoires sont noires, avec le dernier article rougeâtre.

Les pattes antérieures sont assez épaisses, les autres sont longues; elles sont toutes noires, avec les anneaux gris.

♀. Semblable.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune pâle.

ANDALOUSIE. SICILE (Nord de l'Algérie).

NOTA. C'est avec doute que je place ici l'espèce suivante, qui est peut-être un *Attus* du groupe *falcatus* ou *arcuatus*. Sa classification ne sera certaine qu'après la découverte du mâle.

8. DENDRYPHANTES GROSSUS Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 57, fig. 1125.

Marpissa grossa Ch. Koch, loc. cit.

Long. 9 mill.

Thorax noir, garni de duvet blanc. Abdomen orné, en arrière, de quatre petits chevrons blanchâtres. Pattes noires à tarses fauves.

♀. Le corselet est un peu moins haut que chez les autres espèces du genre, il est peu large, mais asssez long; la tête est courte et sensiblement inclinée en avant, son sommet est marqué d'une strie transverse, à peine visible; considérée en dessus, la convexité des yeux antérieurs est très-forte.

Ce corselet est d'un beau noir brillant; la plaque céphalique, dépourvue de duvet, est hérissée de longs crins raides, couchés en avant; le thorax et les côtés de la tête sont garnis de courts poils blancs très-espacés

La face est basse et couverte de cils fauves.

Les yeux forment une ligne droite, touchant au rebord frontal par le

sommet et à peine séparés des chélycères par la base; les médians sont d'un noir violacé.

L'abdomen, très-volumineux, est d'un noir mat; il est garni de courts poils blancs espacés; en arrière, un peu au-dessus des filières, il porte de chaque côté deux petits traits obliques blanchâtres.

Le ventre est gris.

Les pattes-mâchoires sont fauves et couvertes de poils blancs, avec la base de la cuisse et la pointe du tarse noirs ; le second article de la jambe est plus long que le premier.

Les pattes sont longues, surtout les postérieures; les antérieures sont assez renflées; toutes sont noires avec les tarses jaunes ; les postérieures seulement ont le premier article du tarse orné de deux anneaux noirs.

Ces pattes sont armées de poils spiniformes.

ALLEMAGNE.

M. L. Koch m'a communiqué un individu pris par lui aux environs de Vienne.

Species invisa.

D. jugatus L. Koch in Rosenhauer. — Andalousie.

NOTA. Pendant l'impression des premières pages de ce travail, j'ai pris en Espagne plusieurs individus de mon *Attus nervosus*; je me suis convaincu que cette belle espèce, que j'ai placée à tort dans le groupe *falcatus*, appartient au genre *Dendryphantes*; c'est à côté de celle du *D. dorsatus* qu'il faut placer la description que j'en ai donnée page 59 (49).

En Espagne ce *Dendryphantes* atteint 6 et même 7 millimètres de longueur ; la teinte jaune de son pelage est beaucoup plus vive que chez les exemplaires français.

6e Genre : PLEXIPPUS Ch. Koch (ex parte).

Hyllus Ch. Koch (ex parte : les espèces asiatiques).

Patte-mâchoire grêle et très-longue, à tarse aussi étroit et plus court que la jambe, à digital ovale, aplati et inerme. Chélycères le plus souvent verticales.

Le corselet rappelle celui du groupe *sanguinolentus*, c'est-à-dire qu'il est en talus; seulement la tête est plus longue et carrée; la pente ne commence pas immédiatement après les yeux postérieurs, mais plus loin, au milieu du thorax.

La face n'est pas très-élevée; les yeux médians sont à peine séparés du rebord des chélycères par un espace égal à la moitié de leur diamètre; les yeux latéraux sont deux fois plus petits et un peu plus élevés.

Les yeux postérieurs sont gros.

Chez l'espèce européenne les chélycères sont épaisses et verticales, mais chez plusieurs espèces exotiques elles sont longues et horizontales, sans que pour cela les autres parties du corps soient modifiées, ce qui prouve le peu d'importance qu'on doit attacher aux caractères fournis par ces organes (1).

La patte-mâchoire est grêle et remarquable par sa grande longueur, qui égale la totalité du corselet; cette longueur tient surtout au développement excessif de la jambe qui dépasse la cuisse; l'article du tarse est aussi étroit et de moitié plus court que le second article de cette jambe; le digital est un petit disque plat qui ne fait pas la moindre saillie au dehors; aucun des articles de ce membre singulier ne porte de pointe.

Les pattes sont longues, surtout les antérieures; les cuisses sont robustes et les autres articles sont assez effilés.

1. PLEXIPPUS ADANSONII Savigny, Egypte, p. 169, pl. 7, fig. 8.

Attus Adansonii Savigny, loc. cit.

Attus Adansonii Walckenaer, Apt., t. 1, p. 427.

Salticus oraniensis Lucas, Expl. Alg., p. 144, pl. 5 ?

(Pl. II, fig. 12; pl. III, fig. 3.)

Long. ♂ 7 1/4 mill., ♀ 8 1/2 mill.

Corselet noir, avec une ligne courbe blanche. Abdomen noir bordé de blanc en avant, avec une bande médiane fauve entourée de points blancs. Pattes brunes.

(1) Tel que nous le concevons ce genre n'a aucun rapport avec celui de Ch. Koch; nous n'avons conservé son nom que pour ne pas augmenter la synonymie.

♂. La coloration du corselet rappelle un peu celle des Attes du groupe *falcatus*.

La plaque céphalique est noire et garnie d'un léger duvet rougeâtre; le thorax, d'un brun rouge foncé, est orné d'une ligne courbe blanche, tournée en avant.

Les yeux antérieurs, d'un vert glauque, sont entourés de cils roux.

L'abdomen, plus étroit que le corselet, est d'un beau noir velouté ; son bord antérieur est entouré d'une large demi-lune blanche; son milieu porte une bande médiane roussâtre assez diffuse; de chaque côté de cette bande se voient, en arrière, deux paires de points blancs et ronds, dont l'antérieure est plus grosse et plus écartée que la postérieure.

Le ventre est gris et velu.

Les chélycères sont d'un brun rouge luisant.

Les pattes-mâchoires (voy. Diag. gén.) sont d'un fauve clair.

Les pattes, surtout les antérieures, sont fortes et longues; elles sont toutes d'un brun rouge, plus clair à la base et à l'extrémité; elles sont peu velues et ne portent que quelques crins raides.

♀. *Corselet dépourvu de ligne blanche. Abdomen fauve rougeâtre, avec une bande médiane plus claire.*

La partie céphalique du corselet est noire, la partie thoracique est rougeâtre et dépourvue de la courbe blanche.

L'abdomen, d'un fauve clair, est sur les côtés abondamment chiné de points bruns; dans sa partie médiane, il porte une large bande jaune (c'est-à-dire sans points) un peu élargie vers son tiers postérieur; cette bande est bordée de deux fins traits bruns et renferme les vestiges d'une ligne rougeâtre plus intérieure.

Les pattes antérieures sont plus courtes que les autres; toutes sont d'un brun rouge assez vif.

ANDALOUSIE.

Je suis le premier à signaler cette espèce et par conséquent ce genre en Europe. Le *Plexippus Adansonii* ne se trouve qu'accidentellement en Espagne ; sa vraie patrie est le nord de l'Afrique, l'Algérie et surtout l'Égypte. M. O.-P. Cambridge assure qu'il se rencontre jusque dans l'Inde (1).

(1) L'*Attus Adansonii* n'est qu'un représentant dégradé d'une forme d'Attides très-répandue dans la zone tropicale des deux mondes, mais surtout dans l'ancien. En Amérique les *Plexippus* sont remplacés par les *Phidippus*, qui doivent

6e Genre : CALLIETHERUS Ch. Koch.

Salticus Latreille.

Attus Walckenaer.

Chélycères du mâle horizontales et très-longues, à tiges cylindriques et le plus souvent armées de crocs au sommet. Patte-mâchoire du mâle à cuisse longue, grêle et un peu courbe, à jambe armée d'une pointe aiguë, à tarse long et plat dépassant beaucoup le digital.

Le grand développement des chélycères chez le mâle ne suffirait pas pour justifier la création de ce genre, car ces organes n'ont qu'une importance très-secondaire, s'il ne s'y joignait une foule d'autres particularités.

Le céphalothorax est long et plat; quoique formé d'une seule pièce il présente une faible dépression transverse au-dessous des yeux de la quatrième paire.

Les yeux antérieurs, assez au-dessus du bord des chélycères, touchent au sommet du front; les latéraux sont un tiers plus petits et les postérieurs, peu reculés, surtout chez les mâles, forment avec eux un carré plus large que long.

Les yeux de la troisième paire sont plus rapprochés des antérieurs chez le mâle et plus reculés chez la femelle.

Les pattes sont médiocrement longues, peu inégales et peu robustes; chez le mâle la première paire dépasse les autres; chez la femelle la quatrième est la plus longue; ces pattes sont toujours dépourvues des poils spiniformes dont elles sont armées chez les autres Attides.

Le sternum est large et arrondi.

Chez les espèces bien caractérisées les chélycères du mâle sont cylindriques et leur grande longueur les oblige à prendre une direction horizontale ; la tige, dont le tégument glabre paraît finement strié, est armée en dedans, dans le haut, de deux crocs, dont le supérieur est plus grand

peut-être simplement former un groupe particulier du genre *Attus* ; car je suppose que la dent des chélycères qui les caractérisent n'est pas constante.)

et plus aigu; chez d'autres espèces les chélycères sont un peu moins longues et leurs crocs plus ou moins rudimentaires.

Les pattes-mâchoires sont aussi longues, sinon plus, que les chélycères; l'article du tarse n'est pas large, mais assez allongé, il dépasse sensiblement en avant le digital; celui-ci est un ovale allongé peu volumineux; le second article de la jambe est plus court, mais aussi plus large que le premier, il est armé du côté externe d'une apophyse courte et couchée en avant; la cuisse est grêle, cylindrique et un peu courbe, elle est surtout remarquable par sa longueur.

Chez la femelle les pattes-mâchoires et les chélycères sont également courtes.

Le tégument est noir, quelquefois glabre (*infimus*), mais le plus souvent couvert de duvet jaunâtre ou brun; l'abdomen est orné de lignes ou chevrons transverses blancs.

1. Callietherus scenicus Clerck.

Walckenaer, Ch. Koch, Westring, Blackwall.

Aranea cingulata Panzer, Faun. Germ., p. 40.

Attus lineolatus Sundevall, A. O., p. 545.

Attus cordicalis Hahn. Mon. Ar., t. IV, pl. 2.

(Pl. II, fig. 15.)

Long. ♂ 5 1/4 mill., ♀ 6 1/4 mill.

Corselet noir à tête fauve, bordé de blanc et orné de deux tachettes au-dessous des yeux. Abdomen fauve avec trois paires de chevrons blancs. Pattes foncées. Chélycères bidentées. Dent tibiale de la patte-mâchoire droite.

♂. Le tégument du corselet est noir; la plaque céphalique est couverte de poils blanchâtres qui, en avant, passent au blanc pur.

Le thorax présente une petite tache médiane carrée, jaunâtre; de chacun des angles de ce carré rayonne une branche fauve: les deux anté-

rieures, qui se joignent à la tache céphalique, sont beaucoup plus blanches ; quelquefois elles sont seules visibles, tantôt réunies par la base en manière de V, tantôt disjointes et élargies.

Les chélycères, un tiers moins longues que le corselet, sont d'un noir brillant ; elles portent deux crocs d'égale longueur, dont le supérieur est divergent.

Les pattes-mâchoires, longues et effilées, sont noires et garnies d'épais duvet blanc ; la pointe de la jambe est droite, cylindrique et obtuse, elle s'élève, presque verticalement, jusqu'au tiers de la longueur du tarse.

Le digital est un gros globule simple et sans sillon.

Le bord antérieur de l'abdomen est entouré d'une bande blanche ; au-dessous est un large demi-cercle noir, suivi de deux chevrons transverses blancs, réunis par la pointe sur la ligne médiane ; au-dessous est encore une bande noire, plus large, également suivie d'une paire de chevrons semblable, seulement plus étroite et un peu relevée en avant.

Cet abdomen porte, de plus, une ligne médiane fauve qui part de la bordure : dans la bande noire antérieure, elle est un peu élargie et noire elle-même dans le milieu comme un petit anneau, dans la seconde, elle affecte la forme d'un infime triangle allongé, enfin, au-dessus des filières, elle s'élargit en triangle et paraît bordée de blanc.

Chez quelques individus cette ligne est remplacée par un fin triangle fauve qui occupe le milieu du second espace noir.

Les pattes ont les hanches et les cuisses noires, les jambes brunes et les tarses fauves ; elles sont couvertes, en dessus, de poils blancs, jaunes et noirs irrégulièrement mêlés, sauf au sommet des principaux articles, où les poils blancs, plus abondants, forment d'élégants anneaux.

Le plastron est noir ; le ventre, gris et velu, est plus foncé sur la ligne médiane.

♂. *Jeune.* Les chélycères n'acquièrent leur longueur qu'après la dernière mue. Tous les individus que j'ai pris en Auvergne, à la fin de l'automne, bien que de même taille que l'adulte, étaient presque semblables aux femelles par le petit développement de leurs chélycères.

♀. La tache thoracique est très-grande ; elle est simplement échancrée en avant.

Les yeux supérieurs sont un peu plus reculés ; les chélycères sont courtes et verticales.

La ligne médiane fauve de l'abdomen est large et continue dans

toute sa longueur ; les bandes noires sont couvertes de poils fauve doré et ne sont bien marquées que sur le dos, dans le voisinage de la ligne médiane.

Les membres sont plus courts ; ils sont fauves avec le premier article de la jambe et le sommet de la cuisse bruns.

Laponie (se trouve aussi au Groenland, O. Fab.). Suède. Pologne. Angleterre. France. Allemagne. Italie.

2. Calliethérus olivaceus Lud. Koch, Verh. Zool., Wien., p. 868 (1867).

Long. ♂-♀ 5 mill.

Corselet noir, bordé de blanc, à front blanc, à thorax biponctué. Abdomen noir avec trois ceintures blanches. Chélycères bidentées. Dent tibiale verticale, courte et aiguë.

♂. Le corselet est un peu moins long que chez *scenicus* ; la tête paraît relativement plus grande et n'est limitée par aucune dépression.

Ce corselet est noir et bordé d'une mince ligne blanche; le front porte une tache transverse blanche, formée d'écailles, et le thorax deux points blancs assez rapprochés et peu au-dessous des yeux postérieurs.

La face est noire.

L'abdomen, noir mat, est bordé en avant d'une étroite courbe blanche; sur le dos, il présente deux ceintures blanches équidistantes, amincies et un peu relevées dans le milieu, surtout la postérieure.

Le ventre est noir; il a deux lignes longitudinales blanchâtres.

Les chélycères sont dans les mêmes proportions que chez *scenicus* ; la face interne de la tige est armée de deux crocs, dont le supérieur est plus développé et tourné en avant.

Le second article de la jambe de la patte-mâchoire porte une pointe assez courte, dirigée en avant, un peu évidée en dessous et aiguë : ce membre est brun foncé, avec le sommet du tarse jaune : le digital est simple.

Les pattes ont la cuisse noire, la jambe brun foncé et le tarse fauve clair.

♀. Le corselet est étroit et long : la tache antérieure, plus développée,

occupe toute la largeur du front; elle est amincie sur les côtés; les deux points thoraciques sont aussi plus grands, ils ont une forme triangulaire; il y a, de plus, au-dessus de chacun des yeux postérieurs une touffe de poils fauves.

La bordure est plus large et plus blanche.

L'abdomen est semblable, si ce n'est que les ceintures sont plus larges et nullement rétrécies dans le milieu.

Les pattes-mâchoires sont jaunes et garnies de duvet blanc.

Les pattes sont fauve clair avec le sommet de la cuisse et la jambe un peu rembrunis, surtout les antérieures.

Le ventre est tout gris.

CORFOU. SYRA. TINOS (Cyclades).

M. L. Koch m'a généreusement communiqué les types de sa description.

3. CALLIETHERUS HISTRIONICUS Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 42, fig. 1110-11.

Westring, A. S., p. 545, n° 1.

Attus scenicus (ex parte) Walckenaer, Apt., t. 1.

(Pl. II, fig. 14.)

Long. ♂-♀ 7 mill.

Corselet noir, bordé de blanc et orné de trois tachettes blanches. Abdomen noir avec une lunule et quatre chevrons blancs. Chélycères bidentées. Dent tibiale de la patte-mâchoire courbe.

♂. Le corselet est un peu plus étroit et sensiblement plus bombé; il est noir et garni de poils fauves assez espacés; il est entièrement bordé d'une ligne circulaire très-blanche; sur l'angle frontal il présente une tachette blanche de forme triangulaire, et au-dessous des yeux postérieurs deux taches blanches, allongées, élargies et rapprochées par la base, mais non réunies.

L'abdomen est d'un noir profond, quelquefois un peu rougeâtre; son bord antérieur est entouré d'un demi-cercle blanc et son dos est orné de

deux paires de chevrons blancs, tout à fait horizontaux et nullement réunis sur la ligne médiane.

Le ventre est gris, avec une bande médiane foncée.

Les chélycères sont plus fortes et plus longues, les crocs en sont plus aigus.

C'est uniquement par sa patte-mâchoire que cette espèce se sépare du *scenicus* : la dent tibiale, en effet, est comprimée, recourbée en dedans et aiguë.

Le digital présente aussi un étranglement à son sommet (1).

Les pattes sont noires, à l'exception des tarses, qui sont fauves.

♀. Ne diffère pas du mâle par la coloration.

Les pattes sont plus fines que chez *scenicus* ♀; elles sont noires, avec les tarses fauves et sont garnies de poils blancs disséminés.

Suède. Pologne. Allemagne. France. Italie.

4. Gallietherus major. Sp. nov.

(Je ne puis donner une description définitive de cette espèce, car je ne connais qu'un individu complétement épilé.)

Long. 7 1/2 mill.

♀. Le corselet diffère de celui de l'*histrionicus*, en ce que le thorax est un peu plus dilaté en arrière et qu'en avant la tête est sensiblement rétrécie.

La face est plus large et plus basse; les yeux sont noirs au lieu d'être vert foncé et ils sont entourés de longs cils blancs.

Les chélycères sont robustes, noires et un peu saillantes.

Le tégument du corselet est noir brillant et celui de l'abdomen noir mat; en arrière, de chaque côté des filières, sont des espaces testacés.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair et garnies d'écailles blanches; les deux derniers articles sont de plus armés, du côté interne, d'une rangée de crins raides.

Les pattes sont plus fines et plus longues que chez les espèces précédentes; elles sont fauves: le sommet de la cuisse est rembruni, le second article de la jambe a deux anneaux noirs et le premier du tarse en a un

(1) C'est à M. Westring que l'on doit la découverte de ce caractère important.

à son extrémité; la paire antérieure est plus courte et un peu plus épaisse que les autres, elle est aussi plus foncée; les deux anneaux de sa jambe se fondent en une seule teinte brunâtre.

ESPAGNE.

Je dois ce *Callietherus* à M. L. Koch.

5. CALLIETHERUS ZEBRANEUS Ch. Koch, Arachn., t. XIII, p. 40, fig. 1108-09.

Long. ♂ 4 1/2 mill., ♀ 5 1/2 mill.

Corselet gris bordé de blanc. Abdomen blanc, avec une bande médiane brune, coupée de trois accents noirs. Membres fauves. Chélycères bidentées.

♂. (?) (1) Le corselet est plus étroit que chez *scenicus*; les yeux sont aussi plus saillants; il est noir, bordé d'une étroite ligne blanche et recouvert d'un épais duvet blanchâtre tirant sur le fauve; les yeux antérieurs, d'un vert glauque, sont entourés chacun d'un très-mince cercle de courts cils roux.

(Abdomen : Voy. ♀.)

Les chélycères sont un peu plus courtes; elles sont brun rouge et se distinguent par la longueur et l'avancement du croc supérieur de la tige.

Les pattes-mâchoires ne diffèrent (2) que par leur teinte jaune clair : les deux derniers articles sont rougeâtres et garnis de poils blancs.

Les pattes sont également jaunes; le milieu de la cuisse et la base de la jambe paraissent un peu rougeâtres; les antérieures sont sensiblement plus foncées.

♀. Le corselet est couvert de poils fauves; les poils postérieurs, plus blancs, forment une sorte de bordure.

(1) Je ne suis pas certain que le seul mâle que j'ai vu soit bien le *zebraneus* de Ch. Koch; il m'a été communiqué par M. Cambridge. Quant aux femelles, je les tiens de M. L. Koch lui-même.

(2) Du *scenicus* : est toujours sous-entendu.

L'abdomen, entièrement garni d'une couche de duvet gris blanc, porte dans le milieu une ligne longitudinale brune; cette ligne est coupée transversalement, à des intervalles égaux, par trois accents circonflexes noirs qui se prolongent loin, sur les côtés, dans les parties blanches; à sa partie postérieure, elle est interrompue; au-delà de cette interruption elle s'élargit et se termine par une tache linéaire noire, relevée at arrondie de chaque côté de manière à figurer une lunette transverse.

Le ventre est grisâtre, et plus foncé dans le milieu.

Les membres, d'un jaune diaphane, sont un peu rembrunis aux articulations.

ALLEMAGNE. ANGLETERRE. FRANCE. ALPES.

6. CALLIETHERUS DISPAR. Sp. nov.

Long. ♂ 4 1/2 mill., ♀ 5 1/2 mill.

Corselet noir, fauve en arrière et bordé de blanc. Abdomen fauve ou noir, avec des chevrons blancs. Chélycères bidentées. Pattes fauves et annelées.

♂. Le corselet est noir; il est plus étroit et plus élevé que celui du *scenicus*; il est entouré d'une bordure très-blanche; sa partie postérieure est couverte de poils fauves, mais les deux chevrons médians font défaut.

L'abdomen est petit et déprimé, noir et couvert de villosités jaunâtres, qui rendent confuses les figures blanches; la partie antérieure porte une demi-lune blanche, la partie médiane une paire de chevrons et la partie postérieure une demi-lune semblable à l'antérieure.

Les chélycères sont plus courtes, plus épaisses et plus renfoncées; leur tige est armée de deux crocs: le supérieur, placé tout à fait au sommet de la tige, est parallèle au crochet; le croc inférieur est rudimentaire.

Les pattes et les pattes-mâchoires sont d'un jaune clair, avec une tache brune à chaque articulation.

Le ventre présente une large bande d'un blanc éclatant.

♀. Diffère beaucoup par la coloration.

Le corselet ressemble à celui du *scenicus* ♀; seulement il est un peu

plus court; il est d'un noir très-brillant et entièrement entouré d'une fine bordure blanche; sur le front est une large bande blanche transverse et au-dessous de chacun des yeux postérieurs est un grand triangle également blanc.

L'abdomen, d'un noir de velours, présente trois fines ceintures blanches non interrompues et également espacées; la première suit la courbe du bord antérieur, les autres sont horizontales.

Au-dessus des filières, sont deux tachettes inclinées et rapprochées qui forment un petit cercle incomplet.

Le ventre est tout blanc.

Les pattes-mâchoires sont jaunes.

Les hanches des pattes le sont également, les cuisses sont jaunes et portent une tachette noire au sommet, les jambes sont brunâtres et les tarses fauves.

ANDALOUSIE.

J'ai pris plusieurs exemplaires dans la ville de Grenade.

7. CALLIETHERUS TENERUS Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 43, fig. 1112, ♂. 1113, ♀.

Long. ♂ 4 3/4 mill., ♀ 6 mill.

Corselet noir, bordé de blanc, orné de trois points blancs. Abdomen blanc avec une bande médiane foncée, bordée de noir de loin en loin. Pattes jaunes et annelées. Chélycères bidentées.

♂. Le corselet est plus court et plus étroit que chez le *scenicus*; le front est coupé carrément; les yeux de la rangée antérieure forment une plus forte saillie lorsqu'on le considère en dessus.

Ce corselet est noir, bordé en arrière d'une ligne d'un blanc très-vif et orné de trois tachettes blanches, l'une sur le bord du front, les deux autres dans le milieu du thorax; ces dernières sont allongées et parallèles.

L'abdomen est revêtu d'une couche épaisse de poils blancs; il porte une très-large bande longitudinale plus foncée, c'est-à-dire formée de

poils blancs, jaunes, noirs et roux mêlés ; cette bande présente deux forts étranglements également distants; aux endroits non rétrécis elle est bordée d'un fin trait noir qui se recourbe en dedans; en arrière, elle se prolonge jusqu'aux filières, mais en avant elle n'atteint pas le bord antérieur, qui est alors entièrement blanc.

Les pattes-mâchoires sont d'un fauve clair.

Le dernier article est plus court que chez *scenicus*; le second article de la jambe ne présente pas d'apophyse proprement dite, mais il est simplement élargi et un peu dilaté du côté externe.

La tige cylindrique des chélycères est plus courte et plus large à la base que chez le *scenicus*; le croc supérieur est recourbé et beaucoup plus grand que l'inférieur, il est placé, comme chez le *dispar*, tout à fait au sommet, seulement plus en dessus.

Les pattes ont la cuisse et la jambe brunâtres, avec deux anneaux jaunes sur chacune, l'un à la base, l'autre au sommet. Les tarses sont d'un jaune diaphane.

♀. Le corselet est souvent couvert de duvet fauve qui cache la bordure et les deux taches centrales.

L'abdomen est variable et se présente sous plusieurs aspects. Voici les principaux :

1er. Au second étranglement la bande médiane est interrompue ; elle est de plus entièrement bordée d'une ligne noire, qui figure alors un 8, dont le centre est grisâtre.

Au-dessous de l'interruption la bande se prolonge jusqu'aux filières et est coupée par deux petits accents noirs transverses.

2e. La bande médiane est étroite et d'un beau jaune; en avant, elle se termine en pointe et est bordée d'une ligne noire qui a la forme d'un accent ou d'un fer de lance.

3e. L'abdomen est tout blanc; la bande médiane, d'un fauve très-clair, est effacée aux endroits étranglés; elle paraît ainsi remplacée par trois taches, dont la première est un arc et les deux autres des triangles un peu rembrunis à leurs angles, qui sont arrondis.

Ajoutons que, dans cette dernière variété, les pattes sont entièrement jaunes, tandis que dans les autres elles sont comme chez le mâle.

Midi de la France. Allemagne. Midi de l'Italie. Sicile.

En Sicile et à Naples il remplace le *scenicus* ; il est aussi commun que lui et vit de la même manière.

8. CALLIETHERUS CONFUSUS Lucas, Expl. sc. Alg., p. 165, pl. 8 (?)

Long. ♂ 6 mill.

Gris blanc sans dessins. Apophyse de la patte-mâchoire forte et recourbée. Deux dents au sommet de la tige des chélycères, l'inférieure obtuse.

♂. Le front, coupé carrément, laisse voir la convexité des yeux.

Le corselet, dépourvu de sillon, est semblable à celui du *tenerus*; il ne diffère que par une tête sensiblement plus courte et plus large; son tégument est noir et entièrement revêtu de poils fauves; sur le bord postérieur du thorax quelques poils plus blancs forment une très-mince bordure.

L'abdomen porte une épaisse couche de duvet gris blanc tirant un peu sur le fauve et ne formant aucun dessin.

Le ventre est comme le dos.

Les tiges des chélycères sont de même longueur que chez *C. tenerus*; elles sont plus épaisses; leur tégument, d'un noir verdâtre, paraît presque lisse; cette tige n'a que deux pointes vers son sommet, l'une interne, petite et aiguë, l'autre en dessous plus épaisse, obtuse et presque tronquée.

Les pattes-mâchoires sont d'un brun rougeâtre: le second article de la jambe est large et son apophyse externe est plus développée que chez aucune autre espèce, elle est épaisse à sa base, aiguë à la pointe, et fortement recourbée comme chez l'*histrionicus*.

Les deux paires de pattes antérieures sont noires, avec le premier article du tarse brun et le second fauve. Les deux paires postérieures ont les cuisses noires, les jambes et les tarses fauve olivâtre avec le sommet de chaque article rembruni.

Tous ces membres sont ornés, en dessus, de poils en écailles très-blancs.

ANDALOUSIE.

J'ai pris un individu à Cadix sur les rochers du bord de la mer.

9. Callietherus similatus. Sp. nov.

Long. ♀ 6 mill.

♀. Le corselet diffère de celui du précédent en ce qu'étant plus long et un peu rétréci en avant, il rappelle celui du *scenicus*; cependant, la plaque céphalique au lieu d'être plane est légèrement bombée.

Ce corselet est noir et bordé de blanc en arrière; l'espace interoculaire est couvert de poils fauves et les deux chevrons blancs sont réunis par un connectif transverse.

L'abdomen, d'un beau blanc, présente trois zones horizontales de poils jaunâtres; la première est arquée et offre deux tachettes brunes, qui, très-rapprochées entre elles sur la ligne médiane, s'effacent en se dégradant sur les côtés; la seconde est anguleuse, en forme d'accent ou de triangle, elle présente deux tachettes linéaires brunes qui suivent ses bords, l'une en dessus, l'autre en dessous.

La zone postérieure, plus courte, enveloppe les filières; elle est limitée par un trait noir.

Les pattes sont d'un jaune clair et diaphane avec les jambes légèrement olivâtres.

France.

Deux individus de cette espèce ont été pris à Saint-Florentin (Yonne), par M. Ch. P. de la Brûlerie.

10. Callietherus conjonctus. Sp. nov.

Long. ♂ 4 3/4 mill.

Corselet noir avec une bordure très-fine. Abdomen noir avec une large bordure festonnée. Pattes jaunes et annelées. Chélycères bidenticulées. Dent de la patte-mâchoire bien séparée.

♂. Le corselet est un peu plus étroit que chez *tenerus*; les yeux paraissent encore plus saillants; il est d'un noir parfaitement glabre et

luisant; il est orné d'une bordure blanche excessivement fine; les yeux de la face, d'un vert foncé, sont entourés de cils blancs.

L'abdomen est noir et garni de duvet fauve peu serré ; il présente une large bordure blanche fortement festonnée.

Le ventre est blanc, avec une bande médiane grise.

Les chélycères sont comme chez *tenerus*.

La patte-mâchoire est très-grêle et d'un jaune pâle; elle est remarquable par le rétrécissement de l'article génital, surtout à la base, et par la pointe aiguë, beaucoup plus séparée, que porte la jambe.

Les cuisses des pattes, brunes dans le milieu, sont fauves aux deux extrémités ; les jambes et les tarses, d'un jaune pâle, portent un anneau noir à la base de chacun de leurs articles.

Les pattes postérieures sont fines.

NORD DE L'ITALIE.

M. O.-P. Cambridge a pris un individu mâle de ce *Callietherus* auprès du lac Majeur.

11. CALLIETHERUS MANDIBULARIS. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 1.)

Long. 4 1/2 mill.

Corselet noir, bordé de blanc. Pattes jaunes et annelées. Chélycères bidentées, grêles et longues.

♂. Le corselet s'éloigne de celui des précédents par son plus de largeur; en cela il se rapproche de celui du *scenicus*; les yeux sont également un peu moins convexes.

Son tégument, d'un noir glabre et luisant, est orné d'une très-fine bordure blanche et d'un gros point blanc sur le milieu du front ; la face est hérissée de cils blancs.

L'abdomen paraît blanc sur les côtés (notre individu est très-épilé).

Les chélycères sont très-grêles et sensiblement plus longues que chez les autres espèces du genre; les deux crocs qu'elles portent sont presque égaux et le supérieur assez éloigné du sommet de la tige.

Les pattes-mâchoires diffèrent peu de celles du *tenerus*; leur croc, un

peu recourbé, mais plus long, rappelle aussi celui de l'*histrionicus*; elles sont jaune clair et garnies de poils blancs, avec la base de la cuisse brunâtre.

Toutes les pattes sont jaunes avec un anneau très-noir à la base de chaque article; les deux antérieures ont la cuisse et la jambe un peu rembrunies.

Corfou.

M. O.-P. Cambridge m'a communiqué un individu mâle pris par lui à Corfou.

12. Callietherus scitulus Sp. nov.

Long. 4 mill.

Corselet fauve, bordé de blanc et orné de trois taches blanches. Abdomen blanc avec une grande tache noire festonnée. Pattes fauves et annelées. Chélycères unidentées.

♂. Le corselet est étroit et d'un noir bronzé ; il est couvert de poils fauves peu épais; il porte trois larges taches blanches, l'une sur le front, et les autres au-dessous de chacun des yeux postérieurs : ces dernières sont reliées à l'antérieure par de minces connectifs latéraux.

En arrière le thorax est bordé de blanc.

Tous les yeux sont noirs.

L'abdomen, blanc sur les côtés, porte en dessus une grande tache noire et ovale, dont les contours, un peu ondulés, forment trois festons peu profonds.

Le ventre est gris.

Les chélycères sont un tiers plus courtes que chez les précédents; elles sont aussi plus renfoncées et armées d'une seule dent placée en dessous, vers le milieu ; ces organes sont d'un fauve rougeâtre foncé.

Les pattes-mâchoires, fauves, sont rouges à l'extrémité.

Les pattes, d'un jaune verdâtre, ont un large anneau noir sur chaque article.

Sicile.

Cette espèce, plus rare que le *C. tenerus*, habite le tronc des vieux arbres et ne se trouve jamais sur les habitations.

13. CALLIETHERUS UNCIGER. Sp. nov.

Long. ♂ 4 mill., ♀ 6 mill.

Les chélycères ont presque la moitié de la longueur du thorax, leur dent supérieure est rudimentaire. L'apophyse tibiale est longue, aiguë et recourbée. Les cuisses des pattes sont noires : les jambes et les tarses sont jaunes et annelés de noir.

(Nos deux individus sont presque complètement épilés.)

♂. Comparé à celui de *scitulus*, le corselet est un peu moins long et le carré céphalique sensiblement plus large : en arrière, le thorax est faiblement tronqué.

Ce corselet est noir et garni de poils fauves ; la première moitié de la tête est couverte d'une large tache formée d'écailles blanches.

L'abdomen paraît tout noir (?).

Le plastron est noir brillant et les hanches des pattes sont olivâtres.

Les pattes-mâchoires sont jaunes avec les deux derniers articles brunâtres ; le second article de la jambe est assez élargi et armé extérieurement d'une longue pointe aiguë, recourbée comme chez *histrionicus*, seulement plus grêle.

Les chélycères sont un peu moins longues que la moitié du corselet ; elles sont cylindriques, grêles et d'un brun rouge brillant : leur face interne a une petite dent médiane ; leur sommet présente une faible saillie obtuse.

Les pattes ont les cuisses noires, avec un petit anneau fauve au sommet ; la jambe et les tarses sont d'un jaune vif : le second article de la jambe est orné de deux anneaux noirs : le tarse en a un semblable à l'extrémité de chaque article.

♀. Le corselet est noir brillant : il est atténué et arrondi en arrière, mais nullement tronqué.

L'abdomen, blanchâtre sur les côtés, présente sur le dos une large tache noire dont les contours paraissent profondément découpés (?).

Les pattes-mâchoires et les pattes sont d'un beau jaune.

TYROL.

M. L. Koch m'a communiqué deux individus pris par lui à Méran.

14. Callietherus unicolor. Sp. nov.

Long. 3 mill.

Corselet étroit, glabre, noir et bordé de blanc. Abdomen noir mat. Chélycères courtes, unidentées. Pattes courtes, jaunes et annelées.

♂. Le corselet est très-long, très-étroit et assez élevé ; il est presque cylindrique ; son tégument, parfaitement glabre et brillant, est noir ; il présente une fine bordure et porte quelques longs poils blancs sur la face et le rebord frontal.

La saillie des yeux antérieurs est à peine sensible quand on les considère en dessus.

L'abdomen, petit et grêle, paraît glabre et d'un noir mat.

Les chélycères sont relativement courtes et simplement obliques; elles ont à peine le tiers de la longueur du corselet; leur tige est épaisse et n'est armée que d'un croc, placé en dessous assez loin du sommet et perpendiculaire.

Les pattes-mâchoires sont fauves; l'article du tarse est remarquablement court; les deux articles de la jambe sont égaux, élargis et déprimés ; le second présente en dessous une grande apophyse obtuse dirigée extérieurement.

Les pattes sont plus courtes que chez les autres *Callietherus;* elles sont d'un fauve clair diaphane avec le sommet de chaque article légèrement rembruni; la paire antérieure est sensiblement plus foncée que les autres.

Corfou.

M. O.-P. Cambridge a pris un mâle de cette espèce si bien caractérisée.

15. Callietherus infimus. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 2.)

Long. ♂ ♀ 3 mill.

Corps glabre. Corselet et pattes noirs. Abdomen bronzé. Chélycères courtes.

♂. Le corselet, voisin de celui du précédent, est cependant plus court et un peu plus élevé en avant ; il est entièrement glabre et d'un noir brillant.

Sur l'angle frontal se dressent cependant des crins raides.

Les yeux antérieurs sont d'un vert foncé, les médians seuls ont une mince couronne de cils blancs.

L'abdomen, aussi glabre que le corselet, est d'un noir bronzé encore plus brillant.

Le plastron et le ventre sont d'un noir mat.

Ce qui isole le plus cette espèce, c'est la brièveté de ses chélycères, qui sont à peine plus longues que la face et tombent verticalement au-dessous d'elle ; elles présentent néanmoins une petite pointe rudimentaire près de leur extrémité.

Les pattes-mâchoires, au contraire, sont longues et parfaitement conformes au type, si ce n'est que la jambe est inerme ; elles sont d'un noirâtre testacé.

Les pattes sont toutes noires et dépourvue de poils, avec l'extrémité des tarses jaunâtre.

♀. Les pattes-mâchoires et les pattes ont une teinte olivâtre.

Ses chélycères sont plus courtes, plus renfoncées.

SICILE. GRÈCE. ESPAGNE.

J'ai pris cette espèce en grand nombre dans les ruines d'*Aci Castello*, près de Catane.

J'ai vu aussi des individus venant de Corfou, de Palerme et de la Sierra-Morena en Espagne.

7e Genre : MENEMERUS. Gen. nov.

Syn. *Euophrys* Ch. Koch (pars).

Attus Walckenaer.

Les chélycères sont verticales, mais plus fortes chez le mâle. Les articles basilaires de la patte-mâchoire sont renflés en massue ; l'article génital est ovale.

Le corselet est élevé ; la tête est carrée, nullement séparée du thorax et presque aussi longue que lui.

La face est peu haute ; les quatre yeux antérieurs touchent à son sommet et sont à peine séparés des chélycères par la moitié du diamètre des médians ; les latéraux sont trois fois plus petits ; l'espace qui sépare entre eux les médians est plus grand que celui qui sépare chacun d'eux des latéraux.

Le dernier article de la patte-mâchoire, assez étroit, est arrondi et renflé à la base, tandis qu'il est atténué à l'extrémité ; le digital est étroit et se prolonge presque jusqu'au sommet, il est rétréci aux deux bouts et un peu dilaté dans le milieu, en bas il se termine par une pointe simple assez aiguë, en haut il est faiblement bifide ; cette séparation se prolonge jusqu'au milieu sous la forme d'un sillon, en cet endroit il y a de chaque côté un tubercule obtus ; les deux articles de la jambe sont égaux : le premier présente en dessous un prolongement conique ; la cuisse renflée, presque aussi large que longue, est cependant un peu rétrécie à ses extrémités ; elle est en forme de croissant, c'est-à-dire qu'étant fortement convexe du côté externe, elle est un peu concave intérieurement.

Chez le mâle les quatre pattes antérieures sont très-longues, et surtout remarquables par le développement du premier article de la jambe.

1. Menemerus vigoratus Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 14, fig. 1282 ♂, 1283 ♀.

Attus agilis Walckenaer, Apt., t. I (supplément), p. 464.

(Pl. III, fig. 4 et 4 *a*.)

Long. ♂ 7 2/3 mill., ♀ 8 mill.

Corselet noir, bordé de blanc avec une tache blanche entre les yeux. Abdomen gris, avec deux bandes découpées brunes. Pattes jaunes, les antérieures fortes et longues, à cuisses noires. Patte-mâchoire du mâle noire et couverte de poils blancs.

♂. Le corselet est noir et orné de poils fauves, disposés en lignes obliques, convergeant au milieu.

Entre les yeux de la quatrième paire est un point blanc très-vif, suivi d'une ligne médiane plus terne qui se prolonge jusqu'au pédicule.

La partie thoracique est, de plus, bordée d'une large bande circulaire blanche.

L'abdomen est en entier couvert de poils gris blanc ; on distingue cependant de chaque côté deux larges bandes plus foncées, brisées et festonnées, qui, réunies en avant, sont atténuées et rétrécies en arrière ; l'espace intermédiaire est orné de petits accents bruns.

Le plastron est noir.

Le ventre et les parties latérales de l'abdomen sont blanchâtres.

Les chélycères, longues et robustes, sont d'un noir glabre.

La cuisse de la patte-mâchoire (Voy. Diag. génér.) est couverte de duvet cotonneux d'un blanc éclatant.

Les autres articles sont noirs.

La jambe est inerme ; l'ensemble de ce membre est conforme à la diagnose générique.

Les pattes antérieures ont la cuisse épaisse et noire, sauf à son extrémité ; la jambe et le tarse sont fauves et très-légèrement rembrunis aux articulations.

Les autres pattes sont beaucoup plus courtes et entièrement fauves.

♀. Le corselet est plus étroit, les chélycères sont moins longues, les pattes-mâchoires et les pattes sont fauves, avec les cuisses antérieures grisâtres (mais non noires).

Andalousie. Sicile. Grèce (1). Corfou.

2. Menemerus falsificus. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 5 et 5 *a*.)

Long. ♂ 7 mill., ♀ 9 1/2 mill.

Corselet gris. Abdomen gris avec une bande festonnée blanchâtre, ornée de lignes transversales. Pattes brunes chez le mâle, fauves et annelées chez la femelle, avec les cuisses antérieures épaisses.

♂. Ressemble à s'y méprendre au *Marpissus muscosus*.

(1) Je n'ai pas vu le type grec ; mais M. L. Koch a bien voulu le comparer pour moi à l'un de mes exemplaires espagnols.

Le corselet est beaucoup moins haut que chez *vigoratus* ; la tête, de niveau avec le thorax, n'est pas rétrécie, mais limitée par une dépression insensible ; en arrière, le thorax est légèrement dilaté et arrondi.

Ce corselet est noir et uniformément couvert de poils gris.

La face est plus basse et plus large, mais les yeux sont semblables ; ils sont noirs, sauf les médians antérieurs, qui sont bleuâtres.

Les chélycères sont longues.

L'abdomen est brunâtre et revêtu d'abondants poils gris tirant sur le fauve ; le dos porte dans toute sa longueur une très-large bande plus claire dont les bords sont plus ou moins vagues et festonnés ; cette bande est elle-même traversée par plusieurs traits diffus et horizontaux ; souvent ces traits font défaut.

Le ventre est noirâtre.

Les pattes-mâchoires sont noires avec la cuisse couverte de duvet blanc ; cette cuisse est plus étroite que chez *vigoratus* ; elle est trois fois plus longue que large, convexe en dehors et concave en dedans ; le premier article de la jambe est court et un peu dilaté en dessus ; le second porte du côté externe un gros tubercule obtus, un peu recourbé, dont le tégument paraît transparent ; le tarse est comme chez le précédent ; le digital est énorme, sa partie supérieure est rétrécie et déprimée, tandis que l'inférieure, très-renflée, couvre la face inférieure et le côté interne des deux articles de la jambe.

Les pattes antérieures, épaisses et noirâtres, ont la hanche et le dernier article du tarse fauves.

Les pattes postérieures, courtes, plus grêles et plus claires, ont de nombreux anneaux et des lignes longitudinales noires.

♀. Le corselet est encore plus long ; le corps est entièrement couvert de poils gris.

Le ventre est fauve et porte dans le milieu une très-large bande brune.

Les pattes sont brunâtres et toutes annelées.

Les pattes-mâchoires, jaune clair, sont couvertes de poils blancs.

Alpes (Basses-Alpes, Vaucluse).

Cette espèce est rare ; on la trouve se promenant sur les murs exposés au soleil.

3. Menemerus Heydenii. Sp. nov.

Long. ♂ 6 1/2 mill., ♀ 8 mill.

Corselet noir avec une tache et une bordure postérieure blanches. Abdo-

men rouge avec une bordure et des chevrons blancs. Pattes longues, peu épaisses et brunes.

♂. Le corselet est plus élevé que chez *vigoratus ;* la tête, qui est très-courte, est un peu plus étroite : le thorax est au contraire dilaté et arrondi en arrière ; les yeux postérieurs sont saillants et surmontés de petites carènes sourcilières qui se prolongent en s'affaiblissant jusqu'au milieu du thorax, où elles se réunissent ; au-dessous on voit un sillon longitudinal ; en dessus, la convexité des yeux antérieurs est bien visible.

Ce corselet est noir luisant et hérissé en avant de crins de même couleur ; le bord postérieur du thorax est entouré d'une large bande marginale très-blanche, interrompue au-dessus de l'insertion abdominale ; entre les yeux supérieurs il y a, de plus, un gros point formé de poils blancs.

La face est peu élevée et plus étroite que chez *vigoratus ;* elle est noire et ses yeux, qui sont plus inégaux, sont vert clair.

Les chélycères sont plus longues que la face et verticales ; leur tégument est noir et strié : leur bord interne présente un pli longitudinal.

L'abdomen, revêtu de poils d'un roux assez vif, est bordé de blanc en avant, et en arrière au-dessus des filières ; sur le dos il porte d'abord deux tachettes blanches, irrégulières, obliques et écartées, puis quatre chevrons blancs plus rapprochés et disposés par paires.

Le ventre est blanchâtre.

La cuisse de la patte-mâchoire est un peu plus longue que chez *vigoratus ;* elle est très-convexe en dessus et presque droite en dessous ; sa base est armé d'un talon aigu : elle est couverte en dessus de duvet serré et très-blanc ; les deux articles de la jambe sont également courts ; le second présente en dessous une pointe obtuse et lamelleuse ; le tarse est court, noir et couvert de poils noirs ; le digital est cordiforme, son sommet, élargi, est faiblement bifide et marqué de deux petits tubercules, sa base forme une forte saillie au côté interne de l'article.

Les pattes sont peu épaisses et très-longues ; les deux paires antérieures, qui dépassent les autres et sont aussi un peu plus fortes, ont les cuisses noires, les jambes brunes en dessus et les tarses fauves ; les postérieures sont brunes et deviennent fauves à l'extrémité ; celles de la troisième paire sont les plus courtes.

Ces membres sont garnis de crins noirs et de duvet blanc.

♀. L'abdomen est beaucoup plus volumineux ; ses taches intérieures sont semblables, mais, le plus souvent, la bordure est complète.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair et garnies de poils blancs ; elles ont la base de la cuisse noire.

Les pattes sont plus courtes et les postérieures dépassent les antérieures; elles sont d'un fauve brunâtre et sont ornées d'anneaux plus foncés ; les deux paires antérieures ont cependant les cuisses entièrement noires.

ANDALOUSIE.

Cette espèce ne se prend qu'accidentellement sur la côte méridionale de l'Espagne ; sa vraie patrie est le Maroc, où elle est commune.

Le *Menemerus Heydenii* est très-voisin de l'*Attus mauritanicus* de M. Lucas ; cependant l'absence de cils rouges autour des yeux ainsi que la coloration et les proportions différentes des pattes m'ont décidé à le décrire comme nouveau.

NOTA. J'ai sous les yeux une quatrième espèce de ce genre ; M. O.-P. Cambridge l'a prise dans la Haute-Égypte et compte la décrire bientôt.

Elle est un peu plus petite avec un corselet noir, orné chez le mâle de deux taches médianes, dont l'inférieure est triangulaire ; son abdomen est tout jaune ainsi que ses pattes ; le renflement de la patte-mâchoire est encore plus remarquable que chez les précédents.

8e Genre : HELIOPHANUS Ch. Koch.

Syn. *Attus* Walckenaer.
Salticus Latreille.

Les chélycères sont courtes et verticales dans les deux sexes. La patte-mâchoire du mâle a un digital plus long que large, lisse et rarement pourvu d'appendices ; le dernier article, étroit et long, dépasse ce digital en avant (1) *; les deux articles de la jambe sont inermes ; mais la cuisse, un peu dilatée, est armée en dessous d'une forte dent.*

Le corselet est semblable dans les deux sexes et diffère à peine de celui des *Attus* ; le front n'est pas anguleux mais arrondi ; les yeux médians sont bien distincts et l'espace qui les sépare de la base des chélycères est

(1) Le plus souvent cet article est une lanière étroite et longue ; cette lanière, plate et étalée sur le digital, paraît se recourber en dessous comme un cylindre, dans sa portion antérieure et libre.

égal à leur diamètre ; les latéraux sont presque trois fois plus petits ; ils sont peu élevés.

Les yeux postérieurs sont un peu plus petits que ces derniers ; ils sont également espacés et peu reculés, car la longueur de la tête est moindre que sa largeur.

Le plastron est ovale.

Les pattes de la quatrième paire sont toujours les plus longues ; les cuisses des deux paires antérieures sont un peu renflées, chez les mâles seulement.

Chez la femelle celles de la troisième paire sont les plus courtes, tandis que chez le mâle ce sont celles de la seconde.

Les *Heliophanus* ont tous ou presque tous la même coloration ; leur corselet, d'un noir brillant et glabre, est bordé en arrière d'une mince ligne blanche ; leur abdomen, revêtu d'une couche de duvet tantôt noir mat, tantôt cuivré ou doré, est également bordé de blanc seulement en avant ; il est, de plus, orné de deux ou de quatre taches blanches, dont les postérieures sont plus constantes que les autres ; le ventre est noir, il a aussi une tachette blanche à la pointe ; leurs pattes sont noires ou jaune clair.

Dans ce genre nombreux, où la nature a si complétement caché la distinction des espèces que l'observateur le plus attentif ne peut les reconnaître à première vue, elle semble s'être dédommagée en variant de toute manière cette bizarre pointe dont l'organe copulateur du mâle est armé ; ainsi le seul caractère qui sépare ce genre des autres Attides est aussi le seul qui sépare entre elles les espèces qui le composent.

Les *Heliophanus* habitent le dessous des pierres et y filent leurs petites coques blanches ; dans les heures chaudes du jour ils montent sur les herbes et les plantes basses des environs, où ils chassent en sautant de feuille en feuille avec une excessive vivacité.

Quelques espèces, particulièrement celles de montagnes, ne quittent jamais la pierre où est leur demeure.

1er Groupe (**H. CUPREUS**, type).

L'apophyse fémorale est simple. L'article du tarse de la patte-mâchoire est long, étroit et plat. Le digital est une masse globuleuse assez irrégulière qui, placée obliquement sous la base de l'article, forme une saillie externe arrondie et lisse (1).

Ce groupe renferme les deux espèces parisiennes, connues de Walckenaer. Le seul caractère qui lui soit exclusif est la simplicité de sa dent fémorale, car la forme du corselet n'a rien de constant, si ce n'est que son sillon est presque toujours visible.

Dans les espèces de plaine, la cuisse est d'une largeur ordinaire et sa dent est placée au milieu ; dans celles de montagne, elle est plus large et sa dent est située plus haut.....

1. HELIOPHANUS CUPREUS Walck., Apt., t. I. p. 409. — Hahn., Arach., t. II, p. 42, fig. 128. — Koch, Arach., t. XIV, p. 56, fig. 1313-1315. — Westring. — Blackwall.

Attus atro-virens Sundevall, V. A. H., p. 210.

Long. ♂ 4 3/4 mill., ♀ 5 1/2 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est comprimée et deux fois aussi longue que large : elle est rétrécie à ses deux extrémités : son point le plus large, c'est-à-dire son milieu, se prolonge en une pointe courte, assez aiguë et un peu recourbée ; le premier article de la jambe est beaucoup plus long que le second.

L'article génital est aussi long que la cuisse ; le digital est un carré irrégulier, dont les angles sont très-obtus, dont la portion supérieure, enchâssée dans le tarse, est rétrécie, dont la portion inférieure est large

(1) L'apophyse fémorale, organe accessoire et de peu d'importance, varie profondément d'espèce à espèce ; le digital, organe d'une importance fondamentale, est plus constant dans la forme, aussi ses modifications indiquent des divisions plus considérables.

fait saillie au côté interne ; l'angle supéro-externe est surmonté d'un stylet assez épais, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité du tarse.

Le corselet est long, élevé, aussi large en avant qu'en arrière, à tête non rétrécie, à sillon transverse à peine marqué, à tégument lisse.

Le corps ne présente aucune tache ; il est entièrement noir et couvert d'une couche légère de duvet cuivré.

Les yeux antérieurs sont d'un vert foncé ; les autres sont noirs.

Les hanches et les cuisses des pattes sont noires, sauf en dessus, où ces dernières portent une bande longitudinale fauve ; les jambes sont d'un brun fauve, plus foncé à la base.

Les tarses sont d'un fauve plus clair, avec des poils espacés et des griffes noires.

Variété. ♂. Pattes entièrement noires. — (Angleterre.)

♀ 1re. Tous les yeux sont noirs.

Le corselet est entièrement couvert de poils blancs argentés très-courts et couchés en avant.

L'abdomen est en entier revêtu d'une couche épaisse de duvet jaune brillant ; sur le tiers postérieur de sa longueur sont deux assez larges tachettes blanches triangulaires ; son bord antérieur est entouré d'une ligne circulaire de poils d'un jaune plus clair, qui se prolonge en se dégradant jusqu'aux deux taches blanches.

Les pattes-mâchoires sont entièrement jaunes ou très-finement ponctuées de noir, avec des poils blancs.

Toutes les pattes sont d'un jaune vif ; les trois paires antérieures ont l'extrémité interne de la cuisse ornée d'une petite ligne longitudinale noire ; sur la paire postérieure cette ligne se prolonge jusque sur la hanche et aussi en avant sur une partie de la jambe.

Le plastron est noir brillant. Le ventre est verdâtre et unicolore. — (Paris.)

♀ 2e. Le corselet est couvert de poils courts, blancs et argentés ; le faible sillon qu'il présente en arrière des yeux postérieurs est rempli de poils blancs, qui forment ainsi une ligne transverse.

L'abdomen est entièrement revêtu d'une couche de poils dorés. Son bord antérieur porte une ligne transverse très-étroite et très-blanche. Son dos est orné en avant d'une ligne horizontale de poils blancs interrompue dans le milieu, et en arrière de deux points blancs assez espacés.

Le plastron et les pattes sont tout à fait comme dans la variété précédente.

Le ventre, noirâtre, présente quelques poils blancs au-dessous des filières. — (Paris.)

♀ 3e. Le corselet, d'un noir très-brillant, porte de loin en loin de courts poils fauves plus serrés sur la tête.

L'abdomen, d'un vert métallique, est bordé d'une bande blanche, très-large en avant, qui se prolonge en se rétrécissant jusqu'aux filières.

Sur le dos s'étendent deux très-larges bandes de poils blancs argentés qui, en avant, n'atteignent pas la bordure et se prolongent en arrière jusqu'aux filières en se rapprochant.

Le plastron est noir et le ventre est couvert de poils blancs.

Les pattes et les pattes-mâchoires sont entièrement jaunes. — (Saint-Florentin.)

♀ 4e. La coloration ressemble beaucoup à celle du type.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune transparent; sur la cuisse se remarque une tache noire allongée : sur chacun des articles de la jambe est une petite tache noire centrale.

Les hanches des pattes sont jaunes en dessous et noires en dessus; les cuisses postérieures sont entièrement noires ; les jambes sont jaunes et portent deux lignes longitudinales noires ; les tarses seuls sont entièrement jaunes.

Suède. Angleterre. Allemagne. France. Italie. Espagne. Algérie. Pologne.

Nota. L'*Attus cupreus* de Savigny est une espèce du même groupe, mais qu'il faut se garder de confondre avec celle-ci : la dent fémorale placée au sommet de l'article est un peu courbée en bas comme chez *H. recurvus*; les articles de la jambe sont d'un jaune pâle. Dans l'ouvrage de M. Cambridge on trouvera une description détaillée de cette espèce, intéressante sous bien des rapports.

2. Heliophanus cuprescens. Sp. nov.

Long. ♂ 4 1/2 mill., ♀ 5 1/2 mill.

♂. La patte-mâchoire diffère de celle du précédent par la dent fémorale plus courte et le premier article de la jambe relativement plus long.

Le corselet est plus bombé et un peu rétréci à partir des yeux de la quatrième paire.

Le corps est noir. La plaque céphalique est glabre. Le thorax et l'abdomen sont couverts d'une fine couche de duvet cuivré.

Le plastron et le ventre sont noirs.

Les hanches des pattes sont fauves; les cuisses sont entièrement noires; les jambes, d'un brun rougeâtre, portent en dessous une ligne longitudinale noire. Les tarses sont fauves, avec des poils et des griffes noirs.

Variété. ♂. La partie antérieure de l'abdomen est entourée d'un demi-cercle blanc.

♀. Le corselet est plus court et plus large que dans le *cupreus* ♀; il est, ainsi que l'abdomen, uniformément couvert de courts poils blancs et jaunes mêlés et peu serrés. Le ventre est noirâtre.

Les cuisses des pattes sont noires; les jambes et les tarses, jaunes, portent deux lignes longitudinales noires.

ESPAGNE.

Cette espèce est commune dans la Sierra-Nevada.

3. HELIOPHANUS GLOBIFER. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 6.)

Long. ♂ 4 1/2 mill.

♂. La cuisse est remarquable par sa largeur, qui égale presque sa longueur; elle est en même temps comprimée; elle s'élève graduellement jusqu'au tiers de sa longueur, où elle se termine par une petite pointe grêle et droite; au-delà elle s'abaisse brusquement.

Le second article de la jambe est moitié plus court que le premier; il est armé d'une petite pointe externe. Le digital est très-volumineux; son angle inférieur interne fait saillie à la base de l'article sous la forme d'un gros globule brillant.

La tête est un peu plus longue relativement au corselet; les yeux supérieurs en sont plus convexes; elle est limitée par un sillon à peine sensible.

Ce corselet est noir et porte de loin en loin quelques poils fauves; il est, de plus, entouré d'une bordure excessivement fine.

L'abdomen est entièrement couvert d'un léger duvet cuivreux.

Les pattes-mâchoires, noires, sont garnies de duvet blanc.

Les deux pattes antérieures ont la cuisse un peu renflée et noire, du moins en dessus, la jambe et le tarse fauves; les autres pattes sont fauves, avec la cuisse et la jambe marquées de deux lignes noires longitudinales; les tarses de la quatrième paire ont également des lignes noires.

France. Autriche. Espagne (Ronda.).

Nota. L'*Heliophanus globifer* est peut-être une simple variété du *cupreus*; j'ai vu des individus formant presque le passage entre ces deux formes.

4. Heliophanus simplex. Sp. nov.

Long. 4 mill.

♂. La cuisse est épaisse; elle diffère de celle du précédent en ce que la pointe ou apophyse est située plus près de son sommet, et en ce que cette pointe est très-petite, elle est aussi un peu recourbée. Le premier article de la jambe est plus long que le second; l'article du tarse est plus court que chez *cupreus*, le digital ne le déborde pas.

Le corselet diffère de celui du *cupreus* par la moindre saillie des yeux antérieurs et par la grosseur de ceux de la quatrième paire.

Il est d'un noir cuivreux, un peu rougeâtre sur les côtés; il présente une bordure blanche excessivement fine et est garni de poils fauves espacés.

L'abdomen est entièrement bronzé, sans aucune figure.

Les pattes-mâchoires sont d'un brun olivâtre.

Les pattes sont fauve clair, avec deux lignes longitudinales noires, l'une en dessous plus large, et l'autre en dessus.

Les cuisses antérieures sont entièrement noirâtres.

Corfou.

M. O.-P. Cambridge a découvert cette espèce.

5. HELIOPHANUS DUBIUS Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 61, fig. 1317 ♂. 1318 ♀.

Long. ♂ 4 mill., ♀ 4 3/4 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est moins large que chez le précédent; elle rappelle sous ce rapport celle de *cupreus*, elle est seulement plus cylindrique; sa dent, relativement plus longue, est placée, comme chez *simplex*, à l'extrémité supérieure, sa pointe est un peu recourbée; le second article de la jambe est beaucoup plus court que le premier; le tarse est peu long; le digital est un ovale régulier du côté interne et festonné du côté externe, sa base est armée d'une petite dent aiguë, son sommet est surmonté d'un court stylet.

Le corselet se distingue de celui des autres *Heliophanus* par son peu de largeur et sa longueur; la tête est cependant courte; elle est un peu rétrécie et ne présente pas trace de sillon; la saillie oculaire est faible.

Le corselet et l'abdomen sont noirs et garnis de duvet fauve peu serré: le bord postérieur du thorax a une très-mince ligne blanche; l'abdomen est unicolore; le ventre est tout noir; les pattes-mâchoires sont brunes.

Les pattes sont fauves; les antérieures ont les cuisses marquées de deux larges bandes noires: l'une en dessus, l'autre en dessous; leurs jambes n'ont que deux minces lignes noires; les pattes postérieures sont semblables, sauf les cuisses qui, fauves à la base, deviennent noires au sommet, surtout en dessus.

♀. La saillie oculaire n'est pas visible. Comparé au *cupreus* ♀, le corselet se distingue par la surface plus bombée de la tête, qui est aussi un peu rétrécie et dépourvue de sillon.

Le thorax est relativement un peu plus dilaté; il est tout noir, sans bordure.

L'abdomen est couvert de duvet jaunâtre; son bord antérieur a une bordure large et peu marquée.

Les pattes-mâchoires sont jaunes.

Les pattes sont d'un jaune vif; les postérieures ont un commencement de ligne noire au sommet de la cuisse et un petit trait oblique à la base de la jambe.

ALLEMAGNE (Bavière).

C'est à M. L. Koch que je dois cette espèce.

6. Heliophanus truncorum Linné.

Koch, Arach, t. XV, p. 52, fig. 1309-1310.
Attus muscorum Walckenaer, Apt., t. I, p. 411.
Salticus æneus Hahn, Arach., t. I, p. 65, fig. 49.
Salticus chalybæus Hahn, Arach., t. II, p. 42, fig. 127.

Long. ♂ 6 mill., ♀ 7 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est moins large, mais sa pointe est plus longue; elle est perpendiculaire et recourbée seulement à l'extrémité. Les deux articles de la jambe et l'article génital sont semblables (1), quoique moins volumineux.

Le corselet, allongé et à peine rétréci en avant, ne présente pas trace de sillon transverse.

Son tégument, sans être granuleux, est très-finement chagriné.

Il est entièrement d'un noir brillant; quelques poils blancs se remarquent sur la face.

Les yeux sont noirs.

L'abdomen est noir et couvert de poils cuivrés; il est souvent unicolore, mais quelquefois il présente un demi-cercle blanc en avant et deux points blancs parallèles au-dessus des filières.

Le plastron et le ventre sont noirs.

Les pattes, noires jusqu'à l'extrémité des griffes, sont garnies de duvet blanc en dessus.

♀. Le corselet diffère de celui du *cupreus* ♀ en ce que le sillon transverse est moins accentué, sans être tout à fait nul comme chez le ♂.

Considéré en dessus, la saillie du front empêche de voir les yeux de la rangée antérieure, ce qui n'a pas lieu dans les deux précédents.

L'abdomen, assez volumineux, est revêtu de courts poils bronzés ou cuivrés; sa partie antérieure est entourée d'une fine ligne blanche qui se

(1) *A ceux du cupreus* est sous-entendu; toutes nos descriptions sont comparatives; étant bien établi que le terme de comparaison est le type de chaque groupe, il est inutile de répéter son nom à chaque page.

prolonge sur les côtés jusqu'aux deux tiers de sa longueur. En arrière, un peu au-dessus des filières, sont deux petites taches blanches, longues et obliques, rapprochées par la pointe; au-dessous de ces taches, sur les parties latérales, en sont deux autres semblables; ces quatre tachettes forment, avec une cinquième, qui est placée sous le ventre, un petit cercle cinq fois interrompu.

Le ventre est bronzé comme le dos.

La hanche et la cuisse de la patte-mâchoire sont noires; les autres articles sont jaune vif.

Les hanches des pattes sont brunes; les cuisses son noires; les jambes, noires, portent deux bandes longitudinales fauves; les tarses, rougeâtres, sont fauves à l'extrémité.

SUÈDE. FRANCE. ALLEMAGNE. POLOGNE (paraît manquer en Angleterre).

NOTA. C'est à ce groupe qu'appartient une espèce remarquable que M. O.-P. Cambridge a découverte en Palestine.

Chez elle la cuisse, peu épaisse, présente une forte carène au côté interne; vers le tiers supérieur cette carène est un peu relevée en manière d'apophyse rudimentaire.

Le thorax et l'abdomen ont chacun une ligne médiane blanche; les pattes sont jaunes, sauf les antérieures, qui sont renflées et noires.

On voit que cette espèce se distingue, par sa coloration, de toutes ses congénères et fait exception à l'uniformité caractéristique des *Heliophanus*.

7. HELIOPHANUS INORNATUS. Sp. nov.

Long. ♂ 3 3/4 mill., ♀ 5 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire, énormément dilatée, est aussi large que longue et porte une dent très-forte.

Le second article de la jambe est court; l'article génital est relativement très-long.

Par son tégument le corselet rappelle celui du *truncorum* ♂; mais il est plus étroit et plus élevé.

Les yeux en sont également noirs.

La couleur de ce corselet est noir bronzé; le devant du front est seul garni de courts poils blancs.

L'abdomen, le ventre et le plastron sont entièrement noirs.

La hanche des pattes est brun noir, la cuisse renflée est noire, le premier article de la jambe est fauve, le second est noir comme la cuisse, et le tarse est d'un jaune vif.

♀. Le corselet ressemble à celui du *truncorum* ♀; il est cependant plus court et finement grenu; il est d'un noir brillant; son sillon transverse est très-faible.

L'abdomen est en dessus et en dessous d'un noir profond et satiné; son bord antérieure porte souvent une petite ligne très-mince de poils blancs.

Les pattes-mâchoires sont noires, sauf le dernier article, qui est brunâtre.

Les hanches des pattes sont brunes, les cuisses et les jambes sont d'un noir brillant; les tarses, bruns, s'éclaircissent à l'extrémité.

ALPES.

Cette espèce est commune à Zermatt, dans le Valais.

8. HELIOPHANUS APIATUS. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 7 et 7 *a*.)

Long. ♂ 4 mill., ♀ 5 1/2 mill.

♂. La cuisse est aussi large et aussi courte que chez le précédent, surtout au sommet, où elle est tronquée; sa face inférieure est plane, sa base présente un petit talon et sa face interne un petit tubercule; son bord supérieur est armé en dessous d'une apophyse peu épaisse, très-aiguë, un peu inclinée en bas, qui a la moitié de la longueur de l'article

Le premier article de la jambe est plus long que le second, mais ce dernier est anguleux du côté externe; le tarse est petit, sa base est large et son sommet rétréci; le digital est volumineux, son contour est circulaire et sa surface présente des plis compliqués.

Le corselet est plus court, plus large et plus bombé que chez les précédents, surtout au niveau des yeux postérieurs; en cet endroit il ne présente pas trace de sillon (1).

(1) Ce corselet est presque semblable à celui de l'*Heliophanus uncinatus* (Voy. plus loin); il est curieux que cette forme bombée se répète dans presque tous les groupes du genre.

La tête est longue, relativement au thorax.

Ce corselet, noir luisant, présente une bordure très-fine et peu visible.

L'abdomen, noir de velours, porte quatre tachettes d'un blanc éclatant, dont les postérieures, un peu plus petites, sont aussi plus rapprochées que les antérieures; elles forment, avec deux taches latérales et une ventrale, un petit cercle autour des filières (Voyez *truncorum*).

L'abdomen est en outre bordé d'une ligne qui se joint en arrière aux taches latérales.

Les membres sont noirs, avec les tarses brunâtres.

Les pattes-mâchoires seules sont garnies de duvet blanc.

♀. Le corselet, large en arrière et rétréci en avant, a un sillon à peine visible et remplacé par une ligne transverse de poils clairs; il est sans bordure et couvert de duvet cuivré.

L'abdomen, d'un noir vert, a une large bordure qui se prolonge jusqu'aux filières, où elle s'élargit en manière de tache.

Les quatre points dorsaux sont comme chez le mâle.

Le ventre est orné de deux larges bandes longitudinales blanches.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune vif.

Les pattes, d'un fauve olivâtre, ont les cuisses rembrunies.

SICILE. NAPLES.

J'ai pris cette espèce en grand nombre; elle est excessivement commune.

NOTA. J'ai sous les yeux un jeune ♂ pas assez développé pour être décrit et classé, mais qui me paraît appartenir à cette espèce; tout son corps est d'un vert clair; son abdomen, bordé de blanc en avant, présente en arrière, au-dessus des filières, quatre petites taches transverses rapprochées.

Ses pattes sont fines, blanches et diaphanes, quoiqu'un peu verdâtres aux articulations.

C'est probablement une femelle semblable que Ch. Koch a figurée sous le nom de *micans*; mais ceci n'est pas certain.

9. Heliophanus recurvus. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 8.)

Long. ♂ 4 mill.

♂. La cuisse, remarquablement courte et nullement rétrécie à son sommet, est armée en cet endroit d'une dent épaisse et aiguë à l'extrémité; cette dent, horizontale à sa base, est promptement coudée et recourbée en manière de crochet ou d'agrafe (1).

L'article génital, plus long que la cuisse, dépasse cependant peu le digital, qui est oviforme.

Le corselet, semblable à celui de l'*apiatus*, a cependant le front un peu moins saillant.

Il est noir, garni en avant de poils fauves espacés et bordé en arrière d'une fine courbe blanche.

L'abdomen est bronzé, il présente en avant une bande transverse et dans le milieu deux tachettes triangulaires blanches.

Les pattes sont noires, elles ont les tarses rougeâtres; leur face supérieure est, ainsi que les pattes-mâchoires, garnie de duvet très-blanc.

Alpes.

10. Heliophanus Karpinskii. Nov. sp.

Long. ♂ 4 1/2 mill., ♀ 6 mill.

♂. La cuisse, grêle et dépourvue de talon à la base, est fort élargie à son sommet, près de son bord supérieur s'élève une longue pointe verticale et cylindrique dont l'extrémité est tronquée et recourbée en bas comme

(1) Cette pointe paraît être supplémentaire ; car, à l'endroit occupé par la dent normale chez les précédents, se remarque un petit tubercule qui semble la représenter à l'état de rudiment.

un crochet; le premier article de la jambe est sensiblement plus long que le second, celui-ci a son bord supérieur armé de deux petites épines grêles et crochues : l'une en dessous, l'autre du côté externe ; le tarse est peu allongé et large à la base ; le digital est divisé en deux masses par un profond sillon oblique, la masse inférieure est terminée par une pointe courte, l'autre est surmontée d'un petit stylet.

Le corselet est étroit et long, tous ses yeux sont visibles en dessus, sa surface est un peu chagrinée et présente au milieu du thorax une dépression sensible ; au-dessus de chacun des yeux supérieurs le tégument est un peu soulevé.

Ce corselet est noir et garni de poils fauves espacés, il est orné en arrière d'une fine ligne marginale blanche.

L'abdomen est, en dessus et en dessous, entièrement couvert de poils jaunes un peu cuivrés, il ne porte aucune figure.

Les pattes-mâchoires sont d'un brun rouge.

Les pattes sont d'un brun très-foncé, elles deviennent rougeâtres à l'extrémité ; sur les jambes se remarquent des poils blancs disposés en lignes régulières.

♀. Le corselet est plus court, un peu rétréci en avant, avec un sillon sous-oculaire à peine marqué : la saillie des yeux antérieurs est peu visible.

Le tégument est noir, un peu chagriné et garni de duvet jaune, les côtés de la tête portent aussi quelques poils blancs.

L'abdomen est revêtu de duvet irisé très-brillant, il porte une fine bordure blanche qui s'étend jusqu'aux deux tiers de sa longueur.

Le ventre est noir, avec une petite ligne transverse blanche au-dessus des filières.

Les pattes-mâchoires ont les cuisses noires et les autres articles jaunes ; le premier article de la jambe est seul taché de noir.

Les hanches et les tarses des pattes sont fauves, les cuisses sont noires, avec un commencement de ligne fauve au sommet : les jambes sont fauve brun, avec une ligne noire en dessous.

POLOGNE.

M. Taczanowski m'a donné plusieurs exemplaires venant de Varsovie, de Kiew et de Poltava.

2e Groupe (FLAVIPES. type).

La patte-mâchoire a les plus grandes analogies avec celle du groupe précédent.

Le digital n'a rien de constant dans sa forme; l'article qui le protége est peut-être encore plus allongé.

L'apophyse de la cuisse, située à moitié de sa longueur et un peu inclinée en bas, est bifide à son extrémité (1).

L'*H. flavipes* de Hahn est le type de ce groupe. C'est la seule espèce bifide qui habite le nord de la France et l'Angleterre. Walckenaer et Blackwall l'ont confondu avec le *cupreus*.

Le corselet est dépourvu de sillon; son élévation est variable.

11. Heliophanus flavipes Hahn.

Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 64. fig. 1320-1322.
Westring, A. S., p. 585.

Long. ♂ 4 1/2 mill., ♀ 5 mill.

♂. La cuissse de la patte-mâchoire est moins large que chez le *cupreus*, elle porte une longue apophyse un peu inclinée en bas et terminée par une pointe aiguë légèrement arquée, près de l'extrémité de cette pointe on en remarque une autre très-petite et rudimentaire.

L'article génital est étroit et long.

Le digital, qui n'occupe que le tiers de sa longueur, est un triangle

(1) M. Karpinski, qui s'est beaucoup occupé de l'accouplement des Araignées, me fait observer que toutes les fois qu'il voit une apophyse simple, elle devient double en la pressant entre deux verres... Il y a malentendu : M. Karpinski veut parler du digital, organe mou, renfermant un crochet que la pression fait saillir ; j'ai cent fois essayé d'en faire autant avec la cuisse, mais toujours sans succès.

plus large que long, présentant une petite saillie au centre et de courts prolongements à ses angles inférieurs.

Le corselet diffère de celui du *cupreus* en ce qu'il ne présente pas de sillon comme celui du *truncorum* ; il est également plus bombé en avant, de sorte qu'en dessus la saillie des yeux est peu visible.

La surface de ce corselet est lisse et brillante.

Il est noir, ainsi que l'abdomen.

Le ventre présente deux petites tachettes blanches en arrière.

Les pattes sont noires, sauf le dernier article des tarses, qui est fauve.

♀. Le corselet est noir, il est étroit en avant et dépourvu de sillon.

L'abdomen est entièrement verdâtre, avec une bordure antérieure peu distincte.

Les membres sont glabres et entièrement d'un jaune vif.

SUÈDE. ALLEMAGNE. FRANCE. POLOGNE.

Variété du ♂.

H. FLAVIPES ANGLICUS.

La dent inférieure de l'apophyse fémorale est relativement plus longue et recourbée comme la supérieure.

Le corselet et l'abdomen sont couverts de poils fauves assez brillants.

Les pattes sont d'un rougeâtre clair ; la cuisse porte deux lignes longitudinales noires, et la jambe, de la paire postérieure seulement, est ornée de très-petites taches linéaires qui forment une ligne interrompue.

ANGLETERRE.

Je suis redevable de cette intéressante variété à M. Cambridge, qui l'a captivée en Dorset.

12. HELIOPHANUS VARIANS. Sp. nov.

Long. ♂-♀ 4 à 6 mill.

♂. L'article génital est aussi long, mais plus large que chez *flavipes ;* le digital a intérieurement un gros tubercule triangulaire, probablement erectile, car il varie de volume et même de forme.

Le second article de la jambe est beaucoup plus court que le premier, il est armé, du côté interne, d'une fine épine; la cuisse est beaucoup plus large, mais comprimée et triangulaire (Voyez *simplex-glabifer*); le sommet du triangle est une apophyse arquée et courbée en bas.

♂. *Var.* A la base de l'apophyse fémorale, c'est-à-dire à l'endroit rétréci du triangle, est une petite pointe supplémentaire et verticale; la cuisse est aussi sensiblement moins large.

On ne peut signaler aucune différence notable dans la forme du corselet; il est également assez étroit, élevé et très-peu rétréci en avant; chez quelques individus seulement il y a au-dessous des yeux postérieurs un vestige de sillon; le plus souvent il n'y a que deux faibles renflements oculaires.

Ce corselet est noir et revêtu de poils fauves espacés; le thorax présente une mince bordure blanche, et la tête est ornée de petites écailles irisées.

L'abdomen est d'une teinte vert métallique foncé, il porte en avant une ligne transverse jaunâtre.

Le ventre est couvert de duvet gris.

Les pattes-mâchoires, noires, ont la jambe et la base du tarse couverts de duvet blanc.

Les cuisses des pattes sont noires et ornées de lignes de poils blancs; les jambes sont fauves, avec une ligne noire sur leur face antérieure; quelquefois les cuisses postérieures sont fauves, avec une ligne noire élargie au sommet en manière d'anneau.

♀. Le corselet est presque semblable à celui de *flavipes* ♀; il ne diffère que par le faible sillon courbe qui sépare la tête, encore ce caractère n'est pas constant, quelques individus en sont dépourvus.

Le corselet et l'abdomen sont revêtus de duvet blanchâtre et argenté; le thorax a une mince ligne marginale blanche et l'abdomen est entièrement bordé d'une bande de même couleur.

Les pattes sont toutes jaunes; quelquefois cependant les cuisses et les jambes postérieures présentent deux lignes longitudinales noires.

Pologne (très-commun).

M. Taczanowski m'a communiqué un grand nombre d'individus.

13. Heliophanus Branickii. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 9.)

Long. ♂ 5 1/2 mill., ♀ 6 mill.

♂. La cuisse est courte, elle est rétrécie à la base, mais très-large dans le milieu, où elle se prolonge en une robuste apophyse très-peu inclinée en bas; la dent supérieure est deux fois plus longue que l'inférieure, elle est un peu arquée à la pointe.

Le premier article de la jambe est deux fois plus long que le second.

Le tarse est long et cylindrique; le digital, qui n'occupe que sa base, est globuleux, son angle inférieur interne est armé d'une pointe très-courte.

La tête est un peu moins large que le thorax; la dépression qui la sépare est à peine sensible; la saillie des yeux antérieurs est assez prononcée.

Le corselet est couvert de duvet vert clair doré, avec une mince ligne marginale blanche en arrière.

L'abdomen est vert cuivré, avec des reflets irisés très-brillants; le plus souvent il n'a qu'une bordure jaunâtre en avant, mais il présente quelquefois dans le milieu quatre tachettes linéaires, dont les inférieures sont plus petites et plus rapprochées que les supérieures.

Les pattes antérieures ont la cuisse noire, avec une tache fauve au sommet, la jambe rougeâtre, avec une ligne longitudinale noire sur la face antérieure; les pattes de la seconde paire sont semblables, sauf la cuisse, dont la tache est remplacée par une ligne fauve; les pattes postérieures sont rougeâtres, avec une tache et un commencement de ligne noires au sommet de la cuisse, et deux lignes longitudinales noires sur la jambe.

Tous les tarses sont fauves.

♀. Les taches de l'abdomen, souvent réunies par la pointe sur la ligne médiane, forment aussi, avec la bordure antérieure, trois ceintures également espacées.

Toutes les pattes sont fauves, avec deux lignes longitudinales noires

sur la cuisse et la jambe; ces lignes, un peu élargies au sommet de chaque article, y forment des espèces d'anneaux incomplets.

France (Provence, Berry). Autriche (Trieste).

Cette espèce est très-commune au pied des arbres et sur les arbustes.

14. Heliophanus hecticus. Sp. nov.

Long. ♂ 4 mill.

♂. La cuisse est très-voisine de celle de l'*H. Branickii*, seulement l'apophyse qui s'élève au milieu est plus grêle et bifurquée plus haut; la dent supérieure est également plus longue, l'inférieure est oblique ou presque perpendiculaire à l'autre.

La jambe est semblable, sauf le second article, qui porte extérieurement deux petites pointes.

Le tarse est long et mince.

Le digital est pyriforme et rétréci dans le haut; du milieu de sa base s'élève un petit crochet.

Le corselet est beaucoup plus étroit que chez le précédent; la tête est sensiblement rétrécie et la saillie oculaire assez forte; le sillon médian est à peine marqué.

La couleur générale est noir bronzé.

Les pattes sont fauves; les cuisses antérieures sont noires; celles des autres paires portent deux lignes longitudinales noires : l'une en dessus, l'autre en dessous.

Alpes.

J'ai découvert cette espèce à Zermatt, dans le Valais.

15. Heliophanus exultans. Sp. nov. (L. Koch, inédit).

Long. 4 3/4 mill.

♂. Comparée à *Branickii*, la cuisse est plus grêle et plus longue; mais la double apophyse qui s'élève au milieu est tout à fait semblable; la jambe

est longue, son second article est deux fois plus petit que le premier; le tarse est grêle et long; le digital est un disque qui paraît simple.

Le corselet est bien voisin de celui de *Branickii*; la tête est cependant relativement plus courte et ses yeux postérieurs plus gros, en arrière elle est limitée par une dépression horizontale.

Ce corselet est garni de duvet fauve doré; le bord postérieur du thorax a une mince ligne marginale blanche; des poils, également blancs, remplissent la dépression et forment ainsi une bande transverse médiane.

L'abdomen, d'un fauve doré brillant, est orné en avant d'une tache transverse et sur le dos de quatre gros points blancs, dont les postérieurs sont plus rapprochés.

Le ventre est noir, il présente au-dessus des filières une étroite ligne blanche transverse.

Les pattes-mâchoires sont brunes.

Les pattes sont d'un fauve obscur plus clair à l'extrémité : les cuisses, surtout les antérieures, deviennent noirâtres au sommet; les jambes ont de minces lignes noires.

Tous ces membres sont garnis de duvet blanc.

GRÈCE.

M. L. Koch m'a communiqué cette espèce.

16. HELIOPHANUS VIRIATUS. Sp. nov.

Long. 5 1/2 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est courte et large, surtout au sommet, sa face inférieure est plane et présente de chaque côté, dans le milieu, un petit tubercule arrondi, à son extrémité s'élève une épaisse et longue apophyse, sensiblement inclinée en bas et terminée par deux très petites dents obtuses, dont l'inférieure est cependant un peu plus saillante que l'autre; la jambe est longue : le second article est de moitié plus court que le premier, il est armé d'un poil spiniforme crochu.

Le tarse est allongé et terminé en pointe.

Le digital, élargi et tronqué à la base, est presque triangulaire, son sommet est divisé par un profond sillon longitudinal, son angle inférieur externe se prolonge en pointe.

Cette espèce se distingue par sa taille supérieure.

Son corselet, grand, élevé et sans sillon, a une tête finement chagrinée et peu saillante, car les yeux antérieurs sont bien visibles en dessus.

Ce corselet, noir et glabre, est garni de duvet blanc sur les parties latérales.

L'abdomen est noir et bordé en avant d'une simple ligne transverse; dans le milieu il est orné de deux taches linéaires et parallèles, et en arrière de deux points rapprochés.

Le ventre est tout noir.

Les pattes sont noires; les trois paires antérieures ont les tarses rougeâtres à la base et fauves à l'extrémité; les tarses postérieurs sont noirs, avec le dernier article fauve.

ALPES.

17. HELIOPHANUS GRAMMICUS. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 10.)

Long. ♂ 4 1/2 mill., ♀ 5 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est courte et peu large; de son milieu s'élève une robuste apophyse, un peu inclinée en bas, moins cependant que chez les précédents, et terminée par deux petites pointes, dont l'inférieure est un peu plus longue et plus droite que l'autre; le premier article de la jambe est plus grand que le second.

Le tarse est long et plat; le digital est allongé et séparé par un profond sillon longitudinal; chaque moitié a un petit tubercule dans le milieu; la moitié externe se termine inférieurement par un crochet.

Le corselet est un peu rétréci en avant et son front est peu bombé, de sorte qu'examinée en dessus la rangée antérieure des yeux est bien visible, ce qui n'a lieu ni chez le *flavipes* ni chez l'*hecticus*.

Ce corselet, noir profond, présente au-dessous de chacun des yeux de la quatrième paire une tachette longitudinale formée de poils blancs.

L'abdomen, petit et noir, est bordé d'un court demi-cercle d'un blanc éclatant; sur le dos il porte deux lignes blanches, fines et parallèles, qui en avant n'atteignent pas la bordure; elles se rapprochent, sans se réunir, en arrière.

Le ventre est noir et porte, en dessous des filières, deux petites taches blanches, linéaires et obliques.

Les pattes-mâchoires sont noires.

La hanche, la cuisse et la jambe de toutes les pattes sont noires, le premier article des tarses est d'un brun rouge, et le dernier est fauve.

♂. *Var.* Souvent le mâle a toutes les pattes jaunes, comme la femelle; la variété inverse, c'est-à-dire la femelle à pattes noires, est encore plus commune.

♀. Les pattes et les pattes-mâchoires sont d'un jaune vif, sans aucune tache.

Le front est garni de poils fauves.

L'abdomen est semblable à celui du mâle.

PROVENCE.

Cette espèce, qui, par sa coloration, rappelle la variété 4 de l'*Heliophanus cupreus*, a été prise à Aix par M. Taczanowski, et par moi à Vaucluse, où elle est très-commune.

18. HELIOPHANUS LINEIVENTRIS. Sp. nov.

Long. ♂ 4 1/2 mill., ♀ 7 mill.

♂. La cuisse est assez longue et large, surtout au sommet, sa face inférieure est plane et un peu carénée, près de son extrémité s'élève une apophyse peu épaisse et oblique, faiblement bifide à la pointe; la petite dent supérieure est cependant moins rudimentaire que l'autre; le second article de la jambe est beaucoup plus court que le premier, il est armé extérieurement d'un gros poil spiniforme.

Le tarse est plat et long; le digital, large et tronqué à la base, est rétréci au sommet, il est triangulaire.

Le corselet rappelle celui du *cupreus*, c'est-à-dire qu'il est long et haut; la tête est fortement bombée, de sorte qu'en dessus la convexité des yeux n'est pas visible; en arrière son sillon est pour ainsi dire nul.

Ce corselet est noir et garni en avant de fines villosités.

L'abdomen, couvert de poils cuivrés, porte sur son bord antérieur une

ligne blanche transverse, dans le milieu il est orné de deux petites fossettes remplies de poils blancs, à la partie postérieure il présente en outre quatre petits points blancs allongés et obliques, dont les postérieurs, beaucoup plus rapprochés, touchent aux filières.

Le ventre est noir et porte deux lignes parallèles blanches qui convergent, mais ne se réunissent pas à la partie postérieure.

Les pattes sont entièrement d'un noir brillant; le dernier article du tarse est seul d'un brun clair.

D'autres fois les hanches et les jambes des trois paires postérieures sont d'un fauve obscur.

♀. Ressemble au *truncorum*. Le corselet, plus court, est cependant plus bombé en avant et non rétréci; il est noir et son sillon transverse est presque invisible.

L'abdomen, volumineux, est d'un vert bouteille foncé; il est entièrement entouré d'une large bande blanche qui s'amincit en arrière; à la partie postérieure du dos, immédiatement au-dessus des filières, sont deux petits points allongés, parallèles et droits.

Le ventre est de la couleur du dos, il est orné de deux lignes fines et longitudinales blanches qui s'étendent des orifices respiratoires jusqu'aux filières, où elles se rapprochent.

Les cuisses des pattes-mâchoires sont noires et ornées d'une ligne jaune à leur extrémité, les autres articles sont d'un jaune vif, sauf le dernier, qui est rembruni.

Les hanches des pattes sont brunes, les cuisses sont noires, les jambes d'un rougeâtre plus ou moins foncé et les tarses fauves.

Espagne. Sicile. Italie (Rome).

J'ai découvert cet *Heliophanus* dans le Guadarrama; je l'ai pris depuis en Sicile; j'ai vu aussi un individu venant de Rome.

19. Heliophanus equester L. Koch, Verhand. Zool. Wien., p. 869 (1867).

Long. ♂ 4 3/4 mill.

♂. La cuisse est peu large et assez longue, vers son milieu s'élève en dessous une apophyse verticale, aiguë, comprimée et recourbée à la

pointe, cette apophyse est un peu dilatée à sa base et présente là une épine excessivement petite et fine.

Le premier article de la jambe est plus long que le second, mais ce dernier est armé d'une fine pointe.

Le tarse est grêle et long, au-delà du digital il paraît étranglé; celui-ci est volumineux, il est séparé en deux par un sillon, la masse interne se termine par une pointe conique; de ce digital s'échappe un long stylet contourné qui s'élève jusqu'au sommet du tarse.

Le corselet est assez élevé et sans sillon, la saillie des yeux est peu sensible; son tégument est noir et un peu grenu; le front, les côtés de la tête et le milieu du thorax paraissent garnis de duvet blanc.

L'abdomen est noir mat (l'abdomen et le corselet sont tellement frottés qu'il est impossible de les décrire).

Les cuisses des pattes sont noires; les jambes sont fauve rouge, avec deux lignes noires; les tarses sont fauve clair.

TINOS (Cyclades).

M. L. Koch m'a obligeamment communiqué le type unique de sa description.

3e Groupe (**UNCINATUS**, type).

Ce groupe diffère du précédent par la direction de l'apophyse fémorale bifide, qui est placée à l'extrémité supérieure de l'article et qui s'élève en avant.

L'article génital est plus court et plus large, il se termine par une pointe obtuse, qui ne dépasse le digital que du tiers de sa longueur; celui-ci le déborde rarement, c'est un ovale allongé et aplati, présentant une très-courte pointe à sa base externe.

Ces Héliophanes habitent presque tous les hauts sommets des Alpes.

20. Heliophanus uncinatus. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 11.)

Long. ♂ 4 mill., ♀ 6 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est deux fois plus longue que large, elle porte à son sommet interne une forte apophyse tournée en avant, c'est-à-dire parallèle au membre et terminée par deux pointes d'égale longueur, assez écartées entre elles et un peu recourbées en manière de crochets.

Le premier article de la jambe est large et long.

Le tarse est court.

Le corselet, assez large, est moins long que celui du *flavipes*; il est également dépourvu de sillon; la saillie du front cache celle des yeux antérieurs.

Son tégument est finement chagriné et revêtu de courts poils dorés, plus serrés sur les côtés, il est bordé en arrière d'une très-fine ligne de poils blancs.

L'abdomen est noir et couvert de poils dorés, il est orné en arrière d'une petite ligne transverse blanche, plus mince dans le milieu, et bordé en avant d'une bande circulaire blanche qui se prolonge sur les côtés presque jusqu'à la tache postérieure.

Le ventre est noir et porte quelques poils blancs au-dessus des filières.

Les hanches des pattes sont brunes; les cuisses sont brunes à la base et noires à l'extrémité; les jambes sont fauves et rembrunies à leur sommet; les tarses sont jaunes.

♀. Ressemble beaucoup au *cupreus* ♀; son corselet est cependant sensiblement plus élevé et plus large au niveau des yeux de la quatrième paire, qui sont relativement plus gros; il est noir et couvert de duvet fauve.

L'abdomen est verdâtre, il est entièrement bordé d'une bande blanche plus large en avant, dans le milieu il présente quatre petites fossettes remplies de poils blancs.

Les pattes et les pattes-mâchoires sont entièrement d'un jaune rougeâtre.

Le ventre est verdâtre et orné de deux petites tachettes au-dessus des filières.

ALPES.

Cette espèce est très-répandue en Suisse. J'ai vu aussi un individu pris en Grèce.

21. HELIOPHANUS COGNATUS. Sp. nov.

Long. ♂ 4 1/2 mill., ♀ 6 mill.

♂. Pour la largeur, la cuisse de la patte-mâchoire est semblable à celle de l'*uncinatus;* l'apophyse et ses deux pointes ont la même direction, seulement le crochet interne, au lieu d'être aigu comme l'autre, est un peu élargi et bifide à son extrémité (1). Les autres articles sont identiques.

Le corselet, carré en avant et large, ne diffère de celui du précédent que par son tégument lisse, c'est-à-dire non chagriné; il est tout noir.

L'abdomen est bronzé, il a sa partie antérieure bordée d'une courbe blanche, qui se prolonge assez loin sur les côtés.

Le ventre est noir.

Les pattes ont les cuisses noires, les jambes brun rouge et les tarses fauves; elles sont garnies de duvet blanc.

♀. Le corselet a un sillon bien marqué, il est noir, sans bordure, et garni de poils fauves espacés.

L'abdomen est d'un jaune clair et brillant; il présente deux tachettes blanches dans le milieu et deux autres plus grandes, triangulaires et rapprochées, au-dessus des filières, ces dernières sont entourées d'un fin trait brun.

(1) Si nous n'avions vu qu'un seul individu, nous aurions signalé cet élargissement du crochet interne comme un fait tératalogique; mais ayant sous les yeux trois mâles semblables, nous pensons que cette anomalie est un caractère spécifique.

Les membres sont entièrement jaunes.

Le ventre est blanchâtre, avec deux points plus blancs en arrière.

ALPES.

M. Ludwig Koch a découvert cette espèce en Tyrol et me l'a obligeamment communiquée.

22. HELIOPHANUS RUFITHORAX. Sp. nov.

Long. ♂ 3 3/4 mill., ♀ 4 1/2 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est peu épaisse, dépourvue de talon à la base et un peu élargie vers son sommet ; en cet endroit elle porte en dessous une robuste apophyse terminée par deux pointes recourbées en bas : l'externe est très-courte et aiguë, l'interne est beaucoup plus longue et plus effilée, quoique tronquée à l'extrémité ; le premier article de la jambe est beaucoup plus long que le second ; le tarse, à peine plus long que la jambe, est peu large et obtus; le digital présente une petite pointe à sa base et un faible tubercule sur son bord interne.

La tête est longue, relativement au thorax; ses yeux sont tous très-gros et visibles en dessus ; sa surface est finement granuleuse, noire et garnie de petits poils dorés ; le thorax et les côtés de cette tête sont d'un fauve rouge plus ou moins clair; sur le bord postérieur se voit une fine bordure blanche, et au-dessous de chacun des yeux supérieurs une touffe également blanche.

L'abdomen est revêtu de poils dorés d'un bel éclat, sa portion antérieure est entourée d'une bordure blanche ; au-dessus des filières il porte deux grandes taches blanches rapprochées.

Le ventre est fauve. Les chélycères sont brun rouge.

La patte-mâchoire est fauve, avec le dernier article noir et couvert de poils blancs.

Les pattes antérieures sont noires, avec les tarses fauves et les jambes rayées de jaune ; les autres pattes sont fauves, avec le sommet des cuisses et le second article des jambes olivâtres; toutes sont revêtues de poils blancs.

♀. La tête est carrée, le thorax est court, un peu plus dilaté et séparé

par un profond sillon horizontal; ce corselet est tout couvert de duvet blanchâtre, auquel se mêlent quelques écailles dorées.

L'abdomen est comme chez le mâle; seulement la bordure se prolonge plus loin sur les côtés et le dos porte quatre tachettes, dont les antérieures sont plus petites et plus séparées que les postérieures.

Les pattes sont d'un jaune un peu teinté de vert.

♀. *Var.* Les taches antérieures de l'abdomen sont réunies et figurent un petit demi-cercle; les taches postérieures sont encadrées dans de petits ovales bruns.

CORSE.

Cette jolie espèce paraît commune.

23. HELIOPHANUS TRIBULOSUS. Sp. nov.

Long. ♂ 5 mill., ♀ 6 mill.

♂. La cuisse est courte et large, en dessus elle est convexe et lisse, en dessous elle est carénée; vers la partie supérieure (mais pas au sommet) elle projette une robuste apophyse promptement divisée en deux branches: la plus petite est aiguë, l'autre, un peu coudée vers le tiers de sa longueur, est terminée par deux infimes pointes.

Le second article de la jambe est deux fois plus court que le premier, il porte du côté externe une apophyse obtuse accolée au dernier article et armée elle-même d'une épine crochue.

Le tarse dépasse peu le digital; celui-ci est triangulaire et ses angles inférieurs sont aigus.

Le corselet est bien voisin de celui des précédents, son tégument est un peu chagriné, la saillie de ses yeux est peu visible; une dépression à peine sensible se remarque au-dessous des postérieurs.

Il est, ainsi que l'abdomen, couvert de poils jaune d'or légèrement irisés; ce dernier présente une bordure blanche, qui se prolonge sur les côtés presque jusqu'aux filières, il est orné en arrière de deux petites tachettes blanches, rapprochées et souvent réunies par la pointe.

Le ventre a aussi deux points blancs.

Les pattes ont la cuisse noire, la jambe brunâtre et le tarse fauve; elles sont, de plus, ornées de duvet blanc.

Chez quelques individus, une touffe de poils clairs se voit au-dessous de chacun des yeux postérieurs.

♀. Le tégument du corselet a une teinte rougeâtre sur les côtés.

Les pattes sont entièrement jaune clair ou jaune rougeâtre, sans aucune marque noire.

AUVERGNE. PYRÉNÉES ORIENTALES.

24. HELIOPHANUS CAMBRIDGII. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 12.)

Long. ♂ 4 1/2 mill.

♂. La cuisse, un peu plus étroite que celle de l'*uncinatus*, est un peu concave intérieurement; sa base présente un talon saillant et son sommet porte en dessous, du côté externe, une longue apophyse un peu inclinée en dedans, très-grêle à sa base et un peu élargie à son extrémité, où elle présente deux infimes pointes divergentes (1); à la base de cette apophyse est un croc aigu qui s'élève dans la même direction. Les autres articles sont semblables.

Le corselet diffère peu de celui de l'*uncinatus*, il a seulement un sillon à peine marqué; il est entièrement d'un noir mat et chagriné.

L'abdomen est souvent uniformément couvert de poils fauves; d'autres fois il porte une bordure antérieure et deux tachettes postérieures blanches.

Les pattes sont noires, avec les tarses jaunes.

♀. Le corselet, plus étroit et plus long, est glabre et d'un noir brillant.

Toutes les pattes sont d'un jaune vif.

AUTRICHE. CORFOU.

M. O.-P. Cambridge a découvert cette espèce et me l'a obligeamment communiquée.

(1) Il faut peut-être mieux considérer cette double apophyse comme une exagération de celle du *cognatus*, le croc de la base représente alors la branche externe; les petites bifurcations de la branche interne sont rudimentaires sur l'un de nos individus.

25. HELIOPHANUS FURCILLATUS. Sp. nov.

Long. ♂ 4 1/2 mill., ♀ 6 mill.

♂. La pointe placée au sommet de l'article lui est perpendiculaire, elle est beaucoup plus longue que chez les précédents (1) et également terminée par une petite fourche dont les deux pointes égales sont un peu crochues.

Le premier article de la jambe est remarquablement long.

L'article génital fait exception à la règle; il est étroit de manière à laisser voir le digital et le dépasse en avant de la moitié de sa longueur (2).

Le corselet diffère de celui de l'*uncinatus* en ce qu'étant plus long et moins élevé il rappelle celui du *flavipes*; il est noir et bordé de blanc en arrière.

L'abdomen, d'un noir mat non métallique, a une bordure et quatre taches linéaires transverses moins grandes et moins visibles que chez l'*apiatus* et le *contaminatus*.

Les membres, d'un noir luisant, ont les tarses brunâtres.

♀. Diffère peu du mâle.

Son corselet est sans sillon et sans bordure.

Ses pattes sont noires et ses pattes-mâchoires d'un jaune vif.

ITALIE MÉRIDIONALE. SICILE. CORFOU.

Cette espèce est moins commune que l'*H. apiatus*, qui habite la même contrée; elle se trouve particulièrement dans la plaine, tandis que l'autre préfère la montagne.

26. HELIOPHANUS MELINUS L. Koch, Werhand. Zool. Wien., p. 870 (1867).

Long. ♂ 5 1/2 mill., ♀ 8 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est assez large et peu longue, sa face

(1) Sa longueur est égale à celle de l'article.

(2) L'espèce suivante est dans le même cas.

inférieure est légèrement concave et présente un petit talon à la base : vers son sommet, mais pas tout à fait au bord, s'élève une robuste apophyse un peu comprimée et légèrement oblique, qui n'est fourchue qu'à l'extrémité : la pointe supérieure est recourbée et nullement visible quand on examine le membre de profil, l'autre est plus droite et fortement inclinée en bas, presque perpendiculaire à l'apophyse : la face interne de cette cuisse présente aussi un petit tubercule.

Le premier article de la jambe est plus long que le second.

L'article du tarse dépasse le digital ; celui-ci est allongé et tronqué en bas, son angle inférieur interne est armé d'une petite pointe aiguë.

Le corselet est allongé et étroit ; la tête est courte et sans trace de sillon ; la saillie des yeux est bien visible.

Ce corselet est noir, sans bordure, mais avec un triangle blanc au-dessous de chacun des yeux postérieurs.

L'abdomen est d'un noir mat, son bord antérieur porte une bande transverse blanche, qui ne se prolonge pas sur les côtés, et son milieu présente deux lignes blanches parallèles et disjointes, qui se rapprochent en arrière, et en avant ne se joignent pas à la bordure.

Les pattes sont assez longues, elles ont la cuisse noire et la jambe brun foncé ; elles sont, ainsi que les pattes-mâchoires, garnies de duvet blanc.

Le ventre est noir, avec deux gros points blancs en arrière.

♀. La tête est un peu rétrécie en avant et limitée en arrière par un faible sillon ; le corselet est noir et sans bordure ; un duvet jaunâtre garnit le front, les côtés de la tête, et forme une tache au-dessous de chacun des yeux postérieurs.

L'abdomen, noir mat, est bordé d'une large bande blanche, qui se prolonge sur les côtés presque jusqu'aux filières ; dans le milieu il y a, comme chez le mâle, deux lignes parallèles, seulement elles sont plus larges et plus marquées.

Il est important d'ajouter que ces figures ne sont pas uniquement formées par les poils, mais tiennent à la coloration même de la peau.

Le ventre est jaune clair.

Le plastron est noir.

Tous les membres sont d'un beau jaune.

GRÈCE. DALMATIE.

M. L. Koch m'a d'abord communiqué les types mêmes de sa description, qui viennent de Tinos et de Syra ; plus tard il m'a envoyé un autre individu pris en Dalmatie.

27. HELIOPHANUS EXPERS. Sp. nov. (Cambridge. *inédit*).

Long. 5 1/2 mill.

♂. La cuisse est assez épaisse, elle diffère de celle de ses congénères en ce qu'en dessous elle est un peu plus concave et carénée, et que son apophyse n'est pas située tout à fait au sommet; cette apophyse est très-grande, d'abord perpendiculaire, elle se recourbe un peu à son extrémité et est terminée par une petite fourche; à sa base est une légère saillie; au delà, la cuisse est rétrécie et nullement concave.

Les deux articles de la jambe sont égaux; l'article du tarse est plus court que chez *furcillatus*; le digital est un triangle dont les angles inférieurs, surtout l'externe, sont aigus.

Comparé à celui du *furcillatus*, le corselet ne présente aucune différence, si ce n'est un peu plus de largeur; il est d'un noir glabre, sans bordure, avec quelques poils blancs sur le devant du front et au-dessous des yeux postérieurs.

L'abdomen, d'un vert cuivreux, a une fine bordure blanche en avant et deux tachettes linéaires et longitudinales au-dessus des filières.

Le ventre est noir, avec deux points postérieurs.

Les pattes sont noires, avec les hanches brunes et l'extrémité des tarses fauve.

ANGLETERRE.

M. O.-P. Cambridge a découvert cette espèce près de Blandfort, en Dorset.

4e Groupe (**ARMATUS**).

Le digital a une forme particulière; il est ovale et ne déborde pas l'article, seulement son sommet projette intérieurement un gros tubercule, souvent recourbé et aigu à l'extrémité.

L'article du tarse est peu allongé.

L'apophyse bifide de la cuisse est très-aiguë.

Ce groupe se distingue encore par la forme large et déprimée du corselet, dont le tégument est finement grenu.

28. Heliophanus Kochii. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 13 et 13 *a*.)

Long. ♂ 3 3/4 mill., ♀ 5 mill. (1)

♂. La cuisse diffère de celle de l'*uncinatus* en ce qu'elle est plus étroite, elle est un peu concave intérieurement, sa base présente un talon saillant et son sommet une apophyse perpendiculaire ; les deux pointes qui la terminent ne sont pas recourbées, mais droites, et la supérieure est plus longue que l'inférieure.

L'article du tarse est normal (2); le digital, au contraire, est fort singulier ; la pointe que nous avons signalée prend un grand volume, égal à celui du digital lui-même, et se recourbe en agrafe du côté interne.

Le corselet est assez large, sans sillon ; son tégument, finement chagriné, est garni de poils dorés, en arrière il présente une mince bordure blanche.

L'abdomen est revêtu d'un duvet doré très-brillant, il est bordé de blanc en avant et orné dans le milieu de quatre tachettes blanches, dont les inférieures sont obliques et plus rapprochées que les supérieures (3).

Le ventre est noir.

Les pattes-mâchoires et les pattes sont noires et garnies de poils très-blancs.

Les tarses sont fauves.

♀. Le front, plus bombé, masque en dessus les yeux antérieurs.

Le corselet est doré comme l'abdomen; ce dernier est taché comme chez le mâle.

Les pattes sont noires.

Tyrol. France (Midi).

Je suis redevable de cette espèce à M. L. Koch.

(1) Les individus français sont plus grands.

(2) C'est-à-dire court et large.

(3) Cet abdomen est très-voisin de celui de l'*apiatus* par la disposition des taches.

29. HELIOPHANUS ARMATUS, Sp. nov.

Long. ♂ 5 mill., ♀ 6 1/3 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est quatre fois plus longue que large, elle est armée, près de son sommet, d'une longue apophyse perpendiculaire, terminée par une pointe aiguë, à la base de cette pointe en est une seconde, qui forme avec elle un angle droit.

L'article du tarse est court et large. La pointe du digital paraît plus grêle et plus aiguë que chez le précédent.

Le corselet est plus large et plus déprimé que dans aucun autre *Heliophanus*, son tégument est finement grenu; il est tout noir et garni en avant de courts poils fauves.

L'abdomen, assez large, est d'un noir de velours et ne porte que sur les côtés quelques poils fauves, son bord antérieur est bordé d'une petite ligne transverse formée de poils d'un blanc vif; en arrière il est orné de deux petites tachettes triangulaires, également blanches.

Le ventre, qui est noir, porte deux petites lignes transverses au-dessus des filières.

Le plastron, les hanches et les cuisses de toutes les pattes sont d'un noir brillant; les tarses sont d'un jaune pâle.

♀. Le corselet est large, court et presque carré comme chez le mâle; sa surface est également chagrinée et sa couleur est bronzée.

La tête porte quelques poils blancs espacés, et au-dessous des yeux postérieurs se remarquent deux tachettes triangulaires et transverses blanches.

Pour la couleur du duvet et la disposition des figures blanches, l'abdomen est voisin de celui du *truncorum* ♀; seulement la ligne circulaire s'étend moins loin sur les côtés, et au lieu d'être graduellement effacée elle est terminée par un petit crochet oblique.

La tache ventrale est double.

Les pattes-mâchoires sont noires et portent quelques poils blancs.

Les pattes, assez fines, sont entièrement noires, sauf le dernier article

du tarse, qui est fauve; elles portent aussi une couverture de poils blancs.

Pyrénées orientales. Espagne.

Cette espèce est très-commune dans les Pyrénées. Je l'ai prise aussi dans les Sierras Morena et Nevada; je possède même un exemplaire venant de Gibraltar.

30. Heliophanus calcarifer. Sp. nov.

Long. 4 1/2 mill.

♂. La cuisse est un peu concave en dessous, elle présente un talon saillant, et à son sommet, du côté externe, une apophyse verticale et très-aiguë, dans son milieu, cette apophyse en porte une autre un peu moins longue et formant avec elle un angle droit.

Le premier article de la jambe est beaucoup plus grand que le second.

Le digital présente, outre sa dilatation interne, une petite pointe à son angle inférieur.

Le corselet est semblable à celui de l'*armatus*; la tête est peut-être un peu plus carrée.

Son tégument est finement chagriné et garni de rares poils fauves.

L'abdomen, dépourvu de bordure, est couvert de poils dorés, il est orné de quatre tachettes blanches, qui forment les quatre coins d'un carré presque régulier.

Le ventre est noir, il a deux infimes points blancs en arrière.

Toutes les pattes sont noires, avec l'extrémité des tarses jaune; elles sont garnies de duvet blanc.

Corfou.

M. O.-P. Cambridge a découvert dette espèce.

31. Heliophanus cernuus. Sp. nov.

Long. ♂ 4 mill., ♀ 6 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est grêle et un peu concave en

dedans, de son bord supérieur s'élève, parallèlement au membre, une fine apophyse, qui est elle-même armée d'une petite pointe à sa base.

Les deux articles de la jambe sont d'égale longueur.

L'article du tarse est court, large et non renflé; la pointe du digital est un simple tubercule obtus, non recourbé.

Le corselet est comme celui de l'*armatus*, carré et large; sa surface est également chagrinée.

Il est, ainsi que l'abdomen, le plastron et le ventre, d'un noir profond, et ne porte que quelques poils fauves très-espacés.

Les pattes sont d'un noir brillant, avec le dernier article du tarse brun clair.

♀. Le corselet est plus court que dans les autres *Heliophanus*; la tête en est un peu grenue et sensiblement rétrécie.

L'abdomen, assez épais, est d'un noir profond en dessus et en dessous.

Les pattes-mâchoires sont entièrement noires.

Les pattes, fines et courtes, sont également noires, sauf le dernier article du tarse, qui est fauve.

ANDALOUSIE.

J'ai pris cet *Heliophanus* à Malaga et à Grenade, où il paraît rare.

5e Groupe (ALBO-SIGNATUS).

L'apophyse de la cuisse est rudimentaire.

La jambe est plus longue que la cuisse, et cela tient au développement anormal du second article,

Le tarse est étroit et court.

Le digital est un petit disque allongé et simple.

32. HELIOPHANUS ALBO-SIGNATUS L. Koch, Verhand. Zool. Wien., p. 879 (1867).

Long. ♂-♀ 5 mill.

♂. La cuisse de la patte-mâchoire est courte et grêle; elle n'a pas

d'apophyse, mais un renflement presque insensible dans le milieu de sa face inférieure; elle est lisse en dessus et en dessous.

La jambe est plus longue; son second article est trois fois plus long que le premier et faiblement élargi vers l'extrémité; le tarse est petit et étroit.

Le corselet est assez large et sa surface est finement chagrinée; la saillie des yeux est peu visible; la tête n'est pas limitée par un sillon, mais au-dessus des yeux postérieurs le tégument est un peu renflé.

Ce corselet est noir, le devant de la tête et les parties latérales sont garnies de duvet jaunâtre, en arrière seulement se voit une très-fine bordure blanche.

L'abdomen est noir et couvert de poils jaune cuivré, il est bordé en avant d'une ligne transverse blanche, qui ne se prolonge pas sur les côtés; en arrière il est orné de deux petits points blancs.

Le ventre, noir, a aussi deux points blancs.

Les pattes sont noires et glabres, elles ont le dernier article du tarse jaune.

♀. Le corselet, semblable à celui du mâle, paraît plus glabre et tout à fait noir (cela tient sans doute au frottement).

L'abdomen, noir mat, a en avant une fine bordure blanche un peu recourbée sur les côtés, en arrière sont aussi les deux points blancs.

Les pattes-mâchoires sont noires.

Les pattes sont comme chez le mâle; seulement les hanches et les jambes postérieures sont un peu éclaircies.

Syra (Cyclades).

M. le docteur L. Koch m'a obligeamment communiqué les types de sa description.

Nota. Dans le genre *Heliophanus* les mâles sont si exclusivement caractérisés qu'il est impossible de donner une description définitive des espèces dont la femelle est seule connue.

Aussi nous les avons réunies dans un chapitre à part, sans nous inquiéter de leur classification; nous avons gardé aux espèces déjà décrites les noms employés par les auteurs; quant aux nouvelles, nous laissons le soin de leur détermination à ceux qui découvriront leurs mâles.

33. HELIOPHANUS . . . . . Sp. nov.

Long. 7 mill.

♀. Le corselet est plus étroit que dans les espèces parisiennes et aussi plus élevé; son sillon est peu marqué, comme chez le *truncorum* ♀; il est noir et couvert de duvet fauve, il présente au niveau du sillon une ligne horizontale claire.

L'abdomen est verdâtre et bordé d'une ligne circulaire blanche; dans le milieu sont deux tachettes très-blanches, allongées et inclinées; les taches postérieures manquent, mais celles des côtés et du ventre existent comme chez le *truncorum* ♀.

Les pattes et les pattes-mâchoires sont d'un jaune vif; les cuisses et les jambes des deux paires postérieures portent chacune une ligne longitudinale noire.

Plusieurs individus pris en diverses localités : l'un à Paris, les autres dans le Midi et les Alpes.

34. HELIOPHANUS NITENS Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 63, fig. 1319.

Long. 6 mill.

♀. Le corselet est petit, étroit et très-élevé en avant; son sillon est profond et fortement courbé en arrière; il est du noir le plus brillant.

Tous les yeux sont également noirs.

L'abdomen, long et renflé, est noir et couvert d'un duvet très-fin et très-lustré, de couleur changeante et irisée comme les étoffes dites *gorge de pigeon*.

Le plastron et le ventre sont unicolores.

Les pattes-mâchoires, d'un jaune pâle et diaphane, sont un peu renflées comme celles d'un jeune mâle.

Les pattes, courtes et fines, sont entièrement jaunes.

ALLEMAGNE.

Je possède deux individus de cette jolie espèce, qui est très-distincte.

35. Heliophanus nitidus Lucas, Expl. Alg., p. 173, pl. 9.

Long. 3 mill.

C'est le plus petit de tous les *Heliophanus.*

♀. Le corselet est allongé, dépourvu de sillon et peu rétréci en avant ; il est d'un noir luisant ; la saillie des yeux est forte.

L'abdomen est d'un noir bronzé, sans bordure et sans tache en dessus comme en dessous.

Les membres ont la hanche brune, la cuisse noire, la jambe et les tarses d'un jaune vif.

Algérie (Lucas). Sicile.

J'ai pris ce petit Héliophane sur la plate-forme du château d'*Aci-Castello*, près de Catane.

36. Heliophanus tricinctus Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 67, fig. 1323, ♀.

Long. 4 mill.

♀. Le corselet est plus court que chez *cupreus* ♀ ; la tête est aussi un peu plus large et plus élevée, en arrière elle ne présente pas trace de sillon ; la saillie des yeux est peu apparente.

Ce corselet est sans bordure et uniformément couvert de court duvet jaunâtre.

L'abdomen, de même couleur, présente dans le milieu une large ceinture horizontale blanche non interrompue ; plus en arrière est une ceinture semblable, peut-être encore plus large ; de chaque côté des filières sont aussi deux tachettes blanches presque réunies à la ceinture postérieure.

Le plastron est noir ; le ventre est grisâtre ; les membres sont entièrement d'un beau jaune.

Tyrol. Corse.

M. L. Koch m'a communiqué un individu pris par lui à Méran ; j'en ai reçu depuis d'autres venant de Corse.

37. HELIOPHANUS LACTEUS. Sp. nov. (L. Koch, *inédit*).

Long. 4 3/4 mill.

♀. Diffère de tous les autres *Heliophanus* par son système de coloration.

Le corselet est allongé ; la tête est sensiblement rétrécie en avant et limitée en arrière par une profonde dépression ; la saillie oculaire est faible.

Ce corselet est entièrement revêtu d'une couche épaisse de duvet blanc, nullement métallique.

L'abdomen, de même couleur, est orné de petites lignes transverses plus jaunes, élargies aux deux bouts et amincies dans le milieu.

Le ventre est blanc ; le plastron est jaune.

Tous les membres sont jaunes; les cuisses postérieures présentent au sommet un commencement de ligne noire.

GRÈCE.

C'est à M. L. Koch que je dois cette espèce.

38. HELIOPHANUS . . . . . Sp. nov.

Long. 7 mill.

♀. Le corselet est allongé et excessivement voisin de celui du *melinus* ♀; le thorax est seulement un peu moins élargi, et son bord postérieur, au-dessus de l'insertion abdominale, est tronqué, au lieu d'être arrondi.

Il est garni, surtout en avant, de court duvet fauve.

L'abdomen est noir cuivré ; il est entouré d'une très-large bande blanche qui se prolonge jusqu'aux filières, où elle paraît élargie, le tégument de cette bande est blanc comme les poils qui la couvrent.

Le plastron est noir et le ventre est blanchâtre.

Les membres sont d'un beau jaune ; la face antérieure des cuisses est, au sommet, légèrement olivâtre.

SAREPTA.

M. L. Koch m'a communiqué un individu.

39. HELIOPHANUS AURATUS C. Koch, Arach., t. XIV, p. 54, fig. 1311-1312.

Long. 6 1/2 mill.

♀. Excessivement voisin du *truncorum* ♀; le corselet est semblable, sauf que la dépression sous-oculaire est moins marquée et pour ainsi dire nulle.

Ce corselet est noir, sans bordure et sans tache, mais garni de court duvet brillant.

L'abdomen est semblable, son bord antérieur porte une ligne transverse blanche.

Les pattes-mâchoires ont la cuisse noire et les autres articles jaune pâle.

Les pattes ont les cuisses noires; les jambes rougeâtres, avec le second article marqué de deux bandes longitudinales noires; les tarses sont jaune clair.

ALLEMAGNE.

M. L. Koch m'a communiqué un individu pris par lui à Nuremberg.

9e Genre : SALTICUS Latreille.

Attus Walckenaer.

Tête plus longue que large, pour le moins aussi longue que le thorax. Chélycères courtes et verticales dans les deux sexes. Patte-mâchoire du mâle grêle, inerme, à tarse ovale, enveloppant le digital.

Le corselet est allongé et étroit; la portion céphalique, relativement très-développée, n'est séparée du thorax que par un sillon transverse, à peine marqué.

La face est fort basse et carrée; les yeux antérieurs sont très-inégaux, leurs sommets forment une ligne droite, la base des médians est à peine séparée du bord des chèlycères.

Les yeux de la troisième paire sont beaucoup plus rapprochés des antérieurs que des postérieurs.

Le plastron est étroit et au moins quatre fois plus long que large.

Les chélycères sont courtes et verticales; chez le mâle, leur face antérieure est plane et le sommet de leur bord interne est un peu denticulé.

La patte-mâchoire du mâle est assez grêle, la jambe est étranglée à la base, le tarse est oviforme, le digital est globuleux avec une petite fossette au centre, son contour a la forme d'un losange irrégulier, dont le côté inférieur interne est plus renflé que les autres.

L'abdomen, étroit et cylindrique, est attaché au corselet par un long pédicule.

Les pattes sont fines et peu inégales; celles de la première paire sont cependant plus épaisses.

Les pattes-mâchoires de la femelle sont légèrement dilatées.

Dans ce genre les téguments sont à peu près glabres, ou du moins ne portent que de fines lignes formées d'écailles blanches.

1. SALTICUS FORMICÆFORMIS Lucas, Revue de Zoologie (Guérin), 1850.

Salticus formicarius Ch. Koch, Arachn., t. XIII, p. 33, fig. 1101-1102 (1).

(Pl. III, fig. 14 et 14 *a*.)

Long. ♂ 6 mill., ♀ 7 1/2 mill.

Corselet tout noir. Abdomen brun rouge en avant et noir en arrière, coupé par une fine ceinture blanche. Pattes jaunes, avec une ligne longitudinale noire; cuisses antérieures noires.

♂. La tête est de même longueur que le thorax; elle est très-faiblement rétrécie et coupée carrément en avant; au-dessous des yeux postérieurs elle présente un sillon horizontal peu marqué; le bord du thorax est arrondi, au-dessus du pédicule il paraît un peu soulevé; son tégument,

(1) C'est bien certainement le *formicarius* de Koch, mais nullement celui de De Géer.

entièrement d'un noir mat, est finement chagriné et garni de quelques poils fauves très-espacés.

Les yeux médians antérieurs sont d'un vert foncé; les chélycères, un peu plus longues que la face, sont planes et fortement striées.

L'abdomen est cylindrique, il est attaché au thorax par un long pédicule; sa portion antérieure est brun rouge foncé, et sa portion postérieure est d'un noir brillant et satiné; entre les deux se remarque une fine ceinture de poils blancs; chez quelques individus l'abdomen présente en cet endroit un étranglement.

Le ventre est noir, il porte un triangle clair et dénudé au-dessous des orifices respiratoires.

Les pattes-mâchoires sont d'un noir glabre : le second article de la jambe est armé extérieurement d'une courte apophyse obtuse.

Les pattes antérieures ont la cuisse faiblement renflée et noire, la jambe fauve avec une ligne noire longitudinale, et les tarses noirs.

Les autres pattes sont fauves, avec une ligne noire sur leur face antérieure.

Celles de la seconde paire, plus courtes que les autres, sont aussi d'une teinte plus pâle.

Variété. ♂. Le thorax et les côtés de la tête sont d'un beau rouge carmin; la ceinture abdominale est relevée en avant comme chez la femelle.

♀. La portion antérieure de l'abdomen est d'un rouge plus clair ; la portion noire est souvent bronzée ; la ceinture est relevée dans le milieu en manière d'accent.

Les pattes-mâchoires sont noires, elles ont le dernier article un peu élargi et jaune; une tache claire se remarque au sommet de la cuisse.

ALLEMAGNE. FRANCE. POLOGNE.

2. SALTICUS PERESII. Sp. nov.

Long. 8 mill.

Corselet noir mat. Abdomen noir brillant, avec une fine ceinture blanche. Pattes fauves avec des lignes noires; cuisses antérieures noires ; cuisses et jambes postérieures brunes.

♂. Très-voisin du précédent; au niveau des yeux postérieurs le corse-

let est un peu plus large, mais en avant il parait plus rétréci ; sa surface est plane, noire, plus visiblement chagrinée et marquée entre les yeux supérieurs d'un sillon horizontal assez profond ; des poils fauves se remarquent de loin en loin.

L'abdomen, qui est entièrement d'un noir profond et luisant, est cylindrique et allongé ; sa portion médiane est un peu étranglée ; en cet endroit s'étend une mince ceinture blanche un peu courbée en avant.

Le ventre est d'un noir légèrement irisé.

Les chélycères sont plus longues que la face et un peu inclinées en avant, tandis que chez *S. formicæformis* elles sont verticales ; leur tégument, d'un brun rouge foncé, est finemennt strié et présente quelques épines vers l'extrémité ; à la base se remarquent aussi quelques poils argentés.

Les pattes-mâchoires sont noires et très-semblables à celles de l'espèce précédente ; seulement l'apophyse obtuse dont la jambe est armée extérieurement est remplacée par une petite pointe aiguë un peu recourbée en avant.

Le plastron est noir et les hanches des pattes sont jaune clair, sauf celles de la quatrième paire, qui sont brunes.

Les pattes antérieures ont la cuisse renflée, comprimée et noire, la jambe jaune avec deux lignes noires et les tarses noirs avec l'extrémité du dernier article fauve.

Les autres pattes sont d'un jaune testacé clair, avec deux lignes longitudinales noires sur les cuisses et les jambes ; celles de la quatrième paire ont la cuisse et le second article de la jambe entièrement noirs.

♀. *Jeune.* L'ensemble du corselet est plus étroit ; le thorax, plus rétréci que la tête, est d'une teinte plus rouge, surtout dans sa portion antérieure.

L'abdomen est tout à fait comme chez *formicæformis* ♀, c'est-à-dire rouge en avant, noir en arrière et coupé par une ceinture relevée en accent.

Les pattes-mâchoires, brun rouge, sont garnies en dedans de crins noirs.

Les deux paires de pattes antérieures, plus courtes que les autres, sont d'un jaune clair transparent, avec une ligne noire sur leur face antérieure ; les tarses de la première paire sont seuls entièrement noirs ; les pattes postérieures sont brunes, avec le premier article de la jambe et le dernier du tarse jaune clair.

ANDALOUSIE.

J'ai pris plusieurs exemplaires de cette espèce à Séville et à Cadix.

3. Salticus venator Lucas, Rev. Zool., 1833.

Attus venator Walck., Apt., t. I, p. 471.
Salticus hilarulus Ch. Koch, Arachn., t. XIII, p. 31, fig. 1099.

Long. ♂-♀ 4 1/2 à 5 mill.

Corselet noir avec une ligne transverse blanche. Abdomen brun rouge en avant, noir en arrière, coupé par une mince ceinture blanche. Pattes antérieures renflées et brunâtres; pattes postérieures fauves à cuisses rougeâtres.

♂. Comparée à celle du *formicæformis*, la tête est un peu plus longue; l'angle frontal, plus saillant, cache presque la saillie des yeux; la dépression médiane est semblable; en arrière, le thorax est plus rétréci.

Le tégument est également d'un noir mat, un peu chagriné et finement velu; entre les yeux supérieurs s'étend une mince ligne horizontale de poils blancs.

La face est plus inclinée, ses yeux médians sont d'un beau vert clair; les chélycères sont plus renforcées.

L'abdomen étroit, cylindrique et long, est brun rouge à la partie antérieure et noirâtre à la partie postérieure; son tégument, souvent irisé, est garni de fins poils fauves très-espacés; son bord antérieur porte un demi-cercle blanc très-étroit, et son milieu une autre ligne transverse, également étroite et blanche, qui sépare la portion brune de la portion noire.

Les pattes-mâchoires sont d'un brun rouge et sont couvertes de poils jaunes.

Le ventre est tout noir.

Les pattes antérieures ont la cuisse et la jambe singulièrement renflées; elles sont rougeâtres et foncées, souvent presque brunes.

Les autres pattes ont la hanche et les tarses d'un jaune pâle, la cuisse rougeâtre et la jambe fauve; elles sont grêles et ne portent que très-peu de poils fins et jaunes.

♀. Les pattes antérieures sont moins épaisses; les pattes-mâchoires sont fauve clair.

France. Allemagne. Espagne.

Plus commun à Paris que le *Salticus formicæformis*.

4. SALTICUS TODILLUS. Sp. nov.

(Pl. III, fig. 15.)

Long. 4 mill.

Corselet rougeâtre, avec les yeux entourés de noir et un point blanc au milieu. Abdomen brun rouge en avant, jaunâtre dans le milieu et noir en arrière, avec deux points blancs sur la portion jaune. Membres fauves.

♀. L'ensemble du corselet est encore plus étroit que chez les précédents; la tête, plus longue que le thorax, est sensiblement rétrécie en avant; son bord antérieur est arrondi et la saillie des yeux est peu visible; dans le milieu il n'y a pas trace de sillon; le thorax est arrondi et peu rétréci.

Ce corselet est glabre et d'un fauve rouge plus ou moins foncé ; le front est entouré d'une bande noire qui enveloppe les yeux antérieurs et ceux de la troisième paire qui en sont rapprochés ; chacun des yeux de la quatrième paire est dans un petit rond noir ; un peu au-dessous de ces derniers, sur la ligne médiane, on voit un point d'un blanc vif formé d'une touffe de poils.

La face est un peu plus élevée ; les yeux médians sont bronzés ; les latéraux sont relativement plus hauts.

Les chélycères sont renfoncées comme chez *venator*.

La portion antérieure de l'abdomen, un peu renflée en manière de bourrelet, est d'un brun rouge glabre et brillant ; la portion médiane, plus déprimée, est d'un fauve plus pâle, elle porte, de chaque côté, une touffe de poils blancs; la portion postérieure est d'un noir bronzé.

Le plastron et le ventre sont bruns.

Les pattes-mâchoires sont fauve rouge, avec le dernier article élargi et jaune.

Les pattes sont courtes et les antérieures sont renflées comme chez le *venator*; toutes sont glabres et d'un jaune orangé vif, avec les tarses blanchâtres.

SICILE (se trouve aussi en Syrie : Cambridge).

A Catane et à Messine j'ai pris ce Saltique sur les buissons et les haies d'arbustes épineux.

5. Salticus mutilloides Lucas, Expl. Alg., p. 185, pl. 10.

Long, ♂ 6 1/4 mill.

Noir. Abdomen un peu étranglé et orné d'un anneau blanc. Pattes longues et noires, tachées de blanc.

♂. La tête est de même longueur que le thorax, elle est fortement rétrécie en avant et plus large dans le milieu que chez *formicæformis*; en arrière, le thorax est très-étroit, presque terminé en pointe; entre les yeux supérieurs s'étend un faible sillon un peu courbé en avant.

La face et ses yeux sont semblables; les médians sont seulement d'un vert plus clair.

Ce corselet est noir et garni de fins poils blancs très-espacés.

L'abdomen est grêle et cylindrique; son tégument est noir, dans le milieu il présente un étranglement, en cet endroit se remarquent deux petits demi-cercles blancs qui forment une ceinture interrompue.

Le sternum, le ventre et les pattes-mâchoires sont noirs.

Les chélycères sont plus longues que la face et aussi avancées; leur surface est plane et striée.

Ce qui distingue surtout cette espèce, c'est la longueur de ses pattes: celles de la première paire sont assez robustes, tandis que les autres sont très-fines, surtout les postérieures.

Toutes sont noires et portent une tachette jaune au sommet des principaux articles; les tarses et les hanches sont d'un jaune pâle.

Espagne. Midi de la France. Sicile (Algérie, Lucas).

Cette espèce court à terre avec une étonnante agilité.

Species invisæ.

Salticus berolinensis Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 34, fig. 1103. — Allemagne.

Salticus myrmecinus W. Rossi in Heidinger. — Midi de l'Italie.

Salticus myrmecoïdes W. Rossi, loc. cit. — Midi de l'Europe.

Salticus dalmaticus Keyserling, Verhand. Zool. Wien., 1863. — Dalmatie.

10e Genre : PYRODERES E. S.

Attus Walck.

Salticus Latr., Black. West.

Pyrophorus Ch. Koch (1).

Tête séparée du thorax par un étranglement. Chélycères du mâle à tige énorme (aussi longue que la totalité du corselet), plate et denticulée du côté interne. Patte-mâchoire longue, grêle et inerme. Sternum beaucoup plus long que large.

Le céphalothorax est divisé en deux portions distinctes : l'une antérieure, céphalique, bombée et carrée ; l'autre thoracique, plus étroite et plus déprimée.

Les yeux médians antérieurs sont très-gros, mais séparés et assez au-dessus du bord des chélycères.

Les yeux de la quatrième paire forment avec les latéraux un carré régulier; ceux de la troisième sont équidistants.

La patte-mâchoire du mâle a la cuisse un peu comprimée, et les deux articles de la jambe inermes : le second est deux fois plus long que le premier ; l'article du tarse n'est pas large, il est aussi long que la jambe et obtus à son extrémité, il dépasse peu le digital ; celui-ci est un disque plat, simple et brillant.

Les pattes sont longues, fines et peu inégales.

Le sternum est très-réduit, étroit et long, de sorte que les hanches semblent se toucher.

Les pattes-mâchoires de la femelle ont la cuisse et le premier article de la jambe encore plus grêles que chez le mâle ; mais les deux derniers articles sont excessivement élargis et aplatis en manière de palme.

Les chélycères, qui sont énormes chez le mâle, sont courtes, épaisses et renforcées chez la femelle.

Les téguments sont glabres, brillants et ornés de reflets métalliques.

(1) Le nom de *Pyrophorus* ayant été précédemment employé par Illiger pour un genre d'Élatérides, j'ai dû le changer.

1. Pyroderes formicarius De Géer, t. VII, p. 293.

Attus formicarius Walck., Apt., t. I, p. 470.

Attus formicoides Walck., Apt., t. I, p. 472.

Pyrophorus semi-rufus Koch, Arach., t. XIII, p. 24, fig. 1093.

Salticus formicarius Westring, A. S., p. 542.

Salticus formicarius Blackwall, Hist. Spid., t. I, p. 64, pl. III, fig. 36.

(Pl. III, fig. 16, 17 et 18.)

Long. ♂ 6 1/2 mill., ♀ 7 mill.

Tête noire. Thorax rouge. Portion antérieure de l'abdomen fauve, avec un anneau brun ; portion postérieure noire. Chélycères vert bronzé. Pattes jaunes avec les cuisses antérieures foncées.

♂. La portion antérieure ou céphalique du corselet large, élevée et carrée, est d'un noir mat, à l'exception cependant de son bord postérieur, qui est rouge ; la portion thoracique, plus déprimée, plus étroite et graduellement retrécie jusqu'au pédicule, où son bord n'est pas arrondi mais un peu relevé en gouttière, est entièrement rouge.

Les yeux antérieurs sont vert émeraude.

Au-dessous des yeux antérieurs s'insèrent les deux énormes chélycères, à tiges plates en dessus, aussi longues et aussi larges que le corselet, leur bord interne est droit, leur bord externe est faiblement dilaté, leur extrémité est tronquée, leur tégument, d'un vert métallique foncé, est grenu et garni de fins poils blancs, en dessous elles présentent une carène longitudinale arrondie, qui porte du côté interne une série de petites dents aiguës ainsi disposées : il y en a deux à l'extrémité, une au-dessous, plus isolée, et ensuite six ou sept autres rapprochées, et diminuant de longueur du sommet à la base ; le crochet est aussi long que

cette tige, il est noir et devient rouge à la pointe, à la base il est fortement coudé, dans le milieu il est armé d'une dent ou ramification interne.

L'abdomen est cylindrique et allongé, sa portion antérieure, d'un fauve rougeâtre, présente un anneau plus brun, sa portion postérieure est noire et luisante.

Les pattes-mâchoires ont la hanche et la cuisse rouges; la jambe et le tarse sont noirs.

Les pattes sont assez grêles et médiocrement allongées, elles sont presque glabres; à l'exception de quelques poils bruns sur les tarses, toutes sont d'un fauve clair ; les cuisses de la première paire sont, ainsi que le premier article des tarses, d'un brun plus foncé.

♀. Le corselet et les yeux sont semblables à ceux du mâle ; les chélycères sont courtes, épaisses et verticales, leurs tiges, presque aussi larges que longues, s'adossent l'une à l'autre et présentent sur la face antérieure une crête luisante, leur extrémité interne est tronquée et garnie de deux rangs de fines denticulations entre lesquelles se replie le crochet, qui est petit et arqué.

L'abdomen, plus long et plus large, présente souvent une ou deux taches fauves transverses au-dessus des filières.

Le ventre est entièrement d'un fauve pâle.

Les hanches et les cuisses des pattes-mâchoires sont rougeâtres, les tarses, élargis et déprimés, sont d'un cuivré obscur et velu.

Les pattes sont comme chez le mâle, seulement leurs cuisses antérieures ne sont pas rembrunies.

Jeune ♂. La longueur des chélycères s'accroît avec l'âge; avant la dernière mue les mâles sont semblables aux femelles.

SUÈDE (très-rare). ANGLETERRE (très-rare). FRANCE (rare dans le Nord, commun dans le Midi). ALLEMAGNE.

Dans le midi de la France cette Araignée est commune au pied des arbres, dans les prés humides ; elle paraît vivre en société.

NOTA. La description de De Géer, sinon la figure qui l'accompagne, ne peut être rapportée qu'à cette espèce ; les notes de Sundevall, reproduites par Westring, ajoutent à cette certitude.

Quant à Walckenaer, il paraît ne pas en avoir connu d'autres ; le même dessin, qui est celui de notre espèce, porte dans les Aranéides

d'Europe le nom de *formicarius*, et dans les Aptères celui de *formicoïdes*; au reste les deux diagnoses qui sont dans ce dernier ouvrage ne diffèrent nullement.

Je dois à M. O.-P. Cambridge d'avoir établi la synonymie du *formicarius* de Blackwall, en comparant le type original avec mes individus français.

Species invisæ.

P. tyrolensis Ch. Koch, Arach., t. XIII, fig. 1097 ♂, 1098 ♂ *jeune* — Tyrol.

P. helveticus Ch. Koch, Arach., t. XIII, fig. 1094 ♂, 1096 ♂ *jeune*. — Suisse (Dubendorf).

P. siciliensis Ch. Koch, Arach., t. XIII, fig. 1095 ♂. — Sicile.

P. austriacus Doleschall, Sitzung. Akad. Wien., 1852.

« Chélycères comprimées, brun noirâtre, avec une légère pubescence. Céphalothorax et abdomen également allongés; partie céphalique distincte, carrée et élevée, brune : partie rétrécie et inclinée du thorax brun clair. Pattes unicolores, fauve clair. » — Autriche.

Liste alphabétique des ATTIDES d'Europe.

NOTA. Les premiers chiffres entre parenthèses indiquent la pagination spéciale du mémoire, les suivants celle des *Annales*. Les noms d'espèces en italique sont celles *invisæ* ; les noms plus rentrés indiquent les synonymies.

	Pages.	
Genre ATTUS W.	(14)	24
ænescens, sp. nov.	(161)	627
æqualipes Camb.	(145)	611
affinis Lucas	(61)	71
albifrons Lucas	(152)	618
albo-ciliatus, sp. nov.	(26)	36
algerinus Lucas	(81)	547
armiger ♂ L. K.		
leporinus ♀ L. K.		
alter, sp. nov.	(53)	63
agilis Hahn	(73)	539
arcigerus Walck	(37)	47
arcuatus Cl.	(25)	35
Marcgravi Scopl.		
Gæzeni Schranck.		
grossipes Walck.		
argenteo-lineatus, sp. n.	(154)	620
atellanus Ch. Koch	(62)	72
barbipes, sp. nov.	(97)	563
bicolor Walck	(18)	28
biimpressus Doleschall	(166)	632
bimaculatus Ch. Koch	(119)	585
bombycius, sp. nov.	(111)	577
Bresnieri Lucas	(93)	559
brevipes Hahn	(160)	626
annulipes W.		
depressus W.		
suturalis C. K.		
brevis, sp. nov.	(38)	48
calvus, sp. nov.	(128)	594
caricis West	(166)	632
candidus, sp. nov.	(60)	70
canescens Ch. K.	(121)	587
capreolus L. K.	(59)	69
castaneus, sp. nov.	(21)	31
cerussatus, sp. nov.	(149)	615
cinereo-fasciatus, sp. n.	(88)	554
cinereus West	(166)	632
cingulatus, sp. nov.	(40)	50
citus Camb.	(145)	611
cocco-ciliatus Camb.	(143)	609
conicus W. Rossi	(144)	610
crassipes, sp. nov.	(74)	108
crucigerus W.	(34)	44
crux Hahn.		
cruciferus C. K.		
decipiens, sp. nov.	(164)	630
diagonalis, sp. nov.	(36)	46
lippiens ♀ L. K.		
difficilis, sp. nov.	(124)	590
distinguendus, sp. nov.	(74)	540
diversipes, sp. nov.	(84)	550
encarpatus Walck	(117)	583
erraticus W.	(122)	588
tigrinus C. K.		
distinctus Black.		
callidus Walck.		
falcatus Cl.	(44)	54
flammatus Cl.		
Blancardi Hahn.		
abietis Hahn.		
coronatus Walck.		
farinosus Ch. K.	(49)	59

fasciatus Hahn..... (86) 552
aprica ♂ C. K.
finitimus, sp. nov..... (125) 591
flavipalpis Lucas..... (76) 542
floricola Ch. K..... (29) 39
rupicola Ch. K.
frontalis Walck..... (131) 597
maculatus Wider.
promptus Black.
fulvaster, sp. nov..... (90) 554
fucatus, sp. nov..... (126) 592
fuscus W..... (28) 38
gambosus, sp. nov..... (127) 598
geniculatus, sp. nov.... (39) 49
gilvus, sp. nov..... (66) 532
hæmorrhoichus Ch. K.. (17) 27
hastatus Cl..... (110) 576
muscosus Sund.
lunulatus Walck.
pini Hahn.
heterophtalmus Wider.. (158) 624
chalybeus Wal.
obscurus Bl.
illibatus, sp. nov..... (75) 541
imitatus, sp. nov..... (52) 62
imperialis W. Rossi.... (156) 622
inæqualipes, sp. nov.... (148) 614
innotatus, sp. nov..... (82) 548
insignitus Cl..... (54) 64
V-notatus Cl.
quinque-partitus Wal.
Jenynsii Black..... (166) 632
latifasciatus, sp. nov. .. (70) 536
laponicus Sund..... (27) 37
lætabundus Ch. K..... (46) 56
lævigatus, sp. nov..... (41) 51
lemniscus, sp. nov..... (83) 549
leucomelas W. Rossi ... (166) 632
limbatus H..... (109) 575
linearis W. Rossi..... (96) 562
lineatus Ch. Koch..... (89) 555
lippiens L. Koch..... (92) 558
litteratus W... (58) 68 et (66) 532
striatus Ch. K.
Lucasii E. S..... (102) 568
erraticus Lucas.
luctuosus Lucas..... (63) 529
luridatus, sp. nov..... (134) 600
Mannii Dolesch..... (42) 52
medius Ch. K..... (112) 578
membrosus, sp. nov.... (151) 617
miser, sp. nov..... (142) 608
mitratus L. K..... (50) 60
Monardi Lucas..... (56) 66
Nicoleti Lucas.
Morelleti Lucas..... (156) 622
multipunctatus, sp. nov. (140) 606
mucidus Ch. K..... (165) 631
mustellatus, sp. nov.... (64) 530
nebulosus Ch. K..... (106) 572
nervosus, sp. nov..... (49) 59
nigritarsis, sp. nov..... (144) 580
nitelinus, sp. nov..... (23) 33
notatus Black..... (166) 632
obsoletus, sp. nov..... (129) 595
Ogieri, sp. nov..... (68) 534
ostrinus, sp. nov..... (42) 52
ornaticeps, sp. nov..... (71) 537
paludicola Ch. K..... (166) 632
papillonaceus L. K..... (69) 535
parcus, sp. nov..... (116) 582
Paykullii Sav..... (135) 601
petrensis Ch. K..... (165) 631
phrygianus, sp. nov.... (22) 32
picaceus, sp. nov..... (107) 573
pratincola Ch. K..... (78) 544
pubescens Fab..... (77) 543
pulchellus H..... (99) 565
pulex, sp. nov..... (147) 613
quinque-foveolatus Dol.. (43) 53
ravidus, sp. nov..... (105) 571
regillus L. K..... (156) 622

reticulatus Black..... (138) 604
riciniatus, sp. nov..... (27) 37
riparius L. Koch..... (33) 43
Rogenhoferii, sp. nov... (85) 551
Rosenhauerii L. Koch... (166) 632
rufibarbis, sp. nov..... (136) 602
rufipes, sp. nov..... (161) 627
saltator Camb..... (145) 611
floricola Black.
sanguinolentus Linné... (16) 26
Sloani Scop.
satageus, sp. nov..... (140) 606
saxicola Ch. K..... (32) 42
scriptus, sp. nov..... (133) 599
seguipes, sp. nov..... (165) 632
semi-ater, sp. nov..... (118) 584
semi-glabratus, sp. nov. (95) 561
sexpunctatus, sp. nov... (113) 579
sierranus, sp. nov..... (91) 557
striatus Cl..... (100) 566
notabilis Ch. K.
Boryi Lucas.
setigerus Dolesch..... (20) 30
striolatus Ch. K..... (144) 610
subfasciatus, sp. nov.... (94) 560
sulphureus L. K..... (130) 596
subsultans, sp. nov..... (150) 616
Taczanowskii, sp. nov.. (48) 58
tantulus, sp. nov..... (163) 629
terebratus Cl..... (79) 545
psyllus W.
triangulifer, sp. nov.... (141) 607
trilineatus W. Rossi... (62) 72
vicinus, sp. nov..... (103) 569
viridimanus Doleschal.. (166) 632
varicus, sp. nov..... (19) 29
vulpinus Sund..... (62) 72
Wankowiezii, sp. nov.. (153) 619
Westringii, sp. nov.... (139) 605
lætabundus West.
xanthomelas Ch. K..... (115) 581

Gre CALLIETHERUS C. K. (180) 646
confusus Lucas..... (190) 656
conjonctus, sp. nov.... (191) 657
dispar, sp. nov..... (187) 653
histrionicus Ch. Koch... (184) 650
infimus, sp. nov..... (195) 661
major, sp. nov..... (185) 651
mandibularis, sp. nov.. (192) 658
olivaceus L. K..... (183) 649
scenicus Cl..... (181) 647
cingulatus Panz.
lineolatus Sund.
cordicalis H.
scitulus, sp. nov..... (193) 659
similatus, sp. nov..... (191) 657
tenerus Ch. K..... (188) 654
unciger, sp. nov..... (194) 660
unicolor, sp. nov..... (195) 661
zebraneus Ch. K..... (186) 652

Gre DENDRYPHANTES C. K. (168) 634
bilineatus W..... (169) 635
dorsatus Ch. K..... (172) 638
leucomelas Ch. K.
jugatus L. K..... (177) 644
grossus Ch. K..... (176) 642
fulviventris Lucas..... (175) 641
gesticulator Lucas..... (174) 640
lanipes, Ch. K..... (170) 636
nigriceps, sp. nov..... (174) 640
neglectus, sp. nov..... (173) 639

Gre HELIOPHANUS C. K. (201) 667
albo-signatus Lud. Koch. (236) 702
apiatus, sp. nov..... (211) 677
armatus, sp. nov..... (234) 700
auratus Ch. K..... (241) 707
Branickii, sp. nov..... (218) 684
calcarifer, sp. nov..... (235) 701
Cambridgii, sp. nov.... (229) 695
cernuus, sp. nov..... (235) 701

cognatus, sp. nov..... (226) 692
cuprescens, sp. nov.... (205) 671
cupreus Walck..... (203) 669
dubius Ch. K..... (208) 674
equester L. K..... (223) 689
expers Camb..... (232) 698
exultans, sp. nov..... (219) 685
flavipes Ch. Koch..... (215) 681
furcillatus, sp. nov..... (230) 696
globifer, sp. nov..... (206) 672
grammicus, sp. nov.... (221) 687
hecticus, sp. nov..... (219) 685
inornatus, sp. nov. .... (210) 676
Karpinskii, sp. nov..... (213) 679
Kochii, sp. nov..... (233) 699
lacteus L. Koch..... (240) 706
lineiventris, sp. nov.... (222) 688
melinus L. Koch..... (230) 696
nitens Ch. Koch..... (238) 704
nitidus Lucas..... (239) 705
recurvus, sp. nov..... (213) 679
rufithorax, sp. nov..... (227) 693
simplex, sp. nov..... (207) 673
tricinctus Ch. Koch.... (239) 705
tribulosus, sp. nov..... (228) 694
truncorum Linné..... (209) 675
uncinatus, sp. nov..... (225) 691
varians, sp. nov..... (216) 682
viriatus, sp. nov..... (220) 686

Gre MARPISSUS Ch. K. (7) 17

badius, sp. nov..... (13) 23
Blackwalii Clerck..... (14) 24
hamatus Ch. Koch..... (10) 20
monachus, sp. nov..... (13) 23
muscosus Cl..... (7) 17
Rumphii Scop.
tardigradus W.
pomatius W..... (9) 19
radiatus Grube..... (11) 21
tæniatus L. Koch..... (12) 22
strigipes West..... (14) 24

Gre MENEMERUS, g. n. (196) 662

falsificus, sp. nov..... (198) 664
Heydenii, sp. nov..... (199) 665
vigoratus Ch. K..... (197) 663
agilis W.

Genre PLEXIPPUS C. K. (177) 643

Adansonii Sav..... (178) 644
oraniensis Lucas.

Genre PYRODERES E. S. (248) 714

formicarius De Géer... (249) 715
formicoides W.
semi-rufus Ch. K.
austriacus Dolesch..... (251) 717
helveticus Ch. K..... ibid.
siciliensis Ch. K..... ibid.
tyrolensis Ch. K..... ibid.

Genre SALTICUS Latr.. (241) 707

formicæformis Lucas... (242) 708
formicarius Ch. K.
mutilloides Lucas..... (247) 713
Peresii, sp. nov..... (243) 709
todillus, sp. nov..... (246) 712
venator Lucas..... (245) 711
hilarulus Ch. K.
berolinensis Ch. Koch.. (247) 713
myrmecoides W. Rossi.. ibid.
myrmecinus W. Rossi.. ibid.
dalmaticus Keys..... ibid.

Genre YLLENUS, g. n. (166) 632

arenarius Menge..... (167) 633

Errata ET Corrigenda.

Page 17, ligne 21 : *les* membres, lisez : *ces* membres.
— 19, — 21 : les espèces précédentes, lisez : l'espèce précédente.
— 20, — 11 : gauche, lisez : jambe.
— 24, — 17 : **Speciei**, lisez : **Species.**
— 29, — 21 : dense, lisez : droite.
— 32, — 9 : cette inégalité est beaucoup moins sensible pendant la vie. L'abdomen, etc., lisez : cette inégalité est beaucoup moins sensible. Pendant la vie, l'abdomen, etc.
— 36, — 17 : après AUTRICHE, ajoutez : FRANCE.
— 38, — 20 : Gosnergratt, lisez : Gornergratt.
— 41, — 10 : plus petites et rapprochées, lisez : plus petites et *plus* rapprochées.
— 42, — 18 : le thorax, roux, présente, etc., lisez : le thorax est roux et présente, etc.
— 42, — 25 : de la *floricola*, lisez : du *floricola*.
— 45, — 7 : au-dessous, lisez : au-dessus.
— 45, — 17 : les cuisses de la jambe des pattes-mâchoires sont semblables au *floricola*, mais menues; lisez : les cuisses et les jambes de la patte-mâchoire sont semblables à celles de l'*A. floricola*, mais inermes.
— 46, — 5 : après 881, ajoutez : (1867).
— 46, — 19 : et est entièrement bordé d'une bande très-blanche et coupée, etc., lisez : il est entièrement bordé d'une bande très-blanche et coupé, etc.
— 47, — 10 : avec bandes, lisez : avec deux bandes.
— 47, — 25 : pattes, lisez : parties.
— 49, — 3 : prolonge, lisez : prolonger.
— 50, — 12 : après CORFOU, ajoutez : ESPAGNE (Sierra-Morena).
— 50, — 14 : ajoutez : Long. ♂ 5 mill.

Page 51, ligne 5 : ATTUS LOEVIGAVUS, lisez : ATTUS LOEVIGATUS.

— 52, — 24 : **Speciei,** lisez : **Species.**

— 53, — 1 : semi-linéaires, lisez : semi-lunaires.

— 58, — 3 : Corselet, lisez : Thorax.

— 59, — 19 : sur les latérales, lisez : sur les parties latérales.

— 60, — 17 : pattes-antennes, lisez : pattes antérieures.

— 60, — 22 : dedans, lisez : dessus.

— 64, — 20 : menue, lisez : inerme.

— 64, — 31 : le signe dont Clerck a fait *prendre* le mot *insignitus* est le double V que la *femelle*, etc., lisez : le signe dont Clerck a fait *précéder* le mot *insignitus* est le double V que le *mâle*, etc.

— 65, — 15 : non velouté, lisez : noir velouté.

— 65, — 20 : irrégulier, lisez : singulier.

— 66, — 1 : pattes, lisez : parties.

— 67, — 10 : en dessus, lisez : au-dessus.

— 68, — 21 : entourées chacune, lisez : entouré chacun.

— 69, — 2 : partie, lisez : paire.

— 69, — 33 : brune, lisez : basse.

— 72, — 8 : **Speciei,** lisez : **Species.**

— 530, — 30 : ATTUS MUSTELLATUS. Sp. nov., lisez : ATTUS ARENICOLOR. Sp. nov. Le nom de *mustellatus* ayant été déjà employé par M. Nicolet pour un *Attus* du Chili, il est important de le changer ici.

— 559, — 31 : après le mot noir, effacez la virgule.

— 576, à la synonymie de l'*Attus hastatus*, ajoutez :

Aranea pini De Géer, Mém., VII, p. 285, pl. 17.
Salticus pini Hahn, Arach., t. I, p. 59, fig. 45.

— 641, ligne 23 : DENDRYPHANTES FULVI-VENTRIS Lucas, etc., lisez : DENDRYPHANTES ALBO-VARIEGATUS. Sp. nov. J'ai pris depuis dans le Maroc le véritable *Salticus fulvi-ventris* Lucas, qui est un *Attus* du groupe *fasciatus*.

Explication des figures.

Planche I (planche 5 des *Annales*) (1).

Fig. 1. *Marpissus pomatius*. Patte-mâchoire.
2. — *muscosus*. Jambe de la patte-mâchoire.
3. — — Corselet de profil.
4. *Attus sanguinolentus*. Corselet de profil.
5. — — Chélycère.
6. — — Digital.
7. — *varicus*. Digital.
8. — *castaneus*. Face et yeux.
9. — *arcuatus*. Corselet de profil.
10. — — Digital.
11. — *floricola*. Digital.
12. — *crucigerus*. Tarse de la patte-mâchoire.
13. — *falcatus*. Face et yeux.
14. — — Digital.
15. — *alter*. Face et yeux.
16. — *capreolus*. Face et yeux.
17. — *Monardi*. Digital.
18. — *litteratus*. Tarse et jambe de la patte-mâchoire en dessus.
19. — *latifasciatus*. Face et yeux.
20. — *pratincola*. Digital et jambe.
21. — *algerinus*. Jambe de la patte-mâchoire.
22. — *terebratus*. Jambe de la patte-mâchoire.

(1) L'indication des planches se rapporte à celles du mémoire.

Planche II (planche 6 des *Annales*).

Fig. 1. *Attus fasciatus.* Corselet de profil.
2. — *Bresnieri.* Face et yeux.
3. — *striatus.* Digital.
4. — *picaceus.* Digital.
5. — *hastatus.* Digital.
6. — *scriptus.* Face et yeux.
7. — *gambosus.* Face et yeux.
8. — *rufibarbis.* Digital.
9. — *barbipes.* Corselet et pattes.
10. — *rufipes.* Corselet et pattes.
11. *Yllenus arenarius.* Patte-mâchoire du mâle.
11 *a.* — — Id., tarse et digital en dessous.
11 *b.* — — Id., tarse et jambe en dessus.
12. *Plexippus Adansonii.* Patte-mâchoire du mâle.
13. *Dendryphantes bilineatus.* Patte-mâchoire du mâle.
13 *a.* — — Tarse et jambe en dessous.
14. *Calliethérus histrionicus.* Jambe de la patte-mâchoire.
15. — *scenicus.* Jambe de la patte-mâchoire.

Planche III (planche 7 des *Annales*).

Fig. 1. *Calliethérus mandibularis.* Corselet et chélycère du mâle.
2. — *infimus.* Corselet et chélycère du mâle.
3. *Plexippus Adansonsii* (voy. pl. II, fig. 12). Face et yeux.
4. *Menemerus vigoratus.* Patte-mâchoire du mâle.
4 *a.* — — Digital.

Fig. 5. *Menemerus falsificus.* Patte-mâchoire.

5 *a.* — — Digital et jambe.

6. *Heliophanus globifer.* Patte-mâchoire du mâle.

7. — *apiatus.* Patte-mâchoire du mâle.

7 *a.* — — Digital.

8. — *recurvus.* Patte-mâchoire du mâle.

9. — *Branickii.* Patte-mâchoire du mâle.

10. — *grammicus.* Patte-mâchoire du mâle.

11. — *uncinatus.* Patte-mâchoire du mâle.

12. — *Cambridgii.* Patte-mâchoire du mâle.

13. — *Kochii.* Patte-mâchoire du mâle.

13 *a.* — — Digital.

14. *Salticus formicæformis.* Corselet et abdomen de profil.

14 *a.* — — Patte-mâchoire du mâle.

15. — *todillus.* Corselet en dessus.

16. *Pyroderes formicarius.* Chélycères, sternum et hanches en dessous.

17. — — Corselet en dessus.

18. — — Patte-mâchoire de la femelle.

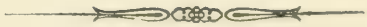

ÉTUDE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE NATURELLE

DE LA

Vie évolutive de la XYLOCOPA VIOLACEA,

HYMÉNOPTÈRE PERCE-BOIS DE LA TRIBU DES APIENS ;

(Pl. 12, fig. 4, 5 et 6.)

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 28 Octobre 1868.)

J'ai communiqué à la Société dans la séance du 24 juin 1868, 4e série, t. VIII, Bullet., p. LV, un morceau de bois mort de *Populus tremula* renfermant des larves vivantes de l'Abeille perce-bois ou *Xylocopa violacea* des auteurs.

Quand on examine les galeries verticales exécutées dans ce morceau de bois par la *Xylocopa violacea* femelle, on voit que ces galeries sont divisées en plusieurs loges horizontales et que celles-ci sont séparées entre elles par un plancher formé de sciure de bois agglomérée et maintenue par un liquide agglutinant que la *Xylocopa violacea* femelle a la propriété de sécréter.

C'est dans ces loges, ne communiquant pas entre elles, que sont déposés les œufs (un pour chaque loge), ainsi que la provision nécessaire à la larve qui doit sortir quelques jours après.

Suivant les auteurs qui ont étudié ces industrieux insectes, ces galeries seraient ordinairement au nombre de deux ou de trois ; mais si on jette les yeux sur le morceau de bois que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, on remarquera, au contraire, qu'elles sont au nombre de quatre.

Cette nidification, qui a été trouvée à Paris dans un chantier par

M. Châtelain, qui me l'a obligeamment offerte, est curieuse par la disposition des loges ou cellules et surtout par le nombre des galeries verticales.

Réaumur, dans ses admirables Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Insectes, t. VI, p. 48 (1742), a fait connaître très au long les mœurs réellement curieuses de l'Abeille perce-bois, dont il figure la larve et la nymphe. Mais cet auteur semble n'avoir attaché aucune importance à l'étude de ces deux premiers états, car il dit (loc. cit., p. 48) : «Nous ne nous sommes pas arrêté à décrire ces Vers, pl. 6, fig. 6, qui sont très-blancs et qui ne diffèrent pas dans l'essentiel de ceux des Abeilles ordinaires, et de ceux des Bourdons velus. » Plus loin, Réaumur ajoute : « Rien aussi n'exige que nous décrivions les figures des nymphes, pl. 3, fig. 10, 12, 13, qui viennent de ces Vers, et la disposition de leurs parties. La différence de grandeur est presque la seule qui se trouve entre ces nymphes et celles des Abeilles. »

Comme les figures données par Réaumur de la larve et de la nymphe de la *Xylocopa violacea* laissent évidemment beaucoup à désirer et pour la forme et pour les détails, j'ai jugé qu'il n'était pas sans importance de les représenter de nouveau. D'ailleurs tous les auteurs qui en ont fait mention depuis Réaumur, tels qu'Olivier (1), Latreille (2), de Saint-Fargeau (3), Westwood (4), Blanchard (5), ne décrivent nullement la larve et la nymphe, et ce silence semble démontrer que ces deux états n'ont point été observés depuis Réaumur ou ont échappé aux investigations de ces habiles observateurs.

En examinant avec attention les galeries formées par la *Xylocopa violacea*, pour en connaître la direction et l'étendue ainsi que les planchers ou cloisons qui séparent les cellules qui y sont établies, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer plusieurs larves et une nymphe de cet Hyménoptère perce-bois dans un état parfait de conservation.

Mais avant de décrire les états de larve et de nymphe laissés jusqu'à présent dans l'oubli par les hyménoptérophiles, je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de dire quelques mots sur l'industrie de la *Xylocopa violacea*, sur les moyens qu'elle emploie pour creuser ses galeries et de signaler

(1) Encycl. méthod., t. IV, p. 63 (1789).

(2) Règn. Anim. de Cuvier, t. III, p. 47 (1829).

(3) Hist. Nat. des Ins. Hym., t. II, p. 148 (1841).

(4) Introd. mod. Classif. of Ins., t. II, p. 278 (1840).

(5) Hist. Nat. des Ins., t. I, p. 40 (1845). Ejusd., Métamorph., Mœurs et Inst. des Ins., p. 436 (1868).

aussi la prévoyance admirable que montre la femelle pour une progéniture qu'elle est destinée à ne pas connaître, car le mâle succombe peu de temps après avoir satisfait à l'accouplement (1), ce grand acte de la nature, et la femelle meurt presque aussitôt après l'achèvement de sa ponte et après avoir préalablement préparé la nourriture nécessaire à chacune des larves qui doivent sortir de ses œufs.

Cet Hyménoptère n'est pas rare dans les jardins à Paris et dans ses environs, où on le voit ordinairement butiner dès les premiers jours du printemps et pendant toute la belle saison presque sur toutes les fleurs, particulièrement sur celles dites papilionacées des plantes légumineuses.

Quand la femelle, dont les mandibules sont construites sur le modèle de l'outil avec lequel le sabotier enlève les parties intérieures du morceau de bois destiné à faire l'espèce de chaussure qu'on nomme sabot, quand la femelle, dis-je, veut construire son nid, elle s'adresse ordinairement à du bois détérioré et mort, et quelquefois même pourri; il est plus facile de le creuser; elle choisit souvent des solives d'une grosseur considérable, le plus souvent placées près du toit des habitations, dans les greniers, mais d'autres fois aussi elle se contente d'un morceau de bois assez mince, comme les échalas (2), par exemple, qui soutiennent les vignes, et c'est un fait que j'ai plusieurs fois observé aux environs d'Épône près de Mantes-la-Jolie.

(1) D'après de Saint-Fargeau (Hist. Nat. des Ins. Hyménopt., t. II, p. 20, 1841), le mâle après l'accouplement, se détache de la femelle, par laquelle il est rejeté violemment, avec les pattes de la troisième paire. Après cet acte, il ne peut plus marcher, ni voler; il se roule sur lui-même par un mouvement des ailes sur la terre et ne tarde pas à périr. En examinant la région anale et surtout en pressant l'abdomen, de Saint-Fargeau s'est souvent assuré que les mâles avaient perdu entièrement leurs parties génitales, ainsi que les crochets destinés à les maintenir à l'organe femelle.

Ce fait, excessivement curieux au point de vue de l'histoire naturelle des *Xylocopa* et qui, je crois, n'a encore été signalé que par de Saint-Fargeau, démontre qu'il n'y a pas que les mâles des Abeilles qui subissent cette ablation après avoir préalablement satisfait à l'accouplement.

(2) Suivant M. Laboulbène, M. le docteur Giraud s'est assuré que les Xylocopes volent autour des ormes et que ces insectes semblent sortir des branches latérales de cet arbre à une certaine élévation.

Le même entomologiste fait encore observer que le parasite de cet Hyménoptère est rare et qu'il forme une coque d'un noir foncé.

M. Maurice Girard dit aussi que dans un jardin de la rue Lhomond, à Paris, il a vu plusieurs fois de jeunes poiriers dont les tiges étaient fortement perforées par des *Xylocopa violacea*.

Son premier travail est de perforer longitudinalement le bois avec ses mandibules; elle y pratique plusieurs galeries au nombre de deux, de trois et même de quatre, de 18 à 20 millimètres de diamètre et ayant une longueur de 20 à 25 centimètres environ; elle y construit ensuite plusieurs cellules les unes à la suite des autres, séparées par une cloison ayant une épaisseur de 2 millimètres, formées de brins de bois qu'elle a détachés et qu'elle maintient fortement ensemble au moyen d'un liquide agglutinant.

Avant de fermer sa cellule, cette prévoyante femelle la remplit de pollen mélangé avec du miel qu'elle recueille sur les fleurs; lorsque la quantité est jugée suffisante, elle dépose un œuf au milieu de cette pâtée, puis elle établit au-dessus, au moyen de la sciure de bois, une cloison qui devient le fond d'une autre cellule, où cette femelle va recommencer le même travail.

Elle divise de la sorte ses galeries, qu'elle rapproche le plus possible de l'air extérieur en une série de loges ou cellules qui n'ont entre elles aucune communication et qui contiennent chacune un œuf et toute la provision nécessaire à la larve jusqu'à sa transformation en nymphe.

Réaumur s'étonne avec raison de l'admirable instinct qui fait connaître à cette prévoyante mère la quantité bien exacte de nourriture qui sera nécessaire pour la vie de chacune de ses larves. En effet, elle n'est jamais sujette à l'erreur; lorsque la larve prend de l'accroissement, sa provision diminue ; et, quand elle a absorbé la totalité, elle remplit à elle seule toute sa cellule ; elle est alors parvenue au terme de sa croissance.

Sa métamorphose en nymphe s'effectue aussitôt, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que la tête de cette nymphe se trouve tournée vers le fond de la cellule, de sorte que l'insecte parfait cherche naturellement à sortir de ce côté.

On comprend alors pourquoi la femelle de la *Xylocopa violacea* a pratiqué ses galeries le plus près possible de la superficie du bois. Sans cette précaution la Xylocope nouvellement transformée en insecte parfait aurait des peines infinies pour sortir de sa cellule et n'y réussirait peut-être pas toujours.

D'un autre côté, il lui est interdit de sortir par l'ouverture qui a servi d'entrée à la femelle ; car celui qui occupe le fond de la galerie naît évidemment le premier, puisque c'est par cette extrémité que la femelle a commencé sa ponte. Si pour opérer sa sortie il suivait la galerie dans le sens de sa longueur, il culbuterait tous les individus qui n'ont dû naître et ne doivent sortir qu'après lui.

La nature, dans sa prévoyance infinie, s'oppose ordinairement à ces sortes de cataclysmes qui seraient contraires à la propagation de l'espèce.

Quelquefois il arrive que l'Abeille charpentière met à profit des tubes qu'elle trouve tout formés. Nous en avons eu un exemple, M. Blanchard et moi, il y a une vingtaine d'années environ.

Il y avait au Jardin des Plantes de Paris un tube de cuivre d'environ 11 millimètres de diamètre, qui était adapté à un appareil à vapeur désigné sous le nom de Nécrentôme et qui restait inactif pendant la belle saison. L'extrémité de ce tube était placée au-dessus d'une fenêtre et communiquait à l'extérieur. Une femelle de Xylocope, jugeant sans doute qu'un tel domicile serait commode pour y établir le berceau de sa progéniture, parce qu'il lui éviterait au moins la peine de creuser une galerie ou plusieurs dans du bois, s'installa dans cette demeure improvisée, où chaque jour on la voyait très-souvent entrer et sortir.

Il nous paraît important de signaler ce fait, dit M. E. Blanchard (Hist. Nat. des Ins., t. I, fig. 42, 1845), auquel j'emprunte ce passage, car il y a véritablement de la part de la *Xylocopa violacea* dérogation à ses habitudes ordinaires, et, comme nous pensons voir cesser l'instinct et apparaître l'intelligence toutes les fois que l'animal n'exécute pas exactement les mêmes travaux que ceux dont il tient l'existence, dès qu'il modifie, choisit, préfère, il y a intervention de la pensée. Nous ne pouvons apprécier la nature de cette pensée, mais il est manifeste que c'est un résultat de l'intelligence.

DE LA LARVE.

(Pl. 12, fig. 4.)

Long. 25 mill.; lat. 6 1/2 mill.

Elle est dans un état de développement très-peu avancé, presque inerte, au moins toute la région thoracique; fortement courbée et atténuée à sa partie antérieure; elle est entièrement lisse, glabre, finement ridée et d'un beau jaunâtre testacé brillant. La tête est petite, arrondie et présente de chaque côté une convexité ovalaire très-développée et qui semble indiquer la place future que doivent occuper les yeux à facettes; l'espace qui existe entre ces deux convexités est déprimé et on aperçoit dans son milieu un sillon longitudinal assez profondément marqué. De

chaque côté, antérieurement, on remarque un petit tubercule arrondi, du centre duquel part un appendice très-court, peu mobile; ces deux appendices sont les représentants des antennes. La lèvre supérieure est très-courte, plus large que longue, et offre dans son milieu une échancrure assez profonde. Les mandibules sont robustes, allongées, d'un roux foncé; elles paraissent composées de trois articles, portées sur un tubercule basilaire, arrondi, peu saillant; elles sont de consistance cornée, armées de deux épines aiguës, dont la première ou supérieure est comprimée et lamelliforme; ces organes peu mobiles, quelquefois en partie cachés par la lèvre supérieure, paraissent destinés à saisir et à retenir la nourriture préalablement déposée par la femelle. Les mâchoires sont situées sur les parties latérales, au-dessous des mandibules; elles paraissent composées de deux articles, dont le premier, allongé, est d'un blanc jaunâtre testacé; le second est beaucoup plus court et de couleur ferrugineuse; c'est entre ces organes que se trouve placée la lèvre inférieure. Celle-ci est allongée, trianguliforme, tronquée à sa partie antérieure, qui est très-légèrement teintée de ferrugineux.

Tous ces organes que je viens de décrire, les mandibules exceptées, sont à peine développées et presque à l'état de vestige; il doit exister, sans aucun doute, des palpes maxillaires et labiaux; mais ceux-ci sont tellement rudimentaires que je n'ai rien vu qui me permît de faire soupçonner la présence de ces organes.

Je dois dire aussi que tous les organes qui composent l'appareil buccal sont immobiles et qu'il est difficile de se faire une idée bien nette du jeu des diverses pièces que je viens de signaler.

Le prothorax, le mésothorax et le métathorax sont très-courts, divisés en dessus, sur les côtés et en dessous par des sillons obscurément marqués; ces diverses pièces immobiles sont très-finement striées transversalement; sur les côtés on aperçoit les stigmates ou ouvertures respiratoires : ces organes très-petits, arrondis, sont constatables à cause de leur périthrême, qui est très-légèrement teinté de ferrugineux. Les segments qui suivent, ou abdominaux, sont beaucoup plus robustes et surtout plus développés que les segments thoraciques; ils sont aussi beaucoup plus distincts entre eux et, dans le mouvement de reptation, on remarque que ces segments chevauchent parfaitement les uns sur les autres; ils sont très-finement ridés et striés transversalement, et quand on les examine en dessus on aperçoit une ligne longitudinale plus claire et que l'on reconnaît à ses mouvements de contraction, c'est-à-dire de systole et de diastole, pour être le cœur ou le vaisseau dorsal.

Les stigmates présentés par les segments abdominaux sont plus grands

que ceux du thorax et leur périthrème est aussi plus fortement teinté de ferrugineux. Le dernier segment est très-court, arrondi et présente en dessous, dans son milieu, une large fente transversale, au centre de laquelle existe l'orifice anal. Le dessous ressemble au dessus, avec cette différence cependant que les rides sont plus fortement accusées.

Désirant conserver ces larves, dont je possédais seulement deux exemplaires, je les plongeai dans l'alcool, après en avoir fait préalablement la description. Quelques jours après cette immersion, je les examinai et je m'aperçus que toute la partie antérieure, c'est-à-dire la tête et la région thoracique, s'était considérablement modifiée. En effet, toute la portion arrondie qui constitue la tête chez la larve était très-rejetée en avant, ainsi que les organes buccaux; et, plus en arrière, à travers le derme, qui est fin et transparent, on apercevait les yeux réniformes composés ou à facettes ainsi que les antennes très-rapprochées et n'ayant pas encore pris la position qu'elles occupent sur la nymphe.

Des modifications non moins grandes s'étaient aussi manifestées dans la région thoracique ; ainsi on apercevait très-distinctement les ailes quoique à l'état de moignons, le stigmate situé de chaque côté du thorax dans la nymphe, ainsi que les organes de la locomotion, dont on distinguait nettement, quoique à l'état de vestige, les première, deuxième et troisième paires.

Quant à l'abdomen, il n'avait encore subi aucune modification ; cependant, chez l'une de ces larves, le dernier segment présentait à sa partie postérieure un petit prolongement faisant soupçonner la présence des lames qui constituent le fourreau dans lequel est placé l'organe vulnérant ou aiguillon, qui est très-distinct dans la nymphe.

Quant à l'autre larve, le pénultième segment présentait par transparence, mais dans un état de développement très-peu avancé, les supports de l'aiguillon, des lames qui composent le fourreau ainsi que les diverses pièces qui constituent les organes sexuels femelles.

Cette larve est peu agile; cependant j'ai observé que lorsqu'elle est retirée de sa cellule elle devient inquiète et que sa partie postérieure est très-souvent en mouvement.

Dans le fond des cellules habitées par ces larves singulières, j'ai souvent remarqué de petits corps d'un brun foncé, formant des amas plus ou moins considérables ; je les ai examinés à la loupe ; ils sont allongés, de forme oblongue et je les considère comme étant les fèces (1) rejetées par ces larves apodes.

(1) M. Th. Lacordaire, Introd. à l'Ent., t. I, p. 126 (1834), dit au sujet des larves

Je dirai aussi que ces larves se métamorphosent en nymphe, sans former de cocon ; c'est un fait dont je me suis assuré en étudiant l'une d'elles, ainsi que la cellule qui la contenait.

DE LA NYMPHE.

(Pl. 12, fig. 5, 6.)

Long. 20 mill.; lat. 4 mill.

Elle est d'un blanc testacé brillant et entièrement lisse ; une teinte, très-légèrement ferrugineuse, colore les yeux, les antennes, les organes buccaux, les ailes, ainsi que la première paire de stigmates, que l'on voit très-distinctement de chaque côté du métathorax.

La tête, plus longue que large, est entièrement lisse ; de chaque côté de l'éminence où sont situés les stemmates on aperçoit une dépression longitudinale assez profondément marquée ; quoique ces stemmates ne soient pas encore visibles, cependant on distingue parfaitement la place trianguliforme que ces organes de vision doivent occuper. En effet, ils font saillie et, de plus, ils sont circonscrits par un cercle très-finement accusé et teinté de ferrugineux ; quant aux yeux proprement dits ou composés, ils sont très-constatables, en ce que la place qu'ils occupent est fortement teintée de ferrugineux. La lèvre supérieure est blanche, triangulaire et terminée par un tubercule mousse. Les mandibules sont blanches et le bord des dents dont ces organes sont armés est teinté de ferrugineux.

de certains Hyménoptères et Névroptères : « Nous ajouterons à ce qui précède que quelques larves qui ne vivent que des humeurs des animaux ou du fluide mielleux des fleurs n'ont point d'ouverture anale, et, par une conséquence nécessaire, ne rejettent point de matières excrémentitielles. Celles des Abeilles, des Guêpes, des Fourmilions etc., sont dans ce cas. »

Cependant d'après les remarques que j'ai faites plus haut, il n'en serait pas de même pour la larve de la *Xylocopa violacea*, ni pour celle du *Myrmeleo formicarius*.

M. L. Dufour, Explicat., Notes, Err. et Add. concern. les Rech. Anat. et Physiol., sur les Orth., les Hym. et les Névropt., p. 34 (1847), fait l'observation suivante au sujet de la larve de ce Névroptère érémophile : « Par une erreur singulière, Réaumur croyait que la larve n'avait point d'orifice anal. Il est très-petit et les excréments, très-fins, se perdent dans le sable. » Consultez aussi à ce sujet M. E. Blanchard, Hist. Nat. des Ins., t. III, p. 66 (1841).

Les mâchoires, ainsi que les palpes maxillaires et la lèvre, sont d'un brun ferrugineux; ces organes sont très-distincts et viennent se placer entre les pattes de la première paire, dont ils dépassent les hanches, quoique recourbés. Les antennes sont d'un blanc très-légèrement ferrugineux; leur premier article prend un point d'appui sur la partie inférieure des yeux ; quant aux autres articles, ils viennent s'appuyer sur les tibias de la première paire. Le prothorax, entièrement blanc, lisse, présente dans son milieu, et antérieurement, deux tubercules arrondis, séparés par une fossette assez profonde; le mésothorax et le métathorax sont entièrement lisses, arrondis et de même couleur que le prothorax. Quant à la première paire de stigmates qui occupent les parties latérales du métathorax, elle est d'un brun ferrugineux foncé et remarquable par son développement. Les ailes de la première paire sont ferrugineuses, très-étroites, peu développées et, à travers la membrane plissée et transparente qui les enveloppe, on aperçoit quelques-unes des nervures qui doivent les parcourir ; elles sont placées entre les pattes des deuxième et troisième paires, sur lesquelles elles trouvent un point d'appui. Les ailes de la seconde paire sont très-petites, fortement plissées, à peine développées, ferrugineuses, cachées par les ailes de la première paire et placées au-dessous de celles-ci, avec lesquelles elles occupent la même position. Les pattes sont entièrement blanches et repliées sur elles-mêmes; les tarses de celles de la première paire viennent s'appuyer sur le sternum : ceux des deuxième et troisième paires trouvent, au contraire, un point d'appui sur les segments abdominaux.

Quand on étudie ces organes de locomotion ainsi emmaillottés, on distingue d'une manière assez nette les prolongements spiniformes des jambes intermédiaires, ceux, mais simples, des jambes postérieures, ainsi que ceux des tarses, qui paraissent bifides.

L'abdomen, plus large que long, est entièrement blanc et finement granuleux en dessus ; les segments qui le composent sont très-distincts, finement rebordés, et comme ils sont sans cesse en mouvement, on voit qu'ils chevauchent très-facilement les uns sur les autres; en dessous, l'abdomen est de même couleur qu'en dessus et entièrement lisse. Les pièces qui composent les organes sexuels sont très-apparentes, ainsi que les lames qui constituent le fourreau dans lequel est contenu l'aiguillon ; comme ces diverses pièces font saillie, elles sont beaucoup plus apparentes que dans l'insecte parfait.

Lorsqu'on suit cette nymphe dans son développement, on remarque que de blanche qu'elle était elle tourne au ferrugineux de jour en jour.

On la voit prendre des nuances qui tendraient au brun ferrugineux, devenir insensiblement tout à fait brunes et ensuite noirâtres. Le corps et le thorax, ainsi que les organes de la locomotion, finissent aussi par devenir peu à peu d'un brun noir luisant ; quant aux ailes, ce n'est qu'au bout de quelques jours et surtout après avoir subi l'influence de l'air et l'action de la lumière qu'elles prennent cette belle couleur violacée qui est le caractère spécifique le plus saillant de cette espèce (1).

Explication des figures 4, 5 et 6 de la planche 12.

Fig. 4. Larve grossie vue de profil ; 4 *a*, la grandeur naturelle.

5. Nymphe grossie vue en dessous.

6. La même grossie vue en dessus ; 6 *a*, la grandeur naturelle.

(1) J'ai quelquefois observé sur le métathorax de cet Hyménoptère un parasite qui semble différer de celui rencontré sur les *Osmia tricornis*, *fronticornis*, et auquel L. Dufour a donné le nom de *Trichodactylus Osmiæ*, Ann. des Sc. natur., 2e série, t. II, p. 276 (1839). M. Donnadieu, qui a fait une étude zoologique et anatomique de ces Acaridies, a reconnu facilement qu'il y avait là deux espèces, et il donne le nom de *Trichodactylus Xylocopæ* à celle qui vit parasite sur la *Xylocopa violacea*. Consultez à ce sujet le travail de M. Donnadieu inséré dans les Ann. des Sc. natur., 5e série, t. X, p. 70, pl. 10, fig. 1, 3, 7 et 9 (1868).

QUELQUES MOTS

SUR UN

Cas de cyclopie observé chez un Insecte Hyménoptère

DE LA TRIBU DES APIENS (APIS MELLIFICA).

(Pl. 12, fig. 1, 2 et 3.)

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 14 Octobre 1868.)

Je ne sache pas qu'un cas de Cyclopie par coalescence ait été jusqu'à présent signalé parmi les Insectes Hyménoptères, et comme c'est un fait excessivement intéressant au point de vue pathologique, je me suis empressé de le communiquer en peu de mots dans les Annales de notre Société, Bull., 4e série, t. V, p. XLIX (1865).

Comme ce cas est très-rare et que l'on n'en connaissait pas d'exemple jusqu'à présent, après ma communication mon collègue et ami M. le docteur Laboulbène me proposa d'en faire un dessin. J'acceptai immédiatement l'offre de cet entomophile, dont l'obligeance est bien connue, et les figures qui accompagnent cette note lui appartiennent.

J'aurais désiré pouvoir publier plus tôt cet opuscule; mais, par suite de circonstances tout à fait indépendantes de ma volonté, cela ne m'a pas été possible, car pendant un certain laps de temps la planche qui représente ces figures n'a pas été à ma disposition, et ce n'est que tout récemment que je l'ai retrouvée, à ma grande satisfaction, dans un volume du Voyage au Brésil de Spix et Martius, où elle marquait un passage.

Quand M. le docteur Laboulbène me remit ces figures faites avec soin et exactitude et pour lesquelles je le prie de vouloir agréer mes bien sincères remerciements, elles étaient accompagnées d'une note contenant plusieurs réflexions auxquelles je dois répondre.

Dans la communication que j'ai faite, Bull., p. XLIX, j'ai dit que cette *Apis mellifica* était une jeune reine ou femelle et je crois ne m'être pas trompé.

Quoique cette *Apis mellifica* soit anormale, non-seulement à cause de ses organes de la vue, mais aussi à cause de son peu de développement, cependant, si l'on porte tant soit peu son attention sur la conformation des pattes de la troisième paire, on reconnaît bientôt quel sexe on a sous les yeux. En effet, les pattes de la troisième paire, chez cette *Apis mellifica* anormale, sont conformées comme celles des ouvrières ou femelles à ovaires atrophiés. Ainsi on distingue parfaitement le premier article du tarse, qui a reçu le nom de pièce carrée ; il s'articule avec la jambe par son angle supérieur, de manière à se replier sur elle et à former une sorte de petite pince. De plus, cet article est lisse au côté externe ; mais quand on examine à la loupe sa face interne, on remarque qu'elle est garnie de plusieurs rangées transversales de poils raides, qui l'ont fait nommer la brosse. Comme celle-ci est peu accusée chez cette *Apis mellifica* anormale, c'est ce qui me l'a fait considérer comme étant peut-être une jeune reine mal développée. Quant à la jambe, appelée, en considération de sa forme, la palette triangulaire, je dois dire aussi que la cavité qu'elle présente à sa face externe et qui a reçu le nom de corbeille n'est pas non plus normalement développée, mais assez néanmoins pour qu'on ne puisse confondre ces mêmes organes avec ceux des mâles, chez lesquels le premier article des tarses est toujours allongé.

L'abdomen est petit et semble arrêté dans son développement ; cependant, par sa forme, il rappelle tout à fait cet organe chez les ouvrières. Si ensuite on examine en dessous le dernier segment abdominal on voit qu'il est allongé, triangulaire, légèrement creusé dans le milieu de son bord postérieur, afin de livrer passage à l'organe vulnérant ou l'aiguillon.

Quant aux organes du vol, ils rappellent par leur développement plutôt ceux des reines et des ouvrières que ceux des mâles, chez lesquels les ailes dépassent ordinairement de beaucoup l'abdomen.

Il est difficile de savoir si cet individu anormal a vécu longtemps ; mais cela n'est pas à supposer, car on sait que chez les insectes qui vivent en société, comme les Abeilles par exemple, les individus qui ne font rien, qui ne rendent aucun service à la colonie, sont ordinairement expulsés de la ruche et il a dû en être probablement ainsi pour cet individu anormal. Cependant, comme je ne connais pas les conditions dans lesquelles cette Abeille cyclope ou monocle a été rencontrée, je ne puis rien dire de bien affirmatif à ce sujet.

Le thorax est petit, étroit, resserré et paraît ne pas être normal; il est aussi bien moins convexe que chez les individus normaux, et, de plus, l'espace qui existe sur cet organe entre l'attache des quatre ailes est bien moins grand que dans les Abeilles qui ont acquis tout leur développement.

Les seuls organes qui m'ont paru normaux dans cette *Apis mellifica* sont les antennes ; en effet, quoique mutilées, elles semblent ne différer en rien de ce qui se remarque assez chez les individus normaux. Cependant, quand on étudie ces organes, on voit que les derniers articles ou au moins ce qui en reste a une tendance à être d'un brun roussâtre, comme cela a lieu chez les femelles fécondes, les ouvrières ou femelles stériles, mais jamais pour les mâles, chez lesquels ces organes sont ordinairement entièrement de couleur noire.

Maintenant que j'ai fait connaître les caractères qui déterminent le sexe de cette Abeille anormale et qui démontrent que c'est une femelle mal développée, je passe à la description de la tête et particulièrement des yeux de cette Abeille.

Quand on examine à la loupe la région céphalique de cette *Apis mellifica*, on voit que la face est très-courte, ramassée et presque aussi large que longue; de plus, elle ne présente qu'un seul œil, particularité qui pourrait à juste titre faire donner à cette Abeille singulière le nom de cyclope ou monocle et qui est due à l'extension des yeux composés ou à facettes.

En effet, si on examine à la loupe les organes de la vue chez une *Apis mellifica* femelle, féconde ou stérile, à l'état normal, on remarque que les yeux à facettes ou composés sont striés de chaque côté de la tête et qu'ils se présentent sur ces régions oculifères sous la forme d'un ovale allongé, au moins chez les femelles, car dans les mâles ces organes de la vue envahissent toute la tête, sans cacher cependant les ocelles ou yeux lisses, qui dans ce sexe sont placés sur le vertex.

L'espace qui existe entre ces yeux est ordinairement considérable. C'est tout cet intervalle qui est désigné sous le nom de front par les hyménoptérologistes, et c'est là, chez les Abeilles femelles et ouvrières, que sont situés les stemmates ou yeux lisses, organes qui par leur disposition représentent ordinairement une figure triangulaire.

Maintenant si on examine comparativement à la loupe cette *Apis mellifica*, qui présente un cas de cyclopie par coalescence, on remarquera que les yeux à réseaux ou à facettes sont réunis de manière à n'en former

qu'un seul envahissant tout le front ainsi que les stemmates ou yeux lisses qui ont complétement disparu.

Je dois dire aussi qu'en étudiant cette réunion des yeux j'ai remarqué que les cornéules étaient normales et que ces organes présentaient des poils ou étaient velus comme dans l'état ordinaire.

Je termine cette note en faisant remarquer que l'absence complète des stemmates, la réunion des yeux à réseaux en un seul par coalescence, sont deux particularités excessivement curieuses au point de vue pathologique. Il y a ici un cas de cyclopie très-remarquable, qui m'autorise à considérer cette *Apis mellifica* comme étant cyclope ou monocle.

Explication des figures 1, 2 et 3 de la planche 12.

Fig. 1. Tête anormale ♀ montrant la réunion des yeux en un seul.

2. *Apis mellifica* ♀ cyclope, grossie; 2 *a*, mesure de sa grandeur naturelle.

3. Tête normale de neutre vue de face.

UN MOT

SUR LE

TETRANYCHUS LINTEARIUS,

ARACHNIDE TRACHÉENNE DE LA TRIBU DES ACARIDIES;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 23 Septembre 1868.)

L'ajonc ou *Ulex europæus* de Linné est abondamment répandu aux environs de Roscoff, où cette plante est employée avec avantage. En effet, les habitants de cette partie du Finistère, dont la principale industrie est la culture maraîchère, s'en servent pour en garnir le haut des murs qui limitent la propriété de chacun, de manière que dans ce pays, dont le territoire semble être divisé à l'infini, tous les enclos présentent une haie d'*Ulex europæus*.

En chassant aux environs de Roscoff pendant les mois d'août et de septembre, je remarquai plusieurs fois dans mes excursions des touffes d'ajonc entièrement enveloppées d'une toile blanche à tissu très-dense et qui, à cause de sa couleur, tranchant sur le vert foncé de l'*Ulex europæus*, se faisait remarquer à une assez grande distance.

Bien souvent j'ai cherché à surprendre l'artisan de ce tissu délicat, qui ressemble à une fine batiste, mais il m'avait été impossible de le découvrir. Je rencontrais bien çà et là sur ces mêmes ajoncs, en les frappant avec le manche de mon filet sur une serviette, des Aranéides appartenant aux genres *Epeira*, *Theridion*, etc.; mais j'étais trop familiarisé avec les travaux et surtout la manière de vivre des espèces composant ces diverses

coupes génériques pour m'en laisser imposer, et je demeurai ainsi pendant plusieurs semaines sans pouvoir résoudre ce problème entomologique, à la solution duquel j'attachais beaucoup d'importance.

Enfin, en explorant vers le milieu de septembre un champ entièrement couvert d'ajoncs et situé tout à fait dans le voisinage de la mer, mes regards furent attirés par la présence en grand nombre de ces toiles d'un beau blanc laiteux et couvrant plusieurs mètres d'étendue.

En examinant avec attention ces touffes d'*Ulex europæus* ainsi emmaillottées, je découvris sur les toiles plusieurs taches qui paraissaient formées par une poussière rougeâtre, dont les grains étaient tantôt disséminés, tantôt attroupés ou agglomérés. Je pris d'abord ceux-ci, à l'œil nu, pour des molécules inertes ou excrémentitielles ; mais les ayant soumis à la loupe, je ne tardai pas à m'apercevoir que j'avais affaire à des êtres animés. Je coupai ces branches d'*Ulex europæus* ainsi envahies et les plaçai dans une boîte. Cinq ou six heures après cette opération tous ces animalcules, au nombre de plusieurs milliers, qui formaient les taches rougeâtres dont j'ai parlé, se désagrégèrent, se mirent à l'œuvre et établirent dans leur nouvelle demeure, au-dessus des ajoncs et presque sous mes yeux, une toile blanche, que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues.

Si l'on examine cette toile, on remarquera que la plupart des ouvriers tisserands dont elle est l'ouvrage sont encore pleins de vie et d'une très-grande agilité. Il y en a de tous les âges et les deux sexes y sont probablement représentés.

On peut dire que la nature les a doués d'une activité incroyable, car lorsqu'on étudie leurs allures on ne peut s'empêcher d'admirer leur ardeur au travail et je puis affirmer qu'elle ne les abandonne ni le jour, ni la nuit.

Pour la fabrication de leur toile, on reconnaît visiblement qu'ils sont placés les uns au-dessous de la trame, les autres au-dessus d'elle ; ceux-ci descendent, ceux-là montent. On les voit souvent se croiser obliquement ; mais, loin de se heurter ou de s'embarrasser, ils se cèdent mutuellement le pas, de manière qu'il n'en résulte aucune lacune, aucune faute dans le tissage de la toile. Si parfois la rencontre inopinée d'un grand nombre d'ouvriers sur un même point amène de l'encombrement, celui-ci n'est que momentané, et après quelque échange de menaces faites au moyen des palpes, ces adroits tisserands finissent par se séparer d'intelligence et par prendre chacun une direction convenable.

J'ai observé aussi que le fil dont ils forment la toile qui les abrite n'est pas agglutinant au toucher, comme cela a lieu pour celui avec lequel sont fabriquées les toiles des Aranéides proprement dites.

Un Acarien aussi abondamment répandu, et dont j'avais déjà observé les curieuses habitations en 1852 aux environs de la Teste et d'Arcachon, n'avait pas dû échapper aux yeux scrutateurs des arachnophiles. En effet, rentré à Paris, je fis des recherches et je découvris que cette Acaridie, qui par sa forme rappelle les *Trombidium*, avait déjà été observée par le savant L. Dufour dans ses excursions rurales aux environs de Saint-Sever. Ce naturaliste, de regrettable mémoire, a parfaitement connu et étudié cette Acaridie, qu'il a décrite et figurée dans les Ann. des Sc. Nat., 1re série, t. XXV, p. 276 (1832) ; il en a même formé une coupe générique nouvelle, qu'il a désignée sous le nom de *Tetranychus lintearius*, loc. cit., p. 279 et 281, pl. 9, fig. 4 à 5.

Ayant à ma disposition un très-grand nombre d'individus de tous les âges du *Tetranychus lintearius*, j'ai remarqué que les jeunes sont hexapodes, et ce n'est qu'après plusieurs mues qu'ils deviennent octopodes. Quand ils n'ont que six pattes, ils sont d'un rouge pâle ; mais quand ils sont adultes, ils prennent une teinte d'un rouge miniacé plus ou moins foncé, avec une ou deux mouchetures noires sensiblement accusées de chaque côté de la région dorsale. Quant aux organes locomoteurs, ils sont toujours d'un rouge plus pâle et hérissés de longs poils blancs. Examinée à une bonne loupe, la région dorsale de cette espèce, qui égale tout au plus un millimètre de longueur, met aussi en évidence d'assez longs poils blancs disposés assez régulièrement sur deux ou quatre séries longitudinales.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette curieuse Arachnide, très-abondamment répandue parmi les ajoncs des environs de Roscoff et dont L. Dufour a fait connaître parfaitement la structure en 1832 dans la première série des Annales des Sciences Naturelles. Enfin je terminerai cette petite note en faisant remarquer que l'Acaridie qui en est l'objet est curieuse aussi au point de vue de la géographie entomologique, car le *Tetranychus lintearius* n'avait encore été signalé que des environs de Saint-Sever, de la Teste et d'Arcachon (1).

(1) Le *Tetranychus lintearius* habite aussi la Normandie, particulièrement les environs de Fécamp, où des toiles de cette Acaridie ont été découvertes par M. le docteur Giraud, entomologiste observateur, consciencieux et habile.

NOTE

SUR UN

Cas d'hermaphrodisme observé chez un LYCÆNA ALEXIS,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 28 Octobre 1868.

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues un cas d'hermaphrodisme curieux présenté par un *Lycæna Alexis* Fabr. Ce n'est pas la première fois qu'un cas semblable est signalé à la Société, car Alexandre Lefebvre a décrit et figuré dans nos Annales, 1re série, t. IV, p. 145, pl. 1, fig. B 4 (1835), un *Lycæna Alexis* mâle à droite et femelle à gauche. Je ne m'étendrai donc pas beaucoup sur cet hermaphrodisme, que je n'aurais même pas communiqué si je n'avais observé un fait curieux qui n'a pas été signalé par Alexandre Lefebvre et qui est présenté par les organes du vol.

L'envergure de ce *Lycæna Alexis* hermaphrodite égale 29 millimètres; mais il est à remarquer que les ailes du côté mâle sont sensiblement plus grandes que celles du côté femelle. Dans la figure donnée par Alexandre Lefebvre le contraire a lieu, c'est-à-dire que les ailes du côté femelle sont plus grandes ou au moins égalent en largeur celles du côté mâle.

Je ne terminerai pas cette communication sans faire connaître que le Muséum de Paris doit la possession de ce *Lycæna* à M. Dillon, qui se livre avec zèle à l'étude de l'entomologie appliquée et auquel une médaille d'or a été décernée par M. le minisire de l'Instruction publique pour sa collection d'Insectes utiles et nuisibles que l'on a pu voir à l'Exposition internationale des Insectes.

C'est dans les environs de Tonnerre que ce *Lycæna Alexis* hermaphrodite a été rencontré.

NOTE

SUR LES

Pattes membraneuses des Chenilles,

Par M. Th. GOOSSENS.

Séance du 14 Octobre 1868.)

Dans les larves des Lépidoptères, les pattes membraneuses ou fausses pattes varient de nombre et de conformation. Les chenilles des *Limacodes* n'en ont point, car on ne peut vraiment pas donner le nom de pattes aux deux rangées de protubérances dont elles sont pourvues.

Les chenilles des *Geometræ* ont quatre fausses pattes, à l'exception des genres *Metrocampa*, lequel en a six, *Rumia* et *Odontopera*, qui en ont quatre, plus deux paires ventrales demi-avortées et ne pouvant pas servir à la marche.

Dans les Noctuélites, le genre *Acontia* (en partie) n'a que quatre fausses pattes; les genres *Agrophila*, *Erastria*, *Bankia*, *Micra*, *Euclidia*, *Plusia*, etc., en ont six; les genres *Metoponia* et *Brephos* en ont huit, et presque tous les autres, comme chez les Diurnes, les Sphingides et les Bombyx, possèdent toutes leurs pattes, c'est-à-dire qu'ils en comptent seize, y compris les écailleuses, Au-delà de ce nombre, les larves n'appartiennent plus à l'ordre des Lépidoptères; s'il y a douze, quatorze ou seize pattes membraneuses, ce sont des Hyménoptères des genres *Cimbex*, *Tenthredo*, *Hylotoma*, etc.

Ce que je viens de dire est connu de tous les lépidoptéristes; mais ce qui ne l'est pas, ou du moins ce que je n'ai lu ni entendu dire nulle

part, c'est que chez un même individu le nombre des fausses-pattes puisse varier selon les mues.

Cela est pourtant pour moi une vérité parfaitement constatée, et voici comment je suis arrivé à cette découverte :

En 1865, je trouvai sur le genêt une ponte de Lépidoptère. A l'éclosion, les petites chenilles étaient vertes et arpentaient; c'étaient donc des Géomètres ; mais voilà qu'en les regardant à la loupe, je comptai six pattes membraneuses. Je fus un peu surpris ; était-ce une Noctuelle ou une Géomètre ? Dans ces deux divisions, en effet, nous avons des genres à douze pattes. Mais ce qui me déroutait c'était l'époque, la plante, et surtout un certain aspect de l'insecte.

Je pris intérêt à l'éducation ; bientôt la deuxième mue eut lieu, mes chenilles devinrent jaunes et se fixèrent de préférence sur les fleurs ; elles avaient toujours douze pattes.

Enfin la troisième mue arriva. Les larves reprirent une couleur verte et descendirent sur les feuilles ; mais là je m'aperçus qu'elles n'arpentaient plus et l'examen me fit voir qu'avec la troisième mue elles avaient pris *seize pattes !* Elles étaient devenues de véritables Noctuelles, et je pus reconnaître alors la *Xylomyges conspicillaris.*

J'avais vu, mais je résolus de ne parler qu'après avoir constaté de nouveau ma découverte. N'est-on pas déjà assez émerveillé quand on suit dans toutes ses phases un insecte à métamorphoses complètes ? Que de changements de forme, que de différentes colorations, que de manières de vivre diverses ! N'était-ce pas déjà assez, et n'avais-je pas raison de douter d'une nouvelle prodigalité de la nature ?

Pour me convaincre de la réalité de mes observations, je cherchai à obtenir une nouvelle ponte de *X. conspicillaris.* J'y réussis en 1867 et je fus encore témoin de la même singularité qui m'avait tant étonné deux ans auparavant ; je pus même cette fois la faire constater par quelques entomologistes.

Le fait est donc hors de doute. Mais on dira, comme je l'ai pensé moi-même en présence de cette bizarrerie de la nature, que ce genre *Xylomyges* peut être le seul à offrir cette particularité et que rien n'autorise à supposer une semblable métamorphose dans d'autres espèces ; d'ailleurs, le *conspicillaris* est seul de son genre, et si le papillon n'a point d'affinités immédiates avec les autres, la chenille peut aussi être en dehors de la règle.

Cette objection paraît parfaitement fondée; seulement un second

cas vient élargir mon observation. Cette fois, il ne s'agit plus d'un genre qui ne comprend qu'une seule espèce, mais bien d'un groupe très-important.

En septembre dernier je trouvai une ponte sous une feuille de *Chenopodium*. Quand les petites chenilles sortirent de l'œuf, elles étaient vertes et avaient douze pattes.

Je crus avoir affaire à la vulgaire *Plusia gamma*, et j'allais m'épargner cette éducation inutile, lorsque l'histoire de mes *Xylomyges* me revint à l'esprit. J'attendis. A la troisième mue, mes larves prirent seize pattes et je me trouvai en présence de la *Mamestra brassicæ* !

Il n'est pas exagéré de dire que ces deux faits isolés révèlent une règle plus générale, laquelle ne doit pas se montrer seulement dans la tribu des Apamides dont ces deux espèces font partie, mais bien dans toute la division des Noctuelles.

Chacun de nous a pu remarquer que dans les boîtes de chasses où nous mettons pêle-mêle des Lépidoptères pris en liberté, il éclôt souvent des petites arpenteuses; ne sachant à quelle espèce elles appartiennent, on les abandonne sans se donner la peine de les élever. Cependant, d'où vient que l'on voit presque toujours des arpenteuses plutôt que d'autres? C'est incontestablement parce que, chez beaucoup de Noctuelles, les chenilles n'ont que douze pattes pendant leur jeunesse.

D'ailleurs, à quoi servent les pattes? Les vraies, les écailleuses, sont les organes de la locomotion de la larve; il faut qu'elles marchent; aussi les chenilles ont-elles toujours celles-là. Les fausses, les membraneuses, ne servent qu'à maintenir le corps en équilibre. Par conséquent si la chenille a une forme élancée, si la partie antérieure est effilée, comme par exemple chez les Plusides, où le poids de tout l'animal se trouve à la partie anale, six pattes membraneuses suffisent pour empêcher le corps de dévier d'un côté ou de l'autre; quand d'autres pattes ventrales surgissent, elles sont à ce point inutiles qu'elles avortent en partie comme chez les *Abrostola*.

Si au contraire la chenille doit prendre une forme cylindrique, égale, épaisse, ainsi que dans le plus grand nombre, alors l'équilibre serait difficilement maintenu sans de nouveaux supports; c'est dans ce cas que les pattes ventrales se développent.

Je me hâte de dire que, tout en donnant cette raison, j'en accepterais très-vivement une autre, parce que je sais très-bien que beaucoup de Noctuelles viennent au monde avec toutes leurs pattes; mais où n'y a-t-il

pas d'exception en Entomologie ? Combien avons-nous de lois rigoureuses ?

Mes collègues trouveront, j'en suis certain, que je m'étends trop longuement sur un fait secondaire ; pourtant c'est un fait nouveau.

N'est-il pas du reste bien étrange que, dans une division établie sur des larves à seize pattes, il y en ait qui en possèdent douze seulement pendant leur jeunesse, ce qui revient à dire que, à ce moment de leur vie, elles ne sont pas de leur genre ! Je crois en donnant tous ces détails intéresser les physiologistes et ouvrir une nouvelle route d'observation aux classificateurs partisans de la méthode naturelle, la seule rationnelle et raisonnable, puisqu'elle s'appuie et se fonde sur tous les états de l'insecte.

Enfin, j'ai la conviction que beaucoup d'entomologistes ont fait jusqu'à présent des remarques analogues à la mienne et que bientôt il sera clairement démontré que l'obserservation d'aujourd'hui est, non pas l'exception, mais bien la règle elle-même.

NOTES

SUR LA

MONOCENTRA LEPIDOPTERA de Rambur (Phryganides).

(Pl. 12, fig. 7 à 13.)

Par M. Robert MAC-LACHLAN.

(Séance du 8 Avril 1868.)

Dans l'Histoire naturelle des Névroptères, par M. le docteur Rambur, on trouve à la page 489 la description d'un genre et d'une espèce nouvelle sous le nom de *Monocentra lepidoptera*. Les caractères donnés pour cet insecte sont assez extraordinaires; aussi le genre et l'espèce ont bien intrigué les névroptéristes. Le docteur Hagen a même dit (Mémoires de la Société entomologique Belge, 1860, p. 72) : « Qu'on pourrait douter si elle n'est pas un Microlépidoptère, » mais en ajoutant avec vérité que « M. Rambur est si connu comme lépidoptériste expert, qu'on ne peut soupçonner chez lui une erreur de ce genre. » M. Rambur place l'insecte à la fin de sa sous-famille des Phryganides, et d'après lui les caractères les plus tranchés se montrent dans les ailes qui sont légèrement couvertes de poils et d'écailles entremêlés; et il ne donne aucun détail sur les éperons, excepté en disant que les quatre tibias postérieurs n'en ont qu'un seul vers le milieu. Pour le reste, il dit que les autres caractères sont les mêmes que ceux du genre *Limnophila*, chez lequel, d'après lui, la formule des éperons doit égaler 1, 3, 3. Mais il se trompe sur ce dernier caractère, car la plupart de ses espèces, excepté les plus typiques, ont 1, 3, 4 éperons, et il en est seulement quelques-unes, comme *tessellata*, *chrysota*, etc., maintenant placées dans le genre *Halesus*, où l'on ne voit que 1, 3, 3. Quant aux écailles (je me sers du mot de M. Rambur, mais chez les Phryganides on ne trouve point de vraies écailles comme celles des Lépidoptères, seulement des poils courts et renflés) on les trouve chez les Sericostomides, surtout chez le genre *Mormonia*, et sans doute cette circonstance a déterminé M. Hagen (*Phryganidarum Synopsis synonymica*) à placer le genre *Monocentra* dans cette famille, en lui donnant la formule 1, 1, 1, pour les éperons.

Grâce à la bonté de mon compatriote M. Haliday et à celle de M. le chevalier Ghiliani, du Musée de Turin, j'ai reçu l'individu unique qui a servi à M. Rambur pour type et qui a été découvert par M. Géné dans l'île de Sardaigne. En même temps M. Ghiliani m'a communiqué un individu provenant de Piémont, parfaitement identique avec le type. Tous les deux sont mâles. J'ai donc l'honneur de présenter à la Société des éclaircissements sur cette espèce singulière, avec des dessins à l'appui.

Au premier coup d'œil je paraissais avoir sous les yeux une petite espèce du genre *Halesus*, et en examinant les éperons j'en trouvais 1, 3, 3, fait qui m'a le plus convaincu de l'exactitude de mon opinion; mais véritablement les ailes étaient plus que légèrement couvertes d'écailles, caractère unique parmi les *Limnephilides*. Néanmoins l'insecte est très-rapproché des *Halesus*, et on devrait couper ce genre pour le retenir à part. Il se range parmi les espèces qui ont une poche aux ailes inférieures (*chrysotus* Rambur, etc.). Mais cette poche, au lieu d'être courte et remplie de poils longs, est très-longue et profonde, et contient simplement des écailles plus longues et plus fortes. J'en donne la description exacte :

♂. 24 mill. d'envergure. — Noire. Tête au-dessus et au-dessous couverte de poils longs et forts d'un brun noirâtre; palpes maxillaires ochracées, chaque article un peu d'un brun noirâtre au bout, le deuxième et troisième un peu courbés en massue.

Prothorax d'un brun rougeâtre, avec des poils d'un brun noirâtre. Méso- et métathorax presque sans poils et assez luisants.

Ailes antérieures d'un brun noirâtre vif, à peine luisantes, vêtues de poils procumbents longs et forts et parsemées d'écailles en massue de la même couleur, surtout sur la cellule entre le *radius* et le *ramus discoidalis*. Ailes inférieures d'un noir fuligineux, presque sans poils ordinaires, excepté au bord apical, mais avec les écailles beaucoup plus nombreuses et plus serrées, placées presque également sur toute la surface; vers la marge inférieure on voit une grande poche longitudinale, large et profonde, qui s'étend de la base presque jusqu'au bord, et au point où cette poche s'arrête, le bord même est un peu évidé; la poche contient des écailles noires plus longues et plus fortes que celles placées sur la membrane.

La nervulation est forte et disposée tout à fait d'après la manière des autres petits *Halesus*. La cellule discoïdale est longue; toutes les cellules apicales sont larges à la base; la première s'étend un peu sur la surface supérieure de la discoïdale; la seconde est légèrement plus courte et tronquée; la troisième à peine plus courte que la seconde, et commençant en deux angles; la quatrième égale à la seconde; elle est également

tronquée ; la cinquième plus longue et obliquement tronquée ; la sixième, la plus longue de toutes, est elliptique. Aux ailes inférieures le ramus thyrifer fourche à peu près sous le milieu de la cellule discoïdale.

Abdomen noirâtre en dessus, plus brunâtre en dessous ; une ligne sur chaque côté et le segment terminal au-dessous ochracés. Les appendices sont disposés tout à fait d'après la manière des petits *Halesus*. Le bord terminal du dernier segment se prolonge au milieu du dessus et forme une partie renflée et rugueuse d'un noir très-intense ; vue de face cette partie offre deux excavations assez profondes, divisées par une pièce lancéolée et aiguë (cette partie renflée forme « les pièces supérieures non saillantes, tronquées, paraissant réunies en une seule, » dont parle M. Rambur) ; les vrais appendices supérieurs sont très-petits, en cuillère, frangés de poils ; les appendices inférieurs sont presque parallèles, très-forts, courbés en haut, et à peu près aigus au bout ; appendices intermédiaires très-petits, à peine visibles, placés sous la partie renflée ; le pénis est placé entre la base des appendices inférieurs ; il est droit et très-mince. Toute la partie excavée entre les appendices, vue de face, est d'un jaune ochracé.

Pieds d'un brun testacé. Toutes les hanches et cuisses (excepté au bout), la moitié apicale des tibias postérieurs et les tarses (excepté le premier article des antérieurs et intermédiaires), sont d'un brun noirâtre : les tibias portent des épines noires et rares. Les éperons sont arrangés comme suit : aux tibias antérieurs on voit un seul éperon au bout ; aux intermédiaires et postérieurs, un seul placé plus vers le bout que le milieu, et une paire apicale plus longue et presque égale.

J'ai déjà dit que l'individu du Piémont s'accorde parfaitement avec le type de Sardaigne ; mais je dois ajouter que ce dernier est vieux et mal conservé, et que les couleurs sont moins foncées, effet de l'âge : autrement tous les deux sont absolument identiques.

Il me reste à dire quelques mots sur la position générique de cet insecte extraordinaire. Dans ce moment, tout le but de la science sera satisfait si on le place dans le genre *Halesus* ; mais, d'un autre côté, on doit considérer que nous n'avons fait que commencer l'étude des Phryganides, et comme ce genre contient à présent des formes différentes, il me semble mieux de le diviser provisoirement en trois ; c'est-à-dire :

1. Halesus Stephens.

Ailes sans écailles ; postérieures sans poche. Éperons 1, 3, 3. — Types : *H. digitatus* Schrank (le plus grand) ; *H. flavipennis* Pictet (le plus petit). — Ce genre contient encore des formes mal assorties.

2. Drusus Stephens (Cat. Brit. Insects).

Ailes sans écailles; postérieures à poche courte remplie de poils longs. Éperons 1, 3, 3. — Type : *D. annulatus* Stephens (*flavipennis* Stephens, Kolenati).

3. Monocentra Rambur.

Ailes avec des écailles; postérieures à poche longue et profonde, remplie d'écailles plus fortes. Éperons 1, 3, 3. — Espèce unique : *M. lepidoptera* Rambur.

Note additionnelle.

J'ai reçu de M. Ghiliani, depuis la rédaction de ce travail, plusieurs individus du *M. lepidoptera*, tant mâles que femelles, pris par lui en juin 1868, dans les Alpes maritimes occidentales (vallée du Mont-Viso, à une hauteur de 1,300 mètres). La femelle est un peu plus grande que le mâle et les écailles manquent tout à fait; il n'existe pas de poches aux ailes inférieures; les poils forts sur le corselet, sur les nervures et à la base des ailes supérieures sont roussâtres au lieu d'être noirs. Le bout de l'abdomen offre en dessus une pièce rouge profondément évidée et de plus inférieurement une pièce renflée avec deux petites valvules incurvées.

Quand les ailes sont fermées, les deux sexes de l'insecte, à l'état frais, sont d'un noir intense; mais les ailes paraissent un peu plus claires quand elles sont étalées.

Explication des figures 7 à 13 de la planche 12.

Fig. 7. Aile antérieure très-grossie.
8. Poil ordinaire, id.
9. Poil renflé (écaille), id.
10. Palpe maxillaire, id.
11. Segment terminal de l'abdomen vu en dessus, id.; 11 *a*, partie renflée et excavée; 11 *b*, appendice supérieur; 11 *c*, appendice inférieur; 11 *d*, appendice intermédiaire; 11 *e*, pénis.
12. Segment vu de côté.
13. Segment vu en dessous.

Dans les figures 12 et 13 on a reproduit les lettres indiquées dans la figure 11 et désignant certains organes.

NOTES sur les COLÉOPTÈRES

RECUEILLIS PAR CHARLES COQUEREL

à Madagascar et sur les côtes d'Afrique,

Par M. Léon FAIRMAIRE.

1re PARTIE.

(Séance du 22 Avril 1868.)

La famille de notre regretté Charles Coquerel a bien voulu me faire don de sa collection, en souvenir de l'amitié qui nous unissait. Je crois remplir un devoir envers la mémoire de notre collègue en faisant connaître les insectes intéressants qu'il avait récoltés dans ses voyages, notamment à Madagascar et dans les îles voisines. Ce serait une perte pour la science que de laisser dans l'oubli les résultats des recherches auxquelles il se livrait avec tant d'ardeur et de succès, et auxquelles la faune de ces contrées devra un développement extrêmement important.

En présentant ces premières notes à la Société, j'ose compter sur l'accueil favorable et sympathique qui était toujours réservé aux communications de notre collègue.

Carabidæ.

1. SCARITES (CREPIDOPTERUS) COQUERELII. — Long. 40 mill. — *Oblongus, crassus, supra parum convexus, fusco-niger, subopacus, pedibus sat nitidis, capite magno, subquadrato, antice profunde bifoveato, mandibulis magnis, latis, basi fere contiguis, apice falcatis, prothorace brevi, lato, cyathiformi, elytris brevibus, lateribus unicarinatis, marginatis, humeris obtuse rotundatis, disco leviter costulato.*

Oblong, assez épais, peu convexe en dessus, noir, presque mat en dessus, un peu plus brillant en dessous et sur les pattes. Tête grande, presque carrée, ayant en avant deux fossettes allongées, rapprochées, très-profondes, un peu élargies en arrière; de chaque côté, en arrière des yeux, un espace corrodé; en arrière, une strie transversale, parallèle au bord antérieur du corselet, aboutissant de chaque côté à une carène latérale, courte. Yeux petits. Mandibules énormes, aplaties, contiguës, falciformes et croisées à l'extrémité. Antennes assez grandes, atteignant la base du corselet; premier article assez épais, presque aussi long que les quatre suivants. Corselet très-court, fortement rétréci à la base, un peu coriacé, ayant un sillon médian assez profond et aboutissant dans un autre sillon parallèle au bord antérieur, l'espace entre ce sillon et ce bord finement et densément striolé en long; côtés rebordés; angles antérieurs assez saillants. Élytres courtes, ovalaires, tronquées à la base, arrondies à l'extrémité, couvertes de côtes arrondies peu marquées; bord latéral caréne, tranchant, un peu rebordé, surtout aux épaules, qui sont obtuses. Tibias antérieurs terminés en dehors par deux épines ayant au-dessus une dent bien marquée et en dedans par une épine longue, aiguë; épine de l'échancrure arquée, aiguë. — Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

2. S. DOHRNII. — Long. 31 mill. — *Oblongo-elongatus, niger, sat nitidus, capite quadrato, antice profunde bistriato et utrinque strigosulo, prothorace transverso, postice oblique utrinque truncato, angulis prominulis, elytris oblongis, subparallelis, utrinque quadricostatis, sutura elevata, interstitiis serie duplice grosse punctata impressis, seriebus linea parum elevata separatis.*

Oblong, un peu allongé, déprimé en dessus, noir, médiocrement bril-

lant. Tête quadrangulaire, un peu plus étroite que le corselet, ayant en avant deux forts sillons et de chaque côté de fines rides un peu obliques, le reste de la tête à ridulations très-fines, irrégulières. Corselet transversal, coupé obliquement de chaque côté avec les angles postérieurs formant une petite dent saillante, les antérieurs obtus; côtés obliques, légèrement sinués, tout le bord relevé; au milieu du disque un sillon longitudinal profond, aboutissant en avant dans un sillon parallèle au bord antérieur. Élytres oblongues, un peu ovalaires, atténuées en arrière après le milieu, ayant chacune quatre côtes saillantes, outre la suture, qui est aussi relevée, ces côtes un peu atténuées à l'extrémité; intervalles remplis par deux lignes de gros points peu enfoncés, séparées par une ligne relevée peu saillante; l'intervalle entre la troisième et la quatrième côte, qui forme le bord externe, n'ayant qu'une seule rangée de points ou fovéoles; bord réfléchi caréné assez finement. Tibias antérieurs triangulaires, armés en dehors de dents aiguës. — Madagascar (Ch. Coquerel).

3. S. (Tæniolobus) convexipennis. — Long. 27 mill. — *Oblongo-elongatus, niger, nitidus, antennis tarsisque piceis, convexus, capite prothorace vix angustiore, mandibulis valde plicatis, prothorace postice angustato, angulis rotundatis, elytris postice attenuatis, sat profunde striatis, stria tertia multipunctata, sulco lato marginali tenuissime dense granulato.*

Oblong, un peu allongé, épais, assez convexe, d'un noir brillant, antennes et tarses d'un brun roussâtre. Tête à peine moins large que le corselet, ayant de chaque côté deux sillons longs, profonds, obliques, réunis antérieurement par un sillon transversal; mandibules fortement plissées en dessus. Antennes robustes, ne dépassant pas le milieu du corselet. Corselet droit sur les côtés, qui s'arrondissent un peu aux angles antérieurs, puis plus fortement en arrière; base formant un angle obtus; sillon médian entier. Élytres assez courtes, s'élargissant faiblement jusqu'aux deux tiers, puis se rétrécissant sensiblement en arrière, coupées très-obliquement aux épaules, qui sont rebordées et forment une petite dent; stries assez profondes, lisses, la troisième ayant cinq ou six gros points; le long du bord externe un large sillon rempli de fines granulations très-serrées, avec une rangée de points enfoncés. Tibias antérieurs ayant en dedans deux épines longues et fortes, et en dehors trois dents, avec trois petites saillies peu distinctes au-dessus; tarses robustes. — Madagascar (Ch. Coquerel).

La forme rappelle beaucoup en grand celle du *Scarites corvinus*, de Cayenne.

1. HLÆNIUS PORICOLLIS. — Long. 14 mill. — *Oblongus, crassus, convexus, antice attenuatus, niger, capite prothoraceque supra æneis, nitidis, antennis, ore, pedibus elytrorumque margine externo testacco-flavis, capite oblongo, antice parce punctato, prothorace subcordato, tenuissime alutacco punctis majoribus sparsis, postice biimpresso, elytris valde striatis striis levibus, interstitiis subconvexis.*

Oblong, épais, assez convexe, d'un noir presque mat, avec la tête et le corselet d'un vert doré brillant, antennes, bouche, pattes et bord interne des élytres d'un jaune testacé pâle. Tête ovalaire, un peu ponctuée en avant, convexe, non impressionnée vers la base des antennes, lisse au sommet. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Corselet oblong, un peu cordiforme, convexe; angles postérieurs presque droits, peu pointus, les antérieurs arrondis; surface finement réticulée, parsemée de gros points écartés; au milieu un sillon longitudinal bien marqué; de chaque côté à la base une strie profonde allongée presque jusqu'au milieu du corselet; vers la base une légère dépression transversale. Écusson triangulaire, relevé au milieu. Élytres oblongues, deux fois au moins aussi larges que le corselet, convexes, presque également arrondies aux deux extrémités, à stries profondes, lisses; intervalles légèrement convexes. Dessous du corps mat; ponctuation écartée sur le prosternum, plus fine et serrée sur le métasternum, moins serrée sur le milieu de l'abbomen. Pattes assez grandes. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Voisine de l'*attenuatus*, en diffère par la taille plus grande, par le corselet plus large, à sillons postérieurs moins larges, moins profonds, par les élytres bien plus grandes, plus longues, à intervalles sans points distincts le long des stries.

2. C. COQUERELII. — Long. 8 mill. — *Oblongus, subdepresus, nigro-cæruleus, ore, prothorace, pedibus elytrorumque margine externo testacco-flavis, opacis, abdomine nitido postice rufescente, antennis infuscatis, basi pallide testaceis, capite dense punctato, prothorace subquadrato, planato, antice posticeque leviter angustato, tenuissime asperato, elytris pubescentibus, striatis, interstitiis planis, tenuiter asperatis.*

Oblong, déprimé en dessus, d'un bleu brillant sur la tête et noirâtre sur l'abdomen; bouche, corselet, bordure des élytres et pattes d'un testacé jaunâtre pâle, mat; élytres d'un brun noir mat, à pubescence courte, fauve; antennes brunâtres, d'un roux clair à la base; abdomen roussâtre à l'extrémité. Tête brièvement ovalaire, densément et assez finement

ponctuée, à peine impressionnée de chaque côté, vers la base des antennes; yeux assez gros. Antennes assez grêles, ne dépassant guère le milieu du corps. Corselet presque quadrangulaire, également rétréci en avant et en arrière, faiblement arrondi sur les côtés; angles antérieurs obtus, les postérieurs obtusément arrondis; surface très-finement ruguleuse, à fine pubescence noirâtre, au milieu un sillon longitudinal atteignant la base; de chaque côté, en arrière, une impression qui relève l'angle postérieur. Élytres de moitié plus larges que le corselet, déprimées, à stries assez fines, mais bien marquées, non ponctuées; intervalles plans, très-finement ruguleux, à pubescence courte, couchée. Poitrine et abdomen finement rugueux. Prosternum lisse. Pattes assez courtes. — Nossi-Bé (Ch. Coquerel).

Ce joli *Chlænius* rappelle plutôt le faciès des *Callistus*; il doit se placer près du *Chlænius venustulus*.

OODINUS. N. G.

Corps glabre. Corselet empiétant un peu sur la base des élytres, rétréci à la base. Dent du menton simple, large, tronquée. Tête assez grosse. Dernier article des palpes allongé. Troisième article des antennes notablement plus long que le quatrième. Prosternum assez large, tronqué. Hanches antérieures globuleuses, très-saillantes.

L'unique espèce que forme ce genre ressemble un peu à un *Omaseus*; son corselet, un peu rétréci en arrière, paraît anormal au premier abord dans le groupe des Oodites, mais il établit très-bien la transition avec les véritables *Chlænius*, car il recouvre un peu la base des élytres.

O. Chaudoirii. — Long. 19 mill. — *Ovato-oblongus, parum convexus, niger, nitidus, prothorace lateribus rotundato, postice profunde bistriato, elytris ovatis, basi truncatis, profunde ac late striatis, striis lævibus, interstitiis planis, interstitio octavo postice valde angustato, carinato et usque ad suturam prolongato, margine externo carinulato, subtus lævis.*

Ovalaire-oblong, très-peu convexe, d'un noir luisant. Tête assez grande, ayant entre les antennes une ligne arquée très-fine et près des yeux quelques rides peu distinctes. Corselet ample, transversal, également

rétréci en avant et en arrière; côtés arrondis et assez épaissement marginés; largement sinué au bord antérieur et presque autant à la base, les angles postérieurs très-obtus; de chaque côté, en arrière, une profonde strie lisse, dépassant un peu le tiers de la longueur; au milieu, une strie longitudinale assez fine. Élytres courtes, ovalaires, tronquées à la base, à stries lisses, larges et profondes; une très-courte strie à la base, entre la première et la deuxième, rejoignant presque la première; intervalles plans vers la suture, plus étroits et un peu convexes sur les côtés et vers l'extrémité, le dernier intervalle devenant très-étroit après le milieu et contournant l'élytre jusqu'à l'extrémité, recevant les troisième et cinquième intervalles; bord externe marginé et rebordé, légèrement sinué avant l'extrémité. Dessous du corps lisse; prosternum impressionné dans sa longueur. — Madagascar (CH. COQUEREL).

HOPLOLENUS AGABOIDES. — Long. 10 mill. — *Ellipticus, parum convexus, niger, nitidus, subtus paulo minus, antennis testaceis, prothorace amplo, haud impresso, elytris haud sensim striatis, basi utrinque puncto magno, profunde impresso, margine externo reflexo, intus sulcato et catenulato.*

Elliptique, très-peu convexe, d'un noir très-brillant en dessus, un peu irisé en dessous; antennes testacées. Tête petite, ayant un sillon transversal derrière les yeux. Corselet très-ample, mais pas sensiblement plus large que les élytres, rétréci en avant, largement sinué à la base en arc de cercle, fortement échancré pour recevoir la tête, avec les angles antérieurs très-déclives, assez pointus; bord antérieur biimpressionné au milieu; bords latéraux finement marginés. Écusson triangulaire, large. Élytres à stries presque indistinctes, écartées; bord externe marginé, formant en dedans un sillon assez large, contournant toute l'élytre et présentant une chaîne granulée interrompue au milieu. Prosternum s'avançant en forme de lancette au delà des pattes antérieures, puis tronqué. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Cet insecte ressemble à un *Agabus* ou à un *Pedinus*, mais il ne présente pas de stries visibles, ce qui le distingue de l'*Hoplolenus insignis*. Sur l'avis de M. de Chaudoir, je classe cette espèce nouvelle avec les *Hoplolenus*, mais elle me semble offrir des différences assez notables sous le rapport de la conformation des antennes, dont le premier article est grand, épais, les deuxième et troisième petits, grêles, égaux; en outre le dernier article des palpes labiaux est allongé, grêle, aigu; celui des maxillaires manque.

Genre PHEROPSOPHUS.

1. P. MADAGASCARIENSIS Dej., Sp., V, 414 (*Brachinus*). — Long. 12 à 13 mill. — Flavus, vertice macula apice bifida, prothorace margine omni vittaque longitudinali media, femoribus apice elytrisque nigris, his costulatis, margine externo macula humerali, fascia externo-media dentata apiceque flavis.

Var. Elytris nigris, macula parva humerali, vitta marginali angusta et apice anguste flavis (*P. humeralis* Chaud.).

Madagascar; Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

2. P. GOUDOTII Dej., Sp., V, 414 (*Brachinus*). — Long. 12 mill. — Flavus, vertice puncto, prothorace basi, macula magna apicis vittaque media angustiore continuis nigris, elytris costulatis, nigris, puncto parvo subscutellari, macula humerali parva elongata, fascia angulata media, margine externo, lineolis abbreviatis ad apicem apiceque tenuissime flavis, femoribus subtus puncto apicali minutissimo fusco.

3. P. FLAVICOMUS. — Long. 18 mill. — *Major, flavus, prothorace nigro sat anguste marginato, elytris costulatis nigris, macula humerali, margine externo macula media dentata, lineolis ad apicem apiceque angusto flavis, genubus paulo fuscis.*

Plus grand que le *madagascariensis*. Tête sans tache, moins impressionnée à la base, n'ayant qu'un gros point. Corselet moins rétréci à la base. Écusson impressionné. Élytres plus longues, à côtes moins étroites. Ressemble beaucoup à l'*insignis* Boh., de Natal, dont il pourrait n'être qu'une variété; mais ce dernier n'a pas de bandes marginale et apicale jaunes aux élytres; les impressions antérieures de la tête sont plus rugueuses; le sommet, plus rugueux, n'a pas le gros point médian, et les épaules sont plus effacées. — Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

4. P. BIPARTITUS. — Long. 19 mill. — *Oblongo-elongatus, flavo-ochraceus, elytris antice attenuatis, basi anguste flavis, apice oblique truncatis, anguste costulatis, abdomine supra apice fusco-nigro, subtus vix obscurius testaceo.*

Oblong, un peu allongé, d'un jaune d'ocre, enfumé sur le dessous de l'abdomen, noirâtre sur le dessus; élytres d'un noir un peu ardoisé, ayant à la base un petit rebord étroit jaune. Tête rugueuse à la base, ayant de chaque côté en avant une impression allongée, très-marquée, un peu ridée. Corselet sensiblement rétréci à la base, parsemé de points écartés; sillon médian assez profond; côtés un peu déprimés en arrière. Écusson jaune. Élytres notablement atténuées en avant, tronquées très-obliquement à l'extrémité, à côtes fines, les intervalles presque plans, très-finement striolés. Dessous à peine plus foncé; pattes sans taches. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Cette espèce rappelle plutôt la forme de l'*Aptinus mutilatus* que celle des autres *Pheropsophus*.

Genre MADECASSA. N. G.

Corps oblong, assez convexe. Tête saillante, oblongue-ovalaire; yeux saillants. Palpes maxillaires à dernier article très-long, grêle, obtusément tronqué à l'extrémité, ainsi que celui des labiaux, qui est également grêle. Mandibules assez saillantes, légèrement arquées. Labre grand, coupé droit. Antennes assez épaisses; premier article à peine plus long que le troisième, le deuxième un peu plus court. Corselet un peu cordiforme, les angles postérieurs non arrondis. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, assez convexes, échancrées à l'extrémité, profondément striées. Pattes médiocres; tarses non déprimés ni sillonnés en dessus, les antérieurs plus courts, à articles 1-4 presque égaux, un peu cordiformes, ciliés en dessous, les postérieurs grêles, le premier article aussi long que les deux suivants réunis, le quatrième entier; crochets pectinés jusqu'aux deux tiers de leur longueur.

Ce genre me paraît très-distinct des *Glyphodactyla* par les tarses non sillonnés, les palpes grêles, le labre non échancré, le corselet non arrondi, les élytres convexes, etc.; des *Hystricopus*, par les tarses non dilatés, à quatrième article non échancré, la tête plus étroite, le deuxième article des antennes plus long, les élytres convexes, etc.

MADECASSA COQUERELII. — Long. 5 1/2 mill. — *Niger, nitidus, antennis, palpis, tarsisque obscure testaceis, pedibus piceis, prothorace elytris valde angustiore, convexo, subcordato, elytris apice emarginatis, late et profunde sulcatis, sulcis valde crenatis, interstitiis convexis.*

Oblong, assez convexe, d'un noir brillant ; palpes, antennes et tarses d'un testacé un peu obscur ; pattes d'un brun foncé. Tête triangulaire en avant, fortement impressionnée près des yeux, qui sont gros et saillants. Antennes grossissant faiblement vers l'extrémité, n'atteignant pas la base du corselet. Celui-ci pas plus large que la tête, convexe, plus étroit en arrière, arrondi sur les côtés, qui se redressent à la base ; angles postérieurs droits ; bord postérieur relevé par une dépression transversale qui forme de chaque côté une impression plus profonde ; sillon médian assez profond. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, échancrées à l'extrémité, à sillons larges et profonds, fortement crénelés, les intervalles assez étroits, convexes, le troisième marqué de trois points. Dessous non ponctué. — Un seul individu, trouvé dans l'île Marotte, baie d'Antongil, côte N.-O. de Madagascar (Ch. Coquerel).

Apristus æquatorius. — Long. 3 1/4 mill. — *Niger, parum nitidus, dense tenuiter punctatus, antennis sat validis, prothorace lato, medio sulcato, elytris basi fortius punctatis, obsolete striatulis.*

Oblong, déprimé, d'un noir peu brillant. Tête ayant de chaque côté une dépression bien marquée. Antennes assez épaisses. Corselet large, assez convexe, rétréci en arrière, fortement sillonné au milieu ; côtés fortement arrondis en avant, se redressant un peu à la base ; angles postérieurs un peu pointus ; surface très-finement ridée en travers, à ponctuation très-marquée, médiocrement serrée. Élytres déprimées, à ponctuation fine, serrée, un peu rugueuse, plus grosse vers la base, offrant des traces de stries peu distinctes. Pattes et antennes noires. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Genre THYREOPTERUS.

1. T. ocularis. — Long. 16 mill. — *Ovatus, fusco-niger, sat nitidus, prothoracis lateribus vage rufescentibus, elytris margine laterali opaco, macula ante apicem communi rufa, utrinque nigro unipunctata, antennis apice rufescentibus, elytris valde striatis, interstitiis convexis, apice oblique bisinuatis et acute breviter spinosis, subtus nitidior.*

Ovalaire, d'un brun noir, médiocrement brillant en dessus, plus en dessous ; corselet obscurément roussâtre sur les côtés ; élytres à bord latéral plat, mais finement rebordé, presque mat ; avant l'extrémité une

large tache commune, d'un jaune un peu orangé, se prolongeant en arrière sur les bords des stries, avec un gros point noir de chaque côté de la suture ; antennes d'un brun roussâtre, les trois premiers articles d'un brun noir luisant. Tête striolée près des yeux, ayant au milieu, en avant, une petite impression triangulaire. Corselet transversal, les côtés indistinctement sinués en arrière; finement ridulé en travers. Élytres très-amples, très-arrondies aux épaules, à fines stries bien marquées, les intervalles assez relevés ; extrémité bisinuée obliquement ; épine suturale courte, conique, aiguë. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Ressemble beaucoup, mais en plus grand, au *T. mormolycoides* Coq.; en diffère par la coloration plus brillante, la tête moins impressionnée, le corselet bien cordiforme, plus mat, les élytres plus amples, plus arrondies aux épaules et sur les côtés, non tronquées, à épine suturale très-courte et à bord marginal non tacheté.

2. T. RUFOTINCTUS. — Long. 15 mill. — *Valde planatus, nigro-fuscus, capite, prothoracis lateribus, abdomine, pedibus elytrorumque fasciis 2 transversis, valde dentatis, rufo testaceis, antennis obscure testaceis, capite biimpresso, ad oculos strigosulo, prothorace brevi, lateribus postice vix sinuatis, elytris striatis, interstitiis leviter convexis, apice leviter truncato-sinuatis, spina suturali acuta, sat brevi.*

Large, très-déprimé, d'un brun noir à peine brillant ; tête, côtés du corselet, abdomen, pattes et deux taches transversales sur les élytres, fortement dentelées, d'un roux testacé ; antennes d'un testacé brunâtre. Tête ayant deux impressions oblongues, l'intervalle peu relevé, avec une très-petite fossette ; striolée près des yeux. Corselet assez court, les côtés à peine sinués en arrière, le bord postérieur coupé moins obliquement près des angles. Élytres larges, assez courtes, à stries médiocrement profondes, les intervalles faiblement convexes; extrémité tronquée un peu obliquement, faiblement sinuée; épine suturale conique, très-aiguë, assez courte, roussâtre ; première bande transversale placée derrière l'écusson, se dilatant sur le bord externe, mais presque interrompue avant le rebord ; bande postérieure occupant toute l'extrémité, avec de petites taches noires près de la suture et du bord externe, et une plus grande, marginale, près de la sinuosité postérieure. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Cette belle espèce semble avoir de l'analogie avec le *T. armatus ;* mais chez ce dernier les bandes des élytres sont réduites à trois taches, dont

deux en avant et une, commune, en arrière ; l'épine suturale est aussi plus longue.

3. T. ACUTISPINA. — Long. 13 mill. — *Nigro-fuscus, nitidus, subtus obscure rufescens, antennis, pedibus, prothoracis elytrorumque margine laterali piceis, capite late biimpresso, prothorace subcordato, elytris valde striatis, interstitiis convexis, apice oblique valde sinuatis, spina suturali elongata, acuta.*

D'un brun noir brillant, dessous d'un testacé rougeâtre obscur, brillant ; pattes, antennes, bords latéraux du corselet et des élytres d'un brun roussâtre. Tête ayant deux larges impressions striolées vers les yeux ; intervalle assez large, ayant au milieu une très-petite fossette. Corselet presque cordiforme, les côtés légèrement sinués en arrière ; angles postérieurs obtus, mais bien marqués. Élytres arrondies au bord externe et aux épaules, finement rebordées tout autour, à stries assez profondes, les intervalles convexes vers la suture, s'aplanissant en dehors ; extrémité fortement sinuée, un peu obliquement ; épine suturale longue et aiguë. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Diffère de l'*unicolor* par les intervalles des stries des élytres unis, non ponctués, et par l'épine suturale noire.

4. T. SEMIOPACUS. — Long. 15 mill. — *Ovatus, fuscus, opacus, capite vage rufescente prothoraceque paulo nitidioribus, elytris brunneo marginatis, parum profunde striatis, interstitiis vix convexiusculis, apice truncatis et brevissime acute dentatis, subtus cum pedibus rufescens, femoribus obscurioribus.*

Ovalaire, d'un brun noirâtre mat ; tête et corselet à peine plus brillants ; élytres à bord marginal tranchant, d'un brun faiblement roussâtre ; dessous, antennes et pattes d'un roussâtre obscur ; fémurs plus foncés. Tête ayant deux larges impressions dont les bords sont relevés vers les yeux, le milieu un peu relevé, avec une petite impression antérieure. Corselet cordiforme ; côtés légèrement sinués en arrière. Élytres très-déprimées, largement rebordées, le rebord presque plat, très-tranchant ; stries fines, peu profondes ; intervalles très-faiblement convexes, le troisième ayant deux points ; extrémité tronquée presque droit, faiblement sinuée ; épine suturale très-courte, roussâtre. — Madagascar (CH. COQUEREL).

5. T. INTEGER. — Long. 9 mill. — *Ovatus, convexiusculus, supra fuscus, vix nitidus, prothoracis elytrorumque lateribus piceis, subtus*

cum pedibus, obscure testaceus, nitidior, capite impressionibus 2 oblongis, prothorace transverso, postice vix angustato, elytris lateribus arcuatis, apice haud attenuatis, truncatis, inermibus, striatis, interstitiis convexiusculis.

Ovalaire, un peu convexe en dessus, d'un brun noirâtre médiocrement brillant; dessous d'un roux testacé brillant, ainsi que les pattes; antennes d'un brun roussâtre. Tête ayant deux impressions allongées, l'intervalle assez convexe. Corselet large, à peine rétréci en arrière, le bord postérieur coupé à peine obliquement près des angles; impressions discoïdales très-marquées. Élytres arrondies sur les côtés, nullement atténuées en arrière; extrémité tronquée presque droit, très-faiblement sinuée, sans épine suturale; stries assez profondes; intervalles assez convexes. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Je ne puis séparer cet insecte des espèces précédentes, malgré l'absence d'épine suturale; il se rapproche, du reste, des véritables *Thyreopterus* plus que des *Eurydera* par la forme du corselet et des élytres.

LOBODONTUS FULVIPES. — Long. 10 mill. — *Depressus, niger, nitidus, labro, antennis, femoribus tarsisque fulvis, palpis piceis, apice rufescentibus, capite utrinque impresso-punctato, prothorace brevi, postice angustato, lateribus punctato, elytris truncatis, profunde striatis, striis tenuiter punctatis.*

Ovalaire, large, déprimé, d'un noir brillant; labre, antennes, fémurs et tarses d'un roux testacé; palpes d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité fauve. Tête lisse, ayant de chaque côté une longue impression plissée et ponctuée. Corselet presque deux fois aussi large que long, rétréci en arrière, fortement arrondi en avant sur les côtés, qui ne se redressent que tout à fait à la base; côtés rugueusement ponctués et relevés; un fort sillon longitudinal. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, tronquées à l'extrémité, profondément striées, les stries finement ponctuées; intervalles assez convexes, le troisième ayant deux gros points enfoncés. Dessous lisse, très-brillant. Tibias d'un brun noir. — Trouvé à Sainte-Marie de Madagascar par Ch. Coquerel.

Cet insecte diffère notablement des véritables *Lobodontus* par les élytres à peine marginées, le corselet convexe au milieu, plus court, plus cordiforme, plus large, par le labre plus court, non rétréci en avant, et par le premier article des tarses beaucoup plus court; les crochets sont du reste simples.

Genre SPHÆROSTYLUS Chaud.

Ce genre, dont on ne connaissait que trois espèces, a été enrichi de deux autres par Coquerel ; toutes cinq sont propres à Madagascar ; en voici la diagnose d'après le travail de M. de Chaudoir, publié dans les Annales de la Société entomologique de Belgique, 1868, p. 46 :

1. S. DITOMOIDES Brullé, Hist. Ins., IV, 257 (*Oxæna*). — Sequente paulo minor, differt elytris evidenter brevioribus, convexioribus, magis ovatis, humeris magis rotundatis, multo profundius striatis, striis summa basi evanescentibus, cæterum lævibus, interstitiis valde elevatis, subcostatis, lævigatis.

2. S. GORYI Lap., Étude Entom., 145 (*Oxæna*). — Long. 12 1/2 mill. — Nigro-piceus, parum nitidus ; caput biimpressum, antennæ crassæ, articulis mediis quadratis. Thorax latitudine brevior, subtransversus, valde cordatus, angulis omnibus apice rotundatis, posticis subrectis ; elytra thorace parum latiora, ovata, basi transverse impressa, subconvexa, striis internis distinctis sublævibus, externis omniumque apice evanescentibus, interstitiis quatuor primis subelevatis, lævibus, subseriato punctatis ; femora antica medio angulata.

3. S. PUNCTATO-STRIATUS Chaud., loc. cit., 47. — Long. 11 mill. — Piceus, parum nitidus, antennis basi, palpis pedibusque rufescentibus ; præcedenti valde similis, differt capite paulo minore, elytris basi magis emarginatis, striis omnibus magis impressis, evidenter punctatis, antennis brevioribus, articulis mediis subtransversis. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

4. S. STRIATUS Chaud., loc. cit., 46. — Long. 13 mill. — Niger, nitidus, coxis et pectore medio rufescentibus ; a *S. Goryi* abunde differt elytris elongatis, parallelis ; caput minus, oculis, collo angustato ; thorax summo apice haud angustatus, lateribus antice paulo latius reflexis, vix rotundatis, angulis anticis subrectis, posticis obtusioribus, basi bisinuata, ad angulos obliquata ; elytra longiora, parallela, basi quadrata, humeris modice rotundatis, lateribus rectis permodice marginatis, supra depressiuscula, striata, striis vix impressis, lævibus, interstitiis lævigatis sub-

carinatis vix distincte seriepunctatis, extus apiceque evanescentibus; antennæ et pedes paulo longiores. — Forêt de Loucou-Bé, à Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

5. S. LONGIPENNIS Chaud., Bull. Mosc., 1854, I, 292. — Præcedente differt corpore nitidiore et elytris haud costatis.

1. PERIGONA COQUERELII. — Long. 3 1/2 mill. — *Oblonga, paulo depressa, nigra, nitida, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis, sutura late, margine apiceque nigris; prothorace postice parum angustato, angulis posticis obtusis, elytris leviter striatis, striis extus obsoletis.*

Oblong, un peu déprimé, d'un noir brillant, bouche, antennes et pattes d'un noir testacé rougeâtre; élytres de cette dernière couleur, avec les côtés, une large bande suturale et l'extrémité noirs. Tête assez large, ayant de chaque côté, en avant, une strie formant un pli en dehors. Antennes robustes, atteignant presque la base du corselet, à articles transversaux, le premier oblong. Corselet légèrement rétréci en arrière; angles postérieurs obtus, émoussés; au milieu un sillon longitudinal; base ayant de chaque côté une impression transversale. Élytres plus larges que le corselet, presque parallèles, rebordées latéralement, obtusément arrondies à l'extrémité, à stries bien marquées vers la suture, effacées en dehors et à l'extrémité; sur la troisième strie un assez gros point vers la base. — Sainte-Marie de Madagascar; Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

2. P. SUTURELLA. — Long. 3 mill. — *Oblonga, paulo depressa, nitida, brunneo-castanea, capite nigro, antennis, palpis, pedibus viltaque suturali, vix limitata, rufo-testaceis, prothorace cordato, angulis posticis prominulis, elytris evidentius striatis, ad latera tantum obsoletis.*

Oblongue, assez déprimée, brillante, d'un marron un peu brunâtre; tête noire; antennes, palpes, pattes et une large bande suturale d'un testacé roussâtre, cette dernière se fondant sur les côtés avec la couleur du fond. Tête ayant en avant deux impressions comme chez l'espèce précédente. Antennes plus grêles, atteignant la base du corselet, à articles moins larges, plus moniliformes. Corselet cordiforme, notablement rétréci en arrière, les angles postérieurs pas tout à fait droits, mais pointus; sillon médian bien marqué; base impressionnée au milieu et ayant de chaque côté une toute petite impression près des angles. Élytres parallèles, rebordées en dehors, à stries bien marquées, effacées tout à fait en dehors; sur la troisième un point en arrière, sur la quatrième un point en avant;

extrémité coupée un peu obliquement et arrondie. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Chez ces deux insectes le dernier article des palpes est très-allongé, presque fusiforme, acuminé, et non tronqué, comme on l'indique pour le genre *Somoplatus*, avec lequel on paraît vouloir confondre les *Perigona*. Ces derniers me semblent au contraire avoisiner les *Ozæna* d'une manière évidente.

Morio gracilis. — Long. 13 mill. — *Oblongus, parallelus, niger, nitidus, antennis rufis, articulis 4-primis nigris, nitidis, pedibus piceis, capite antice profunde bisulcato, post oculos constricto, prothorace postice leviter constricto, angulis posticis, prominulis, elytris profunde striatis, striis haud punctatis.*

Allongé, parallèle, d'un noir brillant; antennes d'un roussâtre obscur, mat, avec les quatre premiers articles d'un noir brillant; pattes d'un brun rougeâtre. Tête un peu moins large que le corselet, brusquement rétrécie derrière les yeux, ayant en avant deux profonds sillons réunis antérieurement par un sillon transversal moins marqué. Corselet plus large que long, parallèle sur les côtés, qui se rétrécissent tout à fait en arrière de manière à former des angles droits, pointus; sillon médian profond; de chaque côté, à la base, une profonde impression oblongue. Élytres parallèles, faiblement sinuées au bord externe avant l'extrémité, qui est arrondie; stries profondes, lisses; intervalles convexes, ayant un point en arrière. Dessous lisse. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Le *M. parallelus* Klug est bien plus grand, plus large, plus déprimé; le renflement derrière les yeux est plus grand, le col plus court; le corselet est plus échancré en avant, plus fortement rétréci en arrière; les élytres forment, aux épaules, une dent saillante; le corselet est aussi plus fortement rebordé sur les côtés.

Genre DRIMOSTOMA.

1. D. anthracinum Klug, Ins. Madag., 132, pl. 1, fig. 11. — Long. 7 mill. — *Elongatum nigrum, elytris crenato-striatis, antennis pedibusque rufis.*

Affinis sequenti. Corpus magis elongatum, supra aterrimum. Caput

utrinque ante oculos impressum, labro mandibulisque piceis. Palpi et antennæ omnino ut in præcedente. Thorax dorso obsolete transversim rugosus, modice convexus, antice angustior, postice vix coarctatus, sulco utrinque lineaque media longitudinali impressis. Pectus, abdomen, pedes ut in *D. ebenino*. Elytra elongata, aterrima, nec micantia, profunde crenato-striata, interstitiis vix elevatis, lævibus. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

2. D. EBENINUM Klug, Ins. Madag., 131, pl. 1, fig. 10. — Long. 6 a 7 mill. — *Ovatum, nigrum, nitidum, elytris punctato-striatis, interstitiis elevatis, antennis pedibusque rufis.*

Corpus oblongo-ovatum. Caput sulco utrinque longitudinali ante oculos obliquo impresso, læve, nitidissimum, nigrum, labro mandibulisque rufo-piceis. Palpi rufo-testacei. Antennæ vix thorace longiores, rufo-testaceæ, articulis baseos tribus lævibus, reliquis pubescentibus. Thorax capite duplo latior, convexus, subquadratus, marginatus, antice truncatus, lateribus rotundatus, postice vix coarctatus, angulis rectis, dorso niger, lævissimus, micans, sulco utrinque profundo abbreviato postico lineaque longitudinali media impressis. Pectus abdomenque picea, lateribus segmentorumque marginibus sparsim impresso-punctatis. Elytra ovata, convexiuscula, nitidissima, nigra, micantia, profunde punctato-striata, interstitiis elevatis, lævibus, ad marginem externum impresso-punctata. Epipleura rufo-piceæ. Pedes rufo-testacei.

3. D. CHAUDOIRII Coq. *in coll.* — Long. 6 mill. — *Ovatum, nigrum, nitidum, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis, prothorace postice angustato, elytris valde punctato-striatis, subtus inæquale punctatum, antennis incrassatis.*

Court, ovalaire, d'un noir brillant, avec les palpes, les antennes et les pattes d'un roux testacé; bord réfléchi des élytres d'un brun roussâtre. Tête fortement sillonnée près des yeux. Antennes grossissant notablement à partir du cinquième article. Corselet court, large, plus étroit que les élytres, convexe; sillon médian profond; à la base, de chaque côté, un profond sillon n'atteignant pas le milieu; côtés fortement arrondis, rebordés; angles postérieurs formant une très-petite dent. Élytres en ovale court, à stries profondes, fortement ponctuées; intervalles assez convexes. Dessous du corps très-fortement ponctué sur les côtés. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

4. D. KLUGII Coq. *in coll.* — Long. 5 1/2 mill. — *Ovatum, nigrum, nitidum, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis, prothorace postice utrinque longe bifoveato, lateribus sulcatis, margine postico utrinque oblique truncato, sulco medio postice profundo, elytris brevibus, late sulcatis, sulcis valde crenatis, subtus parum punctatum; antennis parum incrassatis.*

Ovalaire, large, d'un noir brillant, avec les antennes, les palpes et les pattes d'un roux testacé. Tête fortement sillonnée près des yeux. Antennes un peu comprimées, grossissant un peu vers l'extrémité. Corselet arrondi sur les côtés; bord postérieur coupé très-obliquement de chaque côté, avec les angles pointus; sillon médian profond, s'élargissant en arrière; de chaque côté deux profondes et larges impressions; une autre le long du bord externe jusqu'en avant. Élytres brièvement ovales, à sillons larges et profonds, fortement crénelés au fond; intervalles convexes. Dessous à peine ponctué. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

La sculpture du corselet et des élytres rend cet insecte extrêmement remarquable.

Genre ABACETUS.

1. A. CORVINUS Klug, Ins. Madag., 131, pl. 1, fig. 9. — Long. 12 mill. — Nigerrimus nitidus. Caput læve, ante oculos utrinque impressum, mandibulis striatis, labro antennisque piceis. Thorax subquadratus, antice posticeque parum coarctatus, obsolete angulatus, lateribus rotundatus, marginatus, marginibus reflexis, dorso linea media longitudinali rugisque flexuosis plurimis transversis obsoletis, basi sulco utrinque longitudinali abbreviato, ad medium thoracis usque oblique adscendente striaque marginali transversa impressis. Abdomen subtus punctis impressis obsoletis confluentibus subrugosum. Elytra striata, striis lævibus, intermediis apice per paria cœuntibus, interstitiis parum elevatis, subtilissime punctulatis, puncto parvo medio ad striam secundam punctisque quindecim minoribus ad striam octavam impressis. Pedes nigri, tibiarum spinulis tarsisque rufo-piceis. — Madagascar.

C'est, à ma connaissance, la seule espèce madécasse encore décrite; Ch. Coquerel en a découvert plusieurs autres.

2. A. PERCOIDES. — Long. 8 à 10 mill. — *Oblongo-ovatus, niger, niti-*

dus, prothorace lato, antice angustiore, lævi, utrinque ad basim sulcato et extus oblique impresso, elytris prothorace haud latioribus, valde striatis, striis lævibus, interstitiis vix convexis, 2° unipunctato.

Oblong-ovalaire, déprimé en dessus, d'un noir brillant, palpes, antennes et tarses d'un rougeatre obscur. Tête lisse, ayant une faible impression près de chaque œil. Antennes robustes, ne dépassant pas le bas du corselet; ce dernier aussi large que les élytres, court, rétréci en avant, rebordé latéralement, ayant au milieu un sillon longitudinal, et de chaque côté, à la base, une forte strie lisse, avec une impression externe assez oblique. Élytres courtes, fortement striées; stries lisses; intervalles faiblement convexes, le deuxième ayant un point au milieu, la deuxième strie avec un gros point à sa base. Dessous brunâtre, lisse. — Madagascar, Mayotte, Zanzibar (CH. COQUEREL).

Se distingue du précédent par la taille plus petite, le corselet plus large, uni sur le disque et non rétréci à la base.

3. A. ELONGATUS. — Long. 5 1/2 mill. — *Oblongus, nigro-æneus, nitidus, antennis fuscis, articulo primo piceo, prothorace elytris sensim angustiore, lateribus rotundato, basi medio punctulato et utrinque longe sulcato, elytris oblongo-ovatis, modice striatis, striis lævibus, interstitiis fere planatis.*

Oblong, assez convexe, d'un noir bronzé brillant; antennes d'un brun noir, premier article d'un brun rouge. Tête ayant près de chaque œil, en avant, un fort sillon arqué, limitant en dehors un espace finement striolé. Corselet plus étroit que les élytres, convexe, très-arrondi sur les côtés, également rétréci en avant et en arrière, ayant au milieu un sillon longitudinal; base ponctuée au milieu; de chaque côté un fort sillon arqué en dedans, atteignant presque le milieu; angles postérieurs pointus. Élytres oblongues-ovalaires, à stries médiocrement enfoncées, mais plus profondes tout à fait à la base et à l'extrémité; lisses; intervalles plans, le deuxième ayant un point à la base et un vers l'extrémité. Dessous lisse; pattes d'un brun noir foncé. — Zanzibar (CH. COQUEREL).

4. A. IRIDIPENNIS. — Long. 6 1/2 mill. — *Oblongus, niger, nitidus, elytris irideis, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis, femoribus infuscatis, prothorace elytris sensim angustiore, postice constricto, medio punctato et utrinque sulcato, elytris ovatis, profunde striatis, interstitiis fere planatis.*

Oblong, d'un noir brillant, à reflets irisés sur les élytres; antennes, palpes et pattes d'un noir testacé, fémurs obscurs. Tête impressionnée de chaque côté. Corselet plus étroit que les élytres, rétréci en arrière, arrondi sur les côtés, qui se redressent à la base; sillon médian n'atteignant ni la base, ni le bord antérieur; base très-ponctuée au milieu, ayant de chaque côté un profond sillon, dépassant seulement le tiers du corselet. Élytres ovalaires, fortement et largement striées; intervalles presque plans, le deuxième ayant un point vers le milieu. Abdomen un peu rougeâtre. — Ile Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

Facile à reconnaître à la forme du corselet et à la coloration.

5. A. viridulus. — Long. 4 1/2 mill. — *Oblongus, convexus, nigro-æneus, nitidus, palpis piceis basi testaceis, antennis fuscis, articulo primo testaceo, tibiis tarsisque piceo testaceis, prothorace postice angustato, basi medio haud punctato, elytris parum profunde striatis, striis apice minus profundis.*

Oblong, convexe, d'un noir bronzé très-brillant; palpes bruns, testacés à la base; antennes d'un brun foncé, premier article testacé; tibias et tarses d'un roux testacé. Tête ayant de chaque côté une profonde impression un peu arquée. Corselet bien plus étroit que les élytres, fortement arrondi sur les côtés, qui se redressent à sa base; angles postérieurs très-pointus; base lisse, ayant de chaque côté un profond sillon, large; ligne médiane entière. Élytres un peu ovalaires, droites sur les côtés, à stries peu enfoncées, surtout en arrière, plus profondes à la base et sur les côtés; deuxième intervalle ayant un gros point à la base et un autre au tiers. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette espèce se rapproche, pour la forme, du précédent; mais elle est beaucoup plus petite, sa coloration est différente et le corselet n'est pas ponctué à la base.

Camptoscelis minor. — Long. 1/4 mill. — *Apterus, niger, convexior, prothorace lateribus et ad angulos posticos rotundato, postice utrinque leviter impresso, elytris oblongo-ovatis, striatis, antennis, palpis, tarsisque piceo-rufescentibus.*

Oblong, convexe, d'un noir peu brillant en dessus, plus brillant en dessous. Tête à peine moins étroite que le corselet, biimpressionnée en avant. Corselet fortement arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs; bords latéraux assez fortement relevés, surtout en arrière; aux angles

postérieurs une faible impression. Élytres oblongues-ovalaires, striées. Antennes, palpes et tarses d'un brun rougeâtre; extrémité des palpes plus claire. — Simon's-Bay (CH. COQUEREL).

Cette espèce ressemble beaucoup au *C. hottentota;* mais elle est plus petite, plus convexe; les élytres sont plus courtes, plus ovalaires, plus rétrécies en avant et en arrière; le corselet est plus arrondi sur les côtés et en arrière; en dessous la pointe du prosternum est plus étroite et marquée d'une fossette.

CRATOGNATHUS FLAVILABRIS. — Long. 7 1/2 mill. — *Oblongus, convexus, niger, nitidus, labro, palpis, pedibusque rufo-testaceis, antennis obscuris, basi rufo-testaceis, capite magno, lævi, prothorace brevi, postice biimpresso et punctato, angulis posticis rotundatis, elytris anguste piceo marginatis, apice truncato rotundatis, parum profunde striatis.*

Oblong, assez convexe, d'un noir très-brillant; labre, palpes et pattes d'un roux testacé; épistome brun, antennes brunes, base d'un roux testacé. Tête grande, à peine plus étroite que le corselet, unie. Corselet court, à peine plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés, qui sont étroitement bordés de roux, et aux angles postérieurs; de chaque côté, en arrière, une impression peu profonde, mais très-ponctuée; avant le bord postérieur une faible impression transversale, une autre en avant, toutes deux réunies par un faible sillon médian. Élytres assez courtes et assez brusquement arrondies à l'extrémité, étroitement marginées de roux, à stries médiocrement profondes, lisses, les intervalles plans; suture un peu rougeâtre. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Voisin du *capensis.*

Genre STENOLOPHUS.

1. S. CRENULATUS Dej., Spec., IV, 432. — Long. 7 mill. — Fusco-niger, valde nitidus, subtus fusco-piceus, minus nitidus, ore, antennis pedibusque rufo-testaceis, capite sat magnis, oculis prominulis, mandibulis magnis, antennis apice crassioribus, prothorace transverso, postice angustiore, lateribus valde rotundato, basi valde punctato, utrinque sat profunde impresso, angulis posticis obtuse rotundatis; elytris valde striatis, striis valde punctatis, apice sinuato. — Mayotte, Nossi-Bé, Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

2. S. IRIDESCENS. — Long. 7 mill. — Supra niger, nitidissimus, iridescens, subtus nigro-fuscus, minus nitidus, labro, palpis pedibusque rufo-testaceis, antennis brunneis, basi testaceis; capite lato, ad oculos foveolato, prothorace lato, lateribus leviter arcuato, testaceo anguste marginato, utrinque postice impresso-punctato, elytris apice abrupte rotundatis, valde striatis. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

3. S. IRINORUFUS. — Long. 6 à 7 mill. — Obscure testaceus, nitidus, iridescens, capite, ore excepto, fusco, prothorace transverso, lateribus leviter arcuato, utrinque postice late impresso-punctato, angulis posticis rotundatis, elytris fuscis, irideis, macula magna humerali, sutura et macula oblonga ante apicem externa testaceis, antennis pedibusque pallidioribus. — Madagascar (CH. COQUEREL).

4. S. IRINOVIRIDIS. — Long. 5 1/2 mill. — *S. iridescenti* similis, sed multo minor, capite paulo latiore, prothorace lateribus et ad angulos posticos magis rotundato, rufo-marginato, elytris ad suturam et latera rufo-marginatis, margine reflexo testaceo, striis minus profundis, prothorace postice utrinque latius impresso. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

5. S. DORSIGER. — Long. 5 1/2 mill. — Supra testaceus, nitidus, capite fusco, ore testaceo, prothorace medio infuscato, minus transverso, postice utrinque impresso, punctato, angulis posticis rotundatis, elytris plaga magna dorsali nigra, iridea, extus angulata, vittaque angusta marginali nigra, subtus fusca, segmentis abdominalibus testaceo marginatis. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

6. S. HUMERALIS. — Long. 5 mill. — Nigro-fuscus, nitidissimus; antennis, ore, pedibus plagaque humerali rufo-testaceis, prothorace transverso, lateribus rotundato, et anguste rufo marginato, angulis posticis rotundatis, ad angulos postice utrinque late impresso, impressione valde punctata, medio tenuiter punctulata, elytris ad suturam extusque angustissime rufo-marginatis, apice abrupte rotundatis, striis mediocre profundis, tenuissime punctulatis. — Madagascar (CH. COQUEREL).

7. S. TRIVITTIS. — Long. 3 1/2 mill. — Convexior, niger, nitidus, ore, antennis, pedibus, elytrorum sutura, vitta dorsali et vitta angusta marginali rufo-testaceis; prothorace transverso, lateribus rotundato, postice utrinque profunde impresso et punctato, basi medio transversim impresso, punctulato; elytris striatis, apice sinuatis. — Madagascar (CH. COQUEREL).

8. S. TERMINALIS Chaud., Bull. Mosc., 1843, 790. — Long. 5 mill. — Oblongus, sat convexus, niger, nitidus, iridescens, ore, palpis, pedibus antennarumque basi testaceis, prothorace minus lato, anguste testaceo marginato, angulis posticis obtusis, elevatis, utrinque profunde impresso et punctato, elytris anguste testaceo marginatis, apice rufescentibus, profunde striatis, striis tenuiter punctatis, margine reflexo testaceo. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

9. S. AGYZIMBANUS. — Long. 5 1/2 mill. — Magis oblongus, sat convexus, nigro-fuscus, valde nitidus, irideus, ore, antennis, pedibus, prothoracis limbo elytrorumque vitta lata marginali testaceis, prothorace angustiore, minus brevi, lateribus magis marginatis, posticis reflexis, angulis posticis obtusis, utrinque late impresso et punctato, elytris sat valde striatis, striis externis nigris, apice rotundato; subtus fuscus, prosterno, abdominisque segmentis apice testaceis, ano testaceo. — Zanzibar (CH. COQUEREL).

Nitidulidæ.

STELIDOTA CLAVICORNIS. — Long. 2 mill. — *Ovalis, postice attenuata, sat convexa, brunnea, antennis pedibusque testaceis, prothorace lateribus pallidiore, antennis corpore dimidio paulo longioribus, articulis ultimis compressis, latis.*

Ovalaire, convexe, rétréci en arrière, d'un brun peu foncé, un peu brillant, corselet roussâtre sur les côtés, antennes et pattes d'un roussâtre clair ; couvert d'une ponctuation extrêmement fine et serrée, et à pubescence excessivement fine. Tête large. Antennes dépassant presque le milieu du corps, grêles, les six derniers articles larges, aplatis, dentés en dedans. Corselet un peu plus large que les élytres qu'il embrasse à la base, rétréci en avant. Écusson large, en triangle arrondi. Élytres presque tronquées à l'extrémité ; strie suturale n'atteignant pas tout à fait la base ; rebordées latéralement comme le corselet. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Distincte de ses congénères par les antennes terminées par une massue de quatre articles.

ÆTHINA PUBESCENS. — Long. 4 à 6 1/2 mill. — *Brevis, parallela, modice convexa, testacea, sat nitida, capite parvo, prothorace elytris haud*

angustiore, dense punctato, lateribus antice arcuatis, basi utrinque sinuata, elytris apice truncato-rotundatis, tenuiter dense punctulatis, tenuissime striatulis.

Corps court, parallèle, médiocrement convexe, entièrement d'un roux testacé peu brillant, à pubescence rousse extrêmement fine. Tête petite, rétrécie en avant, ponctuée, convexe en avant. Labre bilobé. Corselet transversal, aussi large que les élytres, côtés très-arrondis en avant, bord antérieur assez fortement échancré, le postérieur sinué de chaque côté avec les angles saillants en arrière ; ponctuation très-fine, serrée. Écusson large, en triangle très-arrondi, ponctué. Élytres faiblement arquées sur les côtés, presque tronquées à l'extrémité, avec l'angle sutural effacé ; côtés finement rebordés; ponctuation très-fine et très-serrée, avec de petites stries très-fines, serrées. Pygidium assez grand, triangulaire et pointu dans l'un des sexes, fortement tronqué chez l'autre, très-ponctué, Pattes courtes, comprimées, robustes, les fémurs larges, les tibias élargis à l'extrémité ; tarses ayant les trois premiers articles longuement élevés, très-larges dans l'un des sexes. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

1. Lordites costulatus. — Long. 6 à 7 mill. — *Ovalis, subdepressus, fuscus, sat nitidus, ore, antennis pedibus, prothoracis lateribus, elytrorum maculis margineque externo rufo-testaceis, prothorace tenuiter dense rugosulo, ad angulos posticos impresso, elytris amplis, tenuiter asperato-rugosis, leviter costulatis.*

Ovalaire, à peine atténué en arrière, très-peu convexe ; élytres dépassant notablement l'abdomen, d'un brun foncé, un peu brillant, avec la bouche, les antennes, les pattes, les côtes du corselet et des élytres et des taches sur ces dernières, d'un roux obscur. Tête fortement ponctuée, un peu impressionnée près des yeux. Corselet grand, rétréci en avant à partir du milieu ; bord postérieur largement mais faiblement sinué de chaque côté ; angles postérieurs un peu aigus ; surface très-finement et très-densément rugueuse ; une légère impression près des angles postérieurs. Élytres grandes, obtusément arrondies à l'extrémité, un peu rebordées ; à ponctuation râpeuse et à côtes peu saillantes, assez nombreuses, couvertes d'une villosité courte, roussâtre, hérissée, formant une ligne sur chaque côté. — Madagascar, Bourbon (Ch. Coquerel) ; Ceylan (Dohrn).

2. L. breviusculus. — Long. 4 mill. — *Breviter, ovalis, subdepressus,*

brunneus, pubescens, sat nitidus, fulvo variegatus, antennis pedibusque fulvis, prothorace dense ruguloso, elytris sat amplis, ruguloso-punctatis, sat dense costulatis.

Brièvement ovalaire, arrondi à l'extrémité, déprimé, d'un brunâtre assez brillant, pubescent, varié de nombreuses petites taches fauves, antennes et pattes de cette dernière couleur. Tête ponctuée avec une impression arquée. Corselet rebordé et roussâtre latéralement, couvert d'une ponctuation rugueuse, rétréci en avant; bord postérieur largement arrondi et légèrement sinué de chaque côté. Élytres rugueusement ponctuées, couvertes de petites côtes fines assez serrées, à lignes de fine pubescence fauve un peu hérissée; angle sutural effacé. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Bien distinct du précédent par la taille plus petite, le corselet plus ample, plus rugueux, avec les angles postérieurs moins marqués et par les élytres à côtes plus serrées, plus fines, plus marquées, avec l'angle sutural plus arrondi.

Trogositidæ.

ALINDRIA SPECTABILIS Klug, Ins. Madag., 204, pl. 5, fig. 1 (*Trogosita*). — Long. 21 à 28 mill. — Elongata, cylindrica, nigra, elytris æneis aut cupreo-æneis; capite prothoraceque parsim punctatis; capite ante oculos sulcato, antice late emarginato, antennis ferrugineis, prothorace quadrato, versus basin parum attenuato, antice bisinuato, angulis productis acutis, postice rotundato, angulis rectis; elytris marginatis, basi vix prothorace latioribus, conjunctim apice rotundatis, dorso transversim subrugosis, longitudinaliter striato-punctatis, medio alternatim striatis. — Madagascar (CH. COQUEREL).

NEMOSOMA FASCIATA. — Long. 4 mill. — *Filiformis, subcylindrica, fusca, nitida, elytris fascia transversa, ad suturam interrupta, pallide flava, capite punctato, medio sulcato, prothorace elongato, postice leviter attenuato, elytris prothorace haud duplo longioribus, antennis brevibus, validis.*

Allongée, filiforme, presque cylindrique, entièrement d'un brun noirâtre brillant avec une bande transversale d'un roussâtre pâle au tiers

antérieur des élytres, interrompue par la suture. Tête de même largeur que le corselet, à ponctuation assez serrée et assez forte ; au milieu un sillon longitudinal court, mais bien marqué. Antennes assez courtes, robustes. Corselet très-allongé, faiblement atténué en arrière, à ponctuation extrêmement fine. Élytres pas deux fois aussi longues que le corselet, presque tronquées à l'extrémité, à ponctuation très-fine, un peu dépassées par l'abdomen. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Peltis colobicoides. — Long. 4 mill. — *Oblongo-ovata, supra planata, fusco-brunneus, pilis squamosis, testaceo-sericeis, subaureis, dense variegatus, capite prothoraceque granulatis, hoc elytris latiore medio sulcato transverso, lato, elytris anguste marginatis, sat profunde striatis, interstitiis transversim rugatis; subtus, cum pedibus rufo-testacea.*

Oblong-ovalaire, arrondi aux deux bouts, déprimé en dessus, d'un brun foncé, couvert de larges fascies formées par des poils écailleux assez gros, d'un roux soyeux, presque doré, dessous, pattes et antennes d'un roux ferrugineux, mat. Tête assez petite, ayant en avant une forte impression arquée, granuleuse ; antennes terminées par une massue de trois articles. Corselet un peu plus large que les élytres, les angles postérieurs arrondis, débordant un peu les derniers, rétreci en avant, étroitement rebordé ; bord postérieur assez fortement sinué de chaque côté et un peu au milieu ; sillon médian assez fin, finement rugueux. Écusson large, court. Élytres parallèles à la base, se rétrécissant en s'arrondissant à l'extrémité, étroitement marginées, fortement striées; les intervalles rugueux transversalement ; épipleures largement creusées à la base. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Ce joli *Peltis* rappelle les *Colobicus* pour la vestiture du corps, qui est assez allongé ; mais la conformation des hanches antérieures ne permet pas de le séparer des autres *Peltis*.

Colydidæ.

Genre RECHODES Er.

Ce genre, peu connu, a été créé par Erichson pour deux insectes inédits de l'Afrique australe et de Madagascar. Il ressemble extrêmement aux

Pristoderus de l'Australie, mais en diffère par les élytres largement déprimées, dilatées et finement crénelées sur les côtés comme le corselet. Le corps est bien plus court, le troisième article des antennes est égal au quatrième et non presque deux fois aussi long, les antennes sont du reste notablement plus courtes.

1. R. COQUERELII. — Long. 6 mill. — *Oblongus, subparallelus, fusco-brunneus, indumento grisco-terreo obtectus, prothorace brevi, lato, lateribus dentato, medio serie duplici quadri-tuberculata, elytris lateribus valde dentatis, dorso longitudinaliter tuberculato, tuberculis posticis majoribus.*

Oblong, assez court, presque parallèle, d'un brun assez foncé, couvert en dessus d'une couche terreuse grisâtre. Tête couverte de granulations assez fines. Corselet aussi large que les élytres, court, déprimé sur les bords latéraux qui sont dentés et crénelés au-dessus ; largement et fortement échancré en avant ; partie médiane seule contiguë aux élytres, les parties latérales déprimées, laissant un espace notable entre elles et les élytres; disque granuleux; rangées longitudinales chacune composées de quatre tubercules, les côtés ayant quelques petites granulations. Élytres arrondies à l'extrémité, fortement crénelées et déprimées tout autour; partie médiane très-convexe, offrant de chaque côté de la suture, qui elle-même présente une rangée de très-petits points saillants, écartés, deux rangées tuberculées peu régulières, les derniers tubercules plus gros que les autres, et des lignes de gros points ocellés se rejoignant par des rides transversales; intervalles faiblement granulés. Dessous couvert d'une granulation serrée. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

2. R. FUNGOSUS. — Long. 5 mill. — *Brevis, fuscus, inæqualis, tuberculis brunneo-tomentosis, prothorace brevi lato, antice angustato, lateribus minus dentato, disco circiter 6 tuberculato, utrinque transversim plicato, elytris brevibus, minus crenatis, minus punctato-lineatis, dorso utrinque crista compressa, medio interrupta, extus tuberculis sat grossis marginata, lateribus asperatis.*

Court, d'un brun assez foncé, très-inégal, les saillies couvertes d'une tomentosité brune. Tête finement granulée. Corselet court, rétréci en avant, conformé comme chez l'espèce précédente, mais moins fortement denté sur les bords ; sur le disque deux rangées de tubercules très-inégaux, un gros de chaque côté, les autres plus petits et moins distincts;

de chaque côté un pli oblique, relevé, et les granulations assez fortes, surtout vers le bord externe en avant. Élytres très-courtes, moins fortement crénelées en dehors; partie suturale offrant de chaque côté deux rangées de gros points et des granulations éparses; de chaque côté de cet espace une crête comprimée, tomenteuse, interrompue au milieu, bordée en dehors de tubercules assez gros, le reste inégal, plissé en travers sur la partie déprimée et fortement granuleux sur le bord externe. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Plus petit et beaucoup plus court que le précédent, les rugosités moins régulières, notamment sur le corselet, et lignes ponctuées des élytres moins visibles, moins régulières, composées de points plus gros.

Genre MICROPRIUS. N. G.

Corps étroit, presque parallèle, faiblement atténué en avant, médiocrement convexe. Tête saillante. Antennes rétractiles, à massue de deux gros articles. Corselet en carré transversal, nullement rétréci, finement crénelé sur les côtés, qui sont médiocrement marginés; sur le disque deux côtes de chaque côté. Élytres longues, arrondies à l'extrémité, non dilatées en dehors, ayant chacune trois côtes entre la suture; saillie prosternale très-étroite. Pattes courtes; tibias inermes, assez grêles; cuisses assez grosses. Abdomen à premier segment à peine plus long que le deuxième.

Ce genre se place à côté des *Coxelus*; mais sa forme rappelle plutôt celle des *Bitoma*.

M. TERRENUS. — Long. 2 à 3 mill. — *Oblongo-elongatus, fusco-brunneus, opacus, prothoracis lateribus, antennis pedibusque rufescentibus, elytris costatis, interstitiis transversim valde plicatis.*

Oblong, un peu allongé, d'un brun mat, antennes, pattes et côtés du corselet roussâtres. Tête assez grande, rebordée de chaque côté, rugueuse, avec deux plis transversaux. Antennes courtes, se repliant dans un sillon bien marqué sous les côtés du corselet. Corselet largement, mais faiblement sinué au bord antérieur, fortement ponctué, inégal, ayant de chaque côté deux carènes parallèles; côtes formant un peu la gouttière. Élytres allongées, arrondies à l'extrémité, ayant chacune trois carènes, les internes

faisant suite à celles du corselet; bord nullement dilaté ni crénelé; suture carénée; intervalles fortement ridés en travers. Prosternum rugueux, métasternum ayant un fort sillon longitudinal. — Simon's-Bay, Cap de Bonne-Espérance (CH. COQUEREL).

Genre APROSTOMA Guér.

Ce genre curieux, publié par M. Guérin en 1839, dans la Revue Zoologique, est évidemment le même que celui indiqué par Erichson sous le nom de *Mecedanum*, mais sans description d'espèce (Naturg. Ins. Deut., III, 274) et sans détails vraiment suffisants.

A. FILUM Guér., l. c. — Long. 11 à 12 mill. — Valde elongatum, filiforme, subcylindricum, atrum, nitidum, capite ♂ profunde excavato, lateribus elevato-compressis, ♀ medio sulcato, antennis compressis, prothorace medio parum longioribus, articulo ultimo longiore, prothorace longo, postice attenuato, sulco medio profundo, integro, antice sulco transversali terminato, elytris prothorace dimidio longioribus, medio compressis, punctato-substriatis, interstitiis planis, ad apicem alternatim valde carinatis, femoribus tibiisque brevibus, his sinuatis, tarsis tibiis fere duplo longioribus, articulo 1° longissimo. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Le faciès de ce singulier insecte explique comment Erichson et Lacordaire ont pu méconnaître ses affinités et le ranger parmi les Brenthides; mais c'est évidemment un *Colydium* exagéré dans ses proportions et devenu tout à fait filiforme.

PYCNOMERUS CRIBRICOLLIS. — Long. 3 à 3 1/2 mill. — *Oblongus, subparallelus, depressus, rufo-testaceus, nitidus, antennarum clava biarticulata, capite punctato, antice profunde bifoveato, prothorace postice angustato, dense grosse punctato, antice bipunctato, elytris valde crenato-striatis, interstitiis angustis, elevatis.*

Oblong, presque parallèle, déprimé, d'un rougeâtre brillant. Tête fortement ponctuée, ayant en avant, de chaque côté, une fossette profonde. Antennes robustes, de onze articles, le premier gros, les médians transversaux; massue grosse, de deux articles distincts. Corselet aussi long que large, se rétrécissant d'avant en arrière, angles antérieurs saillants, bord

antérieur coupé droit, côtés étroitement rebordés; surface fortement et densément ponctuée; en avant deux gros points plus ou moins marqués. Élytres fortement et largement striées, ces stries fortement crénelées; les intervalles étroits, saillants, presque carénés; extrémité un peu prolongée en s'arrondissant et rebordée. — Ile de Mamoukou, dans la baie de Passandava, Madagascar (Ch. Coquerel).

1. Brontes cinnamomeus. — Long. 6 mill. — *Elongatus, valde depressus, rufescens, opacus, elytris nitidioribus, capite prothoraceque tenuissime punctulatis, hoc oblongo postice attenuato, utrinque obsolete sulcato, elytris extus carinatis, striatis, striis crenatis, interstitiis planis, obsolete transversim rugosulis; ♂ antennis corpore fere longioribus, mandibulis acute cornutis.*

Allongé, très-aplati, d'un roux mat, un peu plus brillant sur les élytres. Tête et corselet à ponctuation excessivemment fine, serrée. Ce dernier oblong, rétréci en arrière, angles antérieurs en forme de très-petite dent, les postérieurs convexes; de chaque côté, en arrière, une faible ligne enfoncée, parallèle au bord interne, aboutissant à cette échancrure; bords antérieur et postérieur faiblement relevés. Écusson grand, triangulaire. Élytres à stries bien marquées, crénelées, les intervalles plans, obsolétement ridulés en travers, l'externe caréné. Dessous plus brillant que le dessus. ♂ Mandibules armées en dessus d'une grande dent arquée. Antennes presque plus longues que le corps, premier article plus long que le corselet, deuxième ayant les deux tiers du troisième. — Madagascar (Ch. Coquerel).

2. B. quadraticollis. — Long. 4 1/2 mill. — *Precedenti affinis, minus opacus, prothorace latitudine breviore, postice parum angustato, evidentius punctulato, elytris brevioribus, extus magis carinatis, interstitiis evidentius transversim rugosis.*

Forme et coloration du précédent, mais plus brillant; corselet presque carré, bien plus court, à peine rétréci en arrière, à ponctuation moins fine; élytres plus courtes, plus fortement carénées le long du bord externe, à stries plus crénelées et à intervalles plus fortement ridés en travers. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Rhyzodidæ.

1. RHYZODES PARUM-COSTATUS. — Long. 5 1/2 mill. — *Elongatus, niger, opacus, costis lævibus, nitidis, capite ovato, tricarinato, antennis crassis, prothorace sexcarinato, carinis 2 mediis longioribus, elytris elongatis, utrinque carinis duabus validis, intervallis concavis, striis angustis crenatis, carinis lateribus minutis, carina 3ª usque ad suturam prolongata, pedibus validis.*

Allongé, d'un brun noir, presque mat avec les côtes en carènes lisses, brillantes. Tête un peu ovalaire, à peine atténuée en avant, ayant trois carènes assez longues, l'intermédiaire un peu plus courte ; antennes cylindriques, épaisses, premier article gros, les suivants transversaux, le dernier acuminé. Corselet allongé, ayant six carènes, les deux médianes les plus longues, se rapprochant à l'extrémité antérieure, les deux externes tout à fait latérales, les deux intermédiaires n'atteignant pas la base. Élytres deux fois aussi longues que le corselet, à peine plus larges, ayant chacune deux grosses côtes, finement carénées au sommet, et deux latérales moins saillantes, plus serrées; intervalles concaves, ayant au fond une strie crénelée; suture également déprimée, creusée à l'écusson ; première côte n'atteignant pas tout à fait l'extrémité qui est impressionnée ; la troisième côte en dehors se prolongeant jusqu'à la suture à la rencontre de celle de l'élytre opposée. Pattes courtes. — Madagascar (CH. COQUEREL).

2. R. TUBERICEPS. — Long. 6 mill. — *Oblongo-elongatus, niger, nitidus, capite plagis tribus elevatis nitidis, prothorace carinis quatuor latis nitidis, elytris subparallelis, carinis septem utrinque angustis, interstitiis latis, valde crenatis, apice impresso, extus valde plicato, pedibus sat gracilibus.*

Allongé, d'un noir brillant. Tête rétrécie en avant des yeux, creusée au sommet d'un fort et large sillon qui se divise en avant en quatre sillons entourant des saillies aplaties, lisses, une longue entre les antennes, une plus petite de chaque côté et une autre près des yeux. Antennes fortes, cylindriques, premier article gros, les suivants assez transversaux. Corselet ovalaire, creusé de cinq sillons, les intervalles larges, saillants, apla-

tis, lisses. Élytres presque parallèles, ayant chacune sept côtes étroites, n'atteignant pas tout à fait l'extrémité, intervalles larges, fortement crénelés; extrémité ayant une impression bordée en dehors par un pli oblique très-saillant. Pattes assez grêles. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Scarabæidæ.

Sur les ORPHNIDES de Madagascar.

Le groupe des Orphnides, qui comprend quatre genres, dont un seul étranger à l'ancien continent, n'est encore représenté que par un bien petit nombre d'espèces, dont deux sont particulières à Madagascar. Il n'est donc pas sans intérêt de faire connaître trois nouveaux insectes appartenant à ce groupe et trouvés par Coquerel soit à Madagascar, soit dans les petites îles qui l'avoisinent.

1. Orphnus nitidulus Guérin, Icon. Règn. Anim., Ins, p. 86. — Long. 7 mill. — Ovatus, brunneo-fuscus, nitidus, subtus cum pedibus castaneus, capite prothoraceque ciliatis, vertice utrinque ad oculum plicato, cornu erecto, apice vix recurvo armato; prothorace antice angustato, truncato, utrinque late excavato, medio tantum impresso, margine superiore medio trinodoso, utrinque sinuato, margine laterali antice reflexo, angulis anticis deflexis, acutis, scutello vix punctato, elytris breviter ovatis, postice rotundatis, striis parum profundis, lævibus, lateribus minus impressis. — Madagascar.

Moins convexe, plus ovalaire, plus court que le suivant; le dessous du corps est brillant; le bord antérieur de la tête est plus uniformément arrondi et moins sinué de chaque côté; les élytres sont plus courtes et moins convexes.

2. O. Hova. — Long. 11 à 13 mill. — Ovato-oblongus, fusco-niger, nitidus, subtus subopacus, pedibus piceis, capite prothoraceque ciliatis, vertice cornu erecto armato et utrinque tuberculato, prothorace antice angustato, oblique truncato, utrinque late impresso, margine superiore medio trinodoso et utrinque valde sinuato, postea uninodoso, margine

laterali denticulato, antice reflexo, scutello basi tantum punctato, elytris ovatis, parum profunde striatis, striis externis minus impressis. — Trouvé à Nossi-Bé par Coquerel.

Cette espèce est plus grande que la précédente et s'en distingue facilement par sa forme plus oblongue, plus parallèle et par le tubercule juxta-oculaire, qui est arrondi et ne forme pas un pli comme chez le *nitidulus*; en outre le dessous du corps est mat.

La femelle diffère par la taille plus petite, la corne du chaperon réduite à un cône assez court et les sculptures du corselet effacées, indiquées seulement de chaque côté par un petit relief sinueux.

3. O. COQUERELII. — Long. 9 mill. — Ovatus, nigro-fuscus, nitidus, subtus piceus, opacus, pedibus brunneis, capite basi dense punctato, margine antice plicato, in cornu brevi medio proeminente, prothorace medio profunde excavato, lævi, excavationis lateribus valde compressis, angulatim elevatis, obtusis, prothoracis lateribus valde plicato-rugosis, medio angulatis, scutello punctulato, elytris brevibus, convexis, stria suturali impressa cæteris, discoidali excepta, nullis. — Nossi-Bé.

Ce bel *Orphnus* est très-distinct par l'excavation profonde et la forte rugosité des côtés du corselet et par la saillie comprimée du bord antérieur du chaperon. La forme générale est encore plus ovalaire que chez le *nitidulus*.

La femelle présente la même rugosité sur tout le corselet, et le milieu offre à peine un espace étroit, lisse et uni ; la tête est rugueusement ponctuée, inerme ; les élytres sont un peu moins brillantes.

Genre OCHODÆUS.

Ce genre n'est encore connu, pour Madagascar, que par la description d'une espèce dans le travail de Klug :

1. OCHODÆUS MILIARIS Klug, Inseckt. Madag., 164. — Long. 3 lignes. — *Brunneus, capite, thoraceque granulatis, elytris punctato-striatis, in interstitiis elevato-punctatis.*

Statura *O. chrysomelini*. Obscure brunneus, ferrugineo-pilosus. Caput

punctis elevatis scabrum, postice obsolete punctatum, labro emarginato, producto, mandibulis arcuatis, validis, intus unidentatis, antennis palpisque concoloribus. Thorax ubique confertim elevato-punctatus. Pectus vage impresso-punctatum. Segmenta ventralia vix punctata, testacea. Scutellum vage punctatum. Elytra punctato-striata, punctis magnis impressis, in interstitiis punctis sparsis elevatis scabra. Pedes concolores.

J'ai sous les yeux deux *Ochodæus* trouvés à Sainte-Marie par Coquerel et il m'est impossible de les rapporter d'une manière satisfaisante à l'espèce décrite par Klug ; il me semble donc indispensable d'en donner la description.

2. O. CANNELLINUS. — Long. 8 mill. — *Rufo-testaceus, sat nitidus, subtus cum pedibus dilutior, capite prothoraceque dense rugoso-asperatis, labro antice sinuato, prothorace lateribus rotundato, dense rugoso-asperato, scutello oblongo, parce asperato, elytris striato-punctatis, punctis grossis, distantitus, interstitiis sat tenuiter asperatis, abdomine nitido, segmentis basi anguste rugosis.*

D'un roux testacé assez brillant. Pattes et massue des antennes plus claires. Tête large, couverte d'une granulation assez fine, serrée. Labre sinué. Mandibules fortement arrondies et tranchantes au bord interne. Corselet transversal, rétréci en avant, arrondi sur les côtés, couvert densément d'une fine granulation. Écusson oblong, légèrement concave, un peu rugueux, en pointe obtuse à l'extrémité. Élytres à stries fortement ponctuées, les intervalles plans, couverts de fines aspérités médiocrement serrées. Dessous plus brillant que le dessus, à villosité jaunâtre, poitrine et abdomen presque lisses, la base des segments très-étroitement et finement ridée. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Resssemble à l'*O. chrysomelinus*, mais bien plus grand, plus déprimé ; tête plus large ; corselet plus arrondi latéralement, plus court ; élytres plus fortement striées, plus courtes, plus déprimées sur la suture.

Sauf la couleur, cette espèce rappelle assez bien les caractères du *miliaris* ; la sculpture serait identique, mais la tête est entièrement rugueuse et n'est pas obsolétement ponctuée à la base.

3. O. INFUSCATUS. — Long. 7 mill. — *Fusco-brunneus, parum nitidus, subtus nitidior, pedibus dilutioribus, antennarum clava testacea, capite prothoraceque dense rugoso-asperatis, labro sinuato, prothorace lateribus minus rotundatis, dense rugoso-asperato ; scutello oblongo, asperato, ely-*

tris striato-punctatis, punctis minoribus, interstitiis tenuiter asperatis, abdomine nitido, apice asperato.

Ressemble extrêmement au précédent, mais entièrement brun, presque mat en dessus, brillant en dessous avec les pattes et le labre rougeâtres ; les palpes et les antennes d'un brun testacé. Granulations de la tête et du corselet moins saillantes, moins râpeuses, plus aplaties, plutôt ridées sur la tête. Corselet moins arrondi aux angles postérieurs. Élytres plus déprimées sur le dos, à stries plus fines et moins grossement ponctuées, intervalles à aspérités plus fines. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Par la coloration, cet *Ochodæus* se rapporte plus que le précédent à la description de Klug; néanmoins la tête est plus fortement ridée que rugueuse avec des points élevés et elle n'est pas faiblement ponctuée à la base ; les stries des élytres sont assez fines et les points qui y sont imprimés sont assez petits ; enfin l'écusson n'est pas vaguement ponctué ; il présente de fines rugosités et est un peu concave, comme chez le *canellinus*.

L'espèce que je décris ci-après est extrêmement curieuse par le développement des mandibules, qui lui donnent un faux air de Lucanide :

4. O. MAXILLOSUS. — Long. 8 mill., *cum mandibulis* 10 1/2 mill. — *Brevis, crassus, supra depressus, fulvo-testaceus, luteo-pubescens, capite lato et prothorace dense granulatis, hoc brevissimo, medio canaliculato, scutello acuto, elytris punctato-striatis, punctis distantibus, interstitiis planis, dense granulatis ♂ capite magno, mandibulis exsertis arcuatis, acutis, capite longioribus.*

Ovalaire, très-court, épais, déprimé en dessus, d'un roux cannelle testacé, presque mat, à pubescence fauve et couvert d'une granulation assez forte, serrée. Tête énorme, un peu moins large que le corselet ; labre grand, lisse, d'un roux clair, élargi et fortement échancré en avant en forme de croissant ; les angles antérieurs aigus. Mandibules plus longues que la tête, arquées, brunes à l'extrémité, ciliées. Antennes à massue ovalaire, d'un roux clair, mat. Corselet très-court, presque trois fois aussi large que long, à peine rétréci en avant ; au milieu, un fort sillon longitudinal ; bord antérieur coupé droit avec les angles un peu saillants ; bord postérieur largement arrondi, avec les angles obtusément arrondis. Écusson en triangle très-aigu, ayant les points ocellés. Élytres presque carrées, arrondies en arrière, déprimées en dessus, à stries fortes, forte-

ment ponctuées, les points gros et espacés. Dessous et pattes à villosité cendrée assez longue. Tibias antérieurs à trois dents fortes et longues; éperon inerme aussi long que la dent terminale. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Serica umbrosa. — Long. 7 mill. — *Brevissime ovata, valde convexa, æneo-nigricans, submetallica, tenuissime velutina, abdomine, pedibus antennisque rufo-piceis, capite grosse punctato, antica reflexo, prothorace brevi parum profunde, sat dense punctato, scutello punctato, elytris brevibus lineato-punctatis, utrinque lineis vix elevatis, pectore grosse punctato, abdomine sat tenuiter punctulato.*

En ovale très-court, très-convexe, d'un brun noir obscurément bronzé, à peine brillant, recouvert d'une fine pubescence veloutée, serrée. Antennes, pattes et abdomen d'un brun rougeâtre. Tête relevée au bord antérieur, couverte de gros points assez serrés. Corselet court, fortement échancré en avant, couvert de points assez gros, médiocrement serrés, peu profonds; côtés arrondis, un peu rétrécis en avant; bord postérieur largement arrondi. Écusson oblong, triangulaire, assez pointu, un peu ponctué, ayant de chaque côté une sorte de sillon parallèle au bord externe. Élytres courtes, pas plus larges à la base que le corselet, mais s'élargissant rapidement, brusquement arrondies, presque tronquées en arrière, à lignes de points régulières mais ne formant pas de stries, sur chacune trois intervalles faiblement saillants. Poitrine densément et fortement ponctuée; abdomen finement ponctué. — Forêt de Kalalou, dans l'île Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette *Serica* rappelle la forme des *Trochalus*; elle a trois articles à la massue des antennes, mais son mésosternum n'est pas saillant en avant comme on le voit chez les espèces de Madagascar décrites par Klug.

Genre PACHYCOLUS Er.

Ce genre rappelle beaucoup les *Elaphocera* et les représente à Madagascar; il ne compte encore qu'une espèce décrite dans le Catalogue du Muséum.

1. P. madagascariensis Blanch., Cat., 165. — Long. 12 à 13 mill. — *Fusco-rufescens; capite piceo, profunde punctato, rugoso, clypeo rotun-*

dato, leviter reflexo, punctis latis, profundis, sparsis; antennis rufescentibus; prothorace late, subplano, fusco-rufo, vage punctato, lateribus ciliato; scutello lævi, impunctato; elytris thorace vix latioribus, ovatis, fuscis, nitidis, crebre punctatis, subtergeminato-striatis, sutura lævi, elevata; pedibus pilosis rufis, femoribus præsertim; sterno dense fulvo-piloso; pygidio fere glabro, dense punctato.

2. P. DOHRNII. — Long. 10 mill. — *Oblongus, parum convexus, fuscus, elytris obscure castaneis, sat nitidus, subtus et ad latera longe luteo-hirtus, capite punctato, basi dense piloso, prothorace lato, laxe punctulato, scutello lævi, elytris fortiter sat dense punctatis, utrinque seriebus 3 geminatis punctatis parum distinctis, sutura lævi, elevata, pygidio grosse parum dense punctato, spatio medio lævi.*

Oblong-ovalaire, assez déprimé en dessus, d'un brun foncé brillant avec les élytres d'un brun marron brillant ; couvert en dessus et sur les côtés de poils d'un roux soyeux assez longs et assez serrés. Antennes d'un roux testacé. Tête rebordée et arrondie en avant, ponctuée, couverte à la base d'une touffe de poils roux. Corselet rétréci en avant; bord postérieur largement bisinué; ponctuation médiocrement forte et assez écartée. Écusson grand, lisse. Élytres faiblement dilatées après le milieu, arrondies à l'extrémité, à ponctuation assez forte, et assez serrée, ayant chacune trois séries ponctuées, géminées, très-peu distinctes; suture lisse, un peu relevée par la strie suturale profonde. Dessous du corps assez finement et densément ponctué. Pygidium lisse au milieu, ayant de chaque côté d'assez gros points peu serrés. Fémurs postérieurs très-gros, ponctués; tarses longs et grêles. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Diffère du précédent par la taille plus petite, les élytres plus claires, le corselet entièrement d'un brun noir, la tête moins rugueusement ponctuée, garnie au sommet d'une touffe de poils serrés, par les pattes d'un brun noir et le pygidium à ponctuation peu serrée, nulle au milieu.

1. ABLABERA LÆVIGATA. — Long. 6 à 7 mill. — *Ovata, antice attenuata, valde convexa, rufo-micans capite sparse punctulato, lateribus, marginato, antice leviter sinuato, prothorace fere lævi lateribus valde rotundato, scutello lævi, elytris sat grosse, sat dense punctatis, vage tricostulatis, pygidio, pectore abdomineque grosse punctatis.*

Ovale, atténué en avant, très-convexe, entièrement d'un roux testacé très-brillant. Tête rebordée latéralement, relevée au bord antérieur, qui

est bisinué chez le mâle, sinué chez la femelle; une forte strie transversale en avant des yeux; ponctuation fine, assez écartée. Corselet très-convexe, très-arrondi latéralement et au bord postérieur, presque lisse, ponctuation fine très-écartée. Écusson oblong, assez pointu, lisse. Élytres à ponctuation assez grosse, assez serrée; sur chacune une ligne élevée, lisse, à peine indiquée. Pygidium et dessous du corps grossement ponctués; les premiers segments abdominaux presque lisses au sommet. ♀. Plus grosse, plus ovalaire, à pattes postérieures plus robustes. — Madagascar (Ch. Coquerel).

2. A. gracilis. — Long. 5 1/2 mill. — *Oblonga, postice leviter dilatata, brunneo fusca, nitida, pedibus vix dilutioribus, capite grosse punctato, antice et lateribus marginato, antice vix sinuato, prothorace parum dense evidentius punctato, scutello parse punctato, elytris grosse sat dense punctatis, pygidio, abdomine pectorisque lateribus grosse punctatis.*

Oblongue, un peu ovalaire, convexe, entièrement d'un brun foncé brillant. Tête assez fortement ponctuée, rebordée sur les côtés et en avant, indistinctement sinuée au bord antérieur; au devant des yeux une ligne saillante à peine arquée, déprimée en arrière. Corselet court, rétréci en avant, arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtusément arrondis; ponctuation médiocrement fine, assez écartée, plus forte sur les côtés; bord postérieur légèrement sinué de chaque côté. Écusson grand, n'ayant que quelques points. Élytres ovalaires, s'élargissant jusqu'aux deux tiers de leur longueur, puis assez brusquement arrondies, couvertes d'assez gros points assez serrés, les intervalles formant de petites rides transversales; espace sutural lisse, élevé; sur chaque élytre une trace ou deux de lignes un peu relevées. Pygidium et dessous du corps grossement ponctués. — Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

Ce genre, propre à l'Afrique australe, n'avait pas été encore signalé à Madagascar. La première espèce est bien distincte par sa coloration rougeâtre, uniforme; la seconde ressemble extrêmement à une espèce inédite du Cap (*A. nigritula* Mus. Berl.); elle diffère par la coloration plus brillante, la ponctuation moins serrée sur la tête et le corselet et le pronotum plus arrondi et moins anguleux latéralement, plus rétréci en avant avec les angles antérieurs bien moins aigus.

Parastasia Coquerelii. — Long. 18 mill. — *Ovata, convexa, castaneo-brunnea, nitida, elytris dilutioribus, capite grosse punctato, antice rugoso, humero lævi, clypeo antice bidentato, prothorace antice valde angustato, lateribus antice leviter sinuatis, parce punctato, antice obsolete*

impresso, scutello magno, lævi, elytris punctato-lineatis, spatio suturali lato irregulariter punctato.

Ovalaire, mais très-peu atténué en avant, très-convexe, d'un brun marron brillant, plus clair sur les élytres. Tête large, grossement ponctuée, rugueusement en avant avec un espace lisse, transversal, au sommet; bord antérieur relevé en demi-pointes obtuses, contiguës. Corselet transversal, fortement rétréci en avant, à partir du milieu avec les côtés sinués antérieurement; surface à ponctuation grosse, mais peu profonde, écartée, plus serrée sur les côtés, presque lisse en arrière, avec plusieurs impressions assez faibles, une en avant au milieu, et deux autres de chaque côté : une vers le milieu des bords latéraux assez bien marquée, l'autre oblique, près des angles postérieurs. Écusson grand, triangulaire, lisse. Élytres assez courtes, s'élargissant en arrière, à lignes d'assez gros points formant de faibles stries; espace juxta-sutural largement couvert de points irréguliers; les intervalles des lignes ponctuées, alternativement plus larges, et marqués d'une série de points transversaux sur le premier de ces intervalles larges; calus huméral lisse. Pygidium grand et propygidium presque mats, couverts d'une fine rugosité serrée. Poitrine rugueusement ponctuée, mais presque lisse au milieu du mésasternum, qui est presque sillonné; abdomen finement ridé. — Ile Mahé, dans les Seychelles (CH. COQUEREL).

Cette *Parastasia* est jusqu'à présent l'unique représentant sur la côte d'Afrique d'un genre répandu dans l'Inde et dans les îles de la Sonde; elle ressemble extrêmement à la *rufopicta* Westw., de Ceylan; elle en diffère par la coloration pâle, les deux pointes du chaperon plus larges, plus rapprochées, les angles postérieurs du corselet très-arrondis, l'écusson triangulaire, au lieu d'être redressé sur les côtés à la base et par les élytres nettement striées.

SUR LE GENRE TEMNORHYNCHUS HOPE.

Ce genre, fort remarquable par l'armature de la tête, ne compte, dans le Genera de M. Lacordaire, que cinq espèces déjà énoncées par M. Burmeister dans le 5e volume du Handbuch. Je crois utile de redonner les descriptions de ces insectes en y ajoutant le *Temnorhynchus* de Syrie, décrit par M. Reiche, et quelques nouvelles espèces soit découvertes par Coquerel à Madagascar ou à Zanzibar, soit existant dans sa collection.

I. Carène frontale cornue ou au moins échancrée. Mandibules dentées en dehors. Tibias antérieurs à trois dents.

A. Éperons n'atteignant pas l'extrémité des tibias. Dents des tibias antérieurs obtuses.

1. T. CORONATUS Fabr., S. El., I, 17, 56 (*Geotrupes*). — Burm., Handb., V, 181. — Long. 20 à 30 mill. — *Ferrugineo-fuscus, clypei carina ♂ bicorni, ♀ profunde sinuata, pronoto ♂ retuso, ♀ convexo.*

D'un brun rougeâtre assez foncé, dessus des élytres un peu plus clair. Bord antérieur de la tête avec deux petites saillies écartées, arquées ; carène frontale élevée, échancrée au milieu chez les femelles, formant deux cornes chez les mâles. Corselet des mâles ponctué avec une impression antérieure lisse ; ♀ également convexe partout, grossement ponctué, surtout en arrière. Élytres presque lisses, ayant vers les épaules quatre faibles lignes ponctuées qui se perdent au milieu. Pattes robustes, même les dents des tibias antérieurs, qui sont pointues ; du reste, sans particularités notables. — Indes orientales.

2. T. DIANA Palis. Beauv., Ins. Afric., 4, pl. 1, fig. 4 (*Scarabæus*). — Burm., Handb., V, 182. — Long. 20 à 24 mill. — *Supra fuscus, subtus castaneus, clypei margine medio subbinodoso, carina frontis profunde emarginata, maris bicornuta; ♂ pronoti foveola in margine postico erecta, nodosa ; ♀ parva, mutica, clypeo antice polito; tibiis anticis angustis, obtusissime dentatis, prothorace lateribus punctato, elytris fere lævibus.*

D'un brun noir foncé, rougeâtre en dessous ainsi que sur les pattes. Mandibules obtusément dentées. Bord antérieur de la tête tranchant avec deux petits tubercules au milieu ; carène frontale des mâles élevée en deux cornes droites aiguës, seulement échancrée chez les femelles ; face antérieure unie, mate. Corselet ayant une impression aplatie, dont le bord postérieur est tranchant chez les mâles, et muni au milieu d'une dent aiguë ; surface grossement ponctuée de chaque côté de l'impression. Élytres presque lisses, seulement quelques lignes ponctuées partant de l'épaule. Pygidium lisse, ayant à la base quelques points pilifères. Tibias antérieurs étroits, très-obtusément dentés. — Sénégambie.

M. Burmeister fait remarquer que cette espèce présente beaucoup de variétés quant à la forme des cornes céphaliques et de leur écartement, et quant à la dépression du corselet. qui est en rapport avec le développement des cornes; il dit aussi que les petits individus sont généralement plus clairs et même entièrement d'un brun rougeâtre.

Mais je crois qu'il a réuni deux et même trois espèces sous le nom de *Diana,* car il étend la patrie de cet insecte depuis la Sénégambie jusqu'à la Cafrerie et il lui réunit le *Scarabæus Antiochus* Dej., qui constitue une espèce très-distincte, propre à la côte orientale d'Afrique.

3. T. RETUSUS Fabr., S. El., I, 19, 65 (*Geotrupes*). — Burm., Handb., V, 182. — Long. 17 mill. — *Nitidus, supra fuscus, subtus castaneus, clypei margine antico acute bidentato, carina frontali apice breviter et anguste emarginata, prothorace omnino grosse punctato; impressione lævi, margine postico haud acuto, medio obsolete dentato, spatio medio postico lævi, clypeo antice dense asperulo, tibiis anticis sat obtuse dentatis, elytris postice ampliatis tenuissime punctatis et punctato-lineatis, apice sat fortiter punctatis, pygidio sat dense asperato punctato, villoso, basi anguste lævi.*

Court, convexe, d'un brun foncé brillant; pattes et dessous du corps d'un brun marron. Bord antérieur du chaperon armé de deux petites dents assez aiguës, écartées; face antérieure du front ovalaire, couverte de rugosités assez fines, serrées; peu oblique, sommet légèrement et brièvement échancré. Corselet couvert de gros points serrés avec un espace lisse vis-à-vis l'écusson; impression bien marquée, lisse, à bord postérieur non relevé, formant au milieu une petite dent à peine sensible. Élytres courtes, un peu élargies en arrière, puis arrondies, presque lisses, mais ayant des séries géminées ponctuées, ainsi que les intervalles, toutefois peu visiblement; extrémité assez fortement ponctuée; strie suturale bien marquée. Pygidium convexe, couvert de points râpeux et pilifères, moins serrés vers l'extrémité; base lisse. Tibias antérieurs à dents obtuses; éperons assez grêles, très-courts. — Cap de Bonne-Espérance.

Chez cette espèce, comme chez les *sennariensis* et *Baal,* la forme de la troncature du front est celle d'un ovale dont le bout étroit serait en haut et porterait une petite échancrure.

4. T. SENNARIENSIS. — Long. 17 mill. — *Omnino rufo-castaneus, nitidus, clypei margine antico acute bidentato, carina frontali apice profundius emarginata, prothorace rugoso, punctato, utrinque plaga mi-*

nuta elevata lævi; impressione lævi, margine postico haud acuto, medio leviter dentato, clypeo antice dentissime asperulo, opaco, tibiis anticis fere acute dentatis, elytris postice attenuatis, tenuiter punctatis et punctato-lineatis, apice magis grosse punctatis, pygidio basi anguste lævi, mox punctato-asperato, apice lævi.

Ressemble extrêmement au précédent, mais en diffère, outre la coloration peut-être variable, par la forme beaucoup moins courte, par les élytres plus longues, se rétrécissant du milieu en arrière d'une manière très-sensible, à ponctuation fine, mais plus visible, par la forme de la troncature frontale moins arrondie sur les côtés, plus fortement échancrée au sommet, à rugosités plus fines, plus serrées, plus transversales, par le corselet couvert d'une ponctuation assez grosse, mais plus serrée, confluente et rugueuse, ne laissant qu'un petit espace lisse au milieu, n'allant pas jusquà l'écusson, et de chaque côté une petite place un peu saillante, lisse; par l'impression lisse, non rebordée en arrière, avec une dent très-faible au milieu de ce bord; par l'écusson moins échancré à la base; par l'extrémité des élytres plus tronquée avec l'angle sutural droit, pointu; enfin par les dents des tibias antérieurs moins obtuses. — Sennaar.

B. Éperon antérieur atteignant l'extrémité des tibias.

a. Dents des tibias antérieurs très-obtuses.

5. T. Baal Reiche, Ann. Soc. Ent. Fr., 1860, 999. — Long. 16 mill. — Fusco-brunneus aut rufescens, nitidus, infra dilutior, clypei margine antico truncato, angulis vix prominulis, fronte plana, lævi, carina frontali apice breviter emarginata, prothorace lateribus rugoso vermiculato, impressionne lævi, margine postico vix evidente, medio obtuse angulato, supra late impresso, elytris obsolete utrinque bilineatis, sparsim tenuiter punctulatis, ante apicem lævigatis, margine apicali punctato, pygidio parum dense aspero-punctato, apice lævi. — Syrie; El-Arisch (Bigot).

Ressemble beaucoup aux précédents, surtout au *retusus*, dont il diffère sensiblement par la troncature frontale finement ponctuée; les éperons antérieurs varient un peu de longueur et sont parfois un peu plus courts que l'extrémité des tibias.

6. T. agysimbanus Coq. in coll. — Long. 18 à 19 mill. — *Oblongus,*

fusco-niger, sat nitidus, capite antice bicornuto, punctato, postice lævi, margine antico mutico, prothorace grosse punctato, medio impresso, impressione fere lævi, postice unidentata, elytris geminatim punctato-lineatis, interstitiis grosse punctatis, pygidio basi punctato-asperato.

Oblong-ovalaire, d'un brun noir en-dessus, un peu rougeâtre en dessous, assez brillant. Chaperon tronqué, très-oblique, sans dents, profondément échancré en dessus, cette échancrure formant deux cornes saillantes en forme de houe ; face antérieure un peu ruguleusement ponctuée, partie interne lisse. Corselet très-faiblement arrondi sur les côtés, se rétrécissant assez brusquement en avant, couvert de très-gros points peu enfoncés, serrés, rendant les côtés rugueux ; en avant une impression assez petite, mais bien marquée, lisse, ayant au milieu du bord basilaire une dent saillante. Élytres un peu élargies en arrière, ayant chacune trois séries géminées asssez obliques de points, les intervalles larges, irrégulièrement ponctués, ces lignes et ces points un peu effacés en arrière et sur les côtés. Pygidium ayant au milieu une rangée de points râpeux assez gros et garnis de poils. Tibias antérieurs à dents très-obtuses ; éperons antérieurs aussi longs au moins que l'extrémité du tibia. — Zanzibar (CH. COQUEREL).

L'armature de la tête, la forme du corselet et des dents des tibias antérieurs, rapprochent cette espèce du *T. Diana ;* mais le bord antérieur du chaperon est dépourvu de dents, l'éperon des jambes antérieures atteint leur extrémité, les stries des élytres sont nettement ponctuées ainsi que les intervalles ; en outre la face antérieure du chaperon est très-inclinée en arrrière. Je ne connais que le mâle de cette espèce.

b. Éperons aussi longs que l'extrémité des tibias. Tibias antérieurs à dents aiguës.

7. T. LUNA. — Long. 23 mill. — *Castaneus, valde nitidus, clypei margine antice utrinque acute dentato, carina frontis profunde emarginata, ♂ bicornuta, pronoti foveola in margine postico erecta, medio acute dentata ; clypeo antice dense punctato, tibiis anticis latis, acute dentatis, prothorace lateribus parum punctato, elytris fere lævibus, pygidio toto lævi.*

Je crois que cette espèce a été confondue par M. Burmeister avec le *T. Diana*, avec lequel il a une extrême ressemblance ; mais il en diffère

d'abord par la forme des tibias antérieurs, qui sont très-larges, très-fortement dentés et à dents aiguës, avec l'éperon robuste, aussi long que l'extrémité du tibia; ensuite par le chaperon à face antérieure très-inclinée, densément ponctuée, à bord antérieur muni de deux dents assez écartées, saillantes; par le corselet à peine ponctué de chaque côté et par le pygidium entièrement lisse; les élytres sont de même lisses et ne présentent à la base qu'une vague ponctuation. — Sénégambie (Ch. Coquerel).

8. T. Antiochus. — Long. 21 mill. — *Fusco-castaneus, sat nitidus, clypei margine antico bidentato, fronte bicornuta ♂, profunde emarginata ♀, prothorace dense grosse punctato, subrugoso, impressione antica sat profunda lævi, postice acute marginata, medio angulata, elytris sat grosse punctato-lineatis, interstitiis punctatis, pygidio basi punctato-asperato.*

D'un brun marron foncé, assez brillant, un peu plus clair en dessous et sur les cuisses. Tête relevée en deux cornes presque droites, assez pointues, plus courtes seulement chez les femelles; face antérieure assez grossement ponctuée, ridée inférieurement; bord antérieur muni de deux petites dents assez pointues, assez écartées; l'espace intermédiaire arqué. Corselet couvert de gros points serrés qui le rendent rugueux, plus fins et bien plus écartés sur les bords inermes; au milieu, en avant, une impression lisse, bien marquée, ayant le bord postérieur tranchant et formant au milieu un angle relevé, mais peu aigu. Élytres un peu arquées en arrière, à lignes géminées d'assez gros points qui forment presque des stries; intervalles grossement ponctués, un peu ridulés sur le disque; bord externe presque lisse. Pygidium ayant la moitié basilaire couverte de gros points un peu râpeux avec quelques poils; tibias antérieurs à dents peu aiguës; éperons atteignant l'extrémité du tibia. — Zanzibar (Ch. Coquerel).

II. Carène frontale entière, parfois double, peu saillante. Mandibules non dentées en dehors. Éperons antérieurs atteignant l'extrémité des tibias. Élytres non ponctuées.

A. Tibias antérieurs à trois dents aiguës. Élytres lisses.

9. T. truncatus Kl., Ins. Mad., 165 (*Geotrupes*). — Long. 14 à 18 mill. — *Caput glaberrimum, fronte perpendiculari, marginata, margine*

incrassato, medio obsolete tuberculata, impressione semi-circulari profunda a clypeo separata. Thorax marginatus, dorso convexus, lævis, antice profunde impressus in cornu triangulare, breve, pone impressionem medio elevatus. Elytra basi thorace vix latiora, glaberrima. — Madagascar.

10. T. REPANDUS Burm., Handb., V, 183. — Long. 13 à 15 mill. — *Rufo-castaneus, nitidissimus, lævis, clypeo truncato, reclinato, carina frontis altissima, arcuata, integra.*

Tout à fait conformé comme le *truncatus*; également d'un brun marron clair et brillant, mais très-nettement distinct par la troncature du chaperon beaucoup plus haute, plus inclinée en arrière, et qui ne présente aucun pli transversal; la carène frontale est plus haute, fortement inclinée, arquée, sans échancrure. L'impression du corselet est cordiforme, rétrécie en arrière, sans rebord saillant et souvent sinuée au milieu. Pygidium, abdomen, côtés de la poitrine et pattes tout à fait comme chez le *truncatus*. — Sénégambie.

B. Tibias antérieurs à deux dents obtuses. Élytres ayant quelques fines aspérités.

11. T. COQUERELII. — Long. 13 mill. — *Oblongus, subparallelus, fuscus aut rufo-castaneus, nitidus, subtus dilutior, impunctatus, capite biplicato, clypeo vix elevato, margine antico simplici, prothorace antice leviter impresso, elytris tenuissime longitudinaliter asperatis, pygidio medio transversim punctato-asperato.*

Oblong, presque parallèle, d'un brun foncé ou rougeâtre brillant, plus clair en dessus. Corps lisse sans ponctuation. Tête formant en avant deux plis transversaux peu saillants; l'antérieur plus bas que l'autre; le bord antérieur est très-densément cilié, sans dents saillantes. Corselet ayant en avant une faible impression transversale dont le bord postérieur est un peu relevé, bord antérieur relevé, le postérieur marginé, ce rebord interrompu au milieu. Écusson grand, triangulaire. Élytres sans stries ponctuées, ayant quelques lignes de très-fines aspérités, peu distinctes; strie suturale à peine indiquée à la base. Pygidium ayant au milieu une rangée transversale de gros points râpeux. Tibias antérieurs armés de deux grandes dents aiguës; éperon notablement plus court que la partie

apicale du tibia. — Sainte-Marie de Madagascar, dans le sable (Ch. Coquerel).

Cette espèce est très-remarquable par son corps allongé, la forme de la tête qui offre deux plis transversaux très-peu saillants, les élytres sans ponctuation et les tibias antérieurs n'ayant que deux dents au lieu de trois. Les mandibules ne sont nullement dentées en dehors.

Tenebrionidæ.

Ceropria Coquerelii. — Long. 10 mill. — *Ovato-elliptica, parum convexa, fusco-cyanea, sat nitida, prothorace subopaco, antennis nigris, capite ante oculos faveolato, prothorace brevi, antice angustato, fere haud punctato, margine postice utrinque breviter impresso, elytris punctato-striatis, interstitiis fere planis, 4° reliquis paulo angustiore.*

Ovalaire, elliptique, médiocrement convexe, d'un brun noir bleuâtre assez brillant sur les élytres, un peu mat sur le corselet, plus brillant mais moins bleuâtre en dessous ; antennes et pattes noires, tarses un peu rougeâtres. Tête à ponctuation extrêmement fine ; une petite impression au devant de chaque œil. Corselet court, assez fortement rétréci en avant, nettement rebordé sur les côtés, à ponctuation à peu près nulle ; de chaque côté, à la base, une petite strie ou impression courte sur le milieu de chaque sinuosité. Écusson en triangle très-arrondi, lisse. Élytres grandes, à stries ponctuées, les points crénelant les bords des stries, mais non le fond ; intervalles presque plans, lisses. Poitrine ponctuée sur les côtés ; abdomen un peu ponctué sur la base des élytres. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Ressemble extrêmement à *L. janthina*, du Sénégal ; en diffère par la tête et le corselet presque indistinctement ponctués, ce dernier à angles antérieurs plus arrondis, à impressions basilaires plus nettes et plus en forme de stries, par les côtés du prosternum non ridulés, ceux du métasternum moins ponctués, enfin par la taille plus petite et le corselet presque mat.

Phaleria prolixa. — Long. 8 mill. — *Oblonga, sat convexa, rufo-testacea, nitida, capite antice bipunctato, antennis articulis 6 ultimis transversis, prothorace postice breviter tristriato, elytris oblongis, tenuiter striatis, striis tenuissime punctatis.*

Oblongue allongée, médiocrement convexe, d'un roux testacé brillant. Tête indistinctement ponctuée, ayant deux gros points en avant des yeux. Antennes assez courtes, atteignant à peine la moitié du corselet, les six derniers articles transversaux. Corselet transversal, un peu plus étroit à la base que les élytres, rétréci en avant à partir du milieu, lisse, ayant à la base trois courtes stries longitudinales. Écusson presque cordiforme. Élytres oblongues, à stries fines, mais assez bien marquées, très-finement ponctuées ; intervalles unis, lisses. — Aden (CH. COQUEREL).

BOLITOPHAGUS ASPERICOLLIS. — Long. 8 mill. — *Elongatus, fuscus, subopacus, subtus nitidior, ore, antennis pedibusque piceis, prothorace dense rugoso-asperato, lateribus leviter undulatis, angulis acutis, elytris punctato-striatis, interstitiis carinatis.*

Oblong, presque parallèle, d'un brun foncé presque mat en dessus, plus brillant en dessous. Antennes, bouche et pattes d'un brun noirâtre. Tête presque arrondie en avant, au sommet rugueuse, très-finement en avant, fortement à la base. Corselet transversal avec les côtés déprimés, tranchants, légèrement ondulés ; bord postérieur largement bisinué, tous les angles saillants, aigus ; surface densément rugueuse ; au milieu une ligne longitudinale déprimée, peu distincte. Écusson en triangle arrondi, rugueux. Élytres oblongues, presque parallèles, à stries larges, fortement ponctuées au fond ; intervalles étroitement relevés en côtes. Dessous densément et assez fortement ponctué. — Ile Mayotte, dans les Comores (CH. COQUEREL).

Ressemble au *B. amicorum* ; en diffère par les côtés du corselet moins sinueux et par les carènes des élytres entières, sans lignes de points élevés.

1. ULOMA INTRUSICOLLIS. — Long. 9 à 10 mill. — *Oblonga, parallela, nigra, nitida, subtus cum pedibus, ore antennisque rufescens, capite antice sulco arcuato valde impresso, prothorace dense punctulato, antice tantum angustato, elytris sat profunde punctato-striatis, interstitiis vix convexis; ♂ prothorace antice impresso.*

Oblongue, parallèle, d'un noir brillant avec les antennes, la bouche, les pattes et le dessous du corps d'un brun rougeâtre. Tête très-finement ponctuée, presque arrondie au bord antérieur, ayant en avant une impression arquée assez profonde. Antennes grossissant beaucoup vers l'extrémité, les derniers articles très-courts et larges. Corselet faiblement rétréci en avant, finement et densément ponctué, ayant en avant, chez les mâles,

une impression assez large, bien marquée. Élytres à stries assez profondes, ponctuées; intervalles lisses, légèrement convexes. — Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

Espèce ressemblant beaucoup à l'*U. encausta*, mais distincte par la ponctuation du corselet, l'impression des mâles et les élytres profondément striées.

2. U. crenatostriata. — Long. 8 mill. — *Oblonga, minus parallela, fusco-brunnea, nitida, subtus cum pedibus, antennis oreque rufescens, capite impresso, prothorace antice angustato, minus dense punctato, elytris late ac profunde striatis, striis grosse punctatis, interstitiis valde convexis; ♂ prothorace antice impresso.*

Oblongue, moins parallèle, d'un brun foncé brillant, avec le dessous du corps, la bouche, les antennes et les pattes rougeâtres. Tête à peine distinctement ponctuée, largement impressionnée au milieu; en avant, une ligne arquée. Antennes courtes, épaisses, les cinq ou six derniers articles courts, transversaux. Corselet presque plus large que les élytres, atténué en avant, ponctuation moins serrée; en avant, chez les mâles, une impression bien marquée. Elytres à stries larges, profondes, avec de gros points enfoncés; intervalles très-convexes. Poitrine et côtés de l'abdomen fortement ponctués. — Mahé, dans les Seychelles (Ch. Coquerel).

Cette *Uloma* est bien distincte par l'impression de la tête qui déprime tout le front jusqu'au sommet, et par la sculpture des élytres.

1. Amarygmus cuprocœneus. — Long. 12 mill. — *Ellipticus, parum convexus, tenuiter sat dense punctulatus, niger, subcyanescens, parum nitidus, elytris purpureis, nitidis, sutura margineque externo viridi æneo tinctis, antennis gracilibus, prothorace antice tantum angustato, elytris punctato-lineatis.*

Elliptique, médiocrement convexe, couvert d'une ponctuation fine, assez serrée, un peu plus marquée sur les élytres; d'un noir très-faiblement bleuâtre, peu brillant; élytres cuivreuses, brillantes, avec une teinte étroite d'un vert bronzé sur la suture et sur le bord externe. Tête plus fortement ponctuée au milieu, à peine sur les oreillettes en avant des yeux; ceux-ci très-rapprochés sur le front. Antennes grêles. Corselet transversal se rétrécissant insensiblement de la base au milieu, puis plus fortement en avant; angles antérieurs très-déclives, peu saillants, les postérieurs obtus, mais à pointe marquée; bords latéraux finement mar-

ginés. Écusson triangulaire, mais un peu cordiforme, à sommet pointu, lisse. Élytres grandes, à lignes de points assez gros, mais ne formant nullement de stries, les quatrième et cinquième n'atteignant pas tout à fait l'extrémité; bord réfléchi, lisse, uni. Poitrine à ponctuation presque indistincte. Abdomen très-finement ridulé et ponctué. — Madagascar (CH. COQUEREL).

2. A. FUNERARIUS. — Long. 11 mill — *Oblongo-ovatus, fusco-niger, subcyanescens, nitidus, capite prothoraceque tenuiter punctatis, hoc postice utrinque vage impresso, elytris lineato-punctatis, punctis grossis, interstitiis fere planatis, tenuiter punctulatis, pectore lateribus lævi.*

Oblong-ovalaire, peu convexe, d'un brun noir très-faiblement bleuâtre, assez brillant. Tête et corselet très-finement, mais visiblement ponctués. Ce dernier court, très-rétréci en avant, nettement rebordé sur les côtés, ayant de chaque côté, en arrière, une vague impression. Écusson triangulaire, pointu, lisse. Élytres à lignes de très-gros points, ne formant pas de véritables stries; intervalles presque plans, très-finement ponctués. Dessous lisse, même sur les côtés. — Madagascar (CH. COQUEREL).

La sculpture des élytres fait distinguer facilement cette espèce, dont le prosternum et les antennes sont conformés comme chez les *Amarygmus.*

Genre NYCTEROPUS Klug.

1. N. SUBCYANEUS. — Long. 22 mill. — *Elongatus, nigro-subcyanescens, parum nitidus, prothorace lato, antice attenuato, postice minus angustato, tenuissime punctulato, ante basim leviter transversim impresso, angulis omnibus acutis, elytris tenuissime punctato-lineatis.*

Allongé, mais moins que les suivants et surtout moins convexe, d'un noir un peu bleuâtre, un peu luisant en dessus, plus foncé et plus mat en dessous. Tête densément ponctuée, un peu relevée aux angles antérieurs; de chaque côté une forte strie juxta-oculaire. Corselet assez large, légèrement rétréci en avant à partir du tiers postérieur, plus faiblement mais évidemment rétréci en arrière; côtés fortement rebordés; angles saillants; bord postérieur peu fortement mais largement bisinué; avant ce bord, une légère impression transversale, parfois peu distincte; ponctuation extrêmement fine. Écusson transversal, un peu ponctué. Élytres

plus larges à la base que la base du corselet, atténuées de là jusqu'à l'extrémité, à lignes finement ponctuées, peu marquées. — Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

Ce *Nycteropus* se rapporterait pour la taille à l'*ebeninus*, ainsi que pour la forme de la tête relevée aux angles intérieurs; mais la coloration est différente. Le corselet n'est pas quadrangulaire, il est au contraire rétréci en avant et en arrière, quoique assez légèrement et les côtés sont sinués tant en avant qu'en arrière et sont plutôt légèrement angulés qu'arrondis. L'écusson est transversal et non triangulaire. Les élytres sont atténuées dès la base et le bord latéral ne forme aucun tubercule saillant aux épaules.

2. N. VIRESCENS. — Long. 19 mill. — *Elongatus, sat convexus, atrovirescens, nitidus, subtus subopacus, prothorace sat lato, antice sensim attenuato, postice subparallelo, tenuissime punctulato, angulis anticis dentatis, elytris dorso vix perspicue punctato-lineatis.*

Plus allongé et plus convexe que le précédent, d'un noir verdâtre brillant en dessus, moins en dessous. Tête ponctuée avec une strie à chaque œil. Corselet notablement rétréci en avant avec les angles antérieurs saillants en pointe, presque parallèle dans le tiers postérieur, fortement bisinué à la base avec les angles postérieurs aigus; ponctuation très-fine; au devant de l'écusson une petite dépression à peine distincte. Écusson un peu concave. Élytres très-atténuées en arrière, à lignes ponctuées à peine distinctes vers la suture, presque nulles sur les côtés. — Madagascar.

Diffère du *subcyaneus* par sa forme moins large, plus convexe, le corselet plus rétréci en avant et moins en arrière; du *cœlestinus* par le corselet plus allongé, plus étroit, à angles plus saillants, par les élytres moins acuminées, à lignes ponctuées plus marquées; de l'*ebeninus* par la forme bien moins convexe, les élytres plus longues, le corselet non rétréci en arrière.

3. N. EBENINUS Kl., Ins. Madag., 177, pl. 4, fig. 2. — Long. 22 mill. — *Elongatus, valde convexus, nigerrimus, prothorace antice sat postice angustato acute angulato, obsolete punctato, elytris sat brevibus, obsolete punctato-lineatis.*

Allongé, très-convexe, d'un noir foncé brillant. Tête subquadrangulaire, rugueuse en dessous, densément ponctuée en dessus, obliquement sillonnée de chaque côté près des yeux, tronquée en avant, un peu rele-

vée de chaque côté; labre ponctué, obsolètement sinué. Antennes de la longueur du corselet, d'un brun noir, les quatre derniers articles en massue comprimée, couverts d'une pubescence cendrée. Corselet oblong, un peu quadrangulaire, convexe, très-finement ponctué, un peu élargi au milieu, à peine plus atténué en avant que vers la base; bords latéraux rebordés; angles saillants, aigus, surtout les postérieurs. Écusson triangulaire à peine ponctué. Élytres plus courtes que chez les autres espèces, notablement plus larges à la base que le corselet, atténuées dès la base vers l'extrémité qui est arrondie, à lignes ponctuées obsolètes; bord latéral caréné, rebordé, formant presque un tubercule saillant aux épaules. — Madagascar.

Cette espèce est bien reconnaissable à sa forme convexe, son corselet à peine plus rétréci en avant qu'en arrière et à ses élytres proportionnellement plus courtes, ses antennes plus longues.

4. N. COELESTINUS. — Long. 18 mill. — *Elongatus, postice attenuatus, cæruleus, nitidus, subtus cæruleo-fuscus, nitidus, pedibus antennisque obscuris, nitidis, prothorace conico, angulis exsertis, obsolete punctulato. margine postico leviter bisinuato, elytris prothorace plus duplo longioribus, postice attenuato, levissime punctato-lineatis.*

Allongé, étroit, d'un bleu brillant en dessus, plus foncé et un peu noirâtre en dessous, ainsi que sur les pattes et les antennes. Tête assez petite, densément et assez finement ponctuée, ayant une forte strie en avant de chaque œil. Corselet se rétrécissant notablement en avant dès le tiers postérieur, les bords restant droits en arrière; angles saillants; bord postérieur légèrement bisinué; ponctuation extrêmement fine. Écusson pentagonal. Élytres deux fois et demie aussi longues que le corselet, atténuées vers l'extrémité, à lignes de points extrêmement fins. — Madagascar (CH. COQUEREL).

La forme de ce *Nycteropus* le rend intermédiaire entre le *N. Coquerelii* et le *suturatus*; il est plus étroit et plus atténué que le premier, mais bien moins que le second et ne présente pas, comme ce dernier, une suture violette relevée par une strie suturale; les lignes ponctuées sont d'ailleurs visibles sur les élytres, tandis qu'elles sont effacées chez le *suturatus*; il diffère du *Coquerelii* par la forme étroite, le corselet plus rétréci en avant et les élytres atténuées dès la base.

5. N. ANTHRACINUS Kl., Ins. Madag., 178. — Long. 16 à 18 mill. —

Elongatus, nigro-subcyanescens, nitidus, prothorace antice attenuato, tenuissime dense punctato, basi obsolete impresso, elytris tenuiter sed evidentius punctato-striatis.

Allongé, d'un noir faiblement bleuâtre, assez brillant. Tête allongée, ponctuée, tronquée en avant, sillonnée près des yeux, à peine convexe en avant. Corselet atténué en avant, insensiblement rétréci en arrière, à la base une faible impression transversale de chaque côté et vis-à-vis l'écusson; angles à peine saillants; surface assez finement et densément ponctuée. Écusson pentagonal, ponctué. Élytres trois fois aussi longues que le corselet, à peine plus larges à la base que ce dernier, atténuées à l'extrémité, rebordées latéralement, à lignes ponctuées, bien visibles, surtout vers la suture, effacées latéralement.

Diffère de l'*ebeninus* par la forme bien moins courte, la couleur un peu bleuâtre, les antennes plus courtes, le corselet plus atténué en avant et plus nettement ponctué, à angles moins saillants et par les élytres distinctement striées. Ressemble beaucoup au *cælestinus;* en diffère par le corselet plus court, plus convexe, moins rétréci en avant, un peu plus fortement ponctué, surtout à la base, par les élytres plus étroites, plus acuminées, à suture plus relevée.

6. N. SERIATOPORUS. — Long. 15 mill. — *Elongatus, niger, subvirescens, nitidus, subtus, nigro-fuscus, minus nitidus, prothorace antice tantum attenuato, angulis anticis fere nullis, posticis subacutis, dense punctulato, scutello transverso lævi, elytris prothorace triplo fere longioribus, evidenter punctato-substriatis.*

Allongé, d'un noir brillant, plus brun et moins brillant en dessus. Tête densément et assez fortement ponctuée, à peine relevée aux angles antérieurs, ayant de chaque côté une forte strie oblique. Antennes pas plus longues que le corselet. Corselet plus court que chez les espèces suivantes, rétréci en avant à partir du tiers postérieur; côtés assez fortement rebordés; bord postérieur largement mais légèrement bisinué, avec les angles un peu aigus, les antérieurs presque nuls; ponctuation fine, serrée; une petite impression vis-à-vis l'écusson. Celui-ci presque pentagonal, mais émoussé, ponctué. Élytres sensiblement plus larges à la base que le corselet, atténuées peu à peu vers l'extrémité, et à partir seulement du milieu presque trois fois aussi longues que le corselet; à stries ponctuées, à peine enfoncées, mais bien distinctes, à peine affaiblies tout à fait à l'extrémité. — Madagascar (CH. COQUEREL).

On pourrait au premier abord prendre cette espèce pour le *N. anthracinus*; la taille, la sculpture, la proportion des élytres, sont les mêmes. Cependant notre insecte est plutôt un peu verdâtre, son corselet est plus large, plus latéralement rebordé, les antennes, d'un brun noir, sont plus courtes que le corselet; ce dernier est à ponctuation extrêmement fine et les élytres sont évidemment plus larges et plus fortement ponctuées, presque striées.

7. N. COQUERELII. — Long. 18 à 20 mill. — *Elongatus, supra cupreus, nitidus, subtus cum pedibus obscure æneus; antennis nigro-æneis, apice opacis, prothorace paulo brevioribus, prothorace antice attenuato, angulis prominulis, tenuiter dense punctulato, elytris prothorace non triplo longioribus, tenuissime punctato-lineatis, postice vix attenuatis.*

Allongé, d'un cuivreux assez éclatant en dessus; dessous et pattes d'un bronzé peu brillant; antennes d'un noir bronzé, les quatre derniers articles mats. Tête densément ponctuée, ayant en avant de chaque œil une strie oblique. Corselet presque conique, les côtés un peu redressés à la base, finement rebordé sur les côtés, angles antérieurs saillants, bord postérieur sinué de chaque côté; surface très-finement et densément ponctuée; un gros point vis-à-vis l'écusson. Écusson verdâtre, transversal, creusé au milieu. Élytres un peu plus larges à la base que le corselet, à peine atténuées en arrière, deux fois et demie aussi longues, à lignes finement ponctuées; bord réfléchi, d'un bronzé mat. — Madagascar, côte N. O. (CH. COQUEREL).

Ce beau *Nycteropus* est un des plus grands du genre; sa forme est plus régulièrement elliptique et moins atténuée en arrière.

8. N. SUTURATUS. — Long. 14 à 16 mill. — *Elongatus, angustus, supra cupreus, nitidus, elytris ad suturam aureis, sutura ipsa violacea, subtus æneus nitidus, prosterno opaco, capite dense punctato, prothorace antice angustato, angulis prominulis, tenuissime punctulato, elytris, prothorace fere triplo longioribus, haud striatis.*

Allongé, étroit, d'un cuivreux brillant en dessus, d'un bronzé plus brillant en dessous avec le prosternum mat, élytres dorées le long de la suture, qui elle-même est violacée. Tête densément ponctuée, avec deux forts sillons obliques. Corselet légèrement atténué en avant avec les angles saillants, très-faiblement rétréci tout à fait à la base; bord postérieur fortement sinué de chaque côté, embrassant presque la base des élytres;

ponctuation extrêmement fine; un gros point vis-à-vis l'écusson. Celui-ci transversal, tronqué. Élytres deux fois et demie aussi longues que le corselet, se rétrécissant insensiblement de la base à l'extrémité, à lignes de points indistinctes. Prosternum un peu ridé. Pattes cuivreuses. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Ressemble au *N. Coquerelii*, mais plus petit, bien plus étroit, tête bien plus ponctuée, corselet à bord postérieur fortement bisinué, pas plus étroit que les élytres, ces dernières beaucoup plus étroites, plus acuminées, atténuées dès la base et sans stries visibles.

Il ne me paraît pas possible de rapporter cette espèce au *N. resplendens* Cast., Hist. Nat. Ins., II, 203. — Long. 17 mill. — Corps un peu ovalaire, finement ponctué, d'un bronzé obscur; tête et corselet avec des nuances d'un beau rouge cuivreux, le dernier conique; élytres à peine striées, ponctuées d'un vert doré très-éclatant; dessous du corps d'un vert bronzé obscur; pattes et antennes noires.

Je ne connais pas les deux espèces suivantes; peut-être la première est-elle le *seriatoporus*, mais c'est difficile à croire.

9. N. OVALIS Cast., l. c., 203. — Long. 13 mill. — Corps assez court, noir, très-finement ponctué; corselet longitudinal, arrondi sur les côtés, aussi large en avant qu'en arrière et offrant près du bord postérieur une petite impression transversale; élytres ovalaires, faiblement striées, ponctuées; parties de la bouche et antennes, à l'exception de leur extrémité, brunâtres; tarses de cette dernière couleur.

10. N. RUFIPES Cast., Hist. Nat. Ins., II, 202.—Long. 18 mill. — Finement ponctué, noir; corselet long; élytres striées, ponctuées; antennes, à l'exception de la massue, et pattes d'un brun rouge. — Madagascar.

Genre ARTHRODACTYLA.

Ce genre, créé par Klug, qui n'en donne pas les caractères, publié ensuite par M. L. de Castelnau dans son Hist. Nat. des Insectes (II, 211), a été omis par M. Lacordaire dans son excellent Genera. Il se rapproche extrêmement des *Calcar* et n'en diffère que par la taille plus grande, les tarses à articles prolongés en dessous en lamelles épaisses, velues, se

recouvrant presque l'une l'autre, le dernier article des palpes maxillaires tronqué très-obliquement; les labiaux petits, ovalaires, presque tronqués, les antennes grossissant peu à peu, à dernier article ovoïde, un peu acuminé, la saillie intercoxale assez étroite, en ogive, le mésosternum large, se joignant étroitement au prosternum et tronqué entre les hanches intermédiaires.

Klug a décrit deux espèces d'*Arthrodactyla*, auquel j'ajoute une autre découverte à Madagascar par Ch. Coquerel.

1. A. ELONGATA Kl., Ins. Madag., 178, pl. 4, fig. 3. — Long. 18 mill. — *Elongata, nigra, nitida, capite prothoraceque tenuiter punctulatis, hoc elytris vix angustiore, ad latera medio obsolete impresso, elytris punctato-substriatis, stria suturali magis impressa, apice latius marginatis fere rotundatis, haud oblique truncatis; ♂ pedibus validis, femoribus incrassatis, 2 anticis et 2 posticis subtus dense fulvo-pilosis, tibiis anticis apice valde arcuatis, intus obtuse dentatis, tibiis posticis apice valde arcuatis et intus fulvo-pilosis, tarsis latis, fulvo-tomentosis.*

Cette espèce est bien distincte par la forme du corselet qui est grand, à peu près aussi large que les élytres, très-légèrement arrondi sur les côtés, qui présentent au milieu une impression peu marquée et rentrent un peu à la base pour former les angles postérieurs, presque obtus, mais pointus, le bord postérieur arrondi; le corselet est également rétréci aux deux extrémités, mais peut-être plutôt en avant que vers la base. — Madagascar.

2. A. INTERMEDIA. — Long. 15 mill. — *Elongata, nigra, nitida, antennis tarsisque piceis, capite prothoraceque tenuiter punctulatis, hoc elytris sensim angustiore, ad latera haud impresso, elytris punctato-substriatis, stria suturali profundius impressa, apice latius marginatis, paulo oblique truncatis; ♂ tibiis anticis magis arcuatis, apice tantum aureo-sericeis.*

Ressemble à l'*elongata*, mais plus déprimée et bien distincte par le corselet moins ample, notablement plus étroit que les élytres, plutôt rétréci en arrière qu'en avant, à angles antérieurs moins fortement arrondis; cette forme du corselet le rapproche davantage de l'*attenuata*; mais il est moins fortement rétréci à la base, le corps est moins étroit, les stries des élytres sont plus nettement ponctuées; les intervalles sont également plans et l'extrémité des élytres présente un rebord très-distinct, assez

large, qui est à peine indiqué chez l'*attenuata*. Chez le mâle, les tibias antérieurs sont seulement plus fortement arqués, mais ils ne présentent pas de rangées de poils dorés, pas plus que les tibias potérieurs. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

3. A. attenuata Kl., Ins. Madag., 179. — Long. 8 à 10 mill. — *Elongata, angustior, fusco-nigra, minus nitida, antennis piceis, ante apicem nigris, capite punctulato, prothorace haud distincte punctato, postice angustato, angulis magis acutis, elytris punctato-lineatis, stria suturali depressa, interstitio 5° leviter elevato, apice haud marginatis; subtus paulo nitidior, haud distincte punctata; ♂ pedibus haud crassioribus, tibiis anticis apice leviter incurvis, tarsis latis.*

Ressemble tout à fait à nos *Calcar* d'Europe; diffère des espèces précédentes par la taille plus petite, la forme plus étroite, les antennes teintes de noir à l'extrémité avec la pointe du dernier article rougeâtre, par le corselet plus rétréci à la base, les élytres à lignes de points formant encore moins de stries, à cinquième intervalle un peu convexe, à extrémité nullement marginée et par le dessous du corps imponctué. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Nyctobates globulicollis. — Long. 13 mill. — *Oblongus, subcylindricus, ater, parum nitidus, capite prothoraceque tenuissime punctulatis, hoc convexo, lateribus rotundatis, postice marginato, scutello triangulari, lævi, elytris valde striatis, striis grosse punctatis, femoribus incrassatis.*

Oblong-allongé, très-convexe, d'un noir peu brillant. Massue des antennes formée par les six derniers articles, mais le sixième à peine plus large que le précédent. Tête et corselet à ponctuation extrêmement fine; ce dernier convexe, uni, n'ayant au milieu qu'un vestige peu distinct d'une ligne longitudinale; arrondi latéralement, rebordé à la base. Écusson assez grand, triangulaire, lisse. Élytres fortement striées, les stries très-fortement ponctuées; intervalles assez convexes, surtout à la base. Dessous du corps imponctué. Pattes assez grandes; fémurs robustes, épais; tibias antérieurs légèrement arqués, simples en dedans chez l'un des sexes, sinués dans la moitié apicale chez l'autre. — Ile Mayotte (Ch. Coquerel).

Cette espèce ressemble au *rotundicollis*, mais elle est beaucoup plus grande, le corselet est plus globuleux, la massue des antennes est formée moins brusquement, son premier article étant à peine distinct du précé-

dent; les élytres sont aussi proportionnellement plus larges et plus relevées en arrière.

1. TETRAPHYLLUS COQUERELII. — Long. 13 mill. — *Ovalis, convexus, nigro-cyaneus, subopacus, elytris viridi-æneis, nitidis, capite haud sulcato, tenuissime punctulato, prothorace antice angustato, tenuissime punctato, elytris ovatis, minus convexis, profunde punctato-striatis, extus apiceque profundius, interstitiis leviter convexis, lateribus sulcatis, margine ante apicem interrupto, stria* 5ª *et* 6ª, 7ª *et* 8ª *conjunctis et prolongatis.*

Ovalaire, assez convexe, d'un noir bleuâtre presque mat, élytres unicolores, d'un vert bronzé brillant. Tête très-finement ponctuée; ligne arquée presque droite au sommet, antennes d'un brun noir; à massue assez étroite. Corselet bien plus étroit que les élytres, légèrement sinué au bord antérieur avec les angles presque arrondis; rétréci seulement en avant et à partir du milieu, très-finement ponctué; bord postérieur légèrement rebordé au milieu. Écusson triangulaire, aigu, indistinctement ponctué. Élytres ovalaires, très-faiblement arrondies sur les côtés avec les épaules obtusément arrondies; stries profondes, plus fortement encore sur les côtés et à l'extrémité, la suturale pas plus que les autres, la plus externe creusée en une forte gouttière qui détermine une sorte de rebord autour de l'élytre; 5ᵉ et 6ᵉ stries, 7ᵉ et 8ᵉ réunies avant leur extrémité et se prolongeant jusqu'au bout; intervalles assez convexes sur les côtés et à l'extrémité, beaucoup moins sur la partie dorsale; intervalle bordé en dehors par la dernière strie, très-relevée vers l'extrémité. Dessous imponctué. Abdomen à peine ridulé. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Chez cette espèce les élytres sont plus déprimées transversalement à la base et semblent présenter vaguement une ligne déprimée sur laquelle viennent aboutir les stries longitudinales; dans le *T. consobrinus,* cette dépression est presque nulle et il y a en revanche une impression intrahumérale.

Ce *Tetraphyllus* et le suivant doivent se ranger près du *cuprinus* Coq. Ils en diffèrent par les élytres unicolores non comprimées latéralement, à strie préscutellaire très-courte, à points des stries réguliers et par le prosternum non ponctué.

2. T. CONSOBRINUS. — Long. 11 mill. — *Breviter ovatus, valde convexus, nigro-fuscus, vix cyanescens, elytris æneo-cupreis, nitidis; capite*

haud sulcato, tenuissime punctulato, prothorace antice angustato, tenuissime punctulato, elytris brevibus, subgibbosis, punctato-striatis, stria suturali sola apice profundiore, interstitiis planis, lateribus haud sensim marginatis, stria 5ª cum 6ª conjuncta, haud prolongata.

Brièvement ovalaire, très-convexe, d'un brun noir, à peine bleuâtre, surtout en dessous; élytres unicolores, d'un bronzé cuivreux brillant. Tête très-finement ponctuée, ligne arquée, fortement arrondie et enfoncée au sommet; une petite fossette au devant de chaque œil. Corselet très-convexe en avant, ce qui fait paraître le bord antérieur arrondi au milieu; angles antérieurs prononcés; rétréci seulement en avant et à partir du milieu, très-finement ponctué. Écusson triangulaire, très-finement ponctué. Élytres courtes, fortement convexes, à rebord presque nul; épaules arrondies; stries médiocrement profondes, plus finement ponctuées; la suturale seule plus profonde vers l'extrémité, ce qui relève la suture; intervalles presque plans, très-finement réticulés ou ponctués; 5ᵉ et 6ᵉ stries réunies à leur extrémité, sans se prolonger, dans l'intervalle des 4ᵉ et 7ᵉ stries qui se prolongent et se rapprochent sans se réunir et se joignent, la 4ᵉ à la 3ᵉ et la 7ᵉ à la 8ᵉ. Dessous imponctué; abdomen finement ridulé. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette espèce présente une coloration analogue à celle de la précédente, mais plus cuivreuse, et fait aussi partie du groupe *Tetraphyllus* sans sillon longitudinal sur la tête. Elle est bien plus courte et plus convexe que le *T. Coquerelii;* le corselet est plus convexe en avant avec les angles antérieurs plus marqués, ses côtés sont plus nettement marginés, l'écusson est plus grand, moins aigu, les élytres, beaucoup plus courtes, sont plus convexes, munies d'un rebord bien visible, les stries, moins profondes, sont également enfoncées, sauf la suturale, et se réunissent à l'extrémité d'une manière différente.

1. Strongylium cupripenne Mækl., Monog. Strong., 261. — Long. 21 à 25 mill. — Subcylindricum, viridi-æneum, nitidum, elytris obscurius purpureo-cupreis, medio longitudinaliter magis et lætius viridi æneis, pedibus cyaneo-violaceis, antennis apicem versus nigricantibus, prothorace transversim subquadrato, et transversim parum convexo, densius profunde punctato; elytris sat convexis, profunde striatis, striis fundo basin versus carinulis transversis crebris, interjectis fossulis minutis transversalibus, ornatis, apicem versus punctis obsoletioribus impressis, interstitiis inter strias sat convexis. — Madagascar.

2. S. RUDICOLLE. Long. 20 mill. — *Elongatum, minus parallelum, valde convexum, nigro-subcyanescens, supra opacum, subtus nitidum, elytris cancellino-brunneis, capite prothoraceque densissime sat tenuiter punctato-rugosis, illo antice arcuatim impresso, hoc transverso, lateribus rotundato, antice posticeque valde marginato, scutello oblongo, apice rotundato, punctulato, elytris striato-punctatis, striis parum profundis, interstitiis planatis, apice mucronatis.*

Allongé, moins parallèle, très-convexe, d'un noir faiblement bleuâtre, mat en dessus, brillant en dessous. Élytres d'un brun un peu roussâtre, mates. Tête rugueusement ponctuée, ayant en avant une impression en sillon arquée. Antennes assez courtes, n'atteignant pas le milieu du corps, noires. Corselet court, assez large, convexe, arrondi sur les côtés, couvert d'une ponctuation rugueuse, serrée, assez fine ; bord antérieur et postérieur fortement relevé. Écusson large à la base, puis rétréci et arrondi à l'extrémité, parsemé de points. Élytres très-convexes, s'abaissant peu à peu en arrière, à stries médiocrement profondes, fortement ponctuées, les points allongés et non transversaux, intervalles plans ; extrémité un peu rebordée, formant une pointe obtuse. Côtés de la poitrine ponctués ; abdomen à ponctuation indistincte. Pattes assez finement mais densément ponctuées ; tarses plus grêles. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Cette espèce est très-remarquable par la rugosité serrée de la tête et du corselet, la brièveté des antennes, les stries à points allongés.

PRAOGENA PURPURINA. — Long. 13 mill. — *Elongata, elytris subparallelis, convexa, nigra, subcyanescens, nitida, elytris violaceis, capite antice punctato, antennis sat validis, elongatis, prothorace transverso, angulis anticis valde rotundatis, parce punctato, elytris elongatis, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, lævibus, pectore lateribus punctato, abdomine fere lævi, segmentis utrinque foveolatis.*

Convexe, allongé ; élytres parallèles ; d'un noir brillant, faiblement bleuâtre en dessous, d'un cuivreux brillant. Tête finement ponctuée, un peu plus en avant avec un sillon transversal arqué très-profond, se rejoignant aux sillons juxta-oculaires ; yeux gros, saillants, oreillettes assez bien marquées. Antennes assez robustes, atteignant les deux tiers du corps. Labre très-cilié. Corselet notablement plus étroit que les élytres, transversal, à côtés presque parallèles, fortement arrondis aux angles antérieurs ; surface convexe, finement et assez densément ponctuée ; bord

postérieur marginé. Écusson triangulaire, ponctué. Élytres grandes, allongées, à fortes stries ponctuées; intervalles convexes, lisses. Poitrine ponctuée sur les côtés. Abdomen presque lisse, ayant une impression sur le côté de chaque segment. Pattes grandes; fémurs robustes. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette jolie espèce ressemble au *P. resplendens* de Natal, mais en beaucoup plus petit; sa forme est en outre plus étroite, plus cylindrique, le corselet est plus étroit, les élytres sont plus allongées et les intervalles des stries, au lieu d'être très-finement pointillées, sont très-légèrement ridées, au moins sur les côtés et à la base.

Genre NESOGENA Mæklin.

Corps ovalaire-elliptique, très-convexe. Tête petite, saillante. Yeux grands, convexes, se rejoignant presque en dessus, entamés par les oreillettes. Dernier article des palpes maxillaires et des labiaux triangulaire, oblong, tronqué obliquement. Antennes insérées devant les yeux, sous les oreillettes, atteignant presque le milieu du corps, deuxième article court, les suivants allongés, subégaux. Corselet petit, à peine convexe, rétréci d'arrière en avant, angles antérieurs nuls, les postérieurs un peu aigus. Élytres grandes, convexes, oblongues-ovalaires, fortement striées; bord réfléchi, plan, très-large à sa base. Saillie prosternale assez large, arquée; mésosternum presque perpendiculaire, entaillé en devant; métasternum avançant en pointe obtuse jusqu'au milieu des hanches. Pattes assez grandes; tibias grêles; éperons courts.

Ce genre est très-voisin des *Praogena;* il n'en diffère que par la forme ovalaire, la tête beaucoup plus petite, plus dégagée du corselet, ce dernier trapézoïdal, très-rétréci en avant, les yeux plus gros, plus rapprochés, les palpes et les tibias plus grêles; le prosternum et le mésosternum sont du reste conformés identiquement. Le faciès général de ce genre rappelle celui de plusieurs Cistélides, notamment celles des groupes des *Isomera* et *Hymenalia;* mais les crochets ne sont nullement pectinés et les tarses ne sont pas lamellés.

1. N. Goudotii. — Long. 16 mill. — *Oblonga, modice convexa, fusco-ænea, capite prothoraceque subopacis, elytris metallicis, sat nitidis, subtus ænea, nitida, capite prothoraceque obsolete punctulatis, hoc elytris*

parum angustiore, basi marginato et transversim impresso, elytris amplis, oblongis, punctato-striatis, interstitiis convexiusculis, alutaceis.

Oblong, médiocrement convexe. Tête et corselet d'un bronzé obscur, presque mat. Élytres d'un bronzé assez brillant, dessous d'un vert bronzé assez brillant ; palpes et antennes d'un brun noir. Tête ovalaire, prolongée en avant, à ponctuation obsolète ; sillons juxta-oculaires se réunissant en s'arrondissant vers le sommet, aboutissant en avant dans un fort sillon transversal. Antennes ne dépassant pas le milieu du corps. Corselet transversal, pas beaucoup plus étroit que les élytres, très-rétréci en avant avec les côtés fortement arqués ; ponctuation excessivement fine ; bord postérieur marginé avec un fort sillon transversal terminé de chaque côté par un très-gros point. Écusson triangulaire, presque lisse, sillonné au milieu. Élytres très-grandes, allongées ; stries ponctuées assez profondes; intervalles assez convexes, très-finement réticulés. Dessous lisse. — Madagascar.

Cette espèce est remarquable par la grosseur des élytres, la largeur du corselet et sa forme moins elliptique et moins convexe.

2. N. IODOLIMBATA. — Long. 18 mill. — *Ovato-elliptica, convexa, capite prothoraceque obscure æneis, subopacis, elytris magnis, æneo-metallicis, nitidis, cupreo et violaceo marginatis, subtus fusco-ænea, subopaca, capite prothoraceque dense punctulatis, hoc antice angustato, basi transversim sulcato, elytris profunde striatis, striis crenato-punctatis, interstitiis convexis, lævibus.*

Elliptique, assez large et convexe. Tête et corselet d'un bronzé presque mat, élytres d'un vert bronzé brillant avec une bordure cuivreuse, violacée en dedans ; dessous d'un brun bronzé presque mat. Tête finement ponctuée, ayant de chaque côté un sillon assez profond, un peu arquée, longeant les yeux. Antennes noires, cylindriques, dépassant un peu le milieu du corps. Corselet assez fortement rétréci d'arrière en avant, arrondi latéralement ; ponctuation médiocrement fine, assez serrée, surtout en arrière ; le long du bord postérieur un sillon transversal atteignant les bords, mais interrompu de chaque côté par un gros point. Écusson triangulaire, petit, assez convexe, un peu ponctué. Élytres grandes, ovalaires, tronquées à la base, en ogives à l'extrémité ; à stries profondes, ponctuées-crénelées ; intervalles convexes, lisses, les 3e et 4e, 5e et 6e stries réunies avant l'extrémité ; bord réfléchi, d'un beau violet. Abdomen finement striolé en long. — Madagascar.

3. N. COQUERELII. — Long. 15 mill. — *Oblonga, valde convexa, obscure violacea, metallico-nitida, prothorace subopaco, elytris æneis, nitidis, capite prothoraceque tenuiter punctulatis, hoc elytris valde angustiore, antice attenuato, angulis anticis nullis, elytris profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, lævibus.*

Oblong, très-convexe, d'un brun foncé violacé à reflets métalliques, brillant, sauf sur le corselet qui est presque mat. Élytres d'un bronzé très-brillant; antennes et pattes d'un bleu d'acier. Tête petite, assez finement ponctuée, ayant de chaque côté une profonde strie juxta-oculaire et une légère dépression transversale derrière les yeux. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, assez court, se rétrécissant peu à peu jusqu'au milieu, puis plus fortement en s'arrondissant avec les angles antérieurs qui sont nuls, les postérieurs un peu aigus; bord postérieur très-légèrement sinué de chaque côté; ponctuation très-fine, assez serrée, bords latéraux finement rebordés et finement marginés de vert doré; au milieu de chaque sinuosité du bord postérieur, une très-faible impression ou striole oblique bien distincte. Écusson triangulaire, pointu, un peu cuivreux, ponctué. Élytres très-grandes, très-convexes, presque droites à la base, coupées obliquement aux épaules, fortement striées; les stries fortement ponctuées, la dernière formant un large sillon le long du bord externe qui forme un rebord un peu ridulé; intervalles convexes, lisses; bord réfléchi, uni. Dessous à ponctuation presque nulle; côtés du prosternum et abdomen très-finement ridés. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

4. N. ÆNEIPENNIS. — Long. 16 mill. — *Oblongo-ovata, minus convexa, prothorace æneo, subopaco, elytris viridi-æneis, nitidis, subtus cupreo-æneo, sat nitida, pedibus violaceis, prothorace sat tenuiter dense punctato, angulis anticis obtusis, elytris amplis, valde punctato-striatis, interstitiis convexis, lævibus.*

Ressemble extrêmement au précédent; en diffère par la forme moins convexe, un peu plus allongée, la coloration plus verte, le corselet plus fortement ponctué, plus grand, à côtés moins arrondis en avant, par l'écusson moins court, les élytres plus longues. — Madagascar.

5. N. VIRIDICUPREA. — Long. 14 mill. — *Oblonga, modice convexa, viridi-metallica, nitida, elytris cupreo-cinctis, subtus viridi-cyanescens,*

nitida, antennis nigris, prothorace tenuiter punctato, basi utrinque transversim striato, elytris valde punctato-striatis, interstitiis convexis, lævibus.

Oblong, médiocrement convexe, d'un vert métallique brillant avec les élytres cuivreuses sur les bords; dessous d'un vert bleu brillant; antennes noires. Tête obsolètement ponctuée, striolée à la base, fortement sillonnée le long des yeux. Corselet fortement arrondi en avant, à ponctuation fine, serrée; le long du bord postérieur, de chaque côté, un sillon parallèle, court. Élytres assez fortement striées-ponctuées; les intervalles médiocrement convexes. — Madagascar.

Plus étroite que les deux espèces précédentes, à tête proportionnellement un peu plus grosse, mais distincte par les deux stries parallèles au bord postérieur du corselet et par sa coloration d'un vert brillant.

6. N. TESTACEIPES. — Long. 12 mill. — *Oblonga, convexa, æneo-metallica, subtus cyaneo-virescens, metallica, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis, capite oblongo, prothorace antice tantum angustato, tenuiter punctulato, basi marginato, elytris postice rotundatis, punctato-striatis, interstitiis convexis.*

Oblongue, convexe, d'un vert bronzé métallique foncé, mais assez brillant, dessous d'un bleu un peu verdâtre, plus brillant, antennes, palpes et pattes d'un roux testacé. Tête oblongue, en museau, indistinctement ponctuée, fortement sillonnée le long des yeux. Corselet assez étroit, rétréci seulement en avant, rebordé à la base, à ponctuation très-fine, médiocrement serrée. Écusson triangulaire, ponctué, sillonné au milieu. Élytres oblongues, notablement plus larges que le corselet, presque droites sur les côtés, qui s'élargissent un peu en arrière et s'arrondissent à l'extrémité; stries profondes, ponctuées; intervalles convexes, lisses. Dessous du corps presque lisse. — Madagascar.

Espèce bien reconnaissable à la coloration des antennes et des pattes et à la forme plus parallèle des élytres.

Il faut ajouter à ce genre l'*Adelphus Guerinii* Coq., Ann. Soc. Entom. Fr., 1852, 381, qui en constitue la première et la plus grande espèce : *Ellipticus, convexus, viridi-nitens, prothorace basi transversim sulcato, elytris cupreis, marginatis, striato-punctatis, interstitiis elevatis, pedibus antennisque obscure æneis.*

Cistelidæ.

CISTELA PUBENS. — Long. 10 mill. — *Oblonga, elliptica, sat convexa, rufo-brunnea, vix nitida, capite prothoraceque vix obscurioribus, dense rufo-cinereo pubescens, tenuissime dense punctato, antennis corpore medio paulo longioribus, prothorace antice valde angustato, medio tenuiter carinulato, elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, interstitiis convexiusculis, subtus nitida, pedibus dilutis.*

Oblongue, elliptique, médiocrement convexe, d'un roux brunâtre, presque mat en dessus, brillant en dessous, avec la tête, le corselet et la poitrine un peu plus foncés, les antennes et les pattes plus claires, couvertes d'une fine ponctuation rugueuse, serrée, et d'une pubescence d'un cendré roussâtre courte, serrée. Tete ovalaire. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; premier article assez épais, plus court que le troisième, celui-ci bien plus grand que le deuxième, un peu plus long que le quatrième, les suivants subégaux. Corselet trapézoïdal, à peine plus étroit à la base que les élytres, assez fortement rétréci d'arrière en avant; bord postérieur faiblement sinué de chaque côté de l'écusson avec les angles obtus; au milieu une ligne élevée longitudinale peu distincte, remplacée en arrière par une ligne enfoncée. Écusson finement rugueux. Élytres oblongues, grandes, à peine élargies en arrière, puis atténuées en s'arrondissant, à stries ponctuées, bien marquées, mais médiocrement profondes; intervalles à ponctuation rugueuse plus fine que celle du corselet. Poitrine densément ponctuée, ce qui la rend un peu mate. Abdomen à ponctuation fine et écartée. — Baie de Bararata, Madagascar (CH. COQUEREL).

Cette *Cistela* peut se ranger à côté des *Hymenalia*, le pénultième article des tarses présentant une lamelle à peine distincte, mais le troisième article des antennes est un peu plus long que le quatrième, le dernier article des palpes maxillaires est allongé, très-obliquement tronqué comme chez les *Isomira*, la saillie intercoxale est étroite, enfin la pubescence qui recouvre le corps rappelle encore les *Isomira*.

NEMOSTIRA. N. G.

Corps allongé, étroit, convexe. Tête saillante, allongée en forme de museau. Labre aussi grand que l'épistome, ce dernier séparé du front par

une impression transversale. Yeux gros, saillants, presque contigus en dessus et en dessous, un peu échancrés en avant. Dernier article des palpes maxillaires cultriforme, celui des labiaux presque de même forme, mais beaucoup plus petit. Antennes aussi longues que les trois quarts du corps. Corselet allongé, subcylindrique, côtés sinués en arrière, bord postérieur relevé et tranchant. Élytres convexes, fortement striées. Pattes grandes ; fémurs médiocrement épais ; premier article des tarses aussi long que les trois autres réunis.

Ce genre, voisin des *Statyra*, en diffère par la tête allongée en museau, à labre très-grand, par les yeux très-gros, presque contigus en dessous et très-rapprochés en dessus, par les antennes aussi longues que les deux tiers du corps, à dernier article aussi long que les trois précédents, par les pattes beaucoup plus grandes, le premier article des tarses postérieurs bien plus long et par sa coloration fauve. Diffère des *Eutrapela* par la tête et le corselet allongés, les antennes et les pattes longues, par les hanches antérieures bien séparées, par le corps glabre, les yeux gros et rapprochés, les élytres convexes, les fémurs non renflés.

1. N. COQUERELII. — Long. 12 mill. — *Elongata, subcylindrica, rufo-testacea, parum nitida, elytris post medium plaga fusca, transversa, lateribus prolongata, signatis, prothorace lævi, elytris profunde striato-punctatis, interstitiis convexis.*

Très-allongé, très-convexe, d'un roux testacé, médiocrement brillant, antennes, palpes et pattes un peu plus claires ; sur chaque élytre, après le milieu, une tache noirâtre n'atteignant pas tout à fait la suture, échancrée en arrière et se prolongeant postérieurement sur les côtés. Tête non ponctuée, un petit sillon entre les yeux, qui sont peu écartés. Corselet allongé, non ponctué, atténué en avant, les côtés sinués avant le bord postérieur, qui est fortement relevé et saillant aux angles postérieurs. Écusson oblong, imponctué. Élytres à profondes stries, fortement ponctuées ; intervalles convexes, présentant chacun une rangée de soies très-écartées. Poitrine un peu rembrunie ; métasternum très-ponctué. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

2. N. SERVILLEI Cast., Hist. Nat. Ins., II (*Statyra*). — Long. 11 mill. — *Elongata, fusca, sat nitida, antennis, palpis pedibusque dilutioribus, femoribus apice fuscis, prothorace tenuiter punctulato, lateribus postice magis sinuato, elytris punctato-striatis, interstitiis minus convexis, oculis supra subcontiguis.*

Allongé, d'un brun foncé assez brillant en dessus, un peu moins en

dessous, avec les antennes, les palpes et les pattes d'un roux brunâtre, extrémité des cuisses d'un brun foncé. Tête ayant quelques points et un court sillon entre les yeux, qui sont presque contigus. Corselet arrondi en avant sur les côtés, qui sont assez fortement sinués vers la base; bord postérieur relevé et formant des angles postérieurs très-divariqués; surface finement ponctuée. Écusson plus étroit. Élytres à fortes stries ponctuées; intervalles un peu moins convexes, présentant alternativement une rangée de points assez gros très-écartés. Poitrine très-densément ponctuée; prosternum finement ridé. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Il faut sans doute rapporter au même genre la *Statyra flava* Cast., Hist. Nat. Ins., II, 257. — Long. 4 1/2 lign. — Corps plus ovalaire, jaune. Tête et seconde moitié des antennes un peu obscures; élytres ovalaires, striées, ponctuées; genoux et extrémité des jambes bruns. — Madagascar.

Quant à la *S. ovalis* du même auteur et du même pays, il est très-probable qu'elle doit rentrer dans un autre genre. M. de Castelnau propose de la nommer *Eubalia*, mais sans la caractériser. — Long. 3 lign. — Corps ovalaire, finement granuleux, d'un vert bronzé; élytres ovales, fortement striées, ponctuées, fauves; milieu du mésothorax, abdomen, base des cuisses et parties de la bouche d'un brun clair. — Madagascar.

Œdemeridæ.

1. Nacerdes nigrifrons. — Long. 6 mill. — *Fusca, sericea, ore, pedibus prothoraceque pallide testaceis, antennis testaceis, apice fuscescentibus, capite lato, prothorace subcordato, convexo, medio utrinque leviter impresso, elytris brevibus, tenuiter costulatis.*

Oblong, d'un brun assez foncé, un peu ardoisé, à fine pubescence cendrée; bouche, pattes et corselet d'un roux testacé; antennes testacées, brunissant vers l'extrémité. Tête plus large que le corselet; yeux gros, saillants. Antennes assez grêles, un peu moins longues que le corps. Corselet presque cordiforme, convexe, ayant au milieu, de chaque côté, une légère impression transversale; bord postérieur assez largement rebordé. Élytres courtes, atténuées en arrière, à cal huméral saillant, ayant chacune trois fines côtes longitudinales. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

2. N. foveicollis. — Long. 8 à 10 mill. — *Elongata, lutea, fronte*

prothoraceque fusco maculatis, antennis infuscatis, articulorum apice summo luteo, elytris apice, genubus abdominisque segmentis basi infuscatis, prothorace medio profunde bifoveato, postice medio foveolato, elytris utrinque tenuissime tricostulatis.

Allongé, d'un roussâtre sale, front brunâtre au milieu, corselet brun dans les fossettes, extrémité des élytres, genoux et base des segments abdominaux brunâtres, antennes brunâtres, extrémité de chaque article roussâtre. Tête un peu impressionnée en avant et à la base, pas plus large que le corselet. Antennes assez fortes, plus courtes que le corps. Corselet atténué en arrière, creusé au milieu de deux profondes et larges fossettes, séparées par une mince carène ; au milieu de la base une fossette bien moins profonde, avec les côtés un peu relevés. Élytres allongées, à ponctuations indistinctes, couvertes d'une pubescence excessivement fine et serrée, ayant chacune trois lignes élevées à peine visibles. — Madagascar (CH. COQUEREL).

La sculpture du corselet distingue suffisamment cette espèce de toutes ses congénères.

1. SALPINGUS COQUERELII. — Long. 4 1/2 mill. — *Æneus, metallicus, ore pedibusque piceis, antennis fuscis, basi piceis, capite magno, lato, planato, dense punctato, antennarum articulis 6 ultimis majoribus, prothorace cordato, dense punctato, elytris basi punctatis et utrinque oblique impressis, apice tenuiter punctulatis.*

Allongé, assez épais, d'un vert bronzé métallique avec la bouche et les pattes d'un brun rougeâtre, fémurs bronzés, antennes d'un brun noirâtre avec la base d'un brun rougeâtre. Tête très-grande, aplatie, aussi large que le corselet, fortement et densément ponctuée, un peu impressionnée en avant entre les antennes ; celles-ci atteignant la base du corselet, les premiers articles assez grêles, les six derniers plus gros. Corselet cordiforme, fortement ponctué, ayant de chaque côté de son étranglement postérieur une impression transversale. Élytres oblongues, convexes, à ponctuation bien marquée à la base, s'atténuant beaucoup en arrière, ayant de chaque côté, à la base, une forte impression oblique partant de chaque épaule, ce qui détermine une élévation bien marquée de chaque côté de l'écusson, la suture étant aussi déprimée à la base ; extrémité des élytres brusquement inclinée. Fémurs assez robustes. — Simon's-Bay, Cap de Bonne-Espérance (CH. COQUEREL).

Cette espèce est remarquable par sa tête large, carrée, aplatie, assez rétrécie en avant.

2. N. SCULPTILIS. — Long. 3 mill. — *Æneus, metallicus, ore pedibusque rufo-piceis, antennis fuscis, basi rufo-piceis, capite ovato, antice attenuato, prothoraceque cordato dense rugoso-strigosis, hoc basi utrinque nodoso, elytris basi punctatis, utrinque gibbosis, apice tenuiter punctulatis, antennis apicem versus incrassatis, articulis 4-5 ultimis crassioribus.*

Coloration du précédent. Tête rétrécie en avant, de grosseur ordinaire, couverte, ainsi que le corselet, de gros points très-serrés, un peu striolés, qui leur donnent un aspect un peu mat. Antennes grossissant peu à peu, les quatre ou cinq derniers articles paraissant plus gros que les autres. Corselet fortement cordiforme, ayant de chaque côté de l'étranglement un tubercule un peu lisse. Élytres à ponctuation bien marquée à la base, mais diminuant beaucoup ensuite ; de chaque côté de l'écusson une élévation arrondie, très-marquée, limitée d'un côté par une large impression partant de l'épaule, mais peu profonde et se perdant derrière l'élévation. — Simon's-Bay, Cap de Bonne-Espérance (CH. COQUEREL).

Ce *Salpingus* est voisin du précédent comme forme générale, mais la tête est bien différente, atténuée en avant et non aplatie en museau carré, la sculpture de la tête est aussi bien plus forte, plus profonde et plus serrée.

Cerambycidæ.

Genre MACROTOMA Serv.

1. M. JEJUNUM Klug, Ins. Madag., 204, pl. 5, fig. 2. — Long. 52 à 60 mill. — Fusco-nigrum, nitidum, antennis, apice castaneis, elytris testaceis parum nitidis, anguste fusco-marginatis, angulo suturali spinoso ; ♂ minus prothorace transverse, subquadrato, lateribus acute denticulato opaco, spatiis 2 dorsalibus elevatis nitidis, minus lateribus granulatis, antennis basi asperatis ; ♀ majus, prothorace antice angustato, valde carioso, spatio medio longo polito, lateribus longe spinosis, spina ad angulos posticos longiore recurvo, antennis basi lævigatis. — Madagascar (CH. COQUEREL).

2. M. CORTICINUM Sch., Syn. Ins., III, 345 (*Prionus*). — Long. 52 à 60 mill. — Elongatum, fusco-nigrum, elytris testaceis anguste fusco-marginatus, precedenti simillimum, multo minus magis convexum, prothorace

lateribus minus dentato, elytris minus postice attenuatis, antennis basi vix rugosis. — Madagascar (CH. COQUEREL).

3. M. CRASSUM. — Long. 25 mill. — Totum rufo-testaceum, opacum, subtus cum pedibus paulo magis nitidum, antennis, articulo primo excepto, fuscis, dense tenuiter asperatum, capite ♂ medio sulcato, prothorace valde convexo, ♂ antice angustato, disco leviter biimpresso, lateribus integris, angulis posticis dentatis, ♀ angulis anticis posticisque spinosis ; elytris nterdum angustissime fusco-marginatis, angulo suturali valde spinoso. — Madagascar (CH. COQUEREL).

4. M. RUDE. — Long. 26 mill. — Totum fuscum, ♂ subopacum, ♀ nitidulum, tarsis brunneo-rufescentibus, convexum, capite prothoraceque grosse punctatis, rugosis, hoc valde convexo, lateribus parce denticulato, ad angulos posticos emarginato et acute spinoso, disco medio sulcato, elytris dense tenuiter asperatis, angulo suturali breviter spinoso, ♂ æqualibus, ♀ leviter utrinque tricostatis. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

5. M. LOEVE. — Long. 19 à 25 mill. — Convexum, fuscum, nitidum, tarsis rufescentibus, capite prothoraceque parce punctatis, hoc antice attenuato, postice breviter angustato, dorso impresso, lateribus obtuse dentatis, angulis anticis dente majore, sed obtuso, armatis, angulis posticis laminatis reflexis, angulatis, elytris sat dense punctatis, utrinque 3 costatis, sutura elevata, interstitiis leviter concavis, apice rotundatis, angulo suturali sat acute spinoso. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Ressemble au précédent pour la forme générale, et surtout à la femelle, mais il est ponctué au lieu d'être finement granuleux, le corselet et la tête sont presque lisses, au lieu d'être fortement corrodés, et les élytres sont garnies de côtes dans les deux sexes.

HISTOIRE

DES

Métamorphoses de l'OLIBRUS AFFINIS,

(Pl. 12, fig. 14 à 23.)

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 14 Mai 1862.)

En inaugurant comme Président d'honneur le congrès de la Société botanique de France, tenu à Bordeaux au mois d'août 1859, Léon Dufour donnait à son allocution le titre suivant : De la valeur historique et sentimentale d'un Herbier. Dans des pages éloquentes (1) l'éminent naturaliste déroule sa vie passée ; il attache à chaque plante un souvenir, une date, une pensée douce ou triste ; il se rappelle ses excursions d'étudiant, il revoit ses amis disparus, il parcourt le Midi de la France et l'Espagne, il assiste aux siéges, aux combats, et, guéri du typhus dont on l'avait cru mort, il dit : J'eus le rare bonheur, malgré le caprice des armes, de rentrer dans le foyer domestique avec mes plantes, avec mon trésor botanique, qui ne coûta à personne ni une plainte, ni un reproche et qu'on ne me disputa jamais.

Ce que le vénéré Maître disait de son Herbier peut s'appliquer avec la plus grande vérité à la Boîte entomologique. Et qui, parmi nous, ne reconnaît les premiers insectes qu'il a recueillis et ne les revoit avec bonheur ? Qui peut sans plaisir contempler telle espèce montagnarde ou maritime prise avec d'excellents amis et qui est intimement liée au souvenir d'une excursion lointaine ? Si médiocre que soit la larve ou l'insecte, si humble

(1) *Bulletin de la Société botanique de France*, 1859, p. 526, et 1860, séances de février et de mars.

ou si dédaigné que soit le Moucheron (1), il retrace à notre imagination le pays, les personnes, le voyage, la présence d'un ami auprès de nous.

C'est un insecte de souvenir, et un de ceux que je n'oublierai jamais, qui va faire le sujet de cette notice ; il me rappelle la mort du prince Jérôme-Napoléon et le domaine de Villegenis. Je l'ai recueilli pour la première fois après avoir fermé les yeux au prince et lorsque, ayant quitté la chambre funèbre pour respirer l'air du dehors, j'ouvris des fleurs qui avaient frappé mes regards, j'y trouvai une larve qui me donna bientôt l'*Otibrus affinis*. Depuis cette époque j'ai presque chaque année recueilli les mêmes plantes et vu éclore le même insecte.

§ 1er. LARVE. (Pl. 12, fig. 14-21.)

LARVA *hexapoda, capilata, elongata, fere depressiuscula ; luteo-albida ; capite subcorneo ; antennis triarticulatis ; stemmatibus lateraliter quinque ; ultimo segmento emarginato, vix bihamato ; pedibus unco, setaque apice dilatata, seu in formam spathæ consimili terminatis.*

Longitudo lineam cum dimidia fere æquat (3 mill.).

Habitat in floribus Tragoponis pratensis ; *Campo Lutetiano haud infrequens.*

LARVE allongée, un peu aplatie, presque parallèle quand elle marche, élargie et un peu renflée au prothorax et en arrière pendant le repos ; d'un blanc jaunâtre, avec la tête et les parties buccales d'un jaune un peu fauve.

(1) Dans un ouvrage intitulé : *Causeries sur l'Histoire naturelle, Oiseaux et Papillons,* publié en 1868, M. Anatole Carteron, qui ne partage point ces idées, *jette la pierre* à la Société entomologique, à laquelle j'avais eu l'honneur de le présenter (séance du 14 novembre 1866). M. Carteron, à propos de la *Teichomyza fusca,* m'a vivement attaqué ; mais j'aime trop la liberté de discussion pour me plaindre. Je regrette seulement qu'avant de se livrer à une critique aussi violente et aussi acerbe envers la Société et envers moi, M. Carteron n'ait pas relu ce que j'avais dit dans ce même travail sur la *Teichomyza fusca :* La science n'a rien à voir avec les dédains du vulgaire et avec les sarcasmes inintelligents (*Annales* de 1867, *page* 34, *lignes* 23 et 24). (*Mars* 1869.)

Tête arrondie, faiblement cornée, avec une suture fine et claire en forme d'Y (fig. 14). Antennes et parties de la bouche peu saillantes, les première n'étant pas plus colorées que le reste du corps. *Antennes* de trois articles : le premier épais et large, le second taillé en biseau à sa partie interne, où il porte un petit article supplémentaire ; le dernier, arrondi, menu, terminé par trois poils (fig. 15). *Labre* presque droit en avant, arrondi sur les côtés, deux à trois poils à droite et à gauche de la ligne médiane (fig. 17). *Mandibules* fortes, bidentées à leur extrémité, ayant à leur partie interne un bouquet de poils raides (fig. 18). *Mâchoires* à base épaissie, à lobe assez large et terminé par des poils spinuleux ; palpe maxillaire de trois articles, le premier le plus gros et le plus long, les deux autres presque égaux (fig. 19). *Lèvre inférieure* portant deux petits palpes biarticulés, languette médiane un peu avancée (fig. 20). *Yeux* formés par la réunion de cinq très-petits *ocelles* disposés sur deux rangées, une extérieure formée de trois ocelles, l'autre interne composée seulement de deux (fig. 16).

Prothorax grand, plus long et plus large que les autres anneaux du corps, avec une ombre jaunâtre de chaque côté du milieu. Côtés largement arrondis ; une rangée de trois poils à droite et à gauche de la ligne médiane dorsale.

Les *méso* et *métathorax* sont presque égaux en volume et ont cinq à six poils disposés comme ceux du prothorax. Les *segments* abdominaux, à part le dernier, ressemblent beaucoup à ceux du thorax; ils sont arrondis au bord latéral, avec une rangée de quatre ou cinq poils de chaque côté, à partir du milieu ; le dernier segment, un peu trapézoïde, largement échancré, est terminé par deux petites pointes un peu relevées et à peine divergentes (fig. 14).

Dessous du corps d'un blanc jaunâtre comme le dessus, présentant les trois paires de pattes sur le prothorax et l'anus sur le dernier segment. *Pattes* courtes, assez robustes, ayant les derniers articles allongés et coniques, le terminal petit, muni d'un ongle fort, peu recourbé ; à la base de cet ongle naît un *poil qui se dilate en forme de palette, ou de spatule*, à l'extrémité (fig. 21).

Stigmates situés, le premier au bord antérieur du mésothorax, les autres sur les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 8e segments de l'abdomen.

Des poils allongés existent sur la tête et au bord des segments abdominaux, ainsi que sur le dernier, où ils sont dirigés plus en arrière.

Le caractère le plus remarquable de la conformation de cette larve est fourni par la présence des poils dilatés et spatuliformes de tous les

tarses ; ils sont placés au-dessous des ongles en dedans plutôt qu'en dehors, et en avant plutôt qu'en arrière, chez la larve vivante cherchant à marcher. Ces appendices curieux ne sont pas exclusifs à la larve de l'*Olibrus affinis*, car j'ai constaté avec M. Édouard Perris (dans son cabinet, le 1er juin 1861) qu'ils se retrouvent sur deux autres larves de ce genre encore inédites et qui font partie de sa riche collection. La larve de l'*Olibrus millefolii*, qui se trouve à Mont-de-Marsan dans les fleurs de l'*Achillæa millefolium*, possède à chaque tarse un poil spatuliforme évident, quoique moindre, et plus court que celui que j'ai décrit (Voy. pl. 12, fig. 22). Enfin la larve de l'*Olibrus æneus* que M. Perris prend dans les capitules de l'*Anthemis mixta* offre toujours un poil appendiculaire, tarsal ; seulement ce poil est très-court, atteignant au plus les deux tiers de l'ongle ; il est droit, conique et non dilaté à son extrémité (fig. 23).

On n'a encore décrit, à ma connaissance, qu'une seule larve du genre *Olibrus*, c'est la larve de l'*Olibrus tricolor* FAB. ; Héeger l'a soigneusement étudiée dans les Mémoires de l'Académie de Vienne (1). Il était curieux pour moi de savoir si la description que j'ai faite se rapportait à celle de l'auteur précité. Or, la figure donnée par Héeger montre de suite les poils dilatés et spatulés caractéristiques (*loc. cit.*, tirage à part, pl. VI, fig. 2 et 9) ; l'ongle est dilaté à la base et le poil part au-dessous ; il est même plus que spatulé, il est renflé en bouton (2). La figure de la larve de l'*Olibrus tricolor* donnée par Héeger représente cette larve renflée au milieu, atténuée en avant et en arrière, le dernier segment terminé par deux appendices gros et obtus, Le labre (*loc. cit.*, fig. 4) arrondi, cilié ; les mandibules bidentées (5 *a*, 5 *b*) offrent au côté interne, vers la base, quelques poils élargis ; la mâchoire (*loc. cit.*, fig. 6) est grêle, à poils mous et à palpe maxillaire 4-articulé ; la lèvre avec deux palpes petits, bi-articulés. On voit que Héeger a vu comme moi les bouquets de poils mandibulaires et les palpes labiaux ; mais il admet quatre articles aux palpes maxillaires, tandis que je n'en ai trouvé que trois. Il représente l'antenne (*loc. cit.*, fig. 8) avec deux articles gros, puis le second

(1) *Beiträge zur Naturgeschichte der Insecten–Sechzente Fortsetzung*, S. 18, Tafel VI (Sitzungsberitche der mathem.-naturwiss. Classe der Kais. Academie der Wissenchaften, Band XXIV, 1857).

(2) La larve du *Gryphinus piceus* COMOLLI (*Arthrolips obscurus* SAHLBERG), décrite par M. Perris serait jusqu'à présent la seule, avec celle des *Olibrus*, où l'on ait trouvé des poils spatuliformes aux tarses. Je tiens à la signaler ici. (Voy. *Histoire des Métamorphoses de divers Insectes*, Mém. de la Soc. royale des Sciences de Liége, t. X, p. 270 et 280, pl. VI, fig. 93, 98 et 99, 1855.)

est surmonté de deux articles petits. Je crois avoir mieux saisi et représenté la disposition en biseau de ce second article. Hééger a observé l'œuf que je n'ai point vu ; cet œuf est allongé, d'un blanc jaunâtre.

Mais le point sur lequel nous sommes en désaccord total avec l'estimable auteur allemand est la position et le nombre des stigmates. Je trouve sur mes notes que les stigmates sont en dessous du corps, visibles quand la larve est renversée et qu'on l'examine par la région ventrale. Les stigmates que j'ai dessinés occupent, comme je l'ai dit, pour la première paire le bord antérieur du mésothorax, pour les huit autres paires la place accoutumée chez la majeure partie des larves de Coléoptères, c'est-à-dire les huit premiers segments abdominaux. Hééger dit que les stigmates existent sur le onzième segment en dessus et rappellent ceux des Diptères ; il les représente gros (*loc. cit.*, fig. 2 et 10) et comme des éminences boutonneuses. J'ai cherché, sur les larves d'*Olibrus affinis* conservées dans l'alcool, à trouver les stigmates; mais les téguments, trop durcis et contractés, ne me l'ont pas permis; il faut avoir des larves vivantes ou récemment mortes pour bien apprécier ces organes délicats et difficiles à apercevoir. C'est un fait à élucider et que je signale, me contentant de dire que je n'ai pas trouvé sur le onzième segment les saillies stigmatiques représentées par Hééger et qui seraient exceptionnelles.

La larve décrite par Hééger se trouve dès le printemps dans les fleurs des *Leontodon taraxacum* et *Tussilago farfara*. On a vu que j'avais trouvé les larves de l'*Olibrus affinis* dans les fleurs du Salsifis sauvage, ou des prés (*Tragopogon pratensis*). Il est probable qu'elle doit habiter dans plusieurs plantes composées, de genres voisins les uns des autres.

C'est au milieu des prairies humides et principalement dans les fleurs déjà passées et fermées du *Tragopogon pratensis*, surtout dans celles qui offrent sur le côté une dépression allongée, une trace en quelque sorte pathologique et anormale, qu'on est presque sûr de rencontrer au mois de juin la larve que j'ai décrite. Elle cohabite souvent, peut-être toujours, avec des larves de Diptères d'où provient une charmante Mouche à ailes vibrantes, avec les yeux verts et les ailes tachetées (*Tephritis serotina* Loew).

Je ne pense pas que la larve de l'*Olibrus affinis* soit herbivore, mais je ne crois pas non plus qu'elle vive en parasite, faisant périr les larves de la *Tephritis* ; elle mangerait plutôt les déjections de cette dernière ou quelque proie renfermée dans la fleur du *Tragopogon*. Quand le moment de la transformation approche, la larve construit une petite loge entre les

paillettes près du capitule ; elle s'y place la tête tournée vers l'extrémité de la fleur, qui s'est refermée comme l'on sait après la floraison et dont le calice et les fleurons se sont rapprochés. La larve se contente de creuser en cet endroit une petite loge sans produire aucune espèce de cocon, sans enduire les parois d'une substance particulière.

§ 2. NYMPHE.

NYMPHA *albida, oculis fuscis, obvoluta, latior, postice fere attenuata; segmento ultimo pilis latioribus duobus terminato.*

Habitat nuda in floribus Tragoponis pratensis.

NYMPHE blanchâtre, ramassée sur elle-même, à *tête* très-grosse, inclinée en avant. *Yeux* brunâtres. *Prothorax* très-grand, largement arrondi, portant quatre grands poils de chaque côté. *Ailes* à larges fourreaux sillonnés, réunis en avant sur la ligne médiane et ne laissant qu'un espace restreint pour loger les antennes et les pattes repliées. *Abdomen* d'abord parallèle, puis brusquement rétréci, tronqué à l'extrémité, qui est terminée par deux poils élargis. Tout le corps avec une très-fine villosité, et sur les côtés des poils allongés.

Au moment où la larve se prépare à se transformer en nymphe elle recourbe très-fortement la tête en avant ainsi que le prothorax. La partie abdominale du corps s'aplatit et s'élargit. On trouve souvent des larves dans cet état, et leur aspect est tout à fait caractéristique. Peu après la nymphe apparaît; elle est d'abord d'un blanc diaphane, ensuite d'un blanc laiteux; les yeux puis les parties de la bouche se colorent, plus tard le dos et les ailes prennent une teinte très-légèrement bronzée, enfin l'éclosion de l'insecte parfait a lieu environ dix à quinze jours après la transformation de la larve en nymphe.

§ 3. Insecte parfait.

Olibrus affinis Sturm, Deutschlands Insecten, II, 76, tab. xxxi, A (1807). — Erichson, Insect. Deuts., III, 118.

Ovatus, convexus, supra picco-niger, nitidissimus, infra cum antennis pedibusque testaceus; elytris substriatis, striis 2 suturalibus distinctis, apice dilute piceis.

Longitudo unam lineam attingit (2 mill.).

Beaucoup d'espèces du genre *Olibrus*, démembré des *Phalacrus*, sont très-difficiles à décrire et à distinguer entre elles, parce qu'elles présentent une grande ressemblance dans la forme générale et parce que leurs téguments extrêmement lisses et brillants offrent peu de bons caractères. La coloration elle-même est variable suivant le degré de consistance du corps, consistance due à l'époque récente ou éloignée de l'éclosion. J'ai pu m'assurer à plusieurs reprises que les individus de l'*Olibrus affinis* éclos chez moi présentaient une teinte brunâtre tantôt pâle, tantôt foncée. Le moyen de contrôle le plus sûr pour établir la légitimité des espèces et les limites de leur variabilité serait d'élever les larves; on a pu voir que M. Édouard Perris, entré depuis longtemps dans cette voie utile, était arrivé à des résultats dignes du plus grand intérêt; grâce à lui, j'ai pu en effet montrer que des insectes voisins différaient à leur premier âge comme à l'état de complet développement.

Je crois que le petit Coléoptère dont la larve vit au mois de juin dans les fleurs du Salsifis des prés, si commun aux environs de Paris, est l'*Olibrus affinis* de Sturm et d'Erichson. Il sera toujours très-facile de se le procurer, car il suffit pour cela de récolter des fleurs déjà flétries et fermées de cette plante, et de les placer dans une boîte à observation où les Coléoptères se développent entièrement au bout de peu de temps, ainsi que le Diptère dont j'ai parlé.

Je dirai en terminant que MM. Léon Fairmaire et Charles Brisout de Barneville ont rapporté comme moi à l'*Olibrus affinis* les insectes provenant de plusieurs éclosions successives, ayant eu lieu pendant des années différentes et sortis des fleurs du *Tragopogon pratensis*.

EXPLICATION DES FIGURES 14 A 23 DE LA PLANCHE 12.

Fig. 14. *Larve* de l'*Olibrus affinis* grossie, et à droite, en bas, mesure de sa grandeur naturelle.

15. *Antenne* droite de cette larve (elle a été représentée couchée, faute d'espace). Cette antenne est très-grossie ainsi que toutes les figures suivantes.

16. *Ocelles* du côté gauche, au nombre de cinq, disposés sur deux rangées.

17. *Labre* ou lèvre supérieure.

18. *Mandibule* gauche.

19. *Mâchoire* du côté droit de la bouche.

20. *Lèvre inférieure,* avec la languette médiane et les deux palpes biarticulés.

21. Une *patte* de la larve de l'*Olibrus affinis,* montrant le poil allongé et dilaté en raquette ou en spatule, situé sous l'ongle terminal.

22. Patte de la larve de l'*Olibrus millefolii,* vivant à Mont-de-Marsan dans les fleurs de l'*Achillea millefolium.* (Observée avec M. E. Perris.)

23. Patte de la larve de l'*Olibrus æneus,* vivant à Mont-de-Marsan dans les fleurs de l'*Anthemis mixta.* (Observée avec M. E. Perris.)

ESSAI SUR LES COCHENILLES

(HOMOPTÈRES — COCCIDES) (1),

2e PARTIE (2).

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 25 Mars 1868.)

Avant de commencer cette partie, qu'il nous soit permis de remercier nos collègues qui ont bien voulu nous adresser leurs félicitations sur ce travail que nous considérons comme un essai, ayant seulement pour but de faciliter à d'autres l'étude si difficile de cette famille. Ceci vient répondre à ceux de nos collègues qui ont cru devoir nous reprocher l'oubli réel ou l'omission volontaire de quelques auteurs qui n'apportaient rien d'important au point de vue entomologique.

Parmi les auteurs oubliés, il convient de citer et d'ajouter à notre liste :

VALLOT (1829). Mémoires de l'Académie de Dijon, une note sur diverses Cochenilles.

PERROTET (1834). Mémoire sur les moyens à prendre pour débarrasser la Cochenille sylvestre de l'enveloppe cotonneuse qui la caractérise (extrait des Annales maritimes, mars et avril 1834). Note que je dois à l'obligeance de notre savant collègue M. le professeur Girard, mais qui n'offre rien d'important pour la science qui nous occupe.

(1) Dans la première partie, une erreur typographique me fait dire *Galles-Insectes*, alors que c'est *Gallinsectes* qu'il faut lire.

(2) Voir, pour la 1re partie, page 503.

CARTER (1861). Annals and Magaz. Natur. Hist., vol. VII, 3e série, On the Natural Hist. of the Lac Insect (*Coccus lacca*), avec planche. Ce travail est des plus importants à consulter et le premier après Herr (1781) indiquant d'une manière aussi complète l'historique de cette espèce.

GERNET (1863), dans les Bulletins de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, reproduit le même travail, page 154, pl. 1, fig. 1, 2, 3, 4.

Au Catalogue synonymique qui doit terminer cette partie l'on verra du reste un grand nombre d'auteurs cités que nous n'avons pas cru devoir ajouter à notre liste bibliographique déjà si longue.

—

Je dois aussi rectifier de suite une erreur à l'article de M. Planchon, page 525. Je dis que son *emerici* est connu et n'a jamais été confondu avec le précédent et j'ajoute que c'est le *quercûs* Linné, Réaumur. C'est une faute de ma part, et, l'ayant reçu depuis, je dois à la vérité de dire que c'est une espèce tout à fait distincte.

—

De l'ensemble des publications que nous avons énumérées dans le précédent mémoire nous voyons qu'il a été grandement question des Cochenilles en général ; mais malheureusement, jusqu'à ce jour, aucun travail monographique sérieux n'est venu en donner un ensemble ; de manière que, pour les connaître et les étudier, il faut absolument consulter tous les ouvrages ayant traité la matière ; encore est-il souvent difficile de pouvoir se faire une idée exacte de ce que certains auteurs ont voulu dire, par suite du défaut d'ensemble. Beaucoup d'auteurs modernes ont traité de telles ou telles espèces sans les placer dans le genre véritable et surtout sans s'occuper de savoir ce qui avait été fait et dit d'intéressant sur ce sujet avant eux : aussi voyons-nous une synonymie si embrouillée, que nous ne sommes pas certain de ne pas avoir fait quelques erreurs, dont la rectification sera facilitée par notre travail. Même pour les divisions génériques, la plus grande incertitude n'a cessé d'exister. Jusque dans ces derniers temps à peine savait-on qu'il pût exister plusieurs genres, et encore parmi eux confondait-on l'un avec l'autre. Les changements de noms ont amené aussi la plus grande confusion. Ainsi Linné attribue à un Aphidien le nom générique de Kermès, alors que dès les temps les plus reculés nous voyons une seule espèce, et toujours la même,

porter le nom de Kermès, nom qui devrait sans aucun doute lui être restitué, si ce n'est génériquement, au moins spécifiquement. Quant au nom de *Coccus*, toutes les espèces de cette famille portaient indifféremment ce nom générique; mais aussi ne pouvait-on savoir de quelle espèce il était question quand on indiquait un nom, car souvent nous trouvons le même nom spécifique faisant partie de genres différents : ainsi *abietis*, que nous voyons faire partie des *Diaspis* et des *Lecanium*; *bromelia*, que nous trouvons dans les *Coccus vrais* et dans les *Diaspis*; *betulæ*, qui fait partie et des *Diaspis* et des *Coccus vrais*; *epidendri*, dans les *Diaspis* et les *Lecanium*; *ulmi*, qui existe dans le genre *Lecanium* et dans le genre *Coccus*; *aceris*, qui est indiqué dans les *Aleurodes* (que nous éloignons de la famille des Coccides), dans le genre *Lecanium* et dans les *Coccus*.

Je disais ci-dessus que le nom de Kermès devrait être restitué à l'espèce portant autrefois ce nom; cela ne fait aucun doute d'après les règles suivies jusqu'à présent; mais comme il y a un autre nom de genre déjà adopté, et comme ce nom de Kermès est attribué à une autre famille, dont il faudrait par conséquent changer aussi le nom, ne voulant pas embrouiller encore plus l'étude de cette intéressante, mais si difficile famille, je laisse les choses subsister telles qu'elles sont, ce que je crois de beaucoup préférable.

La famille des Coccides est certainement la plus anormale qu'il soit possible de trouver : les mâles (pl. 11, fig. 1), à l'état adulte, sont tellement différents des femelles (fig. 2) que l'on a été souvent tenté de les prendre pour un insecte d'un autre ordre, et cependant, dans le jeune âge, ils sont identiques. La femelle prend aussi, dans un âge avancé, une figure si différente (fig. 3) de ce qu'elle était d'abord (fig. 2), que ce n'est qu'en suivant les diverses phases de sa vie que l'on a pu se convaincre de l'identité de l'individu. Le mâle offre peut-être encore plus d'anomalie; car, comme nous le disions, jeune il ressemble à la femelle, tandis qu'à l'état adulte il est ailé, mais n'ayant que deux ailes, comme un Diptère; les deux ailes inférieures sont remplacées dans la plupart des cas par deux balanciers; de plus, ces insectes sont remarquables par l'absence du rostre ou bouche (fig. 4), lequel est remplacé par deux mamelons qui ne peuvent être que des yeux; le rostre reste avec la dernière dépouille. Ayant eu à ma disposition une grande quantité de *Coccus cacti* sur une raquette d'*Opuntia*, j'ai pu récolter dessus beaucoup de dépouilles de larves de mâles, et toujours j'ai trouvé avec la dépouille les filets rostraux, depuis leur naissance du point d'attache frontale jusqu'à l'extrémité rostrale. Dans ces dépouilles l'on peut remarquer la longueur démesurée

de ces filets rostraux, qui sont quelquefois deux fois plus longs que l'insecte lui-même et qui, d'après moi, sont susceptibles de sortir ou de rentrer selon les besoins de l'animal.

Presque toutes les espèces de cette famille sécrètent une matière plus ou moins farineuse, cireuse et même calcaire : cette sécrétion prend divers aspects et formes, ce qui a servi pour créer des divisions ou genres. Devant traiter ce chapitre plus au long lorsque nous classerons les espèces, nous nous en tenons à ce simple énoncé.

Tous les organes, suivant les sexes, sont différents : ainsi, les antennes, courtes pour les femelles (fig. 5) et de peu d'articles, sont généralement longues et présentent un plus grand nombre d'articulations pour les mâles (fig. 6); généralement de 6 à 11 pour les premières et 10 à 25 pour les seconds. Le corps des femelles est court, à segmentations plus ou moins visibles, disparaissant quelquefois entièrement de manière à former des masses inertes conservant à peine les caractères d'animaux : ainsi, les *Lecanium ilicis* (fig. 7), *gibber* (fig. 8), etc. Le mâle ailé est plus ou moins élancé, présentant à l'extrémité de l'abdomen des filets plus ou moins nombreux : deux dans le *Coccus adonidum*, quatre dans le *Coccus lauri* (fig. 9), et dans le genre *Tessarobelus* : ou des houppes soyeuses, comme dans les genres *Dorthezia* et *Gallipalpus*, ou présentant des appendices laciniés, comme dans le genre *Monophlebus*. Ces divers appendices sont pour la plupart le résultat d'une sécrétion farineuse caduque, que l'on peut faire disparaître au moyen de l'alcool ou de l'éther ; mais, en examinant avec attention et au microscope, on voit que cette sécrétion est produite par des tubes en forme de poils plus ou moins abondants ou uniques, ou courts ou longs.

Quelques genres de cette famille offrent encore pour les femelles et pour les mâles avant leur état adulte cette particularité, d'être protégés par une écaille en forme de carapace ou bouclier, comme pour les Diaspides; cette carapace, formée par les dépouilles successives ou mues, est une sécrétion produite par des appareils sécrétoires ou filières, que l'on peut voir à l'aide du microscope sur le dernier segment abdominal ; pour cela il est nécessaire de faire macérer quelque temps l'insecte dans une solution potassique.

D'autres présentent des tubes complets ou même de véritables galles, comme pour les genres *Brachyscelis*, *Optiscelis* et *Ascelis*, si bien décrits par Schrader.

Dans quelques genres nous voyons la femelle sécréter une matière cireuse, qui, dans certains cas, est assez abondante pour servir industriel-

lement; ainsi divers *Ceroplastes*, dont le *C. rusci* L. (*Coccus caricæ* F.) peut servir de type européen. Nous représentons (fig. 12) le *Ceroplastes psidii*, dont on se sert au Brésil pour faire des bougies. Quelquefois, au lieu d'être la femelle, c'est le mâle qui est enveloppé dans un amas cireux considérable, comme pour le *C. Pé-là* ou cire de la Chine.

D'autres sécrètent une matière simplement farineuse, pour envelopper et mettre les œufs à l'abri; ainsi les *L. vitis, tremulæ* et *gasteralpha*.

Quelquefois cette sécrétion prend un aspect lamelleux, comme pour les femelles du genre *Dorthezia* (fig. 13).

La plupart des espèces sont disséminées, séparées plus ou moins; mais dans quelques genres elles sont agglomérées, ainsi qu'on le voit pour le mâle de l'*Ericerus Pé-là*, qui est enfoncé dans une masse cireuse, spumeuse et non compacte qui entoure les branches de l'arbre, dont au contraire la femelle est libre.

D'autres fois la femelle est renfermée jusqu'à un certain moment de la vie dans une espèce de poche, d'où elle ne sort que pour les besoins de l'accouplement, comme dans le genre *Porphyrophora* et probablement le genre *Margarodes*.

Les mâles sont toujours ailés (1), grêles, plus petits que les femelles; la tête, généralement horizontale, offre des antennes grêles, très-longues, plus ou moins pubescentes, ayant de 10 à 25 articulations, et des yeux multiples. Ainsi, en dehors des deux yeux ordinaires, on en voit dans quelques espèces plusieurs autres plus petits (fig. 4) et, en outre, deux mamelons, qui ne peuvent être que des yeux et qui sont à la place que devrait occuper le rostre; ces deux mamelons oculaires présentent une masse pigmentale qui se continue avec celles des yeux ordinaires, ainsi qu'on peut s'en assurer en écrasant une tête quelconque de *Diaspis* et en la plaçant sous l'objectif du microscope. C'est là un fait des plus remarquables que cette absence du rostre et qui se comprend jusqu'à un certain point dans ces animaux qui, à l'état parfait, ne vivent que le temps nécessaire pour l'accouplement, tandis qu'au contraire la femelle a une existence beaucoup plus vitale et beaucoup plus longue. J'ai conservé quelques espèces des mois entiers sans renouveler les feuilles et restant cependant encore en pleine vie, surtout des femelles de *Dorthezia*, que

(1) Bouché dit avoir trouvé les mâles d'*Aspidiotus salicis* toujours aptères. Je pense que c'est un fait accidentel.

j'avais mises dans des boîtes pour pouvoir me procurer des mâles, et que j'ai gardées vivantes du mois de juin au mois de novembre.

Le thorax en général est très-grand, le prothorax court, séparé de la tête par un léger étranglement; le mésothorax très-grand, avec des bosselures; le métathorax un peu plus petit.

L'abdomen, plus ou moins allongé, est composé de sept segments; le septième segment donne naissance aux organes sexuels et aux divers appendices qui les accompagnent, tels que filets ou touffes. Dans le *Diaspis*, c'est un long appendice composé de deux valvules (fig. 14), qui sont destinées à protéger le pénis; dans le *Lecanium* (fig. 1), c'est également un appendice droit à deux valves qui dirigent le pénis, et dans les *Coccus* (fig. 9), c'est un appendice en forme de crochet dirigé en dessous.

Les élytres sont longues, présentant une nervure basilaire, qui bientôt se bifurque pour envoyer une branche vers le bord supérieur ou côte, et une autre qui suit plus ou moins la courbe du bord inférieur de l'élytre (dans les *Monophlebus* il y en a davantage, ainsi que dans les *Porphyrophora*). En dessous on observe deux balanciers plus ou moins longs et plus ou moins larges, paraissant articulés et finissant généralement par une soie en forme de crochet.

Les pattes, très-longues (fig. 15, pattes du *Lec. vitis* ♂), sont surtout remarquables par la longueur des trochanters; elles sont plus ou moins grêles et pubescentes, terminées par un tarse uniarticulé, ayant à l'extrémité un ongle, et non bi ou triarticulé, comme le dit et le figure Burmeister. Les tibias de quelques-unes des pattes sont échancrés au côté interne, surtout ceux des membres intermédiaires.

Les femelles, très-grosses en comparaison des mâles, sont arrondies, allongées, hémisphériques ou plates, avec des segmentations visibles ou invisibles, à surface plus ou moins lisse, couverte ou non de matières floconneuses blanches, irrégulières ou rayonnées, ou cireuse compacte, ou recouverte d'un bouclier en forme de coquille (*Diaspis*), ou de tube (*Brachyscelis*), ou de galle entière (*Ascelis*), perdant quelquefois toute trace de segmentation et de membres, comme dans les *Diaspis*, n'en perdant que quelques-unes, comme dans les *Ascelis* et *Ophiscelis*, et formant des masses arrondies plus ou moins gonflées.

La tête, visible dans quelques femelles et d'autres fois confondue avec la masse générale, offre des yeux petits, à peine visibles dans les *Lecanium*, invisibles dans les *Diaspis* adultes, avec des antennes à articulations variables (6 à 11) : elles sont courtes et épaisses en général; dans les *Diaspis* elles manquent, ainsi que les pattes.

Les pattes (fig. 16 : pattes de *Lec. vitis* ♀; fig. 16 *a* : extrémités de *Lec. coffeæ*), courtes et épaisses, manquent quelquefois, comme dans les *Diaspides;* mais généralement, comme le corps des femelles prend dans les derniers temps un très-grand accroissement, elles paraissent s'atrophier.

Le bec, qui prend naissance en dessous, est formé d'un tubercule court, triarticulé, d'où s'échappent entre les pattes les soies rostrales au nombre de quatre et quelquefois d'une longueur qui dépasse considérablement le corps de la femelle. Ces soies sont, à mon avis, plus ou moins rétractiles et sortent du corps à la volonté de l'animal, où on peut presque toujours les apercevoir formant une anse, qui elle-même est plus ou moins éloignée du point de départ, et qui est très-bien représentée dans la figure 10 de Burmeister; dans la figure 11, l'anse manque, mais elle existe: seulement Burmeister ne l'aura pas vue. Ces soies, sorties entièrement, sont très-longues, quelquefois presque trois fois plus longues que l'insecte lui-même.

Le thorax est plus ou moins tuberculeux; les segmentations sont visibles dans les *Coccus* et dans d'autres genres, et presque invisibles dans les *Diaspides* et les *Lecanium.*

L'abdomen offre des segments visibles au nombre de sept, avec des sécrétions filamenteuses plus ou moins caduques dans les *Coccus* et autres genres; ou des segments plus ou moins visibles, comme dans les *Diaspides* et les *Lecanium;* disparaissant même entièrement dans ces derniers.

Quelques auteurs se sont préoccupés de savoir si les femelles étaient ovipares ou vivipares; quelques-uns ont dit qu'à l'exemple des *Aphis* elles possédaient ces deux modes de reproduction. On peut défendre chacune de ces opinions; mais, pour moi, je dis qu'elles sont généralement ovipares; seulement la femelle pond les œufs ou les conserve dans son corps, ce qui n'empêche pas les petits de naître et de s'échapper de l'abdomen plus ou moins décomposé. Aussi, souvent dans les *Diaspides* il m'a été donné de trouver des femelles dont l'abdomen présentait des points noirâtres dus à un commencement de décomposition et d'où s'échappaient les petits éclos.

Dans quelques espèces, surtout celles que j'appellerai *Mytilaspis,* en forme de coquille de moule ou de grosse virgule, la femelle pond véritablement des œufs que l'on trouve tout l'hiver à l'extrémité du fourreau que forme le bouclier; les résidus de la femelle occupent la portion supérieure ou tête.

Quant aux femelles de *Lecanium,* elles pondent également leurs œuf ou les conservent quand elles n'ont pas la force de les expulser, probable-

ment surtout pour les espèces qui deviennent hémisphériques comme une galle; alors les petits s'échappent de dessous le corps; mais d'autres fois ils sont pondus et expulsés dans un amas considérable de matière floconneuse, comme pour le *Lecanium vitis* et le *Gasteralpha* du docteur Icéry.

Pour les *Coccus,* je ne sais réellement pas si l'on peut dire que les œufs sont pondus : ils sont tellement nombreux qu'au fur et à mesure qu'ils s'accroissent ils ne trouvent plus de place et que les premiers, arrivés à eur grosseur, sont expulsés par le fait mécanique de l'accroissement des autres, les femelles devenant, dans ce dernier âge, presque inertes et sans vie. En même temps que les œufs sortent, il y a une sécrétion floconneuse abondante qui se forme et les enveloppe de toute part de manière à couvrir entièrement la femelle et à la cacher. Si l'on vient, avec la pointe d'une aiguille, à diviser cette masse, on trouve pêle-mêle les œufs, les petits et la mère dans un coin.

Dans quelques espèces cependant on peut dire réellement, je crois, qu'il y a ponte. Ainsi, pour le *Coccus* du néflier et du marronnier, les femelles forment des espèces de cocon blanc d'une matière feutrée, aux extrémités duquel, comme pour les *Diaspides* (*Mytilaspis*), on aperçoit les œufs d'un côté et la femelle de l'autre, plus ou moins dégonflée, mais renfermant encore une assez grande quantité d'œufs; ce qui, du reste, ne vient pas cependant contredire l'opinion que j'émets ci-dessus des œufs chassés mécaniquement les uns par les autres.

Quoiqu'il en soit, les œufs donnent naissance à de très-petites larves (fig. 17) qui ont presque toutes le même aspect et sont semblables pour le mâle et la femelle et offrent toutes les caractères complets d'un insecte, moins les élytres qui n'existent pas et les organes générateurs qui n'offrent, je crois, aucun caractère sexuel spécial.

Les antennes, le rostre, les yeux, les membres et les segments du corps sont très-visibles; les premiers offrent à l'extrémité un faisceau de poils, dont quelques-uns très-longs : ainsi, dans le *Lecanium festucæ,* il y en a un (fig. 18) qui est presque aussi long que le corps de l'insecte lui-même. Les articulations sont assez difficiles à distinguer et il me serait à peu près impossible d'en dire le nombre. Les bords latéraux et le devant de la tête présentent quelques poils, ainsi que l'extrémité de l'abdomen, où l'on en voit deux très-longs.

Après la deuxième mue, les membres et les antennes disparaissent avec la dépouille; on peut les voir dans les *Diaspis,* et les yeux sont invisibles. Les poils disparaissent également dans ce dernier genre.

Les pattes présentent à l'extrémité du tarse, dans les larves et les insectes parfaits, quatre poils longs accompagnant le crochet qu'ils entourent et dont les extrémités sont épaissies en forme de cornets (fig. 15 *a* et 16 *a*).

La larve du mâle, dans son jeune âge, est semblable à celle de la femelle; mais bientôt elle change et se transforme en pupe, puis en insecte parfait présentant deux ailes.

Ces insectes sont assez difficiles à se procurer, sauf pour les *Diaspides*. En effet, chez ces derniers, ils diffèrent déjà assez par le caractère extérieur de la coquille ou bouclier qui les recouvre pour qu'on puisse, en les soulevant, trouver sûrement dessous un mâle qui, suivant les diverses circonstances, sera peut-être à l'état parfait.

On a souvent dit et répété que ces mâles sortaient en arrière, avec les ailes rebrousées sur la tête. Cela n'existe pas toujours, et j'ai souvent vu des mâles tout prêts à sortir de dessous leur coque avec les élytres étendues comme dans leur état normal, et je ne saurais expliquer la cause déterminante de l'un ou de l'autre.

Dans l'état de pupe, les élytres sont étendues le long du corps et non par-dessus la tête; on ne s'explique donc que difficilement comment elles deviennent quelquefois à l'état parfait dans cet état. On n'a qu'à examiner la plus commune des espèces pour s'assurer de ce que nous avançons ici.

Pour les *Lecanium*, il est très-difficile de rencontrer des mâles, et par conséquent de décrire comment ils sont généralement; ce n'est que dans ces derniers temps que j'ai pu trouver des mâles de quelques espèces du *Lecanium ulmi* et des *Lecanium festucæ, pyri, aceris* et *vitis*. Je pense que les autres doivent ressembler beaucoup à ceux-ci.

L'état de larve, dans ce groupe, se rapproche tellement de l'état de pupe que cette dernière est invisible; il n'y a pas ici de mue visible. L'insecte une fois fixé reste immobile et augmente progressivement de volume; comment pouvoir dire quand il arrive à l'état de pupe? C'est l'hiver que j'ai pu découvrir celle de l'*ulmi*. En explorant des fagots de branches d'ormes, mon attention, attirée par une espèce de Fumagine que je remarquais sur les branches, me fit bientôt trouver des *Coccus* véritables mâles à l'état de larve et des *Coccus* femelles; puis, en continuant mon examen, je finis par découvrir encore des *Diaspides*, puis enfin des coques de *Lecanium*, que je considérais comme de jeunes femelles non fécondées. Cependant ces coques, d'un aspect transparent et cireux, me semblaient toutes particulières, ce qui me les fit mettre de côté : et quelle ne fut pas ma satisfaction en trouvant au bout de quelque temps un mâle à l'état parfait!

Pour celui du *Lecanium festucæ*, c'est encore par un examen plus minutieux et plus attentif que j'ai pu découvrir les mâles. En examinant une tige de *Festuca* sur laquelle il y avait une quantité de ce que l'on considérait jusque-là pour un *Coccus festucæ*, je fus tout étonné de trouver sur l'amas cotonneux dont il s'entoure des espèces de coques vides très-fragiles du même aspect cireux transparent que pour l'espèce précédente, et il y en avait même une assez grande quantité qui paraissaient sortir et exister sous l'amas cotonneux; d'où me vint la pensée qu'il y avait là, non-seulement un *Coccus*, mais aussi un *Lecanium* et peut-être même qu'un *Lecanium*. En voulant approfondir cette question et pouvoir la vider à fond il fallait donc débarrasser l'insecte de toute la sécrétion cotonneuse dont il s'enveloppe : pour cela je l'ai successivement soumis à l'action de l'alcool et de l'éther sans pouvoir dissoudre cette matière, mais en la ramollissant cependant assez pour pouvoir diviser le tout avec la pointe d'une aiguille; quelle ne fut pas ma satisfaction en constatant, parmi cette matière cotonneuse, la présence de plusieurs mâles qui, en naissant de coques recouvertes par cette matière sécrétée par les femelles environnantes, avaient été emprisonnés dans ce réseau inextricable pour eux ! Restait pour moi à constater la nature du corps de la femelle, ce qui, je l'avoue, n'est pas facile et peut laisser beaucoup de doute à des personnes peu initiées à l'étude de cette famille; mais cependant je n'ai aucun doute, et je puis certifier que ce sont bien des coques sèches de *Lecanium* femelle qui s'y trouvaient.

La coque mâle était petite, allongée, trois fois plus longue que large et vide; elle avait l'aspect d'une substance transparente et cireuse, présentant vers son tiers inférieur un sillon transverse profond.

Pour les *Coccus* véritables, les larves mâles (qui ressemblent aux larves femelles), pour se transformer en insectes parfaits, s'enveloppent d'une matière cotonneuse plus ou moins compacte et formant comme un petit fourreau dans lequel l'animal se transforme en pupe, puis en insecte ailé. Ainsi qu'on peut le voir sur les plantes des serres où abondent les *Coccus adonidum*, toutes les fois qu'avec les femelles vous trouverez de ces fourreaux cotonneux plus petits que les femelles, vous pouvez être certain d'y trouver un mâle à l'état parfait ou à celui de pupe.

Je n'ai pas suivi le nombre de mues, qui semblerait devoir être de trois d'après les auteurs. En examinant un bouclier de *Diaspis*, il est facile de distinguer les peaux des deux premières mues, dont la supérieure porte les traces des antennes, la seconde, un peu plus grande, ayant de chaque côté la matière sécrétée par les insectes et présentant pour cette cause des filières de diverse nature, suivant les espèces et les genres.

Ceci m'entraînerait beaucoup plus loin que je n'ai en vue ici, et, pour ces détails divers, je renverrai à l'ouvrage remarquable de M. Targioni-Tozzetti (1867) : Studie sul Coccineglie (1).

Quant à l'habitat, nous trouvons des Cochenilles à peu près dans tous les pays, mais c'est surtout dans les pays chauds que ces insectes sont le plus communs. C'est généralement sur les jeunes rameaux des plantes vivaces qu'ils se rencontrent en plus grande abondance ; cependant on en voit aussi sur les feuilles des plantes vertes et même sur celles des plantes à feuilles caduques. On en rencontre aussi plusieurs espèces sur les racines de diverses plantes, généralement sur les herbacées ; mais c'est surtout dans les serres qu'ils sont le plus communs. En effet, là ils ne sont pas sujets à craindre des ennemis comme dans leur état naturel, et alors ils pullulent d'une manière réellement extraordinaire. En plein air, au contraire, ils sont la proie d'un grand nombre d'Hyménoptères, *Encyrtus, cocophagus*, etc., d'Hémérobes, de Coccinelles et même de larves de Diptères. Là où ils sont communs il n'est pas rare de voir les plantes couvertes d'une matière noirâtre, qui n'est autre qu'une espèce de Champignon nommé *Morphée* ou *Fumagine*.

Dans le midi de la France, où les Cochenilles (*Coccus* et *Lecanium*) sont si communes sur presque toutes les plantes, mais surtout sur les Oliviers, Amandiers, Orangers et Citronniers, tous les arbres, dans des contrées entières, telles que le département des Alpes-Maritimes, sont d'un aspect noirâtre désagréable à l'œil et présentent à l'examen une quantité considérable de *Coccus* et de *Lecanium*. Le même aspect ne se présente pas avec les *Diaspides*, qui cependant sont peut-être plus communs encore que les premiers ; mais, dans le premier cas, la Fumagine est due aux gouttelettes lancées par les appareils sécrétoires des premiers, tandis que pour ces derniers la sécrétion se concrète au-dessus d'eux sous forme de boucliers solides. En fait, les arbustes et même les arbres en sont tellement couverts quelquefois que le tronc de l'arbuste ne s'accroît plus, et là il n'y a pas de Fumagine ou Morphée ; tandis que, sur les Oliviers, les Orangers et les Citronniers, où ce sont surtout des *Coccus* et des *Lecanium*, le tronc, les rameaux et les feuilles sont entièrement noirâtres. Que ce soit les premiers ou les derniers qui envahissent les arbres, arbustes et plantes herbacées, ils n'en souffrent pas moins, et certainement il est

(1) Du même auteur vient de paraître un autre ouvrage sur les Cochenilles, travail qui présente un grand nombre de coupes génériques nouvelles et dont nous parlerons plus loin.

important d'y chercher un remède, ce qui est des plus difficile. Si, dans nos serres, nous pouvons, avec du soin, des bassinages, brossages et nettoyages à la main, enlever ces divers insectes, il n'en est pas de même lorsque c'est une culture en grand qui en est envahie. C'est à l'agriculture à trouver le remède, qui réside, selon moi, dans le changement d'espèces cultivées dans un terrain. Comment, en effet, voulez-vous cultiver toujours la même sorte de plante dans le même terrain ? Il faut varier, et là seulement est, je pense, le remède. L'on aura beau faire, auprès de Paris, pour les Pêchers, dans le Midi pour les Oliviers et les Orangers, aux îles Bourbon et de la Réunion et au Brésil pour les Cannes à sucre, ainsi qu'à Ceylan dans les cultures de café, pour changer cet état de choses, rien ne réussirait mieux que le changement de culture.

En attendant le travail monographique qui doit suivre, nous pensons devoir donner le Catalogue des espèces décrites, mais en suivant un ordre différent de celui que l'on est habitué de faire. Croyant plus utile de donner d'abord le nom de l'espèce, en renvoyant ensuite aux genres, ce qui rendra les recherches beaucoup plus faciles, vu l'état peu connu de cette famille; le nom d'espèce sera suivi du nom de l'auteur, de l'indication monographique et ensuite du nom du genre et de l'habitat. Ainsi :

aceris Geoffroy. — ALEURODES..... Europe.
aceris Fabricius. — COCCUS. ..... Europe.
aceris Bouché — LECANIUM..... Europe.

On saura donc de suite qu'il y a plusieurs genres dont le mot spécifique *aceris* peut faire partie; tandis que si je classais par genre, on ne pourrait voir de suite qu'il y a en même temps un *Lecanium* et un *Coccus* portant le même nom.

Lorsque le nom sera synonyme, je le renverrai à celui typique, ou du moins celui le plus ancien.

Dans le travail monographique viendra alors la classification ordinaire générique et spécifique.

Ma prochaine publication traitera des divisions génériques.

CATALOGUE

DES

Coccides ou Cochenilles connus jusqu'à ce jour.

---

abietis Schrank. — MYTILASPIS..... Europe.

Coccus abietis Sch., Beit. zur Naturg. (1776), 48, 5.

C. arborum Sch., Enum. Ins. Aust. (1781), 295, 585.

C. pineti Sch., Fauna Boïca (1801), 146, 1269.

abietis Geoffroy. — LECANIUM..... Europe.

C. abietis rotundus Geoff., Hist. abrég. Ins. (1764), II, 507, 7. — Modeer, Acta Goth. (1778), 1, 27, 20. — Gmelin, Syst Nat. (1791), 2221.

C. piceæ Schr., Fauna Boïca (1801), 146, 1270.

C. hemicryphus Dalm. (1826), om Nagr. Swensk. Arter af Coccus, 22, pl. IV, fig. 18-26.

C. racemosus Ratzeb., Entom. Zeit. Stett. (1843), IV, 204. — Id., Forstins. (1844), III, 191, 1, pl. XI, fig. 8. — Goureau (1867), Insectes nuisibles aux forêts, 159, 161.

C. piceæ Boisduval, Entom. Hort. (1867), 320.

aceris Geoffroy. — ALEURODES..... Europe.

aceris Signoret. — PHILIPPIA..... Autriche.

aceris Fabricius. — COCCUS..... Europe.

C. aceris Fab., Ent. Syst. (1794), IV, 225, 9. — Id., Syst. Ryng. (1803), 308, 10. — Curtis, Brit. Ent. (1838), 717, pour la ♀. — Westw., Ent. Introd. (1840), II, 446.

aceris Schrank. — LECANIUM..... Europe.

C. aceris Schr., Fauna Boïca (1801), II, 1, 147, 1274. — Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1844), V, 293, 4. — Bärensprung, Journ. d'Alton et Burm. (1849), 169, 4. — Curtis (1838), Brit. Ent., 717, pour le ♂. — ? Modeer, Act. Gothenb. (1778), I, 21, 13.

adonidum Linné. — COCCUS..... Europe.

C. adonidum Lin., Syst. Nat. (1767), 740, 4.

Pediculus coffeæ Lederman (1762), Microscop., pl. 9.

C. adonidum Geoff. (1764), Ins., I, 511, 1. — Fab., Syst. Ent. (1775). — Id., Spec. Ins. (1781). — Id., Ent. Syst. (1794), IV, 224, 4. — Id., Syst. Ryng. (1801), 307, 4. — Modeer, Act. Goth. (1778), I, 48, 34. — Gmelin, (1788), 2215, 4. — De Villers, (1789), 559, 2. — Fourcroy (1785), Ent. Paris., 231, 1. — Oliv., Encyc. Méth. (1791), VI, 91, 5. — Haworth, Ent. Trans. (1812), I, 308.

Diaprostetus adonidum Costa (1828), Prospetto di una nova divisione, etc.

C. adonidum Bouché, Gart. Ins. (1833), 51. — Burmeister, Handb. der Ent. (1835), II, 74, pl. 2, fig. 2. — Blanchard, Hist. Nat. Ins. (1840), 213, 2. — Id. (1843), Dict. univ. Hist. nat., article Cochenille. — Amyot et Serville, Hist. Nat. Ins. Hém. (1843), 629.

Trechocorys adonidum Curtis, Ruric. Gard. Chron. (1843), III, 443.

Cocconidia Amyot, Mononymie (1848), 476, 546.

? *Coccus zamiæ* Lucas, Ann. Soc. Ent. Fr. (1855), Bull., CVII.

C. adonidum Nietner, Ins. nuisibles aux plants de Café à Ceylan (1861), 4. — Boisduval, Entom. Hort. (1867), 347, fig. 47.

Dactylopius adonidum Targioni, Cat. (1868), 32, 2.

æsculi Signoret. — COCCUS..... Autriche.

æsculi Kollar. — LECANIUM..... Europe.

C. æsculi Kollar (1848), Sitzungsb. Akad. Wissensch. Wien., I, 15.

affinis Targioni. — ASPIDIOTUS..... Europe mérid.

Asp. affinis Targ., Cat. (1868), 43, 3.

alchimillæ Bergen. — PORPHYROPHORA ?..... Europe.

C. alchimillæ Bergen, de Alchimilla Supina ejusque Coccis, Francfort (1748), 2.

alni Modeer. — LECANIUM..... Europe.

C. alni Modeer, Act. Gothenb. (1778), I, 23, 17. — Gmelin, Syst. Nat. (1788), 2221, 41. — Schranck, Fauna Boïca (1801), II, 1, 144, 1259.

C. farinosus alni De Géer, pl. 28, fig. 17 et 18.

aloes Boisduval. — ASPIDIOTUS..... Serres. Europe.

Chermes aloes Boisduval, Ent. Hort. (1867), 327, fig. 42.

americana Walker. — DORTHESIA..... Amérique du Nord.

Dorthesia americana Walk., List of Homopt. (1852), 1091, 5.

amygdali Schrank, Blanchard, Boisduval. (Voir *persicæ* Fabricius.)

angræci Boisduval. — LECANIUM..... Madagascar.

Chermes angræci Boisduval (1867), Ent. Hort., 337.

anthurii Boisduval. — LECANIUM..... Serres.

Chermes anthurii Boisd. (1867), Ent. Hort., 329, fig. 43.

aonidum Linné. — DIASPIDE (1)..... Europe.

C. aonidum Linné, Syst. Nat. (1767), II, 739, 2. — Modeer, Act. Goth. (1778), I, 30, 26. — Gmelin, Syst. Nat. (1788), 2215, 2. — Fabr., Ent. syst. (1794), IV, 224, 2, et Syst. Ryng. (1801), 307, 2. — Olivier, Encyc. Méth. (1791), VI, 94, 3.

Diaspis aonidum Targioni-Tozzetti (1867), Études sur les Coch., 10.

Aspid. lauri Bouché, Schald. (1833), 53, 4.

arborum Schranck. (Voir *abietis* Schranck.)

arbuti Fabricius. (Voir *C. uvæ ursi.*)

arecæ Boisduval. (Voir *pellucida.*)

armeniaca Burmeister. (Voir *Hamelii.*)

artemisiæ Rossi. — LECANIUM..... Italie.

C. artemisiæ Rossi (1794), II, 56, 514 (*C. rusci?* Linné, mihi).

asari Schranck. — LECANIUM..... Europe.

C. asari Schranck, Fauna Boïca (1801), II, 1, 146, 1265.

(1) Depuis, cette espèce est devenue le type d'un genre nouveau : AONODIA LAURI Bouché.

aspidistræ Signoret. — CHIONASPIS..... Serres.

Ch. aspidistræ Signoret, nov. spec.

aterrimum Costa. — LECANIUM..... Italie.

Calypticus aterrimus Costa (1857), Esp. 4 (*Lecanium ilicis* mihi ?).

atripennis Burm. — MONOPHLOEBUS..... Java.

Monophlœbus atripennis Burm. (1839), Handb. der Ent., II, 80. — Westw., Arcan. Ent. (1841), 22, 11.

aurantii Boisduval. (Voir *ziziphus* Lucas.)

aureus Boisduval. — ASTEROLECANIUM..... Nouvelle-Hollande.

C. aureus Boisd., Insectol. Agric. (1868, nov.). — Targioni, Catal. (1868), 41.

australe Walker. — LECANIUM..... Van-Diemen.

Lec. australe Walk. (1851), List of Hom., 1079, 60.

australiæ Walker. — CEROPLASTES..... Sidney.

Cer. australiæ Walk. (1851), 1097, 6.

axinus Hernandez. — COCCUS..... Mexique.

C. axinus Hern., Seu vermium quorumdam, etc., Cap., V, 317. — De La Llave, Regist. trimest. o Collec., etc. (1832), 149. — Sallé, Rev. et Mag. Zool. (1861).

bassi Targioni. — COCCUS..... Mexique.

C. bassi Targioni, Stud. sul Cocc. (1867), 22, et Catal. (1868), 32, 3.

Bauhinii Planchon. (Voir *ilicis* Linné.)

berberidis Schrank. — LECANIUM..... Austria.

C. berberidis Schrank, Fauna Boïca (1801), II, 1, 146, 1270. — Loew., Verh. Bot. Zesells zu Wien. (1862), XII, 110, v.

betulæ Bärensprung. — ASPIDIOTUS..... Europe.

A. betulæ Bärensprung, Journal d'Alton et Burm. (1849). — Targioni, Cat. (1868), 43.

betulæ Linné. — COCCUS..... Europe.

C. betulæ Linné, Syst. Nat. (1767), 740, 7. — Id., Faun. Suec. (1746), 1017. — Fabr., Sp. Insect., 394, 8. — Id., Mantiss., II, 319, 10. — Id., Ent. Syst. (1794), IV, 226, 12. — Id., Syst. Ryng. (1803), 308,

13. — Modeer, Act. Goth. (1778), I, 23, 16. — Gmelin, Syst. Nat. (1788), I, 4, 2216, 7. — De Villers (1789), 560, 5.

bicarinatus Walker. — DIASPIDE..... Chine.

Asp. bicarinatus Walk.; List of Hom., Suppl. (1858), 306.

biplicata Targioni. (Voir *mesembrianthemi.*)

bituberculatum Targioni. — LECANIUM..... Europe.

L. bituberculatum Targioni, Catal. (1868), 38, 18.

Blanchardii Targioni. — COCCUS..... Australie.

C. Blanchardii Targ., Catal. (1868), 32, 4.

Boucheii Targioni. (Voir *Nerii* Bouché.)

brasiliensis Walker. — MONOPHLEBUS..... Brésil.

M. brasiliensis Walk.. List of Hom. (1851), 1089, 9.

bromeliæ Bouché. — COCCUS..... Serres.

C. bromeliæ Bouché, Naturgesch. (1833), 20, 2. — Heyden, Rev. Silb. (1834), II, 47.

bromeliæ Kerner. — DIASPIS..... Serres.

C. bromeliæ Kerner (1778), Naturgeschichte der *Coccus bromeliæ*, avec planche. — Bouché, Ent. Zeit. Stettin (1844), 295. — Boisduval, Ent. Hort. (1867), 334.

bromeliæ Bouché. — LECANIUM..... Serres.

Lec. bromeliæ Bouché, Schadl. Gart. Ins. (1833), 49, 2. — Id., Naturg. (1834), 20, 2, pl. 1, fig. 14. — Id., Ent. Zeit. Stettin (1844), V, 293, 2. — Burmeist., Handb. der Ent. (1839), II, 1, 70, 2. — Curtis, Ruric. Gardn. Chron. (1841), 131, fig. 1-6.

budleiæ Signoret. — ASPIDIOTUS..... Serres.

A. budleiæ, nov. spec.

Burmeisteri Westwood. — MONOPHLŒBUS..... ?

M. Burmeisteri Westw., Arcan. Ent. (1841), 22, 4, pl. 6, fig, 2.

buxi Targioni. — ERIOCOCCUS..... Europe.

Er. buxi Targioni, Catal. (1868), 33.

buxi Fonscolombe. — FIORINA ?..... Europe.

C. buxi Fonscol., Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), 218, 19, pl. 4, fig. 13.

Asp. buxi Bouché, Ent. Zeit Stett. (1851), XII, 110, 3.

cacti auct. — COCCUS.... Indes, Amérique, Mexique, Europe mér.

C. cacti Hernandez (1651), Mexique, Nov. Plantar, etc. — Richter (1701), Traité physique de la Cochenille. — Rauscher (17..), Hist. nat. de la Cochenille, tab. 1, fig. 1-5. — Petiver, Gazop. (1711), 3, tab. 1, fig. 5. — Sloane, Jamaica (1725), 2, 153, pl. 9. — Melchior, Nat. Hist. de la Cochenille (1729). — Linné, Syst. Nat. (1736), 742, 22. — Réaumur (1738), IV, tab. 7, fig. 11-12. — Breyn, Hist. nat. de la Cochenille (1739). — Bosc., Dissert. Cocc. (1739). — Schultze (1743), Dissert. de Granorum. — Brown, Jamaica (1756), 435. — Cartheuser (1759), Vermischte, Stuck Francfort. — Acta anglia (1762). — Anderson (1773), Lett. to Bancks. — De Géer (1776), VI, 447, 1, tab. 30, fig. 12, 13, 14. — Modeer, Act. Goth. (1778), 1, 44, 33. — Fabricius, Spec. Ins. (1781), II, 395, 19. — Id., Mantissa (1787), II, 319, 24. — Thierry de Méronville (1787), De la Cochenille. — Gmelin, Syst. Nat. (1788). — Olivier (1791), Encycl. Méth., VI, 98, 17. — Fabricius, Ent. Syst. (1794), IV, 227. — Asiatic Researches (1795), Mémoire sur la Cochenille. — Alzate (1795), Memoria del Insecto grana ô Cocchin., Madrid. — Fabricius, Syst. Ryng. (1803), 311, 27. — Jameson, Uber die Kultur (1825), Edinb. new Phil. Jorn., vol. III, fasc. 5. — Kirby et Spence (1828), I, 321. — Latreille (1829), Règne An., II, 231. — Brandt et Ratzeburg (1830), Mediz Zool., II, 217, pl. 26, fig. 6-12. — Brandt (1833), Naturhistorich Bemerk vurzel-Cochenille. — Burmeister (1835), Handb. der Ent., 72, 1, pl. 11, fig. 1. — Audouin (1836), Ann. Soc. Ent. Fr., Bull., LXVIII, LXX. — Lherminier (1837), Ann. Soc. Ent. Fr., VI, 507, en note. — Costa, Faun. Nap. (1837), 17. — Curtis (1839), Botan. Mag., nº 6, new ser., pl. 2742, fig. 8, 11. — Blanchard (1840), Hist. nat. Ins., III, 213, 1. — Westwood (1840), Modern Classific., 443, fig. 118, 7 (*Pseudococcus cacti*). — Guérin (18), Icon. Règne Anim., pl. 59, fig. 17. — Amyot et Serv. (1843), 629, 1. — Amyot, Monon. (1848), 475, 545. — Moquin-Tandon, Zool. méd. (1860), 56.

caldesii Targioni. — ASPIDIOTUS..... Europe mérid.

Aspid. caldesii Targ., Catal., 1868, 43.

calyptroides Costa. — DIASPIS..... Europe.

D. calyptroides Costa (1827) Faun. Nap., pl. 6, fig. 2.

Aspidiotus echinocacti Bouché, Schadl. (1833), 53, 3. — Id., Naturg. (1834), I, 15, 3. — Burm., Handb. (184), II, 1, 68, 4, pl. 2,

fig. 5. — Boisduval, Ent. Hort. (1867), 339. — Targioni-Tozzetti, Stud. sul Cocc. (1867). — Id., Catal. (1868), 42.

cambii Ratzeburg. — LECANIDE..... Allemagne.

C. cambii Ratzeb., Forstins. (1837), 194. — Targ., Catal. (1868), 41.

cameliæ Boisduval. — ASPIDIOTUS..... Serres.

Asp. cameliæ Boisduv., Ent. Hort. (1867), 334.

candida Targioni. (Voir *pini*.)

capensis Linné. — LECANIUM ?..... Cap de Bonne-Espérance.

C. capensis Linné (1735), 740, 3. — Id., Amœn. Acad., VI, 401, 47. — Modeer (1778), Acta Goth., I, 31, 28. — Gmelin (1788), 2215, 3. — Fabricius, Ent. Syst (1794), IV, 224, 3. — Olivier (1791), VI, 94, 4. — Fabricius, Syst. Ryng. (1803), 307, 3. — Walk., List of Hom. (1851), 1079, 59.

capreæ Linné. — LECANIUM..... Europe.

C. capreæ Linné, Syst. Nat., II, 741, 14 (1735).

C. rotundus De Géer, Ins., VI (1776), 440, 2, tab. 28, fig. 13, 14, 15. — Fabr., Ent. Syst. (1791), IV, 226, 17, et Syst. Ryng., 309, 18. — De Villers (1789), 561, 11. — Modeer, Act. Goth. (1778), I. 22, 15. — Gmelin (1788), 2218, 14. — Fonscolombe, Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), 213, 13.

Lec. salicis Bouché (1851), Ent. Zeit. Stett., XII, 111, 2.

caricæ Fabricius. (Voir *rusci* Linné.)

carpini Linné. — LECANIUM..... Europe.

C. carpini Linné (1736), Syst. Nat., 740, 8. — Id., Fauna Suecia (1746), 1018. — Réaumur, Mem. Ins. (1738), tab. 6, fig. 5, 9, 11. — Geoffroy (1762), 508, 15. — Modeer, Act. Goth. (1778), 29, 24. — Gmelin, Syst. Nat. (1788), 2216, 8. — De Villers, Syst. Nat., 560, 6. — Fabr., Ent. Syst. (1790), IV, 226, 13, et Syst. Ryng, (1803), 309, 14.

Lec. carpini Ratzeburg, Forst. Ins. (1844), III, 194, pl. 11, fig. 6.

carueli Targioni. (Voir *juniperi* Bouché.)

caryæ Fitch. — LECANIUM..... Amérique du Nord.

Lec. caryæ Asa Fitch, Annual Report of New York States (1859), 125, n° 160.

cassiæ Chavannes. — CEROPLASTES..... Brésil.

C. cassiæ Chavannes, Ann. Soc. Ent. Fr. (1848), 2e série, VI, 141, 2.

C. Gray Targioni, Catal. (1868), 35, 3.

cataphracta Schaw. — DORTHESIA..... Angleterre.

Dorth. cataphracta Schaw., Miscel. Nat., V, pl. 182. — Gener. Zool., VI, 194, pl. 62. — Stew., Elem. Nat. Hist., II, 114. — Turtis, Syst. Nat., II, 714. — D'après Walk., List of Hom., 1091, 3.

caudatus Walk. — COCCUS..... Colombie.

C. caudatus Walk., List of Hom., 1085, 31.

cerasi Fitch. — DIASPIDES..... États Unis, nord.

Asp. cerasi Asa Fitch, Ann. Report of New York States (1859), n° 75.

cerasifex Asa Fitch. — LECANIUM..... États Unis.

Lec. cerasifex Fitch, Ann. Report of New York States (1850), n° 74.

cereus Walker. (Voir *C. Pe-là.*)

cerifera Targioni. (Voir *C. Pe-là.*)

ceriferus Anderson. — CEROPLASTES..... Indes.

C. ceriferus Anderson, Monog. Cocc. Cerifer. Madras (1791).

Lacca alba Pearson, Transaction Phil. (1794), 383. *A Vax like substance ressembling the Pe-là of Chinese.* — Fabricius, Ent. Syst. Suppl. (1798), 546, 27, et Syst. Ryng. (1803), 311, 28. — Lemaire, Bull. de Ferussac Sc. Méd., et Journ. Pharm., 8. — Chavannes (1848), Ann. Soc. Ent. Fr., 2e série, VI, 144, 1. — Walker, List of Homopt. (1852), 4. — Westw., Gard. Chron. (1853) (*Ceroplastes*), 484 et figure.

Columnea ceriferus Targioni, Atti Georgof. (1866).

ceriferus Guérin-Méneville. — ERICERUS. (Voir *C. Pe-là.*)

cestri Bouché. — LECANIUM..... Serres.

L. cestri Bouché, Garten. Insect. (1833). — Boisduval, Ent. Agricole (1867), 336.

characias. (Voir *urticæ.*)

chamæropsis Signoret. — ASPIDIOTUS..... Serres.

Asp. chamæropsis Signoret, nov. sp.

chilensis Gray. — CEROPLASTES..... Chili.

Cer. chilensis Gray, Spicilegia (1828), 7, pl. 3, fig. 7.

chiton Zetterstedt. — DORTHESIA..... Laponie.

Dort. chiton Zetterst. (1828), I, 562, 51, et Insecta Lapponica (1840), 314, 1.

chlœon Anderson. — COCCUS ?..... Indes.

C. chlœon Anderson, Lett. to Banks (1789), n° 1.

citri Boisduval. — COCCUS..... Gallia.

Cecidomia del Limone (♂) Costa, Nuov. Observ. (1835), 23, fig. 9, 9 *b*.

C. citri Boisduval, Ent. Hort. (1867), 348, fig. 48.

citricola Schrader. — BRACHYSCELIS..... Sidney.

B. citricola Schrader, Transact. of New South Wales (1863), 1re part., 1er vol., p. 3.

clematidis Geoffroy. — LECANIUM..... Gallia.

Ch. clematidis rotundus Geoff. (1762), 506, 3. — Gmelin (178), Syst. Nat., 2220, 30.

clypeata Targioni. (Voir *luzulæ*.)

coffeæ Walker. — LECANIUM..... Ceylan.

L. coffeæ Walker, List of Hom. (1852), 1079, 58.

L. coffeæ Nietner, Observ. on the Enemies of the Coffee, Ceylan (1861), 6, 2, ♂ et ♀. — Targioni, Catal. (1869), 37, 10.

complanatum Bärensprung. — LECANIUM..... Allemagne.

L. complanatum Bärensprung, Journ. Alton. et Burm. (1849), 169, 8.

conchiformis Gmelin. — MYTILASPIS..... Europe.

Ch. conchiformis Gmelin (1788), Syst. Nat., 2221, 37.

C. arborum linearis Geoffroy (1762), 509, 17.

Le Chermès en écaille de Moule, Réaumur (1738), Mém. IV, tab. 5, fig. 5, 6, 7.

Asp. conchiformis Curtis, Ruricola Garden. Chron. (1843), fig. 736.

A. pomorum Bouché, Ent. Zeitung Stett. (1851), XII, n° 1.

A. pyrus malus Rob. Kennicot (1854), Acad. Science of Cleveland.

A. arborum Asa Fitch (1855), First Report Ann. of New York Stat. 31. — Id., même ouvrage (1859), 13-15.

Diaspis linearis Costa, Faun. Regn. Nap. (1837), Gall. Ins., 21, 3.
Cherm. conchiformis Boisduval, Ent. Hort. (1867), 315.
Mytilaspis linearis Targioni, Catal. (1869), 45, 1.

contrahens Walker. — DROSICHA..... Nord de la Chine.
D. contrahens Walk., List of Hom., Suppl. (1858), 306, 1 (♀ de *monophlœbus* mihi).

coryli Linné. — LECANIUM..... Europe et Amérique.
C. coryli Linné, Syst. Nat., 740, 10. — Id., Fauna Suecia (1746), 1020. — Réaumur (1738), IV, tab. 3, fig. 4-10. — Geoffroy (1762), 507, 10. — Modeer, Act. Gothenb. (1778), I, 29, 23. — De Villers (1789), Syst. Nat., I, 560, 8. — Gmelin (1788), Syst. Nat., I, IV, 2217, 10. — Olivier, Encycl. Méth. (1791), pl. 120, fig. 2-8. — Fabricius, Ent. Syst. Ryng. (1803), 308, 12. — Müller, Faun. Frid. (1767), 31, 298. — Turton, Syst. Nat. (1806), 11, 713.
Calypticus lævis Costa, Faun. Ins. Nap. Gallinsectes, II, 3 (1837).
L. corylifex, Asa Fitch, Ann. Report of New York States (1851), n° 202.

corni Bouché. — LECANIUM..... Allemagne.
L. corni Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1844), 298.

costæ Targioni. (Voir *Cocc. pollinia.*)

costatus Schrank. (Voir *persicæ.*)

cratægi Fabricius. (Voir *oxyacanthæ.*)

crispus Fonscolombe. — COCCUS ?..... France mérid.
C. crispus Fonscolombe, Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), III, 204, 3, pl. 3, fig. 3.
Eriococcus crispus Targioni Catal. (1869), 33, 4.

cryptogamus Dalman. (Voir *salicis.*)

cryptus J. Kævall. — ASPIDIOTUS ?..... Allemagne.
Asp. cryptus Kævall, Misc. Ent. Zeit. Stettin (1867), 122.

cyanophilli Signoret. — ASPIDIOTUS..... Venezuela.
A. cyanophilli Signoret, nov. sp.

cycadis Boisduval. — LECANIUM..... Serres.
Chermes cycadis Boisduval, Ent. Hort. (1867), 323, fig. 40.
C. testudo Curtis d'après Targioni, Catal. (1868), 39, 23.

cycadicola Boisduval. — ASPIDIOTUS..... Serres.

Chermes cycadicola Boisduval, Ent. Hort. (1867), 344, fig. 46.

cymbidii Bouché. — ASPIDIOTUS..... Serres.

Asp. cymbidii Bouché, Ent. Zeit. (1844), V, 296. — Boisduval, Ent. Hort. (1867), 338. — Targioni, Catal. (1868), 43.

cynosbati Asa Fitch. — LECANIUM..... Amérique du Nord.

L. cynosbati Asa Fitch, Ann. Report of New York States (1859), n° 147.

cypræola Dalman. — LECANIUM..... Suède.

C. cypræola Dalm., Act. Holm. (1825), 367, 5, pl. 4, fig. 13-17. — Targioni, Catal. (1868), 38, 21.

denticulatus Targioni. — ASPIDIOTUS..... Italie.

Asp. denticulatus Targioni, Catal. (1868), 43, 5.

depressum Targioni. — LECANIUM..... Italie.

L. depressum Targioni (1867), Stud. sul Coccin., 29, et Catal. (1868), 37, 8.

destructor Signoret. — ASPIDIOTUS..... Ile de la Réunion.

Asp. destructor Signoret, nov. sp.

diacopeis Anderson. — COCCUS ?..... Indes.

C. diacopeis And., Lett. Bank. (1789), 7.

dionis Boisduval. — DIASPIDE..... Serres.

Ch. dionis Boisd., Ent. Hort. (1867), 327.

diosmatis Modeer. — LECANIUM..... Cap de Bonne-Espérance.

C. diosmatis Modeer, Act. Gothenb., I, 21, 11 (1778). — Gmelin, 2221, 40.

dryoceris Amyot. (Voir *quercûs.*)

dubius Fabricius. — MONOPHLOEBUS..... Sumatra.

Chironomus dubius Fabr., Syst. Antliatorum (1805), 46, 40 (nec *Coccus dubius* Fabricius, Ent. Syst.). — Targ., Catal. (1868), 31.

Monophlebus Fabricii Westw., Arcan. Ent. (1841), I, 22, 1.

duplex Schrader. — BRACHYSCELIS..... Sidney.

Br. duplex Schrader, Transact. Ent. of New. South. Wales. (1803), I, part. 1, p. 2, pl. 2, fig. *h, o, s.*

echinocacti Bouché. — (Voir *calyptroides.*)

emerici Planchon. — LECANIUM..... Europe.

Ch. emerici Planchon, Le Chermès du Chêne (1864), 21, 2. — Targioni, Catal. (1868), 40, 3.

epidendri Bouché. — ASPIDIOTUS..... Serres.

Asp. epidendri Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1844), V, 293, 5.

Cherm. epidendri Boisduval, Ent. Hort. (1867), 339.

epidendri Bouché. — LECANIUM..... Serres.

L. epidendri Bouché, Ent. Zeit. Stettin (1844), V, 300. — Id., même ouvrage (1851), XII, 111.

ericæ Boisduval. — ASPIDIOTUS..... Europe.

Ch. ericæ Boisduval, Ent. Hort. (1867), 330.

erion Anderson. — COCCUS ?..... Indes.

C. erion Anderson, Lett. to Banks (1789), n° 4.

eucalyptus Newport, Walker. — Inconnu.

fabæ Guérin. (Voir *picridis.*)

Fabricii Westwood. (Voir *dubius.*)

fagi Bärensprung. — COCCUS..... Allemagne.

C. fagi Bärensprung, Journ. Alton et Burm. (1849). — Walker, List. of Hom. (1852), 1086, 32.

Fairmairei Targioni. — CEROPLASTES..... Montevideo.

C. Fairmairei Targioni, Catal., (1868), 25, 7.

falciformis Bärensprung. (Voir *linearis.*)

farinosus De Géer. — COCCUS..... Gallia.

C. farinosus alni De Géer, Mém. Insect., VI (1776), 442, 3, pl. 38, fig. 16-17. — Modeer, Acta Gothenb. (1778), I, 50, 38. — Gmelin (1788), 2220, 29. — Olivier, Encycl. Méth., VI (1791), 98, 18.

fasciatum Costa. — LECANIUM..... Europe.

Calyp. fasciatus Costa, Faun. Règ. Nap. Gallinsectes, 14, 6.

Ulmi ovatus De Géer, Insect., VI, 436, fig. 7 (nec Linné). — Gmelin, Syst. Nat., I-IV, 2217, 9.

L. fasciatum Walk., List of Hom. — Targioni, Catal. (1868), 37.

festucæ Fonscolombe. — ERIOCOCCUS Targ..... Europe.

C. festucæ Fonscol., Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), III, 216, 17, pl. 3, fig. 9 (*An. phalaridis ?* Encycl.). — Olivier, Encycl. (1791), VI, 97, 13.

Eriococcus festucæ Targioni-Tozzetti (1868), Catal., 33.

ficus Fabricius. (Voir *lacca.*)

ficus Signoret. — MYTILASPIS..... Europe.

M. ficus Signoret, nov. spec.

filicum Boisduval. — LECANIUM..... Serres.

Cherm. filicum Boisduval, Ent. Hort. (1867), 336.

? Id. *punctiformis* Boisduval, Ent. Hort., 337, qui me semble le même ichneumonisé.

L. hæmisphericum Targioni, Catal. (1867 et 1868), 38, 17.

fimbriatum Fonscolombe. — LECANIUM..... France mérid.

Coc. fimbriatus Fonscolombe, Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), III, 209, pl. 3, fig. 7.

Eriococcus fimbriatum Targioni, Catal. (1868), 33, 5.

fiorinæ Targioni. — DIASPIDE (1)..... Italie.

D. fiorinæ Targioni-Tozzetti (1867), Studi sul Coccineglie, 14.

Ch. arecæ Boisduval, Insect. Agric. (1868).

Fiorinia pellucida Targioni, Catal. (1868), 42.

flava Targioni. — MYTILASPIS..... Europe Mérid.

Myt. flava Targioni, Catal. (1868), 44, 4.

flavus Hartig. — DIASPIDE..... Allemagne.

C. flavus Hartig, Sahresbericht uber die Forschritte, I, keft IV (d'après Ratzeburg).

Aspid. salicis Targioni, Catal. (1868), 43, 8.

flocosa De Géer. — DORTHESIA..... Angleterre.

Cocc. floccosus De Géer, Mém. Ins., VII (1778), 604, pl. 44, fig. 26.

Dorthesia flocosa Kirby et Spence, Introd., III, 183.

(1) Depuis, cette espèce est devenue le type d'un genre nouveau : FIORINIA PELLUCIDA Targioni, Catal. (1868), 42, 1. — *Cocc. arecæ* Boisduval, Ins. Agric. (1868).

floriger Walk. — COCCUS..... Ceylan.

C. floriger Walk., List. of Hom. (1858), Supplém., 205.

follicularis Targioni. — PHILIPPIA..... Italie.

Cocc. oleæ Costa (1827), Degli Insect. dell Olivo., tabl. 4, fig. 1 et 10, nec 9, 8, 12.

P. follicularis Targioni (1867), Studi sul Coccin., 23, et Catal. (1868), 33, 1.

formicarum Guilding. — MARGARODES..... Antiqua.

Marg. formicarum Landsdown Guilding, An Anonus of Margarodes Transact. Soc. Linn. Lond. (1833), XVI, 115, pl. 12.

Porphyr. Margarodes Burm., Handb., II, 79.

fragariæ Gmelin. — ? COCCUS..... Europe.

C. fragariæ Gmelin, Syst. Nat. (1788).

? *C. Poterii* Ray, Hist. Plant., I, 401, 1710. — Kirby et Spence, Introd. Ent., I, 320.

? *C. potentillæ* Mayer, Act. Societ. Priv. Boh. (1760 ou 1780), 152, 184 (ouvrage non consulté).

C. fragariæ Olivier, Encycl. Méth., VI (1791), 97, 12.

fraxini Signoret. — CHIONASPIS..... Europe.

Chion. fraxini Signoret, nov. sp.

fraxini Chavannes. — COCCUS ?..... Italie.

C, fraxini Chavannes, citation seule dans Ann. Soc. Ent. Fr. (1848), VI, 2e série, 143.

Fritchii Brandt. (Voir *polinica.*)

fulchironia Boisduval. — DIASPIDE..... Serres.

Ch. fulchironia Boisduval, Ent. Hort. (1867), 330.

furfurus Asa Fitch. (Voir *ostræformis.*)

fuscipennis Burmeister. — MONOPHLŒBUS. Allemagne. France mér.

Mon. fuscipennis Burm., Handb. Ent. (1835), II, 1, 80, pl. 2, fig. 1. — Westwood, Arcan. Ent. (1841), 146, 8. — Ratzeburg, Fort. Insecten., (1844), III, 194. — Hartig Jahresb. (1839), 644, d'après Ratzeburg.

M. hirticornis Targioni, Catal. (1868), 31, 2.

fuscus Geoffroy. — LECANIUM..... Europe.

C. quercûs rotundus fuscus Geoffroy, Insect. (1764), 507, 11. — Réaumur, pl. 5, fig. 2. — Modeer (1778), Act. Gothenb. — Gmelin (1788), 2221, 33.

Kermès rond du Chêne, Encycl. Mét., VII, 440, 10. — Fourcroy, Ins. Paris, 229, 11. — Targioni, Catal. (1868), 40, 4.

gallica Signoret. (Voir *polonica.*)

genevense Targioni. — LECANIUM.....

L. genevense Targioni, Catal. (1868), 38, 16.

genistæ Westwood. — ASPIDIOTUS..... Europe.

C. genistæ Westw. (1840 ?), Synopsis of Genera of British Insect., 118.

gibber Dalman. (Voir *reniformis.*)

gossypii Asa Fitch. — ASPIDIOTUS..... États-Unis.

Asp. gossypii Asa Fitch, 3e Annual Report of New York Stat. Agric. Soc. (1859), 14, n° 16.

gracilis Schrader. — OPLISCELIS..... Sidney.

Opl. gracilis Schrader (1863), Trans. of New South Wales, 10.

Gramuntii Planch. — NIDULARIA..... Europe.

C. Gramuntii Planch., le Kermès du Chêne (1864), 24, 1.

Nid. Gramuntii Targioni, Catal. (1868), 34, 1.

Gray Targioni. (Voir *cassiæ* Chavannes.)

Guerinii Montrouzier. — TESSAROBELUS..... Nouvelle-Calédonie.

Tess. Guerinii Montrouzier, Ann. Soc. Lin. Lyon, XI (1864), 246. — Gerstäcker (1867), 457.

Hamelii Brandt. — PORPHYROPHORA..... Arménie.

C. Hamelii Brandt, Méd. Zool. (1827), II, 355, 1. — Id., Mémoire Acad. Saint-Pétersb. (1834), III, 2 et 9. — Id. (1835), I, 66.

Porph. Hamelii Brandt, Mém. Acad. Saint-Pétersb. (1835), série 6, I, 65-68.

Porph. armeniaca Burm. (1835), Handb. der Ent., 78, 1.

P. Hamelii Targioni, Catal. (1868), 30, 1.

hederæ Vallot. — ASPIDIOTUS..... Europe.

C. hederæ Vallot, Mém. Acad. Dijon (1829).

hemicryphus Dalman. (Voir *abietis.*)

hemisphæricum Targioni. — LECANIUM..... Italie.

L. hemisphæricum Targioni-Tozzetti, Stud. sul Coccin. (1867), 27.— *Ch. filicum* Boisduval (1867), 336.—Targioni, Catal. (1868), 38, 17.

hesperidum Linné. — LECANIUM..... Europe.

C. hesperidum Linné, Syst. Nat. (1735), II, 739, 1. — Id., Faun. Suec. (1746), 1015. — La Hire et Sedileau (1692), *Cocc. hesp.*, Hist. Acad. Sciences, X. 7-9, et Mém. Acad. Sciences (1704), VI, 45. — Réaumur (1738), IV, tab. 1. — Frish., Ins. (1736), 12, 12. — Geoffroy (1762), Ins., I, 505, 2. — Sulzer, Ins. (1761), 1091, tab. 12, fig. 8. — Schäffer, Element. (1766), tab. 48. — Modeer (1778), Act. Gothenb., I, 19, 8. — Gmelin, Syst. Nat. (1788), 2215, 1.—De Villers, Syst. Nat. (1789), 558, 1.—Olivier, Encycl. Méthod. (1791), VI, 93, 1. — Fabricius, Ent. Syst. (1794), IV, 244, 1, et Syst. Ryng., 306, 1. — Schrank, Enum. Aust. (1783), 295, 583. — Fonscolombe, Ann. Soc. Ent. (1834), 3e vol., 208. — Burm., Handb. Ent. (1835). — Blanchard, Hist. Nat. Ins. (1840).

Calymnatus hesperidum Costa, Nuev. Observaz. (1835), pl. 1, fig. 1 ? et fig 9 ? pour le ♂, qu'il prend pour un parasite.

Calypticus hesperidum Costa, Faun. Ins. Nap. Gallinsect. (1837), 8, 1. —Lubbock (1858), Proceeding of Roy. Soc., IX, 480, avec fig., et Ann. of Nat. Hist. (1859), III, 306. — Beck., Transact. microsc. Soc. Lond., new series (1861), 47, avec planche. — Boisduval, Ent. Hortic. (1867), 331. — Targioni, Catal. (1868), 37, 5.

hibernaculorum Boisduval. — LECANIUM..... Serres.

Ch. hibernaculorum Boisd., Ent. Hortic. (1867), 337. — Targioni (1868), Catal., 37, 9.

hirticornis Fonscolombe. Mon. : *fuscipennis*, d'après Targioni.

hirticornis Targioni. (Voir *fuscipennis.*)

hordeolum Dalman. — LECANIUM..... Suède.

C. hordeolum Dalm., Act. Holm. (1825), 365, pl. 4, fig. 1-5. — Targ. (1868), Catal., 38, 11.

hypericornis Gmelin. — ? COCCUS..... Europe.

C. hypericornis Gmelin (1788), 2219, 25. — Pallas It., I, 21.

hyppocastani Signoret. — ASPIDIOTUS..... Europe.

Asp. hyppocastani Signoret, nov. sp.

hystrix Bärensprung. — COCCUS..... Allemagne.

C. hystrix Bärensp., Zeitung fur Zool. Zoot Alton et Burm. (1849), 173.

Iceryi Guérin. — LECANIUM..... Ile Maurice.

C. Iceryi Guérin, Soc. d'Acclim. (1867).

Le Pou à poche blanche A. Berg, Soc. d'Acclim. (1862), IX, 939.

Gasteralpha docteur Icery, Mém. sur le *Pou à poche blanche*, avec planches (1864) (le ♂ est un parasite), pl. 1, 2, 3 et 6, ♀.

L. Iceryi Signoret, Ann. Soc. Ent. (1868).

Ilicis Linné. — LECANIUM..... Europe mérid.

C. ilicis Linné, Syst. Nat., 740, 6 : et avant lui Strobelberger, Tractat. Cocc. (1620). — Lister, Trans. Phil. (1671), VI, n° 71, 2165, n° 73, 2196 (1672), VII, n° 87, 3059. — Bochart, Hierozoicon (1675), II, 4, 27. — Marsilli (1711), Ann. Int. all Grana Cestone (1714). — Id., Istoria dell Grana dell Kerm. operes Vallisnieri (1714), I, 457. — Garidel et Emeric, Histoire des Plantes (1715), 247. — Nissole, Dissert. sur l'origine et la nature du Kerm., Mém. Acad. Sc. (1714), 434. — Sloane, Voy. à Madère, Barbados, etc. (1725). — Réaumur, Mém. Ins., IV (1738), tab. 5, fig. 1. — Geoffroy (François) (1756), Mat. Médic. — Geoffroy (Louis) (1762), Insect., 509, 6. — Ledermull., Microsc. (1764), 72, tab. 16. — Cassals (1768), Dissert. Kerm. — Modeer, Act. Goth. (1778), I, 24, 19. — Berkman, Kerm. et Cochen. (1790). — Id., Beitrage zur Geschichte der Erfindengen, III, 1, 1-46. — Fabricius, Syst. Insect. (1775), 743, 4. — Id., Spec. Insect. (1781), 393, 5. — Id., Mantissa (1787), 318, 6. — Id., Ent. Syst. (1794), IV, 225, 6. — Id., Syst. Ryng. (1803), 308, 7. — Gmelin (1788), 2216, 6. — De Villers (1789), 559, 4. — Olivier, Encycl. (1791). — Truchet, Traité complet de Kerm. (1811). — Kirby et Spence, Int. Ent. (1828), I, 319, 5e édit. — Brandt et Ratzeb., Méd. Zool. (1830), II, 223. — Fonscolombe, Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), 210, 10. — Burmeister, Handb. der Ent. (1835), 11, 71. — Blanch., Hist. Nat.

Ins. (1840), 214, 3. — Westwood, Int. Ent. Cocc. (1840), 447. — Amyot et Serv. (1843), 633. — Amyot, Monon. (1848), n° 550. — Landerer, Journ. de Pharm., vol. XI (1852).

Cherm. Bauhinii Planchon, Le Kermès du Chêne (1864), 2, esp. 3.

? *Callypticus aterrimus* Costa, Faun. Nap. (1837), II. 4, pl. 6, fig. 4 *a* et *A* (nec *Calypticus lævis* Costa, qu'il confond avec *Coccus ilicis*, vide Faun. Nap. Gall. (1837), II, 3, note). — Targioni (1867).

Illigeri Westwood. — MONOPHLOEBUS..... Van Diemen.

M. Illigeri Westw., Arcana Ent. (1841), 22, 7, pl. 6, fig. 4.

Jamaicensis White. — CEROPLASTES..... Jamaïque.

C. Jamaicensis White, Ann. and Mag. Nat. History (1846), XVII, 333. — Westwood, Gard. Chron. (1853), 484.

Janeirensis Gray. — CEROPLASTES..... Brésil.

C. Janeirensis Gray (1828), Spicil. Zool., 7, tab. 3, fig. 6, 1'. — Westwood, Gard. Chron. (1853), 484. — Targioni (1866), Atti dei Georgofili, XIII, nouv. série et tirage à part, 33, 4. — Id., Stud. sul Cocchin. (1867), 28. — Id., Sectoni su di una nuova qualita di cera por Fausto Sestini (1866), 3, 4.

juglandis Asa Fitch. — DIASPIDES..... États-Unis.

Asp. juglandis Asa Fitch, Annual Report of New York States (1857), 145, n° 188.

juglandis Bouché. — LECANIUM..... Allemagne.

L. juglandis Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1844), V, 293, 3.

L. juglandifex Asa Fitch, 3 et 4, Annual Report (1857), 145, n° 189.

juniperi Bouché. — DIASPIS..... Europe.

Asp. juniperi Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1851), XII, 111, 9.

Diaspis Carueli Targioni-Tozzetti, Catal. (1868), 43, 3, qui paraît devoir être une espèce distincte.

kennedyæ Boisduval. — ASPIDIOTUS..... Serres.

Ch. kennedyæ Boisduval, Ent. Hort. (1867), 326.

koleos Anderson. — COCCUS ?..... Indes.

C. koleos And., Lett to Banks (1789), n° 6.

lacca Kerr. — LECANIDE..... Indes orient.

C. lacca Kerr., Phil. Transact. (1781), 374, fig. *a, b.*

C. ficus Fab., Mantissa (1787), II. 319, 7. — Id., Ent. Syst. (1794), IV, 225, 7. — Id., Syst. Ryng., 308, 8. — Gmelin (1788), 2218, 23.

C. lacca Noxburg, Phil. Transact. (1791), II, 229.

C. ficus Olivier, Encycl. Méth. (1791), VI, 96, 10.

C. lacca Roxburg, Transact. Soc. of Beng. (1790), II, 361, planche. — Anderson, Lett. (1790), avec figures. — Virey, Recherch. Ins. de la gomme laque, Journ. Pharm. (1810). — Kirby et Spence Introd., Entom. (1825), I, 324. — Brandt et Ratzeb. (1830), Med. Zool., II, 226, pl. 26, fig. 13, 14. — Burm., Handb. Ent. (1835), II, 75, 4. — Blanch., Hist. Nat. (1840), 213, 3. — Amyot et Serv., Suites à Buffon (1843), 629. — Moquin-Tandon, Zool. Med. (1860), 62, 3. — Carter, Ann. of Nat. Hist. (1861), I, 10, pl. 1. — Gernet, Bull. Nat. Mosc. (1863), 154, pl. 1, fig. 1, 2, 3, 4.

lævis Targioni-Tozzetti. — LECANIUM..... Italie.

L. lævis Targioni, Studd. sul Coccin. (1867). (? *Lec. hesperidum* mihi.)

L. cymbiformis Targioni (1868), 37, 6.

lanatus Gmelin. — PULVINARIA..... Europe.

C. lanatus Gmelin, Syst. Nat. (1788), 2221, 35. — Réaumur, pl. 6, fig. 8, 9 et 10.

Kermes ovale et cotonneux Geoffroy (1762), 508, 14.

Ch. sericeus Fourcr., Ent. Par., 230, 14. — Oliv. Encycl. (1792), 441, 13.

L. quercifex Asa Fitch, Annual Report of New York Stat. (1859), 25, 207.

Pulv. marginata Targioni, Catal. (1868), 34.

lanigera Gmelin. — NIDULARIA..... Europe.

Cocc. laniger Gmelin.

Nidul. lanigera Targioni, Catal.. 1868, 34, 1, sans la synonymie.

laricis Bouché. — COCCUS..... Europe.

C. laricis Bouché, Nat. Gesch. Ins. (1834), 22. — Ratzeb., Fort.

Insect., III (1844), 194. — Bärensprung, Journ. Alton et Burm. (1849), 165.

lataniæ Signoret. — ASPIDIOTUS..... Serres.

Asp. lataniæ Signoret, nov. spec.

lataniæ Boisduval (nec *Coccus*).

lauri Bouché. — AONIDIA..... Europe.

Asp. lauri Bouché, Schald. (1833), 53, 4. — Id., Naturgesch. (1834), I, 16, 4, pl. 1, fig. 7 et 8. — Burm., Handb. Ent., II, 1, 68, 3.

Cherm. lauri Boisduval, Ent. Hort. (1867), 340.

Aonidia purpurea Targioni, Catal. (1868), 43, 1.

lauri Boisduval. — COCCUS..... France mérid.

C. lauri Boisduval, Ent. Hort. (1867), 353.

Leachii Westwood. — MONOPHLŒBUS..... Malabar.

M. Leachii Westwood, Zool. Journ., n° 20, 452, et Arc. Ent. (1841), 22, 3, pl. 6, fig. 1.

liliaceorum Bouché. — COCCUS..... Serres.

C. liliaceorum Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1844), V, 293. — Boisduval, Ent. Hort (1867), 351.

limonii Signoret. — ASPIDIOTUS..... Europe mérid.

Asp. limonii Signoret, nov. spec.

linearis Geoffroy, Modeer, Costa. (Voir *conchiformis*.)

liriodendri Gmelin. — COCCUS..... Europe.

C. liriodendri Gmelin, Hamb. Magaz., XII, 1-24.

longispinus Targioni. — DACTYLOPIUS..... Europe.

Dact. longispinus Targ., Catal. (1868), 32, 1.

Lucasii Targioni. (Voir *ziziphus*.)

luteus Costa. — CHELONICOCCUS..... Italie.

Non est *Coccus* mihi.

luzulæ L. Dufour. — SIGNORETIA Targ..... France mérid.

Asp. luzulæ L. Dufour (1864), Ann. Soc. Ent. Fr. (1864), IV, 3e série, 208, pl. 5, fig. 4.

Signoretia clypeata Targ., Catal. (1868), 34.

mamillariæ Bouché. — COCCUS..... Serres.

C. mamillariæ Bouché, Ent. Zeitung Stett. (1844), V, 302, 2. — Boisduval, Ent. Hort. (1867), 353.

manniparus Klug et Ehrenberg. — CEROPLASTES..... Asie.

C. manniparus Klug et Ehrenb., Symbolæ Physicæ, I, pl. 10. — Burm., Handb. (1835), II, 74, 3. — Chavannes, Ann. Soc. Ent. Fr. (1848), 2e série, VI, 145, 3.

marginata Targioni. — PULVINARIA..... Europe.

Pulv. marginata Targioni, Catal. (1868), 34, 4.

C. lanatus Gmelin, d'après Targioni.

mesembrianthemi Costa. — PULVINARIA..... Italie.

Calypticus mesembrianthemi Costa, Ann. della Acad. Asp. Nat. Nap. (1844), 273.

Pulvinaria mesembrianthemi Targioni-Tozzetti (1867), 30.

Pulvin. plicata Targioni, Catal. (1858), 34.

mespili Geoffroy. — COCCUS..... France.

Cherm. mespili Geoffroy, Hist. ab. Ins. (1764), 508, 16. — Gmelin, Syst. Nat. (1788), 2221, 36. — Fonscolombe, Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), III, 214, 15 (nec *cratægi* Fab.).

microogenes Anderson. — COCCUS ?..... Indes.

C. microogenes Anderson, Lett. to Banks (1789), n° 5.

minima Targioni. — DIASPIS..... Italie.

D. minima Targioni, Catal. (1868), 43, 4.

minimus Bärensprung. (Voir *salicis.*)

munita Schrader. — BRACHYSCELIS..... Sidney.

Br. munita Schrader, Trans. New South Wales (1863), part. I, vol. I, p. 2, pl. 11, fig. 10.

myricæ Linné. — CEROPLASTES..... Cap de Bonne-Espérance.

C. myricæ Linné, Sc. Nat., 741, 13. — Modeer, Act. Goth. (1778), 31, 27. — Gmelin, Sc. Nat. (1788), 2217, 13. — Fabr., Ent. Syst. (1794), IV, 227, 16. — Olivier, Encycl. Méth. (1791), VI, 96, 8.

Columnea myricæ Targioni, Catal. (1868), 35.

myrthi Bouché. — DIASPIS..... Sud Europe.

Asp. myrthi Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1851), XII, 111, 10. — Targioni, Catal. (1868), 45, 5.

narcodes Anderson. — COCCUS ?..... Indes.

C. narcodes Ander., Lett. a Banks (1789).

nerii Bouché. — DIASPIS..... Europe.

Asp. nerii Bouché, Schadl. Gart. Ins. (1833), 52. — Id., Naturgesch. (1834), 12, 1, pl. 1, fig. 1 et 2. — Burm. (1835), II, 1, 67, pl. 1, fig. 10. — Blanch. (1840), 214, 1. — Curtis, Ruric. Gard. Chron. (1863), III, 588.

D. obliquus Costa, Faun. Nap., 21, 2, pl. 6, fig. 6-13, 13'.

C. nerii ♂ Signoret (1852), Ann. Soc. Ent. Fr., Bull., LVI. — Boisduval (1867), Ent. Hortic., 340. — Id., Insectol. (janvier 1868), 1er vol., 331, avec pl.

Diaspis Bouchei Targioni-Tozzetti (1867), Stud. sul Coccin.

Aspidiotus Bouchei Targioni, Catal. (1868), 45, 1.

nidularia Targioni. (Voir *C. ulmi.*)

niger Signoret. — ASPIDIOTUS..... Europe.

Asp. niger Signoret, nov. spec.

nigra Signoret. — TARGIONIA..... Europe mérid.

Targ. nigra Signoret, nov. spec. (*Kermesoides* id., olim).

niveus Bremi. (Voir *vaccinii.*)

obliquus Costa. (Voir *nerii.*)

œstræformis Curtis. — DIASPIS..... Europe et Amérique.

A. æstræformis Curtis, Ruric. Gard. Chron. (1843), III, 505, fig. ♂ et ♀.

A. furfurus Asa Fitch, 3e Report annual (1859), 34, 54.

Ch. pyri Boisduval, Ent. Hort. (1867), 315 (nec synonymie, *pyri* Linné, étant un *Psylle*; *pyri* Schr., étant un *Lecanium*).

oleæ Bernard. — LECANIUM..... Europe mérid.

Cherm. oleæ Bernard, Mém. d'Hist. Nat. Acad. (mars 1782), 108, pl. 2, fig. 25. — Olivier, Encycl. Méth. (1791), 95, 6. — Giovene, Mém. Soc. Italie (1809), XIV, 128, 1. — Fonscolombe, Soc. Ent.

Fr. (1834), 206, 5, fig. 5. — Costa, Osserv. Ins. del ulivo e dell oliv. (1840), 111. — Goureau, Ann. Soc. Fr., 2e série, 11. — Boisduval, Ent. Hort. (1867), 319, fig. 38. — Targioni, Catal. (1868), 39, 22.

oogenes Anderson. — COCCUS ?..... Indes.

C. oogenes And., Lett. to Banks (1789), n° 2.

orbiculare Targioni. — LECANIUM..... Australie.

L. orbiculare Targioni, Catal. (1868), 39, 25.

orbicularis Targioni. — (Voir *proteus.*)

ostræformis Curtis. (Voir *pyri.*)

ovicola Schrader. — BRACHYSCELIS..... Sidney.

Br. ovicola Schrader, Trans. New South Walles (1863), part. 1, vol. I, p. 3, pl. 2. fig. *a-e.*

oxyacanthæ Signoret. — ASPIDIOTUS..... Europe.

Asp. oxyacanthæ Signoret, nov. sp.

oxyacanthæ Linné. — LECANIUM..... Europe.

C. oxyacanthæ Linné, Syst. Nat., II, 742, 21. — Réaumur (1738), Mém., vol. IV, pl. 6, fig. 11 et 12. — Modeer (1778), Act. Goth., I, 20, 10. — Gmelin (1788). Syst. Nat., IV, 2219, 21.

Kermes Olivier, Encycl., pl. 119, fig. 5.

Kerm. cratægi Fabr., Ent. Syst. (1794), IV, 227, 21, et Syst. Rhyng., 310, 22. — De Villers (1789), I, 563, 18. — Bärensprung, Journ. d'Alton et Burm. (1849), 165, 76.

padi Schrank. — DIASPIDE..... Allemagne.

Ch. padi Schrank, Fauna Boïca (1804), II, 1, 145, 1267.

palmarum Bouché. — ASPIDIOTUS..... Serres.

Aspid. palmarum Bouché, Naturg. Ins. (1834), I, 17, 5, pl. 1, fig. 15 (antennes). — Burm., Handb. Entom. (1835), II, 1, 69, 5.

Asp. palmatum Blanch., Hist. Nat. (1840), III, 215, 5.

pandani Signoret. — ASPIDIOTUS..... Serres.

asp. pandani Signoret, nov. spec.

parlatoris Targioni-Tozzetti. (Voir *proteus.*)

patellæformis Curtis. (Voir *persicæ* Fabr.)

Pe-là des Chinois Westwood. — ERICERUS..... Chine.

C. Pe-là Westwood, Gard. Chron. (1853), 532, avec figure. — Julien (1840), Comptes rendus Acad., X, 550 et 618, Note sur l'arbre à cire. (Virey, même volume, Comptes rendus Acad., 666, confond cette espèce avec le *Cer. ceriferus* Fab.-Anderson.)

Cocc. Pe-là Chavannes, Ann. Soc. Ent. Fr, (1848), 145, 2.

C. cereus Walk., List of Hom. (1852), 1087. — Julien (1857), Notice sur la cire végétale de Chine.

Ericerus ceriferus Guérin, Ann., Soc. Ent. Fr. (1858), Bull., LXVII (nec Fabr.).

Pe-là cerifera Targioni-Tozzetti (1866), Atti dei Georgofiili, nov. ser., XIII. — Id. (1867), Stud. sul Coccin., et Catal. (1868), 36.

pellucida Targioni. — FIORINIA..... Serres.

Fiorinia pellucida Targioni (1868), 42.

Diasp. Fiorinia Targioni (1867), Stud. sul Cocc.

C. arecæ Boisduval.

persicæ Fabricius. — LECANIUM..... Europe.

Ch. persicæ Fab., Gen. (1766), 304. — Id., Ent. Syst. (1794), 222, 8. — Id., Syst. Ryng. (1803).

oblongus persicæ Réaumur (1738), pl. 1, fig. 1, et pl. 2, fig. 1-5. — Geffroy (1764), 505, n° 4, pl. 10, fig. 4.

costatus Schr., Enum. Ins. Aust. (1781), 589, pl. 10, fig. 11 et 12. — Modeer, Act. Goth., I, 28, 22.

C. persicorum Ramer (1789), Gener., pl., 11, fig. 9.

C. persicæ Oliv., Encycl. Méth., VII (1792), 439, pl. 119, fig. 1. — Schrank, Fauna Boïca (1081), 1262. — Bouché, Naturg. (1833), 51, 6. — Fonscolombe, Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), III, 207, 6.— Burm., Handb. Ent., II, 1, 71, 3. — Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1844), V, 293, 1. — Blanchard, Hist. Nat. (1840), III, 214.

C. patellæformis Curtis, Ruric. Gard. Chron. (1843), 517, avec figure. — Ratzeburg, Forst. Insect. (1844), III, 191. — Asa Fitch (1857), 3e Report Ann. of nox Ins., New York States, 39. — Boisduval, Ent. Hort. (1867), 313.

C. amygdali Fourcroy (1785), Ins. Par., I, 228, 5.

L. cymbiformis Targioni (1868), Catal., 37, 6.

L. persicochilense ? Targioni (1868), Catal., 38, 14.

phalaridis Linné. — COCCUS..... Europe.

C. phalaridis Linné, Syst. Nat. (1735), 742, 20. — Id., Faun. Suec., n° 1026. — Fabr., Syst. Ent. (1775), 744, 11. — Id., Spec. Ins. (1781), 395, 15. — Id., Ent. Syst. (1794), IV, 20. — Id., Syst. Ryng. (1803), 310, 21. — Geoffroy, Ins. (1764), 512, 2, pl. 10, fig. 5. — Modeer, Act. Goth. (1778), I, 48, 35. — Fourcroy (1785), Ins. Par., I, 231, 2. — Gmelin (1788), 2219, 20. — De Villers (1789), I, 562, 17 (nec Olivier, qui est *L. festucæ* de Fonscolombe).

C. radicum Fonscolombe, Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), III, 212.

pharetrata Schrader. — BRACHYSCELIS..... Sidney.

Brach. pharetrata Schrader (1863), Trans. of New South Wales, vol. I, part. I, p. 3, pl, 1, fig. 2, *p, q,* ♂, et pl. 2, *g,* ♀.

phormii Bremi. — ASPIDIOTUS..... Suisse.

piceæ Schrank. (Voir *abietis.*)

picridis Fonscolombe. — COCCUS..... Europe.

C. picridis Fonsc. (1834), Ann. Soc. Ent. Fr., III, 281, pl. 3, *a* fig. 1.

C. serratulæ ? Fabr.

C. fabæ Guérin, Ann. Soc. Ent. Fr. (1855), Bull., LXVIII. — Id., même ouvrage (1856), Bull., LXXIV. — Id., Revue et Mag. Zool. (1856), III, 347. — Boisduval, Ent. Hort. (1867), 254 (Ne serait-ce pas la même espèce que *potentillæ* Meyer, Act. Soc. Priv. Boh., IV, 152, 184 ?).

Guerinia tinctoria Targioni (1869), Catal., 31, 1.

pictum Targioni. — LECANIUM..... Europe.

L. pictum Targioni, Catal. (1868), 38, 19.

piliata Schrader. — BRACHYSCELIS..... Sidney.

Brach. piliata Schrad., Trans. of New South Wales (1863), vol. I, part. I, p. 3, pl. 1, fig. 1, *b, c, d, e, f, g.*

pilosellæ Linné (nec *Coccidæ* mihi). — Modeer, Act. Goth., I, 49, 35.

pinaeti Schrank. (Voir *abietis.*)

pini Hartig. — LEUCASPIS..... Europe.

C. pini Hart., Jahr. uber die Forsh. des Forstwess. (1839), 642.

A. pini Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1851), XII, 110, 2.

A. pinifolia? Asa Fitch (1857), Second Report ann. of New York Stat., 256, 1.

Leucaspis candida Targioni (1869), Catal., 41, 1.

pinicorticis Asa Fitch. — An COCCUS ?..... États-Unis.

C. pinicorticis Asa Fitch (1858), 46, 254.

pinnæformis Bouché. — MYTILASPIS..... Europe.

A. pinnæformis Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1851), XII, 110, 5 (*proteus* Curtis ?).

planchonii Targioni. — LECANIUM..... Europe mérid.

L. planchonii Targioni, Catal. (1868), 39, 24. — Planch. (1864), 25.

pollina Costa. — POLLINIA..... Italie.

Cocc. pollina Costa, Degli Ins. attac. l'albero ed il frutto del oliv. (1867).

Pollinia Costæ Targioni (1868), Catal., 41, 1.

polonica Linné. — PORPHYROPHORA..... Europe.

C. polonicus Linné, Syst. Nat. (1735), 741, 17. — Id., Faun. Suec., 1023. — Fabricius, Syst. Ent. (1775), 744, 15. — Id., Spec. Ins. (1781), II, 395, 20. — Réaumur, IV (1725), Mém. 8. — Geoffroy, Insect. (1764), I, 504, 1. — Modeer, Act. Goth. (1778), I, 34, 31. — Gmelin

radicum purpureus Geoffroy, Hist. Nat. Cherm., n° 1. (1788), Syst. Nat. — Fourcroy, Ins. Paris (1765), I, 228, 1. — De Villers (1785), Ent., I, 561, 14. — Olivier, Encycl. Nat., VI (1791), 96, 11. — Schulze (1771), Leipsig Œkon. Societ., 117, 184.

Porph. Fritchii Brandt, Ueber Cochenille (1834), 3, 2. — Brandt et Ratzeb. (1834), Med. Zool., II, 356, 2.

P. polonica Burm., Handb. der Ent. (1835), II, 78, 2. — Blanch., Hist. Nat. (1840), 212, 2. — Amyot, Monon. Spec., n° 564. — Hagen (1855), Ent. Zeit. Stett., 16, 110.

Dactylopius polonicus Costa, Faun. Reg. Nap. Gall., 17, 2.

Porph. gallica Signoret, Ann. Soc. Ent. Fr. (1854), Bul., III.

P. Fritchii Targioni, Catal. (1868), 30, 2.

Et quantité d'auteurs anciens, dont l'énumération serait un peu

longue et parmi lesquels il convient cependant de citer en première ligne BREYN (1731), Hist. Nat. *Cocci radicum tinctorii,* avec une planche remarquable pour l'époque surtout où elle a été faite.

pomorum Bouché. (Voir *conchiformis.*)

populi Bärensprung. — CHIONASPIS..... Europe.

Asp. populi Bärensprung, Zeitung fur Zool. Zoot. Alton et Burm. (1849), 167. — Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1851), XII, 111.

potentillæ Mayer. — COCCUS ?..... Europe.

C. potentillæ Mayer (1760), Act. Soc. Priv. Boh., IV, 152, 184.

C. ? fragariæ vescæ Gmelin (1765), Chili Transact., 91, pl. 10. — Id., Syst. Nat. (1788), 2219, 24. — Olivier (1791), 97, 12.

? *poterii* Ray (1710), Hist. Plant., I, 401. — Kirby et Spence, même ouvrage (1815), I, 320.

poterii Ray. (Voir *potentillæ.*)

præmollis Schrader. — ASCELIS..... Sidney.

A. præmollis Schrader, Transact. of New South Wales (1863), part. I, vol. I, p. 10, pl. 3, *q, r, p, s, t,* ♀, et *v, y, x,* ♂.

prenanthis Schrank. — ALEURODES..... Allemagne.

Schrank dans sa description indique quatre ailes.

proteus Curtis. — PARLATORIA..... Serres.

Asp. proteus Curtis, Ruric. Gard. Chron. (1843), III, 674, avec figure.

Parlatoria orbicularis Targioni, Catal. (1868), 42.

prunastri Fonscolombe. — LECANIUM..... Europe.

C. prunastri Fonsc. Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), X, 211, 11.

pruni Burm. — COCCUS..... Allemagne.

C. pruni Burm. (1849), Zeitung fur Zool. et Zoot. Alton et Burm.

psidii Chavannes. — CEROPLASTES..... Brésil.

C. ? psidii Chav., Ann. Soc. Ent. Fr. (1848), 2e série, VI, 139, 1. — Targioni (1866), Atti dei Georgofili, XIII, nouv. série, 33, 4. — Sestoni, Su di una nuova qualita di cera (1866), 3, 4. — Targioni (1867), Studii sul Cocc., 28, et Catal. (1868), 35.

pulchella Signoret. — VINSONIA..... Ile de la Réunion.

Vins. pulchella Signoret, nov. spec.

pulvinaria Targioni. (Voir *mesembrianthemi.*)

pulvinata Planch. — NIDULARIA..... Europe.

Cocc. pulvinata Planchon, Le Chermès du Chêne (1864), 25, 2.

Nid. pulvinata Targioni, Catal. (1868), 34, 2.

punctiformis Boisduval. (Voir *filicum.*)

punctulata Targioni. — PULVINARIA..... Europe.

Pulv. punctulata Targioni, Catal. (1868), 3, sans la synonymie.

purpuratus Dalman. — LECANIUM..... Suède.

C. purpuratus Dalm., Om. Nagra Svensk. (1826), 16, pl. 3, fig. 13.

purpurea Targioni. (Voir *lauri.*)

purpureus Geoffroy. (Voir *polonica.*)

pyri Schank. — LECANIUM..... Europe.

C. pyri Schrank, Enum. Ins. Aust. (1781), 295, 587. — Id.. Fauna Boïca (1804), II, 1, 1263. — Asa Fitch (1851), I, Report annual New York States, 105, fig. 106. — Boisduval, Ent. Hort. (1867), 315.

quercicola Bouché. — LECANIDE..... Europe.

Lecanium quercicola Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1851), XII, 111, 3. — ? Audouin, Ann. Soc. Ent. Fr. (1836), Bull., XXIX.

quercifex Asa Fitch. (Voir *lanatus.*)

quercitronis Asa Fitch. — LECANIUM..... États-Unis.

L. quercitronis Asa Fitch (1859), Ann. Report of New York States, XXV, 208.

quercùs Signoret. — ASPIDIOTUS. ..... Europe.

Asp. quercùs Signoret, nov. spec.

quercùs Linné. — LECANIUM..... Europe.

Cocc. quercùs Linné, Sc. Nat. (1735). — Id., Faun. Succiæ (1746). 1016.

C. variegatus Gmelin, Syst. Nat. (1788), I, 4, 2216, 5. — De Villers, Syst. Nat. (1789), 559, 3. — Fourcroy, 229, 12. — Olivier, Encycl.

Méth. VII, 441, 11, pl. 119, fig. 5-8. — Geoffroy (1764), 508, n° 12. — Réaumur, IV, pl. 5, fig. 3 et 4.

C. roboris Schrank, Fauna Boïca, 146, 272. — Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1851), XII, 111, n° 5.

C. dryocoris Amyot, Mon. (1848), n° 552.

Kermes variegatus Targioni, Catal. (1868), 40.

racemosus Ratzeburg. (Voir *L. abietis.*)

raddoni Westwood. — MONOPHLOEBUS..... Afrique occid.

Mon. raddoni Westwood (1841), Arcan. Ent., VI, 22, pl. 6, fig. 3.

radiatus Costa. (Voir *rusci.*)

radicum Rabouan. (Nec *Coccus.*)

radicum purpureus Geoffroy. (Voir *polonica.*)

radicum Geoffroy. (Voir *phalaridis.*)

radicum Gedani, Breyn (1731). (Voir *polonica.*)

reniformis Réaumur. — LECANIUM..... Europe.

Kermes Réaumur, Mém. IV (1738), tab. 6, fig. 1-4. — Geoffroy (1764) (*Kermes quercûs, reniformis*), 508, 13.

C. gibber Dalman (1825), Om. Nagra Vet. Akad., 19, pl. 4, fig. 6-12.

Physokermes reniformis Targioni, Catal. (1868), 41.

rhyzophila Targioni. — LECANOPSIS..... Italie.

L. rhyzophila Targioni, Stud sul Coccin. (1867), et Catal. (1868), 36, 1.

ribis Asa Fitch. — LECANIUM..... États-Unis.

L. ribis Asa Fitch, Ann. Report of New York States (1859), 109, 140.

roboris Schrank. (Voir *L. quercûs.*)

rorismarinis Fonscolombe. — COCCUS..... Europe mérid.

C. rorismarinis Fonscol., Ann. Soc. Ent. Fr. (1834), 217. pl. 4, fig. 10, 11 et 12.

Eriococcus rorismarinis Targioni, Catal. (1868), 33, 2.

rosæ Sandberg. — DIASPIS..... Europe.

Asp. rosæ Sandberg (1784), Abhand., priv. Boh., n° 6, p. 317. —

Bouché, Schadl. Naturg. (1834), I, 14, 2, pl. 1, fig. 6. — Burm., Handb., II, 1, 68, 2.

rosæ mihi. — LECANIUM..... Paris.

rotundus-fuscus Geoffroy. (Voir *L. fuscus.*)

rotundus Réaumur. — LECANIUM..... Europe.

L. persicæ-rotundus Réaum. (1738), pl. 2, fig. 6 et 9, et pl. 4, fig. 1 à 18 (1 à 11 ♂, 12 à 15 ♀, 16 à 18 ♂). — Geoffroy (1764), Ins., I, 506, 5. — Gmelin (1788), 2220. — Olivier (1792), Encyc. Méth., VI, 439, 4.

L. persicæ Fourc. (1785), Ins. Par., I, 228, 4.

L. amygdali Schr. (1801), Fauna Boïca (*persicæ* Schr., Enum.)

C. persicæ Bouché (1833), Natursg., 50, 5.

Ch. amygdali Boisd. (1867), Ent. Hort., 314.

L. Blanchardii Targioni, Catal. (1868), 38, 13.

rotundus De Géer. (Voir *L. capreæ.*)

rubi Schrank. — LECANIUM ?..... Allemagne.

Ch. rubi Schr. (1804), Fauna Boïca, I, 146, 1260.

rusci Linné. — CEROPLASTES..... Europe mérid.

C. rusci Linné, Syst. Nat., 741, 12. — Fabricius (1775), Syst. Ent., 743, 8. — Id., Spec. Ins. (1781), 794, 11. — Id., Mantis. Ins. (1787), 319, 13. — Id., Ent. Syst. (1794), 226, 15. — Id., Syst. Ryng. (1803), 309, 16. — Columna, de purpura (1616), 16, pl. 17. — Ginani, Adv., I, 60, pl. 3, fig. 27. — Boccone (1697), Mus., pl. 107, fig. 33. — Modeer, Act. Goth. (1778), I, 31, 29. — Gmelin (1791), Syst. Nat., 2217, 10. — Oliv., Encycl. Méth. (1791), VI, 95, 7.

C. caricæ Fabr. (1794), Ent. Syst., IV, 225, 8. — Id. (1804), Syst. Ryng., 308, 9. — Olivier (1791), Encycl., VI, 93, 2. — Bernard, Mem. Hist. Nat., I, 167, et Mem. Acad. (mars 1773), pl. 1, fig. 7. — Fonscol. (1834), Ann. Soc. Ent. Fr., III, 205, pl. 3, fig. 4. — Boisd. (1867), Ent. Hort., 321, avec fig.

Lopus tesselata Klein (1734 ?), Ostr., 116.

Calypticus testudineus Costa (1837), Faun. Regn. Nap. Gallins, 12, 5, fig. 11.

C. hydatis Costa, état adulte.

C. radiatus Costa, état jeune.

Columnea testudinata Targioni (1866), Atti dei Georgof., n. ser., XIII, 31, 1. — Id. (1867), Studi sulle Coccinig., ext. Soc. Ital. Scien. Milan, 8, et Catal. (1868), 35, 1.

sacchari Guérin. — COCCUS..... Ile Maurice.

C. sacchari Guérin (1867), Soc. d'Acclim., le Pou à poche blanche. — Berg, Soc. d'Acclim. (1862), ♂ nec ♀, qui est un *Aleurodes*, p. 942. — Proceeding Soc. Ent. London, II, 3e série, 25 et 51. — Signoret (1869), Ann. Soc. Ent. Fr., Bulletin.

salicis Linné. — CHIONASPIS..... Europe.

C. salicis Linn., Syst. Nat., 741, 15. — Id., Faun. Suec., 1022. — Mueller, Fauna Fridisch. (1767), 31, 30. — Modeer, Act. Goth. (1778), I, 21, 12. — Gmelin (1788), Syst. Nat., 2218, 15. — De Villers (1789), Syst. Nat., 560, 10. — Oliv., (1791), Encycl. Méth., VI, 96, 9. — Schr. (1804), Fauna Boïca, II, 1, 143, 1258.

C. cryptogamus Dalman (1825), Vet. Akad. et (1826) Ext., 10, 1, tab. III, fig. 1 à 17.

C. salicis Macquart (1847), Ann. Soc. Ent. Fr., LXXV, et (1849), 2e série, II, 47, pl. 2, III.

Asp. saliceti Bouché (1844), Ent. Zeit. Stett., V, 293, 1.

Asp. salicis Bärensp. (1849), Zeit. zur Zootom. et Zool., Alton et Burm., 168.

Asp. salicifex Amyot (1847), Monon., 480.

Asp. saliceti Bouché (1851), Ent. Zeit. Stett., XII, 110, 4.

C. salicis Ratzeburg (1844), Forst. Ins., 195, 3, pl. XI, fig. 7. — Stevens, Elem. Ent., II, 13.

Asp. minimus Bärensp., Zeit. fur Zool. Zoot. (1849), 168. — Asa Fitch (1857), The Senate, 30, 69.

Diaspis myriadus Brème.

salicis Bouché. — LECANIUM. (Voir *capreæ*.)

Saundersii Westwood. — MONOPHLOEBUS..... Inde orient.

Mon. Saundersii Westw. (1841), Arcan. Ent., 22, 5.

sericeus Fourcroy. (Voir *L. tanalus*.)

picridis Fonscolombe ?

serratula Fabr. (1775), Syst. Ent., 744, 14. — Id., Ent. Syst. (1794), 227, 25.

seychellarum Westwood. — DORTHESIA..... ???.
Dorth. seychellarum Westwood, Gard. Chron. (1855).
Dorth. seychellarum Targioni, Catal. (1868), 30, 3.

Signoreti Targioni. — LEUCASPIS..... Europe.
Leuc. Signoreti Targioni, Catal. (1868), 42, 2.

sinensis Walker. — COCCUS..... Chine.
C. sinensis Walk. (1852), List of Hom. 1085, 28.

spumosum Costa. (Voir *L. vitis.*)

spurius Modeer (1778), Ac. Goth., 43, 32. — Gmelin. (Voir *C. ulmi.*)

strobi Bärensprung. — COCCUS..... Allemagne.
C. strobi Bärensp. (1849), Zeitung. fur Zoolog. Zoot., Alton et Burm., 174, 3.

subrotunda Schrader. — OPLISCELIS..... Sidney.
Opl. subrotundus Schrad. (1863), Trans. of new South Wales, part. I, vol. I, p. 10, pl. 3, fig. *b, l, n, o*, pl. 3, fig. *m*, ♂.

Targionii Signoret. — CHIONASPIS..... Europe.
Chion. Targionii Signoret, nov. spec.

testudinaceus Costa, Targioni. (Voir *ruscî* L.)

testudo Curtis. — LECANIUM..... Serres.
C. testudo Curt. (1843), Ruric. Gard. Chron., III, 443, avec fig. — Targioni, Catal. (1868), 39, 23.
C. cycadis Boisduval, d'après Targioni.

thymi Schrank. — COCCUS?..... Allemagne.
C. thymi Schrank (1804), Fauna Boïca, 146, 1268.

tiliæ Linné. — LECANIUM..... Europe.
C. tiliæ Linné, Syst. Nat., 741, 11. — Id., Fauna Suecia, 1021. — Fabr., Ent. Syst., IV, et Syst. Ryng., 309, 15. — Geoff. (1764), Ins., 507, 9. — Réaumur, IV, tab. 3, fig. 1 à 3. — Modeer (1778), Act. Goth. — Gmelin (1788), 2217, 11. — De Villers (1789), 560, 9. — Olivier (1792), Encycl., VII, 440, 8, pl. 120, fig. 9 à 11. — Bärensp. (1849), Zeit. fur Zool. Zoot., etc., Alton et Burm., 168, 1.

tiliæ Bouché. — ASPIDIOTUS..... Europe.

Asp. tiliæ Bouché (1851), Ent. Zeit. Stett., XII, 111, 6.

tomentosus Lamark. — COCCUS..... Mexique.

C. tomentosus Lamark, d'après Targioni, Catal. (1868), 32.

Coch. sylvestre Thiery de Meronville. — Targioni, Catal. (1868), 32.

Coch. sylvestre Perrotet, Ext. des Ann. marit. (1834).

tinctoria Targioni. (Voir *picridis*.)

tremulæ Signoret. — LECANIUM..... Europe.

L. tremulæ Signoret, Mss.

tricodes Anderson. — COCCUS?..... Indes.

C. tricodes Anders., Lett. Banks esp., 3.

tuberculatus Bouché. — COCCUS..... Serres.

C. tuberculatus Bouché (1834), Naturg. Ins., I, 18, pl. 1, fig. 9-13.

tuliparum Bouché (1844). Ent. Zeit. Stett., V, 301, 2.

ulmi Geoffroy. — COCCUS..... Europe.

C. ulmi Geoff. (1764), Hist. Nat. Ins., 512, 3.

C. spurius Modeer (1778), Act. Goth., I, 43, 32. — Réaumur, IV, pl. 7, fig. 1. — Gmelin (1788), Syst. Nat., 2222, 43. — Fabr., Ent. Syst., IV, 225, et Syst. Ryng., 208, 11. — Schrank (1801), Fauna Boïca, 145, 1264. — Olivier, Encycl. Méth., VI, 97, 14. — Fonscol. (1834), Ann. Soc. Ent. Fr., III, 215, 16. — Bärensp. (1849), Zeit. fur Zool. Zoot., etc., Alton et Burm., 173, 1.

Nidularia lanigera? Targioni (1868), Catal., 34, 1.

ulmi Linné. — LECANIUM..... Europe.

Ch. ulmi Linné, Syst. Ryng, 740, 9, et Fauna Suecia, 2019. — Geoff. (1764), Ins., 507, 8. — De Villers (1789), 560, 71. — Latreille (1796), Mag. Encycl., 11. — Modeer (1798), Act. Goth., I, 27, 21. — Olivier, Encycl., VII, 439, 1. [Nec Fabricius, qui décrit le *Coccus ulmi* lorsqu'il se fixe et qui en cet état ressemble beaucoup à un *Lecanium*; nec Schrank et Fonscolombe qui = *Coccus ulmi*.] — Targioni, Catal. (1868), 36, 2.

ulmi De Géer. (Voir *fasciatus* Costa.)

urticæ Linné. — DORTHESIA..... Europe.

Aphis urticæ Linné (1735), Syst. Nat., I, 2736, 30.

C. characias Dorth. (mars 1785), Journ. Phys., 207, pl. 1, fig. 14, 15, 16.

Dorthesia characias Bosc (février 1784), Journ. Phys., 171, tab. 1, fig. 2, 3, 4. — Olivier (1791), Encycl., VI, 99, 19. — Rossi (1790), Faun. Etrusc., 262, 1389. — Fabr., Ent. Syst., IV, 228, 27, et Syst. Ryng, 311, 29. — Gmelin, Syst. Nat., 2208, 30. — Frisch., Ins., 8, 34, pl. 17.

C. dubius Panzer, Faun. Germ., 35, 21. —Westwood (1840), Introd., I, pl. 1, fig. 8. — Kirby et Spence (1823), Introd., III, 183. — Blanchard, Hist. Nat., 212. — Léon Dufour (1833), Rech. Hém., 102, pl. 9. — Burmeister (1835), 76. 1.

Orthezia characias Amyot (1848), Monon., 544. — Newmann (1856). Proceed. Soc. Ent. London, IV, 5. — Targioni, Catal. (1869), 30.

uva Modeer. — DORTHESIA ?..... Suède.

C. uva Modeer (1778), Act. Goth., I, 32, 30. — Gmelin (1791), Syst. Nat., 2222, 42.

Orthezia Targioni, Catal. (1868), 30.

uvæ ursi Linné. — COCCUS ? (1) ..... Europe.

C. uvæ-ursi Linné (1735), Syst. Nat., 742, 19, Faun., 1025. — Modeer (1778), Act. Goth., I, 49, 37. — De Villers (1789), 562.

C. arbuti Fabr. (1775), Syst. Ent., 744, 10. — Id. (1794), Ent. Syst., IV, 742, 19. — Id. (1803), Syst. Ryng., 319, 20. — Gmelin (1791), Syst. Nat., 2219, 19. — Olivier (1791), Encycl. Méth., VI, 98, 16. — Kirby et Spence (1825), 321.

vaccinii Bouché. — CHIONASPIS..... Europe.

Asp. vaccinii Bouché (1851), Ent. Zeit. Stett., XII, 111, 7.

Diasp. niveus Bremi. coll. Mayr.

(1) Il y a, ce me semble, une grande incertitude pour la détermination du genre auquel doit appartenir cette espèce, qui pourrait bien, d'après la description de la *Fauna Suecia*, être un *Diaspis*, car le *tandem indutum* FOLLICULO LAXO ALBO OVATO ferait penser que l'espèce est recouverte d'un bouclier blanc. — Alors ce serait le *Diaspis si commun dans le Midi sur l'arbousier*, et cependant cela ne s'accorderait pas avec la description habitat *in radicibus uvæ-ursi* de Linné et Fabricius.

variegatus Geoffroy. (Voir *quercûs* Linné.)

vermilio Planchon. — KERMES..... Europe mérid.

K. vermilio Planchon, Le Kermès du Chêne (1864), 19, 1.

C. ilicis pro parte, *Kermes vermilio* Targioni, Catal. (1868), 40, 1.

villosus Targioni. — ASPIDIOTUS..... Europe mérid.

Asp. villosus Targioni, Catal. (1868), 43, 6.

virgatum Targioni. — LECANIUM..... Australie.

L. virgatum Targioni, Catal. (1868), 39, 26.

visci Schrank. — ASPIDIOTUS..... Europe.

C. visci Schrank (1781), Enum. Inst. Aust., 296, 588.

Asp. visci Loew, Verh. Zool. Bot. Gesells. zu Wien., XII, 110, IV.

vitis Linné. — LECANIUM..... Europe.

C. vitis Linné (1735), Syst. Nat., II, 741, 16. — Fabr. (1775), Syst. Ent., 744, 14. — Id. (1780), Spec. Ins., II, 395, 18. — Id. (1787), Mantissa, 319, 21. — Id. (1794), Ent. Syst., IV, 227, 23, — Id. (1804), Syst. Ryng., 310, 24. — Réaumur, Ins., IV, tab. 1, fig. 9, et tab. 6, fig 5 à 7, p. 20. — Modeer (1778), Act. Goth., III, 20, 9. — Geoffroy, I, 506, 6. — Schrank (1781), Enum. Ins. Aust., 295, 584. — Fourcroy (1785), Ent. Par., 228, 6. — De Villers (1789), I, 56, 13. — Gmelin (1791), Syst. Nat., 2218, 16. — Id., Acta Bonon., II, 279, pl. 284. — Olivier (1792), Encycl., 439, 5, pl. 120, fig. 13 à 16. — Schrank (1801), Fauna Boïca, II, 1, 1261, 144.

Calypticus spumosus Costa (1829), Fauna Nap., 10, pl. 6, fig. 12. — Haworth (1812), Ent. Trans., 297. — Fonscol. (1834), Ann. Soc. Ent. Fr., III, 214. — Harris (1843), On Cocci or Bark lice, New Engl. Farmer, XXIII, 4. — Id. (1852), Ins. of New Engl., 205. — Fauvel, Bull. Soc. Lin. Norm., VIII, 290. — Ratzeburg (1844), Fortinsecten, III, 191.

ampelococcis Amyot (1848), Monon., n° 555.

Lec. vini Bouché (1851), Ent. Zeit. Stett., XII, 111. — Queket (1858), Microsc. Trans. on Filament Struct., VI, 1-4. — Asa Fitch (1859), Annual Report of New York, 69, n° 96. — Boisd. (1867), Ent. Hort., 312.

Pulvinaria vitis Targioni (1867), 13, et Catal. (1868), 34, 2.

vriesciæ Signoret. — ASPIDIOTUS..... Serres.

Asp. vriesciæ Signoret, nov. spec.

Westwoodii Guérin. — CALLIPAPPUS..... Nouvelle-Hollande.

Call. Westwoodii Guérin (1841), Revue Zool., 129. — Am. et Serv., Hist. Nat. Hém. (1847), 620, 1.

xylostei Schrank. — LECANIUM..... Allemagne.

C. xylostei Schrank (1801), Fauna Boïca, II, 1, 145.

zamiæ Lucas. (Voir *adonidum.*)

zeæ maidis L. Dufour. — APHIDIEN.

ziziphus Lucas. — PARLATORIA..... Algérie.

C. ziziphus Lucas (1853), Ann. Soc. Ent. Fr., Bull. XXVIII.

Kermes aurantii Boisd. (1867), Ent. Hort., 338.

Parlatoria Lucasii Targioni, Catal. (1868), 42, 2.

zosteræ Fabricius. — An COCCUS ?..... ..... Suède.

C. zosteræ Fabr. (1776), Gener., 304. — Id. (1794), Ent. Syst., IV, 227, 24. — Id., Syst. Ryng., 310, 25. — Gmelin (1791), 2220, 17. — Costa (1828), Gallins. Faun. Nap., 21.

NOTICE

sur la vie et les travaux entomologiques

D'ALEXANDRE LEFEBVRE

Membre honoraire de la Société entomologique de France,

Par M. E. DESMAREST (1).

(Séance du 28 Octobre 1868.)

Alexandre-Louis Lefebvre naquit à Paris le 14 novembre 1798. Son père appartenait à une ancienne famille de la Bourgogne; sa mère, qu'il perdit de bonne heure, était fille de Calmer de Picquigny. Tout en suivant les cours du lycée Bonaparte le jeune Lefebvre reçut son éducation dans la maison paternelle. En 1818, il entra comme clerc chez un avoué où travaillait déjà M. Percheron, avec lequel il entretint dès lors des rapports amicaux qui ne devaient cesser que cinquante après au moment de sa mort; mais la vie sédentaire d'un employé, assis du matin au soir devant un bureau, ne convenait nullement à une nature remuante comme l'était la sienne. Aussi, dès qu'il eut atteint sa majorité et que son indépendance fut assurée par la reddition de ses comptes de tutelle, ne continua-t-il plus la carrière que son père désirait lui faire entreprendre.

Dès son enfance Lefebvre avait toujours eu l'habitude de passer une grande partie de l'été à la campagne; naturellement observateur, il examinait avec soin tout ce qui l'entourait et cherchait à s'en rendre compte. Un de ses amis lui prêta quelques livres d'histoire naturelle dans lesquels il était parlé des Insectes; et dès lors, seul, sans autre secours, il com-

(1) M. Percheron a bien voulu communiquer à la Société des documents qui m'ont été d'une grande utilité pour la rédaction de cette notice.

mença à se former une collection de Lépidoptères. Mais bientôt il voulut le faire d'une manière plus scientifique ; ayant pu entrer en relation avec Godard, il fut enfin guidé dans ses travaux, étudia les ouvrages des maîtres, se livra de plus en plus aux recherches pratiques et devint véritablement entomologiste.

Voulant observer par lui-même, découvrir de nouvelles espèces, étudier les mœurs des Insectes, se mettre directement en rapport avec les naturalistes des diverses parties de l'Europe et arriver à posséder une nombreuse collection, il entreprit chaque année une excursion scientifique plus ou moins prolongée.

Il avait bien des qualités propres à le faire réussir dans des voyages d'exploration : physiquement grand et fort, malgré un tic nerveux qui paralysait parfois ses moyens et lui donnait un peu de brusquerie, d'une bonne santé, d'un courage allant quelquefois jusqu'à la témérité, ayant une ardeur et une activité remarquables, supportant aisément la fatigue, la douleur et le mal, très-sobre, indifférent sur le choix de toute nourriture et sur le moment de la prendre, dormant également bien couché, assis, dans un lit ou sur la terre ; au moral instruit, ayant des connaissances générales approfondies dans toutes les branches de l'histoire naturelle, très-intelligent, dessinant assez bien pour faire des croquis utiles, prenant avec soin des notes indispensables ; enfin ayant en outre la faculté naturelle de s'approprier facilement la langue des pays dans lesquels il séjournait. Mais ce qui pouvait lui manquer, c'était peut-être des connaissances étendues en mathématique et en physique ; on devait aussi redouter pour lui sa nature trop excitable, son caractère trop liant, un peu brouillon, parfois entêté, sa pétulance extrême et sa franchise trop grande.

C'est en Europe qu'eurent lieu ses premiers voyages ; en 1822 il alla passer tout l'été dans les Pyrénées ; en 1823 il parcourut la Provence avec M. Percheron ; en 1824 il explora la Sicile en compagnie de Bibron, le savant aide-naturaliste du Muséum, trop tôt enlevé à la science ; plus tard, et sans parler des excursions nombreuses qu'il fit, qu'il faisait encore pendant l'été de 1867, dans toutes les parties de la Normandie, il se rendit en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, etc. ; enfin ce fut en 1828 et 1829 qu'il entreprit en Égypte sa plus importante exploration.

Il partit de Toulon en septembre 1828, et la frégate sur laquelle il avait obtenu passage lui fit voir Navarin, Zante, Missolonghi, Patras, au moment même de la guerre faite par la France à la Turquie en faveur de la Grèce. Arrivé à Alexandrie il se rendit immédiatement au Caire, où devaient

se faire les préparatifs nécessaires à l'expédition lointaine qu'il comptait exécuter, non-seulement dans la basse et haute Égypte, mais aussi dans le Sennaar et le Darfour. Ce ne fut que vers le milieu de décembre qu'il se mit en route sur le Nil, voyageant lentement en remontant le courant et descendant à terre dès qu'il croyait le pays favorable à ses recherches. Arrivé à Thèbes il fit quelques excursions rayonnantes qui lui firent visiter Casseir et l'oasis de Bahrych. C'est au retour d'un de ces voyages qu'il fut mis en relation avec la commission médicale présidée par le docteur Pariset et envoyée par le gouvernement français pour étudier la peste qui, en ce moment, ravageait diverses provinces de l'Égypte. Pariset, avec lequel il fut bientôt lié, lui démontra les dangers du voyage qu'il entreprenait et le décida à renoncer à son projet. Cette résolution prise, le retour eut lieu rapidement, et, revenu au Caire, Lefebvre fit encore quelques excursions, une entre autres dans le Fréioum. Embarqué à Alexandrie vers le mois d'avril, il vit de nouveau une partie de la Grèce et de ses îles; puis, débarqué à Smyrne, il alla par terre jusqu'à Constantinople. De là il revint en cavalier par la Turquie d'Europe, la Servie, la Hongrie, l'Autriche, la Bavière, etc., et rentra en France le 30 septembre 1829.

Les matériaux recueillis pendant ce voyage, ainsi que ceux provenant de ses autres excursions, donnèrent lieu à des publications sur divers Insectes nouveaux et sur des faits intéressants relatifs à des espèces déjà connues, ainsi qu'on pourra le voir dans la liste de ses travaux d'Entomologie qui termine cette notice.

Ce que Lefebvre avait recueilli en Lépidoptères par ses chasses et par ses échanges avait rendu sa collection importante ; mais il éprouvait une grande difficulté pour la ranger, selon lui, d'une manière véritablement naturelle d'après les méthodes jusque-là proposées par les naturalistes. Il eut alors l'idée de prendre comme caractère de premier ordre dans la classification la disposition des nervures des ailes, dont on avait tiré un si bon parti pour l'arrangement systématique des Hyménoptères, et qu'on avait essayé également d'appliquer à d'autres ordres d'Insectes. Vers l'époque de son retour d'Égypte il commença à faire quelques études dans ce sens; ce travail, dont il a donné une esquisse dans nos Annales de 1842, qu'il a continué jusqu'à ces derniers temps et qui contient une centaine de dessins exécutés consciencieusement, n'a malheureusement pas été publié. Cependant le manuscrit de ses longues recherches, ainsi que toutes les figures qui l'accompagnent, démontrant à la fois la patience à toute épreuve et le savoir profond de Lefebvre, a été offert à la Société

par M. Percheron, et, aujourd'hui déposé dans nos archives, pourra être utilement consulté par tous ceux qui s'occupent de l'étude des Lépidoptères ou de l'Entomologie d'une manière générale.

Collectionneur par excellence, Lefebvre avait également formé un volumineux recueil de sa correspondance avec tous les entomologistes du monde; ce recueil intéressant est actuellement dans notre bibliothèque.

Depuis longtemps Lefebvre sentait l'importance qu'il devait y avoir pour l'avancement de la science de réunir en société les naturalistes qui s'occupaient spécialement de l'Entomologie. Ce besoin lui parut encore plus impérieux alors que la destruction de la Société Linnéenne de Paris laissa se disperser la petite phalange entomologique qu'elle contenait. Aussi fit-il tous ses efforts pour démontrer cette nécessité, et, chose plus difficile, pour arriver, une fois l'idée admise, à la mettre en pratique. Aucune démarche ne lui coûta, et, secondé par quelques entomologistes, dont plusieurs, hélas! ne sont plus parmi nous, il parvint enfin le 29 février 1832 à réunir, sous la présidence honoraire de Latreille, vingt-cinq zoologistes, qui fondèrent cette Société entomologique de France qui devait peu après donner l'idée de la création de tant d'autres réunions ayant le même but. Lefebvre fut le premier secrétaire de la Société, alors que le secrétaire avait à lutter contre des obstacles de toutes sortes et qu'il représentait à peu près seul l'administration entière de l'association naissante. Quelques années après, le 16 novembre 1836, laissant à ses successeurs une œuvre définitivement fondée et en bonne voie de prospérité scientifique, grâce à son activité à toute épreuve, à son abnégation complète et à un travail incessant, il donna sa démission de secrétaire ; car son départ de Paris, où il ne devait plus revenir que momentanément et à de rares intervalles, ne lui permettait pas de conserver des fonctions dans lesquelles la résidence habituelle est indispensable. La Société, qui avait d'abord cherché à retenir comme secrétaire son véritable fondateur, n'oublia pas les services qu'il lui avait rendus; aussi aurait-elle désiré en 1838, lors du départ pour Dijon de M. Brullé, son second secrétaire, qu'il pût reprendre des fonctions qu'il avait si bien remplies, et, plus tard, le 9 avril 1856, lui conféra-t-elle le titre de membre honoraire.

C'est à Bouchevilliers, près Gisors, dans le département de l'Eure, au lieu même où il passait autrefois quelques mois chaque année, que Lefebvre s'était retiré. Là encore il continua les recherches scientifiques de toute sa vie, s'occupant principalement de son grand ouvrage sur la ptérologie des Lépidoptères; et, son activité n'étant pas encore satisfaite,

il se livra aussi à l'étude de la musique et de la poésie qu'il avait jadis étudiées et qu'il n'avait jamais complétement délaissées.

Vers le commencement de 1867 Lefebvre éprouva les premières atteintes de la longue et cruelle maladie qui devait l'emporter. C'est le 12 décembre, quelques jours après avoir accompli sa soixante-neuvième année, qu'il rendit le dernier soupir.

Lefebvre était depuis 1848 chevalier de la Légion d'honneur; il était membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes françaises et étrangères, et toutes les Sociétés entomologiques s'étaient empressées de l'inscrire parmi leurs membres.

Les travaux entomologiques de Lefebvre sont les suivants :

1° Description de trois Papillons nouvellement observés; les : *Orgya ericæ*, de Sicile; *Satyrus evias*, des Hautes-Pyrénées et *Polyommatus agestor*, de Provence. (Mémoires de la Société Linnéenne de Paris, 1827, tome V, page 486 et pl. 11.)

2° Description de divers Insectes inédits recueillis en Sicile (*Heliotis cailino*, *Plusia accentifera*, *Cossus nonagrioides*, *Gryllus megacephalus*, *Scutellera bilunata*, *Cetonia squamosa* et *Chrysomela sicula*); avec des notes sur plusieurs Insectes, principalement sur les : *Chlænius Borgiæ*, *Carabus Lefebvrei* et *Siagona europæa*. (Mém. Soc. Lin., 1827, t. VI, p. 94, pl. 5 et 6.)

3° Description de cinq espèces de Lépidoptères Nocturnes des Indes orientales; les *Gastropacha Vishnoa*, *Bombyx Brahma*, *Buddha*, *Siva* et *Ganesa*. (Zoological Journal, 1827, t. VII, n° 10, p. 205.)

4° Description du *Satyrus authelea* Hubner. (Magazin de Zoologie, 1831, t. I, n° 3, fig. col.)

5° Description de l'*Ephippiger macrogaster*. (Mag. de Zool., 1831, t. I, fig. col.)

6° Description du *Polyommatus ottomanus*. (Mag. de Zool., 1831, t. I, fig. col.)

7° Description de la *Pentatoma ægyptiaca*. (Mag. de Zool., 1831, t. I, fig. col.)

8° Description de l'*Halis hellenica*. (Mag. de Zool., 1831, t. I, fig. col.)

9° Description de l'*Halis spinosula*. (Mag. de Zool., 1831, t. I, fig. col.)

10° Description de la *Fidonia Duponchelaria*. (Mag. de Zool., 1831, t. I, fig. col.)

11° Monstruosité dans un *Scarites pyracmon* : deux pattes surnuméraires au trochanter de la patte antérieure gauche. (Mag. de Zool., 1831, t. I, fig. col.)

12° Description de la *Fidonia spoliaria*. (Mag. de Zool., 1832, t. II, fig. col.)

13° Description de la *Syntomis Kuhlweinii*. (Mag. de Zool., 1832, t. II, fig. col.)

14° Caractères distinctifs entre quelques Satyres européens de la section des Leucomélaniens, tirés de la disposition des nervures des ailes. (Annales de la Société entomologique de France, 1832, pages 80 et 440, avec pl.)

15° Note sur l'accouplement des *Pædisca semimaculana* et *ratana*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1832, Bull., p. 231.)

16° Acccouplement d'une *Zygæna ephialtes* mâle avec une *Z. filipendulæ* femelle. (Ann. Soc. ent. Fr., 1832, Bull., p. 232.)

17° Note sur une apparition considérable de Hannetons (*Melolontha vulgaris*). (Ann. Soc. ent. Fr., 1832, Bull., p. 236.)

18° Note sur les habitudes naturelles du *Graphipterus variegatus*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1832, p. 311.)

19° De la phosphorescence de la chenille de la *Noctua occulta*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1832, Bull., p. 424.)

20° Observations sur la facilité qu'ont quelques Insectes de pouvoir vivre dans la neige pendant un temps assez long, et observations sur un *Gyrinus lineatus* trouvé au pied du dernier cône de l'Etna à 10,000 pieds au-dessus de la mer. (Ann. Soc. ent. Fr., 1832, Bull., p. 425, et 1833 Bull., p. XXXVIII.)

21° Remarques sur le *Satyre D'Arcet*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1832, p. 440.)

22° Scolopendre qui aurait été rejetée par des éternuements des sinus frontaux d'une femme. (Ann. Soc. ent. Fr., 1833, Bull., p. LXV.)

23° Chrysalide pouvant résister à une température de plus de 60 degrés de froid. (Ann. Soc. ent. Fr., 1834, Bull., p. XXIV.)

24° Identité de la *Megacephala Adonis* avec la *M. Laportei*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1834, Bull., p. XXV.)

25° Identité des *Satyrus anthelea* et *telephussa*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1834, Bull., p. XXV.)

26° Chrysalide de *Bombyx rubi* qui, après avoir été gelée, s'est métamorphosée au printemps. (Ann. Soc. ent. Fr., 1834, Bull., p. XXXIII.)

27° Rectification de la *Nyssia pomonaria*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1835, p. 106.)

28° Description d'un *Argus Alexis* hermaphrodite, suivie d'une liste des Lépidoptères hermaphrodites mentionnés dans les auteurs. (Ann. Soc. ent. Fr., 1835, p. 145, fig.)

29° Nouveau groupe d'Orthoptères de la famille des Mantides; genres : *Eremiaphilus* et *Heterotarsus*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1835, p. 449, pl. et ibid, 1833, Bull., p. LXVIII.)

30° Description d'un Coléoptère nouveau du genre *Clerus* (*C. Buquetii*) sous ses divers états. (Ann. Soc. ent. Fr., 1835, p. 575.)

31° Critique de l'opinion de M. Spinola sur la cause des anomalies chez les Coléoptères. (Ann. Soc. ent. Fr., 1835, Bull. p. XL.)

32° Dégâts causés dans le département de l'Eure par une espèce de *Cecidomyia*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1835, Bull., p. LV.)

33° Observations géographiques sur le *Gryllus megacephalus*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1835, Bull., p. LXXVII.)

34° Remarques de géographie sur les *Arge*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1835, Bull., p. LXXXVII, et non LXXVII.)

35° Notice sur le *Conopus obtectus*. (Mag. de Zool., 1835, t. V., p. 23, fig.)

36° Description de la *Leptura Silbermanni*. (Revue entomologique de Silbermann, 1835, t. III, p. 303.)

37° Description d'une nouvelle espèce de Coliade (*Colias hecla*). (Ann. Soc. ent. Fr., 1836, p. 383, fig.)

38° Description de quelques Lépidoptères Nocturnes hyperboréens ; les : *Hadena Sommeri, exulis, gelata, implicata; Anarta algida, amissa; Larentia Brullei*, et *Eudorea borealis*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1836, p. 389.)

39° *Anthocharis euphemo* synonyme des *A. gallo-algirus* et *Doüei*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1836, Bull., p. VI.)

40° Variations des taches noires dans les ailes des Satyres leucomélaniens. (Ann. Soc. ent. Fr., 1836, Bull., p. LXXII et *errata* à la fin du volume.)

41° Description de l'*Argynnis selenis* Eversmann. (Ann. Soc. ent. Fr., 1837, p. 15, fig.)

42° Remarques sur le sentiment olfactif des antennes. (Ann. Soc. ent. Fr., 1839, p. 395, et Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. IX (1839), p. 191.)

43° Communication verbale sur la ptérologie des Lépidoptères. (Ann. Soc. ent. Fr., 1842, p. 5, pl.)

44° Communication sur une larve d'*Ascalaphus* trouvée auprès de Toulon (Ann. Soc. ent. Fr., 1842, Bull., p. XVII.)

45° Sur le système ptérologique des Hémiptères-Homoptères de la tribu des Membracides. (Ann. Soc. ent. Fr., 1842, Bull., p. XX.)

46° Monographie du genre *Ascalaphus* ; espèce nouvelle l'*A. Napoleo.* (Mag. de Zool., 1842, p. 10, Ins., pl. 92.)

47° Réclamation au sujet du genre *Macroceraria* Amyot et Serville. (Ann. Soc. ent. Fr., 1848, p. 199.)

48° Observations relatives à l'empreinte d'un Lépidoptère fossile, le *Cyllo sepulta* Boisduval. (Ann. Soc. ent. Fr., 1851, p. 71, fig., et Bull., p. XLVI.)

49° Note sur l'*Empis platyptera.* (Ann. Soc. ent. Fr., 1851, p. 125, fig.)

50° Note sur certains Insectes qui prennent la couleur des terrains sur lesquels ils se tiennent. (Ann. Soc. ent. Fr., 1851, Bull., p. XXIV.)

51° Remarques sur une chenille qui est venimeuse, mais seulement quand la plante qui lui sert de nourriture l'est elle-même. (Ann. Soc. ent. Fr., 1851, Bull., p. XXV.)

52° Observations sur les métamorphoses des Coléoptères du genre *Cebrio.* (Revue et Magasin de Zoologie, 1853, 3e série, t. V, p. 214.)

NOTICE NÉCROLOGIQUE

sur la vie et les travaux scientifiques

D'ADOLPHE DOUMERC,

Docteur en médecine,

Membre fondateur de la Société entomologique de France.

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 10 Février 1869.)

Peu d'années après la révolution de 1830 un certain nombre de savants et d'amateurs instruits se réunissaient dans un accord commun de leurs études et de leurs goûts pour fonder la Société entomologique de France. On peut dire qu'il y avait là une conséquence naturelle du mouvement littéraire et scientifique qui accompagne de soi-même toutes les époques d'expansion libérale; la France intelligente vibrait alors sous ces discussions passionnées, mais fécondes, qui avaient pour centre les grandes figures de G. Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire. Aujourd'hui que nous avons l'expérience de trente-huit ans pour nous, aujourd'hui que l'exemple donné par la France en 1832 a rayonné sur le monde entier, puisque l'Australie même, dont on ne connaissait pas entièrement le contour au commencement du siècle, possède une Société entomologique, c'est avec un respect en quelque sorte filial que nous devons honorer nos fondateurs. Si quelques-uns, en bien petit nombre, ont senti s'évanouir une vocation éphémère, constatons que presque tous ont persévéré jusqu'à la fin de leur existence. La mort a fait sa grande moisson, et c'est dans leurs rangs déjà si éclaircis qu'elle a frappé récemment un coup douloureux et imprévu. La Société m'a déféré l'honneur, à moi presque nouveau venu, d'être l'interprète de ses regrets et de son émotion sympathiques.

M. Adolphe-Jacques-Louis Doumerc était né à Hambourg le 17 mai 1802. Sa famille est originaire de Montauban, et compte parmi les plus distinguées et les plus honorables du département du Tarn-et-Garonne, où elle subsiste encore. Le père de notre collègue, Auguste Doumerc, remplit quelque temps les importantes fonctions de munitionnaire général des armées. Son aïeul, Daniel Doumerc, qui avait dès l'ancien régime occupé des fonctions analogues, fut député du Lot au Conseil des Cinq-Cents, et, malgré sa modération, n'échappa point, d'une manière complète, aux terribles secousses de la Révolution ; condamné après le 18 fructidor an V à la déportation, il n'avait évité qu'à grand'peine d'être envoyé à Cayenne, de même que l'illustre entomologiste Latreille. Un autre membre de la famille Doumerc, le comte J.-P. Doumerc, fut l'un des plus brillants généraux de la République et de l'Empire, et a laissé un glorieux souvenir dans l'histoire de leurs campagnes.

Adolphe Doumerc suivit, après l'achèvement de ses études classiques, les cours de la Faculté de droit de Paris ; mais il avait été initié de bonne heure aux sciences naturelles et avait pris promptement pour elles un goût et une aptitude prononcées. M. Auguste Doumerc possédait dans le bois de Boulogne le beau domaine de Madrid-Maurepas, et Adolphe Doumerc, élevé près de sa famille, y passait avec elle la belle saison. Le bois de Boulogne n'était pas au commencement de ce siècle ce qu'il est aujourd'hui, après les *embellissements* de l'édilité municipale, si odieux aux amis de la nature. Les larges allées poudreuses, les terrassements, les déblais et remblais, la construction de maisons d'habitation dans l'intérieur du bois, ont fait disparaître les insectes, en même temps que le rateau et le balai administratif ont détruit toutes les plantes sauvages. L'entomologiste Geoffroy et les illustres de Jussieu faisaient autrefois dans le bois de Boulogne de riches moissons, et il est cité fréquemment par Duponchel comme une des bonnes stations entomologiques des environs de Paris. Les séjours prolongés du jeune Doumerc dans une vaste et agréable résidence, qui, bien qu'aux portes de Paris, avait tous les charmes de la campagne, contribuèrent sans nul doute à développer ses dispositions innées et durent le porter principalement à l'étude de l'entomologie et de la botanique, sciences qui occupèrent toute sa vie.

Il n'avait encore que vingt et un ans quand une heureuse occasion s'offrit à lui d'étendre à une faune et à une flore inconnues et d'une admirable richesse des connaissances approfondies de l'histoire naturelle française. Il commençait ainsi de bonne heure, à l'âge où tant de jeunes gens des hautes classes sociales semblent mettre leur vanité dans de stériles dissipations, à se créer ses premiers titres à l'estime du monde savant.

En 1823, un ami de la famille Doumerc, M. Leschenault de la Tour, naturaliste du roi, fut chargé par le ministère de la Marine de visiter les territoires de la Guyane française, de Surinam, de Demerari, les îles de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Jamaïque. Adolphe Doumerc fut adjoint à cette mission ; elle avait pour but principal les progrès agricoles de nos colonies de l'Amérique du Sud. Mais M. Leschenault se concerta avec les professeurs du Muséum afin qu'elle servît en même temps à l'avancement des sciences naturelles, et G. Cuvier ne cessa à ce point de vue de suivre l'expédition avec un grand intérêt.

Adolphe Doumerc partit de Paris, avec M. Leschenault de la Tour, le 25 mai 1823, et le 11 du mois suivant ils quittèrent Brest sur la corvette le *Rhône*. Le *Rhône* se rendait d'abord au Brésil. Arrivé à Rio de Janeiro, le 29 juillet, le jeune naturaliste mit à profit son séjour, fit diverses courses aux environs, et recueillit des plantes, des oiseaux, des insectes peu connus. Le 29 août il partit pour Bahia, et n'y arriva que le 28 septembre, après une longue et difficile traversée, comme il s'en rencontrait fréquemment à cette époque de pénible navigation à voiles. Il resta seulement huit jours dans le pays et y trouva diverses espèces nouvelles d'Urticées. Le 5 novembre il arrivait à Cayenne, dans cette colonie qui un quart de siècle auparavant avait failli servir de lieu d'exil à son aïeul, et qui fut le tombeau de tant d'autres victimes.

Adolphe Doumerc apportait dans la Guyane l'arbre à thé, sur la culture duquel il avait fait un mémoire, de concert avec M. Leschenault. L'essai d'acclimatation fut fait au Jardin botanique de Cayenne.

M. Doumerc se rendit bientôt après, avec M. Leschenault de la Tour, dans la colonie de la Nouvelle-Angoulême, sur les bords de la rivière de la Mana, d'où il envoya divers objets que G. Cuvier avait demandés, particulièrement le squelette d'un grand Tamanoir, le squelette d'une Pygargue, etc. Il visita dans cette excursion les peuplades sauvages des Galibis et des Arrowalis.

M. Leschenault partit pour Surinam vers le milieu de décembre sans pouvoir emmener M. Doumerc, par la nécessité de diminuer les dépenses d'une mission qu'il considérait comme devant être très-coûteuse; il séjourna alors pendant trois mois à la Guyane hollandaise, malgré l'insalubrité naturelle au climat, qu'augmentait encore une épidémie.

Au commencement d'avril 1824 MM. Leschenault et Doumerc firent au Muséum d'histoire naturelle de Paris une expédition des objets qu'ils avaient rassemblés jusque-là et qui ne remplissaient pas moins de treize caisses. Pendant les mois suivants M. Doumerc resta à Cayenne avec M. Leschenault, sans discontinuer ses études et ses recherches. Il fit

quelques excursions aux environs, notamment sur la rivière l'Oyack. Les objets réunis pendant cette période de voyage furent compris dans un nouvel envoi au Muséum, qui parvint en France en même temps que les deux naturalistes et sous leur garde. Les voyageurs comptaient partir en novembre pour les Antilles, et supposaient devoir encore prolonger leur absence de deux ans pour achever les travaux de leur mission ; mais la santé de M. Leschenault, depuis quelque temps ébranlée, se trouva tout à fait compromise, et il dut revenir en France sans donner suite à ses projets. Adolphe Doumerc s'embarqua avec lui le 31 août à Cayenne sur la gabare de la marine royale la *Bayonnaise*. Dans la nuit du 9 au 10 octobre une tourmente surprit le navire et le mit plusieurs jours en grand danger. La gabare, désemparée de ses agrès, fut forcée de relâcher à la Corogne. Enfin, le 15 novembre, les parents de M. Doumerc furent prévenus que, d'après un avis du télégraphe aérien, la *Bayonnaise* venait d'entrer au port de Lorient, et le 22 le jeune naturaliste était au milieu de sa famille.

Adolphe Doumerc, après son retour en France, continua à marcher dans la voie que lui traçaient ses aptitudes scientifiques; il avait déjà su mériter l'attention des naturalistes les plus distingués, et s'attirer la bienveillance de G. Cuvier et de Walckenaër. Abandonnant ses premières études de droit, bien qu'il fût parvenu presque à la licence, il suivit les cours de la Faculté de médecine de Paris. En 1828 il présenta un mémoire à la Société des lettres, sciences et arts de Metz et fut reçu membre de cette Société. Il soutint à Paris le 4 juin 1830 sa thèse inaugurale de doctorat, dont le sujet était : *Essai sur l'usage du seigle ergoté dans l'accouchement et examen thérapeutique sur l'emploi de ce médicament dans le cas d'inertie de la matrice.*

Peu de temps après avoir ainsi conquis sa position dans la carrière médicale, qui s'allie d'une manière si directe aux études de l'histoire naturelle, M. Doumerc épousa, le 9 juillet 1833, mademoiselle Sophie Fargues, fille de M. François Fargues, à deux reprises préfet de la Haute-Marne sous le premier empire et sous le règne de Louis-Philippe, et petite-fille du sénateur Henri Fargues.

Le docteur Doumerc commença à s'occuper d'une manière plus spéciale d'entomologie et de botanique à partir de la fondation de notre Société. En 1836, se trouvant à Boulogne-sur-Mer, il donna ses soins à la classification des collections entomologiques du Muséum de cette ville, et le 3 août de cette année les administrateurs de cet établissement scientifique l'en remercièrent par une lettre pleine d'éloges. Ses efforts pour les progrès des sciences naturelles lui valurent, comme récompense du

passé et comme encouragement pour l'avenir, la décoration de la Légion d'honneur le 20 février 1839. Il avait successivement eu les projets d'être attaché au Muséum d'histoire naturelle, en raison des études spéciales de sa mission ; puis, dans le sens de la profession médicale, de s'adonner à la chirurgie dans l'armée de terre ou de mer ; mais le manque d'occasion favorable pour la première carrière, les règlements d'âge imposés pour la seconde, le rejetèrent dans d'autres directions.

En juin 1841 il fut nommé comme chirurgien à l'état-major de la flotte spéciale que le département des finances avait organisée dans la Méditerranée pour effectuer le service postal avant qu'il fût exécuté par les compagnies de navigation qui en eurent depuis la concession. Une semblable situation avait un intérêt tout particulier pour M. Doumerc, puisqu'elle lui permettait de continuer sur un théâtre, plus restreint il est vrai, mais varié encore, des observations de même genre que celles dont il s'était occupé avec ardeur dans le voyage de sa jeunesse en Amérique. Néanmoins il ne conserva cette place que pendant deux ans et revint se fixer définitivement à Paris. M. Doumerc ne se livra qu'à une pratique médicale restreinte, et son extrême désintéressement lui était fort nuisible dans une profession à l'égard de laquelle tant de personnes méconnaissent et oublient les services et le dévouement. Presque tout le temps de M. Doumerc fut dès lors consacré à ses études favorites. La Société entomologique eut la première part dans ses travaux originaux et ses observations directes. Il suivait avec assiduité les séances de la Société, dont les débuts furent parfois pénibles, à l'instar de tant d'idées justes et utiles. Il s'associa aux travaux entomologiques d'un savant distingué, Audinet-Serville, devenu allié de sa famille, et qui mourut un des doyens d'âge de la Société entomologique. Dans la séance du 3 janvier 1838 M. Doumerc avait été élu archiviste, à la suite de la démission de M. Audinet-Serville. On lui doit, dans son passage assez court à ces fonctions, l'adoption par la Société d'une mesure importante, demeurée toujours en pratique depuis. Il fut decidé sur sa demande, le 17 janvier 1838, que les manuscrits des mémoires destinés aux Annales seraient déposés aux archives, afin de former une collection intéressante d'autographes et surtout de documents pour l'avenir, dans le cas d'impression partielle.

M. Doumerc, particulièrement connu d'un certain nombre de membres, s'était attiré immédiatement leur estime et leur affection par sa parfaite obligeance, son affabilité extrême, par son empressement à communiquer tout ce qui pouvait intéresser la science, à mettre au service de tous sa bibliothèque et ses connaissances si étendues. M. Doumerc avait une vaste érudition entomologique, et nul mieux que lui ne pouvait renseigner

sur les anciens auteurs, sans cesse compulsés dans ses travaux. Il se plaisait à faire des catalogues systématiques des ouvrages de Geoffroy, de Linnæus, de Fabricius, et à traduire des livres estimés en Allemagne.

Persuadé que la vie humaine doit être une suite persévérante d'études non interrompues, et c'est là la marque du savant véritable, tandis que pour d'autres la science n'est qu'une distraction éphémère, M. Doumerc a toujours fréquenté les bibliothèques et assisté aux cours publics sur les sciences naturelles, particulièrement à ceux des éminents professeurs du Muséum, dont il était un des auditeurs les plus éclairés. Par une conséquence de ses goûts et de ses études préférées, il faisait du laboratoire d'entomologie l'objet de ses visites, pour communiquer ses récoltes et déterminer ses espèces. Il y rencontrait de la part de tous cette complaisance parfaite que peuvent constater les entomologistes et à laquelle j'ai déjà rendu hommage plusieurs fois ; M. Doumerc savait apprécier cette urbanité traditionnelle, soit sous Victor Audouin, soit avec le savant illustre qu'il eut pour collègue dans la fondation de notre Société, soit sous son digne successeur.

Les dernières années de M. Doumerc furent attristées par un accident qui lui rendait l'étude fort pénible, la paralysie des paupières supérieures; aussi fut-il souvent privé, à son grand regret, de pouvoir assister aux séances de la Société; surmontant ses souffrances il y venait cependant encore de temps à autre, dans le désir d'apporter à la science objet de ses affections une observation utile, et peu de jours avant la mort de M. Doumerc la Société voyait encore au milieu d'elle, avec le plus bienveillant intérêt, un de ses fondateurs devenus si peu nombreux. La science médicale de M. Doumerc lui avait fait pressentir et prévoir plusieurs années à l'avance la mort si prompte à laquelle il était destiné. Dans l'après-midi du 23 septembre 1868 il fut inopinément frappé par l'apoplexie, chez lui, au retour d'une course ; il perdit presque immédiatement connaissance et mourut le 25 septembre sans avoir repris ses sens, malgré les soins immédiats les plus empressés.

Dans l'accomplissement du douloureux devoir qui me fut confié par la Société entomologique, j'ai dû me mettre en relations nécessaires avec la famille de notre collègue si regretté. Qu'il me soit permis d'apporter à Mme Doumerc le respectueux hommage de toute mon estime, et de la remercier, au nom de nous tous, pour la grâce exquise de son accueil, bien que ma démarche dût réveiller chez elle les plus cruels souvenirs. Mme Doumerc sait du reste que dans sa famille le présent et l'avenir sont dignes du passé. M. Doumerc a laissé un fils, M. Armand Doumerc, à qui ses brillants débuts au barreau de Paris ont ouvert immédiatement l'en-

trée de la magistrature, et qui vient de s'allier à un des conseillers les plus éminents de la Cour impériale de Paris ; il a laissé aussi une fille mariée à M. Charles Tranchant, secrétaire général de la Compagnie des services maritimes des Messageries impériales, et membre du conseil général du département de la Vienne.

M. Doumerc avait pour sœur Mme Béhic, femme de l'ancien ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

M. Doumerc avait rassemblé une collection entomologique comprenant tous les ordres des Insectes ; cette collection, à titre de souvenir du pays d'origine, a été offerte par sa veuve à la ville de Montauban et a été placée dans son Musée d'histoire naturelle. Elle comprend quelques types intéressants comme ayant servi aux descriptions originales de Latreille et d'Audinet-Serville. Elle se compose d'environ cinquante boîtes de Coléoptères, vingt-cinq de Lépidoptères, vingt-quatre d'Hyménoptères, vingt d'Hémiptères, quinze de Diptères, huit d'Orthoptères, quatre de Névroptères et une d'Arachnides. L'avantage de cette collection est surtout dans sa généralité entomologique, qui lui permettra de rendre des services aux études dans une ville dont les ressources scientiques sont probablement assez restreintes comme celles de la plupart des villes de province. La collection se compose d'Insectes de tous pays, avec la distribution géographique indiquée par les paillettes pareilles à celles de la collection du Muséum (*blanc* pour l'Europe, *jaune* pour l'Asie, *bleu* pour l'Afrique, *vert* pour l'Amérique et *rose* pour l'Australie). Une partie des Insectes ne porte que des noms génériques.

Mme Doumerc a désiré que la Société entomologique gardât un souvenir durable et utile pour les travaux d'un de ses membres fondateurs les plus zélés. Continuant une pensée qui, du vivant de M. Doumerc, avait reçu un commencement d'exécution, elle a offert à nos archives un certain nombre de manuscrits inédits, soit mémoires originaux, soit traductions. La Société ne peut que remercier Mme Doumerc de cette bonne pensée, qui permettra à certains de ses membres de trouver des documents pour leurs études. J'ai relevé, comme indication excellente à consulter, la liste des manuscrits ainsi remis aux archives :

Almanach des chenilles ou description systématique de toutes les chenilles connues en Allemagne, par J.-J. Schott. — Francfort-sur-le-Mein, 1830. — Traduction presque complète, s'arrêtant au genre *Boarmia* dans les Phalénides.

Monographie des Carabiques, 1re partie, par Zimmermann, 1831. — Traduction.

Histoire naturelle des Aranéides, 1821.

Mémoire sur l'anatomie des Araignées.

Mémoire sur l'Epéire calophylle, 1824.

Mémoire sur l'anatomie des Scorpions.

Notice sur un Scorpion amphibie de la Nouvelle-Hollande.

Notice sur les mœurs de l'*Ichneumon purgator* (Hymén.).

Note sur trois nouvelles espèces d'Acridites qui habitent les hautes montagnes de France.

Notes sur les genres *Zabrus* (Clairv.) et *Pelor* (Bon.), Coléoptères carnassiers.

Notes (incomplètes) sur divers Hyménoptères.

Entomologie parisienne ou catalogue des Insectes recueillis par Geoffroy aux environs de Paris, avec les noms génériques et spécifiques des auteurs les plus récents (en latin).

Méthode d'entomologie ; classifications.

Répertoire d'entomologie agricole, ou Catalogue général des Insectes dont les larves ou les chenilles se nourrissent aux dépens des végétaux indigènes et exotiques, 1861.

Notes sur des Papillons et Insectes divers étrangers. Wandsback, septembre 1819.

Petit carnet contenant quelques descriptions d'Insectes des environs de Paris.

Catalogue de Coléoptères et d'Orthoptères de la faune française (en latin). — *id.* d'Hyménoptères. — *id.* de Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Poissons.

Notes sur les Diptères de Meigen (traductions).

Anatomie comparée. — Considérations générales sur la distinction des sexes des animaux d'après les caractères extérieurs de leurs organes, 1836.

—

Il ne me reste plus pour achever de faire connaître les travaux de M. Adolphe Doumerc, dans cette vie si bien remplie par l'étude des sciences naturelles, qu'à présenter un sommaire des mémoires, observations ou propositions qui ont reçu la publicité de nos Annales. J'ai été considérablement aidé dans cette dernière partie de l'hommage rendu à la mémoire de notre collègue et fondateur par M. J. Fallou, qui a désiré s'associer à moi dans ce souvenir sympathique.

LISTE DES TRAVAUX D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉS DANS LES

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

DE 1832 A 1868

Par le docteur Adolphe DOUMERC

ET EXTRAITS DIVERS RELATIFS A DES COMMUNICATIONS FAITES PAR LUI A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 5 décembre 1832. — Mémoire sur le *Psalidomyia fucicola*, nouvelle espèce de Diptère vivant sur les bords de la mer et formant un nouveau genre dans la famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Séance du 13 février 1833. — Lecture d'une notice sur quelques monstruosités relatives aux Coléoptères ci-après :

1° *Melolontha vulgaris* à plusieurs jambes sur la même cuisse.

2° *Carabus auratus* qui porte une antenne bifurquée.

3° *Bombus agrorum* à antennes assez difformes pour empêcher de reconnaître par cet organe à quel sexe l'Insecte appartient.

Séance du 6 mars 1833. — Sur la demande de MM. Doumerc et Radiot, la Société décide que tous les ouvrages imprimés ou manuscrits en allemand, anglais et espagnol qui lui seraient envoyés, seront, par ces deux membres, examinés et traduits en totalité ou par extrait s'ils le jugent necessaire.

— M. Doumerc offre à la Société la traduction qu'il vient de faire d'un ouvrage allemand envoyé dernièrement par M. Klüg (Mémoire sur le rapport des yeux simples frontaux et verticaux avec les yeux latéraux chez les Insectes). — Remis aux archives de la Société en 1869.

Séance du 3 juillet 1833. — Notice sur quelques monstruosités entomologiques.

— Dessin d'un *Melolontha vulgaris* présenté par M. Doumerc (Coléoptère).

Séance du 18 février 1835. — M. Doumerc fait part de la découverte qui vient d'être faite par M. Dugès des organes de la respiration dans les Aranéides Dysdères et Ségestries.

Séance du 19 avril 1837. — Monographie du genre *Pharasis*, de la tribu des Blattiens, par M. E. Blanchard.

A ce sujet M. Doumerc mentionne une observation faite en Amérique sur les habitudes de plusieurs espèces de Blattes.

Séance du 4 septembre 1839. — Présentation à la Société d'un Lépidoptère de la tribu des *Tordeuses*, accompagné du noyau endocardique d'une pêche, où elle a subi ses métamorphoses. Ce Lépidoptère, suivant M. Duponchel, ne serait autre que la *Pyralis ribeana* de Fabricius.

M. Doumerc termine sa communication en demandant si la larve de l'Insecte présenté à la Société se nourrit spécialemenf de l'amande amère des fruits à noyaux, pour se métamorphoser ensuite dans la demeure qui lui a fourni sa pâture ; ou bien si elle se nourrit des feuilles de différents arbres fruitiers, ne rongeant l'amande des noyaux qu'au moment de la métamorphose, afin de s'y loger et se mettre à l'abri des agents extérieurs.

M. Duponchel fait observer que les larves du Lépidoptère dont M. Doumerc entretient la Société sont polyphages et offrent les plus grandes variations dans le choix des substances qui doivent servir à leur nourriture.

Séance du 20 novembre 1839. — M. Doumerc apporte à la Société une larve se nourrissant de la pulpe des châtaignes, et qu'il croit appartenir à une Teigne ; il fait remarquer que c'est là un exemple à l'appui de celui cité dans la séance du 4 septembre 1839 et qu'il confirme son opinion qu'en général les larves de ces sortes de Lépidoptères se nourrissent de la pulpe des fruits et presque jamais des feuilles.

Séance du 18 novembre 1840. — Notice sur les cocons à pontes unisexuellipares d'une Aranéide (*Theridion triangulifer* Walck.).

1855. — Note sur le *Microgaster perlæ*, parasite de l'Hémerobe perle (Hyménoptères).

1856. — Note sur les mœurs de l'*Erirhinus vorax* (Coléoptères).

1859. — Fait tératologique curieux chez une *Coccinella* (Coléoptères).

1859. — Notice sur les métamorphoses des *Eulophus* (Hyménoptères.)

1859, Bull., p. XXXIX. — Note sur l'origine orthographique du nom de *Leucospis* de Fabricius.

1859, Bull., p. LIV. — Note sur la Pyrale à frange en guipure.

1859, Bull., p. CVI. — Note sur une Géomètre dont la larve vit des feuilles de Rosier.

1860, p. 317-321. — Notice sur les mœurs de l'*Ichneumon fasciatus* (Fourcroy), parasite du Petit Paon (*Attacus carpini*, Lépid.).

1860, p. 322-325. — Notice sur la Teigne du Chanvre.

Séance du 11 janvier 1860. — Notices : 1° Sur les mœurs du *Botys* du *Cobœa* (*Costalis?* Fabr.). — 2° Sur un cas tératologique observé dans un *Smerinthus ocellatus*.

Séance du 22 février 1860. — Notice sur la Teigne des toiles d'Araignées.

Séance du 8 août 1860. — Notice sur la Teigne à losange de l'Orthotriche (p. 579).

En terminant son travail, M. Doumerc fait observer que cette Teigne est facile à apercevoir par l'aspect de la blancheur éclatante de ses ailes supérieures ; elles sont traversées seulement par un filet noir en losange qui forme le chevron dans leur milieu ; elles offrent près de leur base une tache oblongue noire et à leur bord postérieur une série de petits points de la même couleur.

M. Doumerc indique qu'il donne, au moins provisoirement, à cet insecte la dénomination de *Tinea orthotrichiella*, relativement à son habitation sur l'Orthotriche (Muscédinée des arbres).

Séance du 22 mai 1861. — Description d'une nouvelle espèce de Névroptère de la tribu des Hémérobiens.

Cette espèce, que M. Doumerc nomme *Chrysopa parvula* et qu'il croit nouvelle, pourrait peut-être recevoir par les néologistes la dénomination générique de *Melanops*, par opposition à celle de *Chrysops*, si ses mœurs, inconnues pour le moment, se trouvaient ultérieurement différentes des autres Hémérobiens.

M. Doumerc aurait volontiers nommé cette espèce *nigricornis*, si Bur-

meister n'avait déjà employé ce nom spécifique pour une espèce américaine de ce genre.

Séance du 28 août 1861. — Présentation à la Société d'un Insecte à l'état parfait et d'une chrysalide.

L'Insecte est éclos au printemps de 1860 sur des feuilles de hêtre, au lieu de se nourrir de celles des Muffliers et des Linaires; il a paru différer un peu du type général, pour se rapprocher de la *Cleophana serrata* (Treitshke), qui n'a encore été prise que dans le midi de l'Europe.

MM. Depuiset et Fallou (séance du 11 septembre) montrent comparativement plusieurs *Cleophana linaria* à l'état de papillon et à celui de nymphe, et font remarquer que, pour eux, l'Insecte de M. Doumerc n'en diffère pas spécifiquement. Peut-être aussi, ajoutent-t-ils, la chenille ne se nourrit-elle qu'accidentellement des feuilles du hêtre, et ne se trouvait-elle sur cet arbre que pour chercher à se chrysalider sous les écorces.

Séance du 12 février 1862. — Note sur un Coléoptère qui vit aux dépens des feuilles de houblon. Il a paru, après un examen attentif, que c'était le *Syncalypta spinosa* de Rossi, de la famille des Byrrhides.

— M. Doumerc rapporte un nouveau fait relatif à la longévité des Insectes dans certains cas. Il conserve vivante, chez lui, depuis le 29 octobre 1861, une *Pyrameis atalanta* femelle (le Vulcain), qui, logée dans un bocal, est restée exposée à la rigueur du froid dans une armoire placée sur une terrasse en plein air.

Séance du 27 janvier 1864. — Notice sur deux nouvelles espèces d'Aranéides propres au Sénégal : les *Thomisus yolosus* et *Epeira armiltipes*.

Séance du 11 septembre 1867. — Lettre pour offrir à la Société la traduction française du grand ouvrage de Meigen sur les Diptères d'Europe. Ce travail manuscrit a fait partie de la bibliothèque d'Audinet-Serville.

La Société accepte l'offre de M. Doumerc, et charge son secrétaire de lui adresser ses remercîments.

Séance du 9 septembre 1868. — Communication à la Société d'un *Cleonus* (Coléopt. Curcul.) ravageant les betteraves dans les environs de Moscou (Bull. LXXXV).

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE

Recueilli par M. E. DESMAREST, Secrétaire.

ANNÉE 1868.

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

MEMBRES DU BUREAU :

Président	MM. BERCE.
Vice-président.	Paul GERVAIS.
Secrétaire.	Eugène DESMAREST,
Secrétaire-adjoint.	Hippolyte LUCAS.
Trésorier	Lucien BUQUET.
Trésorier-adjoint	Léon FAIRMAIRE.
Archiviste.	Achille DOUÉ.
Archiviste-adjoint.	Henri de BONVOULOIR.

Séance du 8 Janvier 1868.

Présidence de M. BERCE.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du mardi 24 décembre 1867, lu par le Secrétaire, M. Maurice Girard remercie la Société l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant la Vice-Présidence et la Presidence pendant les trois dernières années qui viennent de s'écouler, et il cède le fauteuil au Président de 1868.

M. Berce, avant de prendre place au bureau, prononce l'allocution suivante :

En m'appelant, Messieurs, à l'honneur de vous présider, vous n'avez considéré en moi ni le savoir, ni les travaux entomologiques. Tous mes droits à cette éminente fonction se bornent à mon ancienneté et au zèle que j'ai toujours manifesté pour les études entomologiques et pour les progrès de la Société.

Je n'ai jamais été qu'un collecteur, il faut bien en convenir; mais j'ai eu le goût des collections en ordre et bien tenues, et à cet égard je n'ai peut-être pas été sans influence dans le développement et l'accroissement des riches collections de plusieurs de nos collègues.

Permettez-moi une petite digression. Si les collections ne sont pas la science, on l'a déjà dit bien des fois, on doit convenir cependant que, pour en former une comme je l'entends, il faut beaucoup explorer, beaucoup observer et mettre dans le résultat de ses recherches un ordre qui satisfasse à la fois l'esprit et les yeux, en même temps qu'il offre une plus grande facilité pour l'étude et la science proprement dite. D'ailleurs, n'est-ce pas le désir de posséder et de découvrir qui nous fait entreprendre des courses incessantes et souvent de lointains voyages ? Quelle joie de trouver et de décrire une espèce nouvelle ! Mon but, en disant ceci, est de démontrer que, sans collection, telle partie de la science entomologique reste arriérée et négligée. En effet, pourquoi cette innombrable famille de petits Lépidoptères, appelés Microlépidoptères, est-elle si négligée chez nous, tandis que les Anglais et les Allemands ont fait sur elle des travaux si remarquables ? C'est que nos voisins ont des collections nombreuses, bien déterminées, et qu'il est aussi facile aux commençants de déterminer chez eux des *Elachista* ou des *Lithocolletis* que des *Machaon* ou des *Belle-Dame*.

Je ne veux pas dire que personne en France ne s'occupe de ces charmants insectes; je sais au contraire que plusieurs de nos collègues les récoltent avec zèle et activité; mais, il faut le dire avec regret, nous avons des magasins, nous n'avons point de collections. J'en excepte toutefois quelques bons travaux préparatoires et qu'il serait bien intéressant de voir se multiplier : je veux parler des catalogues locaux de MM. Constant, Jourdheuil et Cl. Rey, de Peyerimoff, etc.

J'appelle donc de tous mes vœux le moment où l'étude de ces ravissants Lépidoptères mettra la France de niveau avec l'Angleterre et l'Allemagne, comme elle l'est déjà pour les autres ordres d'insectes.

Je conjure mes collègues lépidoptéristes à négliger un peu la recherche des chenilles de Noctuelles et de Géomètres pour celle des *Tortrix*, des *Tinéites*, des *Gelechia*, des *Coleophora* et de ces microscopiques chenilles dont toute l'existence se passe dans l'intérieur d'une feuille d'arbre ou de graminée.

Je termine, mes chers collègues, en vous remerciant du fond de mon cœur de l'honneur que vous m'avez fait en m'élevant à ce poste éminent, auquel j'avais si peu de droits. Je m'efforcerai de m'en rendre digne par mon zèle et mon assiduité, en comptant toutefois sur votre bienveillante indulgence.

Lectures. M. Maurice Girard présente : *Quelques observations sur la collection entomologique du Japon à l'Exposition universelle de* 1867.

Les produits japonais, ayant éprouvé un retard résultant de leur extrême distance, n'ont pu être placés qu'environ deux mois et demi après l'ouverture de l'Exposition universelle.

Il s'y trouvait cinquante-six cadres ou boîtes d'Insectes et autres Articulés qui nous sont arrivés tels que les Japonais les préparent, piqués sur soie avec des épingles ordinaires; les Coléoptères étaient piqués au milieu du corselet; les Lépidoptères avaient subi un essai grossier d'étalage. Ces derniers étaient malheureusement pour la plupart en mauvais état, usés, déchirés; les Insectes des autres ordres offraient une meilleure conservation.

Nous nous occuperons d'abord des Lépidoptères. Il en est un certain nombre qui ont beaucoup d'intérêt en ce qu'ils sont les mêmes spécifiquement que ceux de France. Tels sont sans changement : *Limenitis sibylla*, *Mars ilia* (var. orangée), *Colias hyale* (taille un peu grande), *Pieris brassicæ*, *Satyrus phædra*, *Argynnis adippe*. D'autres espèces ont éprouvé des modifications qui en font de remarquables races locales. Les *Papilio machaon* et *Polyommatus phlæas* sont de taille un peu agrandie; la *Vanessa polychloros* est de taille beaucoup plus grande qu'en Europe, ainsi que les dessins noirs; le fond est de même couleur. Le *Liparis dispar* du Japon est très-curieux par sa grande taille, qui est de plus du tiers de celle de France; il existe toujours la même différence de taille et de couleur entre les deux sexes. Le *Pyrameis atalanta* du Japon est modifié de dessin et non de taille; les bandes rouges des ailes supérieures sont notablement agrandies. Le *Grapta C-album* est également modifié.

Il y a des espèces très-voisines de celles d'Europe, mais probablement distinctes : ainsi une *Chelonia* très-rapprochée de *caja*, mais de taille presque double et à macules noires très-grandes, un *Lycæna* très-voisin

ou identique à *argiolus,* une *Libythea* voisine de *celtis,* une *Zerene* très-rapprochée d'*ulmaria,* sinon identique.

Certaines espèces sont au contraire asiatiques et communes au Japon, à la Sibérie orientale, au nord de la Chine. Tels sont les *Papilio xuthus* et *xuthulus* (Bremer, Lépid. de la Sibérie orientale, Saint-Pétersbourg, 1864, pl. 1) appartenant aux types indiens, *Leucophasia amurensis* (Ménétriès, Lépid. sibériens et des rives de l'Amour, Saint-Pétersbourg, 1859, pl. 1), un Nymphalien très-voisin du *Neptis philyra* de Sibérie (Ménétriès, pl. 2), mais à ailes bien plus prolongées en largeur, un *Thecla* très-voisin du *Thecla Attila* (Bremer, pl. 2), *Halthia eurypyle* (Ménétriès, pl. 4), *Pieris hippia* (Bremer, pl. 2) ou *Leuconea cratægioïdes* (Lucas), qui se rencontre également en Sibérie, dans la Chine du Nord et aux environs de Pékin ; la *Geometra herbacearia* (Ménétriès, pl. 5, fig. 7), qui se trouve aussi sur les rives de l'Amour. La collection du Japon présente un très-bel Attacide à ailes caudées du groupe des *Attacus selene, luna, Isabellæ* ; c'est l'*Attacus artemis* (Bremer, pl. 2), également de Sibérie et du nord de la Chine. Une question intéressante a pu être résolue, car les cocons de cette belle espèce se trouvaient avec le mâle et la femelle dans les cadres japonais. Ces cocons sont en réseau brun à claire-voie, analogues à ceux de l'*Aglia tau* ou de l'*Attacus trifenestratus*, de Java. Au contraire les cocons des *Attacus Selene* et *Isabellæ* sont assez soyeux ; celui de l'*A. luna* est peu soyeux, mais continu. C'est un fait général que les cocons ne sont nullement liés aux affinités zoologiques ; ainsi les *Endromis versicolor* et *Aglia tau* secrètent à peine de la soie, et ce sont deux genres très-voisins du Ver à soie (*Sericaria mori*) qui donne le plus riche cocon connu. Il n'y aura donc aucun intérêt à rechercher l'acclimatation de l'*Attacus* à ailes caudées du nord de la Chine et du Japon.

J'ai encore remarqué un *Anthocharis* assez voisin de *Eupheno* et une ou deux espèces d'un type très-remarquable du même genre, ressemblant comme dessin à *Pieris daphidice*, à *Anthocharis cardamines*, *belia* et *ausonia*, mais dont les ailes supérieures se terminent à l'apex par un crochet très-prononcé, à la manière des *Platypteryx hamula* et *falcula*. Les *Anthocharis* à ailes falquées du Japon forment, je crois, une espèce nouvelle. Je ne connais d'un faciès analogue que l'*Anthocharis genutia* (Fabr.), de l'Amérique boréale, des environs de Boston et de Charlestown, figurée dans Hubner sous le nom de *Mancipium voraxMidea*. L'espèce (au moins une, peut-être deux) japonaise est de plus grande taille, a les crochets des ailes plus prononcés et offre auprès de ces crochets des taches petites et d'un jaune orange que ne présente pas la figure d'Hubner, qui est celle d'une femelle. De pareilles et si remarquables *Anthocharis* ne sont

pas signalées dans les Lépidoptères sibériens de Ménétriès et de Bremer. Peut-être l'espèce du Japon est-elle une race locale et agrandie de l'espèce américaine *A. genutia* : fait de géographie entomologique qui serait très-interessant. Le mâle de cette espèce offre à l'apex des ailes supérieures une petite tache orange qui manque dans la femelle (Boisduval, Spec., p. 565, 1836). Citons encore un *Bombyx* voisin du *B. mirabilis* de l'Inde.

Les ordres des Névroptères, des Orthoptères, des Coléoptères, des Hyménoptères et des Hémiptères étaient assez bien représentés. Les premiers offraient surtout de nombreuses espèces de Libelluliens et des *Panorpes* superbes, de plus grande taille que notre *Panorpa communis*, à ailes fortement maculées de noir vif, suivant deux larges bandes sur les deux paires d'ailes. Les Orthoptères présentaient de magnifiques Mantes à ailes supérieures d'un vert pomme et une *Locusta* qui, si elle n'est pas notre *viridissima*, en est une espèce très-voisine. J'ai remarqué dans les Coléoptères un *Lucanus* pareil au *L. cervus* ou très-voisin; dans les Hyménoptères notre *Bombus lapidarius* et des Guêpes gigantesques; enfin, parmi les Hémiptères, d'admirables et énormes Népides du genre *Belostoma*.

Il y avait aussi des chenilles et des Araignées soufflées et séchées. Tout cela indique l'existence d'entomologistes japonais.

Parmi les produits naturels exposés par le Japon se trouvait encore un nid d'un *Eumenes* (Hymén.), attaché à une branche, nid formé de sable agglutiné et percé de loges dont quatre étaient vides par suite de l'éclosion de l'insecte. On voyait aussi divers Articulés conservés dans l'alcool, des larves de Coléoptères, des Bélostomes et des Ranâtres (Hémipt.), des Araignées et des Crustacés. Les bocaux portaient les noms japonais de ces animaux, mais il m'a été impossible d'obtenir à cet égard ni traduction, ni renseignement.

L'histoire naturelle du Japon était placée dans le palais à l'extrémité de la rue d'Afrique, contre le mur extérieur de la grande galerie des machines; elle attirait immédiatement les regards par d'énormes morceaux de cristal de roche d'une admirable transparence.

— M. H. Lucas lit la note qui suit :

J'ai décrit et figuré dans les Annales, 1re série, t. VIII, p. 95, pl. 8, fig. 1 (1839), un Lépidoptère excessivement remarquable et auquel j'ai donné le nom de *Papilio Duponchelii*. Lorsque j'ai décrit cette rare espèce je ne connaissais que la femelle et je désespérais de jamais voir le mâle, car ce *Papilio* n'avait pas été rapporté en Europe depuis 1839,

lorsque j'ai eu dernièrement la satisfaction de pouvoir étudier ce sexe. Il ressemble beaucoup à la femelle et en diffère cependant au premier aspect par son envergure, car ce mâle que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société ne mesure en longueur que 8 centimètres environ. De plus, la bande maculaire des quatre ailes est d'un jaune d'ocre plus foncé et forme sur les secondes en dessus sept taches au lieu de cinq, comme cela a lieu chez la femelle : ces taches sont petites, plus longues que larges, nettement accusées et nullement sous la forme d'atomes comme dans la femelle ; le bord antérieur des mêmes ailes en dessous est noir au lieu d'être d'un jaune pâle, et la rangée de lunules jaunes en demi-cercle située entre les deux rangées de lunules d'un rouge carmin également en demi-cercle, est représentée par des taches beaucoup plus grandes que dans la femelle et affectant presque toutes une forme carrée. Les pattes sont d'un noir brillant.

Ce joli papillon a été rencontré au Paraguay, dans les environs de l'Assomption, par M. Laurent Cochelet, ancien consul de France dans cette partie de l'Amérique méridionale.

— M. Henri Brisout de Barneville communique la note suivante :

L'*Orchestes quinquemaculatus* Chevrolat, Abeille, 1865, LXVI, se rapporte à l'*Orch. semirufus* Gyll. La coloration des pieds est variable, en partie testacée ou totalement noire ; les cinq taches nues doivent, comme dans les autres espèces de ce genre, disparaître assez souvent et être remplacées par une pubescence uniforme. Cet insecte a tout à fait la forme du *scutellaris;* mais il en diffère par sa coloration et sa pubescence plus fine. Cette espèce, rare pour notre faune, a été prise sur le bouleau, dans la Mayenne, par M. de Marseul.

Membre reçu. M. Tonel, de Jaulgonne (Aisne), présenté par M. Charles Lallemant.

Séance du 22 Janvier 1868.

Présidence de M. BERCE.

Rapport et décisions. M. le docteur Grenier donne lecture du rapport

de la commission (composée, conjointement avec lui, de MM. Fallou et Reiche) chargée d'examiner les comptes du Trésorier pour l'année 1867.

De ce rapport longuement développé, il résulte, qu'ainsi que M. L. Buquet l'a fait connaître avec tant de clarté dans son exposé du 8 de ce mois, grâce au nouvel encouragement de M. le Ministre de l'Instruction publique, comme aussi à l'exactitude de la plupart de nos collègues à remplir leur engagements, notre situation financière, si on tient compte des dépenses faites, tant en accroissement de notre Bibliothèque qu'en augmentation de notre réserve (achat d'obligations de chemins de fer), s'est encore améliorée pendant l'année qui vient d'expirer.

Cette situation se résume comme suit :

Les recettes se composent :

1° du solde en caisse au 31 décembre 1866.			3,433 f.	58 c.
2° des cotisations antérieures à 1867. . .	924 f.	» c.	9,552	»
3° d° de l'année 1867 (1). .	8,628	»		
4° des sommes perçues pour affranchissement d'Annales.	349	»	581	70
5° du prix des tirages à part à la charge des auteurs.	232	70		
6° des arrérages de 122 coupons d'obligations des chemins de fer de l'Ouest.			889	35
7° de la subvention du ministère de l'Instruction publique.			500	»
8° de la vente de numéros d'Annales, etc.			674	»
Total des recettes.			15,630 f.	63 c.

Les dépenses ont eu pour objet :

1° L'impression et la gravure des planches de quatre trimestres d'Annales (52 feuilles et 14 planches coloriées et noires).	7,797 f.	90 c.
2° L'achat d'ouvrages pour la Bibliothèque, reliure, etc. .	495	95
	8,293	85

(1) Dans cette somme figure celle de 1,500 fr. versée par MM. Bazin, Gage, Grenier, Puton et Signoret pour leur exonération à partir de 1867. Le nombre des membres ainsi libérés est aujourd'hui de six.

Report.	8,293	85
3° Le loyer des locaux affectés tant à la Bibliothèque qu'aux Annales en magasin.	362	05
4° Les frais de bureau alloués au Secrétaire et au Trésorier, le traitement du garçon de bureau, etc. . . .	1,873	70
5° L'achat de huit obligations 3 p. 0/0 des chemins de fer de l'Ouest.	2,495	05
6° Enfin l'affranchissement des Annales pour la France et l'étranger, le recouvrement des cotisations et frais divers.	601	42
Total des dépenses.	13,626 f.	07 c.

Les recettes étant de.	15,630 f.	63 c.
Les dépenses montant à.	13,626	07
Reste.	2,004 f.	56 c.

Indépendamment de cette réserve, il reste encore à recouvrer :

1° Sur les cotisations antérieures à 1867.	736 f.	» c.
2° Sur les cotisations de 1867	912	»
Total.	1,648 f.	» c.

Après avoir entendu la lecture du rapport dont le résumé précède, la Société en adopte les conclusions à l'unanimité et approuve :

1° Les comptes présentés par son Trésorier pour l'année 1867, et lui en donne décharge ;

2° L'acquisition de trois nouvelles obligations 3 p. 0/0 des chemins de fer de l'Ouest (1);

3° Enfin vote des remerciements aux membres de son Bureau, MM. Buquet, Desmarest, Doüé, Lucas et de Bonvouloir, pour le zèle éclairé et

(1) M. Buquet, dans la séance du 26 février 1868, annonce qu'il a fait l'acquisition de ces trois obligations, ainsi que de trois autres dont le prix a été couvert par l'exonération de divers membres. Ces obligations portent les numéros 480,209, 480,210, 1,742,568, 1,742,569, 1,742,570 et 1,742,571.

consciencieux dont ils ont donné de nouvelles preuves dans l'exercice de leurs fonctions.

Lectures. M. Girard adresse des *Observations sur les collections entomologiques du pavillon de l'isthme de Suez à l'Exposition universelle de* 1867.

Parmi les objets rassemblés dans le local affecté à l'explication intéressante de la grande œuvre que poursuit M. de Lesseps sous l'initiative de la France, se trouvaient quelques boîtes d'insectes récoltés dans les lieux où s'opèrent les travaux et destinés à donner une idée de la faune entomologique du pays. Cette collection fort incomplète n'offrait qu'un médiocre intéret, car on sait que l'Égypte est une des régions dont la faune est le mieux connue. La collection ne présentait pas de Lépidoptères et se composait presque exclusivement de Coléoptères. On pouvait les diviser en trois groupes. Le premier groupe est formé d'espèces qui ne se rencontrent qu'en Égypte seule ou dans la partie orientale du nord de l'Afrique, rarement jusqu'en Algérie, et à l'occident de l'Asie. Tels sont : *Cicindela ægyptiaca, Graphipterus variegatus* (var.) et *serrator, Anthia venator, Nemrod, sexmaculata, Procerus Olivieri, Sternocera castanea, Steraspis tamarisci, Polyarthron ægyptiacum, Cetonia Savignyi, Copris Isidis* (espèce extrêmement abondante dans la haute Égypte), *Copris Sesostris, Prionotheca coronata, Julodis speculifer, Zophosis rotundata* (espèce indiquée d'habitude du centre de l'Afrique), *Pimelia aculeata, Prinobius atropos, Amphicoma Lasserei, Cleonus hieroglyphicus*, etc. On peut joindre à ces espèces quelques types qui sont du nord de l'Afrique et parfois aussi du sud de l'Europe, comme *Cicindela littorea* et *flexuosa, Hyphydrus variegatus, Chlænius æratus, Pimelia granulata, barbara, exanthematica, senegalensis, tuberculifera, Blaps prodigiosa, Akis spinosa, Cetonia cinctella, Cetonia floricola* var. *ænea, Glaphyrus maurus, Amphicoma vulpes*, etc.

La collection renfermait un second groupe d'espèces propres à tout le bassin méditerranéen, comme les *Ateuchus sacer, Anoxia australis, Megacephala euphratica, Silpha orientalis, Nebria complanata* ou *arenaria, Capnodis cariosa, tenebrionis, tenebricosa, Eunectes sticticus* var. *griseus, Zuphium olens, Oryctes gryphus* et *Phyllognathus silenus* var. *paniscus, Cetonia squalida, Carabus morbillosus* ou *alternans, Chlænius velutinus, Meloe purpurascens* et *Tuccius, Mylabris bimaculata* et *impressa, Coniatus tamarisci, Larinus ursus, Galleruca elongata*, etc.

Enfin, fait digne d'intérêt, l'isthme de Suez offre des Coléoptères de la

faune générale de l'Europe centrale; tels sont : *Cicindela campestris, Calosoma sycophanta, CybisterRæseli, Silpha rugosa, Celonia aurata, morio, speciosissima, ænea, Ateuchus semipunctatus, Gymnopleurus flagellatus* et *pilularius, Sisyphus Schæfferi, Hister quadrimaculatus, Melolontha fullo, Lucanus cervus. Dorcus parallelepipedus, Geotrupes stercorarius, Meloe proscarabæus, Aromia moschata, Hylotrupes bajulus, Phytonomus variabilis,* etc.

Le Catalogue de l'Exposition de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez (Paris, 1867, A. Vallée, 15, rue Bréda) nous apprend que les insectes et les autres objets d'histoire naturelle ont été recueillis dans l'isthme par deux personnes, M. Baudouin, capitaine d'infanterie de marine, et M. le docteur Companyo, médecin de la Compagnie. La collection récoltée par ce dernier a été donnée par lui au Musée de la ville de Perpignan, dont plusieurs des cadres exposés en portaient l'étiquette, ce qui explique l'erreur de quelques personnes que des sujets des Pyrénées orientales auraient été mêlés aux insectes de l'isthme de Suez. Les deux collections sont énumérées en détail, mais les indications sont remplies de fautes qui ne sont pas toujours des fautes d'impression. Dans le texte relatif à l'histoire naturelle (p. 63) il est dit que les Carabiques, les Hydrocanthares et les Sternoxes sont peu nombreux dans les lieux déserts de l'isthme où s'opèrent les travaux, ainsi que les Curculioniens et les Longicornes dont les deux espèces les plus remarquables étaient le *Polyarthron ægyptiacum* et le *Prinobius atropos.* On cite le genre *Manticora,* mais probablement par erreur, car aucune espèce n'est mentionnée dans les listes, et je crois que ce genre est localisé dans la région australe de l'Afrique. Les Hétéromères Pimélieus, tous noirs, sont au contraire très-nombreux dans les déserts sablonneux de l'Égypte. Des Mylabres et des Méloés ont aussi été recueillis, et, dans ce dernier genre, une espèce nouvelle, dit M. Companyo, a été découverte par lui dans la fameuse vallée de Riban-el-Molouk, près de Kourna, nécropole de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, c'est-à-dire de la grande époque conquérante et monumentale de l'Égypte. Cette espèce, décrite et communiquée à la Société agricole, littéraire et scientifique des Pyrénées-Orientales, porte le nom de *Meloe Delessepsi* (Companyo).

L'intérêt de la petite collection de Coléoptères de l'isthme dont nous venons de tracer les principaux types est de montrer que des espèces appartenant à des régions très-distinctes et très-éloignées se trouvent réunies sur cette étroite langue de terre qui joint les deux grands continents de l'Asie et de l'Afrique.

Dans la collection de M. Baudouin se trouvaient quelques Orthoptères, Névroptères, Hyménoptères et Diptères non déterminés. J'ai remarqué un *Gryllotalpa* (Orth.) moins grand que le nôtre et noté dans la collection du Muséum comme se trouvant aussi à l'île de France. Il y avait également quelques Arachnides et notamment des espèces françaises, la *Tegenaria domestica* (Aran.) et le *Buthus occitanus* (Scorp.). Enfin on voyait exposés quelques Crustacés des deux rivages et par suite de deux faunes bien distinctes, les uns méditerranéens, comme *Carcinus mænas* et *Ocypoda cursor*, d'autres se rattachant à la faune indienne et trouvés à l'extrémité de la mer Rouge, tels que *Chlorodius Forskalli*, *Dehaani*, *excavatus*, *Pilumnus Savignyi* et *Vauquelini*, *Neptunus pelagicus* et *Trapezia ferruginea*, *Doto sulcatus*, *Ocypoda ceratophtalma*, *Ostracotheres tridacnæ*, *Macrophthalmus depressus*, *Metopograpsus messor*, *Matuta victor*, etc.

— M. le docteur Signoret lit la note suivante :

La publication d'un fait encore peu connu donne presque toujours lieu à d'autres communications analogues. Aujourd'hui je viens présenter à la Société une note de M. A.-H. Haliday sur un nouveau *Periphyllus* qu'il a observé et dessiné il y a déjà très-longtemps et qui vit sur le mélèze (*Larix europæa*). Cet insecte est à première vue presque semblable à celui déjà connu et qui vit sur l'érable; mais il en diffère : 1° par l'absence de folioles sur le second article des antennes et sur les tarses des pattes antérieures; les tarses intermédiaires seuls en présentent deux; 2° par le nombre de ceux que l'on observe au segment anal dans le *Periphyllus aceris*, où il y en a quatre, étroits et allongés; ici il n'y en a que deux, mais très-larges; 3° sur les tibias postérieurs : ici ce sont des faisceaux de poils, tandis que dans celui de l'*aceris* ce ne sont que des poils; 4° enfin la forme générale est un peu différente; elle est plus large en arrière, plus étroite et allongée en avant; l'espace entre les yeux est plus arrondi, tandis que dans le nôtre il est presque tronqué. Tels sont les caractères différentiels qui ressortent le mieux à l'inspection de la figure et de la note suivante que M. Haliday adresse de Lucques sur cette nouvelle espèce, qu'il nomme PERIPHYLLUS LARICÆ H. :

Lecta in *Laricæ europæa* propre Holywood, Hibernice borealis, anno 183....

Animalculum fere microscopicum, corpore depresso sub diaphano è viridi flavescente pallido.

Descriptio ex icone atque memoria :

Corpus obovatum latitudine maxima sesqui longius et ultra.

Caput antice sensim paulo attenuatum; oculis parvis lateralibus lenticulis quinque superne visis; margo anticus medio nonnihil productus in angulum obtusissimum, ad insertionem antennarum subtiliter bisinuatus, lamellis quatuor tuberculis inconspicuis.

Antennæ articulus primus appendice antico subquadrato, cui insident lamellæ duæ, interior tuberculo basali solito, exterior lunato recurvus.

Mesothorax utrinque lamella una.

Metathorax utrinque lamellis duabus.

Abdomen utrinque lamellis septem it singula in quoque segmento.

Lamellæ anteriores sensim minores, omnes obovatæ diaphanæ, striis radiantibus, e tuberculo basali.

Dorsi scuta serie axeos septem serie intermedia quinque, primo abbreviato laterali quinque.

Segmentum ultimum tuberculo anali inter bina lamellifera.

Femora absque lamellis, antice apice extero bituberculato.

Tibiæ antice lamellis externis quinque et fasciculo subapicali.

Tibiæ intermediæ lamellis septem, posticis fasciculis septem.

Tarsî intermedii lamellis duabus. E tuberculis tibiæ intus, tarsi undique, intermedii intus solum pilosi.

Tarsi quasi exarticulati fusiformes, apice ungue adunco. Lamellæ (specie *Branchiarum*) in tibiis tarsisque angustiores, oblongo-obovatæ.

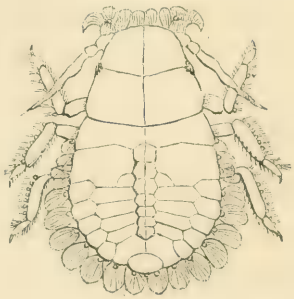

Collato icone *P. aceris,* Ann. Soc. Ent. de France, 1867, pl. 10.

Nostra differre videtur fronte media prominula, antennæ lamella secunda

difformi, segmenti abdominales extremi lamellis binis tantum, femorum et tarsorum (horum intermediis demptis) et antennarum articuli secund lamellis nullis, tibiæ antice quinque tantum.

Cœtera discrimina (ex gr. tarsus exarticulus unguiculo unico terminatus) minus certa, forsitam attribuenda microscopio non optimo, aut imperitiæ.

— M. le docteur Signoret dépose sur le bureau une notice intitulée : Quelques observations sur les Cochenilles connues sous le nom de *Pou à poche blanche* qui ravagent les plantations de cannes à sucre à l'île Maurice et à l'île de la Réunion.

— M. Guérin-Méneville fait également connaître un travail intitulé : Études sur des Insectes considérés comme la cause de la maladie des cannes à sucre dans les îles Maurice et de la Réunion.

— M. Maurice Sand adresse une note sur une chenille de Lépidoptère peu connue.

Gortyna lunata Frey. — Frey., III, p. 263, fig. 1 et 327, fig. 3, genre 237. — Bdv., 1168. — Dup., Sup., III, p. 466, pl. 41, fig. 1. — Herr.-Sch., 114, 117, 118. — *Leucographa* Scriba, III, p. 252, pl. 18, fig. 1. — Spec. gén. Noctuélides, par A. Guenée, t. I, p. 121, n° 187.

La chenille, à son dernier changement de peau, est d'un rose carné, avec la ligne vasculaire plus foncée. Les points trapézoïdaux noirs, les plaques cornées et la tête fauve. Elle éclôt de l'œuf pondu en septembre ou au commencement d'octobre, passe l'hiver dans le bas des tiges du *Peucedanum officinale*, dont elle mange la moelle, puis descend dans la racine et s'y chrysalide en juillet dans une coque oblongue tapissée de soie.

Le papillon éclôt dans la première quinzaine de septembre, s'accouple, pond et meurt.

Très-commun dans les localités fort restreintes où croît le *Peucedanum officinale* (Ombellifère). J'ai trouvé cette année, à Saint-Florent-sur-Cher (septembre 1867), les traces de plus de soixante chrysalides sur une superficie d'un are ; mais je n'ai recueilli que seize chrysalides vivantes, les autres avaient été, ou noyées par les inondations, ou dévorées par les taupes, qui en sont très-friandes.

— M. le Secrétaire donne lecture d'une notice de M. Percheron sur la vie et les travaux entomologiques d'Alexandre Lefebvre.

Communications. M. Reiche fait savoir la mort de M. de Joannis, auteur de la monographie des Gallérucides d'Europe publiée dans le journal l'*Abeille.*

— M. de Hoffmansegg, de Dresde, adresse sa démission à partir de 1869.

— M. Lallemant, de Jaulgonne (Aisne), annonce qu'il va commencer la publication d'un catalogue complet de tous les Coléoptères propres à l'Algérie. Il se propose d'indiquer toutes les espèces décrites par les auteurs, en citant les ouvrages où l'on en trouve la description; il compte faire connaître les espèces nouvelles qu'il a pu se procurer, et donner des détails sur les larves et les mœurs des Coléoptères algériens. Cet ouvrage sera publié dans les mémoires de la Société de climatologie d'Alger; mais un tirage à part en sera mis à la disposition des entomologistes. Notre collègue réclame de tous nos membres les renseignements qu'ils pourraient lui donner, pour rendre son travail aussi complet que possible.

Membres reçus. MM. Émile Gobert, de Mont-de-Marsan (Landes), présenté par M. de Bonvouloir, au nom de M. Édouard Perris; Ladislas Kosiorowiez, ingénieur des ponts et chaussées à Ajaccio (Corse), présenté par M. Chevrolat; Paul Rattet, vérificateur à la Banque de France, présenté par M. Frédéric Rattet; et Jules Ray, pharmacien à Troyes (Aube), présenté par M. Berce.

Séance du 12 Février 1868.

Présidence de M. BERCE.

M. Steinheil, entomologiste de Munich, assiste à la séance.

Décisions. Il est donné lecture des réponses des membres de la Société relativement au choix du lieu dans lequel se fera l'excursion entomologique de cette année. Les localités indiquées sont l'Algérie, l'Ardèche, les Basses-Alpes, la Bretagne et l'Espagne; la majorité des membres, tant des départements que de Paris, fait choix de ce dernier pays. En conséquence la Société, après avoir entendu les observations de plusieurs de nos collègues et en avoir délibéré, décide que l'excursion entomologique de 1868 aura lieu en Espagne; elle désigne M. Gervais pour en être le Président, et

M. de Vuillefroy, qui veut bien se charger, comme en 1865, des démarches à faire auprès des administrations des chemins de fer français et espagnols, afin d'obtenir des réductions sur le prix de transport des voyageurs, pour y remplir les fonctions de Secrétaire.

Lectures. M. Maurice Girard adresse une note sur l'entomologie de l'Amérique du Nord, considérée spécialement au point de vue des espèces identiques et analogues à celles d'Europe, avec indications de mœurs inédites, d'après les collections du Canada et de la Nouvelle-Écosse du palais de l'Exposition de 1867 et la collection du Mexique exposée au ministère de l'Instruction publique.

— Le même membre fait connaître des *Observations sur les collections entomologiques des Principautés danubiennes à l'Exposition universelle de* 1867.

Un certain nombre de pays très-divers se trouvaient réunis à l'Exposition universelle, avec ce caractère commun que l'état peu avancé de leur civilisation ou leur origine très-récente n'avaient pas permis chez eux le développement des industries variées des nations de l'Europe occidentale; aussi les matières premières étaient l'objet principal de leurs envois et l'indice de promesses pour l'avenir. Les collections d'histoire naturelle se rencontraient seulement dans cette catégorie d'exposants. L'entomologie se trouvait donc naturellement représentée dans ces envois ; mais malheureusement, pour ce qui concerne les Lépidoptères dont je m'occupe plus spécialement, la préparation des objets était fort défectueuse, ainsi que leur état de conservation, et il n'y avait aucun étiquetage ni classification. On voyait que les insectes avaient été recueillis à la hâte et par des personnes étrangères à l'entomologie.

Les Lépidoptères provenant des environs de Bucharest, qui offrent beaucoup de marécages et de bois, sont, pour la très-grande partie, les mêmes qu'aux environs de Paris; de sorte que la végétation doit aussi offrir de grandes analogies. Ces insectes, sans étalage, étaient disposés en tous sens dans deux cadres tout à fait analogues à ceux que font les enfants. Ils se composaient tous d'espèces très-communes et nous représentent fidèlement, dès lors, le premier aspect de ces localités dans une observation superficielle. Deux espèces seulement ne sont pas de France : ce sont les *Limenitis aceris* et *Argynnis Laodice*, les Principautés danubiennes formant la station la plus occidentale de cette espèce. Quelques espèces sont étrangères aux environs de Paris, mais existent en France, ainsi : *Argynnis pandora, Thaïs hypsipyle, Syntomis phegea.* La plupart des espèces sont les mêmes qu'aux environs de Paris et généralement tout à fait identiques

comme races, ainsi : *Papilio podalirius* (1) et *machaon, Pyrameis cardui* et *atalanta* (ce dernier d'un type petit), *Vanessa io, morio* et *polychloros, Argynnis paphia* et *latonia, Melitæa phœbe, Pieris daphlidice, Colias edusa* et *hyale, Rhodocera rhamni, Arge Galatea,* var. *Procida, Nemeobius Lucina, Lycæna ægon* et *Alexis, Polyommatus Phlæas,* d'un grand type et avec la variété femelle noire, un *Polyommatus* très-voisin d'*Hippothoe,* sans doute une race locale ; *Hesperia comma, Sphinx convolvuli* et *ligustri, Macroglossa stellatarum, Deilephila euphorbiæ, Attacus pyri, Liparis dispar* et *salicis, Chelonia caja, villica* et *Hebe, Cossus ligniperda, Tryphæna fimbria* et *pronuba, Catocala nupta, sponsa* et *promissa, Plusia gamma, Emydia grammica, Euclydia mi,* un *Agrotis, Amphipyra pyramidea, Zerene grossularia* et quelques autres Phalénides. Les deux cadres contenaient enfin un certain nombre d'exemplaires de la *Phryganea grandis* (Névr. Trichopt.), que ses ailes opaques et marbrées, à la façon des Noctuelles, avaient fait prendre sans doute pour un papillon par l'amateur novice qui avait rassemblé cette petite collection. Un assez grand nombre de cadres de Coléoptères figuraient dans l'envoi moldo-valaque, et une mention honorable a été accordé par le jury à M. C. Buchholtzen, de Bucharest, pour les oiseaux et les insectes exposés.

— M. le colonel Goureau lit la note suivante sur les insectes qui vivent aux dépens des feuilles de l'aulne.

Les feuilles d'aulne servent de nourriture à plusieurs insectes, dont les uns les rongent par les bords comme les chenilles de l'*Enomos alniaria;* d'autres en broutent la surface comme les larves de la *Galeruca alni;* d'autres enfin vivent dans leur épaisseur, les minent pour se nourrir du parenchyme compris entre leurs deux membranes. Parmi ces derniers, on peut citer de petites chenilles longues au plus de 5 à 6 mill., déprimées, de forme cylindrico-conique, d'un vert pâle, ayant la tête plus petite que le premier segment, de couleur fauve, le premier segment marqué d'une tache noirâtre transversale, une raie dorsale d'un vert un peu plus foncé que le reste du corps. Les segments sont bien distincts et forment un léger feston de chaque côté. Les six pattes thoraciques sont noires et les abdominales manquent.

Cette chenille ne mange pas le parenchyme dans toute son épaisseur ; elle n'en enlève que la moitié, excepté dans quelques points où elle pénètre jusqu'à la membrane opposée, d'où il résulte que sa galerie, qui est blanche

(1) Le type de Bucharest est le même qu'à Paris ; j'ai vu, provenant d'autres régions des Principautés danubiennes, une race beaucoup plus petite.

et ovalaire, très-apparente en dessous, est simplement piquetée de blanc et de vert en dessus. La chenille se change en une petite chrysalide noire, fluette, conique, dont l'extrémité antérieure se termine en pointe, en une sorte de bec aigu ; elle est à nu dans sa galerie. La chrysalide perce la membrane blanchâtre et très-mince qui la recouvre, sort à moitié de sa prison et le Lépidoptère se met en liberté sans froisser ses ailes. Il brille du plus vif éclat de l'or et de l'argent. Il fait partie de la tribu des Tinéites et du genre *Lithocolletis* ; c'est la *Lithocolletis Klemannella* St.

Elle se montre au commencement de mai provenant de chenilles nées en automne, qui ont passé l'hiver dans les feuilles tombées à terre. Je conjecture qu'elle a deux générations pendant l'année.

Il est à remarquer que les chenilles du genre *Lithocolletis* vivent en mineuses dans les feuilles des arbres; que leurs galeries sont très-apparentes sur la surface inférieure et piquetées de blanc et de vert sur la surface supérieure; c'est à ce caractère qu'on les reconnaît parmi les autres larves mineuses des feuilles.

Les chenilles de la *Lithocolletis* de l'aulne sont exposées aux atteintes d'un petit parasite, qui introduit dix ou douze œufs dans leur corps. Lorsque les larves sorties de ces œufs ont entièrement consommé la chenille qui les nourrit, elles se renferment chacune dans un petit cocon ovale placé par le travers de cette dernière et touchant ses deux voisins, en sorte qu'ils forment un chapelet de dix à douze grains qui semblent enfilés par le travers ayant la longueur de la chenille. Ces cocons sont d'un blanc jaunâtre et longs de 1 mill.

Le 20 juillet il est sorti de l'une de ces brochettes de cocons douze très-petits Chalcidites du genre *Encyrtus* dont l'espèce n'est pas décrite par Nées d'Ésembeck dans son ouvrage sur les *Pteromalini*. Ils viendraient se placer dans la division comprenant ceux qui ont les antennes terminées en massue, dépourvues d'anneau blanc ou jaune, et l'écusson nu, c'est-à-dire sans pinceau de poils à son extrémité.

On rencontre encore en automne des feuilles d'aulne minées à grande aire contenant chacune une ou plusieurs larves mineuses occupées à travailler à l'agrandissement de l'habitation commune sans se nuire entre elles. La galerie se voit sur la surface supérieure, dont la membrane est soulevée, de couleur vert sale, puis ensuite ferrugineuse ; elle n'est pas apparente en dessous, ce qui indique que la larve se contente de manger la couche supérieure du parenchyme sans pénétrer jusqu'à la membrane inférieure. Cette larve, parvenue à toute sa taille, a 8 mill. de long ; elle est déprimée, conique, ayant la tête plus étroite que le premier segment

du corps, subtriangulaire ; on y distingue un labre échancré, deux mandibules, deux petits points oculaires, deux très-petites antennes, et quatre sillons sur le crâne : celui-ci est d'un fauve pâle, et les parties de la bouche sont d'un fauve brun. Les anneaux du corps sont d'un vert blanchâtre, bien séparés, formant un léger feston sur toute l'étendue des côtés. Les pattes sont au nombre de six sous les trois premiers anneaux. Cette larve ressemble tellement à une chenille, qu'on se laisse tromper par l'apparence si l'on n'est pas prévenu à l'avance.

Cette larve, ayant pris toute sa croissance, se dispose à se changer en chrysalide ; à cet effet, elle se contracte et se raccourcit jusqu'à 5 à 6 mill. de long, et elle se renferme dans un cocon plat, circulaire, d'un diamètre égal à sa longueur. Ce cocon est formé de la membrane de la feuille cousue circulairement par l'insecte. Elle s'y change en chrysalide peu de jours après, et l'insecte parfait se montre vers le 6 septembre. Cet insecte est un Hyménoptère de la famille des Tenthrédines du genre *Emphytus*, l'*Emphytus melanopygus* Klug, espèce non mentionnée dans la monographie des Tenthrédines de Saint-Fargeau.

La larve de cet *Emphytus* est atteinte, dans son habitation, par un Ichneumonien qui pond un seul œuf dans son corps. La larve sortie de l'œuf, ayant dévoré celle de la Tenthrédine, se change en chrysalide dans le cocon préparé par cette dernière et en sort sous sa forme parfaite au commencement de septembre. Cet Ichneumonien est un *Campoplex* qui se rapporte peut-être au *Campoplex cerophagus* ou qui ressemble beaucoup à cette espèce.

Une autre espèce du même genre, l'*Emphytus pumilus* Klug, a les mêmes mœurs et se développe dans les feuilles d'aulne minées et a, comme la précédente, deux générations dans l'année : l'une en mai, l'autre en septembre.

Je dois faire remarquer, comme rapprochement, que la petite Tinéite appelée *Tischeria complanella* St. provient d'une chenille qui vit en mineuse dans les feuilles du chêne et qui se renferme pour se chrysalider dans un cocon circulaire plat, entièrement semblable à celui des larves d'*Emphytus*, ce qui établit une similitude de mœurs entre les larves de la Tinéite et celles de l'*Emphytus*, qui pourrait induire en erreur un observateur trop hâté de conclure sur des analogies.

— M. Léon Fairmaire adresse une nouvelle suite aux mémoires qu'il a publiés en collaboration avec Charles Coquerel sous le titre de : *Essai sur les Coléoptères de Barbarie.*

— M. le docteur Boisduval envoie une note sur la tribu des Cératocampides, comprenant les deux seuls genres *Ceratocampa* et *Basilona*.

— M. H. Lucas communique une note sur la *Mygale bicolor*.

J'ai déjà eu l'honneur de fixer plusieurs fois l'attention de la Société (1) sur une Aranéide quadripulmonée remarquable par sa taille, que je lui ai communiquée vivante et à laquelle j'ai donné le nom de *Mygale bicolor*. Je lui ai montré aussi plusieurs dépouilles ou enveloppes provenant de diverses mues qu'elle avait subies pendant un séjour de quatre années au muséum; ces mues sont au nombre de quatre et elles avaient lieu régulièrement tous les ans. A chaque mue, la taille de cette Aranéide augmentait, et, comme elle vient de succomber, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître la taille qu'elle avait acquise et qui est réellement considérable; je signalerai aussi les dimensions présentées par chacun des organes. Le muséum a possédé, à diverses époques, des Aranéides du genre *Mygale* appartenant à différentes espèces; mais je ne sache pas qu'une Aranéide de ce genre ait prolongé autant son existence et surtout ait résisté pendant si longtemps aux influences climatériques ainsi qu'aux conditions hygiéniques, qui étaient cependant bien différentes. Cette année, j'espérais que cette *Mygale* effectuerait sa ponte; mais j'ai été déçu dans mes espérances, et cela est d'autant plus regrettable que l'on ne connaît pas d'une manière bien parfaite les œufs de ces grandes Aranéides; on ignore aussi si ces œufs sont ou ne sont pas agglomérés, et on ne connaît pas non plus quelle est la forme affectée par le cocon qui doit les contenir.

Voici les dimensions de cette Aranéide :

Taille générale : Long. 85 millim., lat. 29 millim.

Céphalothorax : Long. 32 millim., lat. 28 millim.

Antennes-pinces ou mandibules : Long. 14 millim., lat. 12 millim.

Crochets : Long. 16 millim., lat. 4 millim.

Palpes ou pattes-mâchoires : Long. 55 millim.

(1) 3e série, t. VII, Bullet., p. CVIII, ♂, 1859.
4e série, t. III, p. 667, ♀, 1863.
— — t. IV, p. 721, 1864.
— — t. V, p. 86, 1865.
— — t. VI, Bullet., p. XLIV, 1866.

Pattes de la première paire : Long. 92 millim.

— *de la deuxième paire :* Long. 85 millim.

— *de la troisième paire :* Long. 80 millim.

— *de la quatrième paire :* Long. 96 millim.

Abdomen : Long. 35 millim., lat. 28 millim.

Filières de la première paire : Long. 15 millim.

Communications. M. Claudon adresse une note dans laquelle il engage les entomologistes à rechercher s'il n'y aurait pas quelques insectes vivants habituellement dans les glaciers et dans les neiges des hautes montagnes. L'existence des petits animaux nommés *puces des glaciers* qui vivent sur les eaux toujours glacées de certains lacs et celle des Infusoires qui colorent parfois en rouge les neiges éternelles, lui paraissent indiquer que des études faites avec soin pourraient peut-être aussi faire constater la présence ordinaire de certains insectes dans des conditions analogues.

— M. Coret donne quelques détails relativement aux insectes qui ravagent les rosiers des environs de Puteaux (Seine); il cite spécialement plusieurs espèces de *Coccus,* le Puceron du rosier et d'autres Aphidiens, les chenilles de deux Microlépidoptères (les *Tortrix luctuasiana* et *Hartmannia*), plusieurs autres chenilles de Lépidoptères, telles que celles des *Bombyx chrysorrhea* et *neustria,* de plusieurs *Ennomos,* etc.

M. Goossens ajoute que le rosier est attaqué par une quinzaine de Lépidoptères ; M. H. Lucas dit aussi qu'il a pour ennemis divers Tenthrèdes et *Cynips.*

— M. Bellier de la Chavignerie montre une *Catocala adultera,* espèce décrite par M. Ménétriès en 1859 et provenant des environs de Saint-Pétersbourg, et comparativement il fait voir les *Catocala nupta* et *concubina.* Selon notre collègue, ces trois prétendues espèces devraient être réunies, la *C. concubina* établissant le passage de notre *nupta* à l'*adultera* russe. Les lignes plus accentuées, plus noires, qui parcourent les ailes de cette dernière *Catocala* ne seraient dues qu'à l'influence du climat qu'elle habite, ainsi que cela a été remarqué pour d'autres Lépidoptères qui, foncés dans le Nord, acquièrent des teintes d'autant plus claires qu'ils se rapportent à des individus pris dans des régions plus méridionales.

— M. de Bonvouloir annonce que MM. le docteur Gemminger et le baron de Harold vont prochainement faire paraître un catalogue général

des Coléoptères, sous le titre de : *Catalogus Coleopterorum hujusque descriptorum systematicus et synonymicus.* Cette publication, à laquelle on peut souscrire chez M. Émile Deyrolle, sera faite en trois parties chacune d'environ 300 pages; la première partie, actuellement sous presse, renferme les familles des *Cicindelidæ* et *Carabidæ.*

— M. Percheron offre à la Société des manuscrits et divers papiers entomologiques ayant appartenu à Alexandre Lefebvre et comprenant : 1° La ptérologie, c'est-à-dire le travail de notre regretté membre honoraire sur les nervures des ailes des Lépidoptères divisés par familles, avec les dessins originaux de l'auteur ; 2° la correspondance entomologique de Lefebvre avec Latreille, Serville, Lefebure de Cérisy, Feisthamel, etc.; 3° une collection d'autographes consistant presque tous en lettres écrites par des entomologistes français et étrangers; ces lettres classées par ordre alphabétique et ne formant pas moins de 228 petits dossiers dont chacun porte un nom différent; et 4° enfin, le portrait de Lefebvre à l'âge de 33 ans. — En décidant le dépôt de ces papiers aux archives, la Société offre à M. Percheron tous ses remerciements.

Membres reçus : MM. Émile Leblanc, inspecteur de la maison pénitentiaire centrale de Belle-Ile en mer (Morbihan), présenté par M. Émile Deyrolle; et Pierre Stefanelli, professeur des sciences physico-chimiques et naturelles au lycée royal Dante, à Florence, présenté par M. Sichel, au nom de M. Piccioli.

Séance du 26 Février 1868.

Présidence de M. Paul GERVAIS, Vice-Président.

Lectures. M. Charles Piochard de la Brûlerie lit un mémoire ayant pour titres : Descriptions de nouvelles espèces de Coléoptères espagnols du groupe des Pandarites, de la famille des Ténébrionites. — Les noms donnés par l'auteur à ces nouvelles espèces sont ceux de : *Pandarus castillanus, Pandarinus* (*Paroderus*) *nevadensis, Heliopathes* (*Olocrates*) *collaris, Mulsanti, Reyi* et *mediterraneus.*

— M. H. Lucas communique la note suivante sur des dégâts causés par une espèce de Lépisme :

La Forbicine de Geoffroy ou le *Lepisma saccharina* des auteurs est un insecte capable de causer des dégâts assez considérables, ou au moins d'être très-préjudiciable. L'année dernière, devant faire une absence de six semaines afin d'explorer les bois qui entourent les Loges dans le département de la Haute-Marne, on avait rangé dans une armoire certains objets de lingerie consistant en cols, bonnets, manchettes, cravates, etc., le tout bien enveloppé afin d'éviter la poussière. A mon retour, ayant eu besoin de quelques-uns de ces objets, je fus très-surpris de remarquer dans un bonnet de nombreuses découpures dont les unes étaient arrondies, les autres ovalaires. Je ne sus d'abord à quoi attribuer ces dégâts, et, désirant reconnaître l'auteur de ces méfaits, je fis des recherches et trouvai, cachés sous ce linge, des *Lepisma saccharina*. Je ne m'expliquais pas d'abord la présence de ces Thysanures; mais, en réfléchissant un peu, et en examinant avec attention les objets dégradés, je m'aperçus qu'ils étaient empesés, c'est-à-dire imprégnés d'empois ou amidonés. C'est, sans aucun doute, l'amidon qui a déterminé l'arrivée de ces insectes, et c'est ce qui explique leurs dégâts et aussi leur présence en grand nombre dans une armoire où l'on place ordinairement le pain.

A ce sujet, je ferai encore observer que ces Thysanures ne se bornent pas aux matières sucrées comme le nom spécifique l'indique, ni aux matières farineuses; ils en attaquent d'autres qui ne contiennent ni sucre ni farine. Ainsi, par exemple, on a remarqué depuis longtemps que l'écriture des étiquettes des Polypiers, des Madrépores, des Echinodermes au Muséum d'histoire naturelle supportés sur des socles en bois, était en grande partie oblitérée; on avait attribué ces dégâts à l'humidité; mais en observant un peu et surtout en faisant des recherches, on n'a pas tardé à s'assurer que ce n'était pas l'humidité qui était cause de ces oblitérations. En effet, quand on examine une étiquette qui a été ainsi oblitérée, on remarque que, non seulement l'encre est mangée, mais que le carton a été aussi attaqué; l'humidité ordinairement ne procède pas ainsi, et ne faut-il pas attribuer ces oblitérations dans l'écriture à la présence de la Forbicine de l'historien des insectes des environs de Paris, ou au *Lepisma saccharina*, qui se retire sous les socles et dans les fentes des boiseries ?

Ces insectes, désignés vulgairement sous le nom de petits poissons argentés à cause de leur forme, de leur agilité et de leur éclat, sont nocturnes ou lucifuges; mais ce n'est jamais pendant le jour qu'on les rencontre, car ils ont pour habitude, afin d'éviter la lumière, de se retirer

sous les châssis des croisées, dans les fentes des fenêtres, des armoires et des autres boiseries.

M. le docteur Aubé, à la suite de cette lecture, dit qu'il a observé que, dans sa bibliothèque, la partie noire du dos de plusieurs livres reliés était détruite presque entièrement, et qu'il pense que ce sont des Lépismes qui ont produit ce dégât.

— M. Maurice Girard envoie des *Observations sur les collections entomologiques de l'Australie à l'Exposition universelle de* 1867 :

Les envois australiens se trouvaient dans la grande galerie des machines contre la rue des Indes. Les insectes qui faisaient partie de la riche collection d'histoire naturelle de l'Australie (Nouvelle-Galles du Sud), avaient été récoltés par M. J. Williams, New Pitt-Street, à Sydney. Les Lépidoptères occupaient six cadres, et on y remarquait un assez grand nombre de spécimens, malheureusement en état très-médiocre, de la *Strigops grandis* (Lépidop. Hétéropt.), gigantesque Hépialide dont la larve vit dans les troncs de Casuarinas et est recherchée comme aliment par les naturels de l'Australie, manifestant ainsi des goûts analogues à ceux des Romains pour des larves qu'ils nommaient *cossus* et qui sont encore mal déterminées, des Chinois pour les chrysalides de Vers à soie, des Madécasses pour diverses chrysalides, des Arabes et des Hottentots pour les Acridiens dévastateurs, salés ou grillés, etc. Les habitants de Madagascar paraissent former le peuple le plus affriandé de chrysalides. Lors de la dernière ambassade française envoyée au malheureux Radama II, son fils, enfant de dix ans, avait les poches pleines de chrysalides frites dont il se régalait pendant la réception. Nous mangeons avec grand plaisir beaucoup de Crustacés ; qui sait si nous n'arriverons pas aux insectes en hors-d'œuvre ? Déjà même on propose de faire un mets avec les larves du Hanneton.

J'ai encore remarqué deux espèces différentes de femelles aptères d'*Orgya* : l'une de très-grande taille, très-poilue et blonde ; l'autre ressemblant beaucoup à notre *O. gonostigma*, une Noctuelle très-voisine de *N. exclamationis*, etc. C'est un fait général dont je suis toujours frappé en observant les Lépidoptères exotiques, que si les Diurnes des régions chaudes diffèrent complétement des nôtres par la taille, l'éclat et la ténacité de leurs couleurs, qui sont comme passées au feu pour résister à l'ardente lumière du soleil zénithal, les Nocturnes, au contraire, se rapprochent beaucoup, dans un grand nombre d'espèces, de ceux des régions tempérées : cela doit tenir à la nécessité de passer la partie active de leur vie sous les nuits très-fraîches des régions tropicales. De même, les Mammifères

nocturnes, Singes, Lémuriens ou Carnassiers insectivores de ces régions, sont pourvus de fourrures chaudes et épaisses qui rappellent celles des espèces arctiques.

Cinq cadres étaient consacrés aux Coléoptères et on y admirait ces beaux Mélolonthides à couleurs métalliques spéciaux à l'Australie. Deux cadres contenaient des Cicadaires et des Hémiptères hétéroptères où se trouvaient de remarquables Nèpes. Un cadre de Névroptères offrait des Myrméléons et Ascalaphes, des Libellules et Agrions très-voisins des nôtres, une espèce d'*Acanthaclisis*, etc. Un cadre d'Hyménoptères contenait surtout des Sphégiens et Ichneumoniens. Deux cadres d'Orthoptères étaient d'un grand intérêt en raison des espèces étranges et bizarres de cet ordre, qui se plaisent sur les sols si fréquemment arides de la côte australienne. On y voyait des Phasmiens à très-larges ailes; un Orthoptère aptère du même groupe, de couleur foncée, à cuisses et jambes foliacées; un autre, également aptère, de taille énorme, d'un noir brun, à abdomen gonflé, de la forme des Eurycanthes, mais lisse, etc. Enfin, un cadre renfermant des Diptères, parmi lesquels on remarquait le riche groupe des Mydasides, représenté par de belles espèces de très-grande taille. Mêlées aux insectes australiens se trouvaient plusieurs petites espèces de Scorpions.

L'Exposition australienne présentait aussi un énorme nid de Termites, hémisphérique, en terre brune feuilletée, ayant à la base environ 1 mètre de diamètre, envoyé par M. J.-N. Norrie, de Sydney; il a été acquis par notre collègue M. Künckel et donné par lui au Muséum. M. Künckel a eu aussi de l'Exposition des fragments de termitières en terre ochreuse provenant de la colonie anglaise de Natal (Afrique australe) et, entre autres, une curieuse chambre nuptiale, de forme trièdre, où réside la reine fécondée, énorme, immobile, comme un sac à œufs; le dôme de la chambre offre des trous par où entrent et sortent les mâles. La collection du collègue Rollin possède une chambre analogue, en terre blanche, provenant d'un termite indien.

Communications. M. H. Lucas montre une planche accompagnant le mémoire qu'il a présenté dans la séance du 27 novembre 1867, et qui représente les principaux caractères fournis par le *Cosmoderus erinaceus.* Cette planche fait connaître aussi les organes sexuels externes fort curieux de cet Orthoptère singulier qui, jusque à présent, étaient restés inédits.

— M. Baër annonce son prochain départ pour Manille, qu'il doit habiter pendant plusieurs années, et où il se propose de se livrer à l'étude de toutes les branches de la zoologie, mais plus spécialement à celle de l'entomologie.

Membres reçus. MM. Frédéric Bates, à Leicester (Angleterre), présenté par M. Jekel; et Prosper Leveillé, à Paris, présente par M. Albert Leveillé.

Séance du 25 Mars 1868.

Présidence de M. BERCE.

M. Émil vom Bruck, de Crefeld (Prusse-Rhénane), assiste à la séance.

M. le Secrétaire rappelle à la Société que la séance qui avait été annoncée pour le 11 mars n'a pu avoir lieu, un service municipal n'ayant pas permis de mettre à notre disposition la salle de nos séances.

Lectures. M. H. Lucas lit un mémoire intitulé : Remarques sur l'*Eugaster Servillei* et description d'une nouvelle espèce appartenant à cette coupe générique de l'ordre des Orthoptères; travail accompagné d'une planche.

— Le même membre fait connaître quelques faits physiologiques relatifs à divers insectes :

On sait que les Guêpes construisent leurs élégantes demeures avec des matières végétales, fibres ligneuses, feuilles mortes ou desséchées; qu'elles triturent ensuite ces substances entre leurs mandibules en les imprégnant de leur salive et qu'elles en forment une espèce de pâte homogène avec laquelle elles confectionnent leurs cellules et les enveloppes de leurs nids. Quand on observe ces matières ainsi triturées, on remarque que le liquide fourni par les glandes salivaires les a transformées en une sorte de papier ou carton, et que la couleur de ces mêmes matières a été aussi complétement changée, car ce carton ou papier formé par ces Hyménoptères sociaux affecte toujours une couleur d'un gris plus ou moins clair.

Au sujet de ce changement de couleur dans les matières employées par les Guêpes, je ferai observer que la salive de ces Hyménoptères n'a pas toujours la propriété de changer les couleurs. Comme exemple venant à l'appui de cette opinion, je vais mettre sous les yeux de la Société un nid de *Polistes gallica* et on remarquera que ce nid présente des parties entiè-

rement de couleur bleue. En effet, le *Polistes* qui a construit ce nid s'est adressé pour la confection de ses alvéoles à des matières non végétales, et, comme cette femelle établissait sa demeure dans une chambre où se trouvait du papier bleu et où elle était par hasard retenue prisonnière, pressée de terminer son nid, elle a cru devoir employer cette matière étrangère. Aussi, si on examine avec soin cette nidification, on remarquera que la plupart des cellules sont en partie grises et en partie bleues, que cette dernière couleur forme des zones très-tranchées et qu'elle n'a été nullement modifiée. C'est M. A. Milne-Edwards qui a rencontré ce nid curieux au point de vue de la différence des couleurs dans une chambre à Montmorency.

Relativement au changement de couleur que font subir les insectes aux matières dont ils se nourrissent, il y en a cependant qui restent intactes, malgré une digestion complète.

J'avais enfermé dans des cornets en papier bleu des *Blaps mortisaga*, Mélasome que je prends assez abondamment dans une cave que je possède au Jardin-des-Plantes. Les ayant examinés huit ou dix jours après, je m'aperçus qu'ils étaient tous sortis de leurs cornets et que ceux-ci leur avaient servi de nourriture. En examinant les coprolithes rejetées par ces insectes dans la boîte où ils étaient enfermés, je remarquai que la couleur bleue du papier dont ils s'étaient nourris pendant un certain temps n'avait nullement été altérée, malgré une digestion complète. En effet, si on jette les yeux sur les quelques coprolithes que je fais passer, on remarquera que la couleur bleue a persisté sans aucune modification.

Je terminerai ces quelques observations par une remarque que j'ai faite pendant mon séjour en Algérie. J'habitais dans le cercle de la Calle, situé sur la côte d'Afrique, une chambre envahie par les Kakerlacs ou *Blatta americana* des auteurs. Un jour, étant rentré fort tard et très-fatigué d'une excursion faite sur les frontières de la Tunisie, je me couchai et ne tardai pas à m'endormir. Le lendemain, en me réveillant, ma surprise ne fut point ordinaire à voir mes mains, mes bras, mon visage couverts de taches bleues, rouges, vertes, noires, jaunes, etc. Je ne sus d'abord à quoi attribuer toutes ces maculations qui se trouvaient aussi sur ma chemise, ma couverture, etc. Enfin, je me levai et m'aperçus que j'avais laissé entr'ouverte sur ma table ma boîte de couleurs et que tous les pains qu'elle contenait étaient plus ou moins attaqués. En observant attentivement ces taches, qui se présentaient aussi sur les papiers dont ma table était couverte, je remarquai que ces diverses couleurs, qui avaient subi l'influence de la digestion et qui étaient rejetées par ces insectes, n'avaient nullement

été altérées par ces Orthoptères excessivement incommodes en ce que tout leur est bon et que rien n'échappe à leurs mandibules dévastatrices.

M. le docteur Giraud ajoute un fait analogue à celui que vient de citer M. H. Lucas relativement à un nid de *Polistes*. Ayant observé, dans une forêt, des Polistes fabriquant leur nid, il vit que celui-ci, grisâtre en haut et en bas, avait sa partie moyenne teintée de bleu. Après avoir cherché dans les environs ce qui avait pu produire ce phénomène, notre collègue remarqua bientôt à quelque distance du papier bleu qui avait servi à envelopper des provisions alimentaires, et il vit des Polistes y venir butiner. Donc la coloration bleuâtre d'une partie du nid était due à cette cause accidentelle.

— M. le docteur Signoret dépose sur le bureau un mémoire ayant pour titre : Essai d'études sur les *Coccides*, 1re partie; et il lit à ce sujet la note qui suit :

Dans ce travail sur les Coccides, dont j'ai terminé la première partie, indépendante de la seconde, la première traitant des généralités et la seconde des espèces, je me propose d'étudier tout ce qui a été fait sur cette famille. Ainsi, après un aperçu rapide de ce qu'est la famille, je passe en revue la plupart des travaux qui ont trait de loin ou de près aux Cochenilles. Pour les auteurs les plus anciens je n'en fais que l'énumération avec la date de l'ouvrage seulement, et ce n'est qu'à partir de 1731 que je commence, à cause d'un travail plus intéressant que les antérieurs, à analyser l'ouvrage lui-même en citant l'auteur et la date de l'écrit. J'en fais autant pour ceux qui suivent. J'ai passé en revue ainsi au moins cent auteurs et plus de cent vingt ouvrages, en énumérant les espèces et les genres décrits. On a donc, après avoir parcouru cette espèce de catalogue raisonné, un aperçu de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Je finis par la table alphabétique de toutes les espèces connues, en citant seulement l'espèce, l'auteur, la date de la description et renvoyant au genre actuel auquel il faut rapporter l'espèce.

La date de l'année renvoyant à l'analyse des auteurs suffit sans faire la nouvelle citation de l'ouvrage, puisqu'en remontant de quelques pages l'on peut trouver la citation au complet.

A l'analyse des auteurs succèdent les généralités sur la famille, puis un tableau des genres, dont deux seulement me sont totalement inconnus, quoiqu'ayant sous les yeux les descriptions, qui malheureusement sont insuffisantes, les caractères essentiels, tels que ceux des articles des

antennes, des nervures des élytres, manquant, ce qui ne permet pas de s'en faire une idée.

Il me restera à compléter la seconde partie ou la monographie des espèces, ce qui est très-avancé, n'ayant plus que mes dessins à refaire et à mettre au net.

Lorsque l'espèce m'aura fait défaut je tâcherai du moins de donner la description typique de l'auteur, en la traduisant lorsqu'elle sera en langue étrangère et que cela m'aura été possible, de manière à publier une monographie aussi complète que possible de toutes les espèces connues. Je donnerai aussi la figure de l'espèce décrite toutes les fois que je le croirai utile pour la bonne intelligence de la description ; autrement, je m'en abstiendrai, afin de ménager autant que possible les ressources de la Société.

Je ne terminerai pas cet exposé sans adresser ici publiquement mes remerciements à plusieurs de mes collègues qui ont bien voulu mettre à ma disposition, soit les insectes, soit les ouvrages dont je pouvais avoir besoin : M. Giraud et M. Mayr, de Vienne, pour les espèces ; MM. Reiche, Laboulbène et de Bonvouloir pour les ouvrages, et plus particulièrement MM. Fairmaire, Sichel, Javet et Giraud pour les nombreuses traductions dont j'ai pu avoir besoin et qu'ils ont bien voulu me faire, malgré leurs nombreuses occupations ; je dois encore citer MM. Walker et Westwood, de Londres, qui m'ont envoyé une copie de descriptions d'auteurs manquant à Paris.

— M. Depuiset communique des observations sur un Sphinx connu déjà depuis longtemps, le *Deilephila Esulæ,* figuré dans les Icones du docteur Boisduval (1832 à 1843) et par Duponchel dans son Histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe en 1835.

Erichson, dans la Gazette de Stettin (année 1841), émet des doutes sur l'identité de cette espèce et prétend que quatre exemplaires de ce rare papillon, vendus au Musée de Berlin, sont faux, c'est-à-dire fabriqués avec des *Euphorbiæ* noircis au moyen d'une couleur en poussière.

Freyer, dans le même journal, tout en reconnaissant qu'il existe de faux *Esulæ,* prétend à son tour en posséder un vrai sur lequel il a fait des essais avec de l'esprit-de-vin, ce qui n'a changé en rien la couleur de son exemplaire, et il ajoute que, du reste, la ressemblance est plus grande avec l'*Hippophaes* qu'avec l'*Euphorbiæ.*

Quant à moi, je me suis assuré que les *Esulæ* des collections Boisduval

et Bellier de la Chavignerie sont également faux, et probablement aussi ceux qui peuvent exister dans d'autres collections. A l'époque où j'avais les deux exemplaires de la collection Pierret, ainsi que deux autres qui m'ont été envoyés d'Allemagne, j'étais loin de me douter que le *Deilephila Esulæ* pouvait être suspect, et n'y ai point fait attention.

Dans ceux que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, le premier, qui appartient à M. Berce, l'un des deux cités plus haut, me semble plutôt fait au moyen d'une teinture qu'avec de la poussière, ainsi que ceux des collections susdites, et de la même façon, je le suppose, que les deux autres que je montre également à la Société, lesquels j'ai essayé de faire avec du pastel noir réduit en poudre, afin de mettre les amateurs en garde contre toute nouvelle supercherie.

Ma conviction est que l'individu dont parle Freyer est une variété accidentelle et assombrie d'un *Euphorbiæ* ou *Hippophaes*, variété analogue à celle d'un *D. tithymali* que possède M. Bellier de la Chavignerie dans sa magnifique collection, et que le *D. Esulæ* n'a jamais existé.

Le docteur Staudinger, dans son récent catalogue des Lépidoptères d'Europe, donne également ce Sphinx comme une variété peinte de l'*Euphorbiæ*.

M. Jules Künckel, à la suite de cette communication, ajoute quelques remarques :

Le *Deilephila Esulæ* véritable est, sans nul doute, une simple variété plus noire du *Deilephila Euphorbiæ*; c'est là un de ces exemples de mélanisme si nombreux chez les insectes et surtout chez les Lépidoptères. Les variétés ou aberrations acquérant pour les collectionneurs des prix souvent assez élevés, il n'est pas étonnant qu'on se soit exercé à fabriquer industriellement ces papillons recherchés. Il est facile de concevoir que des artistes s'attachent à imiter les tableaux des maîtres anciens, mais on devrait sourire en pensant que quelques-uns puissent passer leur temps à fabriquer des insectes; on voudrait ne pas croire à de pareils faits, ils sont pourtant très-réels.

Ces supercheries paraissent toutefois devoir être facilement dévoilées dans le plus grand nombre des cas par l'examen microscopique. Lorsque des poussières, des teintures ont été répandues sur les ailes, il suffit d'enlever délicatement quelques écailles et de les étudier au microscope ; le moindre corps étranger apparaîtra nettement. Ces écailles, qui ornent les ailes des Lépidoptères, sont de dimension très-petite ; il faut un grossissement considérable pour bien apprécier leur structure ; pour faciliter,

d'ailleurs, la distinction d'un Lépidoptère suspect, on pourrait comparer ses écailles à celles d'un papillon d'origine certaine. Quant à l'essai dont parle Freyer, il n'a aucune valeur, car il faudrait que les matières colorantes employées fussent solubles dans l'alcool ou fussent altérées par lui, ce qui n'a pas lieu généralement, surtout dans le cas qui nous occupe, où les matières utilisées semblent être du noir de fumée ou du pastel finement broyé. Sans aucun doute, les *Deilephila* dont on a cru devoir faire une espèce sous le nom de *Deilephila Esulæ* ne résisteront pas à l'épreuve du microscope; j'engage vivement les entomologistes qui possèdent cette soi-disant espèce, précieuse jusqu'à ce jour, à la soumettre à cette expérience. Ils reconnaîtront, peut-être avec regret, une pareille tromperie; mais ils apprécieront certainement cette application du microscope.

— M. Alphonse Milne-Edwards communique une notice accompagnée d'une planche, contenant la description d'un nouveau genre de Crustacés de la division des Cancériens. — Ce nouveau genre porte le nom de *Bamarea*, et l'espèce typique, qui provient de la Nouvelle-Calédonie, celui d'*armata*.

— M. Girard adresse la note suivante :

Dans la séance du 11 décembre 1867 (Bulletin, p. XCI), notre collègue M. Bonnaire a informé la Société d'une capture curieuse, faite par lui à Fontenay-aux-Roses, de la *Myrmedonia bituberculata* (C. Bris.), espèce qu'on ne connaissait que d'Espagne. Je ferai remarquer qu'il ne faudrait pas se hâter d'inscrire ce Coléoptère dans la faune parisienne, avant qu'on l'ait retrouvé plusieurs fois et dans diverses localités. Fontenay-aux-Roses, village où abondent les jardiniers-fleuristes, est une localité à bon droit suspecte; elle peut nous offrir des insectes importés avec des plantes en pots et dont l'acclimatation n'est pas opérée pour cela. On sait que les *Pieris belia* et *ausonia*, espèces méridionales, ont été prises plusieurs fois dans la banlieue de Paris, provenant probablement de plantes apportées dans des jardins avec leurs œufs. Les Coléoptères lignicoles de tous pays peuvent se trouver à Paris, transportés avec des bois, et des *Aphodius* d'Europe se rencontrent maintenant en Australie, contenus sans doute dans le fumier d'origine animale qu'on accumule dans les caisses servant au transport des végétaux vivants. On doit engager M. Bonnaire à visiter plusieurs années de suite l'endroit où il a trouvé la *Myrmedonia bituberculata*, afin de voir si l'espèce se reproduit et se propage; alors on sera en droit de la déclarer parisienne. Cette première observation est au reste fort intéressante; l'avenir décidera si l'espèce est propre à la France du

Nord (elle doit alors se trouver en plusieurs points), ou si, importée, elle parvient à s'acclimater, ou enfin, si elle n'est qu'accidentelle et devant disparaître.

— Le même membre dépose sur le bureau une note sur les *Collections entomologiques du Vénézuéla et de la Guyane anglaise à l'Exposition universelle de* 1867 :

Le petit envoi de la république de Vénézuéla contenait deux cadres : l'un de Lépidoptères et d'Hémiptères, parmi lesquels le Fulgore porte-lanterne, de même espèce qu'à la Guyane, et un autre était composé d'Hyménoptères et d'Orthoptères, et parmi ces derniers était une Blatte immense. En outre, un cadre, envoyé évidemment dans l'espoir d'une riche vente, contenait de magnifiques échantillons du mâle du splendide *Morpho Cypris*, et au milieu un *Morpho Amathonte*. Dans la Guyane anglaise se trouvait un cadre renfermant des *Morpho Menelas* et *Rhetenor*. Ces admirables papillons bleus de l'Amérique intertropicale sont recherchés aujourd'hui pour la parure des dames; les entomologistes semblaient avoir prévu ce galant usage en donnant à ces beaux insectes les plus doux noms de la mythologie antique. Décalqués sur le mica et entourés de pierreries, de sorte que les règnes animal et minéral semblent rivaliser d'éclat, ils forment de larges et splendides broches; ou bien, après que le crêpe apprêté a consolidé en dessous leurs ailes délicates et qu'un fin fil de métal soutient leur corps fragile, ils ornent la tête des dames, et l'on est aussi étonné que ravi de voir briller, au milieu d'un bal, ces magnificences de la création que la nature avare semblait vouloir réserver pour les clairières solitaires des forêts; il y a peu d'années, le *Morpho Cypris*, à l'azur chatoyant semé de macules de nacre, reçut sa consécration pour la mode européenne en figurant dans la coiffure de l'Impératrice des Français.

— M. Ernest André, de Beaune, envoie une notice nécrologique sur don José Arias Teijeiro, et il est donné lecture de cet intéressant travail.

Communications. M. le docteur Signoret montre à la Société une branche d'érable couverte de *Lecanium aceris* qui tous sont des mâles à l'état de pupe. Il espère que de la quantité sortiront peut-être des mâles en état parfait.

M. le colonel Goureau, au sujet de cette communication, dit qu'il a été à même d'observer autrefois à Cherbourg des Gallinsectes de la vigne. Pendant tout l'été, et même pendant tout l'automne, les femelles ont donné

des petits qui se sont répandus sur tout le cep de la vigne; mais au printemps, si les femelles se trouvaient un peu partout, les mâles étaient réunis comme en bataillon carré, et ce n'est qu'un peu plus tard qu'ils se sont séparés les uns des autres et disséminés de tous côtés. Il en est peut-être de même pour le *Lecanium aceris*, et M. le docteur Signoret a probablement saisi le moment de la réunion des mâles.

— M. Jules Migneaux fait passer sous les yeux de ses collègues deux très-élégants échantillons de l'*Euplectella aspergillum* Owen, spongiaire siliceux du genre *Alcyoncellum* Quoy et Gaimard provenant des îles Philippines. Les squelettes de ces spongiaires, d'un beau blanc nacré, sont surtout remarquables en ce qu'ils renferment dans leur intérieur des Crustacés, ou plutôt des Balanes, que l'on peut voir par transparence.

— La Société d'Insectologie agricole adresse à la Société entomologique, par l'intermédiaire de M. le docteur Boisduval, son président, le programme d'une Exposition internationale des Insectes utiles et de leurs produits, des Insectes nuisibles et de leurs dégâts; exposition qui doit avoir lieu à Paris, au Palais de l'Industrie des Champs-Élysées, du 1er au 31 août 1868. Les objets qui doivent figurer à cette exposition sont ainsi subdivisés : 1° les insectes utiles, comprenant les producteurs de la soie, de la cire et du miel, les insectes tinctoriaux et ceux qui sont comestibles, employés en médecine ou utilisés comme ornement pour la parure; 2° les insectes nuisibles, soit aux céréales, à la vigne, aux plantes industrtelles, aux plantes fourragères, potagères ou ornementales, aux arbres fruitiers, aux arbres forestiers, aux bois employés dans les construrtions, aux truffes et aux champignons, aux matières organiques sèches, soit à l'homme et aux animanx domestiques; 3° les insectes ou autres animaux insectivores; 4° enfin, et en dehors de l'entomologie, ce qui est relatif à la destruction des Limaces et des Colimaçons. La Société d'Insectologie engage tous les entomologistes à concourir à cette exposition par l'envoi des objets ou des travaux qui peuvent y prendre place.

Séance du 8 Avril 1868.

Présidence de M. BERCE.

Lectures. M. Mac-Lachlan adresse, par l'intermédiaire de M. le docteur Laboulbène, une note sur une Phryganide, la *Monocentra lepidoptera* Rambur. Dans ce travail, qui est accompagné de figures, notre collègue donne une description détaillée de ce Névroptère, d'après le type même de M. Rambur, provenant de Sardaigne, ainsi que d'après un autre individu trouvé dans le Piémont; et il montre que cet insecte doit rentrer dans le genre *Halesus* Stéphens, mais qu'il y forme à lui seul une subdivision spéciale, celle des *Monocentra* Rambur.

— M. H. Lucas lit la note suivante sur une galle d'Hyménoptère :

On m'a donné tout dernièrement une branche d'*Hymenæa courbaril*, et en examinant les feuilles de cette plante curieuse par la résine ou succin qu'elle produit, je rencontrai des corps oblongs, allongés, acuminés à leurs deux extrémités et les considérai à la première vue, à cause de la manière dont ces corps sont implantés, comme devant être des fruits ou des graines. Ayant cependant quelques doutes et voulant m'éclairer, je communiquai cette branche à notre collègue M. E. Bureau, botaniste distingué, qui me fit observer que ces corps ne pouvaient être rapportés à des graines et qui ajouta qu'il considérait, au contraire, ces excroissances comme étant dues à la piqûre d'un insecte vulnérant.

J'examinai avec plus d'attention ces corps étrangers, qui sont allongés, oblongs, atténués et filiformes à chaque extrémité, et dont la longueur est de 25 à 30 millimètres environ ; dans leur plus grande largeur, ils égalent 5 à 6 millimètres ; ils sont d'un brun marron brillant, lisses et d'une dureté extrême.

Quand on étudie leur implantation sur les feuilles de l'*Hymenæa courbaril*, on remarque qu'elle est réellement remarquable ; ces corps étrangers, en effet, qui ne sont autre chose que des galles, occupent indistinctement la partie supérieure ou inférieure des feuilles, et l'on s'aperçoit que le pédicule qui les supporte part toujours d'une nervure de la feuille sur laquelle ils sont implantés.

Dans l'espoir de rencontrer l'insecte auteur de cette galle, j'en ouvris quelques-unes : dans le centre j'aperçus une loge en forme de canal

longitudinal ayant une longueur de 8 à 9 millimètres et dans laquelle a dû résider, sans aucun doute, une larve; vers la partie antérieure, ainsi que vers un des côtés, cette loge se contourne et présente une déviation très-sensible.

Cette galle a été rencontrée à la Guyane française par M. Mélinon et, suivant ce botaniste, la plante sur laquelle elle se trouve croît sur les bords du fleuve du Saint-Laurent-Maroni.

— M. Maurice Girard adresse quelques observations relatives aux objets d'entomologie appliquée de l'Exposition universelle de 1867 :

Les collections d'entomologie appliquée destinées à l'enseignement professionnel étaient peu nombreuses à l'Exposition universelle de 1867, et disséminées un peu partout.

L'Académie impériale et royale d'agriculture d'Autriche avait envoyé une très-belle exposition relative au maïs, qui constitue une des céréales alimentaires principales de la partie sud de l'empire. On y remarquait les diverses variétés de maïs, les produits accessoires, esprit, bière, gomme, fécule, tissus, papier, des préparations microscopiques du maïs, des échantillons de ses diverses maladies qui sont probablement la cause de la pellagre répandue chez les populations nourries de la farine de cette graminée, et enfin, ce qui nous intéresse plus particulièrement, la série des insectes nuisibles au maïs. Ils comprennent, dans les Orthoptères : *Stenobothrus variabilis* (adulte et larve), *Decticus verrucivorus*, *Edipoda migratoria*, qui est la sauterelle voyageuse et dévastatrice propre au midi de l'Europe et dont on trouve parfois des individus isolés dans les champs et les prés des environs de Paris; parmi les Coléoptères : *Melolontha vulgaris* et ses larves, *Sitophilus granarius*, larves et graines attaquées, *Agriotes segetis*, *Melanotus niger*, larves et grains germant en terre attaqués, *Trogosita mauritanica* (1) et larves; dans les Lépidoptères : *Tinea granella*, *Tinea cerealella*, larves, chrysalides et grains attaqués, *Botys silacealis*, chenilles, chrysalides, tiges creusées par les chenilles, *Plusia gamma*, larve, chrysalide, coque, *Agrotis tritici*, larve, chrysalide, cocon en terre.

L'exposition autrichienne (classe XII, salle 6) offrait encore une collection d'anatomie microscopique par M. T.-W. Hofmann, de la Société impériale et royale d'agriculture de Vienne, président de la section apicole. Les noms portés sur les étiquettes n'étaient pas toujours très-scientifiques:

(1) Cette espèce est probablement au contraire utile, comme dévorant les larves des Calandres et des Teignes. G.

la collection comprenait, outre des tableaux indicatifs, 216 préparations entre deux verres, avec regards pour la loupe ou le microscope, selon la dimension des pièces. Les préparations se rapportaient à l'anatomie interne et externe des *Apis mellifica* et *ligustica*, aux pièces génitales, cellules diverses, etc. En outre, l'auteur y avait joint des insectes utiles et nuisibles aux abeilles. Dans les premiers il range, sans doute comme sécrétant du miel, les *Coccus racemosus* mâle et femelle, ses œufs, ses métamorphoses, ainsi que son Ichneumonien parasite. Les insectes nuisibles présentaient diverses préparations de la Gallerie de la cire avec nymphes et larves, le pou de l'abeille (*Braula cæca*), insecte assez peu nuisible, dénotant un affaiblissement de la ruche, causé par la vieillesse de la reine ou de la cire, la Guêpe, des Sphégiens, etc. Cette collection (1) a valu à M. Hofmann une médaille de bronze.

Dans les matières premières de la Prusse (galerie des machines, contre le mur extérieur), à coté des ruches du docteur Pollmann, de Bonn, était une très-intéressante collection d'apiculture du même exposant. Dans une série de cadres se trouvaient des reines, des mâles, des ouvrières des espèces ou races des *Apis mellifica* et *ligustica*, les métis, les abeilles dites noires, les mâles, avec pénis saillants, prêts à la fécondation, les cellules des diverses abeilles, les nymphes, les larves, la mère dans la cellule royale, les gaufres artificielles de cire pour aider à la confection des gâteaux, du couvain sain et du couvain atteint de pourriture ou *loque*. D'autres cadres contiennent les ennemis des abeilles, ainsi les deux espèces de teignes de la cire (*Galleria cerella* et *colonella*) avec les gâteaux où elles enlacent leurs fils, les abeilles qui meurent captives, et les cocons des Galleries; les frelons, les guêpes, bourdons, tous friands de miel, le pou de l'abeille (*Braula cæca*), l'*Acherontia atropos*, c'est-à-dire l'énorme *Sphinx* à tête de mort qui bouleverse les gâteaux pour sucer le miel, les forficules, les araignées, les cloportes, les fourmis, divers oiseaux qui dévorent les abeilles, fauvette, hirondelle, rouge-gorge, bergeronnette, pivert, pic-épeiche, enfin le mulot et jusqu'à un petit ours en carton.

L'examen de la collection de M. Pollmann amène à quelques remarques intéressantes. L'auteur n'a pas compris parmi les insectes nuisibles aux abeilles le Clairon des ruches (*Clerus* ou *Thanasimus apiarius*) et peut-être à dessein. Il résulte en effet de diverses observations, qui ne sont au reste pas encore définitives, et notamment de celles de M. Hamet, que cet insecte, dont la larve est connue des agriculteurs sous le nom de *ver rouge*, n'est pas réellement hostile aux abeilles, mais vit de préférence de

(1) Le Muséum d'histoire naturelle de Paris a fait l'acquisision de cette collection.

cire gâtée, de cadavres, d'excréments; cela s'accorde bien avec une remarque curieuse de M. E. Perris, qui a trouvé la larve de cet insecte sous les écorces du pin maritime, au milieu de détritus et d'excréments de larves xylophages. M. Pollmann a oublié de joindre à ses insectes nuisibles, pour rendre la collection complète, le *Philanthus apivorus*, remplacé en Algérie, comme l'a vu M. H. Lucas, par le *Philanthus Abd-el-Kader*, et qui emporte une à une les abeilles percées par son aiguillon et en état d'anesthésie, fournissant ainsi à ses larves une proie toujours fraîche et sans défense. Il faut aussi ranger dans les insectes ennemis des abeilles les Libellulides de forte taille, qui chassent au vol autour des ruches et coupent en morceaux les abeilles dans la puissante cisaille de leurs mandibules; tels sont les *Gomphus vulgatissimus, Libellula depressa, Anax formosus, Eschna maculatissima,* etc. Heureusement ces insectes ne sont pas assez communs pour faire de grands dégâts. La collection de M. Pollmann est du prix de 275 fr., et il y était joint un herbier apicole, c'est-à-dire contenant les plantes bonnes à cultiver autour des ruches à cause de leurs fleurs riches en miel; cet herbier du prix de 75 fr. Il serait bon d'emprunter à l'Allemagne l'usage de ces intéressantes collections pour les élèves de nos fermes modèles et de nos écoles normales primaires.

Dans l'annexe italienne, où l'appareil entomologique principal était le château cellulaire isolateur de M. Delprino pour l'éducation des vers à soie, on voyait en outre une petite collection de Lépidoptères nuisibles, dont notre collègue M. Guenée a rendu compte dans sa note. (Ann. Soc. ent., 1868, 1er trim.)

Les Orthoptères nommés vulgairement sauterelles (*Acridium peregrinum*), qui ont ravagé l'Algérie en 1866 et 1867, ont fait une apparition à l'Exposition universelle sous forme de préparations assez médiocres de leurs divers états destinées à l'enseignement professionnel. Ils occupaient deux cadres accrochés au hasard dans une galerie, tout à fait déclassés, comme la plupart des objets concernant les sciences naturelles, et ont dû passer inaperçus pour la grande majorité des visiteurs.

La mort récente et imprévue de notre collègue le frère Milhau a empêché l'Institut agricole de Beauvais, dirigé par les frères, de placer à l'Exposition universelle, comme il en avait eu le projet, un envoi d'entomologie appliquée.

Communications. M. le docteur Laboulbène, après avoir rappelé à la Société le travail que Charles Coquerel a publié dans nos Annales sur la *Lucilia hominivorax*, qui, à Cayenne, cause de graves maladies chez

l'homme, annonce qu'un médecin de la marine impériale vient d'observer cet insecte produisant des accidents semblables au Mexique. Le médecin cité par notre confrère a pu recueillir sur un malade qu'il a guéri une trentaine de larves, desquelles sont sortis deux individus d'un Diptère à l'état parfait, et ce Diptère, étudié par M. Laboulbène ainsi que par M. Jacques Bigot et confronté avec le type de Coquerel, appartient au genre *Lucilia* et est identique à l'*hominovorax* de notre regretté collègue.

M. H. Lucas dit qu'il a été à même de faire une observation analogue à celle que vient de présenter M. Laboulbène, et qu'il reviendra prochainement sur ce sujet.

M. Sallé ajoute qu'il a remarqué au Mexique certaines larves de Diptères qui attaquent en même temps et l'homme et les grands Mammifères.

— M. Laboulbène entretient la Société de particularités relatives à deux insectes très communs dès les premiers jours du printemps : 1° la *Nemura nebulosa*, qui présente une matière glutineuse très-abondante à l'extrémité de l'abdomen et qui agglutine parfois le bout des ailes ; ayant étudié cette matière au microscope, notre collègue a vu qu'elle était composée d'un amas d'œufs excessivement petits ; 2° la *Perla parisina* Rambur, lorsqu'on la saisit et qu'on la place sur le dos, reste parfois dans une immobilité complète et sans faire aucun mouvement ; notre confrère a remarqué qu'entre les articulations des pattes, contre les côtés du corps, il suintait une liqueur jaunâtre.

Membre reçu. M. Baron, avocat, à Paris ; présenté par M. Goossens.

Séance du 22 Avril 1868.

Présidence de M. Paul GERVAIS, Vice-Président.

M. Victor de Gautard, de Vevey (Suisse), assiste à la séance.

Lectures. M. Léon Fairmaire fait connaître une note sur la vie et les travaux entomologiques de Charles Coquerel.

— Le même membre dépose sur le bureau des notes descriptives sur divers Coléoptères de Madagascar et des côtes d'Afrique recueillis par Charles Coquerel.

— M. Pandellé envoie, par l'entremise de M. de Bonvouloir, un mémoire ayant pour titre : Étude monographique sur les Staphiliniens européens de la tribu des *Tachyporini* d'Erichson. Après avoir indiqué les caractères généraux de cette tribu, ainsi que ceux des genres *Hypocyptus*, *Conurus*, *Tachyporus Habrocerus*, *Cilea* et *Tachinus* qui la composent, l'auteur donne un tableau dichotomique des espèces, au nombre de près de cent, et en décrit plusieurs nouvelles.

— M. le docteur Lespès adresse, par l'entremise de M. Maurice Girard, une note relative aux mœurs de divers *Claviger* :

On sait qu'il existe en France trois espèces du genre *Claviger*, Coléoptères aveugles et incapables de prendre leur nourriture, et chez lesquels la cécité doit résulter d'une longue domestication dans les demeures souterraines des Fourmis. Cette cécité est devenue absolue, portant, ainsi qu'il résulte de récents travaux de notre collègue, non-seulement sur l'organe externe de la vision, mais aussi sur le nerf optique, qui manque, ainsi que la portion optique du ganglion cérébroïde. Les Fourmis nourrissent les *Claviger* et mordillent les poils dont ils sont munis, excitant sans doute ainsi quelque sécrétion dont elles profitent. M. Lespès a observé le *Claviger Duvali*, vivant de la sorte dans une prairie près de Toulouse avec le *Lasius niger*, espèce de Fourmi noire des plus communes en France. Or, en donnant ces mêmes *Claviger* à d'autres Fourmis de même espèce, mais les unes prises près de Toulouse et de l'autre côté de la Garonne, d'autres près de Marseille et chez lesquelles il n'y avait pas initialement de *Claviger*, notre confrère a vu ces insectes traités en ennemis et mis en pièces. Il fallait reconnaître s'il y avait là une hostilité propre aux Fourmis elles-mêmes et s'étendant dès lors à leurs animaux domestiques. M. Lespès a pris six sociétés de *Lasius niger*, deux de la prairie de Toulouse, où elles possèdent des *Claviger*, deux de l'autre côté de la Garonne, deux de Marseille. En offrant à une de ces sociétés du sucre coloré par le carmin ou teinté en bleu, on arrive très promptement à donner une coloration aux Fourmis qui en mangent et qu'on veut distinguer des autres. Si on introduit des Fourmis étrangères, de même espèce bien entendu, on les reconnaît par l'absence de couleur. Notre collègue a vu qu'elles sont bien accueillies

et nourries par les autres, et bientôt leur tube digestif reçoit la matière colorante.

Il faut donc admettre, d'après M. Lespès, deux degrés de *civilisation* dans les Fourmis. Les unes, instruites par l'expérience et en vertu d'idées transmises héréditairement, nourrissent des *Claviger*, tandis que les autres ne savent pas, faute d'éducation, à quoi ils peuvent leur servir, et les tuent. Il y a là non pas des faits purement instinctifs, car ils seraient invariables, mais des actes intellectuels et héréditaires. Notre confrère a remarqué que, près de Toulouse, le *Lasius flavus* n'a pas de *Claviger*, tandis que près de Dijon il nourrit le *Claviger foveolatus*, et là le *Lasius niger* ne possède pas de *Claviger*. Jusqu'à présent on a trouvé les espèces de *Claviger* spéciales à certaines espèces de Formicides et non indifférentes de l'une à l'autre. Notre collègue, pour continuer ce genre de recherches, se propose d'échanger les deux espèces de *Claviger*, *foveolatus* et *Duvali*, entre les deux espèces de Fourmis, donnant le *Claviger Duvali* au *Lasius flavus*, et le *Claviger foveolatus* au *Lasius niger*, afin de voir s'il parviendra ou non à modifier les habitudes naturelles de ces insectes.

— M. le docteur Grenier communique la note suivante sur l'habitat de l'*Eurythyrea carniolica* :

On avait pensé avoir trouvé dans la forêt de Fontainebleau l'*Eurythyrea austriaca*. Aujourd'hui, ayant eu l'occasion d'examiner plusieurs de ces individus, j'ai pu constater que ce n'était pas l'*austriaca* mais bien la *carniolica* ou *scutellaris*, bien facile à distinguer, puisque l'un (*austriaca*) a l'écusson transverse presque deux fois plus large que long et l'extrémité des élytres tronquée avec les angles externes arrondis, l'angle interne ou sutural épineux, tandis que dans l'autre (*carniolica*) l'écusson est à peine plus large que long et la troncature des élytres épineuse aux deux angles.

— M. Claudon adresse la note qui suit sur les habitudes de deux espèces de Coléoptères :

1° Il y a quelques mois je me promenais au Semwald, jolie forêt des environs de Colmar, et je vis une *Lebia chlorocephala* mettant en émoi toute une fourmilière sise au pied d'un immense chêne au bord d'une rivière qui traverse la forêt. Intrigué de ce que cet étranger avait à faire là, je me mis à étudier ses manœuvres. Je vis bientôt ce Carabique faire ses délices des petits Pucerons tant affectionnés par les Fourmis. Il les saisissait, après avoir fouillé dans les débris de la fourmilière, et les croquait à belles mandibules.

2° A propos des habitudes nocturnes de certains Coléoptères, j'ai fait une observation que je crois devoir signaler à la Société. J'ai trouvé souvent des quantités considérables de *Cryptophagus lycoperdi* dans des jattes de lait placées dans une cave. Le jour durant, aucun de ces insectes ne se faisait voir; ce n'est que le soir qu'ils sortaient de leur cachette et se laissaient tomber dans le lait. Le matin, ne pouvant plus sortir de là, ces insectes pouvaient être pris facilement.

— M. Sylvain Ébrard transmet, par l'intermédiaire de M. H. Lucas, une note sur la *Chelonia villica* des auteurs :

L'*Iconographie des Chenilles* de Duponchel donne la *Chelonia villica* comme n'ayant qu'une éclosion par année et qui d'ordinaire arrive dans le mois de mai. L'année dernière j'en ai eu deux, une à l'époque ordinaire et l'autre vers le 20 octobre. Le papillon éclos en octobre provenait d'une chenille élevée *ab ovo*.

Au commencement de juin je pris une femelle de *villica*, qui pondit une cinquantaine d'œufs dans un verre où je l'avais enfermée. Les œufs éclos, je nourris les larves avec la nourriture dont cette espèce vit habituellement. Elles grossissaient à vue d'œil, et, en moins de cinquante jours, il y en eut qui changèrent de peau cinq ou six fois, ce qui en fit périr une trentaine. Je réussis pourtant à en conserver quelques-unes, et dans la première quinzaine de septembre deux d'entre elles chrysalidèrent ; je perdis une de ces chrysalides faute d'attention, et l'autre, que je conservai avec soin, me donna son papillon vers le 20 octobre; ses ailes ne grandirent pas du tout et restèrent telles qu'au moment de l'éclosion. Comme il faisait déjà froid à cette époque, ce fut peut-être la cause qui empêcha les ailes de se développer. Le papillon vécut une dizaine de jours.

Les autres chenilles, qui avaient passé l'hiver, ont toutes péri aux premiers beaux jours de cette année, malgré les soins que j'en ai pris.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société un flacon contenant des larves et des pupes de la *Lucilia hominovorax*. Ce Diptère, dont notre regretté collègue Ch. Coquerel a fait connaître les métamorphoses complètes (Soc. ent., t. VI, p. 171, pl. 4, n° 2, 1858, et t. VII. p. 233, pl. 6, fig. 1, 1859), paraît ne pas être rare au Mexique; car le flacon que je communique renferme des larves au nombre de cent cinquante environ appartenant à tous les âges et une douzaine de pupes remarquables par leur couleur, qui est d'un rouge foncé. Les conditions dans lesquelles ces larves

et ces pulpes ont été observées ne diffèrent en rien de celles signalées par Ch. Coquerel dans ses deux intéressants mémoires; car c'est dans le pharynx et les fosses nasales d'un soldat appartenant à l'armée française de l'expédition mexicaine que ces larves et ces pupes ont été rencontrées.

— Le même membre montre des dessins d'espèces très-remarquables d'Aranéides :

Je fais passer, dit-il, sous les yeux de mes collègues plusieurs dessins que je dois à l'extrême obligeance de M. E. Simon et qui représentent des Aranéides très-curieuses par leur forme.

La première, qui est nouvelle, fait partie du genre *Hersilia* de Savigny, et a été découverte à Madagascar par M. A. Grandidier; je la désigne sous le nom d'*H. Vinsonii*. La seconde, qui est aussi une *Hersilia*, est connue déjà depuis longtemps; car je l'ai décrite et figurée dans mon grand ouvrage sur les animaux articulés de l'Algérie sous le nom d'*H. oraniensis* (t. I, p. 129, pl. 14, fig. 8, 1849). Mais l'individu que j'ai l'honneur de communiquer, et qui est une femelle, est curieux sous le point de vue de la géographie entomologique; car cette Aranéide, qui n'avait encore été observée que de l'ouest de l'Algérie (environs d'Oran), a été découverte dans l'Espagne méridionale (Albacète) par notre collègue M. E. Simon. Enfin la troisième Aranéide fait partie des *Plexippus*, genre établi par M. Koch aux dépens des *Attus* ou *Salticus* des auteurs. Cette espèce, qui est nouvelle, est réellement remarquable, non-seulement par sa forme grêle et étroite, mais surtout par la longueur exagérée de ses chélicères ou antennes-pinces. Ce *Plexippus*, qui m'a été généreusement offert par M. A. Deyrolle, a pour patrie la Nouvelle-Calédonie; je me fais un plaisir de dédier cette Aranéide au R. P. Montrouzier, afin de rappeler les services rendus à l'Histoire naturelle en général, et à l'Entomologie en particulier, par ce zélé missionnaire.

— M. Maurice Girard envoie une notice relative aux collections des Coléoptères nuisibles et utiles placées par M. Mocquerys à l'Exposition universelle de 1867 :

Notre collègue M. Mocquerys, d'Évreux, est presque le seul des exposants français pour les insectes, et son envoi était placé dans la galerie II, près des préparations anatomiques, notamment des célèbres modèles clastiques du docteur Auzoux. M. Mocquerys a déjà présenté plusieurs fois, à diverses Expositions, ses envois, composés uniquement de Coléoptères, qui sont certainement l'ordre le plus étudié, mais qui ne sont malheureuse-

ment pas les seuls insectes dont nous ayons à redouter les ravages. Cette réserve faite, hâtons-nous de reconnaître tout l'intérêt des collections de M. Mocquerys, et le savoir approfondi de notre collègue pour le choix des espèces et les échantillons de leurs dévastations. Il me semble inutile de nous arrêter sur la nombreuse collection des Coléoptères nuisibles; M. Mocquerys a déjà rendu compte dans nos Annales d'un envoi analogue à l'Exposition universelle de 1855. (Voir Ann. Soc. ent. de France, 1856, p. 731.)

Je crois convenable de mentionner plus spécialement la partie de l'Exposition de M. Mocquerys qui se rapporte aux Coléoptères utiles, malheureusement si peu appréciés, si méconnus. Un cadre contenait la série des Carabes, des Calosomes, des Sylphes, des Staphilins, des Coccinelles, tous choisis parmi les espèces de France qui détruisent en plus grand nombre les espèces d'insectes de divers ordres nuisibles à nos cultures. Je voudrais voir un cadre de ce genre dans chacune de nos écoles primaires, afin d'enseigner aux enfants le respect qui est dû à ces protecteurs de nos récoltes, aussi bien qu'aux nids des oiseaux insectivores.

Les insectes employés en médecine ont fourni à M. Mocquerys une curieuse réunion. Ils sont presque exclusivement formés des Coléoptères vésicants, et non-seulement de ceux qui sont usités, mais de ceux, dit M. Mocquerys, qui pourraient l'être; ainsi les *Cantharis vesicatoria* et *segetum*, les *Mylabris variabilis*, fort probablement l'insecte vésicant des anciens, *cyanescens*, très-énergique comme l'a reconnu Farines, *Fuslini*, *4-punctata*, *geminata*, etc. On pourrait se servir de l'*Œnas afer*, espèce très-épispastique, de l'*Œnas crassicornis*, des *Epicauta verticalis* et *erythrocephala*, des *Alosimus collaris*, *Lydus trimaculatus*, *Coryna Bilbergi* (ou *Hycleus*), *Cerocoma Schæfferi* et *Schreberi*.

A ces insectes M. Mocquerys avait joint les espèces les plus répandues du genre *Meloe*, et on sait notamment que le *Meloe proscarabæus* est encore usité en Espagne dans la médecine vétérinaire, et en outre l'*Akis acuminata* et la *Cetonia aurata*. Ce dernier Coléoptère est fort préconisé en Russie pour la guérison de la rage, ainsi que M. Desmarest nous l'indique dans une note pleine d'intérêt (Ann. Soc. ent. de France, 1851, Bull., p. XLIV); malheureusement les expériences faites à l'École d'Alfort n'ont pas confirmé les heureuses espérances que les récits des journaux russes avaient fait concevoir. On a aussi conseillé l'emploi de la Cétoine dorée dans diverses affections graves, et, si mes souvenirs sont exacts, une pharmacie d'Agen tient en dépôt la poudre de cet insecte. Si nous n'employons en Europe que la *Cantharis vesicatoria*, on sait qu'en Chine, dans l'Indous-

tan et dans diverses parties de l'Orient on se sert comme épispastique des *Mylabris*, notamment du *Mylabris variabilis* ou *cichorii* (*Syn.* de la plupart des auteurs) et du *Mylabris pustulata*.

Les Méloés ont fait partie de l'ancienne pharmacopée, si bizarre et si complexe, et on leur attribuait des vertus héroïques dans plusieurs médicaments. C'est à eux, selon Latreille, que convient le mot grec de bupreste ou enfle-bœuf, à cause des accidents que causaient, dit-on, des insectes avalés par mégarde par le bétail avec l'herbe des prairies. Ils doivent agir sur les voies urinaires à la façon des Cantharides et des Mylabres; car Agricola dit en parlant de l'emploi des Méloés : *urinam potenter pellunt sed una sanguinem*. Cette action provient de l'inflammation de la muqueuse qui tapisse les urétères et la vessie. Il est à regretter que M. Mocquerys se soit borné sur ce sujet aux vésicants d'Europe et qu'il ait omis dans ses insectes vésicants une remarquable espèce de Montévideo, la *Lytta adspersa* (Klug). Comme l'a fait voir le docteur Courbon (C. R. Acad. des Sc., 1855, t. XLI, p. 1003), son action est plus énergique que celle de la Cantharide officinale, mais elle est tout à fait inoffensive à l'égard des organes urinaires, propriété précieuse pour la thérapeutique, permettant de placer impunément en toute région du corps les plus larges vésicatoires ; cette précieuse espèce ne pourrait servir à des manœuvres lubriques ou criminelles. Cet insecte est excessivement commun aux environs de Montévideo et couvre de ses essaims les feuilles de la bette vulgaire; aussi s'est-il malheureusement jeté sur les betteraves lors de leur introduction dans la Plata, au point de compromettre leur culture, ainsi que je l'ai fait connaître dans nos Annales (1860, Bull., p. LXXIII). On voit donc combien il serait aisé de recueillir cette espèce en assez grande abondance pour remplacer les vésicants dans toutes les pharmacies d'Europe. Elle pourra devenir l'objet d'un commerce important; car on ne peut nullement songer à acclimater ce genre d'insectes, dont les larves, encore à peine connues, vivent en parasites dans les nids des Méllifiques sociaux ou solitaires, se cramponnant à leurs poils quand ces insectes viennent butiner sur les fleurs. Dans une étude complète des insectes vésicants on doit encore adjoindre une espèce employée dans l'Amérique du Nord, la *Lytta vittata*, qui vit sur les fleurs de pommes de terre.

Un dernier cadre de M. Mocquerys réalisait une application très-curieuse due à notre collègue M. Reiche (Ann. Soc. ent., 1860, Bull., p. LXV). Certains Coléoptères peuvent servir à reconnaître la pureté des laines en signalant les mélanges frauduleux de laines de valeur inférieure et d'une autre provenance. Un grand nombre de Coléoptères se rencontrent dans

les *laines en toisons* du commerce ; ils se mêlent à la laine des moutons quand ils se couchent dans les prairies ou se frottent aux buissons, où bien d'autres espèces sont attirées par les déjections, et enfin certaines s'introduisent dans les magasins où l'on conserve les laines avant de les expédier. Les experts peuvent donc tirer un grand parti de cet examen, vu la parfaite distinction des faunes locales, et nous allons citer les espèces caractéristiques et spéciales à chaque pays que présentait la collection de M. Mocquerys : ESPAGNE. *Nebria andalusica, Copris paniscus, Erodius Peyroleri, Asida hesperica, Goudoti, costulata, Sepidium bidentatum, Micrositus Ulyssiponensis, Anisorhynchus costatus.* Certaines de ces espèces seraient communes à l'Espagne et à l'Algérie. — RUSSIE. *Onitis Damætas, Onthophagus Amyntas* et *leucostigma, Pentodon monodon, Serica euphorbiæ, Pimelia cephalotes, Tentyria taurica, Gnaptor spinimanus, Blaps confluens, Prosodes obtusa, Platyscelis gages, Pedinus tauricus, Trysibius tenebrioides, Dorcadion pigrum, Virleti, striatum* et *sericatum.*

La liste des espèces d'Europe exposées par M. Mocquerys nous a paru devoir subir une réduction notable, qui y laisse au plus les espèces que nous venons de citer; car beaucoup d'autres, indiquées par notre collègue, sont de localités trop variées pour pouvoir être invoquées en preuve dans une expertise commerciale.

M. Mocquerys donne trois séries d'espèces pour les laines exotiques. — MAROC. *Chæridium semicribratum*, *Hybosorus Illigeri* (espèce trop générale), *Erodius bilineatus, bicostatus* et *validus, Pimelia Boyeri, Timarcha punctata.* — BUENOS-AYRES. *Baripus speciosus, Anisodactylus atrocyaneus, Selenophorus lubricipes, Pangus obtusus, Hister major, Dermestes vulpinus* (espèce importée), *Chæridium breve, litigiosum, cupreum, violaceipenne, corvinum, bidentatum, viduum, nitidum, cupricolle, Canthidium sulcicolle, Phaneus splendidulus* et var. *menalcas, Aphodius consputus, Oxyomus bonariensis, Trox gemmiferus, Heterogomphus pauson, Philcurus vervex, Lygidius fossor* et *rugifrons, Chalepus brevis, Heteronyx aphodioides, Cœlodes discus, Alphitobius diaperinus* et *piceus, Disonycha gratiosa, Coccinella anchoralis.* — AUSTRALIE. *Onthophagus cupreoviridis* et *granulatus, Oxyomus sculptus, Aphodius Australasiæ, Heteronyx oblongus, Liparetrus hirsutus, vestitus* et *nigrinus, Pyronota festiva, Saragus lævicollis, Pterohelcus Reichei, Chalcolampra luteicornis.*

Nous croyons que ces listes de M. Mocquerys pourront peut-être avoir leur utilité, et c'est ce qui nous a engagé à les reproduire, afin qu'on puisse les consulter au besoin pour une expertise.

Communications. On annonce la mort de deux de nos collègues, MM. Sommer, d'Altona, et Westersmann, de Copenhague.

— M. H. Lucas dit que dans la récente distribution des prix accordés à la réunion des sociétés savantes notre collègue M. Géhin, de Metz, vient d'obtenir une médaille d'argent pour ses travaux sur les insectes nuisibles et sur les Poissons de la Moselle.

Séance du 13 Mai 1868.

Présidence de M. BERCE.

Lectures. M. le docteur Aubé lit le travail suivant :

Dans la note sur la synonymie de quelques *Hydroporus* publiée en 1867 dans les Annales de notre Société, j'ai commis une erreur que je m'empresse de rectifier. J'ai indiqué comme appartenant à l'*Hydroporus opatrinus* Germ. des sujets d'un brun ferrugineux provenant de Corse, et décrits sous deux noms différents par MM. Fairmaire et Reiche. J'ai également rapporté à ce même insecte l'*Hydroporus hispanicus* de M. Rosenhaüer. Depuis lors j'ai pu examiner un très-grand nombre de ces *Hydroporus* de Corse, bruns et ferrugineux, et j'ai également reçu de M. Rosenhaüer communication d'un type de son *Hyd. hispanicus*, et il m'est démontré qu'il est nécessaire d'isoler l'*opatrinus* et de considérer comme une autre espèce les *Hyd. Lareynici* et *coarcticollis* en les réunissant sous une seule et même dénomination, celle d'*hispanicus* Rosenh., comme étant la plus ancienne. Les nombreuses pièces que j'ai sous les yeux m'ont permis de trouver quelques caractères constants. Ainsi l'*Hyd. hispanicus* n'est jamais d'un noir aussi franc et aussi mat que l'*opatrinus*; sa couleur, quelque foncée qu'elle soit, tire toujours un peu sur le brun ; elle est même assez souvent entièrement ferrugineuse, avec la tête un peu plus claire. Ses antennes ont les articles plus forts, plus renflés et entièrement testacés, tandis que chez l'*opatrinus* ils sont plus grêles et que les six ou sept derniers sont rembrunis au sommet. L'*hispanicus* a toujours les pattes ferrugineuses et l'*opatrinus* a ces mêmes organes noirs, légèrement ferrugi-

neux aux articulations. Ce dernier a aussi le corselet plus brusquement rétréci en arrière avec les angles postérieurs plus aigus.

— M. l'abbé de Marseul adresse à la Société la lettre qui suit :

Ne pouvant me rendre à la séance, permettez-moi de vous adresser une petite brochure que j'ai reçue pour la Société, de la part de son auteur le révérend A. Matthews. C'est la description, publiée dans le *Lyceum de New-York*, d'un genre de Trichoptérydes découvert récemment aux États-Unis : une forme des plus remarquables dans un ordre rempli de formes les plus curieuses, selon son expression; aussi l'appelle-t-il *Limulodes paradoxus*. C'est en quelque sorte un spécimen de la manière dont les genres seront traités et figurés dans la grande et importante monographie qu'il prépare de ces animalcules; il se propose de figurer toutes les espèces et d'illustrer en détail leur anatomie interne et externe. Son travail est achevé et prêt à être mis entre les mains de l'imprimeur, et M. Matthews espère qu'il sera publié dans le courant de l'été. Il m'annonce le retour des insectes que les amateurs de Paris lui ont communiqués par l'entremise de M. Crotch, qui doit venir prochainement. Il a reçu en communication tous les types, même ceux de Motschulsky. M. Mulsant a bien voulu lui remettre le type unique du *variolosa*, qui lui a déjà été fidèlement restitué. Il ne reste plus que le *Ptenidium corpulentum* de M. Lucas et le *Trychop. Silbermanni* que M. Wencker a publié tout récemment sur un seul individu, qu'il ne lui a pas été donné de voir et de figurer. Il suppose (1) que le premier n'est qu'un *Ptenidium punctatum* et que le deuxième n'est qu'une des espèces de Motschulsky à élytres rouges. Il est bien à regretter que des règlements et des barrières mettent ainsi obstacle aux progrès de la science dans des établissements destinés à les encourager. Il a découvert l'an dernier en Angleterre trois nouvelles espèces pour la faune d'Europe; *Trychopteryx anthracium* (Matthews), *obscæna* (Wollaston), qui n'étaient connues que des Canaries et un beau *Ptilium* nouveau allié au *P. angulicolle*. Ceci est une preuve nouvelle que bien des espèces regardées comme exotiques par les coléoptéristes se retrouvent en Europe et même en France, et qu'il y a danger d'être trop exclusif. C'est ainsi que dans un petit travail sur un mémoire de M. Solsky que j'interromps pour vous écrire cette lettre, je vois que le genre *Zonoptilus* et ses espèces jusqu'ici tenus pour transcaucasiques viennent de se trouver en Russie d'Europe dans l'acception la plus restreinte du mot.

(1) Un examen fait depuis l'envoi de cette note sur les types du *corpulentum* a confirmé la validité de cette espèce.

— M. H. Lucas communique une note relative à deux *Zopherus* vivants :

Les deux Coléoptères mâle et femelle que je fais passer sous les yeux de mes collègues n'avaient jamais été vus vivants en Europe : c'est le *Zopherus Jordani* décrit et figuré par M. Sallé dans les Ann. de la Soc. entom., 2e série, t. VII, p. 301, pl. 8, fig. 4 (1849). Ces insectes sont très-lents dans leurs mouvements, et quand on les touche ou qu'on les inquiète, ils ont pour habitude de replier le long du corps leurs antennes ainsi que les organes de la locomotion et de rester fort longtemps dans cette position. Ils ont été trouvés au Guatémala et rapportés vivants en France par M. Rodriguez, directeur du Muséum d'histoire naturelle de cette ville, et qui en a fait don aux collections entomologiques du Muséum de Paris. Les indigènes de cette partie de l'Amérique centrale désignent ce Coléoptère sous le nom de *Caméléon*, dénomination qui a fait croire pendant longtemps aux erpétologistes que ce Saurien habitait le Guatémala.

— Le même membre fait également connaître un fait important pour la biologie :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société un flacon contenant un nouveau cas d'ovoviparité observé chez une *Scolopendra* de la Guyane française. Cette espèce, dont le nom spécifique m'est encore inconnu, a pondu quarante *Scolopendra* vivantes, et quand on étudie ces Myriapodes à l'état jeune, on constate que leur longueur est de 20 millimètres environ. Si ensuite on les compare avec un individu adulte, à leur mère, par exemple, on remarque que le nombre des segments est le même, c'est-à-dire de 21 ; il en est de même pour les articles qui composent les antennes. M. P. Gervais, dans le t. IV de son Hist. nat. des Ins. Apt., p. 14, 1847, avait signalé, d'après Audouin, que les *Scolopendra* proprement dites étaient ovovipares, et cette assertion reposait sur l'inspection de jeunes *Scolopendra* recueillies par MM. Quoy, Gaimard et Dussumier. Le nouveau cas d'ovoviparité que je communique à la Société vient confirmer ce qui avait été préalablement avancé à ce sujet, et c'est M. Petit, surveillant aux établissements pénitentiaires de la Guyane, qui a observé ce fait remarquable.

Communications. M. le docteur Laboulbène fait passer sous les yeux de ses collègues un flacon rempli de débris d'un Coléoptère vésicant provenant de Montévideo, où il est employé comme épispastique. Cet Hétéromère, qui appartient à l'ancien genre *Lytta*, est indiqué en Amérique comme beaucoup moins actif dans l'usage médicinal que notre Cantharide.

M. Maurice Girard dit que les Coléoptères présentés par M. Laboulbène sont la *Lytta* ou *Epicauta adspersa* Klug, devenus noirâtres par le frottement qui a enlevé les écailles. Ce sont surtout des femelles, à pattes fauves; les mâles, à corps plus étroit, ont les pattes noires. C'est cette espèce que M. le docteur Courbon préconise comme fortement vésicante et sans action sur les organes génito-urinaires (Comptes rendus de l'Acad. des Sc., t. XLI, p. 1003, 1855). Il la dit très-commune près de Montévidéo sur la bette. Il était donc naturel, comme cela est arrivé, que cette espèce se jetât par myriades sur la betterave lors de son importation dans ce pays, au point d'en compromettre gravement la culture, ainsi que notre collègue l'a autrefois fait connaître dans nos Annales (1860, Bull., p. LXXIII).

M. Laboulbène ajoute qu'il regarde comme très-nécessaire de reprendre les expériences, trop peu nombreuses, de M. Courbon, relatives à l'action thérapeutique de ces insectes. Il fait remarquer que notre *Cantharis vesicatoria* n'a d'action sur les organes urinaires que chez la moitié des individus et reste inactive sous ce rapport chez beaucoup de sujets.

— M. H. Lucas dit que M. de Chaudoir lui a communiqué dernièrement une *Anthia* recueillie au Benguela et dans laquelle il a reconnu une espèce qu'il a décrite dernièrement dans nos Annales sous le nom d'*A. Duparquei* (Bull., p. XCIII, 1867). M. de Chaudoir a fait connaître aussi cette *Anthia* (Revue et Magas. de Zool., 1866, p. 70), et comme son travail est antérieur à celui de notre collègue, voici la synonymie qui doit accompagner désormais cette espèce intermédiaire entre les *Pachymorpha* et les *Anthia* :

Anthia omostigma ♂ de Chaud. (Rev. et Mag. de Zool., p. 70, 1866).

Anthia Duparquei Luc. (Ann. Soc. Ent., 4e série, t. VII, Bull., p. XCIII, 1867).

A ce sujet, M. H. Lucas fait observer que le mâle décrit par M. de Chaudoir est remarquable par son thorax, qui est moins prolongé en arrière, moins tronqué, moins excavé, avec l'échancrure qu'il présente dans son milieu moins profonde. M. de Chaudoir n'a connu que le mâle ; quant à M. H. Lucas, il a décrit les deux sexes de cette *Anthia*, et à ce sujet il fait encore remarquer en terminant qu'il n'y a que le mâle qui soit *omostigma*; car ce caractère manque complètement chez la femelle, au moins chez l'individu qui a été à sa disposition.

— M. Berce rapporte qu'il a été à même d'observer un fait relatif aux mœurs du *Melasis flabellicornis*. Il a vu que la femelle semble rester constamment dans l'intérieur des galeries percées dans le bois où elle est éclose; car, lors de l'accouplement, elle y est encore et ne laisse libre à l'extérieur que l'orifice de ses organes reproducteurs; le mâle vient trouver la femelle et reste à l'extérieur pendant la réunion des sexes.

— M. le docteur Marmottan dit qu'il vient d'obtenir à Paris un grand nombre de *Callidium castaneum* Redtenbacher. L'année dernière quelques-uns de ces insectes (1) avaient été rencontrés dans une bûche de genévrier rapportée de la forêt de Fontainebleau par notre collègue; cette année il est sorti de la même bûche soixante-dix-neuf individus de ce *Callidium*, très-rare pour la faune parisienne.

M. le docteur Aubé fait remarquer que ce Longicorne a été trouvé en abondance dans des débris d'un treillage en châtaignier du chemin de fer auprès de Béziers.

M. le docteur Giraud annonce à ce sujet qu'en Autriche il n'a jamais trouvé le *Callidium castaneum* en liberté dans la nature, mais qu'il l'a pris très-abondamment dans des bûches du *Pinus pumilio* conservées depuis deux ou trois ans dans des greniers. C'est surtout en fendant le bois que l'on rencontre cet insecte.

M. Reiche, au sujet de ces diverses remarques, ajoute qu'il s'est assuré d'une manière positive de la détermination de l'espèce obtenue par M. Marmottan d'une bûche de genévrier, et qu'il a reconnu également que le *Callidium Deltili* Chevrolat, à prothorax noir et à élytres jaunes, était identique avec le *Callidium castaneum*. M. Crotch a pu également vérifier le même fait au Musée britannique, où se trouve actuellement le type décrit par M. Chevrolat sous le nom de *C. Deltili*.

— M. Berce donne quelques renseignements sur un petit Lépidoptère, la *Teigne des pierres à fourreau triangulaire* de Geoffroy, *Solenobia* Duponchel, *lichenella* Zeller (*Solenobia petrella* Guenée), qu'il a déjà trouvée dans la forêt de Fontainebleau l'année dernière, et qu'il a pu étudier de nouveau cette année, conjointement avec M. Jourdheuille.

(1) Voir le Bulletin de la Société, 1867, LXII, où ce fait est relaté; seulement, par suite d'une erreur, ce Longicorne est indiqué sous le nom de *Callidium humerale*.

Notre collègue montre plusieurs individus mâles et femelles de cette espèce, ainsi que le fourreau : celui-ci est commun sur les rochers, les vieilles clôtures et barrières en bois, dont la chenille mange les lichens. Le mâle éclôt du 15 au 20 mars ; il se tient appliqué pendant le jour contre les rochers un peu ombragés ; il n'est pas toujours très-facile à apercevoir, à cause de sa petite taille et de sa couleur qui se confond avec celle des rochers ; mais avec un peu d'attention et d'habitude on parvient à en prendre un certain nombre. La femelle, complétement aptère comme la plupart de celles du même genre, se tient immobile à l'extrémité de son fourreau ; son éclosion n'a lieu qu'un mois après celle du mâle, c'est-à-dire vers la fin d'avril. Des fourreaux recueillis à cette époque au nombre de plus de cent n'ont tous donné que des femelles.

— M. Reiche parle de la nouvelle industrie parisienne dans laquelle entrent déjà tant d'insectes, industrie qui tend chaque jour à prendre un essor plus considérable et dans laquelle certaines espèces brillantes et ornées de belles couleurs remplacent ou sont mêlées aux fleurs artificielles préparées pour les riches parures des dames. Il cite le *Morpho Cypris*, dont les écailles, d'un bleu si magnifique, sont fixées si artistement sur de minces lames de *Mica* ; les *Psiloptera squamosa*, les *Hoplia farinosa* et plusieurs autres qui sont employés dans cet art nouveau.

M. H. Lucas ajoute que le *Papilio Montrouzieri* de la Nouvelle-Calédonie vient souvent se joindre ou remplacer le *Morpho Cypris* dans de légères et élégantes parures de bal.

Membre reçu. M. Victor-Maurice Teinturier, chirurgien-major au 11e régiment d'artillerie à Vincennes, présenté par M. Émile Deyrolle.

Séance du 27 Mai 1868.

Présidence de M. BERCE.

Lectures. M. Maurice Girard adresse la note suivante, relative à une communication présentée dans la précédente séance par M. Berce, au sujet de la *Solenobia lichenella* :

Les faits constatés par MM. Berce et Jourdheuille ont, dit-il, un grand intérêt. Les fourreaux recueillis par eux au premier printemps, tant en 1867 qu'en 1868, n'ont donné que des femelles aptères. Nos collègues supposent que les mâles éclosent séparément, un mois plus tôt, et se cacheraient, s'accouplant sans doute le soir, car ils ont échappé à leurs recherches. Je dois faire remarquer que l'espèce *Solenobia lichenella*, à fourreaux triquètres, est une des espèces de Psychides sur lesquelles, en Allemagne, MM. Siebold et Leuckart ont constaté la parthénogénèse (Ann. des Sc. nat. Zool., 4e série, 1844, t. VI, p. 193). Ils ont eu aussi, comme MM. Berce et Jourdheuille, des fourreaux ne donnant naissance qu'à des femelles, et celles-ci, séquestrées et sans accouplement, ont pondu des œufs d'où sont nées de petites larves construisant aussitôt des fourreaux et ne produisant que des femelles, et ainsi de suite pendant plusieurs générations. Ils supposent que le concours des mâles est nécessaire pour donner aux femelles la possibilité de pondre des œufs de mâles; ce serait pour les Psychides l'inverse de ce qui a lieu pour les Abeilles, où les femelles, par une parthénogénèse également incomplète, peuvent produire seules des œufs de mâles. Enfin, chez le Ver à soie et chez divers Bombycides il y aurait rarement certains œufs de femelles vierges donnant naissance à l'un et l'autre sexe. On ne peut qu'engager nos collègues à continuer à Fontainebleau leurs investigations sur la *Solenobia lichenella*, en recherchant les points suivants : tâcher de découvrir les mâles, examiner la ponte des femelles, vérifier si les œufs sont féconds.

D'après les auteurs allemands, si l'on obtient de ces œufs une éclosion de mâles, cela confirmerait l'hypothèse de mâles nés bien auparavant et se cachant ou périssant aussitôt après la fécondation; si, au contraire, ces œufs ne donnent que des femelles, on serait dans le cas d'anomalie cité précédemment. Ce qui reste encore d'obscur, ce sont la manière dont se produisent les mâles, la nécessité de leur intervention au bout d'un certain nombre de générations, les différences que peuvent offrir les œufs et les larves, etc.

— M. l'abbé de Marseul adresse, par l'entremise de M. Reiche, la note qui suit :

Je vous prie de transmettre à la Société un fait fort intéressant, découvert par M. le capitaine de Malleray, qui arrive de Cochinchine, où il a séjourné longues années et d'où il rapporte de rares objets d'histoire naturelle et de fort beaux Coléoptères, tels que le *Buprestis Mniszechi*. Il s'agit d'un Longicorne du genre *Plocœderus*, dont la larve construit un cocon à

enveloppe qui paraît calcaire et semblable à un œuf de serpent ou d'oiseau. M. de Malleray a suivi toutes les évolutions de l'insecte en Cochinchine, dans la province de Bienhôa.

Le *Plocœderus* dépose ses œufs contre le tronc à écorce rugueuse des vieux manguiers. La larve éclôt pendant la saison sèche (de décembre à avril), pénètre sous l'écorce, creuse des galeries tantôt droites, tantôt sinueuses, qu'elle bouche par derrière avec les détritus en forme de sciure de bois très-consistante. Lorsque le moment de se transformer en chrysalide est venu, elle perce un trou assez profond dans la partie la plus tendre du bois. Après l'opération terminée, ce qui lui demande moins de dix heures de temps, elle se retire du trou, y rentre à reculons, en bouche l'orifice avec le plus grand soin et très-solidement, et construit avec la liqueur qu'elle sécrète un cocon blanc, oblong, elliptique, semblable à une coquille mince, rugueux en dehors et lisse en dedans, non adhérent aux parois du trou, de 3 centimètres sur 15 millimètres de diamètre. Le plus souvent, quand la larve trouve l'écorce assez solide pour défendre son cocon des atteintes de ses ennemis (des Fourmis à grosse tête), elle y place son œuf, qu'elle enveloppe alors de débris d'écorce fortement adhérents. L'insecte se chrysalide en septembre et se transforme en insecte parfait en décembre.

Les larves qui avaient été récoltées en assez bon nombre ont été perdues pendant la traversée ; mais j'ai vu les deux espèces de cocons, qui ont été acquis par le Muséum.

— M. le docteur Giraud présente quelques galles d'Hyménoptères et lit une notice à ce sujet :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de l'honorable Société plusieurs échantillons de galles fraîches recueillies, dit-il, hier au bois de Vincennes, appartenant à des espèces peu connues et pour la plupart nouvelles pour la faune française, mais que j'avais déjà eu occasion d'observer en Autriche. Ce sont :

1° Galle de *Cynips callidoma.*

D'un vert tendre, en forme de fuseau porté par un pétiole très-long et très-mince et relevé sur la partie renflée de légères côtes longitudinales. Elle siége sur un bourgeon avorté. Cette galle n'est pas nouvelle : elle se trouve déjà figurée par Malpighi dans son traité *De Gallis* (*Op. omn.*). M. Hartig lui a donné le nom parfaitement approprié de *callidoma*; mais, de même qu'à ses devanciers, l'insecte producteur lui était resté inconnu;

j'ai décrit cet insecte dans les publications de la Société Zoologico-Botanique de Vienne (1860), en lui conservant le nom déjà donné à la galle ; c'est mon *Cynips callidoma*, un vrai *Cynips*, en prenant ce terme dans le sens le plus restreint ; il n'y a que des femelles. La galle ne séjourne pas longtemps sur le chêne qui la porte. A la fin de mai, les plus hâtives se détachent et tombent à terre ; mais comme à cette époque un certain nombre sont moins avancées ou commencent seulement à poindre, on peut en rencontrer pendant tout le mois de juin et même plus tard. Elle ne produit en général son habitant qu'après avoir séjourné assez longtemps à terre. Les premières éclosions que j'ai obtenues ont eu lieu dès les derniers jours de septembre et pendant le mois d'octobre ; mais c'est surtout dans la seconde moitié de janvier qu'elles ont été nombreuses.

Il est essentiel, pour bien conserver ces galles, de les mettre autant que possible dans des conditions semblables à celles où elles se trouvent naturellement dans la forêt.

2° Galle de *Cynips majalis* Mihi.

Elle a la forme d'un petit cône, quelquefois verdâtre, le plus souvent brun ou d'un vert brun, ressemblant à s'y méprendre à un bourgeon encore fermé ; elle en a la taille et en prend la place, mais n'est pas écailleuse comme lui. Cette espèce paraît en mai : elle se détache spontanément à la fin de ce mois ou au commencement de juin et séjourne à terre comme la précédente. J'ai eu plusieurs éclosions en automne et un plus grand nombre au mois de février. L'insecte, qui est aussi un vrai *Cynips* et rappelle beaucoup les petits individus de l'espèce *tinctoria*, est encore inédit. Je me propose d'en donner la description en faisant connaître les espèces nouvelles de ma collection.

La galle est quelquefois envahie par une quantité étonnante de *Synergus*. J'ai obtenu, vers la fin de mai, de deux pièces fraîches, 28 *Synergus facialis* Hart. Dans ces cas, les familiers ne se contentent pas de prendre une place modeste à la table du maître ; ils consomment toutes ses provisions et le condamnent à mourir de faim.

3° Galle de *Spathegaster tricolor* Hart.

C'est pour la première fois que je rencontre cette espèce. M. Hartig, qui en a décrit l'insecte, ne la connaissait pas. Elle a été découverte plus tard dans le duché de Nassau par M. le professeur Schenck, qui me l'a communiquée, mais tellement flétrie que je ne pouvais pas me faire une idée de sa forme naturelle. Pendant une visite au bois de Vincennes, le

12 mai, j'ai capturé avec le filet, sur le gazon ou les branches basses du chêne, plusieurs individus de l'insecte parfait. Avec cette précieuse indication, je ne tardai pas à remarquer sur la face inférieure des feuilles des branches basses du chêne une petite galle, que je présumai être celle de cet insecte. Plusieurs éclosions m'en donnèrent bientôt la certitude. Ces galles forment une petite boule d'un diamètre de 5 millimètres au plus, de substance tendre, d'un blanc à peine un peu verdâtre, sans éclat et faiblement couvertes de filaments très-fins, doux, le plus souvent blancs, quelquefois rosés ou rougeâtres, surtout sur les très-jeunes galles.

L'insecte a un corps allongé et débile, des ailes dépassant beaucoup l'abdomen et qui sont remarquables entre toutes les espèces congénères par la teinte obscure que leur donne une pubescence noire. Le mâle a l'abdomen longuement pétiolé et chez la femelle il est presque sessile.

L'éclosion, qui dure pendant une grande partie du mois de mai, doit se prolonger jusqu'à la première quinzaine de juin, à en juger par un certain nombre de galles qui paraissent encore très-jeunes.

4° Galle de *Spathegaster flosculi* Mihi.

Cette forme, que j'ai observée depuis longtemps en Autriche, est aussi inédite. Les échantillons que j'ai découverts à Vincennes sont perforés, presque secs, mais très-reconnaissables. Elle est plus précoce que l'espèce précédente et se montre dès les premiers signes du réveil de la végétation. L'insecte en sort pendant la seconde moitié d'avril. C'est sur les brindilles ou sur les rameaux bas et peu vigoureux du chêne qu'on trouve cette galle. Elle tient la place d'un petit bourgeon qui a disparu et dont il ne reste que quelques écailles à la base du nouveau produit. Sa forme est conique, sa hauteur de 4 à 5 millimètres, sa substance charnue, mais un peu moins tendre que celle de l'espèce précédente. Elle est richement parée de filaments très-fins, doux au toucher, d'une belle couleur rouge ou cramoisie, qui lui forment une sorte d'enveloppe veloutée.

L'insecte qui habite cette galle est plus robuste que le *Spathegaster tricolor* et très-distinct de cette espèce. J'en donnerai la description dans un travail spécial.

5° Galle d'*Andricus inflator* Hart.

Cette forme, assez généralement répandue, devient quelquefois très-nuisible par sa grande multiplication. Elle produit sur les rameaux une intumescence du bourgeon terminal ou des bourgeons latéraux et les transforme en une sorte de massue d'abord verte et de consistance

médiocre, de la surface de laquelle naissent souvent plusieurs feuilles ou un rameau peu vigoureux. La partie supérieure de la tumeur offre une petite cavité toujours ouverte par le haut et dont le fond arrive vers le milieu de la galle. Sous son plancher se trouve sa cellule, qui loge une seule larve. L'insecte parfait se dégage en perforant la mince cloison qui le séparait de la cavité supérieure. L'éclosion a lieu pendant presque tout le mois de juin. Par une exception assez rare, mais qu'explique la nature particulière de la déformation, la galle abandonnée par son habitant ne se flétrit pas, elle continue même à croître et peut doubler de volume ; mais, en même temps, elle devient tout à fait ligneuse et tellement consistante qu'elle résiste plus que le bois à la lame du couteau. Les branches qui en portent un grand nombre sont noueuses et d'une végétation rabougrie. Cette espèce se trouve surtout sur le chêne pédonculé, mais non exclusivement.

J'aurais désiré pouvoir montrer encore une curieuse larve de Tenthrédine que j'ai rencontrée très-abondamment à Vincennes jusqu'au 22 de ce mois, sur les feuilles du chêne les plus tendres dont elle se nourrit, et qui diffère beaucoup de ses congénères ; mais le seul individu que j'ai pu trouver hier a subi aujourd'hui sa dernière mue et n'est plus reconnaissable. Cette fausse chenille, pourvue de trois paires de pattes et de huit paires de pseudopodes, d'un vert tendre avec la tête noire, est remarquable en ce que son corps est couvert d'épines noires assez longues et bifurquées au bout en deux pointes divergentes. C'est la larve de *Selandria bipunctata* selon M. Hartig. En subissant sa dernière mue, elle se dépouille de sa singulière armure, prend une teinte jaune pâle uniforme, passe en cet état une demi-journée ou même un peu plus sans prendre de nourriture et s'enfonce ensuite dans la terre, où elle s'enferme immédiatement dans un cocon ovoïde et noirâtre pourvu d'une espèce d'antichambre à l'un de ses bouts, ou, en d'autres termes, d'une petite cavité séparée par une cloison de l'intérieur de sa coque. Deux cents larves, au moins, se sont enfouies, chez moi, du 18 au 22 mai.

— M. Jourdheuille adresse, par l'intermédiaire de M. Berce, une note sur la *Coleophora laricella* :

La distribution géographique des espèces, en entomologie, m'a toujours semblé offrir de l'intérêt. C'est ce qui m'engage à attirer l'attention de la Société sur une Tinéite bien connue qui semblerait devoir être confinée exclusivement aux localités où l'arbre qui sert de nourriture à sa chenille croît en abondance et que je viens de trouver en quantités dans le département de l'Aube.

Il s'agit de la *Coleophora laricella* Hübner, décrite et figurée par Duponchel sous le nom de *Gracilaria laricella* (vol. XI, p. 586, pl. 311). J'avais étudié dans le magnifique ouvrage de notre collègue M. Stainton les mœurs de cette espèce, lorsque l'automne dernier l'idée me vint d'examiner de jeunes mélèzes qui ont été plantés il y a une quinzaine d'années aux Riceys (Aube). Je découvris bien vite entre les aiguilles le jeune fourreau de la *laricella*. A la fin d'avril je visitai de nouveau ces mélèzes et je m'aperçus que toute l'extrémité des jeunes feuilles était flétrie. Au petit trou circulaire qui trahit la présence de toute *Coleophora*, je reconnus bien vite la présence de la chenille, qui existait en effet en quantités innombrables. Des branches coupées au hasard me procurèrent un grand nombre de fourreaux, qui me donnèrent l'insecte parfait du 15 au 20 mai suivant.

Cette espèce, dont l'existence en France n'est, à ma connaissance, signalée que par M. Constant, d'Autun, se trouve, je crois, partout où s'introduit la culture du mélèze. J'ai pu m'assurer de l'existence de ce petit Lépidoptère à Fontainebleau même, dans des pépinières où il n'existe qu'un petit nombre de l'arbre qui nourrit exclusivement sa chenille.

— M. H. Lucas fait connaître deux mémoires accompagnés d'une planche et ayant pour titre : 1° Quelques remarques sur les articles additionnels observés dans les palpes des *Actinopus* et les pattes des *Hersilia*, et description d'une nouvelle espèce d'Aranéide appartenant à cette dernière coupe générique ; 2° Note sur une Aranéide nouvelle de la famille des Salticides se rapportant au genre *Plexippus*.

Communications. On annonce la mort de notre collègue le professeur Carreras y Ferrer, de Barcelone.

— M. le docteur Aubé présente quelques remarques sur les mœurs d'un Histéride qui semble ne pas se nourrir comme ses congénères de substances animales putréfiées ou de matières excrémentitielles, mais qui vit aux dépens de larves vivantes. En effet, notre collègue a observé, dans une sablière à Clamart, deux individus du *Saprinus virescens* dévorant de petites larves qu'il croit pouvoir rapporter à celles de l'*Attica oleracea*.

Membre démissionnaire. M. le major Fournier.

Séance du 10 Juin 1868.

Présidence de M. Paul GERVAIS, Vice-Président.

M. Wassili Oschaninn, entomologiste de Moscou, assiste à la séance.

Lectures. M. Ernest André adresse un mémoire ayant pour titre : De la connaissance des Fourmis d'Europe, spécialement appliquée à l'étude des Coléoptères myrmécophiles (traduit en partie de l'ouvrage de Mayr : *Die europäischen Formiciden*).

— M. Maurice Girard fait déposer sur le bureau une dernière note au sujet de l'Exposition universelle de 1867, comprenant quelques détails sur divers appareils et produits d'entomologie appliquée :

C'est principalement à Billancourt, dans cette annexe assez malheureusement choisie de l'Exposition et si peu visitée en raison de la distance, que se trouvaient placés les appareils d'entomologie appliquée. A l'exception des ruches, dont nous ne parlerons pas ici et qui occupaient un compartiment spécial, on voyait, sous le hangar B, trois appareils dont nous devons faire mention. On sait que dans le midi de la France les fourrages naturels et artificiels sont dévastés par un Coléoptère que sa couleur a fait nommer le *Négrit;* c'est le *Colaphus ater* Oliv., ou *Colaspidema* Cast., de la famille des Eumolpides. M. Badoua-Gommard, de Toulouse, a imaginé contre cet insecte une machine à laquelle il donne le nom trop général d'*échenilleuse*. C'est une vanne inclinée, en toile d'emballage, qu'on promène sur les fourrages en les courbant sans les casser, de sorte que les insectes tombent dans une bâche en tôle disposée en avant; le prix est peu élevé, 60 fr., et une seule personne peut manœuvrer la machine à la main.

Près de cette machine les yeux étaient frappés par un appareil d'aspect étrange, imaginé par M. Rigon, de Chelles (Seine-et-Marne). C'est un haut bicône de plus d'un mètre, en toile métallique, tenu par un manche et qu'on pose à terre sur le trou d'entrée du nid de la Guêpe commune, le soir ou le matin, quand les insectes sont rentrés; on met de la terre tassée autour de la base pour arrêter l'air et on ouvre un registre inférieur. Les Guêpes, forcées de respirer, montent toutes dans le bicône et

on les flambe. C'est là bien de l'embarras pour les guêpiers à orifice horizontal, pour lesquels il est si simple de détruire la funeste engeance en versant de l'eau bouillante; mais l'appareil de M. Rigon peut devenir très-utile si le trou d'entrée est percé dans un talus vertical, ou s'il s'agit des guêpiers placés sur les arbres, dans leurs troncs, contre les murs, comme cela a lieu pour la Guêpe des arbustes, les Frelons, les Polistes, ou enfin pour s'emparer d'essaims d'Abeilles placés dans des cavités dont ils ne veulent pas sortir. Le pied du bicône est muni d'un large disque de caoutchouc pouvant se modeler sur toutes les surfaces, et le bicône se place alors dans toutes les inclinaisons. L'inconvénient capital de cette machine un peu compliquée me paraît son prix assez élevé, 60 fr. si elle est construite en treillis de fer, qui est très-altérable à la rouille, et 110 fr. en cuivre. C'est bien cher pour des Guêpes, et je crois que, malgré les méfaits de ces insectes, les horticulteurs hésiteront à acheter le bicône de M. Rigon. Je pense que le meilleur moyen pour diminuer le nombre des Guêpes, si nuisibles aux fruits et qui sont le plus grand obstacle à l'acclimatation des nouveaux Vers à soie, est de chasser au printemps au filet les mères Guêpes, source des colonies dévastatrices de l'automne, en les attirant au moyen de groseilliers-cassis en fleurs, sur lesquelles elles se jettent avec frénésie.

Dans le modèle de ferme construit par M. Giot près de la porte en regard de l'École Militaire se trouvait un poulailler roulant, destiné à la destruction des Vers blancs. Nous avons rendu compte précédemment et avec détail de la mise en pratique de cette ancienne idée de Parmentier (Ann. Soc. Ent., 1866, p. 570).

Au Palais, dans la classe 43, se trouvaient réunies les diverses poudres insecticides Vicat, Zacherl (médaille de bronze), Mazade et Daloz, Willemot : ce dernier avec nombreux échantillons de pyrèthre du Caucase. La Société entomologique s'est déjà occupée, à diverses reprises, de l'effet de ces poudres : il est incontestable, au moins sur certains insectes; il est probable qu'il y a à la fois action toxique spéciale et asphyxie résultant de l'occlusion des stigmates des trachées par une matière pulvérulente très-ténue.

Les appareils concernant les Vers à soie ont été l'objet d'un autre travail et nous n'y reviendrons pas ici; signalons toutefois une machine exposée à Billancourt sous le hangar B, du prix de 2,400 fr., construite par M. Fontaine, d'Avignon (Vaucluse). Elle se compose d'une série de cadres étagés, en treillis de toile, chaque cadre pouvant s'enlever horizontalement à volonté au moyen de galets roulants. Elle est destinée à

étouffer les chrysalides des cocons au moyen de l'air chaud, ce qui est le procédé qui altère le moins la soie et peut servir aussi à sécher les conserves et à enfumer les salaisons ; sans ces usages multiples et successifs son prix serait bien élevé.

Il aurait été à désirer que des comptes rendus un peu détaillés eussent pu mettre la Société en état d'apprécier quelques autres collections auxquelles je n'ai pu donner, bien à regret, qu'un examen insuffisant : ainsi celle des Coléoptères du Maroc par M. L. Dupuis, la magnifique collection locale de l'île de Cuba, dans l'annexe espagnole, le plus bel envoi de ce genre que présentait l'Exposition, rassemblée par M. J. Gundlach et qui offrait le plus grand intérêt de géographie zoologique ; enfin l'intéressante collection de notre collègue le docteur Abdullah-Bey (médaille d'or), riche en insectes de Syrie et de Perse, contenant aussi de magnifiques coquilles du golfe Persique, destinée à former le premier noyau d'un musée d'histoire naturelle à Constantinople, pour lequel le sultan Abd-ul-Aziz a accordé un firman.

Communications. On annonce que l'excursion entomologique annuelle de la Société aux environs de Paris a eu lieu le dimanche 7 juin dans la forêt de Fontainebleau. Vingt de nos collègues ont pris part à cette excursion. Un Coléoptère, rare pour notre faune, le *Batrisus Laporti* Aubé, y a été trouvé.

— M. Fallou dit que M. Constant et lui ont pris en grand nombre, dans un tronc d'érable, auprès d'Autun, des larves et des nymphes des *Trichius gallicus* et *zonatus*.

— Le même membre rapporte que récemment, également auprès d'Autun, le *Rhychites auratus* était assez commun sur les prunelliers, et que dans l'Ardèche, à Celles-les-Bains, sur les mêmes arbrisseaux, vers la fin de mai, cet insecte était tellement abondant que tous les fruits étaient attaqués, desséchés par ce *Rhychites* et percés jusqu'au noyau de plusieurs trous de forme différente.

Membre reçu. M. Jules Lichtenstein, négociant à Montpellier (Hérault), présenté par M. Paul Gervais.

Séance du 24 Juin 1868.

Présidence de M. BERCE.

Lectures. M. Alphonse Milne-Edwards adresse un mémoire ayant pour titre : Révision de la tribu des *Thelphusinæ* et description de quelques espèces nouvelles. Ce travail est accompagné d'une planche.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société un morceau de bois mort de *Populus tremula* renfermant des larves et une nymphe vivantes de l'Abeille perce-bois ou charpentière de Réaumur, ou *Xylocopa violacea* des auteurs, que je dois décrire et figurer dans nos Annales.

Quand on examine les galeries verticales creusées dans ce morceau de bois par le *Xylocopa violacea* femelle, on voit que ces galeries sont divisées en plusieurs loges horizontales et que celles-ci sont séparées entre elles par un plancher formé de sciure de bois agglomérée et maintenue par un liquide adhérent, que le *Xylocopa violacea* femelle a la propriété de sécréter. C'est dans ces loges, qui ne communiquent nullement entre elles, que sont déposés les œufs (un pour chaque cellule), ainsi que la provision nécessaire à la larve qui doit sortir quelques jours après.

Suivant les auteurs qui ont étudié ces industrieux insectes, ces galeries seraient ordinairement au nombre de deux ou de trois ; mais si on jette les yeux sur le morceau de bois que je communique, on remarquera au contraire que ces galeries verticales sont au nombre de quatre.

Cette nidification, qui a été trouvée à Paris dans un chantier par M. Châtelain, qui me l'a obligeamment offerte, est curieuse par la disposition des cellules et surtout par le nombre des galeries verticales.

M. Laboulbène, au sujet de cette lecture, dit que M. le docteur Giraud s'est assuré que les Xylocopes volent autour des ormes et que ces insectes nichent dans les grosses branches latérales de cet arbre à une certaine élévation. Le parasite de cet Hyménoptère est très-rare et forme une coque d'un noir foncé.

M. Girard ajoute que dans un jardin de la rue Lhomond, à Paris, il a vu plusieurs fois des poiriers dont les tiges étaient fortement perforées par des *Xylocopa*.

— M. Girard fait la communication suivante :

J'ai eu l'occasion d'observer tout récemment dans les campagnes de la Brie et dans la forêt d'Armainvilliers quelques points d'entomologie sur esquels je crois pouvoir appeler l'attention de la Société.

Depuis plusieurs années les pommiers qui sont plantés sur les bords des routes étaient atteints par les ravages des Yponomeutes (Microlépid.). Cette année le fléau est plus intense que je ne l'avais vu jusqu'à présent. Les petites chenilles vivent en société sous des toiles qui les préservent de la pluie et du soleil et sous lesquelles elles dévorent le parenchyme des feuilles, puis passent plus loin détruire de nouveaux organes respiratoires, de sorte que la même troupe promène la dévastation en un grand nombre de points de la même plante. Les petites pommes, privées en partie d'air et de lumière sous les toiles, avortent et tombent. Comme les jardiniers du pays l'ont bien reconnu, deux espèces, qui diffèrent surtout par les couleurs de leurs chenilles, ravagent actuellement les pommiers des routes, comme aussi ceux des vergers et jardins. Ce sont, dans la spécification et la synonymie si embrouillées des Yponomeutes, la plus commune, l'*Yponomeuta evonymella* Scop. (*cognatella* Dup., *malinella* Gour.), et l'*Y. variabilis* Zell. (*padella* Linn., Dup.). On avait rarement vu, dans la Brie, lors de la floraison, une aussi riche préparation des pommiers que cette année. Les Yponomeutes préparent de cruels mécomptes, surtout si la chaleur probable de cette année amène l'éclosion en automne des œufs que vont produire d'innombrables papillons. Le cidre constitue dans la Brie, comme en Normandie et en Picardie, la principale boisson des paysans, et son abondance sera fort diminuée.

Les chaleurs intenses et précoces du printemps de cette année 1868 ont amené naturellement des éclosions rapides de Lépidoptères. Pour ne parler que des grandes espèces qui caractérisent la faune de nos bois, le *Nymphalis populi* (Grand Sylvain) a paru au milieu du mois de mai, et on ne le voyait plus voler sur les routes des bois au 10 juin. Il était remplacé déjà par l'*Apatura ilia* (Petit Mars), et en outre on voyait commencer à apparaître les grandes espèces d'Argynnes (*A. paphia, adippe, aglaia*).

Plusieurs de nos collègues confirment les remarques de M. Girard et parlent aussi des dégâts produits par les chenilles à divers arbres.

M. Berce dit que le garde général de Fontainebleau évaluait qu'en 1867 plus de 60 hectares de la forêt avaient été attaqués par le *Bombyx dispar*, et que cette année les dégâts ont été beaucoup plus considérables.

M. Doüé dit que des chenilles du *Bombyx dispar* causent également en ce moment des ravages excessivement grands dans les taillis du bois du Vésinet.

M. Goossens fait aussi remarquer qu'à Bourray, près Lardy, les chenilles du *Bombyx dispar* sont si abondantes qu'elles dévorent les feuilles de toutes les espèces d'arbres qu'elles rencontrent et qu'elles n'épargnent même pas les genévriers, les pins et les sapins.

M. Fallou dit que dans le département de l'Oise, principalement auprès de Creil, presque tous les pommiers sont tellement couverts par les chenilles d'*Yponomeuta* qu'on pourrait les y compter par milliers; chaque branche renferme un nid commun où se trouvent plus de deux cents chenilles, et ces nids sont en très-grand nombre sur chaque arbre. Il ne reste plus une seule feuille et les arbres semblent de loin être enveloppés par des toiles. D'après le dire des habitants la récolte sera perdue, et les pommiers, s'ils ne périssent pas, seront malades pendant plusieurs années.

M. Berce rapporte enfin que la petite chenille des *Swammerdamia egregella* se trouvait au printemps par milliards à Fontainebleau sur la bruyère cendrée, et que cependant l'insecte à l'état parfait n'y est pas commun; mais on l'obtient facilement en élevant les chenilles.

Communications. M. L. Buquet annonce que parmi plusieurs Coléoptères qu'il vient de recevoir de l'Algérie il a distingué une espèce très-probablement nouvelle du genre *Ochodæus.* Il se propose de donner à cette espèce le nom d'*aguathensis,* qui rappelle la partie de nos possessions du nord de l'Afrique dans laquelle elle a été découverte.

— M. Berce dit que M. Marmottan a pris dans la forêt de Fontainebleau deux espèces de Coléoptères rares pour notre faune. Dans une vieille bûche de hêtre il a trouvé trois individus du *Leiestes seminigra;* l'autre espèce qu'il a capturée est le *Mycetophagus ruficollis.*

— M. l'abbé Fettig, dans une lettre qu'il adresse à M. Fallou, donne quelques détails relatifs à divers points de l'entomologie :

1° Il indique divers insectes qu'il a recueillis en Alsace; il cite spécialement la *Bembecia hylæiformis,* la chenille de la *Nymphalis populi,* la *Xanthochroa carniolica* rencontrée sur un vieux lierre, la *Sesia cephiformis* vivant sur les ronces, les *Dianthæcia magnolii* et *albimacula,* la *Cidaria hydrata,* se nourrissant du *Silene nutans,* le *Lamprosoma concolor,* dont il a pris un grand nombre d'individus, etc.;

2° Il annonce qu'ayant fait deux éducations dans la même année de la chenille du *Papilio Podalirius*, les chenilles provenant de la dernière génération, métamorphosées en octobre, parfois en septembre, ont toujours fourni des chrysalides couleur *jaune roussâtre*, tandis que les chenilles élevées au printemps et qui se sont transformées en juin ont produit des chrysalides colorées en *jaune brunâtre*, et exceptionnellement quelques-unes d'une coloration *verte*. Ces dernières ont donné leurs papillons quinze jours après, et les autres, c'est-à-dire les jaunes brunâtres, ont passé tout l'été et tout l'hiver avant que de le faire, d'où notre collègue est amené à conclure que les chrysalides vertes sont destinées à perpétuer l'espèce la même année, et que les autres doivent la conserver pour la saison à venir;

3° Il présente des remarques tendant à confirmer les observations présentées par M. Ebrard (Bulletin, 1867, p. LXVII) relativement à la couleur que prend la chrysalide du *Papilio Machaon* suivant le corps sur lequel elle est placée. Ayant attaché une tige d'arroche sur laquelle venait de se fixer une chenille de Machaon contre la bordure verte d'un tapis d'une couleur jaune, il vit se former une chrysalide ayant une livrée d'un beau vert mêlé de jaune. D'un autre côté, ayant aussi élevé des chenilles du même papillon dans une cage à chenilles formée de sapin bruni par le temps et entourée d'une toile métallique en fil de fer noirâtre en partie oxydé, il a trouvé des chrysalides d'un gris brunâtre dont la coloration s'harmonisait notablement avec celle de l'intérieur de leur prison.

— M. Berce annonce à la Société que M. Jourdheuille a trouvé au mois de mai dernier dans le département de l'Aube, sur de vieilles clôtures en bois, un fourreau se rapportant à une espèce du genre *Solenobia* et contenant une femelle aptère. Ayant placé ce fourreau isolément dans une boîte à élever les chenilles, et sans en avoir obtenu aucune éclosion de papillons, ni de mâles, ni de femelles, il a trouvé ces jours derniers un grand nombre de petites chenilles nouvellement écloses, que notre collègue fait passer sous les yeux de la Société, qui étaient sorties de ce fourreau et qui avaient évidemment été produites sans accouplement préalable. Ce fait indiquerait un nouvel exemple de parthénogénèse, phénomène si curieux, dont plusieurs auteurs allemands se sont déjà occupés et sur lequel MM. Berce et Jourdheuille ne peuvent se prononcer avant d'avoir fait de nouvelles observations.

M. Girard fait remarquer que jusqu'à présent, dans la communication de M. Berce, il n'y a d'autre fait que celui déjà annoncé par les auteurs

allemands, non pas seulement pour l'espèce problématique *Psyche helicinella,* mais pour les espèces certaines *Solenobia lichenella* et *triquetrella.* Notre collègue a vu l'année dernière, chez M. Fallou, des femelles de *Psyche* sans éclosion de mâles qui avaient donné naissance à de petites chenilles s'entourant aussitôt de fourreaux. M. Berce suppose que peut-être dans les fourreaux recueillis à Fontainebleau se trouvaient des femelles fécondées par des mâles éclos antérieurement ; les auteurs allemands affirment que les femelles peuvent produire des œufs féconds sans le secours des mâles. Les éducations séquestrées que MM. Berce et Jourdheuille comptent faire des petites chenilles qui viennent d'éclore montreront si elles peuvent reproduire sans mâles et si elles ne donnent naissance qu'à des femelles.

— On indique une erreur typographique faite dans une communication de M. Coret (Bulletin, 1868, p. xx) sur les insectes nuisibles au rosier. Au lieu de *Tortrix Hartmannia,* il fallait mettre *Tortrix Bergmanniana* Linné (*rosana* Hubner).

Une autre erreur à signaler a été également faite dans l'allocution prononcée par M. Berce en prenant possession du fauteuil de la présidence (Bulletin 1868, page II, ligne 36). Au lieu de la citation des Catalogues de Microlépidoptères de MM. Jourdheuil et Cl. Rey, il faut lire : de MM. Jourdheuille et Ray.

— M. Reiche annonce que le manuscrit des tables des Annales dressées par M. Arias Teijeiro, et qui nous avait été donné par la famille de notre collègue, est arrivé à Paris et a été remis à notre Archiviste. — La Société charge sa Commission de publication de prendre connaissance de ce manuscrit et de le déposer à la Bibliothèque, afin qu'il puisse y être consulté.

— Le même membre fait savoir que M. E. Raymond, voyageur naturaliste, en ce moment à Sassari (Sardaigne), se propose de céder les Insectes qu'il récoltera en Sardaigne, en Corse et en Italie, aux amateurs qui lui en feront la demande.

A cet effet M. E. Raymond publiera tous les six mois des listes de Coléoptères parmi lesquels on pourra choisir, et il enverra les choix *franco* par la poste.

Membre démissionnaire. M. Monceaux, d'Auxerre.

Séance du 8 Juillet 1868.

Présidence de M. BERCE.

M. Crotch, de Cambridge, assiste à la séance.

Lectures. M. H. Lucas communique la note suivante :

M. le docteur Boisduval a été dernièrement témoin d'un fait qui me semble intéressant et que je crois devoir indiquer à la Société.

M. Gaudais, qui habite Nice, lui avait envoyé un individu vivant de la *Cetonia morio* comme étant un insecte nuisible à certains arbres fruitiers, particulièrement aux cerisiers et aux poiriers, en lui demandant quels étaient les moyens à employer pour s'opposer aux dégâts causés par ce Lamellicorne Mélitophile. Cet individu était une femelle que M. Boisduval avait laissée libre dans son cabinet, dont les fenêtres sont ouvertes pendant la nuit, et quel fut son étonnement de rencontrer le lendemain et pendant plusieurs jours de suite des individus mâles de cette même *Cetonia!* M. Boisduval se demande, au sujet de cette observation, si la *Cetonia morio* est nocturne, si elle se trouve ordinairement aux environs de Paris, et si les femelles, comme certains Lépidoptères, ont la propriété d'attirer les mâles.

Pour compléter cette communication, M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société deux individus de la *Cetonia morio,* dont le premier provient de Nice, et dont le second, qui habitait Paris ou les environs, a été pris par notre collègue dans son cabinet de travail.

Plusieurs membres font remarquer que l'observation qui vient d'être présentée est d'autant plus intéressante que la *Cetonia morio* est un insecte rare pour la faune parisienne, où il n'a guère été signalé que comme ayant été trouvé dans la forêt de Fontainebleau. Toutefois M. Chevrolat dit qu'il en a pris un individu sur un chardon dans les bois de Sèvres. Du reste, les habitudes naturelles de cette espèce ne sont pas connues; l'on peut supposer qu'elle habite de préférence les branches élevées des grands arbres de nos bois, là où l'on ne peut la rechercher, et que ce n'est qu'accidentellement qu'elle se présente à notre portée.

— M. Goossens fait connaître la note suivante :

La famille des Hybernides a de temps à autre occupé les lépidoptéristes de notre Société. En 1865, c'était à propos de l'enlèvement un peu romanesque des femelles par les mâles. En 1867, c'était par les remarques sur le très-intéressant travail de M. Mac-Lachlan; mais dans ces communications j'ai observé qu'il n'était guère question de l'*H. rupicapraria.*

La chenille est pourtant extrêmement commune. Comment se fait-il que Duponchel ne l'ait jamais trouvée? Peut-être cette espèce était-elle plus rare de son temps. Mais maintenant comment cette chenille échappe-t-elle encore aux investigations de mes collègues? Je crois en avoir trouvé la raison.

Elle échappe parce qu'on ne la connaît pas très-bien, parce que chacun la prend pour *brumata*, avec laquelle elle se mêle; c'est pourquoi je fais passer sous vos yeux la chenille de *rupicapraria* soufflée et repeinte. Mes collègues verront qu'elle en diffère sensiblement, qu'elle est plus jolie, d'un vert bleuâtre avec le dos presque blanc, que les sous-dorsales sont d'un blanc pur et très-nettes, tandis que *brumata*, qui du reste n'a plus la même élégance de forme, est d'un vert jaunâtre uni, avec la vasculaire vert foncé et les sous-dorsales jaunes.

La *rupicapraria* est très-commune vers le 15 mai sur les aubépines (*Cratægus*) du bois de Boulogne, et très-probablement partout. Elle vit en compagnie de *Cheimatobia brumata*, de *Liparis chrysorrhœa* et de *Diloba cæruleocephala*. Elle doit détruire autant, car elle est plus nombreuse; et puisque les trois autres espèces communes vivent aussi sur les arbres fruitiers, pourquoi celle-ci n'en ferait-elle pas autant? Ou cela est ou cela sera; si l'*H. rupicapraria* trouve à se propager par des conditions favorables elle envahira toutes les Rosacées; elle sera alors un fléau comme la *brumata*, etc.

Maintenant deux mots de la variété *ibicaria*. J'ai élevé des *rupicapraria* et je n'ai jamais eu d'éclosion de cette variété; celles que j'ai vues ne m'ont paru être que des *rupicapraria* prises au vol. Quand on cherche le papillon en février, et qu'on le trouve, c'est toujours la variété *ibicaria*. Je crois que cette variété *ibicaria* H.-S. n'est constituée que sur un type défraîchi.

Communications. M. Depuiset annonce la mort du courageux voyageur

M. Le Saint, décédé sur les bords du Nil Blanc, à environ 250 kilomètres de Karthoum (Abyssinie).

— M. de Vuillefroy-Cassini indique quelques-uns des résultats de ses chasses en Espagne et en Portugal pendant l'excursion entomologique que la Société vient d'entreprendre cette année. En Espagne il a pris des espèces remarquables, dont quelques-unes sont nouvelles ; et en Portugal il signale principalement la capture de deux beaux *Pterostichus* nouveaux et d'une nouvelle espèce de *Cyrtonus* fort remarquable, ainsi que le *Carabus antiquus* et le vrai *Calathus luctuosus* découverts jadis par Dejean, et qui semblaient n'avoir pas été retrouvés depuis. Enfin notre collègue dit que dans des recherches faites dans deux grottes souterraines du pays basque il a pris une espèce de Carabique nouvelle pourvue d'yeux apparents, quoique très-peu développés, et qui doit servir de type à une coupe spéciale, intermédiaire entre celle des *Trechus* et des *Anophthalmus*.

— M. Berce fait passer sous les yeux de ses collègues un charmant Microlépidoptère, l'*Argyresthia Goëdartella*, que l'on regardait comme rare pour la faune parisienne, et qu'il a recueilli en grand nombre dans la forêt de Fontainebleau. Les chenilles de cet insecte sont très-communes dans l'intérieur des écorces du bouleau, où elles se transforment en chrysalides, et l'on peut facilement en obtenir le papillon.

Membre reçu : M. Léon Maillefer, de Paris, présenté par M. Jekel.

Séance du 22 Juillet 1868.

Présidence de M. PARIS, Président de 1867.

Lectures. M. H. Lucas communique la note suivante :

Le *Rhizotrogus marginipes* décrit par M. Mulsant dans son Histoire naturelle des Coléoptères de France, p. 435 (1842), est signalé par ce

savant entomologiste comme étant un Lamellicorne principalement méridional, et comme localités, il indique les environs de Bordeaux, de Mont-de-Marsan et de Lyon. On peut dire que cette espèce habite aussi Paris, car elle a été trouvée très-communément par M. Poujade dans les fossés et sur les talus des fortifications du 7 au 14 mai 1868. Suivant cet entomologiste, ce *Rhizotrogus* affectionne principalement les endroits où croît abondamment le trèfle (*Trifolium pratense*). Son vol est bas comme celui du *R. æstivus ;* la femelle est assez rare et vole peu, car c'est en fauchant que M. Poujade s'est procuré ce sexe. Il a pris treize femelles et environ deux cent cinquante mâles.

Notre collègue, pour compléter cette observation, fait passer sous les yeux de la Société plusieurs individus des deux sexes de ce Lamellicorne.

Après cette lecture, M. Chevrolat dit qu'il a capturé il y a déjà longtemps ce Lamellicorne dans les environs de Paris; il ajoute que l'un des types ayant servi à la description de M. Mulsant était de cette provenance, et qu'il avait été communiqué par lui au savant entomologiste lyonnais (1).

M. le docteur Laboulbène fait également observer qu'il y a plus de vingt ans (Annales de 1847, page XXVIII du Bulletin) il a déjà annoncé que le *Rhizotrogus marginipes* était propre à la faune parisienne. C'est à Alfort, près Charenton, que cette espèce avait alors été capturée assez abondamment.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Le fourreau que je fais passer sous les yeux de la Société a été sans aucun doute construit par un insecte Névroptère du genre *Phryganea*; je n'en connais pas l'architecte, et c'est dans un ruisseau aux environs de Rio-Janeiro que cette habitation singulière a été rencontrée. Elle est longue de 40 centimètres et son diamètre égale 8 millimètres environ. Lorsqu'on étudie cette construction et que l'on cherche à s'en rendre compte, on remarque que l'endroit où ce fourreau a le plus de largeur est sa partie antérieure; il est creux, légèrement courbé et affecte la forme d'un cône très-allongé, tronqué à ses deux extrémités et dont l'une ou la postérieure

(1) Suivant M. Mulsant, loc. cit., p. 437, cette espèce a été donnée par M. Chevrolat comme venant de Bordeaux. H. L.

est fermée. Quand on examine l'extérieur de cette habitation tubulaire, on voit qu'elle est composée de petits morceaux de quartz hyalin incolore et de fragments de topaze, aplatis, de forme arrondie, tous étroitement liés ensemble avec de la soie et disposés très-régulièrement, de manière que la surface est égale, lisse et brillante. Il paraîtrait que l'architecte de cette habitation doit choisir, pour la construire, des fragments de quartz hyalin et de topaze à peu près d'égale grandeur, et on est réellement surpris de la régularité apportée dans cette construction et surtout de la symétrie parfaite qui existe dans la disposition de tous ces fragments et que l'on peut comparer à une mosaïque. Ce fourreau de Frigane appartient à M. Goffard, de Chantilly, qui a bien voulu me le communiquer.

Communications. M. le docteur Grenier dit que notre collègue M. Le Vasseur a trouvé dans des arbres en décomposition dans la forêt de Lyons, auprès des Andelys (Eure), plus de deux cents individus d'un Élatéride, le *Campylus rubens* Pill. (*denticollis* Fabr.), regardé jusqu'ici comme très-rare pour la faune française.

— M. Lucien Buquet annonce que M. E. Simon vient de rapporter du Maroc une *Pimelia* remarquable par les tubercules saillants dont ses élytres sont ornées, et qui constitue probablement une espèce nouvelle que notre collègue compte publier sous le nom spécifique de *P. Simonis.*

— M. le docteur Laboulbène, dans une lettre adressée au secrétaire, écrit que, conjointement avec MM. le docteur Cartereau et L. Fairmaire, il vient de trouver en grand nombre, dans des nids d'hirondelles de cheminée aux environs de Bar-sur-Seine (Aube), les insectes parfaits et les pupes de l'*Ornithomyia viridis,* ainsi que les larves et pupes de la *Lucilia dispar.* Ces insectes, ainsi que Léon Dufour l'a jadis fait remarquer, ne se trouvent que dans les nids encore habités par les petits ; les larves de la *Lucilia dispar* sucent le sang des jeunes hirondelles.

Notre collègue fait également observer que M. L. Fairmaire a pris dans le bois de Touan huit individus d'un *Orchestes* rare pour notre faune, l'*O. loniceræ* ; et que la variété *erysimi* de la *Leucophasia sinapis* n'était pas rare dans les bois de Bar-sur-Seine, ainsi que la *Zygæna meliloti.*

Séance du 12 Août 1868.

Présidence de M. BERCE.

Lectures. M. Lichtenstein adresse une note sur les mœurs de la femelle d'une nouvelle espèce d'Aphidiens découverte par M. Planchon, de Montpellier. Cet Hémiptère, auquel M. Planchon applique la dénomination de *Rhyzaphis vastatrix,* mais que depuis M. Signoret a reconnu devoir être rapporté au genre *Phylloxera*, cause en ce moment, d'après notre collègue, de grands dégâts dans les vignes de la rive gauche du Rhône, depuis Arles jusqu'à Orange, tout en semblant épargner les plantations de la rive droite du fleuve. Le mal attribué à cet Aphidien est très-grand, car les vignes attaquées meurent très-vite ; aujourd'hui limité à une partie du département de Vaucluse il pourra bientôt s'étendre plus loin.

M. Paul Gervais (séance du 26 août) met sous les yeux de la Société une préparation miscroscopique de l'Aphidien dont il vient d'être question, ainsi que diverses préparations de vigne attaquée.

— M. Berce fait connaître une note de M. Jourdheuille sur les ravages causés dans les plantations d'osiers du département de l'Aube par l'*Halias chlorana* Duponchel.

— M. L. Buquet lit à la Société le passage suivant d'une lettre de M. Leprieur, de Metz :

« M. Bellevoye, notre collègue, a trouvé ici dans la Moselle, vivant au pied des racines d'un *Myriophyllum*, des larves et des nymphes d'une *Hæmonia* qui nous paraît différente de l'*equiseti*. J'en ai moi-même recueilli un certain nombre qui sont placées dans l'eau, et j'attends de jour en jour leur éclosion. Quand j'en aurai obtenu, je vous en enverrai pour que vous ayez la bonté de déterminer l'espèce. Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que les larves ainsi que les coques où sont renfermées les nymphes sont placées dans les racines, au beau milieu d'une vase demi-liquide, et qu'on est à se demander comment elles respirent et surtout

par quel moyen les larves peuvent construire la coque transparente et complétement sèche à l'intérieur où elles se transforment en nymphes. »

— M. Maurice Girard communique quelques renseignements de sériciculture relatifs aux produits exposés cette année au Palais de l'Industrie :

Suivant mon habitude, depuis quelques années, j'ai l'honneur de présenter à la Société entomologique non pas un exposé de l'état de la sériciculture en France en 1868, travail immense, pour lequel me manquent le temps et les moyens d'investigation, mais seulement un recueil de certains faits parvenus à ma connaissance personnelle. De cette façon se trouvent échapper à l'oubli quelques détails qui peuvent, dans une circonstance future et imprévue, acquérir de l'importance, comme cela s'est si souvent offert, comme nous l'apprend l'histoire des sciences naturelles. En présence d'une épidémie qui semble prendre de nouvelles formes en se transformant, ainsi que nous l'exposerons plus tard, il est bon de signaler ceux dont les efforts persévérants ont été couronnés de succès, comme aussi d'enregistrer les tristes mécomptes d'un grand nombre, afin que, dans la suite, quand on aura enfin triomphé des funestes influences qui règnent en Europe depuis bientôt trente ans et qui semblent cette année plus spéciales à la France, on puisse mettre à profit l'expérience du passé.

Notre tâche se trouve à la fois cette année aidée et augmentée par une Exposition spéciale d'Insectes faite par une Société qui s'occupe, comme nous, d'entomologie, mais à un point de vue différent.

Nous aurons à constater le succès d'un certain nombre d'éducations destinées presque toutes au grainage; parmi les races indigènes, ce sont presque toujours celles de Vers dits *moricauds* (de couleur brunâtre) qui ont offert des éducations sans maladie ; ils sont plus robustes que les Vers blancs, étiolés par la domestication. Les Vers japonais continuent à être la seule ressource d'un grand nombre de magnaniers; cela est à déplorer à cause du mélange fréquent de graines bivoltines ou polyvoltines, c'est-à-dire de races impropres à notre climat, et en outre parce que les cocons japonais ne se vendent sur les marchés que 3 fr. 50 à 4 fr. le kilogramme; ils sont trop pauvres en soie et surtout donnent une soie de peu de consistance, circonstance dont profitent les filateurs pour donner fort peu de ces cocons ; ce qui fait que les races japonaises sont de plus en plus dépréciées par nos éleveurs.

Dans l'examen rapide des produits agricoles exposés au Palais de l'Industrie en août 1868, je dois d'abord signaler en quelques mots ce qui se

rapporte aux espèces autres que le Ver à soie du mûrier. M. Personnat présentait de fort belles soies et des tissus de l'*Attacus Ya-ma-maï* (Ver du chêne du Japon) et des grains de cette espèce si importante ; malheureusement les insuccès en France sont toujours jusqu'à présent trop généraux. M. le docteur Forgemol, de Tournan, mettait en expérience un appareil formé d'aiguilles sur lesquelles on place les cocons ouverts (comme ceux des *A. cynthia vera* et *arr india*) de manière à les dévider à sec, appareil qui me paraît bien compliqué pour la pratique en grand. J'ai remarqué dans l'exposition de Mme la baronne de Pages (née de Corneillan) des cocons d'un *Bombyx* du Sénégal vivant sur un arbre appelé *Dank*, cocons mêlés d'*aiguilles* dues à de forts poils de la chenille, analogues à ce que présentent les cocons de nos Processionnaires du chêne et du pin ; ces cocons sont assez soyeux, mais exigent une longue macération avant le cardage ou la filature, comme on est obligé de procéder à Madagascar pour plusieurs Bombycides soyeux utilisés. Il y donc là plutôt une curiosité qu'autre chose.

Le point le plus neuf à signaler, à propos du *Sericaria mori*, ce sont les remarquables tentatives de M. A. Gelot. Le Ver à soie a été importé dans l'Amérique du Sud, à l'Equateur, au Chili, à Montevideo et y prospère sans maladie, donnant dans les régions les plus chaudes jusqu'à cinq récoltes par an ; les cocons de ce pays sont superbes, et si les soies gréges semblent imparfaites, cela tient à une filature locale défectueuse ; elles sont fort belles après avoir passé par nos filateurs français. Introduire en France la graine régénérée par un climat nouveau et sain, tel est le but de M. Gelot, et depuis plusieurs années nos éducateurs du Midi ont eu de bonnes éducations avec ces graines américaines. Il est arrivé cette année un fait exceptionnel, tenant à la chaleur extrême de l'été de 1868, et qui devra exiger une surveillance spéciale : beaucoup des graines déposées au consulat du Chili sont écloses, et de là la seconde éducation de Vers à soie vivants qu'on voyait en août au Palais de l'Industrie.

Une autre idée avait guidé les efforts que poursuit à Lunel M. Nourrigat ; il nourrit exclusivement ses vers avec une espèce spéciale de mûrier à très grandes feuilles, le *Morus japonica*, et ses essais heureux comprennent soixante-dix-huit races diverses, notamment des races du Chili de 1866 et 1867. Il faut encore citer : M. Duplat, de Lyon, pour éducations en 1868 de races du pays, japonaises, de l'Équateur, du Chili, de Dalmatie, de Brousse et de Chine ; M. Labarthe (Saint-Privat de Vallongue, Lozère), pour de très-beaux cocons blancs obtenus en 1868 avec la graine du Chili ; Mme Millery a eu l'idée de croiser des mâles japonais à soie faible avec des

femelles de race indigène à soie grossière et nerveuse. Les métis ont très-bien réussi à Tarbes (Hautes-Pyrénées), malgré l'été froid et pluvieux de 1867 et dans les conditions opposées en 1868, où ils ont supporté 30° et 31°. Je ne dois pas oublier Mlle de Lavergne (Brive, Corrèze) dont les graines se maintiennent exemptes d'épidémie depuis de nombreuses années, grâce à ses soins de tous les instants. Les dames réussissent bien dans ces petites éducations de grainage qui fournissent les plus beaux types de toutes les expositions : ainsi Mlle Dagincourt (Saint-Amand, Cher) présentait de très-beaux cocons moricauds et croisés japonais-moricauds ; Mme Estève, son élève, de gros cocons blancs moricauds, élevés depuis 1865 ; Mme veuve Ginot (Valence, Drôme), des japonais verts de sixième reproduction, des portugais jaunes de troisième reproduction. J'ai remarqué aussi de gros cocons blancs et bien faits obtenus en 1868 par M. Rouillé (Estivareilles, près Montluçon, Allier) de races moricauds indigènes et de races de l'Amérique du Sud, de très beaux cocons blancs moricauds, 1866, 1867 et 1868, de M. Nicaud (Cluis, Indre). Mme de Pages (de Corneillan) doit être particulièrement mentionnée pour reproduction sans maladie depuis trois ans de japonais blancs provenant de la Société d'Acclimatation et pour une race du Liban, maintenue depuis cinq ans, et qui seule a donné en 1868 de bons rendements dans la contrée. Une transition naturelle pour un autre sujet m'est donnée par un exposant parisien, M. Caillas, qui a obtenu en 1868 à Passy de beaux cocons blancs moricauds, malgré la détestable influence qui semble se maintenir depuis plusieurs années dans les environs de la capitale, ainsi que nous le montre l'étude de la magnanerie du bois de Boulogne.

Communications. M. le docteur Grenier dit que l'on indique comme constituant trois espèces distinctes des *Mecinus*, qui doivent être réunis en une seule et même espèce. Le *Mecinus longiusculus* Sch., de Corse, n'aurait été fondé que sur des individus femelles ; le *teretiusculus* Sch. que sur des mâles seulement ; et enfin le *filiformis* Aubé, trouvé dans la forêt de Fontainebleau, comprendrait des mâles et des femelles des soi-disant espèces précédemment nommées. Notre collègue a capturé ce Curculionite dans les Pyrénées orientales, en Provence et dans le département de l'Ardèche, sur la *Linaria striata*.

— M. Bedel annonce qu'il a pris dans les premiers jours du mois de mai, aux environs de Paris, deux individus du *Mecinus janthinus* : l'un sur les talus des fortifications auprès du chemin de fer de l'Ouest, et l'autre auprès de Joinville-le-Pont.

— M. Piochard de la Brûlerie donne quelques renseignements sur l'excursion de la Société en Espagne. Parti le 15 avril, il est revenu le 31 juillet ; il a voyagé d'abord en compagnie de MM. de Heyden, Ogier de Baulny, Raffray et Simon, et chassé avec eux à Avila, l'Escorial, la Granja, Aranjuez, Venta de Cardeñas, dans la Sierra Morena et Grenade ; puis avec M. de Heyden seulement, pendant que ses trois autres collègues exploraient le Maroc de Tanger à Fez, il a visité les deux versants de la Sierra Nevada, séjournant à Lanjaron et à Huejar, puis la Sierra de Ronda, Gaucin, Gibraltar, Tarifa, pénétré en Portugal, chassé à Cintra, près-Lisbonne, à Coimbre et en divers points de la Sierra d'Estrella, à Braga et dans la Sierra de Gérez ; enfin, rentrant en Espagne par la Galice, il s'est arrêté à Santiago, à Brañuelas dans les montagnes de l'ouest de la province de Léon et à Albas au sommet du Puerto de Pajares dans les montagnes des Asturies entre Léon et Oviedo.

Beaucoup de Coléoptères rares ou nouveaux ont été récoltés ; leur énumération sera plus tard l'objet d'un rapport à la Société. On peut dès maintenant citer parmi les plus intéressantes captures qui aient été faites : le *Cychrus spinicollis* et le *Carabus lineatus* des Asturies, le *Singilis bicolor* de la Sierra Nevada, un *Carabus* nouveau de Portugal, plusieurs *Cymindis*, *Pterostichus*, *Zabrus* nouveaux ou encore très-peu connus, trois espèces de *Trechus* cavernicoles, établissant par leurs yeux très-réduits un passage naturel entre les *Trechus* normaux et les vrais *Anophthalmus*. Les Psélaphides ont aussi fourni leur contingent intéressant ; plusieurs espèces du genre *Pselaphus*, un *Claviger*, des *Bythinus* méritent surtout d'être remarqués. Un *Tarphius*, capturé en Portugal, enrichit la faune de la Péninsule d'un genre qui n'y avait pas encore été signalé. Les *Dorcadion mus*, *annulicorne*, *Lorquini* de Ronda et de la Sierra Nevada et une espèce du même genre, de la Sierra d'Estella, probablement nouvelle, sont ce que la famille des Longicornes a offert de plus précieux.

— M. Laboulbène dit que deux des cocons de Bombycides provenant de Caracas, qui avaient été rémis par M. Guérin-Méneville à M. Fallou, viennent de produire deux magnifiques femelles d'un *Attacus* non encore décrit, remarquable par les antennes pectinées dans le sexe femelle et par le mouvement en lames de ciseaux des ailes inférieures sur les supérieures pendant l'élévation rhythmique des ailes chez l'insecte posé.

M. Guérin-Méneville, depuis cette communication (Revue et Magasin de Zoologie, 1868, p. 320), a publié la diagnose spécifique suivante de cette espèce :

ATTACUS LEBEAU Guér. — *A. alis fulvo-fuscis; omnibus macula vitrea triangulari fere subovali.*

Cette espèce ou variété est intermédiaire entre les *Attacus Orizaba* et *Jorulla* West., se distingue par les quatre taches vitrées des ailes, qui offrent des formes différentes, et par la chenille surtout, caractérisée par l'absence de tubercules sur ses anneaux.

L'auteur ajoute à ce signalement sommaire que la figure donnée par M. Westwood de la Saturnie, à laquelle il a imposé le nom de la ville mexicaine de Jorulla, diffère considérablement des sujets rapportés par MM. Sallé et Boucard et encore plus de ceux de Caracas qui sont éclos à Paris. Comme ces Lépidoptères varient beaucoup, il suppose que M. Westwood n'a eu par hasard sous les yeux qu'une variété très-petite (envergure 4 pouces angl.) ayant la strie transversale des ailes supérieures beaucoup plus fortement dentelée, l'extrémité de l'abdomen garnie de poils bruns, tandis qu'ils sont blancs dans les sujets de Caracas obtenus par M. Guérin-Méneville.

Notre confrère va, du reste, publier une description comparative de sa Saturnie et de celles qui ont été rapportées du Mexique, et il donnera ainsi aux entomologistes des éléments positifs qui leur permettront de juger si la Saturnie à laquelle il a donné le nom de M. Lebeau (l'*Att. Lebeau* et non de Lebeau (*Lebeaui*) est une espèce légitime ou seulement une variété de l'*Att. Jorulla* (et non de *Jorulla* (*Jorullæ*).

— M. Berce entretient ses collègues d'une maladie qui cette année a détruit en partie ses éducations de chenilles vers leur deuxième ou troisième mue, et qui est très-différente de la *pébrine*. Cette maladie, à laquelle on a donné le nom de *flacherie*, a principalement sévi sur des chenilles de *Bombyx* grand et petit paon (*Attacus pyri* et *carpini*), et les nombreuses chenilles qu'il conservait ont toutes péri.

M. Goossens ajoute que sur une soixantaine de chenilles de l'*Attacus carpini* qu'il élevait cette année à Paris, quatre ou cinq seulement se sont développées et ont produit des cocons.

— M. Javet, en offrant au nom des auteurs, MM. de Harold et Gemminger, le 1er volume de leur Catalogue synonymique et systématique des Coléoptères, donne quelques détails sur cette livraison qui comprend les deux familles des *Cicindelidæ* et des *Carabidæ*.

Séance du 26 Août 1868.

Présidence de M. BERCE.

M. le docteur Cartereau, de Bar-sur-Seine, assiste à la séance.

Lectures. M. le baron de Chaudoir adresse, par l'entremise de M. Sallé, des descriptions de nouvelles espèces de Cicindélides et de Carabiques. Ces espèces sont indiquées sous les noms de : *Ctenostoma Gautardi* (de Caravella) ; *Calcdonica acentua* (de la Nouvelle-Calédonie) ; *Odontochila lucidicollis* (des îles Philippines) ; *Oxygonia Vuillefroyi* (de Quito) ; *Carabus striatus* (de Chine) ; *C. insulicola* (du Japon) ; *C. carinulatus* (de la Mandchourie) ; *Calosoma* (*Callisthenes*) *subæneum* (de la Californie) ; *Leistus parvicollis* (d'Epire) ; *Epicosomus sublævis* (du Cambodje) ; *E. humeratus* (de Cochinchine) ; *E. Mouhotii*, *E. laticollis*, *E. Saundersii*, *E. basifasciatus* (tous quatre du Laos) ; *E. Pradieri* (du Gabon) ; *Euschiromerus æneipennis* (de la Malaisie) ; *E. æneus* (du Decan) ; *Oodes Mouhotii* (du Laos) ; *O. luridus* (de Bahia) ; *Dercylus Gaudardi* (de Porto-Segaro) ; *Eurygnathus parallelus* (de Madère) ; *Platynodes Mniszechii* (de la côte occidentale d'Afrique) ; *Morio australasiæ* (de la Nouvelle-Hollande) ; *M. obtusus* (de Madagascar) ; *Tyrcopterus verrucifer* (de Malacca) ; *Microlestia obtusa* (de l'Afrique australe) ; *Helluodes Westwoodii* (du Decan) ; *Pogonoglossus Schaumii* (du Mysol) ; *Galerita Boucardii* (du Mexique) ; *G. melanartha* (du Brésil) et *Macrocentia* (nouveau genre voisin des *Odacantha*) *quadrispinosa* (de la Nouvelle-Guinée).

— M. l'abbé de Marseul adresse, par l'intermédiaire de M. Reiche, la note suivante en réponse à un travail de M. Henri Brisout de Barneville :

Je vois dans les Annales de la Société entomologique, 1868, Bull. VI, une note de M. Henri Brisout de Barneville au sujet de l'*Orchestes 5-maculatus* décrit par M. Chevrolat dans l'*Abeille*, 1865, LXVI, que j'ai découvert à Fougerolles-du-Plessis (Mayenne). L'auteur, avec une précipitation propre à jeter la confusion dans la nomenclature entomologique, rapporte cette espèce au *semirufus* de Gyllenhal, parce que « la coloration des pieds

est variable, en partie testacée ou totalement noire ; les cinq taches nues doivent, comme dans la plupart des espèces de ce genre, disparaître assez souvent et être remplacées par une pubescence uniforme. » Pour ne rien dire de la couleur des pattes, que je n'ai encore jamais vues entièrement noires, sur plus de cinquante 5-*maculatus* Chevr. récoltés dans les mêmes conditions, en juillet, sur les jeunes bouleaux, deux années de suite et retrouvés par mon ami, M. de la Perraudière, au bois de l'Huisserie, près de Laval, je n'ai jamais trouvé un seul individu qui ne portât pas les cinq taches bien marquées, ni parmi eux un seul *semirufus* ; de plus, ces taches dénudées sont rendues plus nettes par la couleur foncière brune à la place des taches, tandis qu'elle est partout ailleurs d'un jaune d'argile clair. Gyllenhal donne aux élytres de son *semirufus* une couleur uniforme d'un rouge ferrugineux. Ces différences, bien suffisantes, sont loin d'être les seules.

Je citerai entre autres : la pubescence d'un jaune soyeux doré luisant dans le 5-*maculatus*, tandis qu'elle est d'un cendré uniforme plus ou moins blanc, plus dense en dessous, dans le *semirufus* ; la couleur foncière du corps noir intense et terne ici, plus luisante et moins foncée là. Les antennes sont plus pâles et les pattes plus brunes dans notre espèce, et d'un rouge ferrugineux dans l'autre. La forme est elle-même fort différente ; les élytres sont plus allongées, moins convexes, à épaules moins marquées ; le prothorax est plus large, plus régulièrement arrondi et en arc sur les côtés, sans cet étranglement qu'on remarque dans le *semirufus*, et un peu impressionné au-devant de l'écusson. Cependant il est toujours plus atténué en devant dans le mâle que dans la femelle ; de même que les yeux sont connés dans l'un et espacés dans l'autre sexe ; ce qui me fait croire que Gyllenhal n'a vu que la femelle.

Jusqu'à plus complètes études de M. Brisout j'aime à croire qu'on tiendra l'espèce de M. Chevrolat pour bonne et vraie.

— M. Guenée envoie à la Société une note sur le *Bombyx quercûs* et ses analogues.

— M. Goossens dépose sur le bureau une note sur deux Lépidoptères rares de la faune parisienne, les *Agrotis cinerea* et *Herminia cribralis* :

Les deux espèces que je viens rappeler aujourd'hui à l'attention de la Société sont bien connues ; mais elles sont intéressantes pour la faune de nos environs : la première, l'*Agrotis cinerea* W. V. a déjà été prise plusieurs fois dans nos bois ; mais la seconde, l'*Herminia cribralis*, n'y avait pas encore été rencontrée.

L'*Agrotis cinerea* a été recueillie à Lardy par notre collègue M. Bellier en 1853. J'en ai pris une femelle au même endroit, puis plusieurs mâles au bois de Boulogne; l'espèce est donc répandue dans nos environs et comme toutes les *Agrotis*, que leurs mœurs souterraines rendent difficiles à rencontrer, elle est probablement plus commune qu'on ne croit; du reste, elle ne passe point pour être abondante en Suisse et en Allemagne, d'où nous tirons la plupart de nos échantillons.

Je ferai remarquer encore que le mâle, qui varie passablement, est ici d'une belle teinte blanchâtre; mais je ne saurais affirmer que ce soit un type local ; je crois plutôt à une variété accidentelle.

L'*Herminia cribralis* Hübn. est digne de plus d'intérêt; elle a été signalée déjà dans le midi de la France et dans le centre; enfin Duponchel l'indique dans les environs de Château-du-Loir, où elle a été prise par notre honoré collègue M. de Graslin; mais je n'ai vu aucune part qu'elle eût été rencontrée autour de Paris.

Elle se trouve en Angleterre, en Hongrie, dans l'Oural.

On a dit qu'elle vivait dans les lieux humides et remplis de roseaux ; mais cet habitat, commun du reste à tout le genre qui se plaît dans les lieux frais et ombragés, ne doit pas faire supposer qu'elle vive dans l'intérieur des tiges; j'ai des notes sur la chenille ; mais comme elles ne sont point encore complètes, je me réserve de revenir sur elles un peu plus tard. J'ai obtenu un individu d'éclosion, que je fais passer sous les yeux de la Société.

C'est donc une espèce parisienne de plus à enregistrer, et, chose plus importante, bientôt sans doute une chenille à joindre aux deux que l'on connaît déjà dans ce genre singulier. Nous prenons tous la *barbalis*, qui paraît au premier printemps, et M. Millière a figuré celle de la *crinalis*, qui est commune dans le midi de l'Europe.

— M. Albert Claudon adresse la note suivante, dans laquelle il indique quelques remarques de lui et de M. Pélissier sur l'action d'une solution alcoolique de noix vomique sur les insectes :

La noix vomique, traitée par l'alcool, contient deux poisons très-violents : 1° la strichnyne, qui se dissout dans l'alcool; 2° la brucine, qui reste dans les eaux mères de cristallisation.

Ayant mis dans un flacon une suffisante quantité de poudre de noix vomique, il faut laisser l'action chimique se produire et l'aider en secouant la bouteille soir et matin. Au bout de quinze jours on décante l'alcool.

L'emploi de cette dissolution est supérieur à celui de l'alcool arsénié regardé jusqu'à aujourd'hui comme le meilleur préservatif.

L'amertume de ce mélange le recommande déjà suffisamment ; puis il laisse aux membres des insectes qu'on y plonge toute la souplesse que l'alcool arsénié leur enlève.

Quant à la violence du poison, que l'on peut augmenter à volonté, voici l'expérience que M. Pélissier et moi avons faite. Nous avons tué par ce procédé plusieurs insectes et larves que nous avons laissés pendant vingt-quatre heures immergés dans ce liquide; puis, nous étant procuré quelques Carabes vivants, nous les avons fait jeûner pendant le même temps et nous avons jeté l'appât et les Carabes dans un grand bocal avec un peu de terre au fond. Les insectes sont plutôt morts de faim que de toucher à la nourriture, qui avait cependant toute l'apparence de la fraîcheur.

L'amertume à elle seule est donc un préservatif puissant. Ajoutons à ce sujet qu'en Algérie les Sauterelles ont dévoré toute la verdure d'un jardin voisin de l'habitation de M. Pélissier sans toucher aux grenadiers qui s'y trouvaient. On sait en effet que les feuilles du grenadier ainsi que ses jeunes pousses ont un goût très-amer.

— M. Maurice Girard envoie la suite de ses communications relatives à la sériciculture en 1868 :

Je m'occupe uniquement, en fait de sériciculture, du point de vue scientifique et je dois dire que malheureusement toutes ces éducations de grainage qui figurent depuis quelques années aux Expositions sont trop souvent des exceptions, prouvant uniquement qu'on ne doit pas désespérer de l'avenir. L'examen de ce qui s'est produit cette année à la magnanerie du bois de Boulogne avec des graines très-diverses ne nous montrera que trop fidèlement ce qui a eu lieu sur bien des points de la France, et nous amènera à signaler une maladie ancienne qui semble cette année avoir remplacé la pébrine, en produisant autant de désastres.

C'est le 2 mai 1868 que les graines du bois de Boulogne furent mises à éclosion. Cette année le Jardin n'avait rien reçu de la Société d'Acclimatation et des ministères. La graine se composait de diverses races japonaises, à petits cocons, dont l'introduction datait de 1867, et d'envois faits par diverses personnes. Tout marcha parfaitement et sans accident jusqu'à la dernière mue de la chenille, et c'est là le caractère de la maladie dont nous allons parler. Le 31 mai, comme nous l'apprend une

note insérée au *Moniteur*, les Vers étaient pour la plupart à la troisième mue et en bonne santé.

Dans une visite que je fis le 12 juin les choses avaient bien changé : on trouvait intacts les Vers d'une race à cocons jaunes de Brignoles (Gard) opérant leur quatrième mue, des Vers de Montevideo, provenant de M. A. Gelot, à la deuxième mue, des Vers de Californie, provenant d'une graine reçue en 1867 non éclose, et, par une singulière exception, éclose la seconde année en 1868, Vers commençant le sommeil de la troisième mue ; mais les Vers japonais du Jardin, blancs ou verts (graine importée en 1867, deuxième reproduction en 1868), des Vers provenant de graine donnée par M. Gaudinot, de Neuilly, d'autres, de M. Foulon, de Douai (Nord), tous ayant subi la quatrième et dernière mue, étaient atteints de la maladie dite de la *flacherie* ou des *morts flats*, sans traces de *pébrine*, qui se caractérise extérieurement par des taches noires aux pattes et à la région anale. Les Vers atteints de la première maladie sont lents à quitter leur peau et prolongent leur sommeil au delà du temps normal; puis ils refusent de manger, deviennent jaunâtres et flasques, se vident peu à peu par évaporation des liquides internes, et après la mort sont livides et brunâtres. Quand la flacherie commence à sévir dans une magnanerie on voit tout d'un coup des vides par places sur les litières et souvent on pense que quelqu'un est venu voler des Vers ; les Vers malades restent cachés sous la litière, trop affaiblis pour en sortir. Le 25 juin, la flacherie, achevant son œuvre sur les Vers plus tardifs, avait tout détruit, à l'exception des Vers d'une seule tablette, où elle avait peu sévi, et qui donnèrent des cocons mêlés, les uns jaunes-verts les autres jaune vif, provenant de graines japonaises données par M. Sermant, de Pierrelatte (Drôme) ; en outre on obtint quelques beaux cocons milanais jaunes, dans un essai de simple curiosité, pareils à ceux inaugurés en 1860 au Muséum par M. Vallée, en nourrissant les Vers avec le chardon à foulon et la scorçonnère jusqu'à la troisième mue, puis au mûrier.

Il faut remarquer qu'il est impossible d'observer une magnanerie dans de meilleures conditions hygiéniques que celle du Jardin du bois de Boulogne, si bien dirigée par M. J. Pinçon; les Vers y sont toujours maintenus à la température naturelle, qui fut si favorable en 1868. Les insuccès tenaient à des graines de qualité médiocre pour une partie des envois, et à un fait qui a été général en France pour les graines japonaises. La graine japonaise du Jardin, d'introduction 1867, envoyée dans un grand nombre de localités de la Drôme, pays de sériciculture par excellence, y a partout échoué, et, comme à Paris, avec superbes apparences jusqu'à la

quatrième mue, puis destruction totale par flacherie. Il semble que le climat lui soit de plus en plus contraire ; car l'anéantissement de la race a lieu dès la seconde génération, et auparavant on obtenait au Jardin, avec les graines japonaises, deux bonnes éducations, la troisième médiocre et la quatrième nulle, et actuellement c'est la deuxième qui est nulle.

Communications. M. Paul Gervais donne l'extrait suivant d'une lettre que lui a adressée M. Lichtenstein :

« Je vais vous envoyer un tube contenant trois Buprestides que je crois être le *Sphenoptera gemellata* Dejean. Cet insecte est extrêmement nuisible auprès de Montpellier, où il dévaste les champs de sainfoin ou esparcette (*Onobrychis sativa*); c'est l'un des ennemis les plus dangereux de la plante fourragère. »

Après cette communication, M. Paul Gervais montre les insectes qui lui ont été adressés par M. Lichtenstein. M. Léon Fairmaire reconnaît que ce sont bien des *Sphenoptera gemellata.*

— M. le docteur Laboulbène présente verbalement le résultat d'observations faites par M. le docteur Cartereau relativement aux mœurs et aux métamorphoses d'une espèce de *Simulium.* Ce Diptère se nourrit de sang à l'état parfait ; mais ses larves et ses pupes se trouvent en grande quantité sous les pierres placées dans l'eau courante des ruisseaux aux environs de Bar-sur-Seine. Notre collègue indique plusieurs particularités très-remarquables que présentent la larve et la pupe du *Simulium,* et il promet à la Société de lui donner un mémoire à ce sujet, accompagné de figures.

Séance du 9 Septembre 1868.

Présidence de M. BERCE.

M. Thibésard, de Laon, assiste à la séance.

Lectures. M. Télèphe Desmartis adresse la note suivante d'entomologie appliquée :

Le pain se trouve parfois couvert d'un Cryptogame, l'*Oidium aurantiacum*, et cette *sorte d'épidémie* frappe pendant plus ou moins de temps certaines boulangeries ; puis la Mucédinée disparaît pour aller chercher un *habitat* plus à sa convenance. J'ai été témoin dans les environs de Bordeaux, il y a déjà une vingtaine d'années, d'un fait de ce genre ; mais 'ignore si l'on a expérimenté l'action du pain oïdé sur l'homme et sur les animaux.

J'ai été à même de faire une observation ayant quelque analogie avec celles que je viens d'indiquer, et s'appliquant à la présence d'une petite espèce d'Acarien, et je crois devoir en entretenir la Société.

Tout récemment on a été vivement ému dans le département de la Gironde par certains accidents produits sur les portefaix qui transportaient du blé. Ces travailleurs étaient couverts de *vésicules*, et le vulgaire prétendit que le froment était empoisonné.

Ce blé fut analysé et les chimistes n'y trouvèrent rien; le conseil d'hygiène du département se perdit en conjectures. Un naturaliste, plus avisé, examina au microscope les détritus de ce blé et y trouva l'*Acarus tritici*, déjà décrit par M. Lagrize, qui avait été la cause du mal produit.

Cet *Acarus*, comme je l'ai parfaitement constaté, diffère essentiellement de l'*Acarus des vieilles criblures*. J'aurai l'honneur d'adresser prochainement à la Société une note relative à ce sujet.

— M. Auguste Sallé lit la traduction suivante de lettres qui lui ont été adressées de Cordova (Mexique), en date des 28 avril, 9 mai et 27 juillet 1868, par M. José-A. Niétò, et qui renferment des détails importants sur une immense migration de l'*Urania fulgens* observée cette année dans diverses parties du Mexique :

Du 15 au 18 du mois d'avril il souffla à Orizaba un fort vent du midi produisant un vide atmosphérique dans la ville de Cordova qui fit monter la température moyenne à 27° du thermomètre centigrade. Le 21 il plut depuis le point du jour, et, dès le grand matin, parut dans l'air une immense légion d'*Urania fulgens* semblable aux nuées de Sauterelles, volant dans la direction du levant au couchant, et à une élévation de six à huit mètres au-dessus de la terre. Son vol, quoique capricieux, était très-rapide et je pus seulement saisir quelques exemplaires qui accidentellement se jetaient contre la façade de ma maison, fascinés sûrement par la couleur blanche des murs. Cette singulière apparition a continué pendant plusieurs jours en bien moindre proportion; mais mes souffrances physiques

m'ont empêché de vérifier le commencement et la fin d'une si rare migration. Il est digne de remarque qu'ici les Lépidoptères diurnes apparaissent seulement depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, et que, aussitôt que tombe la plus légère pluie, ils se cachent instantanément. L'an dernier l'*Urania fulgens* fut très-rare ; je n'en vis qu'un individu par-ci par-là, et n'en capturai pas un seul exemplaire.

L'apparition de l'*Urania fulgens* a cessé complétement depuis le 3 mai sans qu'on ait revu un seul sujet, et sans doute que cette migration fut de plusieurs millions d'individus, car beaucoup d'habitants des villages voisins, à quatre lieues sud et nord de Cardova, m'ont assuré avoir vu ces Lépidoptères en grand nombre. A Orizaba on les a aussi observés volant rapidement dans la direction, qui était réellement S. E. et N. O. Je n'ai pas pu vérifier le point de la partie occidentale du pays où l'on cessa de les voir.

M. Botteri a aussi observé à Orizaba cette extraordinaire et véritable irruption de l'*Urania fulgens* ; mais il ignore, ainsi que moi, où elle se termina, et depuis le jour où elle cessa on n'en a pas trouvé un seul exemplaire.

Mon observation confirme les mœurs migratoires que Swainson attribuait à quelques espèces de ce genre, et j'ai cette opinion nonobstant la réfutation de M. Lacordaire, qui, quoique ayant tant d'autorité par ses voyages et sa science notoire, n'a sûrement pas eu l'occasion de voir ce phénomène.

Actuellement on remarque un nombre excessif et inusité de *Lybithea carinenta* et de *Timetes Chiron*, ce qui me fait souvenir que, comme parmi les plantes, il y a certaines espèces d'insectes très-abondants dans certaines années. Témoignage admirable de la sagesse et de la prévoyance du créateur suprême, pour maintenir l'équilibre de la nature!

— M. Girard communique quelques observations séricicoles dans le midi de la France analogues comme résultats aux faits qu'il a précédemment indiqués pour la région de Paris :

Les conséquences de la nouvelle phase épidémique de 1868 ont été pareilles à ce qui s'est passé à Paris dans les éducations observées au mois de mai 1868 dans la ville de Celles-les-Bains (Ardèche) ; ce que je vais exposer m'a été communiqué par M. Fallou, qui se trouvait à cette époque dans la localité.

On élevait, on peut dire dans toutes les maisons, des Vers de graine indigène de la belle race de l'Ardèche, d'autres japonais, de graine de 1866

ayant donné une bonne récolte en 1867 dans le pays, enfin des japonais récents, de graine de 1867. Seuls ces derniers étaient montés aux bruyères le 25 mai 1868 et donnaient des cocons mêlés verts et blancs ; tous les autres, indigènes et japonais déjà élevés en France, avaient été détruits en quelques jours par la flacherie. Rien ne montrait mieux la différence des Vers de première et de seconde année que le fait suivant : M. Fallou m'avait envoyé dans une boîte des Vers des deux sortes, pris au hasard sur les tablettes. Les premiers me parvinrent filant leurs cocons ; les autres, à côté, morts de flacherie et sanieux (1). Comme dans toutes les maisons de Celles on élevait les uns contre les autres, avec la même feuille, des Vers japonais de première génération, beaux et sains, tandis qu'on était forcé de jeter ceux de seconde génération et les indigènes. Il est très difficile de placer la maladie dans le mûrier, qui devrait empoisonner indistinctement tous les Vers; il faut au moins admettre, si on veut absolument supposer la feuille malade, que les Vers déjà francisés sont débilités et moins aptes à résister à une nourriture altérée. Il est probable que, depuis bien des années, Vers, mûriers, vignes, pommes de terre, tomates, etc., subissent une même influence épidémique générale.

Les observations de M. Fallou ont aussi porté sur d'autres points purement scientifiques. Il a rassemblé une collection très-complète de toutes les formes anormales que peuvent offrir les cocons de *S. mori*. Il en est d'un tissu lâche, presqu'à claire voie, rappelant les cocons des *Bombyx neustria*, *Odonestis potatoria*, *Lasiocampa*, etc. D'autres sont ouverts en nasse à une extrémité, comme sont naturellement les cocons des *Attacus pyri*, *carpini*, *cynthia*, *arrindia*, *cecropia*, etc. Il y a des cocons très-petits et subpolyédriques. Enfin viennent les doubles ou *douppions* filés par deux Vers associés. Tantôt ils sont ovoïdes et bien faits, mais très-gros, ne montrant à l'extérieur aucune trace de duplicité ; il en est au contraire de forme très-irrégulière, tétragones, trigones, bosselés, avec accolement et soudure visible de deux cocons séparés, incomplets chacun. Enfin quelquefois les deux cocons, analogues aux fameux jumeaux siamois, sont tout à fait distincts et complets, mais tiennent par un point de la couche externe. On signale aussi des cocons triples, quadruples et

(1) Je trouve dans mes notes ce fait, observé par M. Goossens, qu'il a trouvé en 1868 les chenilles de *Triphæna subsequa*, qui vivent ordinairement cachées dans les plantes basses, montées sur les bruyères, pliées en deux et noirâtres. Dans ma communication sur la sériciculture, en 1867, j'ai signalé des faits d'épidémie sur les insectes en général qui paraîtraient ainsi continuer cette année. G.

même quintuples. Le Ver à soie n'est pas la seule espèce où ce fait se présente ; on a noté un cocon double dans une éducation d'*Attacus carpini*. Les cocons doubles apportés de Celles par M. Fallou ont donné leurs papillons à Paris et tous ont offert un mâle et une femelle, les chenilles qui s'associent sachant par instinct reconnaître une sexualité qui nous échappe. C'est une nouvelle confirmation d'un fait curieux déjà indiqué dans nos Annales par M. Lucas, puis par nous (Ann. Soc. Ent. Fr., 1845, Bull. p. LXXXI, et 1863, p. 89) ; je ne puis affirmer qu'on puisse l'ériger en loi générale ; au dire des éleveurs de Celles-les-Bains à M. Fallou, il ne se présenterait pas toujours pour les cocons doubles ; mais ces personnes sont fort peu habituées à une observation exacte; les cocons doubles sont d'habitude étouffés comme déchet pour le cardage ; peut-être y a-t-il erreur sur ce point. Il faudra rechercher encore de nouveaux exemples d'un fait déjà vérifié à trois reprises.

Une autre observation fort triste a aussi été faite à Paris, c'est que la graine japonaise de 1867 pouvait devenir polyvoltine. Les œufs pondus par les papillons provenant des cocons rapportés par M. Fallou sont éclos en partie au bout de quelques semaines ; ce fait est fréquent pour les graines japonaises non encore acclimatées ; je l'ai déjà mentionné dans ma note de 1867 ; il faudra recommencer partout où il s'est produit une nouvelle et coûteuse introduction, et la patience de plusieurs se lassera peut-être. Il faut dire que les chaleurs exceptionnelles de l'été de 1868 sont peut-être la cause de cette précoce éclosion; mais c'est en tremblant que nos producteurs doivent accepter une graine qui peut produire un pareil mécompte si la température se maintient à une élévation insolite.

Communications. M. le docteur Doumerc montre à la Société un *Cleonus* qui, à ses divers états, fait de grands ravages dans les plantations de betteraves des environs de Moscou. La larve de ce Curculionite dévore les racines de la betterave, et l'insecte parfait se nourrit des chenilles de la même plante.

— M. Fallou fait voir deux aberrations de la *Melitæa Athalia* qui semblent montrer que la différence de climat et les conditions diverses de localités n'ont pas toujours une action prononcée sur la production des variétés chez les Lépidoptères. En effet, ces deux aberrations, dans l'une desquelles le papillon est entièrement noir et par conséquent beaucoup plus foncé que dans le type, tandis que dans l'autre il est relativement

beaucoup plus blanc, ont été trouvées au mois de juin à deux jours d'intervalle dans la même partie du bois de Verrières.

M. Paul Mabille cite, au contraire, quelques faits tendant à prouver que la situation de diverses localités, de même que leur nature géologique, ont une certaine influence sur la production des variétés chez les Lépidoptères. C'est ainsi que dans les bois humides des environs de Dinan on ne trouve pas de papillons aberrants, tandis qu'il y en a beaucoup dans une forêt sèche située à très-peu de distance. On sait, en outre, ajoute-t-il, que la *Gnophos obscuraria*, que l'on rencontre sur des plantes ayant poussé dans un sol crayeux, est d'un blanc laiteux, et qu'elle n'est pas noirâtre comme le type que l'on prend habituellement sur des plantes végétant dans une meilleure terre.

— M. P. Gervais lit un passage d'une lettre de M. J. Lichtenstein relative à un Acarien vivant aux dépens des larves des Hyménoptères et qu'il appelle *Physogaster larvarum*. Cet Acarien est remarquable par le développement vésiculiforme de sa partie gastrique. M. Lichtenstein en a confié l'étude à M. Donnadieu, préparateur à la Faculté des Sciences de Montpellier.

Séance du 23 Septembre 1868.

Présidence de M. Paul GERVAIS, Vice-Président.

M. Wankowiez, de Minsk en Lithuanie, assiste à la séance.

Lectures. M. Reiche fait connaître, au nom de M. Bellevoye, la description suivante d'une nouvelle espèce d'*Hæmonia*, sur laquelle M. Leprieur a donné précédemment (p. LXX) des détails de mœurs :

Hæmonia mosellæ Bellevoye. — Long., ♂, 5-6 mill ; lat. 2-2 1/4 mill. Long., ♀, 7-8 1/2 mill.; lat. 2 1/3-2 3/4 mill. — Voisine de l'*H. equiseti* Fabr.; couleur générale pâle testacée ; tête noire recouverte d'un duvet soyeux et doré; antennes noires recouvertes, en partie, du même

duvet, 4e article égal aux 2e et 3e réunis, mais plus court que le 5e et un peu plus épais que dans l'*equiseti* et la *Curtisii*; les deux premiers articles des tarses postérieurs égaux en longueur.

Corselet un peu plus long que large, testacé et orné de deux fascies obliques et noires bien marquées, qui disparaissent totalement dans quelques individus.

Élytres testacées à ponctuation noire comme dans les autres espèces, dessous du corps noir et couvert d'un duvet soyeux et doré comme sur la tête ; lorsque ce duvet disparaît, soit par le frottement soit que l'insecte est resté trop longtemps dans l'eau après sa mort, on reconnaît que les bords postérieurs des segments de l'abdomen sont testacés; le premier segment est creusé d'une large fossette ovale chez le mâle. Jambes testacées; extrémité de chaque article des tarses noire; tibias postérieurs très-arqués, tandis qu'il est seulement sinué dans l'*equiseti* et la *Curtisii*, les articles 1-2 des tarses subégaux.

J'ai découvert cette espèce en 1868, de juin jusqu'en septembre, près de Metz, dans la Moselle, en arrachant des *Myriophyllum* et des *Potamogeton pectinatum* et *lucens* sur les racines desquelles se tenaient les coques et les larves en grande quantité. Les coques ont fait leur éclosion chez moi dans un milieu approprié et m'ont donné l'insecte parfait que je décris. Les relations de longueur des 1er et 2e articles des tarses placent cette espèce dans la seconde des sections créées par M. Lacordaire, où elle s'éloigne spécifiquement de toutes les espèces décrites. Cette *Hæmonia*, comme sans doute toutes ses congénères, se cramponne après les tiges des plantes avec tant de force qu'on a du mal à l'en arracher, ce qui fait que le filet à faucher n'est d'aucune utilité pour sa capture.

— M. Antonio de Lacerda envoie, par l'intermédiaire de M. le docteur Signoret, une note sur le *Coccus psidii*. Dans ce travail notre collègue donne des détails intéressants sur l'habitat, les mœurs et le développement de ce *Coccus* :

Cette Cochenille (1) ne vit pas seulement sur le goyavier, mais encore sur beaucoup d'autres arbres et arbrisseaux appartenant à diverses familles. C'est sur le *Vallesia Perreira* ou *Pao Perreira* qu'elle se développe en plus grande abondance, au moins dans les provinces de Pernambuco, Parahibo et Céaro, où il ne manque pas de goyaviers et autres espèces de *Psidium*,

(1) Cette espèce fait partie du genre *Ceroplastes*, d'après M. Signoret.

mais c'est sur le *V. Perreira* qu'on la récolte. Elle est connue dans le pays sous le nom de *Céra do Perreira* et aussi sous celui de *Céra de formigas*, le vulgaire attribuant la production de la cire que ces Cochenilles sécrètent aux nombreuses Fourmis attirées par leurs déjections.

Certaines années, particulièrement celles qui sont peu pluvieuses, favorisent tellement le développement de ces insectes que les habitants de plusieurs localités en font des provisions pour plus d'une année. Un *Perreira* de 15 à 20 pieds de haut peut donner lieu à une récolte de sept à huit livres de cire. Cette cire, unie à celle du palmier *carnauba*, abondant dans les mêmes localités, fournit d'excellentes bougies; employée seule elle brûle trop rapidement, étant fusible à un très-faible degré de chaleur. On obtient facilement cette cire purifiée en mettant les insectes dans une chaudière d'eau bouillante; après quelques minutes d'ébullition on laisse légèrement refroidir; la cire surnageant, débarrassée des cadavres d'insectes qui tombent au fond de la chaudière, est recueillie, soit avec une cuillère, soit, et mieux, avec la main plongée préalablement dans l'eau froide, puis étalée à la superficie de la chaudière et retirée immédiatement; la cire coagulée sur la main est mise à sécher en lames minces sur un drap, où elle devient très-blanche, après une exposition répétée à l'air et à la lumière; en prolongeant l'ébullition la cire se colore. Ceux qui la recueillent à l'aide d'une cuillère sont obligés de la faire fondre de nouveau sur un feu doux pour la purger de toute eau et la laissent en pains plus ou moins colorés.

J'ai rencontré ces Cochenilles identiques de formes sur divers *Astronium*, *Ipomea*, *Anona*, *Psidium* et autres Myrthacées. Elles y vivent isolées quoique en famille, c'est-à-dire que deux individus voisins sont très-rarement soudés l'un à l'autre par le contact de leur sécrétion de cire; ils sont généralement éparpillés sur les diverses branches de l'arbre en plus ou moins grand nombre, où ils sont immédiatement fixés après la sécrétion de la cire, sans pouvoir aucunement changer de place aussitôt que cette sécrétion commence à envelopper leur corps; quelques individus cependant se développent sur les feuilles, mais en très-petit nombre : ces derniers arrivant rarement à l'état d'adultes.

Sur deux espèces de la famille des Légumineuses, l'*Acacia jurema* de Martins et une Papillonacée connue dans le pays sous le nom de *Catinga de Porco*, elles se disposent invariablement en anneaux d'abord, puis en tubes de un à quatre pouces de long, autour et vers l'extrémité des rameaux où elles sont complétement soudées les unes aux autres, le tube ou l'anneau étant toujours plus ou moins renflé vers son milieu.

Existerait-il plusieurs espèces de Cochenilles ayant la même propriété de sécréter abondamment de la cire, ou cette variété de disposition ne serait-elle qu'une modification occasionnée par l'habitation?

Quoi qu'il en soit, je n'ai pu encore observer aucune différence spécifique ni dans la forme extérieure de la sécrétion ni dans les diverses pièces isolées de la peau ou des organes de l'insecte qu'il m'a été permis d'observer à la loupe. Toutefois, avec l'âge, la forme de la sécrétion accumulée varie ainsi que son abondance et même sa couleur suivant le végétal. Les individus qui se développent sur les *Astronium* ont une sécrétion plus abondante, moins condensée, plus huileuse, d'un blanc moins pur, un peu jaune, ces individus atteignent quelquefois le double de diamètre de ceux qui vivent sur le *Perreira* ou le *Psidium*, et sont en outre plus bombés.

En 1856, au retour d'un voyage dans l'intérieur, ayant ouvert en juin, après six semaines, une boîte contenant des Cochenilles cérifères du *Pao Perreira*, j'y rencontrai des myriades de jeunes Cochenilles récemment écloses et cheminant dans tous les sens avec assez d'agilité. La boîte ayant été placée dans un jardin à Pernambouc au pied d'un goyavier, j'eus la satisfaction de les voir s'y développer tant sur le goyavier que sur divers arbustes d'ornement et particulièrement sur des grenadiers nains. L'année suivante, l'hiver ayant été pluvieux, je n'en pus retrouver un seul individu en 1857.

— M. Paul Mabille fait connaître une troisième notice sur les insectes de la Corse, notamment :

1° Des notes sur plusieurs Lépidoptères récemment découverts autour de Bastia : — *Papilio hospiton* Gen. — *Anthocharis tagis* Hübn., var. *insularis*. — *Eudorea Staudingeralis* P. Mabille (sp. nov.), espèce de très-grande taille, à dessins gris, à deux taches fauves oblitérées, etc. — *Liodes homochromata* P. Mabille (sp. nov.), espèce petite, à ailes unicolores, à franges et ailes inférieures plus claires. — *Tephrina binævata* P. Mabille (sp. nov.), voisine de la *T. pellaria* B. Bandes des ailes supérieures arquées et sinuées et formant deux angles, doublées de jaune rougeâtre; fond d'un gris noir; deux gros points noirs avant et après la bande. Femelle plus grise, à trois bandes incomplètes, non bordées de jaune.

2° La liste des Acidalides recueillies en Corse : trente espèces, dont deux nouvelles : — *Acid. atromarginata* P. Mabille. Ailes d'un blanc sale, lavé de gris vineux, à large bordure d'un noir lavé de roux, interrompue à l'apex et divisée par une fine ligne blanche. — *Acid. honestata* P. Ma-

bille, voisine de l'*A. decorata* L., mais à fond ochracé, à taches bleuâtres de la subterminale non interrompues par deux taches noires, à dessins noirs nombreux et très-marqués.

3° L'énumération monographique des Eupithécies de la Corse, 2e partie. Mention de vingt-deux espèces, dont deux nouvelles : — *E. nepetata* P. Mabille; voisine de l'*E. graphata* Tr., mais d'un gris foncé, à lignes très-dentées à la côte, où elles sont épaissies; point cellulaire entouré par l'angle que forme le troisième faisceau de lignes; ailes inférieures à fond gris foncé et à stries noires très-allongées et non sinuées.—*E. achilleata* P. Mabille, grande espèce à fond d'un gris foncé mêlé de cendré et quelquefois de brun ; trois bandes bien distinctes, droites ; au-dessous de la cellule, une éclaircie blanchâtre descendant de l'apex.

4° Une note sur quatre *Eupithecia* nouvelles pour la faune parisienne, dont une inédite, l'*E. Goossensiata* P. Mabille, voisine mais distincte de l'*E. absynthiata* par les mœurs de sa chenille, ses deux générations par an, la couleur du papillon, etc.

— M. S. Ébrard, dans une lettre adressée à M. H. Lucas, présente quelques remarques relatives à divers Bombycides:

1° Le 16 juillet il m'est éclos un superbe *Bombyx quercûs* femelle, ayant les ailes supérieures sous les inférieures, de manière à ne pouvoir voler ; les ailes étaient espacées de plusieurs millimètres, et si j'avais voulu l'étaler pour l'avoir comme ceux qui éclosent bien, j'aurais été obligé de le piquer en dessous.

2° Beaucoup d'entomologistes s'accordent pour dire que la chenille du *Bombyx trifolii* est difficile à élever en captivité et de plus que les papillons que l'on obtient sont médiocres. J'ai élevé cette année une quinzaine de chenilles; toutes ont fait leur cocon, sauf une seule, et les papillons sont tous bien venus, tant mâles que femelles. Je les avais dans une cage en toile métallique, ne mangeant que du *Spartium scoparium*, que je mettais dans des vases contenant de l'eau renouvelée souvent pour conserver fraîche cette nourriture. En s'y prenant de cette manière pour élever cette espèce je crois que l'on réussirait tout aussi bien que pour le *Bombyx quercûs*.

3° Nous sommes inondés à Unieux (Loire) de chenilles du *Saturnia pyri*. Les années précédentes il était difficile de s'en procurer, et cette année il ne se passe pas un jour sans que l'on m'en apporte.

— M. Millière, dans une lettre adressée à M. Fallou, annonce qu'il vient d'obtenir une seconde éclosion du *Lasiocampa pini*, provenant de la ponte d'une femelle rencontrée par M. Guérin-Méneville lors de la visite que nos collègues ont faite ensemble à l'île Saint-Honorat près de Cannes.

Les chenilles provenant de cette ponte ont été élevées cet été à Lyon, et nourries avec la feuille de divers pins; cependant, c'est seulement sur le *Pinus halepensis* que, dans la nature, M. Millière a rencontré la chenille de cette *Lasiocampa* aux environs de Cannes.

L'insecte parfait des îles de Lérins rappelle la couleur du type, et ne ressemble nullement à la race des environs de Marseille, laquelle, on le sait, est généralement grise avec les lignes mal indiquées.

Ce fait de deux éclosions du *Lasiocampa pini* sur ce coin de terre de notre belle Provence n'avait pas encore été signalé.

Un accouplement a eu lieu en captivité ; un certain nombre d'œufs fécondés en a été obtenu, et M. Millière en adresse à M. Fallou vingt-cinq ou trente qui devront sûrement éclore en route et qu'il faudra nourrir dès leur arrivée.

— M. H. Lucas communique la note suivante sur les Crustacés et les Aranéides qu'il a rencontrés aux environs de Roscoff en août et en septembre 1868 :

La côte qui entoure et protége Roscoff et ses environs est remarquable, non-seulement par ses profondes anfractuosités, mais aussi par ses nombreux îlots. En effet, ceux-ci, par leur disposition, forment un véritable archipel abrité par l'île de Bas, assez étendue et allongée, qui le protége des lames venant du large. Lorsque la mer se retire, elle laisse à découvert plusieurs kilomètres, et tout cet espace, parsemé de blocs de granit, de pierres, de galets, etc., est entièrement recouvert de plantes marines. J'ai exploré et admiré bien souvent ces prairies sous-marines remarquables par la puissance et la richesse de leur végétation ; j'ai fouillé bien des blocs, soulevé beaucoup de pierres et sous leur base encore baignée par la mer j'ai rencontré des familles entières de *Platycarcinus pagurus*, de *Cancer mænas*, de *Crangon vulgaris* et de *Pelæmon serratus*. Sous le test de ce dernier Macroure et sous la voûte de la cavité branchiale, j'ai souvent trouvé fixée la femelle du *Bopyrus squillarum*, épicaride de la famille des Bopyriens et que les pêcheurs de Roscoff considérent comme étant de petites Soles.

C'est en observant et en étudiant ces animaux que mes regards furent

attirés par des débris d'un Crustacé Brachyure, mais si incomplets que je ne sus, à la première inspection, dans quel genre le ranger. Cependant ayant rencontré une patte de la première paire dans un bon état de conservation, il me fut facile alors de voir que j'avais affaire au *Corystes personatus* de Herbst ou *dentatus* de Latreille; ce Crustacé n'avait pas encore été signalé par les carcinologistes comme se trouvant sur les côtes du Finistère.

Sous ces mêmes blocs je rencontrai aussi parmi d'autres débris un segment caudal et le dernier article d'une antenne externe qui, par sa forme foliacée, élargie et très-courte, me démontra tout de suite que j'avais sous les yeux un débris du *Scyllarus latus* de Latreille et que ce Macroure cuirassé de la famille des Scyllariens, qui n'avait encore été signalé que de la Méditerranée et des îles Canaries, fréquentait aussi ces parages. Au sujet de ce Crustacé, curieux au point de vue de la géographie carcinologique, je dois dire que les collections du Muséum en possèdent un individu en parfait état de conservation et qui a été pêché sur les côtes roscovites.

Je ferai encore observer que le *Homarus marinus* et le *Palinurus vulgaris* sont deux espèces très-abondamment répandues sur les côtes de cette partie du Finistère. Au-dessous du rocher de Sainte-Barbe et dans le voisinage du fort qui protége les passes, existe un vivier d'une assez grande étendue, et contenant, lorsque je l'ai visité, 1,500 à 1,800 Homards et Langoustes. D'après les renseignements que j'ai obtenus, j'ai appris que ce vivier, qui est une propriété particulière, fournit annuellement sur les marchés de Paris 50 à 60,000 de ces Macroures astaciens, qui sont, comme on le sait, comestibles et très-recherchés sur nos tables.

Enfin, comme Crustacé terrestre et remarquable aussi au point de vue de la géographie carcinologique, je citerai le *Platyarthrus Hoffmanseggii* de Brandt, Isopode Myrmécophile que l'on ne connaissait que d'Allemagne et des environs de Paris et que j'ai rencontré dans diverses fourmilières aux environs de Roscoff.

Les environs de Roscoff ne sont pas riches en Aranéides et cela est probablement dû à ce que la végétation y est très-pauvre, peu variée et surtout à la manière dont la campagne est cultivée. Dans une note sur le *Tetranychus tinctarius*, j'ai dit que l'industrie principale des Roscovites est la culture maraîchère, et comme celle-ci envahit tout, il est difficile de rencontrer dans cette partie de la Bretagne un coin de terre qui ne soit pas cultivé. De plus, les arbres de haute futaie y sont très-rares et je puis dire que la plante qui y est le plus généralement répandue et par conséquent dominante est l'*Ulex europæus*. Si à cela on ajoute la manière d'amender la terre, qui consiste à la couvrir tous les ans de plantes

marines, il sera facile de concevoir combien ces conditions sont peu favorables au développement des Aranéides et surtout à leur propagation.

En examinant la petite chapelle de Marie Stuart, dont il ne reste plus que les quatre murs, mes yeux furent attirés par la présence d'une certaine quantité de tubes soyeux, que je reconnus pour être les habitations de la *Segestria florentina* de Rossi. Je me mis donc à explorer ces demeures et j'eus la satisfaction de prendre cinq femelles et un mâle de cette curieuse Aranéide. En la soumettant à ma loupe, je m'aperçus que les mandibules ou antennes-pinces, au lieu d'être d'un beau vert cuivreux brillant, comme cela a lieu chez les individus des environs de Paris et de la France méridionale, étaient au contraire d'un cuivreux bronzé teinté de brun; c'est une variété curieuse qui, jusqu'à présent, je crois, n'avait pas encore été signalée.

En soulevant les pierres, j'ai trouvé plusieurs individus ♂ et ♀ de la *Dysdera erythrina* Latr., appartenant à des âges différents; je rencontrais aussi dans les mêmes conditions, mais à l'état jeune, les *Xysticus cristatus* ♂ et ♀ Clerck, *sabulosus* ♀ Hahn et *horticola* ♂ Koch; le *Theridion bipunctatum* ♀ Linné (*Th. 4-punctatum* Walck.), les *Amaurobius atrox* ♀ De Géer et *similis* ♀ Black.

En fauchant un petit champ de luzerne, j'ai pris quelques individus ♀ de la *Zilla segmentata* Clerck (*Epeira inclinata* Walck); quant à la *Zilla montana* Koch, dont j'ai rencontré aussi plusieurs femelles adultes et jeunes, j'ai pu reconnaître que cette Aranéide lucifuge établit sous les pierres légèrement humides une toile lâche, à réseaux irréguliers, et que son cocon assez gros est recouvert d'une abondante tomentosité blanche, ce qui lui donne un aspect cotonneux.

La *Neoporia* (*Epeira*) *diadema* ♂ et ♀ des auteurs y est abondamment répandue; mais je n'ai rencontré que la variété rouge; elle établit sa toile sur les ajoncs à peu de distance de la mer, ainsi que la *Leniphia bucculenta* ♂ et ♀ Clerck (*Aran. trilineata* Linné); c'est aussi sur cette même plante, dans le voisinage des toiles établies par ces Aranéides, que j'ai trouvé en immense quantité le *Tetranychus lintearius* et sa curieuse habitation.

J'ai surpris, errant dans les lieux arides et sablonneux, les *Arctosa cinerea* ♀ Fabr. (*Lycosa allodroma* Walck.) et *Lycosa* (*Tarentula*) *andreniora* ♀ Walck., et dans les lieux marécageux et humides la *Lycosa riparia* ♂ et ♀ Koch. J'ai trouvé aussi dans les maisons, mais rarement, la *Tagenaria domestica* ♂ ♀ des auteurs, qui semble y être remplacée par le *Pholcus phalangioides* Walck. J'ai étudié cette espèce dans le jeune âge et j'ai remarqué, comme M. E. Simon, que les jeunes, n'étant pas retenus

par un cocon, sont libres au moment de leur sortie de l'œuf; mais avant de se séparer ils restent encore pendant quelque temps agglomérés ensemble suspendus aux antennes-pinces de leur mère. Dans cet état, toutes leurs petites pattes d'une belle couleur blanche, et qui sont relevées, donnent à cette masse vivante un aspect villeux ; je dirai aussi que dans le jeune âge le tubercule oculifère est très-développé et semble envahir tout le céphalothorax.

Enfin, sur les îlots et roches que la mer entoure sans les recouvrir lorsqu'elle est haute et qu'elle permet d'explorer lorsqu'elle se retire, j'ai rencontré le *Salticus floricola* ♀ Koch ; les *Calliathera scenica* ♂ ♀ Clerck; *tenera* ♀ Koch et l'*Heliophanes truncorum* ♀ Linné.

— M. H. Lucas lit une note intitulée : Un mot sur le *Tetranychus lintearius*, Arachnide trachéenne. Dans ce travail notre collègue parle des toiles abondantes de cet Acaridien qui recouvrent les ajoncs d'une partie de la Bretagne de manière à cacher les rameaux de cette plante.

M. le docteur Giraud, à la suite de cette lecture, dit qu'il a déjà observé des faits analogues en Normandie aux environs de Fécamp.

— M. Maurice Girard adresse la communication suivante sur l'entomologie appliquée :

Cette année, dans les mois de juillet et d'août, les ravages des Altises dans les jardins de la Brie ont été d'une intensité exceptionnelle. Les navets et les radis ont été complétement détruits sans aucune récolte, et les choux ont souffert d'une manière considérable, perdant la plupart de leurs feuilles criblées de petits trous. J'ai même vu des Altises, après avoir ravagé les Crucifères, passer sur des haricots dans le voisinage. Dans la commune de Chevry-Cossigny, un champ de navets, dont le propriétaire estimait la récolte 600 francs, a été anéanti en moins de quinze jours; toutes les feuilles avaient disparu et dès lors les racines se sont séchées et flétries. Les paysans de la Brie nomment ces Altises *pucerons*, par analogie de leurs sauts avec ceux des puces. D'après des renseignements qui me parviennent, des dégâts analogues sont constatés en Normandie, dans le département de l'Orne. J'ai recueilli de ces Altides dans un jardin potager ; elles sont parmi les espèces du genre de la plus petite taille. Il y a plusieurs espèces : *Phyllotreta lepidii* ou *nigripes* Hoffm., et *melæna* Illig.; et je crois *Phyllotodes napi* Gyll.

M. le docteur Signoret ajoute que dans son jardin à Clamart il a remarqué des faits à peu près semblables à ceux signalés par M. Girard:

mais il pense que les moineaux et les pinsons doivent aussi prendre leur part dans la dévastation des jeunes plants de radis et de navets, car ces oiseaux, en voulant dévorer les feuilles de ces végétaux, les déracinent très-souvent.

— M. Sallé donne lecture de la note qui suit sur l'emploi de l'alcool camphré employé pour détruire les insectes; travail publié par M. A. Chevalier (Journal de chimie médicale, p. 500) :

M. Eugène Robert, savant naturaliste, vient de faire des essais fort intéressants d'une méthode nouvelle pour la destruction des insectes. Chargé par l'administration des plantations et des promenades de Paris de porter remède à de gros ormes du boulevard d'Enfer qui venaient de recevoir la deuxième ponte du Scolyte, M. Eug. Robert eut la prudence de ne pas employer la méthode de décortication ordinaire en raison de la grande sécheresse qui régnait alors. Il ne fit que planer légèrement la vieille écorce, afin de favoriser l'absorption de la liqueur insecticide, d'une part, et, d'autre part, de bien dégager l'orifice des galeries de ponte encore occupées par l'insecte femelle. Puis, à l'aide d'une brosse à badigeon, il fit imprégner toute la aurface du tronc d'une dissolution concentrée de camphre dans l'alcool.

Le résultat obtenu a dépassé toutes les prévisions; non-seulement les insectes présents ont disparu, mais pas un seul Scolyte ou *Cossus* n'a essayé de pénétrer dans l'écorce.

— M. Albert Fauvel envoie au Secrétaire la note qui suit :

M. E. Deslonchamps, professeur à la Faculté des Sciences de Caen, et moi, avons organisé à l'Exposition internationale du Havre une exhibition générale des produits naturels de la Nouvelle-Calédonie, parmi lesquels les Insectes et les Crustacés occupent une place principale. La salle contenant notre exposition a été construite spécialement pour nous par le directeur de l'Exposition; elle représente d'un côté une grotte des Pyrénées avec une boîte contenant les insectes de nos cavernes et des dessins au trait grossis de ces insectes.

Je crois devoir appeler l'attention de la Société sur notre exposition calédonienne, parce que, pour la première fois, elle offre réunies toutes les productions animales d'une de nos colonies, au lieu de ces collections partielles qu'on voit à l'exposition permanente des colonies ou qu'on voyait à l'Exposition universelle de 1867. J'ajoute que tous les insectes sont classés dans des cadres vitrés et *tous nommés* avec le plus grand soin possible, ce qui est encore une innovation dans les expositions de ce genre.

Communications. M. L. Buquet annonce que M. Bauduer a trouvé aux environs de Sos (Lot-et-Garonne) trois Coléoptères très-rares pour la faune française. Ce sont les *Pogonocherus Caroli* et *Megapenthes sanguinicollis*, rencontrés sur le pin, et la *Leptura rufipennis*, prise sur un chêne-liége.

— M. le docteur Signoret dit que M. Planchon a reconnu que le singulier Hémiptère auquel il avait donné le nom générique de *Rhyzaphis* doit être rapporté au genre *Phylloxera*. Cette espèce est bien, suivant notre collègue, un *Phylloxera* constituant un type spécifique nouveau (*vastatrix*). M. Signoret se propose d'en donner une description complète et de coordonner dans une notice destinée aux Annales les observations que M. Planchon a publiées dans plusieurs recueils, ainsi que les remarques que M. Lichtenstein nous a déjà adressées.

— Le même membre fait connaître que M. Edouard Perris a trouvé sur des feuilles de vigne des environs de Mont-de-Marsan plusieurs mâles du *Lecanium vitis*, et qu'il lui en a envoyé trois individus, qu'il étudie en ce moment.

— M. le docteur Giraud, en offrant à la Société au nom de l'auteur, M. Frédéric Baüer, de Vienne, trente brochures sur divers points de l'entomologie, lit une note qui sera insérée au Bulletin bibliographique et qui en fait connaître les points principaux.

—

La Société, dans sa séance du 25 novembre 1868, après avoir entendu les observations de plusieurs de ses membres, a décidé qu'elle proposait à tous nos collègues comme localités où pourrait se faire l'excursion entomologique provinciale de 1869 : 1° L'Ardèche, 2° la Bretagne et particulièrement les côtes de la Vendée, et 3° les Basses-Alpes, en prenant pour point de réunion centrale soit Barcelonnette, soit Digne.

Le choix définitif de la contrée où aura lieu l'excursion sera fixé dans la séance du 27 janvier 1869; en conséquence, tous les membres, tant de Paris que des départements et de l'étranger, qui comptent faire partie de ce voyage scientifique, sont priés d'en prévenir d'ici là le Secrétaire, en indiquant la localité et l'époque qui leur semblera le plus favorable pour les recherches entomologiques, ainsi que les diverses remarques qu'ils auraient à présenter.

Séance du 14 Octobre 1868.

Présidence de M. BERCE.

Lectures. M. H. Lucas lit une note ayant pour titre : Quelques mots sur un cas de cyclopie observé chez un insecte Hyménoptère de la famille des Apiens (*Apis mellifica*).

— M. Goossens entretient la Société de faits intéressants qu'il a été à même d'observer pendant l'éducation de diverses chenilles ; il s'agit de chenilles qui pendant leurs premières mues ne présentaient que douze pattes, tandis qu'elles en portaient seize après leur troisième mue. Notre collègue fait ensuite connaître une note intitulée : Sur les pattes membraneuses des chenilles.

M. Berce, au sujet de cette communication, dit qu'il a également vu il y a déjà longtemps que la chenille de la *Polia flavocincta* n'avait que douze pattes jusqu'à sa troisième mue et qu'à celle-ci elle en acquérait quatre de plus.

— M. Girard expose dans une nouvelle note quelques observations pour 1868 sur les Lépidoptères producteurs de la soie récemment introduits en France :

J'ai à faire connaître à la Société, dans un examen rapide, ce que j'ai pu observer à Paris pour deux espèces auxiliaires du Ver à soie, les *Attacus ya-ma-maï* et *cynthia*. C'est le premier mai que sont nées au Jardin du bois de Boulogne les premières chenilles de l'A. *ya-ma-maï* provenant de graine du Japon. Elles furent immédiatement portées sur de jeunes pousses de chênes en taillis, sous grillage, vu les oiseaux ; cet arbre commençait à ouvrir ses bourgeons dans le bois de Boulogne, qui est le plus hâtif des environs de Paris. Elles étaient en bon état le 31 mai. Mais le 12 juin on commençait à voir apparaître la même maladie que les années précédentes, caractérisée à la fin par des taches noires. Les chenilles commencent par jaunir, leur belle couleur verte s'étiolant, s'accrochent par les pattes, deviennent flasques et meurent; ainsi à côté de la flâcherie des Vers à soie se présentait une affection paraissant distincte, dérivée de la pébrine.

Par un contraste qui montre combien peu nous connaissons les causes

de ces maux étranges, une troisième espèce de Bombyciens, aussi d'importation récente, se maintient, dans ces mêmes lieux infestés, robuste, vivace, exempte de toute maladie, de l'une ou de l'autre espèce. Je veux parler de l'*A. cynthia*. La magnanerie du Jardin possédait des chrysalides provenant de la race métisse de M. Vallée; mais la plus grande partie furent détruites cet hiver par les larves du *Dermestes lardarius*, fléau de beaucoup de filatures de soie et surtout des magnaneries, qui infeste notamment celle de M. Nourrigat à Lunel. Ces larves ne s'attaquent pas d'ordinaire aux proies vivantes ; mais cependant les chrysalides, qui sont à moitié des matières sèches, sont dévorées par elles. Les chenilles provenant du peu de graine qu'on obtint vinrent à éclosion au commencement de juin et furent portées sur des taillis d'ailante et s'élevèrent parfaitement. La magnanerie reçut en outre de la graine de M. Givelet, qui fit son éclosion dans la première semaine de juillet, en même temps que les dernières chenilles de l'éducation précédente filaient leurs cocons. M. Givelet possède à Flamboin (Seine-et-Marne) des réserves d'*A. cynthia vera* pouvant suffire à toutes les demandes; rien de plus beau que les grands et robustes papillons qui proviennent de chrysalides qui me furent généreusement envoyées par M. Givelet, et qui doivent servir de types pour des collections d'étude destinées à l'enseignement. On pouvait voir au Jardin du bois de Boulogne la manière extrêmement simple avec laquelle on fait passer sur les ailantes cette rustique espèce. Les œufs sont déposés par cinquante à soixante dans un petit godet de carton qui entoure en cornet une branche d'ailante et les petites chenilles grimpent d'elles-mêmes sur les feuilles ; on n'a plus à s'en occuper jusqu'au ramassage des cocons. Selon M. Givelet cette espèce est essentiellement de plein air et souffre toujours de l'élevage en chambre. Au mois de juin de cette année de nombreux papillons de cette espèce volaient au bois de Boulogne, dans les jardins du Luxembourg et du Muséum, etc.

J'ai cité précédemment M. Vallée. On sait qu'on devait à ses soins assidus une race de métis des deux espèces ou races locales, *A. cynthia vera* et *arrindia*. Ces métis, que M. Vallée élevait au Muséum depuis 1854, avaient repris presque tous les caractères de l'*A. arrindia*, son dessin, son cocon, la couleur et la finesse de la soie, en conservant d'autre part le très-grand avantage de l'autre espèce, de donner des chrysalides passant l'hiver sans éclore. On savait déjà que les chenilles de ces espèces peuvent être attaquées par des insectes carnassiers de l'ordre des Diptères ; ainsi M. Guérin-Méneville avait signalé une Tachinaire, la *Phorocera pumicata* Meigen. Un accident analogue, mais dû à un Hyménoptère, a détruit la

race de M. Vallée; l'immense majorité des chrysalides a donné en 1868 de nombreuses légions d'un Ichneumonien, le *Pimpla instigator* Linné, à forte odeur acétique, et les rares éclosions de papillons se sont faites à trop d'intervalle pour qu'il y eût reproduction. On peut dire que la destruction de cette race intéressante est une perte pour la science; ell avait fourni un grand argument pour l'identité spécifique première des *A. cynthia vera* et *arrindia*.

M. Vallée va continuer ses éducations avec de la graine, sauvage en quelque sorte, pondue par des papillons libres capturés dans le Jardin et qui doivent provenir de croisements des sujets qui errent maintenant dans tous les jardins de Paris et des métis que M. Vallée mettait en liberté depuis bien des années.

Communications. M. L. Buquet annonce la mort de M. Adolphe-Louis Doumerc, l'un de nos membres fondateurs, décédé à Paris le 25 septembre, dans sa soixante-septième année. — La Société charge M. Maurice Girard de donner pour nos Annales une notice nécrologique sur notre regretté collègue.

— M. Coret présente des remarques relatives aux dégâts causés dans les vignobles des environs de Puteaux (Seine) par la chenille d'une Tinéite, la *Tortrix* (*Cochylis*) *roserana* Frœlich. C'est principalement sur un plant particulier de vignes, portant auprès de Paris le nom de *Gamay* (probablement le *Pinot* de la Bourgogne), que le mal se produit; et notre collègue évalue la perte des vignerons à quinze pièces de vin par hectare. Les ravages de ce Microlépidoptère ont lieu deux fois dans la même année. Les chrysalides restent cachées pendant l'hiver dans les interstices des souches de la vigne et peut-être dans les échalas; les papillons en sortent au commencement de mai et donnent bientôt des œufs produisant de petites chenilles qui dévorent les pédoncules des grains des jeunes grappes de raisins; dans les grappes elles-mêmes ces chenilles se transforment en chrysalides, d'où sortent vers la fin de juin ou au commencement de juillet des papillons donnant naissance à de nouvelles chenilles, qui pénètrent dans les grains de raisin alors formés, en sucent le jus et continuent leurs ravages jusqu'à l'époque des vendanges.

M. Fallou rappelle à la Société que la *Tortrix roserana* a déjà été étudiée par plusieurs entomologistes : De Roser (*Landwizthsels Vereins in Wurtemberg*) et Frœlich (*Enumeratio Tortricum Wurtemb.*, p. 52, n° III) se sont occupés des ravages très-considérables qu'elle a plusieurs fois causés dans le Wurtemberg; M. Forel (*Société linnéenne de Lyon*,

1860, p. 123) a donné des détails circonstanciés sur ses mœurs; récemment M. Boisduval (*Essai sur l'Entomologie horticole*, 1867, p. 546) a présenté un résumé de son histoire, etc.

Membres démissionnaires. MM. Damiens et de Frauenfeld.

Séance du 28 Octobre 1868.

Présidence de M. BERCE.

Lectures. M. Claudon adresse une notice intitulée : Quelques mots sur l'utilité de l'Entomologie.

— M. H. Lucas fait connaître un mémoire ayant pour titre : Étude pour ervir à l'histoire naturelle de la vie évolutive de la *Xylocopa violacea,* Hyménoptère perce-bois de la tribu des Apiens.

— Le même membre donne lecture d'une note sur un cas d'hermaphrodisme observé sur un *Lycæna Alexis.*

— M. Guérin-Méneville fait la communication suivante relativement au Ver à soie du Chêne :

Cette année les tentatives d'acclimatation du Ver à soie du Chêne, que j'ai décrit pour la première fois en 1861 et nommé *Bombyx* (*Antheræa*) *Yama-maï,* n'ont pas donné beaucoup de résultats favorables en France, et, sauf quelques petits essais qui ont bien réussi, les insuccès ont été malheureusement plus nombreux que les réussites chez beaucoup de nos élèves et collaborateurs.

Il y a cependant lieu de se consoler de ce moment d'arrêt dans les progrès de l'introduction en France du Ver à soie du Chêne, et le fait suivant, détaché des autres documents que j'ai recueillis cette année, en parcourant presque toute la France, diverses localités de la Belgique, de la Hollande et de l'Allemagne, montrera combien j'ai raison de soutenir que l'acquisition de cette précieuse espèce est non-seulement possible mais certaine dans un avenir plus ou moins prochain.

L'année dernière j'annonçais, dans une note lue à la Société impériale et centrale d'Agriculture et à la Société entomologique de France (séance du 27 mars 1867) que M. le baron de Bretton, à qui j'avais envoyé des œufs de *B. Yama-maï* dès 1863, était parvenu à conserver cette espèce, à en développer l'élevage d'année en année, et qu'il avait obtenu en 1867 plus de quatre mille cocons, qui lui avaient donné un grand nombre d'œufs.

Ayant poursuivi ses travaux avec le même zèle et la même habileté, M. de Bretton a encore obtenu un plein succès, qu'il m'annonce ainsi dans une lettre datée du château de Retfalu près d'Essegg en Esclavonie (Autriche), 3 octobre 1868 :

« J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai fait cette année une bonne récolte de votre *B. Yama-maï*. J'ai obtenu en tout quatorze mille cocons, qui m'ont donné à peu près trois kilogrammes d'une graine acclimatée magnifique, et d'une valeur d'autant plus haute que la graine importée ne vaut que très-peu de chose et ne réussit que très-rarement et partiellement. »

C'est la première année que M. de Bretton peut céder de ces graines, car il n'a besoin d'en garder qu'un kilogramme pour ses éducations de 1869. Les deux autres, répandues en Allemagne et dans d'autres pays, pourront concourir puissamment au développement de l'élevage en Europe de ma nouvelle espèce.

— M. Alphonse Milne-Edwards adresse deux mémoires accompagnés de planches et ayant pour titres : 1° Dix nouvelles espèces du genre de Crustacés, *Sesarma* Say ; 2° Révision des genres *Trichodactylus*, *Sylviocarcinus* et *Dilocarcinus* et descriptions de quelques espèces nouvelles qui s'y rattachent.

— M. E. Desmarest lit une notice sur la vie et les travaux entomologiques d'Alexandre Lefebvre.

Communication. M. H. Lucas indique l'errata suivant à joindre à des notes insérées dans les précédents trimestres :

Page XXII du Bulletin, ligne 17, au lieu de : amidonés, lire : *amidonnés ;* page XXV, ligne 19, au lieu de : coprolithes, lire *feces ;* et page XC, ligne 19, au lieu de : femelle, lire : *mâle*.

Séance du 11 Novembre 1868.

Présidence de M. BERCE.

Correspondance. M. Stål écrit à la Société pour lui annoncer la mort de notre savant membre honoraire M. Boheman, décédé à Stockholm le 2 novembre à l'âge de soixante-douze ans. — Une notice sur la vie et les avaux entomologiques de M. Boheman sera demandée à M. Stål.

— M. Lecot, vice-consul de France à Madras, en adressant au nom de M. le colonel Taylor un ouvrage de ce dernier sur le Borer blanc (*Xylorechus quadrupes* Chevrolat), qui cause beaucoup de ravages dans les plantations de café de l'Inde, demande si la Société pourrait indiquer un remède efficace pour parvenir à la destruction de l'insecte sans nuire au caféier. M. Lecot ajoute que « le service que rendrait ainsi la Société » serait un véritable bienfait pour les nombreux planteurs indiens, et » qu'à défaut d'un moyen positif et efficace les avis et les conseils que » pourrait suggérer l'expérience viendraient en tous cas aider dans ses » recherches M. Taylor, qui pense qu'il serait peut-être possible de com- » battre le mal au moyen d'un engrais chimique répandu au pied des » plantes. »

Lectures. M. Tappes adresse un mémoire ayant pour titre : Espèces nouvelles de Cryptocéphalides d'Europe et des pays limitrophes. — Dans ce travail l'auteur décrit de nouvelles espèces et donne des détails sur les mœurs ainsi que sur les métamorphoses des Cryptocéphales, et engage de nouveau les entomologistes à lui communiquer les espèces rares ou nouvelles qu'ils peuvent posséder.

— M. Bellier de la Chavignerie lit la note suivante sur trois espèces d'*Oreina* propres aux Pyrénées :

1° *Oreina nigrina* Suffrian. — Un assez grand nombre d'accouplements de l'*Oreina superba* Olivier, recueillis aux environs de Barèges, m'a permis de vérifier de la manière la plus certaine ce fait, déjà constaté dans le catalogue du *Genera des Coléoptères d'Europe*, savoir, que l'*Oreina nigrina* Suffrian n'était qu'une variété pyrénéenne de l'*Oreina superba*. J'ai surpris de nombreux accouplements de ces Chrysomélines et ils m'ont offert toutes les combinaisons ; cependant l'accouplement d'une

nigrina ♂ avec une *superba* ♀ ou celui d'une *superba* ♂ avec une *nigrina* ♀ m'ont paru plus fréquents que l'accouplement de deux *superba* ♂♀ ou de deux *nigrina* ♂♀, fait assez singulier et qu'il n'est pas facile d'expliquer. Je n'ai trouvé, à Barèges, cette magnifique *Oreina* que dans une seule localité, mais elle y était abondante. La forme *nigrina*, ou variété entièrement noire, se montre en plus grande proportion que la forme *superba*, qui est d'un vert doré éclatant, avec bandes suturales et latérales bleues. A Barèges, le type de l'espèce est donc la *nigrina* et la variété est la *superba*. Quelquefois les bandes bleues disparaissent complétement chez le type vert doré. On trouve aussi, mais beaucoup plus rarement, des individus entièrement bleus. Le *Myrrhis odorata*, belle Ombellifère de nos régions alpines, est la seule plante sur laquelle j'ai trouvé l'*Oreina superba* et sa variété *nigrina*.

2° *Oreina luctuosa* Suffrian. — J'ai rencontré à Barèges dans la même localité une autre *Oreina*, que j'ai pu recueillir en très-grande quantité. C'est l'*Oreina luctuosa*, remarquable par ses nombreuses variations. Elle est tantôt bleue, tantôt violette, assez souvent verte avec le corselet bleu, souvent aussi d'un beau bronzé cuivreux, etc. Cette *Oreina*, dont la taille égale celle de l'espèce précédente, était extrêmement commune. Elle vit sur une plante d'une famille toute différente, la *Centaura nigra*. Les larves avaient entièrement dévoré les feuilles de cette Carduacée, sur les tiges de laquelle il était facile de surprendre, le matin, les différentes variétés de la *luctuosa* accouplées entre elles.

3° *Oreina nigriceps* Fairmaire. — Une troisième *Oreina*, qui est particulière, je crois, à nos Pyrénées françaises, l'*Oreina nigriceps*, habite des régions beaucoup plus élevées. Son altitude est celle des neiges. On la prend notamment au fond du cirque de Gavarnie, où végète l'*Arnica montana*, plante médicinale qui nourrit sa larve.

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

M. Germain ayant recueilli un certain nombre d'individus du *Chrysochroa Mniszechii* à Pulo-Condor, île située vis-à-vis de l'embouchure du Maykang, il m'a été possible de constater que ces Buprestiens insulaires diffèrent de ceux qui habitent le continent. En effet, chez ces derniers la bande transversale d'un jaune testacé qui traverse les élytres au delà de leur milieu est ordinairement étroite, tandis que chez les individus de Pulo-Condor cette même bande au contraire est toujours beaucoup plus large.

Si j'insiste sur cette différence, qui au premier abord semble ne pas avoir une bien grande importance, c'est qu'il a déjà été démontré que la faune carcinologique de cette île différait sensiblement de celle du continent.

— M. le docteur Laboulbène dépose sur le bureau une note sur les métamorphoses de l'*Otibrus affinis*, note qu'il avait déjà communiquée dans la séance du 14 mai 1862.

Communications. M. Reiche entretient la Société de la nouvelle espèce d'*Hæmonia* découverte, à Metz, par M. Bellevoye et décrite sous le nom de *H. mosellæ* :

Quelques entomologistes de Metz et de Paris, dit M. Reiche, avaient émis des doutes sur la validité de cette espèce, qu'ils prétendaient ne pas différer de l'*H. equiseti* Fab., et de son côté l'auteur avait d'abord négligé de mentionner le caractère si important de la longueur relative des deux premiers articles des tarses qui a servi à M. Lacordaire à établir ses deux divisions du genre et sur lequel j'ai appelé son attention.

Ces faits m'ont conduit à douter que l'*Hæmonia* qui se trouve dans l'Ill à Strasbourg, qui est répandue dans toutes les collections sous le nom de *H. equiseti* et à laquelle on avait peut-être comparé la *mosellæ*, fût bien l'espèce fabricienne. Je possède dans ma collection un individu trouvé à Strasbourg et un de mes confrères a eu la complaisance de m'en communiquer deux autres.

Il est résulté de leur examen que ces individus strasbourgeois ne sont nullement des *H. equiseti*, mais qu'ils appartiennent à la nouvelle espèce *H. mosellæ* Bellevoye. J'ajoute que cette espèce, trouvée à Strasbourg et à Metz, appartient par conséquent au bassin arrosé par les eaux des Vosges. L'*H. Chevrolatii* trouvée dans la Loire appartient au bassin central de France arrosé par les eaux des Cévennes, du Forez, du Bourbonnais, etc.; et par conséquent il y a lieu de croire que les autres bassins de la France nourrissent d'autres espèces. J'appelle donc l'attention des entomologistes de Paris sur l'*Hæmonia*, qu'on dit avoir été trouvée dans nos environs et j'engage nos collègues des départements à rechercher dans les cours d'eau de leurs localités en suivant les indications fournies par M. Bellevoye.

M. Lacordaire, divisant le genre *Hæmonia* en deux sections, la première comprenant les espèces à premier et second article des tarses inégaux, la deuxième celles à premier et second article subégaux, fait remarquer

que les espèces de la première section habitaient les eaux douces, tandis que celles de la deuxième n'ont été prises que sur des plantes marines. La nouvelle espèce ayant ces deux articles des tarses égaux appartient à la deuxième section, et fait par conséquent exception à la loi signalée.

A la suite de cette communication, M. le docteur Laboulbène parle des larves qui lui ont été remises et sur lesquelles il a pu faire des observations. Ces larves se rapprochent extrêmement des larves des *Donacia* : à peine offrent-elles quelques différences. Il y a loin de là, dit notre collègue, aux caractères exceptionnels signalés par M. Lacordaire pour les larves des *Hæmonia*; aussi comme M. Lacordaire a dû observer rigoureusement ce qu'il décrit, il est probable que l'éminent auteur a eu en possession des larves autres que celles des *Hæmonia*.

M. H. Deyrolle dit qu'une *Hæmonia* a été prise dans la Seine auprès d'Asnières par M. Moritz. On fait aussi remarquer que M. le docteur Marmottan a trouvé plusieurs individus de ce genre dans les étangs de Trappes.

— M. L. Buquet dit avoir reçu en communication de notre collègue M. A. Claudon un individu du *Necrophorus humator* provenant d'Algérie, et il fait observer que cette espèce n'avait pas encore été signalée comme se trouvant dans nos possessions au nord de l'Afrique.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société un *Clythra* (*Labidostomis*) de la même provenance, qu'il croit nouveau et qu'il se propose de décrire sous le nom de *C. Pelissieri*. Cette espèce, d'un vert foncé brillant, est surtout remarquable par une bande humérale jaune et une tache ronde de même couleur qui se trouve à l'extrémité des élytres.

— M. Ernest Allard, en adressant à la Société le prodrome autographié d'une monographie du genre *Asida*, travail contenant principalement les diagnoses de types nouveaux, demande à ses collègues de lui communiquer les espèces d'*Asida* nouvelles qu'ils possèdent, ainsi que celles qui ne sont pas complétement connues.

— M. Bellier de la Chavignerie montre un Curculionite nouveau, d'assez forte taille (10 à 12 mill.), et remarquable par sa ponctuation. Ce Curculionite appartient au genre *Cneorhinus*; il vit dans les Pyrénées, à une moyenne hauteur, sur l'*Asphodelus ramosus*, où notre collègue l'a surpris le matin occupé à dévorer les feuilles de cette plante.

— Le même membre entretient la Société d'une excursion entomologique qu'il a faite dans les Hautes-Pyrénées pendant les mois de juillet et août derniers. Il fait voir des femelles semi-aptères de l'*Hepialus pyrenaicus* qu'il a trouvées cachées sous les pierres, à une grande altitude, exactement dans les mêmes conditions que les trois femelles découvertes par feu Donzel aux Pyrénées-Orientales et décrites dans nos Annales, année 1838.

A la suite de cette communication on annonce que MM. Bellevoye, de Guernisac et Ch. Martin, chacun séparément, dans les mêmes lieux et dans les mêmes conditions que M. Bellier de la Chavignerie, ont aussi observé des femelles de l'*Hepialus pyrenaicus*.

— M. Berce, à l'occasion d'une note de M. Girard insérée au Bulletin de la séance du 27 mai 1868 (Bull., p. L), dit : que cette note dénature complétement la communication qu'il a faite dans la séance du 13 mai (loco citato, p. XLIX) au sujet de la *Solenobia lichenella* Zeller. Notre collègue a montré à la Société des mâles, des femelles et des fourreaux de cette espèce, et n'avait point alors à s'occuper de Parthénogénèse, fait sur lequel il n'a point recueilli d'observations positives.

Membre reçu. M. Jean Adolphe de Beaulieu, ingénieur à Guebviller (Haut-Rhin), présenté par M. Depuiset.

Membre démissionnaire pour 1869. M. Kœchlin, à Dornach (Haut-Rhin).

Séance du 25 Novembre 1868.

Présidence de M. BERCE.

M. le colonel Goureau, membre honoraire, de retour à Paris, assiste à la séance.

Communications. On annonce à la Société la mort de deux de nos collègues, M. le docteur Sichel, décédé à Paris, et M. Piette de Montesquieu, décédé à Toulouse. — M. L. Fairmaire est chargé de donner pour

les Annales une notice sur la vie et les travaux entomologiques de M. Sichel, et M. Gougelet de faire un travail semblable sur M. Piette de Montesquieu.

— M. Gronier, dans une lettre adressée à M. Fallou, annonce qu'il a pu observer à Saint-Quentin (Aisne), ainsi que cela a déjà été remarqué auprès de Paris et dans plusieurs autres contrées, que l'été de 1868, exceptionnel par sa précocité et par sa haute température, a avancé de beaucoup les époques d'éclosion des Lépidoptères. C'est ainsi que les Sylvains ont volé au mois de mai, les Mars Iris en juin, le *Bombyx dispar* en juin, au lieu de juillet et août, que les *Catocala fraxini* sont aussi écloses un mois et demi plus tôt qu'à l'ordinaire et qu'elles ont été communes pendant longtemps, car notre collègue en a pris un mâle déjà défraîchi le 2 août, et ce n'est que le 10 septembre qu'il a commencé à capturer des femelles.

— M. Fallou dit que M. Delamain s'occupe depuis plusieurs années de rechercher les Lépidoptères du département de la Charente, dont il compte donner le catalogue aussi complet que possible; mais les intéressantes découvertes qu'il fait presque journellement l'engagent à retarder encore la publication de son travail. — Notre confrère a trouvé auprès de Jarnac, fin de septembre dernier, en battant des frênes, une chenille de Géomètre, de forme grêle et allongée, d'un vert jaunâtre, ayant deux points d'un brun rougeâtre sur le dernier segment abdominal et de petites lignes de même couleur sur le reste du corps; cette chenille se mit en chrysalide trois jours après, et le 8 novembre elle donna un papillon rare pour notre faune, l'*Ennomos fuscantaria*, qui, d'après M. Guenée, a été découverte en Angleterre et n'a été prise en France que dans le département de la Somme.

A la suite de cette communication M. Berce dit que l'*Ennomos fuscantaria* a été prise également en Lorraine, et que M. Bellier de la Chavignerie l'a capturée au bois de Boulogne. M. Goossens ajoute qu'il a également rencontré cette espèce sur des bouleaux dans la dernière localité indiquée par M. Berce. M. E. Caroff l'a prise aussi dans la même localité, en octobre, sur les candélabres de la route Militaire.

— M. Fallou annonce aussi que M. Delamain a trouvé cette année auprès de Jarnac un grand nombre d'individus d'une Libellule très-peu répandue jusqu'ici dans les collections la *Macromia splendens*, qui n'avait encore été signalée que comme propre aux environs de Montpellier.

— M. Girard fait connaître qu'il vient de recevoir des environs de

Smyrne (Syrie) la *Libellula leucosticta* Burmeister. Jusqu'à présent cette espèce avait été regardée comme exclusivement africaine. M. de Sélys-Longchamps (Revue des Odonates, 1850; Mém. de la Société royale des Sciences de Liége, p. 310) l'indique comme commune au Sénégal et se trouvant aussi en Égypte. M. H. Lucas l'a rencontrée en Algérie. Elle est donc en outre asiatique, fait qui n'a rien de surprenant si on considère que les insectes vivant dans les eaux douces ont tous une distribution géographique très-étendue. En effet, en hiver le fond de ces eaux se maintient à + 4° dans les pays les plus froids, en raison d'un maximum de densité à l'état liquide, et, en été, l'évaporation superficielle et la mauvaise conductibilité entretiennent ces eaux au-dessous des températures élevées de l'atmosphère, de sorte que les habitants du liquide n'ont à supporter que des variations de chaleur très-limitées, ce qui permet une extension considérable des mêmes formes organiques.

Décision. Après avoir entendu les observations de plusieurs de ses membres, la Société décide qu'elle proposera à tous nos collègues comme localités où pourra se faire l'excursion entomologique provinciale de 1869 : 1° l'Ardèche, 2° la Bretagne et particulièrement les côtes de la Vendée, et 3° les Basses-Alpes, en prenant pour point de réunion centrale soit Barcelonnette, soit Digne. Le choix définitif de la contrée où aura lieu l'excursion sera fixé dans la séance du 27 janvier 1869.

Membre reçu. M. le docteur Hector Auzoux, chirurgien attaché au service maritime des Messageries impériales, présenté par M. H. Lucas.

Membre démissionnaire à partir de 1869. M. Saint-Pierre, de Cette (Hérault).

Séance du 9 Décembre 1868.

Présidence de M. BERCE.

Lectures. M. Piochard de la Brûlerie lit un mémoire intitulé : *Nouvelles espèces de Carabiques d'Espagne et de Portugal.* Ce travail contient la description des *Carabus Heydeni* (Sierra de Gérez), *Harpalus Stableaui*

(Escorial), *Harpalus ebeninus* (Puerto de Pajares), *Haptoderus procerulus* (Puerto de Pajares), *Zabrus estrellanus* (Sierra d'Estrella), *Anophthalmus asturiensis* (Puerto de Pajares), *Anophthalmus Heydeni* (Ronda), *Anophthalmus Paulini* (Bussaco), *Trechus fontinalis* (Puerto de Pajares), *Trechus oopterus* (Puerto de Pajares) et *Trechus occidentalis* (Bussaco).

— M. H. Lucas communique la note suivante sur les dégâts causés par une espèce d'*Anobium* :

On peut dire que l'*Anobium paniceum* de Linné ou l'*Anobium minutum* de Fabricius est un insecte qui nous est préjudiciable sous plusieurs rapports. En effet, ce petit Coléoptère, non-seulement ronge les substances farineuses comme le pain, le biscuit de mer, etc., mais il ravage aussi nos collections entomologiques en s'introduisant dans le liége, dans la moelle de l'*Agave americana*, corps ligneux dans lesquels il se développe en quantité considérable. Ce Ptiniore ne dédaigne pas non plus les substances sucrées, particulièrement la réglisse en bâton, comme je l'ai démontré dans une note qui a été publiée à ce sujet dans le Bull. des Ann. de la Soc. ent., 3e série, t. VIII, p. XXXI (1860). Je ferai encore remarquer que ce petit insecte destructeur attaque la peau desséchée de Baleine et qu'il crible de ses trous arrondis cette substance épaisse, dense et très-dure; de plus, il détruit les Coronules (*Coronula balænaris*) Chemn., Conch., 8, t. 90, fig. 845 à 846, Crustacés Cirrhipèdes qui vivent sur le corps de certains animaux marins, comme les Baleines, les Cachalots, les Tortues de mer, en rongeant les membranes qui retiennent les diverses pièces solides qui composent le corps de ces Crustacés multivalves dégradés et qui autrefois étaient placés dans l'embranchement des Mollusques.

— M. le docteur J. Giraud présente les notes qui suivent relativement à divers *Cynips* :

J'ai l'honneur de présenter à l'honorable Société quelques observations sur la galle du *Cynips fecundatrix* Hart. (*C. quercûs gemmæ* L.), généralement connue sous le nom de galle en artichaut du Chêne et dont j'ai déjà eu occasion de parler ici. Pendant un séjour à Fécamp, du 15 août au 20 septembre, j'ai trouvé cette galle en grande quantité sur un taillis du Chêne pédonculé de l'âge de cinq à sept ans, comme aussi sur plusieurs Chênes de haute taille. J'ai pu constater bien des fois ce que l'expérience m'avait déjà appris concernant la chute du noyau central habité par la larve du Cynips fondateur, tandis que le reste de la production restait en place et conservait sa forme ordinaire. Quelle que soit la

position de la galle, l'expulsion du noyau, ou de la coque centrale, s'opère toujours par le même procédé. Après sa séparation spontanée de son point d'insertion, ce noyau a un certain chemin à parcourir entre les écailles qui l'entourent pour devenir libre et tomber à terre. Le resserrement de ces écailles paraît être l'agent de cette locomotion, que favorise d'ailleurs l'humidité des parois de la coque. C'est vers la fin du mois d'août et au commencement de septembre que s'opère cette séparation. J'ai pu trouver à terre quelques-unes de ces coques dont la chute était très-récente ; mais j'ai été frappé de leur petit nombre en proportion de la quantité considérable de galles qui étaient déjà vides sur les buissons du taillis. Qu'étaient donc devenues ces coques dont la chute ne pouvait remonter qu'à quelques jours? La proie des animaux déprédateurs qui les recherchent pour en dévorer les larves. Selon toute probabilité elles sont emportées au loin, car je n'en ai vu qu'un très-petit nombre qui eussent été ouvertes sur place. J'ai constaté le même genre de déprédation sur plusieurs autres espèces de galles. Celle, de nos contrées, qu'Olivier regardait comme identique avec la noix de galle du Levant, répandue dans le commerce, est particulièremeut exposée à ce genre de destruction. En automne, au moment de sa chute, elle est activement recherchée par les animaux friands de sa larve et on la trouve souvent alors largement ouverte. J'en ai vu des provisions amoncelées au pied des arbres dans l'écartement des racines et assez souvent j'en ai rencontré qui étaient solidement fixées dans les crevasses de l'écorce des troncs, sans doute dans le but de rendre leur ouverture plus facile. Ce moyen ingénieux est dû, je présume, à l'industrie des Pics.

La galle *fecundatrix* a de nombreux habitants, dont le temps de l'éclosion varie beaucoup. Les uns passent l'hiver dans leur demeure et souvent y restent beaucoup plus longtemps; de ce nombre est le Cynips fondateur. D'autres se développent pendant que la galle est encore fraîche, et c'est au commencement de septembre qu'ils se montrent. Je ne veux m'occuper ici que de ces derniers.

Les coques, ou la demeure particulière du Cynips, n'ont produit qu'une seule espèce, mais en quantité considérable; c'est le *Synergus carinatus* Hart., qui peut aussi se trouver dans le réceptacle.

Quand ces Cynipsides, que j'appelle *familiers*, deviennent trop importuns et qu'au lieu d'occuper les parties accessoires de la galle, ils s'établissent dans son centre même ou dans la propre demeure du Cynips, ils s'emparent de toute la substance qui lui était destinée et le forcent à mourir

de faim dans sa jeunesse; peut-être même est-il exposé à des attaques meurtrières, ce qui est très-possible, attendu que les larves des *Synergus* sont plus énergiques et armées de plus fortes mandibules. Les *Synergus*, réunis au nombre de deux à quatre et même cinq dans une même coque, y sont séparés par de minces cloisons. Si l'on détruit ces cloisons on peut voir aussitôt combien elles étaient nécessaires, car les larves, au contact les unes des autres, s'attaquent avec acharnement. Celles des Cynips, plus engourdies ou à peu près inertes, restent sans défense. Les coques habitées par ces intrus sont presque toujours reconnaissables par un certain degré de déformation; très-souvent elles sont plus ou moins ventrues et quelquefois un peu bosselées, ce qui n'a pas lieu chez la coque normale.

La portion écailleuse de la galle a fourni des éclosions plus nombreuses. L'habitant principal que j'en ai obtenu est une espèce nouvelle que je n'avais pas rencontrée dans mes précédentes recherches et appartient au genre *Aulax*. Cette espèce est ici un véritable *familier*. Sa larve vit en nombre variable dans la partie charnue qui forme une sorte de réceptacle aux écailles. Chaque larve est logée dans une petite coque non séparée à l'extérieur de la substance ambiante et dont la paroi intérieure est un peu plus solide. L'insecte peut être ainsi caractérisé :

AULAX FECUNDATRIX N. — *Niger, punctulatus, breviter griseo-pubescens; antennarum basi, pedibus maculaque dorsali mesothoracis, rufo-testaceis.* ♂ *Abdomine nigro, mesothoracis macula quandoque obsoleta aut nulla.* ♀ *Abdomine subtus et lateribus rufo-testaceo, orbitis externis aut concoloribus aut nigris.* — Long. 2 mill. ♂ ♀.

Antennes filiformes, de quinze articles (♂), ou un peu épaissies au bout et de treize articles (♀), les quatre à cinq premiers d'un testacé rougeâtre, les autres obscurs ou noirâtres. Tête et thorax finement pointillés ou plutôt subcoriacés; l'écusson ruguleux. Une tache fauve occupe la partie postérieure du dos du mésothorax chez les deux sexes, mais elle manque quelquefois chez le mâle, tandis qu'elle s'étend souvent chez la femelle jusqu'aux épaules. Nervures des ailes rousses, la cellule radiale ouverte en avant, l'aréole distincte, non basilaire.

L'anneau de la base de l'abdomen et la sculpture articulée de la face, propres aux *Synergus*, n'existent pas ici.

La plupart des *Aulax* sont eux-mêmes les artisans des galles qu'ils habitent; celle-ci se place parmi les *familiers* et vit dans une galle

étrangère, comme l'*Aulax Brandtii* dans le bédéguar du rosier. On ne saurait trop se tenir en garde contre les erreurs auxquelles a souvent donné lieu cette promiscuité des Cynipsides.

Comme parasites de cette espèce, j'ai obtenu dans le même temps les Chalcidiens suivants :

Megastigmus dorsalis F.
Callimome inconstans Walk.
Decatoma quercicola Först.

Enfin un Diptère s'est développé en grand nombre à la même époque. C'est une espèce que je crois nouvelle ou que du moins je n'ai pas trouvée dans l'excellente monographie du genre *Cecidomyia* de M. Winnerz. Je l'appelle *Cecidomyia gemmæ*. Ses larves vivent entre les écailles de la galle, ordinairement vers leur base qui, étant plus tendre, leur fournit une nourriture plus appropriée à leurs besoins. Toutes ne se développent pas cependant en automne, car au printemps on obtient de nouvelles éclosions.

Je n'ai pas observé les parasites de cette espèce, mais on ne peut guère douter que les Chalcidiens du genre *Tetrastichus* n'attaquent cette Cécidomyie comme elles font des autres espèces.

— M. Maurice Girard communique la note suivante :

Une localité certaine, en fait de distribution géographique des insectes, a toujours quelque intérêt. J'ai reçu de Bucharest (Valachie) un sujet femelle de la *Libellula flavcola* Linné, appartenant à la variété de ce sexe, présentant l'espace safrané de la base des ailes très-étendu, à pattes noires, comme dans le type. Cette variété est plus accusée encore que celle que j'ai trouvée, mais rarement, aux environs de Paris, volant çà et là parmi les nombreux individus de *L. vulgata*, qui forme comme un type entouré d'espèces satellites. La *L. flavcola*, très-commune dans le nord de l'Europe, devient de moins en moins fréquente à mesure qu'on s'avance dans le Midi et passe peu à peu à des races locales, comme *L. luteola* Sélys. Peut-être même l'habitat a-t-il une extension considérable. Ainsi la collection du Muséum offre un seul exemplaire, rapporté du Cachemyr par Victor Jacquemont (au temps où les sciences naturelles étaient assez favorisées pour que le Muséum eût des voyageurs), inédit et étiqueté *L. Jacquemonti* (nom de collection), ressemblant beaucoup à la variété très-jaune de *L. flavcola*, et qui n'en est peut-être qu'une race locale des plateaux hymalayens.

— M. le colonel Goureau lit une note sur les insectes qui vivent dans le Seneçon aquatique :

J'ai déjà eu l'honneur d'entretenir la Société (Ann., 1866, p. 173) d'un Curculionite du genre *Lixus*, dont la larve vit dans l'intérieur des tiges du Seneçon aquatique (*Senecio aquaticus*). Cette espèce, que j'ai désignée sous le nom de *Lixus bicolor*, devra probablement porter un autre nom, car le véritable *bicolor* se trouve, selon M. le docteur Grenier, dans les lieux sablonneux au collet de la racine d'une Géraniée.

Le même Seneçon nourrit encore dans sa moelle la larve d'un Coléoptère longicorne, la *Saperda angusticollis*, qui s'y rencontre rarement dans les localités où se font mes recherches. Je ne l'y ai trouvée qu'une seule fois et l'insecte parfait est sorti le 6 juin 1866 d'une tige de cette plante récoltée dans le mois d'août de l'année précédente.

Si l'on fend longitudinalement des tiges de Seneçon aquatique, on peut y rencontrer les larves des deux Coléoptères cités plus haut occupées à ronger la moelle pour se nourrir et à y creuser une galerie d'un diamètre proportionné à leur taille. On y voit aussi fréquemment une petite larve de Diptère qui se fraye un chemin et perce une galerie filiforme, un peu flexueuse dans la colonne médulaire, dont le déblai la nourrit. Lorsqu'elle a pris toute sa croissance elle perfore la tige, y pratique un trou rond pour la sortie du futur Diptère qu'elle doit produire, puis elle se change en pupe d'un blanc jaunâtre luisant. On voit quelquefois deux ou trois de ces petites larves ou de leurs pupes dans la même tige qui, atteignant 1 mètre à 1 mètre 40 de hauteur, peut les loger isolément chacune dans une région distincte. S'il n'arrive pas de malheur à ces larves ou à leurs pupes elles se transforment en une petite Mouche du genre *Agromyza*, l'*Agromyza æneu*, qui prend son essor vers le 31 mai de l'année suivante. Mais fort souvent ces petites larves ne parviennent pas à une heureuse transformation; elles disparaissent de leurs galeries, ou bien, si elles se sont changées en pupes, ces dernières se trouvent percées et vides. Pendant trois années consécutives je n'ai pu obtenir d'éclosion de cette petite Mouche.

Le désir de la connaître et de rencontrer le *Lixus* m'a poussé en 1867 à arracher beaucoup de pieds de Seneçon aquatique, à les fendre pour voir ceux qui étaient habités et à mettre de côté pour les conserver ceux qui l'étaient. Les plantes récoltées le 3 septembre contenaient deux *Lixus* nouvellement transformés et renfermés chacun dans une cellule au collet de la racine. Celles du 18 septembre ne renfermaient aucun Curculionite

à l'état parfait, mais de jeunes larves de cette espèce, dont la plus grande n'avait pas encore atteint la moitié de sa taille ; elles présentaient en outre des petites larves ou des pupes de Diptères. Toutes les tiges habitées, garnies de racines, ont été plantées dans mon jardin sous l'égout d'un chéneau.

Le 8 mai 1868 j'ai visité une partie de ces plantes dans lesquelles il n'y avait plus aucune larve de *Lixus* ; mais la partie desséchée située hors de terre contenait une petite chrysalide blanche, vive, avançant, reculant dans sa galerie, témoignant par là que le contact de l'air l'incommodait. Le 15 du même mois les racines avaient poussé des jets vigoureux et toutes les vieilles tiges jusqu'aux racines étaient mortes et toutes les larves de *Lixus* existant au mois de septembre précédent avaient disparu; les petites pupes des Diptères étaient percées et vides; la chrysalide dont il vient d'être parlé se tenant alors immobile, j'ai pu constater que chacun des segments de l'abdomen, sauf le dernier, porte sur le dos deux épines droites, parallèles, couchées en arrière, servant aux mouvements qu'elle fait dans sa galerie; le dernier segment subconique, très-long relativement aux autres, est lisse et luisant. Cette chrysalide, dont la longueur est de 5 mill., a donné le 25 mai la *Mordellistena subtruncata* ; deux autres individus de la même espèce se sont montrés le surlendemain.

La présence de ces insectes explique les faits rapportés plus haut. La larve de la *Mordellistena*, que je n'ai pas vue, est carnassière et se tient dans les tiges du Seneçon ; elle parcourt les galeries creusées dans la moelle par les larves qui habitent cette plante et mange leurs habitants ; elle dévore les petites larves du Diptère ou perce leurs pupes pour retirer la substance animale contenue sous la peau et se jette sur les jeunes larves du *Lixus* qu'elle rencontre. C'est pour cela que pendant deux ans je n'ai pu obtenir d'éclosion un seul Diptère et que les larves du *Lixus* contenues dans les plantes mises en terre en 1867 ont disparu. La *Mordellistena* est pourvue d'une longue tarrière cornée; lorsqu'elle rencontre une tige de Seneçon habitée, elle la perce et introduit un œuf jusque dans la moelle. Il sort de cet œuf une larve qui donne la chasse aux premiers habitants de cette tige et en détruit une bonne partie. L'*Agromyza æneа*, l'un d'eux, se développe dans les tiges d'autres végétaux, particulièrement sur l'*Eupatoire à feuilles de chanvre*.

Les feuilles du Seneçon aquatique sont attaquées par des larves de Diptère qui s'établissent entre leurs deux membranes et mangent le parenchyme interposé. On voit ordinairement trois ou quatre de ces larves dans

la même feuille, qui devient blanchâtre, molle et flétrie ; on les remarque dès le 1er juin et probablement elles s'y trouvent plus tôt, car on en voit qui ont atteint toute leur croissance le 3 de ce mois et qui sortent de leurs galeries pour s'enfoncer dans la terre. Ces larves ont la faculté de sauter en se courbant en cercle; elles fixent leur crochet buccal contre leur derrière, auprès des stigmates postérieurs ; raidissant leur corps et le débandant brusquement elles s'élancent comme le font les larves de la Mouche du fromage (*Piophila casei*). La faculté de sauter leur est sans doute nécessaire et leur a été accordée pour qu'en sortant des feuilles elles puissent trouver un terrain favorable à leurs métamorphoses. Les Diptères commencent à éclore vers le 1er juillet et continuent les jours suivants. L'espèce est la *Tephritis Zoe* Macq., *Spilographa Zoe* Lœw.

Les feuilles du Seneçon ont en outre été horriblement ravagées par une multitude de chenilles de l'*Euchelia jacobeæ*.

Communications. M. H. Lucas fait savoir que, par suite du don de M. le docteur Sichel, le laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle possède aujourd'hui la bibliothèque hyménoptérologique et huit volumes de notes entomologiques de nôtre regretté collègue.

— M. le docteur Grenier indique trois espèces de Coléoptères nouvelles pour la faune française. Ce sont les *Dircæa livida*, capturée aux environs d'Embrun ; *Tropideres dorsalis* pris par M. Bauduer dans le département de Lot-et-Garonne, et *Grammoptera holosericea*, trouvée dans les Hautes-Alpes.

— M. Reiche signale également un autre Coléoptère nouveau pour la France, la *Phytæcia canaliculata*, qui a été rencontrée auprès de Nice.

— M. Sylvain Ebrard écrit d'Unieux (Loire) à M. H. Lucas pour lui signaler plusieurs apparitions tardives de Lépidoptères à l'état parfait et à celui de chenilles. C'est ainsi que notre collègue a pris le 2 décembre le *Colias edusa* mâle volant sur des plantes, et la *Catocala nupta*, le 6 novembre, appliquée sur le tronc d'un arbre, et qu'il a trouvé les 8 et 9 octobre des chenilles des *Sphinx convolvuli* et *euphorbiæ*, ainsi que celle du *Smerinthus tiliæ*.

— M. de Seidlitz fait savoir qu'il s'occupe de la monographie du genre *Peritelus*, et prie ses collègues de lui faire parvenir les documents qu'ils peuvent avoir au sujet des espèces de ce groupe.

Séance du 23 Décembre 1868

Présidence de M. BERCE.

Communications. M. L. Buquet, en appelant l'attention de la Société sur les photographies offertes dans le courant de l'année 1868, rappelle à tous ses collègues qu'il serait bien à désirer que l'on puisse compléter autant que possible cette intéressante collection (1).

— Le même membre donne lecture de l'extrait suivant d'une lettre que vient de lui adresser notre collègue M. Leprieur, de Metz :

« L'expérience que nous avons acquise des conditions de vie des *Hæmonia moselläe* me fait espérer que c'est par centaines que nous nous en procurerons. Un fait permettra de juger de la vitalité extrême de ces insectes, dans les conditions en apparence les plus défavorables. Le 1er septembre j'avais été avec mon fils recueillir des coques d'*Hæmonia*, à travers l'enveloppe desquelles on pouvait très-bien voir les nymphes sur le point d'éclore. Au moment de partir pour l'Alsace, supposant qu'un entomologiste seul pourrait soigner ces insectes et les recueillir au fur et à mesure des éclosions, j'avais mis chez notre collègue M. Géhin l'éprouvette qui les renfermait. A mon retour, les plantes sur lesquelles les coques étaient attachées s'étaient pourries, et le liquide exhalait une odeur repoussante d'hydrogène sulfuré. Malgré cela les insectes étaient éclos et vivaient au milieu de cette pourriture, et au moment où je vous écris il m'en reste encore huit ou dix qui sont très-vivaces et passeront sans doute tout l'hiver. »

(1) Les portraits parvenus jusqu'ici à la Société sont au nombre de deux cent seize ; ce sont, outre les deux cent douze dont les noms des entomologistes qu'ils représentent sont indiqués aux pages XI, XVIII, L et LI du Bulletin de 1863, LV du Bulletin de 1864, LXXI du Bulletin de 1865, LXVII du Bulletin de 1866, et XCV du Bulletin de 1867, ceux de MM. :

213. G.-A. Baer.

214. S. Ebrard.

215. A. Godart, entomologiste étranger à la Société.

216. Dr Harris, des États-Unis, entomologiste étranger à la Société.

Membre reçu. M. Jules Félissis-Rollin, capitaine d'artillerie, à Vincennes, présenté par M. L. Reiche.

Membre démisionnaire. M. Dollé, de Laon (Aisne).

Nominations annuelles. Aux termes de son Règlement, et pour la trente-huitième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement des membres de son Bureau et de ses Commissions spéciales.

Ont été nommés pour 1869 :

MEMBRES DU BUREAU.

Président	MM. Paul Gervais.
Vice-président.	le docteur Giraud.
Secrétaire.	Eugène Desmarest.
Secrétaire-adjoint.	Hippolyte Lucas.
Trésorier	Lucien Buquet.
Trésorier-adjoint	Léon Fairmaire.
Archiviste.	Achille Doüé.
Archiviste-adjoint.	Henri de Bonvouloir.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Outre les Secrétaire, Trésorier et Archiviste, qui en font partie de droit :

MM. J. Fallou.
le docteur Alexandre Laboulbène.
Louis Reiche.
le docteur Victor Signoret.

COMMISSION DE PUBLICATION.

Outre les fonctionnaires titulaires du Bureau :

MM. Léon Fairmaire.
le docteur Giraud.
Édouard Guérin-Méneville.
le docteur Alexandre Laboulbène.
Hippolyte Lucas.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Outre les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste :

MM. Henri de Bonvouloir.
Louis Reiche.
Auguste Sallé.

Dans sa séance du 27 janvier 1869, après avoir entendu lecture des lettres des membres qui comptent faire partie de l'Excursion entomologique provinciale de cette année, et conformément au désir de la grande majorité de nos collègues, la Société a décidé que cette Excursion aurait lieu dans le département de l'Ardèche, et que Privas serait le lieu d'une réunion générale qui se tiendra le 16 mai (dimanche de la Pentecôte). — Une demande est faite à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée pour obtenir, du 1er mai au 31 juillet, une réduction de moitié sur les prix de transport, avec facilité de s'arrêter à Lyon.

En conséquence, ceux de MM. les membres qui comptent entreprendre ce voyage scientifique doivent en prévenir le Secrétaire avant le 25 avril prochain, afin de recevoir les billets qui leur seront nécessaires.

DEUXIÈME PARTIE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

POUR L'ANNÉE **1868** (1).

I.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ALGÉRIE.

Académie d'Hippone. Bulletin de 1866-1867.

Bulletin de la Société algérienne de Climatologie, n°s 1, 2, 3, 1868. — LALLEMANT, p. 25, Catalogue des Coléoptères de l'Algérie (*).

ALLEMAGNE.

Berliner Entomologische Zeitschrift, XI, n° 2, 1867. — KIRSCH, p. 215, Beiträge zur Käferfauna von Bogota (3e partie), Curculionen (30 esp. nouv.); p. 245, Ueber zwei Fliegenlarven aus dem Nacken eines jungen Sperlings, 1 pl. — HAROLD, p. 242, Notiz über einige Germar'sche Typen; p. 278, Die Chilensischen Aphodiden (4 esp. nouv.). — Dr G. FRITSCH, p. 247, Das Insekten-Leben Sud-Afrika's. — H. LOEW, p. 283, Die Amerikanischen Ulidina (19 esp. nouv.). — H. v. KIESENWETTER, p. 327, Entomologische Beiträge zur Beurtheilung der Darwin'schen Lehre von der Enstehung der Arten. — H. REINHARD, p. 352, Beiträge zur Kenntniss einiger Braconiden-

(1) Ce Bulletin comprend la liste des ouvrages : 1° offerts à la Société par les auteurs; 2° échangés contre les Annales; 3° achetés sur les fonds Pierret pendant l'année 1868. Les Mémoires rentrant dans la première catégorie seront marqués d'un (*); ceux qui font partie de la seconde n'auront aucun signe particulier, et ceux de la troisième seront indiqués par deux (**). De plus, pour éviter de répéter deux fois le même titre, les tirages à part donnés par les auteurs, toutes les fois qu'ils feront partie d'une publication périodique que nous recevons dans l'année, seront marqués dans le relevé de cette publication par trois (***).

H. DE BONVOULOIR.

Gattungen, part. IV (18 esp. nouv.). — Beiträge zur Kenntniss der Deutschen Käferfauna : 1° von Heyden, p. 378; 2° Kraatz, p. 384; 3° Scriba, p. 389 (Homalota appulsa, Tichhoffi, n. sp.); 4° Eichhoff, p. 391 (Hypoborus setosus, n. sp.); 5° Gerhardt, p. 392. — Kraatz, p. 393, Die Zahl der Europaïschen Tenebrio-Arten; p. 406, Ueber Carabus Schönherri Fisch und Stehlegovi Mann; p. 434, Kurzer Bericht ueber die 41 sp. Versammlung deutscher Naturforscher und Ærzte in Frankfurt A. M.

XII, 1868. — Kraatz, Vereinsangelegenheiten, p. 313, Ueber Bruchus pallidicornis Sch. und Verwandte (Bruchus Perezi, Brisouti, n. sp.); p. 324, Ueber eine Anzahl für Deutschland neuer Bruchus-Arten; p. 331, Ueber Deutsche Käferarten Criomorphus fuscus : Ueber Dircæa Revelieri; Ueber die Arten der Gattung Nothus; Ueber Saprinus, Dermestes, Bembidium bulsanense, Callidium angustum, anale; p. 339, Ueber verschiedene, auf Deutsche Staphylinen bezügliche Bemerkungen des Herrn Fauvel; p. 349, Ueber Megarthrus sinuatocollis Lac.; p. 351, Ueber Philonthus temporalis Muls., tenuicornis Muls. und addendus Sharp.; p. 352, Eine neue Deutsche Staphylinen-art (Heterothops niger). — E. v. Harold, Monographie der Gattung Canthon (94 espèces décrites, 47 nouv.). — Eichhoff, p. 145, Neue Amerikanische Borken-Käfer Gattungen und Arten (36 esp. nouv.); p. 399-403, Neue Südeuropäische Borkenkäfer (3 esp. nouv.). — W. Scriba, p. 153, Neue Europaïsche Staphylinen (11 esp.). — Dr H. Loew, p. 161, Die Europaïschen Arten der Gattung Micropeza (2 esp. nouv.); p. 168, Ueber Empis albicans Meig. und eine derselben nahe verwandte Art; p. 175, Empyeolocera xanthaspis, nov. sp. — H. Fuss, p. 353, Neue Deutsche Käferarten (3 Homalota, Omalium hiemale, Acritus rhenanus, Plenidium longicorne). — Kellner, p. 358, Ueber Oxytelus Eppelsheimii Bethe. — Letzner, p. 359, Eine neue Schlesische Staphylinen Art (Anthobium silesiacum). — Gustav Joseph, p. 361, Eine Excursion nach dem Landecke Schneeberg im Spätherbste, 1867; p. 365, Lathrobium krniense, n. sp. — Gerhard, p. 367, Sammelbericht vom Riesengebirge Ende Juli. — Doebner, p. 368, Ueber Chryphalus Thomsoni. — F. Stein, p. 394, Eine der Geste Schädliche Fliege, 1 pl ; p. 397, Ueber Mantispa syriaca, Poda. — L. v. Heyden, p. 398, Exotische Xenos-Arten. — Ferrari, p. 405, Ueber Monarthram Chapuisi Kirsch.

Kleinere Mittheilungen — 1° Kiesenwetter, Cyphon coarctatus, fuscicornis, p. 407 ; 2° Fuss, Monstrositäten bei käfern ; 3° v. Rottenberg, Eine Excursion nach der Babia Gora ; p. 408, Sammelbericht

aus Schlesien : p. 411, 4° Fuss, Aus Cleve ; p. 415, Aus der Ahrgegend und aus Düsseldorf; 5° Dr Stein, Aus der Umgegend Berlins; 6° Kellner, Aus Gotha. — Seidlitz, p. 431, Zur Coleopteren fauna Europa's (Notes synonymiques).

Entomologische Zeitung Herausgegeben von dem Entomologischen Vereine zu Stettin, 29 Jahrgang, 1868. — C.-A. Dohrn, Neujahrs, Malz, Extract aus dem Moniteur Entomologique de la lune ; p. 7, Rede zur Stiftungsfeier am 12 October 1867 : p. 41. Die Forst-und Baumzucht Schädlichen Borkenkäfer ; p. 42, Die Käfer von Hamburg und Umgegend ; p. 164, Conoproctus quadriplagiatus Lac. ; p. 38, Literatur (Mäklin) Monographie der Strongylium ; p. 201, Macrotoma heros, Heer ; p. 215, Ein Todtenkranz (W. Westermann) ; p. 229, Exotisches-Hetero-Käfer (Tephræa anceps) ; p. 287, Fulgora Mitrii Burm. ; p. 383, Verlorene Worte ; p. 395, Ausgeblasene Raupen ; p. 397, Synonymische Berichtigung ; p. 397, Die Darwin'sche Theorie von Moritz Wagner. — Dr H. Hagen, p. 18, Agapetus tomentosus Pictet ; p. 51, Monographie der Gattung Beræa Steph. ; p. 113, Notiz ; p. 259, Zur Kenntniss von Psychomyia ; p. 267, Monographie der Gattung Dasystoma Rambur (3 esp. nouv.) ; p. 274, Odonaten Cubas (2 esp. nouv.). — Dr Suffrian, p. 21, Synonymische Miscellaneen ; p. 170, Cryptocephalus plantaris et luridicollis. — Cornelius, p. 24, Weiteres zur Naturgeschichte von Lucanus cervus Lin. — Dr Schleich, p. 26, Notiz über das Entschuppen der Schmetterlingsflügel ; p. 289, Conchylis Woliniana, nov. sp. ; p. 392, Microlepidopterische Notizen (Pt. Lienigianus, Exœretia allisella, Laverna phragmitella). — Dr Ottmar Hofmann, p. 28, Zwei neue Tineen (Gelechia rumicetella, Nepticula dryadella) ; p. 32, Die ersten Stände von Crambus pratorum F. und Stathmogoda pedella ; p. 292, Ueber Œcophora devotella Heyd. ; p. 385, Beiträge zur Naturgeschichte der Tineinen. — Dr Staudinger, p. 35, Bemerkung über Gnophos Meyeraria Lah. ; p. 40, Bücher-Kritik. — Dr Bethe, p. 36, Ein neuer Europäischer Throscus (Dohrnii) ; p. 43, Entomologisches vom Ostseestrande ; p. 165, Vermischtes. — Dr Gerstaecker, p. 65, Systematische übersicht der bis jetzt bekannt gewordenen Mydaiden (Mydasii Latr.) (7 genres nouveaux, 15 esp. nouv.). — Aug. Hartmann, p. 109, Ueber Microlepidopteren und eine Sesia an Juniperus. — Dr Speyer, p. 111, Ennychia minutalis, nov. sp. — Harold, p. 118, Synonymische notiz über eine Copris-art. — Zeller, p. 121, Lepidopterologische Ergebnisse einer Reise in Oberkärnthen (Lycœna œgon, Ere-

bia cœnonympha, Setina verorllae, Pœdisca grandœvana, Micropteryx rablensis, nov. sp. Symmoca vitiosella, nov. sp., cedestiella, nov. sp., Gelechia, Butalis Hornigii); p. 401, Beiträge zur Naturgeschichte der Lepidopteren (Lycœna Medon et Artaxerxes, Barus glabraria Hbn., Acidalia corrivalaria Kr., Melissoblaptes annexella, ciliella, an applanæ varietas?, Tinagma balteolellum, Pterophorus inulæ). — Emil Haglund, p. 150, Hemiptera nova (29 esp. nouv.). — E. Ballion, p. 167, Synonymische Bemerkungen über einige Schmetterlinge. — Dr Glaser, p. 178, Landwirthschaftliches ungeziefer, dessen Feinde und Vertilgungsmittel. — G. Dorfmeister, p. 181, Ueber die Zwitter bei den Schmetterlingen. — Prittwitz, p. 185 et 244, Lepidopterologisches. — Burmeister, p. 225, Bemerkungen über die Gattungen Barypus, Cardiophtalmus und Odontoscelis (Barypus pulchellus, nov. sp.). — Tischbein, p. 248, Hymenopterologische Beiträge (Ichneumon, 5 esp. nouv.; Amblyteles 4; Psilomastax (nov. gen.) 2; Platymischos, 1; Ischnus, 1). — Dr Behr, p. 294, Ein Brief aus San-Francisco in Californien von 3 märz 1868. — J. Putzeys. p. 305, Les Broscides (11 esp. nouv.) (***). — Schmidt-Göbel. p. 380, Zur Synonymie der Rhinosimi. — T. Maassen, p. 430, Verzeichniss der Schmetterlinge welche bei Neuenahr und Altenahr gelangen sind.

E. v. Harold, Coleopterologische Hefte, 8° 1867-1868 (*), n° 1, 1867. — Harold, Die arten der Gattung Canthidium (33 esp. nouv.); p. 72, Zur Synonymie zweier Gymnopleurus-Arten, Diagnosen neuer Coprophagen (25 sp. nov.). — Dr Schaufuss, p. 61, Entomologische Notizen. Nachtrag zur Monographie der Sphodrinen (Morphnos antipodus, Antisphodrus obtusangulus). — W. Scriba, p. 68, fünf neue Leptusa arten (rugosipennis, pallida, lævigata, nigra, Brückii).

N° 2, 1867. — Harold, Die Arten der Gattung Cæcobius (6 sp. nov.); p. 23, Beiträge zur Kenntniss der Gattung Onthophagus (16 sp. nov.); p. 60, Nachtrag zur Bearbeitung der Gattung Canthidium; p. 94, Diagnosen neuer Coprophagen (22). — Schaufuss, p. 17, Ueber einige Rüsselkäfer aus Spanien (sp. nov. Geranorhinus.) — Graf-Ferrari, p. 104, Nachträge-Berichtigungen und Aufklärungen über Zweifelhaft gebliebene Arten in die Forst-und-baumzuschœdlichen Borkenkäfer (Tomicides Lac.).

N° 3, 1868, L. Reiche, Observations sur quelques Carabiqes (Cymindis Leachii et sicelidis, nov. sp. (***). — Dr Kaup, p. 4, Pro-

dromus zu einer Monographie der Passaliden (26 esp. nouv.). — HAROLD, p. 33, Die Chærididen Gattungen Uroxys und Trichillum (7 sp. nov.); p. 80 Diagnosen neuer Coprophagen (28 esp.). — GREDLER, p. 56, Nachlese zu den Käfern von Tirol (Amara Helleri, Orestia elektra).

Nova Acta Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ Germanicæ Naturæ curiosorum ; vol. XXXIV, in-4°, avec pl., 1868.

Wiegmann Archiv fur Naturgeschichte (**), vol. III, pars I. — ERICHSON, p. 129, Ueber die Gattung Pteroloma. — Dr TH. HARTIG, p. 151, Ueber die gestielten Eier der Schlupfwespen. — C. MORITZ, p. 183, Ueber südamerikanische Raupen, besonders über die dortigen Brenn- und Giftraupen. — BRANDT, p. 238, Ueber eine neue Ordnung der Myriapoden. — CHR. NITZCH, p. 327, Ueber die Fortpflanzung des Pteroptus vespertilionis L. Duf. — BREDOW, p. 408, Auszüge aus den Schreiben des reisenden Naturforschers C. Moritz in sud Amerika.

Vol. III, pars II. — WIEGMANN, p. 249, Bericht über die Leistungen der Zoologie Während, 1836. — ERICHSON, p. 281, Bericht über die Leistungen in der Entomologie Während des Jahres, 1836.

Uebersicht der Arbeiten und Veränderungen der Schlesischen Gesellschaft für vaterländische Kultur (**), 1839 à 1857. — JANSCH, 1839, p. 111, Ueber die Schlesischen Hister-arten; p. 113, über die Schlesischen Buprestis-arten. — LETZNER, 1839, p. 114, Clythra diversipes, nov. sp.; p. 116, Ueber den Bostrichus dactyliperda und seine frühern Stände; 1840, p. 81, Hydrobius punctato-striatus, nov. sp.; p. 83, Bemerkungen über Unterschiede zwischen Hydrophilus piceus und morio; 1841, p. 101, Pterostichus cordatus, nov. sp.; p. 102, Mittheilungen über die Chrysomela cerealis Lin., und die Chrysomela fulgida und ihre Stände; p. 110, Hymenoptera; 1842, p. 152, Coleoptera ueber, vom ihm in Schlesien, gefundene Käfer des Hochgebirges; 1843, p. 170, Agabus silesiacus, nov. sp., Leptura lineata, nov. sp.; 1844, p. 64, Mittheilungen über drei Arten der Gattung Eccoptogaster; p. 68, Bostrichus asperatus Gyl., Chrysomela salicis und collaris, Cantharis melanoceros, denticollis und rufotestacea, nov. sp.; 1845, p. 37, Eccoptogaster pruni und pyri; 1846, p. 73, ueber Schlesische Tachyporinen; p. 74, Abänderungen der Cantharis nigricornis (sudetica, nov. sp.) und rufescens, nov. sp.; p. 76, Bemerkungen über Eccoptogaster pruni und rugulosus; p. 78, Schlesiche

Arten der Gattung Philonthus (gracilis, nov. sp.); p. 80, Ueber Dytiscus, Carabicinen, Clythra und Gattung Haltica, nov. sp., Haltica Schillingii, depressiuscula, Psylliodes rufo-picea, Plectroscelis ærosa, compressa; p. 102, Sesia mutillæformis; 1847, p. 101, Coleoptera in den Beskiden gefangen; 1848, p. 95, Agabus Kotschyi, sp. nov., Bostrichus jalappæ, nov. sp.; 1849, Coleoptera Schlesiens; 1850, p. 69, Coleoptera Schlesiens; 1851, p. 93, Ueber Orchestes pratensis, Apion sorbi; p. 95, Mehrere Arten der Gattung Telephorus, Hypulus bifasciatus; 1852, p. 87, Chrysomela fusco-ænea et speciosissima; 1853, p. 175, Die Fauna der nächsten Umgebung von Meran; p. 177, Dorcatoma rubens und flavicornis; 1854, p. 79, Bruchus pisi, Anthrenus musæorum, claviger, Carabus sylvestris; p. 86, Monströses Fühlhorn eines Carabus Sacheri, Zaw; p. 87, Bewohner und Beschädiger des Knieholzes (Pinus pumilio), (Pissodes abietis, Chiloporus renipustulatus und bipustulatus); p. 99, Thereva subfasciata, Tenthredo punctata, Palingenia virgo; p. 105, Monströses Fühlhorn einer Chrysomela cacaliæ Schr., Stände der Phratora vitellinæ, Gonioctena viminalis; 1856, p. 97, Ueber Xantholinus lentus und seine Stände über larve und puppe des Orchestes populi und eines ihnen Schädlichen Ichneumon's; p. 103, Larve der Mordella guttata; p. 104, Stände der Gastrophysa polygoni, Phratora vitellinæ und Chrysomela cacaliæ; p. 108, Larve und puppe der Coccinella mutabilis; p. 117, Diptera über Eristalis tenax Lin. und ihre Stände; p. 111, Dr J.-L. Christian Gravenhorst; 1857, p. 119, Coleoptera: Anaspis flavo-atra, Mordella pusilla, über die puppe von Opilus domesticus, Chrysomela cuprea et 20-punctata, litura, Helodes phellandrii, beccabungæ, Puppe und larvensack des Chryptocephalus sericeus, Crioceris asparagi, Rhagium bifasciatum, Puppe des Ampedus nigrinus; p. 95, Chrysomela sanguinolenta, Gastrophysa raphani. — Schilling, 1839, p. 121, Systematische Aufzählung der im Schlesien, mit Einschluss der Grafschaft Glatz, von mir gesammelten Scheinbienen oder der Immen mit Kurzer Zunge; 1840, p. 85, Die in Schlesien von unterzeichnetem gesammelten Rüsselkäfer; 1842, p. 157, Hemiptera, Ueber die Halbdecken der Kreuzflügel oder Wanzen, Ueber die in Schlesien und der Grafschaft Glatz bisher aufgefundenen Arten der Schildwanzen (Scutellera); 1843, p. 174, Salz-Bohrkäfer (Ptinus salinus, nov. sp.), Schlesien's Coleoptera; p. 179, Hemiptera, Ueber die in Schlesien und der Grafschaft Glatz von mir gesammelten Arten der Gattung Pentatoma; 1844, p. 73, Systematische Uebersicht der in Schlesien und der Grafschaft

Glatz gesammelten Rüssel-käfer mit gebrochenen Fühlern; 1845, p. 52, Hemiptera; p. 41, Schlesien's Rüssel-käfer; 1846, p. 86, Aufzählung der in Schlesien und der Grafschaft Glatz von mir Gesammelten Arten der Bembidium, Donacia, Haltica; 1847, p. 105, Schlesiens Hymenoptera; 1848, p. 99, Die sogennanten Einsiedlerbienen welche in der Provinz Schlesien von mir Gesammelt worden; p. 100, Eine Randzelle und zwei Unter-Randzellen; 1849, p. 68, In Schlesien Gesammelten Arten der Hummeln; 1850, p. 76, Ueber die Arten der Gattung Vespa. — FRIEDRICH, 1839, p. 125, Ueber die Eier der Schmetterlinge; p. 88, Ueber die Raupen der Schmetterlinge (Euprepia villica, var.); 1841 p. 126 (Lepidoptera), Ueber die Papilionen Gattung Hipparchia. — SCHUMMEL, 1846, p. 93, Ueber Stratyomis paludosa, nov. sp.; 1841, p. 112, Diptera (Callicera rufa, nov. sp., Microdon fuscitarsis, scutellatus, Chrysotoxum monticola); 1842, p. 163, Diptera-Verzeichniss und Beschreibung der vom Verfasser bis ietzt in Schlesien gefangenen zweiflügler der Syrphenfamilie; 1845, p. 50, Harpya Milhauseri, Noctua moneta; 1846, p. 94, Tropideres und Rhynchites. — KLOPSCH, 1839, p. 127, Ueber den Aufenthalt und die Lebensweise der Schmetterlinge; 1842, p. 160, Lepidoptera, Meine über die Raupen des Papilio Podalirius, des Sphinx pinastri und Vanessa prorsa angestellten Beobachtungen; 1843, p. 184, Lepidoptera, Diptera (nov. sp., Psila dispar et abdominalis, Syrphus alpicola, Eristalis nigro antennatus, Coleoptera (Cantharis) melanoceros, denticollis, nov. sp.); 1845, p. 49, Lepidoptera. — Dr MATZEK, 1842, p. 154, Schlesische Chrysomelen, — Dr SCHNEIDER, 1845, p. 49, Nevroptera (Chrysopa pallida); 1847, p. 111, Nevroptera; 1846, p. 100, Ueber die Schlesischen Hemerobius arten; 1853, p. 178, Asilus artige Raubfliegen; p. 180, Lithosidæ; 1854, p. 91, Lithosidæ tabanus; 1855, p. 115, Lepidoptera; 1856, p. 110, Schlesien's Lepidoptera. — VON UECHTRISS, 1845, p. 42, Schlesien's Coleoptera. — Dr SCHOLZ, 1845, p. 53, Besbhreibung zweier neuen Wanzenarten (Pachymerus holosericeus, Capsus cœrulescens); 1846, p. 165, Zur Entwicklungsgeschichte von Xylophagus marginatus; p. 104, Prodromus zu einer Rhynchoten-fauna von Schlesien; 1847, p. 106, Schlesiens Blattwespen (Dolerus Hartigii, Klugii, lacteus, carinatus); 1850, p. 78, Gattung Tetanocera Latr. — GRAVENHORST, 1845, p. 45, Ueber Ausbildung und umbildug der Flügel und Flügelzellen besonders der Areola (Mittelsten cubitalzelle) in der Familie der ächten Schlupfwespen (Ichneumonides genuini); 1846, p. 166, Bemerkungen über einige neue oder seltene Zweiflügler; p. 94,

Ueber Staphylinus olens und dessen nächste Verwandte; 1848, p. 89, Bericht über die Arbeiten der Entomologischen Section. — Dr Wocke, 1848, p. 105, Beiträge zur Kenntniss der Lithocolletis-Arten (parisella, nov. sp.) ; 1849, p. 69, Ueber die Hyponomeuten Schlesiens ; p. 71, Eine excursion in's Altvatergebirge (Coccyx abiegnana, Plutella marmorosella, Depressaria doronicella); 1853, p. 181, Schlesiens Tinaceen ; 1854, p. 94, Schlesiens Lepidoptera (Eudorea Zelleri sp. nov.) ; 1855, p. 118, Penthina Treitschki; p. 124, Die in Schlesien einheimischen Gracilaria ; 1856, p. 113, Lepidoptera ; 1857, p, 116, Neue Schlesische Falter (Penthina pyrolana, depressaria, quadripunctata) ; 1858, p. 100, Ein Beitrag zur Lepidopternfauna von Reinerz ; p. 101, Ueber einige seltene Schlesische Falter; 1859, p. 98, Lepidoptera (Lyonetia Ledi, n. sp.). — Seidel, 1847, p. 115, Einige Beobachtungen auf Spinnen ; 1848, p. 109, Arachniden. — Rendschmidt, 1849, p. 67, Vortrag über das genus Callidium; 1850, p. 75, Ueber die Cerambycinen Schlesiens. — Pannewitz 1855, p. 113, Ueber Sphinx pinastri L., Bombyx pini und monacha. — von Siebold, 1850, p. 84, Bemerkungen über Psychiden ; p. 89, Ueber Isaura cycladoides.

AMÉRIQUE.

Annual of the Boston Society of natural History, 1868-69.

Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution, 1867, p. 395, On the Collection of specimens of Myriapods Phalangidæ.

Journal of the Academy of natural Sciences of Philadelphia, new series VI, 1867.

Memoirs read before the Boston Society of natural History being a new series of the Boston Journal of national History, vol. I, part. III, 1868.

Monthly report of the department of Agriculture, 1866 (*). — p. 239, Insects injurious to the Cotton plant (Agrotis) ; p. 282, Heliothis armigera ; p. 331, Noctua xylina ; p. 421, Hyperichiria varia, Thyridopteryx) ; p. 287, 343 et 388, Insects.

1867.— P. 21, Insects injurious to Cotton plants (Dysdercus suturellus); p. 61 et 158, Destruction of Insects infesting cereals; p. 329, Entomology.

The pratical Entomologist. A Monthly Bulletin published by the Entomological Society of Philadelphia, for te dissemination of valuable Knowledge among Agriculturists and Horticulturists, vol. I, 1866 (*). — p. 1, Grasshoppers and Locusts; p. 6, Canker worms; p. 7, Fire Blight, Hessian Fly, new potato bug; p. 17, The grape Leaf Gall, Coccus (Pemphygus vitefoliæ); p. 20, Striped bug, Beetles destroying corn.

Vol. II, 1866-67. — P. 26, Old-fashioned potato bugs; p. 27, Klippart's wheat plant; p. 29, Trimble's Insect enemies of fruit and fruit trees. — Dr Houghton, p. 30, Insects in the Orchard; p. 37, Plant-lice their friends and their enemies; p. 44, Birds versus Insects: p. 49, The true Thrips and the Bogus Thrips; p. 52, Universal remedies, Poisoning noxious Insects. — Rathvon Penna, p. 33, Bag-worms, Basket-worms, Drop worms (Thyridopteryx ephemeræformis); p. 54, Habits of the Tree-Cricket, Importing europæan parasites; p. 60, Wire worms; p. 62, Cedar apples; p. 63, Black-knot; p. 64, Imported Insects. — J. Townley, p. 64, Do cut-worms destroy tree Buds? et p. 90; p. 66, Entomology run mad; p. 67, The imported Gooseberry saw-fly (Nematus ventricosus) et p. 115; p. 67, Tre cut-worms et p. 94; Doctoring fruit trees again; p. 68, The grape-vine Colaspis (flavida Say); p. 69, Another universal remedy, Borers, The plug, ugly Theory, a Mais of Mistakes, Hod-growing in the west et p. 93; p. 70, Thousand-Legged worms; p. 71, Fighting the Curculio; p. 75, The common Curculio and its allies Conotrachelus nenuphar. — V. Riley, p. 81, The imported apple-tree Bark Louse; p. 82, Confessing the corn, the propeller fly, the grapvine Fidiæ (Fidia viticella, nov. sp.) et p. 87; p. 89, Enemies of the rice crop, The Cankerworm once more, None so blind as those who shut Their eyes; p. 91, Self-taught Entomologists; p. 92, Pear-tree and apple-tree Insects; p. 93, Destruction of Insects; p. 94, The wheat midge, the Tree-cricket again; p. 95, Quacks and Physicians, The Ephemeron or may-fly, a groundless fear, use of natural history; p. 96, Fire-blight; p. 99, The wheat midge; p. 101, The new, or colorado potato bug, et p. 116: p. 105, Scientific nomenclature; p. 106, Currant plant-lice (Aphis ribis); p. 111, The State Entomologist of Illinois, The Three so called army-worms; p. 114,

The Little Turk and its crescents ; p. 115, The apple worm (Carpocapsa pomonella), spindle-worms; p. 116, A plant growing out of an Insects, apple tree plant-lice (Aphis mali) ; p. 117, The Tent-caterpillar of the apple tree (Clisiocampa americana), New foe of the corn (Sphenophorus zeæ, nov sp. ?).

Proceedings of the Boston Society of natural History, vol, XI, 1868. — PACKARD, p. 32. View of the Lepidopterous Fauna of Labrador (31 esp. nouv.) ; p. 365, On the development of a Dragon-fly (Diplax), avec fig.; p. 387, Two species of Sat fly, pupa of Ephydra; p. 393, On the structure of the Ovipositor and homologous, Parts in the male Insect. — M. HENTZ, p. 103, Supplement to the descriptions and figures of the Araneides of the United States (***). — SANBORN, p. 111, Molobrus mali (Diptère) ; p. 326, Singular malformation of Libellula luctuosa. — TROUVELOT, p. 118, On monstruositees observed in Wings of Lepidopterous Insects, and how the may de produced; p. 136, On a Method of stimulating union between Insects of different species. — S. KNEELAND, p. 120, On a fungoid parasite, or Caterpillar fungus from the Philippine Island. — VERRIL, p. 160, Longevity of Insects. — WYMAN, p. 246, On symmetry and homology in Limbs (Myriapode jæra). — Dr HAGEN, p. 289, The Odonata Fauna of the Island of Cuba ; p. 323, Chelifer ; p. 372, On Lachlania abnormis (Ephemerina of Cuba) ; p. 399, On a Wingless white ant. from Japan. — R. UHLER, p. 295, Some remarks upon the Odonata of Haïti. — H. SCUDDER, p. 298, Additionnal remarks upon the Odonata of the Isle of Pines and of the White mountains of New Hampshire (***) ; p. 306, Notes on stridulation of some New England Orthoptera ; p. 375, Supplement to a list of the Butterflies from New England ; p. 401, Two fossil Insects ; p. 436, New Butterfly from Florida (Thecla juanita).

Proceedings of the Entomological Society of Philadelphia, vol. II, 1863 et 1864. — BRACKENRIDGE CLEMENS, p. 4, American Microlepidoptera ; p. 119, Tineina ; p. 415, North American Microlepidoptera Labradorian Tineina (30 esp. nouv.). — W. H. EDWARDS, p. 14, Description of certain species of Diurnal Lepidoptera found within the limits of the United States and British America (13 esp. nouv.); p. 78 (5 esp. nouv.) ; p. 501, Description of certain species of Diurnal Lepidoptera found within the limits of the United States and British North America (10 esp. nouv.) ; p. 508, Description of certain species of Catocala found within the United States (10 esp.

nouv.). — W. SAUNDERS, p. 28, On some hitherto undescribeb Lepidopterous larva. — AUG. GROTE, p. 30, Additions to the Catalogue of Lepidoptera (4 esp. nouv.); p. 64 (6 esp. nouv.); p. 273 (2 esp. nouv.); p. 334 (5 esp. nouv.), p. 54, A revision of the species of Cymatophorina found in the United States and British America with description of new species; p. 441, Description of a new species of North American Papilio (Calverleyi). — OSTEN-SACKEN, p. 33, Contributions to the Natural History of the Cynipidæ of the United States and of their galls (7 esp. nouv.). — E. T. CRESSON, p. 69, Description of a new species (Vespoides) of Masaris from the Rocky Mountains, 1 pl.; p. 165, Written communications (2 Bombus, sp. nov.); p. 373, On the North American species of several genera of Apidæ (16 esp. nouv.); p. 672, Description of two new species of Masaris (zonalis, marginalis); p. 83, List of North American species of Bombus and Apathus (17 esp. nouv.). — H. T. STAINTON, p. 130, Observations on American Tineina. — TRYON REAKIRT, p. 135, Notes on Central American Lepidoptera with descriptions of new species (3 sp. nov.), p. 345 (5 esp. nouv.); p. 371, Contributions towards a Monograph of the genus Crocota (3 esp. nouv.). — W. WEIDEMEYER, p. 143, Catalogue of North American Butterflies; p. 513, Catalogue of North-American Butterflies. — R. UHLER, p. 155, Hemipterological contributions (13 esp. nouv.); p. 361 (5 esp. nouv.); p. 543, Orthopterological contributions (8 esp. nouv.). — BENJ. WALSH, p. 167, Observations on certain N. A. Neuroptera by H. Hagen, translated from the original French M. S. and published by permission of the author, with notes and descriptions of about twenty new. N. A. species of Pseudoneuroptera (20 esp. nouv.), pl.; p. 443, On Dimorphism in the Hymenopterous genus Cynips new clasification of Cynipidæ, new species inhabiting the Oak Galls of Illinois (9 esp. nouv.); p. 543, On the Insects Coleopterous, Hymenopterous inhabiting the Galls of certain species of Willow, part. 1, Diptera; p. 545, Synopsis of the Cecidomyidous Galls of the genus Salix (15 gall); p. 619, Inquilinous Cecidomyidæ or guest gall-gnats, genus Cecidomyia (8 esp. nouv.). — C. A. BLAKE, p. 279, Description of a supposed new genus and species of Saturniidæ from the Rocky Mountains (18 esp. nouv.), pl. — JAMES BLAND, p. 319, Descriptions of a few supposed new species of North American Coleoptera (2 esp. nouv.). — H.-F. BASSELT, p. 323, Descriptions of several supposed new species of Cynips, with remarks on the formation of certain Galls (5 esp. nouv.); p. 679, Descriptions of several new species of Cynips and a

new species of Diastrophus (8 esp. nouv.). — A. LINTNER, p. 645, Notes on some Sphingidæ of the State of New-York with descriptions of their larvæ and pupæ.

Vol. III, 1864. — AUG. GROTE, p. 73, Description of a new genus and species of North American Noctuina (Philomma Henrietta) ; p. 73, Descriptions of North American Lepidoptera (espèces nouvelles des genres Gorgopis, Arctia, Lacosoma, Microcælia, Gortyna, Apamea, Eurois, Plusia, Litomitus, Amphipyra, Catocala, Epione, Tetracis) ; p. 92, List of a collection of Lepidoptera Heterocera taken near Williamstown Mais ; p. 322, Descriptions of North American Lepidoptera (3 esp. nouv.) ; p. 521, Descriptions of North American Lepidoptera (16 esp. nouv.) ; p. 535, Notes on certain species of Norht American Lepidoptera. — EDW. NORTON, Notes on Tenthredinidæ with descriptions of new species (espèces nouvelles des genres Hylotoma, Atomacera, Nematus, Mena, Selandria, Allantus, Macrophya, Tenthredo, Lyda, Urocerus). — T. CRESSON, p. 17, On the North American species of the genus Osmia (28 esp. nouv.) ; p. 38, Descriptions of several new species of North American Apidæ (Epeolus bifasciatus, Stelis montana, Xylocopa californica, Bombus (3 esp. nouv.), Apathus Ashtoni) ; p. 131, Descriptions of North American Hymenoptera in the Collection of the Entomological Society of Philadelphia (94 esp. nouv.) ; p. 257, Descriptions of North American Hymenoptera in the Entomological Society of Philadelphia (Mesoleptus, 30 esp. nouv. ; Tryphon, 16 ; Cteniscus, 5 ; Exochus, 7 ; Trogus 4 ; Hoplismenus, 1 ; Cryptus, 25 ; Phygadeuon, 7 ; Mesostenus, 5 ; Rhyssa) ; p. 397, Descriptions of two new genera of North America. — OSTEN-SACKEN, p. 45, Description of several new North American Ctenophoræ (Diptères) (5 esp. nouv.). — LINTNER, p. 50, Notes on some of the Diurnal Lepidoptera of the State of New-York with descriptions of their larvæ and chrysalides. — JAMES BLAND, p. 65, Descriptions of several new species of North American Coleoptera (10 esp. nouv.); p. 253, Descriptions of new North American Coleoptera (7 esp. nouv.). — S. PACKARD, p. 97, Synopsis of the Bombycidæ of the United States (8 genres nouv., 16 esp. nouv.); p. 331, Synopsis of the Bombycidæ of the United States (49 esp. nouv.).—BENJ. WALSH, p. 200, On the pupa of the Ephemerinous genus Bætisca Walsh; p. 207, On certain entomological speculations of the New England School of Naturalists; p. 403, On Phytophagic varieties and Phytophagic species. — TRYON REAKIRT, p. 250, Descriptions of three new species of Lima-

codes ; p. 443, Notes upon Exotic Lepidoptera, Chiefly from the Philippine. — JOHN KIRKPATRICK, p. 328, List of Diurnal Lepidoptera found in the vicinity of Cleveland Ohio. — EDWARDS NEWBURGH, p. 431, Description of the female of Argynnis Diana ; p. 434, Notes on the Argynnides of California. — BRACKENRIDGE CLEMENS, p. 505, North American Microlepidoptera (29 esp. nouv.).

Vol. VI, 1866-67, n° 2. — BUCKLEY, p. 153, On North American Formicidæ (suite) (36 esp. nouv. du genre Formica) ; p. 335, Formicidæ (suite) (31 esp. nouv.). — AUG. GROTE, p. 172, Notes on the Zygænidæ of Cuba (7 esp. nouv.); p. 297, Notes on the Zygænidæ of Cuba, part. II (12 esp. nouv.); p. 445, Description of two new species of North American Brachycerous, Diptera (Sparnopolius cumatilis, colonadensis, nov. sp.). — EMIL. BRENDEL, p. 189, Description of some new sp. of Pselaphidæ (Fustiger Fuschsii, Nenistes monilicornis, Bryaxis, 5 esp. nouv.). — W. H. EDWARDS, p. 195, On certain North American species of Satyrus ; p. 200, Description of certain species of Diurnal Lepidoptera found within Limits of the United States and British America (7 esp. nouv.). — H. BEHR, p. 208, Description of a new species of Chrysophanus (rubidus). — A. S. PACKARD, p. 209, On certain Entomological speculations ; p. 353, Revision of the fossorial Hymenoptera of North America, Crabronidæ and Nyssonidæ (25 esp. nouv.). — OSTEN-SACKEN, p. 219, Two new North American Cecidomyiæ. — BRACKENRIDGE CLEMENS, p. 221, Notes on Thyridopteryx ephemeræformis. — BENJ. WALSH, p. 223, On the Insects Coleopterous, Hymenopterous, and Dipterous inhabiting the Galls of certain species of Willon, part. II and last. Diptera (Cecidomyia, 2 esp. nouv.), Hymenoptera ; p. 229, Synopsis of the Tenthredinidous Galls of the genus Salix (11 esp. nouv.); p. 264, Coleoptera (4 esp. nov.). — GEO. HORN, p. 289, Notes on the habits of a few California Coleoptera ; p. 293, On Usechus Lacerta Mostch.; p. 294, On Rhagodera tuberculata Mann. (costata, nouv. esp.); p. 296, Some observations on Phodaga alticeps Lec. — E. T. CRESSON, p. 351, Description of two new species of Trigonalys (pulchellus, costalis).

Proceedings of the Essex Institute, vol. IV, 1864-65 (*). — A.-S. PACKARD, p. 7, Notes on the family Zygænidæ (Harrisina Sauborni, Anatolmis Grotei, nov. sp.) ; p. 107, The Humble Bees of New England and their Parasites (Nephopteryx Edmandsii, Macrogaster nephoptericus, nov. sp.) ; p. 126, Notes on an unknow larva allied to that of

Volucella ; p. 128, Antherophagus ochraceus Melsh.; p. 129, Larva of Meloe angusticollis Say.; p. 130, Notice of Stylops Childrenii Gory ; p. 133, Notes on a new species of Anthophorabia parasitic on the Leaf-culting Bee, and a new genus of Myrinarides probably on the former (Anthophorabiæ, Megachilis, Pteratomus Putnamii), 1 pl. — W. Butnam, p. 98, Notes on the habits of some species of humble Bees (Bombus) ; p. 105 Notes on the Leaf-culting Bee. (Megachile).

Vol. V. — J. Allen, p. 14, Notice of a foray of a colony of Formica sanguinea Lat., Upon a colony of a Black species of Formica for the purpose of making slaves of the Latter.

The Transactions of the Academy of Sciences of Saint Louis, vol. II, 1861-68 (*).

Transactions of the American Entomological Society, vol. I, 1867 (1). — Grote and Coleman, T. Robinson, Descriptions of American Lepidoptera, n° 1, p. 1-30 (20 esp nouv.); n° 2, p. 171 (8 esp. nouv.); n° 3, p. 323 (24 esp. nouv.). — Edw. Norton, p. 31, Catalogue of the described Tenthredinidæ and Uroceridæ of North America (15 esp. nouv.); p. 193 (17 esp. nouv.). — E. T. Cresson, p. 85, Notes on the Pompilidæ of North America with descriptions of new species (Pompilus, 43 esp. nouv.; Planiceps, 1 ; Ceropales, 1 ; Mignimia, 2; Pepsis , 1) ; p. 289, A List of the Ichneumonidæ of North America with descriptions of new species, part I (68 esp. nouv.) ; p. 375, Catalogue of a small collection of Hymenoptera made in New Mexico during the summer of 1867 (18 esp. nouv.). — Geo. H. Horn, p. 151, Description of a new Pseudomorpha (Cronkhitei) from California with notes on the Pseudomorphidæ (Coleopt.) ; p. 154, On Amphizea insolens Leconte ; p. 159, Notes on the Zopheri of the United States (3 esp. nouv.); p. 163, Descriptions of new genera and species of Western Scarabæidæ, with notes on others Already Known (Coleopt., 6 esp. nouv.), pl.; p. 313, Geotrupes of Boreal America. — Henry Shimer, p. 281, New species of Aleyrodes (asarumensis); Description of a new species of Cecidomyia (aceris); p. 283, On a new genus of Aphidæ (Hamamelistes, 2 esp. nouv.); p. 361, Notes on the Apple Bark Louse (Lepidosaphes conchiformis) (Homoptera) with a descrip-

(1) Cette publication fait suite désormais aux Proceedings of the Entomological Society of Philadelphia.

tion of a supposed new Acarus. — EDWARDS, p. 286, Descriptions of certain species of Diurnal Lepidoptera found in the United States (3 esp. nouv,).

Vargasia. — Boletin de la Sociedad de Ciencias fisicas y naturales de Caracas, 1868, nº 1 à 3 (*). — CARLOS E. ROJAS, Observationes entomologicas, p. 36, Hyperantha Vargasii Moscas parasitas.

ANGLETERRE.

The Entomologist's Annual for 1868, 1 vol. in-12, avec pl. (*). — MAC LACHLAN, Notes on British Trichoptera (Névroptères). — STAINTON, p. 8, in Memoriam Carl von Heyden; p. 127, New British Tineina; p. 134, Observations on Tineina. — E. C. RYE, p. 54, Coleoptera New British species, Corrections of Nomenclature, etc. — FR. SMITH, p. 81, Notes on Hymenoptera. — G. KNAGGS, p. 97, Notes on new rare British Lepidoptera (excepting Tineina) in 1867.

The Entomologist's Monthly Magazine, vol. IV, nº 44-48, 1868 (*). — W. BATES, p. 169, Note on the genus Pandora (Diurnal Lepidoptera, divalis, nov. sp.); p. 276, Descriptions of three new species of Ctenostoma (Cicindelides) (ebeninum, cœruleum, asperulum). — REV. MARSHALL, p. 171, On some British Cynipidæ; p. 223-271; suite, p. 201, British Diapriadæ (Spilomicrus, 4 esp. nouv., Drynius tarraconensis, nov. sp.); suite, p. 227 (4 esp. nouv.); p. 280, Again more Words on bad Spelling. — THOMAS DESVIGNES, p. 174, Two species of Simpla new to Britain, Reared by G. Barrett (ocellata, nov. sp.). — CHARLES HEALY, p. 175, A Life History of Gracilaria syringella; suite, p. 197 à 260. — MAC LACHLAN, p. 177, On a new species Belonging to the Ephemerideous genus Oligoneuria (O. treineniana), Stenophylax alpestris, Neuronia clathrata; p. 204 (Névroptères). — S. GREGSON, p. 178, A Hithertho unpublished description of a new Pterophorus (Hodgkinsonii.) — J. B. LYNCH p. 193, Occurence of Noropsis fastuosa at Limehouse. — ARTH. BUTLER, p. 193, An essay towards and arrangement of the genera of the family Satyridæ. — W. BUCKLER, p. 199, Larva of Agrotis puta. — E. C. RYE, p. 206, Descriptions on the British species of Protinides. — K. TAYLOR, p. 210, Coleoptera at Barmouth. — JAMES INGRAM,

p. 210, Lepidoptera in the isle of Wight. — ROLAND TRIMEN, p. 211, Aspect of Insect life in South Eastern Africa. — T.-J. BOLD, p. 226, Occurence in Cumberland of Pompilus melanarius and Passalæcus monilicornis. — DOUGLAS AND SCOTT, p. 238, British Hemiptera, Additions and corrections (Langronota Sharpi, nov. sp.); suite, p. 265, 1 pl. — CAPTAIN A.-M. LANG, p. 246, Description of Aulocera werang (nov. sp. Satyridæ). — BUCHANAN WHITE, p. 248, Lepidoptera at Raunoch. — F. SMITH, p. 279, Description of an Undescribed species of Wasp and its Nets, received from Hakodadi in Japan (Vespa japonica, simillima).

Notes. — P. 179, On Sterrha sacraria; on the larva of Xanthia ferruginea; on Tettrea retusa; on Ephyra omicronaria; on Tortrices; on Abrascas grossulariata; Acentropus niveus and other Lepidoptera at Haslemere; on Diadema bolina, Sesia culiciformis, Chrysocoris festaliella, Dictyopteryx Forskalsana; Larva of Pterophorus plagiodactylus, Ellopia fasciaria, Dianthæcia capsincola; Coleoptera of Yorkshire and Lincolnshire, Coccinella labilis, Tomicus fuscus, flavus, Myllæna minima, Cryptocephalus, Lebia chrysocephala; Captures of Lepidoptera. — P. 230, Reoccurence of Dytiscus lapponicus, Coleoptera of Yorkshire and Lincolnshire, Hylesinus crenatus, Sitones lineellus and Barypeithes sulcifrons, Anthicus bimaculatus, Agabus Solieri, Patrobus Napoleonis, Gall of Spiræa ulmaria, Larva of Stathmopoda pedella, var of Sesia culiciformis, Macroglossa stellatarum. — P. 251, Dasypolia templi, Zygæna loniceræ, larve, some species of Tineina, Agrotis suffusa, Lepidoptera in Galway, Eupæcilia subroscana, Nyssia hispidaria at Manchester, British species of Heterothops, Gyrophæna strictula, Galesus cæcuticus. — P. 282, Vanessa Atalanta at light; Vanessa Antiopa at Cambridge; Additions to the Lepidoptera of Ireland; Early occurence of Hydradephaga; Occurence of Agabus Solieri; New British Hydroporus and Haliplus; Nomada xanthosticta and mistura, Nomada borealis.

Vol. V, 1868. — ACH. GUENÉE, p. 1, new sp. of Heterocerous Lepidoptera from Canterbury, New Zealand, collected by R. W. Fereday (9 esp. nouv.); p. 38 (11 esp. nouv.); p. 61 (9 esp. nouv.); p. 92 (7 esp. nouv.). — G. H. VERRALL, p. 7, Notes on some British Syrphi. — CHARLES WATERHOUSE, p. 8, On two new species of Lamellicorn Beetles (Rutelidæ) from N. Australia; p. 163, Notes on the Britisch Halticidæ. — REV. A. MATHEWS, p. 9, On some species of Trichopterygia new to the British List (Ptilium Halidai.

n. sp., Actidium, n. gen.). — G. KNAGGS, p. 14, Notes on collecting Management (Lepidoptera). — SHARP, p. 17, On Agabus affinis, British Malthodes; p. 52, British Gyrinidæ. — DOUGLAS AND SCOTT, p. 27, Captures of Hemiptera in Palestine and Syrie (4 esp. nouv.), p. 65 (4 esp. nouv.), p. 144 (4 esp. nouv.), p. 135 (8 esp. nouv.). — CAPTAIN A. M. LANG, p. 33, Notes on Lepidoptera from Goolmurg in Cashmere (4 esp. nouv.). — ARTHUR BUTLER, p. 60, Description of a new species of West African Papilio, hitherto considered to be the P. Zenobia Fabr. — A.-E. EATON, p. 82, An outhline of a re-arrangement of Ephemeridæ. — REV. J. HELLINS, p. 95, Notes on the genus Acidalia with description of the larva of A. holosericata; p. 160, Observations on the occurence of Sphinx convolvuli in Great Britain; p. 108, Larva of Fidonia pinetaria; p. 109, Notes on the Earlier Stages of some species of Lithosidæ. — REV. A. MARSHALL, On some parasitic Hymenoptera (5 esp. nouv.). — KIDD AND ALBERT MÜLLER, p. 118 et 132, List of Gall Bearing British plants. — ALGERNON CHAPMAN, p. 120, Transformations of Hylesinus crenatus, fraxini and vittatus. — E.-C. RYE, p. 133, New species (agilis) of Thyamis.

Notes. — P. 19, Lithocharis maritima; Aphodius nemoralis and constans, Ischomera melanura; Bruchus pisi; Hylesinus; Deleaster dichrous; Crœsus septentrionalis; Currant gall on Salix herbacea; Euphitheciæ; Lithocolletis Bremiella; Lepidoptera swarming on rushes; Lepidoptera taxen at guestling; Cosmia pyralina; Phloeodes crenata; Stauropus fagi; Lepidopterous in Colchester; Larva of Melithæa Cinxia; Xylomyges conspicillaris; Dianthœcia capsophila Early appearances; Abraxas glossulariata. — P. 43, Larva of a terrestial Trichopterous Insect, Tenthredo olivacea, Phosphœnus hemipterus, Omias, Aphodius villosus, Coccinella labilis, Ceutorhynchus urticæ; Coleoptera near Putzey, Dianthæcia cæsia and Barettii; Lepidoptera Collecting in Burnt and Bishop Woods; Early and late appearances of Lepidoptera, Saturnia carpini; Captures of Lepidoptera. — P. 68, Cathormiocerus socius, Phosphœnus hemipterus, Rhynchophora on the South east coast, Mesites tardii; On the fecundity of the queen Bee; Larva of Euphithecia consignata and pupa; Larva of Zygæna nubigena; Acontra luctuosa; Moths at Nettles; Lepidoptera bred, etc., in the Spring; Collix sparsata; Larva of Polia nigrocincta; Colias edusa; Lycœna Arion; Elachista paludum; Lepidoptera at Honth; Sesia myopæformis; Agrotis cinerea; Hadena atriplicis; Results of a

day and a night's collecting in Sherwood forest. — P. 99, Mesites tardii ; Addition of Coleoptera ; Attagenus megatoma ; Malthodes fibulatus; British Lepidoptera and Scottish ; Deilephila lineata, rare Lepidoptera ; Depressaria subpropinquella and rhodochrella; Acronycta alni (p. 107) ; Deilephila lineata (p. 105. 106, 107, 128, 129); Hermaphrodite of Satyrus Semele ; Pieris Daplicide ; Argynnis Lathonia (p. 131) ; Agrotera nemoralis ; Sphinx convolvuli (p. 107, 128, 130) ; Chrosis euphorbiana (p. 106, 107, 130) ; Colias hyale ; Acidalia emutaria ; Euphitœcia consignata ; On double broods in bot nasous ; Plusia ; Chœrocampa Elpenor. — P. 123, Clytus arietis ; Capture of Lucanus ; Apion cerdo ; British Trichoptera ; Pialis fuliginosa ; Rare Neuroptera and Trichoptera ; Argynnis Euphrosyne ; New Plusia ; Dicroramplia flavidorsana ; Catocala fraxini ; Pamphila sylvanus ; Heliothis peltigera at Exeter ; Acherontia Atropos. — P. 147, Euthemonia russula ; Euperia fulvago ; Scoparia angusta ; Cerostoma scabrella ; Scoparia Zelleri ; Larva of Abraxas grossulariata. — P. 139, Cryptohypnus pulchellus ; Sinodendron cylindricum ; Dytiscus lapponicus ; Deleaster dichrous ; Apion cerdo ; Phalacrus substriatus ; Pseudopsis sulcatus ; Sigara minutissima ; Atomaria ferruginea and fimetarii ; Potaminus substriatus ; Query respecting Bedegnar Galls, Emoicyla pusilla ; Agrypnis picta ; Dipterous larvæ ; Acronycta alni ; Vanessa Atalanta ; Grapta C.-album ; Rare Lepidoptera ; Abuses in nomenclature ; Hereditary variation ; Amphydasis betularia ; Scoparia Zelleri ; Yama-Maï culture ; Hadena peregrina ; Crambus rorellus ; Orthosia suspecta ; Chærocampa Cebrio. — P. 168, Magdalinus duplicatus Germar ; Genus Abbotia of Leach ; Sexes of Hydroporus elegans ; Habitat of Epuræa, Rhynchites megacephalus Germ. in Japan ; Enoicyla pusilla ; Insects of glaciers ; Lithobius forcipatus ; Cynips lignicola ; Argynnis Lathonia ; Acherontia Atropos ; Sphinx convolvuli ; Chærocampa porcellus. — P. 172, Macroglossa stellatarum ; Deilephila lineata ; Sphingidæ in Japan ; Sesia myopœformis ; Catocala fraxini ; Leucania albipuncta ; Colias hyale ; Lycœna Artaxerxes ; Hepialus rectus.

Philosophical Transactions of the Royal Society of London, 1866-67, vol. 156 et 157.

Proceedings of the Royal Society of London, vol. XVI, n° 95 à 100, 1867-68.

Proceedings of the Scientific Meetings of the Zoological Society of London

for the Year, 1867, pars I. — A. BUTLER, p. 34, Note on the Identity of certain species of Lycœnidæ ; p. 37, Description of a new genus of Diurnal Lepidoptera belonging to the Family Erycinidæ ; p. 104, Descriptions of some new species of Satyridæ belonging to the genus Euptychia, 2 pl. col. — F. MOORE, p. 44, On the Lepidopterous Insects of Bengal (101 esp. nouv.), 2 pl. col.

PARS II, 1868. — CROTCH, p. 359, On the Coleoptera of the Azores, pl. (213 esp. dont 12 nouv.). — ARTHUR BUTLER, p. 221, Descriptions of new or little Known species of Lepidoptera (6 esp. nouv). 1 pl. noire ; p. 718, Remarks upon the Fabrician species of the Satyride genus Mycalesis with Descriptions and Notes on the named varieties ; p. 873, Note on the Nymphalis Caledonia. — C. SPENCE BATE, p. 363, On a new genus with four new species of Freshwater Prawns (Crustacés), 2 pl. — FREDERIC MOORE, p. 612, On the Lepidopterous Insects of Bengal (142 esp. nouv.), 2 pl. n. (***). — JAMES YATE, JOHNSON, p. 895, Descriptions of a new genus and a new species of Macrurous Decapod Crustaceous belonging to the Penoidæ discovered at Madeira.

The Transactions of Entomological Society of London, third series, vol III, part. V, 1868. — F. PASCO, Longicornia Malayana (suite), 4 pl. col. (25 esp. nouv.).

Vol. IV, part. III, IV et V, 1868. — A. WALLACE, p. 301, On the Pieridæ of the Indian and Australian regions, 3 pl. col. (39 esp. nouv.) ; p. 519, A Catalogue of the Cetoniidæ of the Malayan Archipelago, vith descriptions of the new species (68 esp. nouv.). — HERBERT JENNER FUST, p. 417, On the distribution of Lepidoptera in Great Britain and Ireland.

1868, part. I. — EDWARDS SAUNDERS, A Revision of the Australian Buprestidæ described by the rev. W. Hope, 4 pl. noires. — ROLAND TRIMEN, p. 69, On some undescribed species of south African Butterflies, including a new genus of Lycænidæ (17 esp. nouv.), 2 pl. noires. — W. HEWITSON, p. 97, Remarks on Mr A. R. Wallace's Pieridæ of the Indian and Australian Regions. — FRED. SCHICKENDANTZ, p. 101, On Burmeisteria a new genus of Melolonthidæ, 1 pl. — J.-W. DUNNING, p. 105, On the Coffee borer of Southern India (Xylotrechus quadripes Chevr.) — FRED. SMITH, p. 133, Observations on the Economy of Brasilian Insects, chiefly Hymenoptera, from

the Notes of Mr Peckolt. — H.-T. STAINTON, p. 137, A few Observations on the synonymy of Tineina alpicella and Zelleria saxifragæ (nouv. esp.). — A. E. EATON, p. 141, Remarks upon the homologies of the ovipositor.

Proceedings, p. XI. — PASCO, Contributions to a knowledge of the Coleoptera (15 diagnoses d'espèces nouvelles).

1868, part. II. — MAL-LACHLAN, p. 145, A monograph of the British Neuroptera planipennia (Hemerobius, 2 esp. nouv.), 4 pl. noires. — G. DESBOROUGH, p. 225, Observations on the duration of life in the Honey Bee. — FRED. SMITH, p. 231, Descriptions of aculeate Hymenoptera from Australia (55 esp. nouv.).

Transactions of the Zoological Society of London, vol. VI, part. IV, 1867; part. V, 1868; part. VI, 1868; part. VII, 1868.

AUTRICHE.

Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, vol. 19 à 41, part. XIII à XX; 42-43, part. III et IV; 44, part. IV et V; 45, part. I-II; 46-47, part. IV-V; 48 à 56. — HEEGER, vol. 20, 1856, p. 335, Neue Metamorphosen einiger Dipteren, 4 pl. noires (Lasioptera arundinis, Ceratopogon varius, Liparalucens similis, Oxycera Meigeni, trilineatus); vol. 31, 1858, p. 295, 4 pl. noires (Pipiza vitripennis et varipes, Phytomyza affinis, Chlorops numerata, Drosophila funebris et phalerata, Xylophagus varius); vol. 24, 1857, p. 315, Beiträge zur Naturgeschichte der Insecten, 6 pl. noires (Métamorphoses des Falagria sulcata, Apion basicorne, Malachius bipustulatus, Hylotrupes bajulus, Scymnus arcuatus, Olibrus tricolor); vol. 29, 1858, p. 100, 16 pl. noires (Dibolia femoralis, Rhagium mordax, Haltica fuscicornis, Argopus hemisphæricus, Galeruca xanthomelæna, Coccinella 16-guttata); vol. 34, 1859, p. 212, pl. noire (Orchestes pratensis, Bruchus lentis, Gymnætron teter, Rhyncolus truncorum, Aleyrodes dubia); vol. 53, 1866, p. 533, 4 pl. noires (Cryphalus granulatus, Polygraphus pubescens). — LOEW, vol. 22, 1857, p. 298, Beschreibung der Larve von Nebria picicornis Fabr., 1 pl. noire, und einer Charakteristik der Nebria Larven. — VON FRAUENFELD, vol. 22, p. 523, Beiträge zur Naturgeschichte der Tripeten nebst Beschrei-

bung einiger neuer Arten. — HELLER, vol. 26, 1858, p. 313, Beiträge zur Œsterreichichen Grotten-Fauna, 1 pl. noire (Trachysphæra Schmidtii, Brachydesmus subterraneus, Monolistra cæca); vol. 30, 1858, Zur Anatomie von Argas persicus, 4 pl. noires; vol. 43, 1861, IV, p. 297, 4 pl. noires, Beiträge zur Crustaceen Fauna des Rhoten meeres (25 esp. nouv.); vol. 46, 1863, p. 411, Untersuchungen über die Litoralfauna des Adriatischen Meeres, 3 pl. noires (8 esp. nouv.). — REUSS, vol. 27, 1858, p. 161, Zur Kenntniss fossiler Krabben; vol. 31, 1858, p. 5, Ueber Kurtzchwänzige Krebse in Jurakalke Mährens; vol. 55, 1867, p. 277, Ueber einige Crustaceen reste aus der Alpinen Trias Osterreichs, 1 pl. noire. — KOLENATI, vol. 29, 1858, p. 241, Zwei neue Œsterreichische Poduriden (Anurophorus Kollari, Tritomus macrocephalus); p. 247, Zwei neue Ostindien Philopteriden, 1 pl. noire (Cocophorus macrotichus, Nirmus sculptus); vol. 33, 1859, p. 69, Beiträge zur Kenntniss der Arachniden, 4 pl. noires (21 esp. nouv.); suite, vol. 35, 1859, p. 155, 8 pl. noires (35 esp. nouv.); vol. 40, 1860, p. 573, 3 pl. noires (5 esp. nouv.). — JENNY, vol. 30, 1858, p. 327, Untersuchungen des Gespinnstes der Saturnia pini. — BASCH, vol. 33, 1859, p. 234, Untersuchungen über das Chlypoetische und uropoetische System der Blatta orientalis (5 pl. noires). — KNER, vol. 34, 1859, p. 268, Ueber Männchen und Weibchen von Euryphorus Nordmanni, 1 pl. noire. — SCHÖBL, vol. 40, 1860, p. 279, Typhloniscus neue blinde Gattung der Crustacea Isopoda. — FELDER, vol. 40, Lepidopterorum Amboinensium species novæ (55). — Dr WANKEL, vol. 43, 1861, part. III, p. 251, Beiträge zur Osterreichen Grotten Fauna, 4 pl. noires (Trachysphœra Hyrthii, Heteromurus margaritarius, Dicyrtoma pygmæa, Leiobunum troglodytes, Scyphius spelæus, Lieropodes subterraneus, Gamasus loricatus, niveus. — Dr SCHEIBER, vol. 45, 1862, p. 7, Vergleichende anatomie und physiologie des Œstriden larven. — Dr L. MAYR, vol. 53, 1866, p. 484, Myrmecologische Beiträge, Formicidæ, 1 pl. noire (29 esp. nouv.). — GRABER, vol. 55, 1867, p. 317, Zur Entwickelungs Geschichte und reproductions Fähigkeit der Orthopteren, 4 pl. noires. — FRITSCH, vol. 56, 1867, Kalender der Fauna von Œsterreich; p. 216, Coleoptera; p. 224, Hemiptera; p. 226, Orthoptera, Neuroptera; p. 227, Lepidoptera; p. 234, Hymenoptera; p. 235, Diptera; p. 237, Arachnidea.

Verandlungen der Zoologisch-bötanischen Gesellschaft in Wien, vol. XVII, 1867.

Sitzungsberichte. — PROF. NOWICKI, Ueber neue Dipteren arten, p. 116. — PELIKAN, Missbildung eines Käfers (Prionus coriarius).

Abhandlungen. — BRAUER, Beischreibung neuer exotischen Libellen aus der Gattungen, Neurothemis, Libellula, Diplax, Celithemis, Tramea (***); p. 27, Larve von Hypochrysa nobilis Heyd., 1 pl. (***); Eier und Larve von Chrysopa pallida Schneid., pl. IX, fig. 2; p. 30, Larve von Hemerobius humuli L.; p. 281, Beitrag zur Kenntniss der Mantispiden Gattungen (***); p. 288, Bericht über die von H. Kaup eingesendenten Odonaten (5 esp. nouv.) (***); p. 505, Beschreibung neuer Neuroptera aus dem Museum Godeffroy in Hamburg (7 esp. nouv.) (***); p. 737, Die Einwendungen Dr Gerstäcker's gegen die neue Eintheilung der Dipteren in zwei grosse gruppen; p. 811, Neue exotische Odonaten (nouvelles espèces des genres Tramea et Rhyothemis) (***); p. 963, Beschreibung und Verwandlung des Dendroleon pantherinus Fabr. und vergleich der bis jetz bekannten Myrmeleoniden und Ascalaphiden larven (***); p. 971, Ueber den Dimorphismus der Weibchen in der Libellulinen Gattung Neurothemis (***). — Dr HAGEN, p. 31, Notizen bein Studium von Brauer's Novara Neuropteren (Anax, 19 espèces, Æschna, 6, Staurophlebia magnifica Brauer, Neuroeschna costalis Brauer, Gynacantha Idæ Brauer, Gomphomacromia, Epophthalmia, 3, Cordulia Novæ Zelandiæ). — J. MANN, Schmetterlinge gesammelt im J. 1866, um Josefsthal in der Croat Militärgrenze; p. 63, Euspilapteryx Redtenbacheri, Tinea ankerella, nov. sp.; p. 829, Schmetterlinge gesammelt im Jahre 1867 in der Umgebung von Bozen und Trient in Tyrol; p. 845, Zehn neue Schmetterlings Arten (Fumea ardua, Pempelia Erberi, Zophodia remotella, Nyctegretis corsica, Conchylis roridana, cœnosana, Chilopselaphus fallax, Pleurota filigerella, contristatella, Œcophora icterinella. — ANTON. AUSSERER, p. 137, Die Arachniden Tirols nach ihrer horizontalen und verticalen Verbreitung (7 esp. nouv.). — Dr KOCH, p. 173, Beschreibungen neuer Arachniden und Myriapoden (Arachnides, 49 esp. nouv., Myriapodes 7); p. 857, Arachniden und Myriapoden fauna süd Europa's (Arachnides, 35, Myriapodes, 9 esp. nouv.). — VITUS GRABER, p. 251, Die Orthopteren Tirols. — Dr SCHINER, p. 303, Zweiter Bericht über die von der Weltumseglungsreise der K. Fregatte Novara mitgebrachten Dipteren; p. 325, Ueber die richtige Stellung von Ochthiphila litorella Fall. im neuen Dipteren System; p. 531, Eine Lebensskisse Dr Johann Egger's; p. 631, Das neue Dipteren, System, meine Ansichten über das Flügeleäder der Dipteren und der Catalogus systematicus Dipterorum Europæ; p. 355,

Neue oder weniger bekannte Asiliden des K. Zoologischen Hofcabinetes in Wien (55 esp. nouv). — Dr Nowicki, p. 337, Beschreibung neuer Dipteren (8 esp. nouv.)—F. Kowarz, p. 319, Beschreibung sechs neuer Dipterenarten (des genres Porphyrops, Gymnopterus, Rhamphomia, Platypeza et Anthrax).—J. Mik, p. 413, Dipterologische Beiträge zur Fauna Austriaca, 1 pl. n. (nouv. esp. des genres Nematelus, Phora, Merodon, Pipiza, Spilogaster, Tachytrechus). — von Frauenfeld, Zoologische Miscellen, XI, p. 425, Das Insekten leben zur See (***) (nouv. esp. : Coléopt. Sylvanus signatus, Hyménopt., 3; Dipt., 7; Hémipt. Halobates Vullerstorffi ; Arachn., 4); Begründung einer neuen Gattung in der Familie der Leptiden und eine neue Art derselben Familie (Pteolina Wodzizkii, zwei neue Trypeten; Urophora Dzieduszyckii, Orellia Bucchichi); XII, p. 780, Boletophagus agaricola, Diaperis boleti und Mycetophagus 4-pustulatus, Hormomya Fischeri, sp. nov.; Ueber einige heuer häufiger aufgetretene Insekten (***); XIII, p. 793, Ueber Aleurodes (vaporariorum et Jilinekii) und Thrips (Benseleri) vorzüglich im Warmhause, Ueber Anisostropha ficus und Abweichungen im Flügel geäder Psyllen (***); p. 561, Ueber die diessjährigen Verwüstungen des Rapsglanzkäfer in Böhmen und Mähren ; p. 784, Ueber einen Zerstörer der Baumwollkapseln in Egypten. — L. Miller, p. 503, Timarcha Lomnickii, sp. nov.; p. 551, Ein Beitrag zur unterirdischen Käferfauna (Adelops croaticus, sp. nov.). — G. von Haimhoffen, p. 527, Ueber die Eichengalle von Cynips coriaria Hart. — L. von Kempelen, p. 545, Bemerkungen über Spinnen in Allgemeinen und eine Untersuchung von Drassus lapidicola Insbesondere; p. 607, Thysa pythonissæformis eine neue Gattung und art. — A. Pelikan, p. 693, Ueber Getreide Verwüstungen, im Banate durch Anisoplia. — G. Semper, p. 697, Beiträge zur Entwicklungsgeschichte einiger Ostasiatischer Schmetterlinge, 1 pl. — Dr Bilimek, Fauna der Grotte Cacahuamilpa in Mekico, esp. nov., Bembidium unistriatum, Choleva spelæa (Coléopt.), Ornix impressipenella (Lépidopt.), Phaleomyia leucozona (Dipt.), Phalangopsis annulata, Polyphaga mexicana, Lepisma anophtalma (Orthopt.), Phrynus mexicanus, Drassus pallidipalpis, Pholcus cordatus (Arachn.), Armadillo cacahuamilpensis (Crust.). — Dr F. Löew, p. 745, Zoologische Notizen, zweite serie, Arachnoidea, Rhyncota (Aleurodes Euphorbiæ), Orthoptera (Heliotrips hæmorrhoidalis), Hymenoptera (Lyda inanila), Coleoptera (Cicindela Fischeri, Obrium bicolor, Meloe, Larven), Blevohnea der Schwalbennester Fauna hiberna. —

Dr KRIECHBAUMER, p. 809, Ein Zwitter von Erebia Modea. — G. KÜNSTLER, p. 913, Zus ammenstellung und Erörterungen über die im Laufe des Jahre 1866-67 eingegangenen Berichte über land und Forst-wirthschaftsschäden durch Insecten.

BELGIQUE.

Annales de la Société entomologique de Belgique, t. XI, 1 vol., Bruxelles, 1867-68. — PUTZEYS, p. 1 à 22, Supplément à la révision générale des Clivinides. — DE SELYS-LONGCHAMPS, p. 23-42, Additions et corrections au Catalogue raisonné des Orthoptères de Belgique. — DE CHAUDOIR, Révision du groupe des Ozénides; p. 43-74 (***), Note sur le genre Oxystomus Latr., p. 133 (***), Note sur le genre Carenum Bonelli (5 esp. nouv.) (***); p. 151, Révision des Trigonotomides (16 esp. nouv.) (***). — W. ROELOFS, Notice sur le genre Acroteriasus (suite): p. 75, Note sur le Georhynchus Mortetii; p. 78, Variabilité des caractères sexuels secondaires chez les Curculionides et les Anthribides. — E. ALLARD, Mélanges entomologiques; Étude sur le groupe des Bruchites d'Europe et du bassin de la Méditerranée; p. 83, Description des espèces de Bruchites indiquées dans le tableau synoptique précédent et non encore décrites (2 Urodon, 1 Spermophagus, 19 Bruchus); Catalogue des Coléoptères formant le groupe des Bruchites européens et du bassin de la Méditerranée (***). — A. PREUDHOMME DE BORRE, Notice sur un nouveau genre de Ténébrionides appartenant au groupe des Adeliides (Ceradelium armatum), p. 125 (***).

Comptes rendus des séances, DE SELYS-LONGCHAMPS, p. 4, Sur un mémoire de M. Lallemant: Invasion des Sauterelles en Algérie; p. 7, Nemoptera Ledereri; p. 16, Deilephila esulæ; p. 58, Sur la notice de Ghiliani Migrazione d'Insetti; p. 66, Sur quelques Odonates du Mexique (9 esp. nouv.); p. 72, Hemiphlebia mirabilis (nouv. genre d'Agrionides); p. 76, Névroptères de Port-Denison (Synlestes Weyersii, Bittacus nigriceps, nouv. esp.). — SAUVEUR, p. 12, Note sur les Formicides de Belgique (Géographie entomologique); p. 59, Lépidoptères recueillis à Vielsam en juin 1867. — VAN VOLXEN, p. 26, Insectes trouvés à Calmpthout (Campine anversoise) au mois de mai.—

PUTZEYS, p. 29, Carabiques capturés à Vielsam. — PULS, p. 33, Sur quelques Fourmis cosmopolites ; p. 39, Tenthredines prises à Vielsam. — BREYER, p. 53, Compte rendu du travail de M. Terby : Sur le procédé qu'emploient les Araignées pour relier par un fil les points éloignés. — TERBY, p. 62, Sur le fil flottant des Araignées. — MORS, p. 65, Sur certaines espèces rares de Coléoptères trouvés en Belgique. — DE BORRE, p. 75, Genre nouveau d'Hélopides (Ceradelium armatum). — MIEDEL, p. 95, Coléoptères capturés en mai au Hockay, à la baraque Michel et dans le Hertogen Wald.

FRANCE.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VIII, 1868, 1 vol. in-8° de 68 feuilles 1/2 (1096 pages), avec 12 planches. Paris 1868-1869. (Deux exemplaires pour la Bibliothèque.)

Le contenu et l'époque de la publication de chacun des quatre numéros trimestriels des Annales sont les suivants :

1er trimestre, comprenant : texte, pages 1 à 160 ; Bulletin des séances, pages I à XXXII (12 feuilles), et planches 1, 2, 5 et 6. — Paru le 24 juin 1868.

2e trimestre : texte, pages 161 à 384 ; Bulletin, pages XXXIII à LXIV (16 feuilles), et planches 3, 8 et 9. — Paru le 28 octobre 1868.

3e trimestre : texte, pages 385 à 576 ; Bulletin, pages LXV à XCVI (14 feuilles), et planches 4, 7 et 10. — Paru le 23 décembre 1868.

4e trimestre : texte, pages 577 à 896 ; Bulletin des séances, Bulletin bibliographique, Liste des Membres en 1868 et Tables des matières et des auteurs, pages LCXVII à CXCIX (26 feuilles 1/2), et planches 11 et 12. — Paru le 14 avril 1869.

Annales de la Société Linnéenne de Lyon, t. XV, 1868. — MULSANT ET REY, p. 1 à 188, Tribu des Scuticolles (esp. nouv. : 3 Anthrenus, 6 Attagenus, 2 Dermestes, 1 Hadrotoma, 1 Mesalia, 3 Telopus, 1 Trogoderma) (***). — MILLIÈRE, p. 189, Iconographie et description de chenilles et lépidoptères inédits, 18e liv., 4 pl. col. (Zelleria phyllirella, Micra Himmighofferi, Crambus lugdunellus, Ephestia guidiella, Epidola Barcinonella). — MULSANT ET REY, p. 237, Tribu des Floricoles, jusqu'au genre Dasytes inclus (***). — MULSANT ET

GODART, p. 403, Description d'une espèce nouvelle de Carabide d'Orient (Diachromus exquisitus) ; p. 407, Description d'une espèce nouvelle d'Auletes (Tersoni) prise à Lyon ; p. 409, Description d'une espèce nouvelle d'Athous ; p. 411, Deux nouvelles espèces de Coléoptères.

Annales des Sciences naturelles, Zoologie et Paléontologie, publiées sous la direction de M. Milne-Edwards, 3e série, t. VIII, 1867, in-8° avec pl. — G. BONNET, p. 185, Mémoire sur la Puce pénétrante ou Chique (Pulex penetrans). — HESSE, p. 377, Observations sur quelques Crustacés rares ou nouveaux des côtes de France, 2 esp. nouv.

T. IX, 1868. — HESSE (suite), p. 53 (4 esp. nouv.). — Ch. LESPES, p. 63, Recherches anatomiques sur quelques Coléoptères aveugles, 1 pl. — TERRY, p. 72, Observations sur le procédé qu'emploient les Araignées pour relier des points éloignés par un fil. — V. LEMOINE, p. 99, Recherches pour servir à l'histoire des systèmes nerveux, musculaire et glandulaire de l'Écrevisse.

T. X, 1868. — LEMOINE (suite). — J. KÜNCKEL, p. 86, Notes sur l'existence de vaisseaux capillaires chez les Insectes (***). — HESSE, p. 101, Observations sur des Crustacés rares ou nouveaux sur les côtes de France (Linmorie xylophage), 1 pl. — H. DE SAUSSURE, p. 162, Essai sur l'aile des Orthoptères.

Bulletin des travaux de la Société départementale d'agriculture de la Drôme, vol II, 2e série, n° 26, 1867 (*). — G. PEILLARD, p. 479, Graines de Vers à soie.

Vol. III, 1868. — Dr BROUZET, La maladie des Vers à soie. — D'ARBALESTIER, p. 54, Maladies produites par l'avarie des graines de Vers à soie.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1867, vol. XXI, 1868, vol. XXII (*).

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France par MM. les Secrétaires perpétuels, t. LXVI (*). — GUÉRIN-MÉNEVILLE, n° 4, p. 187, Observations de sériciculture faites en 1867 dans les départements du sud-est, de l'est et du nord-est de la France. — PASTEUR, n° 14, p. 689, Éducations précoces de graines des races indigènes provenant de chambrées choi-

sies (sériciculture); suite, n° 15, p. 721. — CH. ROBIN, n° 16, p. 776, Mémoire sur les Sarcoptides avicoles et sur les métamorphoses des Acariens.

T. LXVII. — PAYEN, n° 2, p. 70, Destruction des Insectes nuisibles aux récoltes; compte rendu d'un mémoire de M. Hecquet d'Orval et état actuel de la question. — Dr SICHEL, p. 75, Considérations sur la fixation des limites entre l'espèce et la variété, fondées sur l'étude des espèces européennes et méditerranéennes du genre Hyménoptère Polistes Latr. — A. BÉCHAMP, n° 2, p. 102, Sur la maladie à Microzymas des Vers à soie, à propos d'une récente communication de M. Pasteur. — J. KÜNCKEL, n° 4, p. 242, De l'existence de vaisseaux capillaires artériels chez les Insectes. — RAIBAUD-L'ANGE, n° 5, p. 301, Réponse à une communication précédente de M. Béchamp. — A. BÉCHAMP, n° 7, p. 443, La maladie microzymateuse des Vers à soie et les granulations moléculaires. — PASTEUR, n° 11, p. 581, Extrait de son rapport sur la maladie des Vers à soie. — J.-V. PLANCHON, n° 11, p. 588, Nouvelles observations sur le Puceron de la Vigne (Phylloxera vastatrix, nuper Rhyzaphis.). — ROBERT, n° 15, p. 767, Sur l'intervention d'une espèce d'Aphis dans la maladie qui affecte les vignobles du midi de la France. — E. DUCLAUX, n° 17, p. 826, Sur la respiration et l'asphyxie des graines de Vers à soie. — E.-J. MAREY, n° 26, p. 1341, Détermination expérimentale du mouvement des ailes des Insectes pendant le vol.

Guérin-Méneville, Revue et Magasin de Zoologie, t. XIX, 1867 (*) — Dr GUYON, Des attaques parasitaires de la Chique, p. 7, 208, 276, 324, 3 pl. — EUG. SIMON, Sur 3 Araignées nouvelles, p. 15, (Arachnoura melanura, Micrathena Bufonina, Trithena inuncans). — DE CASTELNAU, p. 113, Note sur un nouveau genre de Dynastide (Alcidosoma siamensis), 1 pl. — Dr DRONKE, Maladie des Vers à soie, p. 123. — GUÉRIN-MÉNEVILLE, p. 219, Sériciculture comparée, p. 340, 383, 413, 456. — GRANDIDIER, p. 272, Description de quatre espèces nouvelles de Lépidoptères découvertes sur la côte sud-ouest de Madagascar (Anthocharis Zoe, Callidryas Lucasi, Hesperia Ernesti, Lithosia laymerisa).

L'Insectologie agricole, 1re année, n° 9, 11 et 12, 1867-68 (*). — *Bulletin insectologique*, p. 257, 321, 354. — GUÉZOU-DUVAL, p. 258, Les Papillons nuisibles; p. 357, Encore les Hannetons. — A. PELLICOT,

p. 263, Des Oisillons, des Insectes et de la sécheresse. — BAUDEL, p. 269, Le Nysius cymoïdes et ses ravages en Algérie. — Dr BOISDUVAL, p. 271, Criquet et Sauterelle. — VICOMTE DE LAPASSE, p. 276, Pintades et Fourmis. — DE LASSALE, p. 281, Effet de la fumée sur les Guêpes et les Abeilles. — GIRARD, p. 283, De la Sériciculture à l'Exposition universelle de 1868. — MEGNIN, p. 324, Insectes dénicheurs de truffes; p. 331, Le Coccus du laurier-rose ; p. 355, Mouche qui est devenue la Puce truffière; p. 361, les Poux du Cheval. — GALLE, p. 327, Notice sur la Truffe. — Dr BALBIANI, p. 334, Études sur la maladie prosospermique des Vers à soie; la suite, p. 366. — GOUREAU, p. 341, Eumère bronzé, Insectes qui attaquent les Échalottes ; p. 363, Insectes nuisibles au chèvrefeuille. — EM. DEYROLLE, p. 342, Calosomes Sycophantes. — PROGRAMME de l'Exposition des Insectes en 1868, p. 345. — J. DUFOUR, p. 375, Sériciculture simplifiée. — ORTALIDE des Cerisiers, p. 379.

2e année, 1868, n° 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. — *Bulletin insectologique*, p. 33, 98, 129, 195, 226, 257. — MEGNIN, p. 35, Dernière réponse à M. Galle et aux truffo-galliphiles ; Le Charançon du colza, p. 37; L'Alucite des céréales (Butalis cerealis), p. 101; Le Trombidion rouget, p. 138 ; Diptères parasites des animaux, p. 170 et 195; Les Dermanysses, p. 237 ; Le Sarcopte commun, p. 263; Le Psoropte du cheval, p. 298; Le Gamaze des fourrages, 1 pl. noire, p. 323; Mouche plate (Hippobosque), p. 324; Simulie tachée, p. 325. — GOUREAU, p. 35, La Teigne des fenêtres ; p. 107, Insectes tubérivores. — A. DE LA VALETTE, p. 42, L'utilité des Oiseaux; p. 51, Les petites éducations de Vers à soie; p. 55, Les bonnes graines de Vers à soie du mûrier; p. 163, La conservation des Oiseaux ; p. 283, La maladie des Vers à soie. — Dr BOISDUVAL, p. 60, Les Kermes, p. 127 et 155 ; p. 266, Conférence sur les Insectes qui ont ravagé les plantes exposées par MM. Burel et Rivière; p. 294, Sur les larves des Meloides appelées improprement Poux des Hyménoptères et accusées de faire périr les Abeilles ; p. 301, Sur deux Coccides nouvelles trouvées par M. Burel dans les serres chaudes à Paris ; p. 327, Seconde conférence sur les ravages que causent les chenilles à l'économie rurale et domestique. — AD. BRONSVICK, p. 104, Destruction des Haltises ou Puces des jardins ; p. 176, Une chasse aux Fourmis et leurs propriétés médicales. — Dr AUBÉ, p. 105, Quelques mots sur le Grypidius brassicæ et l'Altica hyosciami. — PELOUZE, p. 110, Destruction des Insectes nuisibles à l'agriculture. — KNOBLAUCH,

p. 119, Petites éducations d'essai. — GIRARD, p. 120, Collection entomologiques et appareils d'Entomologie appliquée ; p. 172, Notes sur les Insectes nuisibles observés dans la Brie ; p. 291, Notes sur les ravages des Haltises dans la Brie. — BOURLET DE LA VALLÉE, p. 133, Du Hannetonnage. — THIRIAT, p. 135, Moyen de préserver les choux des ravages causés par les chenilles. — BENOIT, p. 136, Comment on peut préserver les récoltes des ravages des escargots. — VALLERAND, p. 137, Insectes ennemis des Gloxinias. — ED. GALLE, p. 141, Notice sur la Truffe. — V. CHATEL, p. 142, Réponse aux anathèmes du Dr Robert contre les Moineaux. — EM. CRUGY, p. 149, Éducation en plein air du Ver à soie pour le préserver de l'épidémie. — L. BELLAY, p. 178, Destruction des Kermes par le chaulage à l'eau de tabac. — PERSONNAT, p. 132, Le Ver à soie du Chêne (Bombyx yama-maï). — MAURIOL, p. 206, Rapport sur les liquides dérivés du miel. — YSABEAU, p. 230 et 258, Le Hannetonnage obligatoire. — GELOT, p. 239, Sur la Sériciculture de l'Amérique du Sud ; p. 302, Conférence sur l'état actuel de la Sériciculture dans l'Amérique du Sud. — PLANCHON, p. 312, Nouvelles observations sur le Puceron de la Vigne. — CAVALIÉ, p. 342, Conférence sur un moyen de régénération des Vers à soie. — TRAVAUX APICOLES DE LA SAISON, p. 57, 153, 179 et 350. — EXPOSITION DES INSECTES DE 1868, p. 210.

Mémoires de l'Académie de Stanislas de Nancy, 1867 (*).

Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, t. III, fasc. 3-4, 1867-68 (*). — L'ABBÉ ARMAND DAVID, p. 18, Journal d'un voyage en Mongolie.

Société impériale d'acclimatation, 1868 (*). — M. GIRARD, p. 211, Les Insectes utiles, les Vers à soie, les Abeilles, les collections entomologiques.

HOLLANDE.

Jydschrift voor Entomologie nitgegevendoor de Nederlandsche Entomologische vereeniging onder redactie van prof. van der Hœven, Dr van Hasselt en Dr Snellen van Vollenhoven, 1 vol, in-8°, 1867-68. — J. KINKER, p. 41, Lyst van Coleoptera nieuw voor de Fauna van

Nederlande, Julii 1867. — H.-W. DE GRAAF, p. 49, Microlepidoptera als nieuw voor de Fauna van Nederland opgegeven in de algemeene vergadering van 13 julii 1867, 2 pl. — ZELLER, p. 85, Grapholitha tomiana (nov. sp.); p. 92, Ueber Phalæna geometra, chenopodiata Linné. — H. WEYENBERGH, p. 87, Eenige Entomologische Aanteekeningen. — VAN DER WULP, p. 97, Diptera nit den Oost-indischen archipel, 2 pl. col. (nouv. esp. des genres Tabanus, 4, Sylvius, Chrysops, Sargus, Exoprosopa, 2, Anthrax, 3, Comptosia, Psilopus, Megaspis, Eristalis, Helophilus, Cleitamia. — P. 224, Dipterologische Aanteekeningen (nov. esp. Platynespa rectinervis, Lispe germina), 1 pl. — SNELLEN VAN VOLLENHOVEN, p. 120, Aanteekeningen of Herrich-Schæffer's prodromus systematicus Lepidopterorum, p. 131, De Inlandsche Hemipteren, 2 pl.; p. 197, De Inlandsche Bladwespen in hare gedaantewisseling en levenswyze Beschreven, 3 pl. (Cimbex lucorum L., Cladius difformis Panz., Nematus abbreviatus). — Dr E. PIAGET, p. 126, Lyst van Parasitica voor de Verzameling der Vereeniging ten geschenke gegeven, den 22 december 1867. — DE ROO VAN WESTMAAS, p. 210, Boekaankondiging. — RITSEMA CZ., p. 173, Over eene nieuwe soort van Het Geslacht Pulex Lin., 1 pl. (obtusiceps). — Dr VAN HASSELT, p. 177, Kleine Entomologische Mededeelingen.

ITALIE.

Annuario della Societa dei Naturalisti in Modena, anno III, 1868 (*). — CAM. RONDANI, p. 20, Larva et parassito della Tischeria complanella; p. 24, Diptera aliqua in America meridionali a prof. Strobel, etc. (13 esp. nouv.). — G. MAYR, p. 161, Formicidæ novæ americanæ a prof. Strobel collectæ (16 esp. nouv.); p. 177, Enumeratio Formicidarum quas prof. Strobel in Argentina meridionali collegit. — G. CANESTRINI, p. 190, Nuovi Arachnidi Italiani (18 esp. nouv.).

Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino, vol. II, part. 4-5-6-7, 1867; vol. III, 1867-68.

Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino, serie secunda, t. XXIII, 1866, XXIV, 1868.

RUSSIE.

Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, t. XII, n° 1-5, 1868.

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, t. XL, 1867; XLI. n° 1, 1868.

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg; t. XI, n° 1, 1868. — Ph. Owsjannikow, p. 17, Ein Beitrag zur Kentniss der Leuchtorgane von Lampyris noctiluca.

SUISSE.

Mittheilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft; *Bulletin de la Société suisse d'Entomologie*, vol. II, n° 8. — p. 305, *Bericht* über die Sitzung der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft, in Olten 1867; p. 312, Ueber Epicauta sibirica Gebl. und flabellicornis Germ. — Dr du Plessis, p. 313 Libellulides des environs d'Orbe. — Gautier des Cottes, p. 321, VIIIe recueil, Procrustes Wiedmanni, Carabus Ledereri, Calathus ruficollis, Feronia ochracea, Stierlini, Amara incerta, Philonthus insularis. — K. Dietrich, Beiträge zur Kenntniss der im Kanton Zürich einheimischen Insekten; p. 327, Orthoptères, Lépidoptères; p. 347, Hyménoptères (Hylotoma confusa, Emphytus dissimilis, vernalis, Allantus collaris, Tenthredo orbitalis, Lyda adusta, nov. sp.).— Dr Stierlin, p. 345, Beschreibung zweier neuer Käferarten (Anthaxia helvetica, Opilus grandis). — H. Frey, An den Redaktor der Mittheilungen der Schweizer Entomologischen Gesellschaft Heern Dr Stierlin; p. 377, Die Schweizerischen Microlepidopteren.

II.

OUVRAGES DIVERS.

E. Allard, Coléoptères nouveaux, 1er octobre 1868, 26 Asida nouvelles, Catalogue des Asida. Diagnoses de Coléoptères nouveaux, 13 esp. nouv.

Audouin et Brullé, Histoire naturelle des Insectes, t. IV, Coléoptères, liv. 1-2, 1834, 35 ; t. V, Coléoptères, liv. 3-4, 1835 ; t. VI (incomplet), 1837 ; t. IX, Orthoptères et Hémiptères, liv. 5-6, 1836 (1).

Le Père Babas, Le vol des Araignées, les fils de la Vierge (Choix de bonnes lectures, Semaine religieuse de 1867, 1 broch. in-8°) (*).

L. Bedel Monographie des Erotyliens Engides et Triplacides d'Europe, du nord de l'Afrique et de l'Asie occidentale (*), 1868 (Engis pontica, Triplax Marseuli, Aulacocheilus algerinus, nov. sp.).

Berce, Faune entomologique française des Lépidoptères, Descriptions de tous les Papillons qui se trouvent en France, 1er volume, Rhopalocères, 1 vol in-12 cartonné, avec pl., 1867 ; 2e volume, Hétérocères, 1 vol. in-12 cartonné, avec pl., 1868 (*).

Dr Bianconi, Sul Rhynchoprion Columbæ o argas reflexus, 1 broch. in-4°, 1 pl. 1867 (*). — Intorno ad alcuni perforatori dei metalli, broch. in-4°, 1 pl. (Urocerus juvencus), 1867 (*). — Specimina zoologica Mosambicana ; fasc. XVIII, 1867 (*).

Friedrich Brauer, Neue Beiträge zur Kenntniss der Europaischen Œstriden, in-8°, 1860 (*). — Ueber den sogenannten Œstrus hominis, in-8°, 1860 (*). — Ueber Œstrus leporinus Pallas, in-8°, 1861 (*).

(1) Donné par MM. Desmarest, Reiche et Signoret.

Cephenomya Ulrichii, nov. esp., 1862 (*). — Ein Beitrag zur Lösung der Frage wie die Hypodermen, larven unter die Hart ihres Wohnthieres gelangen, 1862 (*). — Die larven der Hypodermen, 1862 (*). — Therobia eine neue Gattung aus der Familie der Œstriden, 1862 (*). — Rogenhofera eine neue Gattung aus der Familie der Œstriden (*). — Beitrag zur Kenntniss des Bares und der Funktion der Stigmenplatten der Gastrus larven, 1863 (*). — Beiträge zur Kenntniss der Panorpiden larven, 2 pl., 1863 (*). — Erster Bericht über die auf der Weltfahrt der kais. Fregatten Novara gesammelten Neuropteren, 1864, Zweiter Bericht, 1865, dritter bericht, 1865, vierter und fünfter (44 esp. nouv.) (*). — Bericht über die von Herrn Baron Remsonnet am rothen Meere und auf Ceylon gesammelten Neuropteren, 1865 (3 sp. nov.) (*). — Beschreibungen neuer exotischer Libellen, 1866 (6 sp. nov.) (*). — Pharyngobolus africanus, ein Œstride aus dem Rachen des Afrikanischen Elephanten, 1866 (*). — Ueber Œstromyia leporina, Pallas, 1866 (*).

DE BRITO CAPELLO, Descripçao de tres especies novas de Crustaceos da Africa occidental e observaçoes acerca do Penœus Bogagei, Johnson (*). — Especie nova do mares de Portugal, broch. in-4°, 1 pl, 1864 (*). — Descripçao de Algumas especies novas ou poucou conhecidas de Crustaceous e Arachnidious de Portugal e possessoes do Ultramar, broch. in-4°, 2 pl., 1866 (*). — Especies novas ou pouco conhecidas d'Arachnidios d'Africa occidental, Lisboa, 1866, broch. in-8°, 1 pl., 3 esp. nouv. (*).

DE CHAUDOIR, Notices entomologiques sur le gouvernement et la ville de Kiew, 1844 (Psélaphides, 5 esp. n., Scydménides, 7, Catopides, 5, Monotomides, 2) (*).—Notes sur le genre Agra et description de plusieurs espèces nouvelles (Extr. Bull. Moscou, 1 broch. in-8°, 1847, 10 esp. nouv.) (*).—Description d'une espèce nouvelle de Cicindèle trouvée en Russie et de quelques Carabes inédits de Russie et d'Anatolie, 1848 (6 esp. nouv.) (*). — Mémoire sur la famille des Carabiques, 1re partie, 1848, 2e, 1850, 3e, 1852, 4e, 1854, 5e, 1855, 6e, 1856-57 (Extr. Bull. Mosc., 382 esp. nouv.) (*). — Supplément à la faune des Carabiques de la Russie (Extr. Bull. Moscou, 1 broch. in-8°, 1850, 62 esp. nouv.) (*). — Monographie du genre Colpodes Mac-Leay (36 esp. nouv.), 1859 (*) — Révision du genre Agra (Extr. Ann. Soc. Ent. France, 1 broch. in-8°, 1861, 33 esp. nouv.) (*). — Description de

quelques espèces nouvelles d'Europe et de Syrie appartenant aux familles des Cicindélètes et des Carabiques (12 esp. nouv.), 1861 (*). — Matériaux pour servir à l'étude des Cicindélètes et des Carabiques, 1re et 2e partie, 1861, 3e partie, 1863 (121 esp. nouv.) (*). — Révision des espèces qui rentrent dans l'ancien genre Panagæus (Extr. Bull. Moscou, 1 broch. in-8°, 1862, 9 esp. nouv.) (*). — Énumération des Cicindélètes et des Carabiques recueillis dans la Russie méridionale, dans la Finlande septentrionale et dans la Sibérie orientale par MM. Alexandre et Arthur de Nordmann, 1 brochure, 1863 (2 esp. nouv.) (*). — Descriptions de quelques nouvelles espèces de Cicindélètes et de Carabiques (Extr. Ann. Soc. Ent., 1 broch. 1863, 1 pl., 7 esp. nouv.) (*). — Monographie du genre Collyris Fabr. (22 esp. nouv.), 1864, in-8°, 3 pl. (*). — Corrections et Additions à la révision du genre Agra, 1865 (17 esp. nouv.) (*). — Description de Carabiques nouveaux, 1867 (6 esp. nouv.) (*). — Notice monographique sur le genre Omophron, 1868 (8 esp. nouv.) (*). — Observations synonymiques sur les Carabiques de l'Amérique septentrionale et descriptions d'espèces nouvelles de ce pays, 1868 (46 espèces nouvelles) (*).

Achille Costa, Di una singolare Cocciniglia della Fauna Italiana e di alcuni Ortotteri Blattidei, broch. in-4°, avec pl., Ectobia ferrumequinum, montana, Proterodia punctatissima, Zetobora cassidoida, Chelonicoccus luteus, 1867 (*). — Primo allevamento in Napoli della Bombyce della Quercia del Giappone, Bombyx (Antheræa) yama-maï, broch. in-4°, 1 pl., 1865 (*). — Nuove Osservazioni sopra i Bachi da Seta, broch. in-4°, 1868 (*). — Degli pneumastomi accessorii o Microstigmi negl., Insetti Emitteri, broch. in-4°, 1868 (*).

Duhamel du Monceau, Histoire d'un Insecte qui dévore les grains de l'Angoumois, 1762, in-12 (1).

Gustav Emich, A kis Lepkegyïgtö, Pesth, 1868 (*).

W. M. H. Edwards, The Butterflies of North America with colored drawings and descriptions, Philadelphie, 1868 (*).

(1) Donné par M. Goossens.

ESCHSCHOLTZ, Zoologischer Atlas enthaltend Abbildungen und Beschreibungen neuer Thierarten während des Flottcapitains von Kotzebue, 1829, 1833 (47 esp. nouv.) (**).

VON FRAUENFELD, Zoologische Miscellen, IV, Eine neue Trypete, 1865, in-8° (*). — Id., VI, Ueber eine eigenthümlichen Parasiten bei Cicaden, 1865 (*).

FUMOUZE ET CH. ROBIN, Recherches zoologiques et anatomiques sur les Glyciphages à poils palmés ou plumeux, in-8°, avec 5 pl. (*). — Observations sur une nouvelle espèce d'Acariens du genre Tyroglyphus, broch. in-8°, avec pl. 1868 (*).

Dr GEMMINGER ET BARON DE HAROLD, Catalogus Coleopterorum hucusque descriptorum synonymicus et systematicus; vol. I, 1868, Cicindelidæ, Carabidæ; vol. II, 1868, Dytiscidæ à Scaphidiidæ (*).

GERMAR, Fauna Insectorum Europæ, 1812, 1837, 24 livraisons, renfermant chacune 25 planches coloriées; les trois premières ont été publiés avec Ahrens (**).

GOUREAU, Les Insectes nuisibles aux forêts et aux arbres d'avenue, 1 vol. in-8°, 1867 (*).

GRAVENHORST, Coleoptera Microptera Brunsvicensia, 1802, un vol. in-8° (**).

HARTOGH HEYS VAN DER LIER, Catalogue alphabétique et systématique. de sa Bibliothèque de Zoologie et principalement d'Entomologie 1869 (*).

W. HEWITSON, Exotic Butterflies being Illustrations of new species, pars 66-68, in-4° (*).

J. KOLTZ, Les petits ennemis de la Betterave, 1866, broch. in-8° (*),

TH. LACORDAIRE, Genera des Coléoptères, t. VIII, contenant les familles des Tricténotomides et des Longicornes, 1869 (*).

VON LAICHARTING, Verzeichniss und Beschreibung der Tyroler Insecten (**).

LE CONTE, Synopsis of the Coleopterous Insects of the group Cleridæ witch inhabit the United States, brochure in-8°, 1849 (10 esp. nouv.) (**).

A. LEFEBVRE, Ptérologie, travail manuscrit sur les Lépidoptères Diurnes, Crépusculaires, Bombycites, Noctuelles, Phalénites et même Micro-Lépidoptères, avec 454 dessins; de plus une partie de sa correspondance entomologique (1).

J. LUBBOCK, Micropeplus staphylinoides, 1868 (*).

MULSANT ET REY, Histoire naturelle des Coléoptères de France, 1 vol., Floricoles, 1868 (*).

REV. A. MATTHEUS, Description of a new genus of Trichopterygidæ lately discovered in the United States (Limulodes paradoxus), 1 broch. in-8°, 1 pl. (*).

PANZER, Kritische Revision der Insekten fauna Deutschlands nach dem System bearbeitet, 1 vol. in-8°, 1805 (**).

PARIS, Tables générales des Annales de la Société entomologique de France, de 1832 à 1860, 3e livraison, 1868, Lépidoptères, Rhipiptères, Diptères, Aptères, Arachnides, Myriapodes, Anoploures, Crustacés, Annélides, Infusoires, Articles généraux, Objets divers, et 4e livraison, Table des auteurs et Table des Planches (*).

E. PELOUSE, Sur la destruction des Insectes nuisibles à l'Agriculture (Note communiquée à la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale), 1867, broch. in-4° (*).

L. PEREZ ARCAS, Insectos nuevos, tercera parte, 1868 (Pterostichus vectonicus, Thorictus sulcicollis, Asida Barceloi, cardenæ, Paulinoi, Moræ, Vuillefroyi, ibicensis, Amorii, punctipennis, Polydrosus Martinezi, Dorcadion Isernii, Uhagonii, Amorii) (*).

(1) Donné par M. Percheron.

SCHŒNHERR, Synonymia Insectorum, 1806-1817, 3 vol. in-8°, plus Appendix ad Synonymiam Insectorum sistens descriptiones novarum specierum, 1817 (**).

J. SCOPOLI, Deliciæ Floræ et Faunæ Insubricæ, pars 1, 1786, 75 pl. (**).

SAMUEL SCUDDER, An Inquiry into the zoological relations of the first discovered traces of fossil Nevropterous Insects in North America, with remarks on the difference of structure on the wings of living Nevroptera (Bost. Soc. of Nat. History, 1865), broch. in-4°, 1 pl. (*).

G. SEIDLITZ, Die Otiorhynchiden nach den morphologischen Verwandtschafts Verhältnissen irhes Hautscelet's vergleiched dargestellt, 1866, in-8° (*) (esp. nouv. : Holcorhinus, 2, Cyclomaurus, 1, Mylacus, 4, Parameira, 1, Meira, 1, Omias, 2, Barypeithes, 5, Platytarsus, 3, Trachyphlæus, 16, Cathormiocerus, 5).

SNELLEN VAN VOLLENHOVEN, Essai d'une Faune entomologique de l'Archipel Indo-Néerlandais, troisième monographie, famille des Pentatomides, 1re partie, in-4°, avec 4 pl. col., 1868 (27 esp. nouv.) (*).

STURM, Deutschlands Fauna. Die Insekten Käfer, vol. XXII, 1853, Rhizophagides, Parnides, Leptodirus, Anophtalmus ; vol. XXIII, 1857, Elmides, Hétérocérides (**)

ARIAS TEJEIRO, Manuscrit des Tables des Annales.

C.-P. TAYLOR, A short campaign against lhe white Borer (Xylotrechus quadrupes Chev.), Madras, 1868, in-8°.

J. THOMSON, Physis, Recueil d'histoire naturelle, in-8°, t. I, 1re partie, 1867. D'une Classification nouvelle de la famille des Cérambycides, p. 10. Révision de la sous-famille des Dorcadionites (nov. sp., Microcleptes, 3, Phantasis, 1, Dorcadion, 8, Moneilema, 4); p. 84, Chelonarium Lecontei, nov. sp.

2e partie, 1867, p. 85, Révision du groupe des Mallodonites (13 esp. nouv.); p. 106, Révision des Parandrides (11 esp. nouv.); p. 118, Supplément à la révision de la sous-tribu des Dorcadionites (sp. nov., Dorcadion, 5); p. 126, Catalogue des espèces publiées de

Dorcadion ; p. 129, Description de deux Coléoptères (Hyporhagus Bonvouloirii, Monommide, Enotes Lacordairei, Cérambycide); p. 130, Spheniscorum monographiæ, appendix, 3 esp. nov.

3e partie, 1867, p. 134, Ibidionitarum species novæ (38); p. 164, Description d'un Coléoptère (Purpuricenus Deyrollei).

T. II, 1868, 5e partie, p. 41, Révision du groupe des Oncidérites (61 esp. nouv.); p. 92, Révision du groupe des Aereneites (8 esp. nouv.); p. 99, Tæniotitarum gen. speciesque nova (Hammoderus imperator).

THOMSON, Scandinaviens Coleoptera, vol. I, 1859, Carnivori, Cicindelites, à Carabides ; vol. II, 1860, Natatoria, Dytiscidæ à Staphylinidæ : vol. III, 1861, Staphylinidæ à Clavigeridæ ; vol. IV, 1862, Clavicornes, Silphales à Histeroidæ ; vol. V, 1863, Lamellicornes, Cetoniidæ à Mycetophagidæ ; vol. VI, 1864, Serricornes Buprestidæ à Xylophilidæ ; vol. VII, 1865, Rhynchophori, Bruchidæ à Tomicidæ ; vol. VIII, 1866, Longicornes, Prionidæ à Lamiidæ, Phytophagi Donaciidæ à Coccinellidæ (**).

HENRI TOURNIER, Description des Dascillides du bassin du Léman, Genève, 1868, in-8°, 4 pl. col. (Description des larves des Dascillus cervinus, Helodes minuta et marginata, Cyphon variabilis, Hydrocyphon deflexicollis, Eucinetus meridionalis. Nov. sp., Helodes scutellaris, elongata, Kiesenwetteri, nigripennis, Bonvouloirii, Cyphon ruficeps, elongatus, puncticollis, intermedius, grandis, lævipennis, hydrocyphonoides, Barnevillei, siculus, suturalis) (*).

J. WINNERTZ, Beitrag zu einer Monographie der Sciarinen, 1 vol. in-8°, Vienne, 1867, Diptères, 184 espèces décrites, 97 nouvelles (*).

T.-V. WOLLASTON, Coleoptera Hesperidum, 1 vol., 1867.

TROISIÈME PARTIE.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1868. — Trente-septième de sa fondation.

Nota. L'astérisque (*) indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1833-1867. ABDULLAH-BEY, médecin du Sultan, Pira, quartier Ferusa, 95, à Constantinople. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1864. ABEILLE DE PERRIN (Elzear), rue Grignan, 7, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue Paradis-Poissonnière, 1. — *Coléoptères d'Europe.*

1863. ALLARD (Gaston), route des Ponts-de-Cé, à la Maulevrie, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. AMBLARD (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1861. ANCEY (Félix), négociant, rue Bel-Air, 3, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères. Lépidoptères français.*

1857. ANDRÉ (Ernest), notaire, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe.*

* AUBÉ (Charles), docteur en médecine, rue de Tournon, 8. — *Coléoptères d'Europe.*

1868. Auzoux (Hector), docteur en médecine, attaché au service maritime des Messageries impériales, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1859. Baer (Gustave-Adolphe), maison J.-G. Weiss, à Manille (îles Philippines), et à Paris, chez M. Léveillé, boulevard Magenta, 186. — *Coléoptères. Entomologie générale.*

1865. Balbiani, docteur en médecine, rue de Médicis, 13. — *Entomologie générale et appliquée. Embryogénie entomologique.*

1860. Baly (Joseph-S.), docteur en médecine, 4, Francis terrace Kentish Town, Highgate road (N. W.), à Londres. — *Coléoptères (Chrysomélines exotiques).*

1854. Bar (Constant), propriétaire, à Cayenne. — *Entomologie générale.*

1866. Barbier-Dickens, à Saint-Quentin (Aisne), et à Paris, rue de Paradis-Poissonnière, 1 *bis.* — *Coléoptères d'Europe.*

1868. Baron, avocat, rue de Bréa, 6. — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Bates (H.-W.), esq., 15, Whitehall place, S. W., à Londres. — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1868. Bates (Frederic), Stockdale terrace, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères.*

1846. Baudi de Selve (le chevalier), rue Charles-Albert, 44, à Turin. — *Coléoptères.*

1863. Bauduer (Paul), pharmacien, à Sos (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. Bavay (Arthur), pharmacien à l'hôpital de la Marine, à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1851. Bazin (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée. Coléoptères.*

1868. Beaulieu (Jean-Adolphe de), ingénieur, à Guebwiller (Haut-Rhin), — *Lépidoptères.*

1867. Becquemont, ancien greffier de 1re instance, avenue de Neuilly, 89 (Seine). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1866. Bedel (Louis), rue Garancière, 5. — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Bellevoye, graveur, rue du Four-du-Cloître, 5, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1845. Bellier de la Chavignerie, rue de Parme, 9. — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1835. Berce, rue Damesme, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), et rue du 29 Juillet, 10, à Paris. — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1867. Bescher, graveur, rue Royale-Saint-Honoré, 8. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1865. Bianconi (Jean-Antoine), docteur en mathématiques, à Bologne (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

1844. Bigot (Jacques), rue de Luxembourg, 27. — *Diptères.*

1863. Bigot (Just), rue des Bourdonnais, 17. — *Coléoptères de France.*

1859. Bischoff-Ehinger (André), négociant à Bâle (Suisse). — *Coléoptères.*

1837. Blanchard (Émile), ✻, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum, rue de l'Université, 34. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1851. Boieldieu (Anatole), attaché à la Chancellerie de la Légion d'honneur, boulevard de la Contrescarpe, 30. — *Coléoptères d'Europe.*

* 1866. BOISDUVAL, ✻, docteur en médecine, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères.*

1842. Boisgiraud, ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Toulouse, à Montplaisir, par Mirambeau (Charente-Inférieure). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1860. Bonnaire (Achille), rue Mouton-Duvernet, 5, Montrouge-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Bonneuil (le vicomte Roger de), rue Saint-Guillaume, 31. — *Coléoptères.*

1859. Bonvouloir (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15. — *Coléoptères.*

1863. Bouchand de Bussy (Paul), propriétaire, au château de Roussan, par Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1857. Boudier (Émile), pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1852. Bouteillier (Ed.), professeur d'histoire naturelle au collége, à Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères.*

1855. Boyer (le baron), ✻. — *Coléoptères.*

1867. Brannan junior (Samuel), à San-Francisco (Californie). — *Entomologie générale.*

1859. Brisout de Barneville (Charles), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France.*

1862. Brisout de Barneville (Henri), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Bruck (Emil vom), négociant, à Créfeld (Prusse Rhénane). — *Coléoptères.*

1863. Brulerie (Charles Piochard de la), rue du Montparnasse, 41. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Brun aîné (Pierre-Marie), avocat, ancien avoué, quai de l'Hôpital, 19, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1832. Bugnion (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1833. Buquet (Lucien), ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 50 (faub. St-Germain). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1852. Bureau (Édouard), docteur en médecine, quai de Béthune, 34. — *Entomologie générale.*

1862. Burle (Émile), négociant, rue Neuve, 41, à Gap (Hautes-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. Burmeister (Hermann), directeur du Musée d'Histoire naturelle de Buénos-Ayres. — *Entomologie générale.*

1863. Cabarrus (A.-V.), rue Judaïque, 93, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères en général. Lépidoptères d'Europe.*

1856. Candèze, docteur en médecine, à Glain-lès-Liége (Belgique). — *Lamellicornes. Larves de Coléoptères.*

1855. Capiomont, ✻, pharmacien-major, attaché au Ministère de la Guerre, rue de Rennes, 156. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1858. Cartereau, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Coléoptères et Diptères d'Europe. Mœurs et métamorphoses des Insectes.*

1866. Carteron (Anatole), juge de paix, à Saint-Amans-de-Vendôme (Loir-et-Cher). — *Lépidoptères de France.*

1867. Charlier (Eugène), docteur en médecine, faubourg Saint-Gilles, 19, à Liége (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères.*

1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien DE), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Coléoptères (Carabiques).*

* CHEVROLAT, rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — *Coléoptères.*

1867. CLAUDON (Albert), à Colmar (Haut-Rhin). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. COLBEAU (Jules), chaussée d'Etterbeck-lès-Bruxelles, 324. — *Entomologie générale.*

1839. COLIN, président de la section des sciences du Musée d'Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1856. COMENDADOR (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*

1854. CONSTANT fils, banquier, à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1866. CORET (Paul), cultivateur, rue Malissier, 7, à Puteaux (Seine). — *Lépidoptères d'Europe. Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

1841-1863. COSTA (Achille), directeur du Musée zoologique, via Santa Antonia alla Vicaria, 5, à Naples. — *Entomologie générale.*

1859. COTTY (Ernest-Paul), officier comptable des subsistances militaires à la manutention, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1861. COYE, ✻, capitaine au dépôt de recrutement, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1865. CROTCH (Georges-Robert), attaché à la bibliothèque de l'Université, à Cambridge (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*

1836. DARDOUIN, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. DAT (Charles), attaché à la navigation de la Loire, quai des Violettes, 4, à Amboise (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1832. DAUBE, naturaliste, faubourg de Nîmes, chemin des Aubes, 1, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1865. DAVAINE (Casimir), ✻, médecin par quartier de S. M. l'Empereur, rue Laffitte, 3. — *Entomologie générale. Helminthologie.*

1859. DELACOUR, juge en retraite, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*

1855. DELAMAIN (Henry), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

1856. DELAMARCHE (Charles), ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Justice et des Cultes, rue Saint-Jacques, à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères.*

1845. DEMOULIN (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée d'histoire naturelle, rue de Nimy, 46, à Mons (Belgique). — *Coléoptères. Hyménoptères. Diptères.*

1856. DEPUISET, entomologiste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères.*

1859. DESBROCHERS DES LOGES, à Gannat (Allier). — *Coléoptères d'Europe. Mœurs des Insectes.*

1838. DESMAREST (Eugène), du laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, rue d'Alembert, 16, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale.*

1859. DESMARTIS (Télèphe), docteur en médecine, rue Tustal, 13, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1863. DES MURS (A.-H.-Edme), rue Turenne, 17. — *Coléoptères.*

1856. DEYROLLE (Henri), naturaliste, rue du Colisée, 27. — *Coléoptères. Lépidoptères exotiques.*

1866. DEYROLLE (Émile), naturaliste, rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale.*

1866. DEYROLLE (Théophile), rue de la Monnaie, 19. — *Lépidoptères. Iconographie entomologique.*

1851. DOHRN (C.-A.), à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*

1859. DORIA (le marquis Jacques), via Nova, 6, à Gênes (Italie). — *Coléoptères.*

1845. DOUBLEDAY (H.), à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères.*

1833. DOÜÉ, O ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères.*

1852. DOURS (Antoine), docteur en médecine, rue du Camp-des-Buttes, 22, à Amiens (Somme). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1834. DREWSEN, négociant à Strandsmollen, près Copenhague. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1867. DUCHAMP (G.), d'Autun, étudiant en médecine, rue de la Bourse, 37, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1864. DUCOUDRÉ, censeur des études au Lycée impérial, à Limoges (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. Dufour (Gustave), ✻, médecin-major de 1re classe, rue de l'Université, 3, à Toulouse (Haute-Garonne). — *Entomologie générale.*

1863. Duparc (Georges), rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 4. — *Coléoptères.*

1850. Dutreux (Aug.), ✠, ancien receveur général, à Luxembourg. — *Lépidoptères européens. Diurnes exotiques.*

1858. Duverger (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Lamellicornes. Longicornes. Libellulides. Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

1867. Ebrard (Sylvain), employé aux acieries, à Unieux (Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1867. Emich (Gustave d') fils, imprimeur à Pesth (Hongrie). — *Lépidoptères.*

1866. Erschoff (Nicolas), Wassili Ostrow, 12e ligne, n° 15, à Saint-Pétersbourg. — *Lépidoptères.*

1866. Eustache (Oscar), avoué près le tribunal, rue de Bonsi, 6, à Béziers (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1842. Fairmaire (Léon), chef de bureau à l'administration de l'Assistance publique, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères.*

1858. Fallou (Jules), rue Hautefeuille, 30. — *Lépidoptères d'Europe.*

1833. Farhæus, chef du département de l'Intérieur en Suède, à Stockholm. — *Coléoptères.*

1861. Fauvel (C.-A.), licencié en droit, rue Écuyère, 48, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la Basse-Normandie. Coléoptères et Lépidoptères de France. Staphyliniens exotiques.*

1857. Felder (Gaëtan), avocat, Kohlmarkt, n° 1149, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères.*

1868. Félissis-Rollin (Jules), capitaine d'artillerie, villa David, 7, à Vincennes (Seine). — *Coléoptères de France.*

1864. Félix (Eugène), négociant à Leipzig (Saxe). — *Coléoptères.*

1862. Fettig (l'abbé), curé à Saint-Pierre-Bois, par Ville (Bas-Rhin). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1854. Fitch (Asa), docteur en médecine, à Salem (Massachusetts). — *Entomologie générale et appliquée.*

1856. Föerster (Arnold), professeur à l'École supérieure d'Aix-la-Chapelle. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1863. Follias, rue Colbert, 16, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

1864. Frère (Louis), clerc de notaire, rue de l'Ange, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Fridrici (Christian), professeur d'histoire naturelle aux écoles municipales, à Metz (Moselle). — *Entomologie générale française.*

1838-1861. Frivaldzsky, docteur en médecine, à Pesth (Hongrie). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1867. Fuchs (Waldemar), Unter den Linden, 8, à Berlin; et rue Hariéna, 8, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères.*

1867. Fumouze, docteur en médecine, rue du Faubourg-Saint-Denis, 78. — *Entomologie appliquée à la Médecine.*

1866. Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. Gage (Léon), docteur en médecine, rue de Grenelle-St-Germain, 13. — *Entomologie générale et appliquée à la Médecine.*

1857. Gandolphe (Paul), Grande-Rue, 42, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1867. Garbiglietti (Antoine), agrégé de la Faculté royale de Médecine, rue de l'Académie Albertine, 5, à Turin (Italie). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*

1867. Gary de Latour (Mme Louisa), rue de la Croix-Verte, 19, à Alby (Tarn). — *Lépidoptères d'Europe.*

1851. Gautard (Victor de), à Vevey (Suisse). — *Coléoptères.*

1856. Gautier des Cottes (le baron), rue Soffroy prolongée, 5, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1842. Géhin, pharmacien, place Saint-Louis, 8, à Metz (Moselle). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits.*

1858. Gerber (Armand), fabricant de couleurs, rue Horburg, 77, à Bâle (Suisse). — *Lépidoptères d'Europe.*

1861. Germiny (le comte Paul le Bègue de), receveur particulier, à Barcelonnette (Basses-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1835-1865. Gervais (Paul), ✻, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'Histoire naturelle, etc., rue Rollin, 11. — *Entomologie générale. Myriapodes et autres Aptères.*

1859. GERVAIS D'ALDIN, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères.*

1866. GILNICKI (Henri), rue de Bondy, 78. — *Coléoptères.*

1857. GIRARD (Maurice), professeur au collége municipal Rollin, rue Thénard, 9. — *Entomologie générale et appliquée. Physiologie.*

1852. GIRAUD (Joseph-Jules), docteur en médecine, rue Magnan, 24. — *Hyménoptères.*

1868. GOBERT (Émile), à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale.*

1859. GOOSSENS (Th.), rue du Faubourg-Saint-Martin, 99. — *Lépidoptères, Chenilles préparées.*

1844. GOUBERT (Léon), ancien entreposeur des tabacs, rue de l'Abattoir, 5, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères en général.*

* GOUGELET, ancien employé à l'Administration de l'Octroi, rue de l'École-de-Médecine, 86. — *Coléoptères.*

1860. GOULEY (Albert), rue des Cordeliers, 7, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*

1864. GOURÉ DE VILLEMONTÉE (Gustave), quai des Bateliers, 19, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères de France.*

1835-1866. GOUREAU, O ✻, colonel du génie en retraite, place du Marché-Saint-Honoré, 26, et à Santigny, par Guillon (Yonne). — *Entomologie générale et appliquée. Mœurs des Insectes.*

1833. GRAELLS (Mariano DE LA PAZ), conseiller honoraire de l'Instruction publique, directeur et professeur d'anatomie comparée et de zoonomie au Musée d'histoire naturelle, calle de la Bola, 4 premier, à Madrid. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes et des Larves.*

1853. GRANDIN DE L'EPREVIER, ✻, chef d'escadrons au 4e régiment de hussards, à Vendôme (Loir-et-Cher). — *Coléoptères, principalement Ténébrionides.*

1832. GRASLIN (DE), à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*

1857. GRAY (John), Wheatfield House new Bolton-le-Moors (Lancashire), Angleterre. — *Coléoptères.*

1857. GRENIER, docteur en médecine, rue de Vaugirard, 63. — *Coléoptères de France.*

1866. GRONIER, rue Sainte-Catherine, 19, à Saint-Quentin (Aisne). — *Lépidoptères d'Europe. Coléoptères du nord de la France.*

1860. GRUBE (Édouard), professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de l'Université, à Breslau (Prusse). — *Arachnides. Annélides.*

1836. GUÉNEAU D'AUMONT (Philibert), O ✻, s.-intendant militaire en retraite, rue Devosge, 43, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères.*

1832. GUENÉE (Ach.), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir).—*Lépidoptères.*

* 1866. GUÉRIN-MÉNEVILLE, ✻, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture, rue Bonaparte, 31. — *Entomologie générale et appliquée.*

1846. GUERNISAC (le comte DE), président de la Société d'horticulture, à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères.*

1865. GUICHARD (Joachim), rue d'Algérie, 22, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. HAAG-RUTENBERG (G.), docteur en philosophie, à Isenburg près Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1856. HALIDAY (Alexandre-Henri), villa Pisani, presso de Lucques (Italie). — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1858. HAMPE (Clémens), docteur en médecine, Barenmarkl, 587, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. HAROLD (le baron Edgard DE), ✠, capitaine de la garde du roi de Bavière, Carstrasse, 7, à Munich (Bavière). — *Coléoptères, spécialement Lamellicornes.*

1862. HARTOG HEYS VAN DE LIER, à Delft (Hollande). — *Bibliographie entomologique.*

1861. HÉMARD (Hippolyte), receveur des Postes, à Saar-Union (Bas-Rhin), — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. HÉNON, ✻, interprète près le 1er conseil de guerre, à Constantine (Algérie). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1835. HERRICH-SCHÆFFER, ✠, docteur en médecine, à Ratisbonne (Bavière). — *Coléoptères. Lépidoptères. Hémiptères.*

1852. HEWITSON, Oatlands cottage on Thames Surrey, à Londres. — *Lépidoptères Diurnes exotiques.*

1866. HEYDEN (L. VON), capitaine, Hochstrasse, 15, à Francfort-sur-le-Mein. — *Insectes de tous les ordres, principalement Coléoptères.*

1857. HIMMIGHOFFEN (Jacob), calle del Putchet, 25, Putchet, cerca de Barcelona (Espagne). — *Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères. Diptères.*

1863. HOFFMANSEGG (le comte Conradin-Centurius DE), Wiesenthrostrasse, 6, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1866. HUE, précepteur, place Centrale, 3, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale.*

1854. JANSON (Edward), Alma road, Highgate Hill (N.), 2, à Londres. — *Entomologie générale.*

1847. JAVET, négociant, rue Geoffroy-Marie, 10. — *Coléoptères.*

1843. JEKEL (Henri), naturaliste, cabinet entomologique, rue de Lille, 13. — *Coléoptères européens et exotiques; Curculionites.*

1858. JOURDHEUILLE, juge, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe.*

1850. KEFERSTEIN, conseiller de justice, à Erfurth, en Thuringe. — *Lépidoptères d'Europe.*

1849. KIESENWETTER (Hellmuth VON), à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

1866. KIRSCH, pharmacien, Grasse Planneschegasse, 13, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1857. KŒCHLIN (Oscar), à Dornach (Haut-Rhin). — *Coléoptères.*

1858. KOHLMANN (l'abbé), professeur de sciences au séminaire-collége de la Basse-Terre, à la Guadeloupe. — *Coléoptères.*

1855. KRAATZ (G.), docteur en philosophie, Zimmerstrasse, 94, à Berlin. — *Coléoptères.*

1868. KOZIOROWIEZ (Édouard-Ladislas), ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1863. KÜNCKEL (Jules), aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, boulevart Saint-Michel, 133. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1846. LABOULBÈNE (Alexandre), ✻, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, rue de Lille, 35. — *Entomologie française. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1857. LACERDA (Antonio DE), à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

1832-1858. LACORDAIRE (Th.), ✠, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, à Liége. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1865. LACOUR (Louis-Raoul), de Saint-Fargeau, étudiant en médecine, rue Mazagran, 18. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Lafaury (Clément), docteur en médecine, place de la Cathédrale, à Dax (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1853. Lafont, négociant, rue de l'Arbalète, 27. — *Coléoptères.*

1867. Lagarde (Jules), rue de Douai, 14. — *Lépidoptères d'Europe.*

1864. Lallemant, pharmacien, à Meudon (Seine). — *Coléoptères d'Europe et du nord de l'Afrique.*

1848. Lambert (Paul), docteur en médecine, à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1848. Lamotte (Martial), professeur suppléant à l'École de médecine, barrière d'Issoire, maison Riveros, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1861. Lansberge (J.-G. de), chef du cabinet aux affaires étrangères, à La Haye (Pays-Bas). — *Coléoptères.*

1855. Larralde (Martial), percepteur des contributions directes, à Labastide-Clairence, arrondissement de Bayonne (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1866. Lartigue (Henri), Grande-Rue, 66, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Lauzun (Philippe), rue des Beaux-Arts, 7. — *Lépidoptères.*

1860. Lavergne de la Barrière, directeur particulier de la compagnie d'assurances, rue Richelieu, 87. — *Coléoptères d'Europe.*

1868. Leblanc (Émile), inspecteur de la maison centrale de force et de correction à Auberive (Haute-Marne). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1856. Leboutellier, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*

1855. Leconte (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie). — *Coléoptères de l'Amérique septentrionale.*

1858. Le Correur, rue du Soleil, 4, à Amiens (Somme). — *Coléoptères.*

1851. Lederer (Julius), Wipplinger Strasse, 394, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1858. Lefranc, pharmacien en chef de la Garde de Paris, caserne des Célestins. — *Coléoptères.*

1859. Lejeune (L.-P.-D.), ✻, officier comptable des subsistances en retraite, rue Saint-Eugène, à Alger (Algérie). — *Coléoptères en général.*

1863. Lemoro (Eugène), rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères de France.*

1837. Leprieur (C.-E.), ✻, pharmacien-major à l'hôpital militaire, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1857. Leschenault du Villard (Louis), juge de paix, à Mielan (Gers). — *Lépidoptères.*

1853. Lespès, professeur à la Faculté des sciences, rue de l'Union, 19, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale.*

1857. Lethierry (Lucien), rue Blanche, faubourg Saint-Maurice-lès-Lille (Nord). — *Coléoptères. Hémiptères.*

1860. Le Vasseur (Benoîst), contrôleur des contributions directes, rue des Poulies, aux Andelys (Eure). — *Coléoptères.*

1867. Le Vasseur (Henri), consul de France à Panama (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1861. Léveillé (Albert), boulevart Magenta, 186. — *Coléoptères d'Europe, d'Algérie et des îles Philippines.*

1868. Léveillé (Prosper), Boulevart de la Chapelle, 102. — *Coléoptères d'Europe.*

1868. Lichtensten (Jules), négociant à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1864. Loew, recteur et professeur, à Meseritz (duché de Posen, Prusse). — *Diptères.*

1832. Lucas (Hippolyte), ✻, aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum. — *Entomologie générale.*

1861. Mabille (Paul), professeur au lycée impérial, à Carcassonne (Aube). — *Lépidoptères d'Europe. Phalénites exotiques. Coléoptères d'Europe.*

1864. Mac-Lachlan (Robert), Limes Grove North Lewisham, S. E., à Londres. — *Névroptères.*

1864. Madon, avocat, boulevart Napoléon, 68, à Toulon (Var). — *Coléoptères d'Europe.*

1868. MAILLEFER (Léon), rue Fontaine-Saint-Georges, 39. — *Coléoptères d'Europe. Entomologie générale.*

1846. MANDERSTJERNA, ✠, général au service de S. M. l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1863. MANÈS (Adolphe), ✻, capitaine d'infanterie, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1853. MANUEL (le comte Alfred DE), à Albertville (Haute-Savoie). — *Coléoptères.*

1857. MANUEL, commis greffier près la Cour impériale, rue du Collége, 2, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*

1864. MARCILLY (Charles), à Bar-sur-Aube (Aube). — *Coléoptères.*

1858. MARMOTTAN, docteur en médecine, rue Desbordes-Valmore, 31, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1835. MARSEUL (l'abbé DE), rue Demours, 18, aux Ternes-Paris. — *Coléoptères d'Europe et des pays circonvoisins, Hétéromères et Histérides exotiques.*

1855. MARTIN (Emmanuel), à Creil (Oise). — *Lépidoptères.*

1861. MARTIN (Henri-Charles), docteur en médecine, rue du Marché, 14, à Passy-Paris. — *Coléoptères.*

1860. MARTINEZ Y SAEZ (Francisco), professeur d'Institut, rue Mauzana, principal 13, à Madrid. — *Coléoptères.*

1860. MATHAN (René DE), conseiller de préfecture à Albi (Tarn). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. MAYET (Valéry), négociant, quai de Bosc, 43, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. MESS, docteur en médecine, Ohlmuller strasse, 9, à Munich (Bavière). — *Coléoptères.*

1853. MIGNEAUX (Jules), peintre d'histoire naturelle, rue de Seine, 47. — *Iconographie entomologique.*

1851. MILLIÈRE (Pierre), place Kléber, 2, à Lyon (Rhône); et, l'hiver, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Lépidoptères.*

* 1866. MILNE-EDWARDS (Henri), C ✻, membre de l'Institut, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Crustacés. Anatomie.*

1862. MILNE-EDWARDS (Alphonse), ✻, aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Crustacés.*

1861. Mimont (de), au château de la Houssaye par Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1851. Mniszech (le comte G. de), rue Balzac, 22. — *Coléoptères.*

1844. Mocquerys (Émile), rue de la Préfecture, 28, à Évreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe. Entomologie appliquée.*

1866. Monnier (Frédéric), notaire, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). *Lépidoptères d'Europe.*

1854. Montagné fils (J.-B.), boulevart Beaumarchais, 113. — *Coléoptères.*

1865. Montillot (Anatole-Louis), attaché à la Trésorerie, à Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1858. Montrouzier (le révérend père), missionnaire apostolique, à Lyon. — *Entomologie générale.*

1865. Mora (Manuel de), agriculteur, bachelier ès-arts, calle del Osario, 45, à Cordoue (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Moritz, naturaliste-préparateur, rue de l'Arbre-Sec, 46. — *Entomologie générale.*

1859. Mors (Louis), ingénieur civil, rue de l'Abricot, 7, à Bruxelles (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Müller (T.-A.-Clémens), mécanicien, Kl. Planneschegasse, 15, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1850. Murray (Andrew), Kinsington gore (S. W.), à Londres. — *Coléoptères.*

1852. Narcillac (le comte de), rue de l'Université, 101. — *Entomologie générale et anatomique.*

1865. Naysser (Antoine-Barthélemy), naturaliste, rue Notre-Dame, 15, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Entomologie générale.*

1857. Nickerl, directeur et professeur de zoologie à l'Académie, à Prague (Bohême). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1860. Niéto (José-Apolinario), à Cordova. — *Entomologie générale.*

1858. Niviller (Charles), dessinateur, boulevart Richard-Lenoir, 134. — *Lépidoptères.*

1860. Norguet (de), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1861. Oberthür fils, imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères d'Europe.*

1859. ODIER (James), banquier, Cité, 24, à Genève. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. OGIER DE BAULNY (Fernand), à Coulommiers (Seine-et-Marne). — *Coléoptères, surtout Vésicants.*

1863. OLIVIER-DELAMARCHE (G.), avocat, président de l'Académie d'Hippone, à Bône (Algérie). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1860. ORZA (Paul DE L'), naturaliste, rue Soufflot, 10. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1850. PANDELLÉ (Louis), rue du Lycée, 17, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*

1834. PARIS (Auguste-Simon), ancien notaire, rue Castellane, 9. — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1862. PASCOE (Frans.-P)., à Londres. — *Coléoptères (Longicornes).*

1857. PELLET (P.), avocat, rue Fontfroide, 6, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères de son département.*

1860. PENGUILLY L'HARIDON, O. ✻, directeur du Musée d'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1862. PERAGALLO (Al.), directeur des Contributions indirectes, à Aurillac (Cantal). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. PÉREZ, professeur à la Faculté des Sciences, rue Prosper, 7, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Anatomie.*

1850. PEREZ ARCAS (don Laureano), professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, calle de la Huertas, 14, à Madrid. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1838. PERRIS (Édouard), ✻, conseiller de préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1851. PERROUD (Benoist-Philibert), quai Saint-Vincent, 43, à Lyon (Rhône), — *Coléoptères.*

1861. PERSONNAT (Eugène), à Condekerque-Branche (Nord). — *Coléoptères d'Europe.*

1866. PEYERIMHOFF (DE), substitut du procureur impérial, à Colmar (Haut-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe.*

1854. PEYRON (Edmond), négociant, à Beyrouth (Syrie). — *Coléoptères.*

1857. Piccioli (Ferdinand), s.-inspecteur du Musée royal d'histoire naturelle, via Romana, 19, à Florence (Italie). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, à Genève. — *Entomologie générale. Névroptères.*

1862. Pissot, s.-inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'abbaye de Longchamps, par Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à la Sylviculture et à l'Agriculture.*

* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, calle Aquila, 157, à la Havane (Cuba). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1865. Ponson fils, place Kléber, 2, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Pradier (Ernest), C ✻, colonel au 3e régiment des grenadiers de la garde impériale, rue de Moscou, 11. — *Coléoptères.*

1867. Présas (Manuel y), bachelier en médecine, à la Havane (Cuba). — *Entomologie générale.*

1867. Preudhomme de Borre (Alfred), ingénieur civil, faubourg Saint-Gilles, 274, à Liége (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères Hétéromères.*

1867. Puls, pharmacien, membre de la Société entomologique belge, à Gand (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères.*

1856. Puton (A.), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

1865. Pyot (Victor), ex-contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*

1860. Quétin (Eugène), rue de l'Abbé-de-l'Épée, 25, à Marseille (Bouches-du-Rhône. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Radoschkovski (Octave), colonel d'artillerie de la Garde impériale, à Saint-Pétersbourg. — *Hyménoptères.*

1867. Raffray (Achille), à Montreuil-Belfroy, par Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

* Rambur, docteur en médecine, aux Délices, 53, à Genève (Suisse). — *Coléoptères. Lépidoptères. Nèvroptères.*

1855. Rattet (Frédéric), vérificateur à la Banque de France, rue de Trévise, 37. — *Lépidoptères.*

1868. RATTET (Paul), vérificateur à la Banque de France, rue Bonaparte, 20. — *Lépidoptères d'Europe.*

1868. RAY (Jules), conservateur du Musée d'histoire naturelle, à Troyes (Aube). — *Entomologie générale, principalement Microlépidoptères et Arachnides.*

* REICHE, négociant, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*

1835. REICHENBACH, directeur du Muséum royal d'histoire naturelle de Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1860. REVELIÈRE (Jules), receveur de l'enregistrement, à Blain (Loire-Inférieure). — *Coléoptères.*

1865. REVELIÈRE (Eugène), naturaliste, à Porto-Vecchio (Corse). — *Coléoptères d'Europe.*

1856. RÉVÉREND, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1862. RICCHIERO (Jean-Baptiste), horticulteur, à Sarria, près Barcelone. — *Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

1863. RIOM (Ludovic), à Nantes (Loire-Inférieure) — *Coléoptères de France.*

1866. RIZAUCOURT (Jean-Baptiste), rue de la Rotonde, 63, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1849. ROBIN (Charles), ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École de Médecine de Paris, rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie. Acariens. Annélides.*

1862. ROMANS (baron Fernand DE), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1861. ROSALES (Bernardo), perito agricola, calle de la Comedia, 8, à Cordoba (Espagne). — *Entomologie générale. Insectes nuisibles.*

1848. ROSENHAÜER (W.-G.), professeur d'histoire naturelle à l'Université, à Erlangen (Bavière). — *Coléoptères.*

1841. ROUGET (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout européens. Mœurs des Insectes.*

1866. SAINT-PIERRE, négociant, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1852. SALLÉ (Auguste), naturaliste-voyageur, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale. Coléoptères d'Amérique.*

1866. SALVAIRE (Édouard), commis à la préfecture de la Seine, rue de l'Ouest, 72. — *Lépidoptères d'Europe.*

1855. SAND (Maurice), ✻, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale. Lépidoptères du centre de la France.*

1851. SAULCY (Félicien-Henry CAIGNART DE), rue Chatillon, 3, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. SAULCY (Félix CAIGNART DE), C ✻, Sénateur, membre de l'Institut, rue du Cirque, 17. — *Entomologie générale.*

1835. SAUNDERS (le chevalier Sidney-Smith), consul général de S. M. britannique aux îles Ioniennes, à Corfou (Grèce). — *Entomologie générale de la Grèce, spécialement Hyménoptères et Strepsiptères.*

1842. SAUNDERS (Williams-Wilson), Hillfield Reigate Surrey, à Londres. — *Entomologie générale.*

1851. SAUSSURE (Henri DE), ✻, licencié ès sciences, Cité 23, à Genève, et à Bonne-sur-Menage (Haute-Savoie). — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1861. SCHAUFUSS (L.-W.), docteur en philosophie, Stiftstrasse, 8, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale.*

1862. SCHLUMBERGER (Gustave), interne des hôpitaux, à la Charité, rue Jacob, 47. — *Coléoptères d'Europe.*

1867. SCHOENBACH, à Reiwiese, près Niedergrund-sur-l'Elbe (Hongrie). — *Coléoptères.*

1858. SCHUSTER (Maurice), à Saint-Louis (Missouri). — *Coléoptères.*

1864. SEIDLITZ (George), Elisenstrasse, 7, à Leipzig (Saxe). — *Coléoptères.*

1834. SELYS-LONGCHAMPS (Ed. DE), ✠, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, sénateur, boulevard de la Sauvemière, 34, à Liége (Belgique). — *Névroptères.*

1860. SENAC (Hippolyte), docteur en médecine, à Vichy (Allier). — *Coléoptères.*

1860. SENNEVILLE (Gaston DE), auditeur à la Cour des comptes, rue de l'Université, 8. — *Coléoptères de France.*

1865. SHARP (David), Acacia road, 2, Saint-John's Wood, à Londres. — *Coléoptères britanniques.*

1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, rue de Seine 51. — *Hémiptères.*

1863. SIMON (Eugène), rue Cassette, 24. — *Arachnides, surtout Aranéides d'Europe.*

1863. SOLSKY (Simon DE), Wassili Ostraw, 2 ligne, 19, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1860. STABLEAU, ancien employé de l'Octroi, rue Guilleminot, 29, à Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1850. STAINTON, Mountsfield-Lewisham near London. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*

1854. STÅL (Charles), professeur d'Entomologie au Muséum, à Stockholm. — *Entomologie générale. Hémiptères.*

1858. STAUDINGER (Otto), docteur en philosophie, An der Bürgerwiese, 15, à Dresde (Saxe). — *Lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes.*

1868. STEFANELLI (Pietro), professeur des sciences physico-chimiques au lycée royal Dante, via Pinti, 57, à Florence (Italie). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe.*

1862. STIERLIN, docteur en médecine, à Schauffausen (Suisse). — *Coléoptères.*

1860. STRAUCH, docteur en médecine, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1856. TAPPES (Gabriel), rue Nollet, 27, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères d'Europe. Cryptocéphalides européens et exotiques.*

1868. TEINTURIER (Victor-Maurice), chirurgien-major au 11e régiment d'artillerie, à Vincennes (Seine). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1846. THIBÉSARD, rue Saint-Martin, 23, à Laon (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. THOMSOM (James), rue de l'Université, 23, à Paris, et rue Quinault, villa Elderslie, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères.*

1868. TONEL, à Jaulgonne (Aisne). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. TOURNIER (H.), négociant, à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. UHAGON (Serafin DE), calle de Claudia Coella, 13 prat Barria de Salamanca 2, à Madrid. — *Coléoptères en général. Insectes d'Espagne spécialement.*

1856. VALDAN (DE), C ✻, colonel, chef d'état-major de la division de Constantine (Algérie). — *Coléoptères.*

1865. VARIN (Théodore), ✻, ex-chirurgien major de la marine, Grande-Rue, 81, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1855. VESCO, ✻, chirurgien de la Marine, rue Saint-Roch, 9, à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

1867. VILARO (Jean), bachelier en médecine, à la Havane (Cuba). — *Entomologie générale.*

1863. VINSON (Auguste), ✻, docteur en médecine, à Saint-Denis (île de la Réunion). — *Entomologie générale et appliquée. Arachnides.*

1862. VUILLEFROY-CASSINI (Félix DE), boulevard de Clichy, 13. — *Coléoptères. Hémiptères.*

1836. WAGA, professeur d'histoire naturelle, à Varsovie. — *Entomologie générale et appliquée.*

1865. WAGNER (Nicolas), professeur de zoologie à l'Université, à Kasan (Russie). — *Entomologie générale, principalement Anatomie entomologique.*

1865. WANKOWIEZ (Jean), à Minsk-Slessianka (Lithuanie). — *Coléoptères, principalement ceux de Pologne.*

1857. WENCKER, rue Saint-Mathieu, 5, à Charleville (Ardennes). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1856. WESTRING, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères.*

1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université d'Oxford, Taylorian Institute. — *Entomologie générale.*

1865. WEYERS, secrétaire de la Société entomologique belge, rue du Persil, 3, à Bruxelles. — *Coléoptères, principalement Buprestides et Longicornes d'Europe.*

1849. WOLLASTON (T. Vernon), Barnepark terrace, Teignmouth, 1, Devonshire (Angleterre). — *Coléoptères.*

1833-1858. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie, à Lund (Suède). — *Entomologie générale. Diptères.*

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1868.

MM.

BOHEMAN, à Stockholm (Suède).
CARRERAS Y FERRER, à Barcelone (Espagne).
DOUMERC, à Paris.
PIETTE DE MONTESQUIEU, à Toulouse (Haute-Garonne).
SICHEL, à Paris.
SOMMER, à Altona (Holstein).
WESTERMANN, à Copenhague (Danemark).

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1868.

MM.

DAMIENS (Charles), à Paris.
DOLLÉ, à Laon (Aisne).
FOURNIER (le major), à Cromary (Haute-Saône)
FRAUENFELD (von), à Vienne (Autriche).
MONCEAUX (H.), à Auxerre (Yonne).

MEMBRE RAYÉ

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A SES ENGAGEMENTS

M.

CARRADE, à Batignolles-Paris.

QUATRIÈME PARTIE.

I.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

Abacetus elongatus 770, *iridipennis* 770, *percoides* 769, *viridulus*, L. Fairmaire. 771
Ablabera gracilis 789, *lævigata*, L. Fairmaire. 788
Acarus tritici (Note sur les dégâts causés dans les boulangeries par l'), T. Desmartis. LXXXII
Acidalia atromarginata, LXXXIX, *decorata*, XC, *honestata*, P. Mabille. LXXXIX
Adimonia hamaticollis (sp. nov.), L. Fairmaire. 500
Ægialia desertorum (sp. nov.), L. Fairmaire. 482
Æthina pubescens (sp. nov.), L. Fairmaire. 772
Agromyza ænea (Note sur la manière de vivre de la larve de l'), Goureau. CXIII
Agrotis cinerea recueillies à Lardy (Note sur des), Goossens. . LXXVIII
Aleurodes (Essai monographique sur les), V. Signoret. 369
Aleurodes (genus) 377, *abutilonea* 397, *aceris* 394, *avellinæ* 385, *Bergii* 395, *corni* 398, *dubia* 392, *fraxini* 386, *immaculata* 390, *Jelinekii* 393, *phalænoides* 399, *phillyrea* 388, *prenanthis* 399, *tinæoides* 399, *vaporariorum*, V. Signoret. 387

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, depuis 1850, se charger de dresser cette table ainsi que celle des Auteurs.

Alindria spectabilis (sp. nov.), L. Fairmaire. 776
Amarygmus cupreoæneus 799, *funerarius*, L. Fairmaire. . . . 800
Amaurobius atrox, similis (Note sur les), H. Lucas. XCIII
Andricus inflator Hart. (Note sur la galle de l'), Giraud. LIV
Anisorhynchus carinicollis (sp. nov.), L. Fairmaire. 497
Anobium paniceum (Note sur les dégâts causés par les larves de l'), H. Lucas. CIX
Anthia omostigma. A cette espèce doit être rapportée l'*A. Duparqueti*, H. Lucas. XLVIII
Anthrodactyla (genus) 805, *attenuata* 807, *elongata* 806, *globulicollis* 807, *intermedia*, L. Fairmaire. 806
Anthonomidæ et *Balaninidæ* d'Europe et des confins méditerranéens (Monographie des), Desbrochers des Loges. . . . 331 et 411
Anthonomus, Desbrochers des Loges. . . . . 334 et 337
Anthonomus (genus) 411, *Bonvouloirii* 416, 421, *britanneus* 416, 429, *Chevrolati* 414, 430, *conspersus* 415, *distinguendus* 415, 442, *helopioides* 455, *incurvus* 415, 452, *Kirschii* 415, 446, *languidus* 414, 437, *ornatus* 415, 440, *pedicularius* 415, 442, *pomorum* 415, 449, *pruni* 414, 439, *pubescens* 415, 424, *pyræneus* 416, 428, *pyri* 414, 432, *rectirostris* 414, 416, *rubi* 416 418, *rubripes* 416, 419, *rufus* 414, 436, *sibiricus* 416, 423, *sorbi* 415, 420, *spilotus* 415, 448, *terreus* 454, *ulmi* 415, 434, *undulatus* 415, 452, *varians*, Desbrochers des Loges. . . 416 et 425
Apis mellifica (Quelques mots sur un cas de cyclopie observé chez un insecte Hyménoptère de la tribu des Apiens), H. Lucas. . 737
Apristus æquatorius (sp. nov.), L. Fairmaire. 761
Aprostoma (genus) 780, *filum*, L. Fairmaire. 780
Arctosa cinerea (Note sur l'), H. Lucas. XCIII
Argynnis adippe, aglaia et *paphia* (Note sur les éclosions rapides des), Girard. LXI
Argyresthia Goëdartella (Note sur l'), Berce. LXVII
Arthrodeis occidentalis (sp. nov.), L. Fairmaire. 484
Asida crassicollis 487, *dermatodes* 488, *Henonii* 486, *politicollis* 489, *scabrata* 485, *sulcipennis*, L. Fairmaire. 485
Attacus Lebeau (sp. nov.) (Note sur l'), A. Laboulbène LXXIV et Guérin-Méneville. LXXV
Attides (*Attidæ* Sundewal, *Saltigradæ* Latreille) (Monographie des espèces européennes de la famille des), E. Simon. 11
Attus (genus) 16, *ænescens* 628, *affinis* 71, *agilis* 534, 539, *albociliatus* 36, *albifrons* 618, *algerinus* 547, *alter* 63, *arcige-*

rus 47, *arcuatus* 55, *argenteo-lineatus* 620, *atellanus* 72, *barbipes* 562, 563, *bicolor* 28, *bimaculatus* 585, *bombycinus* 577, *Bresnieri* 559, *brevipes* 623, 626, *brevis* 48, *calvus* 594, *candidus* 70, *canescens* 586, *capreolus* 69, *castaneus* 31, *cerussatus* 611, 615, *cinereo-fasciatus*, 554 *cingulatus* 50, *cocco-ciliatus* 609, *conicus* 610, *crassipes* 574 (1), *crucigerus* 44, *decipiens* 630, *diagonalis* 46, *difficilis* 590, *distinguendus* 540, *diversipes* 550, *eucephalus* 583, *erraticus* 588, *falcatus* 54, *farinosus* 59, *fasciatus* 551, 552, *finitimus* 591, *flavipalpis* 542, *floricola* 39, *frontalis* 587, 597, *fulvaster* 556, *fucatus* 592, *fuscus* 38, *gambosus* 593, *geniculatus* 49, *gilvus* 532, *hæmorrhoidalis* 27, *hastatus* 575, 576, *heterophthalmus* 624, *illibatus* 541 (2), *imitatus* 62, *inæqualipes* 614, *innotatus* 548, *insignitus* 64, *latifasciatus* 536, *lemniscus* 549, *linearis* 562, *lineatus* 555, *lippiens* 558, *litteratus* 68, 532, *lætabundus* 56, *lævigatus* 51, *Lucasii* 568, *luctuosus* 559, *luridatus* 600, *luteus* 55, *Mannii* 52, *medius* 578, *membrosus* 617, *miser* 608, *mitratus* 60, *Monardi* 66, *Moreletii* 622, *multipunctatus* 606, *mustellatus* 530, *nebulosus* 572, *nervosus* 59, *nigritarsis* 580, *nitellinus* 33, *obsoletus* 595, *Ogieri* 534, *ornaticeps* 537, *ostrinus* 52, *papillionaceus* 535, *parcus* 582, *Paykullii* 601, *phrygianus* 52, *picaceus* 573, *pratincola* 544, *prumptus* 598, *pubescens* 542, 543, *pulchellus* 565, *pulex* 613, *punctatus* 56, *quinque-foveolatus* 53, *ravidus* 571, *regillus* 622, *reticulatus* 604, *riciniatus* 37, *riparius* 43, *Rogenhoferi* 551, *rufibarbis* 602, *rufipes* 627, *rupicola* 41, *saltator* 611, *sanguinolentus* 26, *satageus* 606, *saxicola* 42, *scriptus* 599, *seguipes* 631, *semiater* 584, *semiglabratus* 561, *setigerus* 30, *sexpunctatus* 579, *sierranus* 557, *striatus* 564, 566, *striolatus* 610, *subfasciatus* 560, *subsultans* 616, *sulphureus* 596, *Taczanowskii* 58, *tantulus* 629, *terebratus* 545, *triangulifer* 607, *trilineatus* 72, *varicus* 29, *Wankowiczi* 619, *Westringii* 605, *vicinus* 569, *xanthomelas*, E. Simon. 581

Aulax fecundatrix (sp. nov.), Giraud. CXI

(1) Et non 74, par erreur typographique.

(2) Et non 54, par erreur typographique.

B.

Bagoïdes (2e section), G. Capiomont 265
Balanes rencontrées dans l'*Euplectella aspergillum* (Note sur des), J. Migneaux. XXXII
Balaninus (Mœurs et métamorphose des), Desbrochers des Loges. . . . . 353 et 335
Balaninus (genus) 339, 340, *brassicæ* 364, *cerasorum* 358, *crux* 361, *elephas* 344, *glandium* 352, *mastodon* 346, *nucum* 356, *ochreatus* 363, *pellitus* 348, *popinquus* 345, *pyrrhoceras* 366, *Reichei* 350, *rubidus* 350, *sericeus* 349, *tessellatus* 354, *troglodytus* 368, *villosus*, Desbrochers des Loges. 357
Basilona (genus) 317, *cacicus* 318, *ducalis* 319, *imperialis*, Boisduval. 318
Batrisus Laporti rencontré à Fontainebleau (Note sur un), Aubé, Desmarest. LIX
Boisduvalia lataniæ (Note sur la), V. Signoret. 400
Bolitophagus aspericollis (sp. nov.), L. Fairmaire. 798
Bombyx dispar (Note sur les ravages causés par les chenilles du), Doûé et Goossens. LXII
Bombyx quercûs et ses analogues, *callunæ*, *spartii-viburnæ* (Note sur le), Guenée 403
Bombyx quercûs et *trifolii* (Observations sur les), S. Ebrard. . XC
Bombyx grand et petit Paon (*Attacus pyri* et *carpini*) (Note sur une maladie qui a sévi sur les chenilles des), Berce et Goossens. LXXV
Brachyestes (genus nov.) 490, *pilosellus*, L. Fairmaire. 491
Brachypera (3e section), Capiomont. 73
Bradicellus cordicollis (sp. nov.), L. Fairmaire. 476
Bradybatus (genus) 335, 338, 459, *Creutzeri* 461, *Kellneri* 461, 464, *subfasciatus*, Desbrochers des Loges. . . . . 461 et 463
Brontes cynnamomeus, *quadraticollis*, L. Fairmaire. 781

C.

Calathus encaustus (sp. nov.), L. Fairmaire. 474
Callidium castaneum. A cette espèce doit être rapporté le *C. Deltili* Chev., Reiche. XLIX

Callidium castaneum obtenu en grand nombre à Paris (Note au sujet du), Marmottan. XLIX
Remarques au sujet de cette note, Aubé et Giraud XLIX
Callidium russicum (Note géographique sur le), L. Fairmaire. 499
Callietherus (genus) 646, *confusus* 656, *conjonctus* 657, *dispar* 653, *histrionicus* 650, *infimus* 661, *major* 651, *mandibularis* 658, *olivaceus* 649, *scenicus* 647, *scitulus* 659, *simulatus* 657, *tenerus* 654, *unciger* 660, *unicolor* 661, *zerbanus*, E. Simon. 652
Callietherus (1) *scenicus* et *tenerus* (Note sur les), H. Lucas. . . XCIV
Callimenus inconstans, *Decatoma quercicola*, *Megastigmus dorsalis*, parasites de l'*Aulax fecundatrix* (Note sur les), Giraud. CXI
Campoplex cecrophagus, parasite de l'*Emphytus melanopygus* Klug (Note sur le), Goureau. XVIII
Camptoscelis minor (sp. nov.), L. Fairmaire 771
Campylus rubens Pill., rencontré en grand nombre dans la forêt de Lyons par M. Levasseur (Note sur le), Grenier. LXIX
Carabiques (Nouvelles espèces de), Piochard de la Brûlerie. . . CVIII
Casnonia Olivieri L. Faimaire. 471
Cassida Kœchlini, de Marseul et L. Fairmaire. 500
Catocala adultera, *nupta* et *concubina* (Note relative à la réunion en une seule espèce des), Bellier de la Chavignerie. . . XX
Cecidomyia gemmæ (sp. nov.), Giraud. CXII
Cératocampides (Note sur la tribu des), Boisduval. . . . . 309 et 310
Ceratocampa (genus) 310, *Brissotii* 312, *Ixion* 315, *Laocoon* 314, *mexicana* 313, *phoronea* 316, *principalis* 316, *regalis* 311, *sepulchralis*, Boisduval. 313
Ceropria Coquerelii (sp. nov.), L. Fairmaire. 797
Cetonia morio rencontrées à Paris (Note sur des), H. Lucas et Boisduval. LXV
Remarques relatives à cette observation, A Chevrolat. . . LXV
Chelonia villica (Note relative à l'éclosion de la), S. Ebrard. . XL
Chenilles (Note sur les pattes membraneuses des), Th. Goossens. 745
Chenilles (Sur les pattes membraneuses des), Goossens. . . . XCVII
Remarques au sujet de cette observation, Berce. LCVII
Chlænius Coquerelii 756, *poricollis*, L. Fairmaire. 756
Chrysochroa Mniszechii (Note sur une variété du), H. Lucas. . CIII
Cistela pubens (sp. nov.), L. Fairmaire. 815

(1) Et non *Calliathera scenica* et *tenera*, par erreur typographique.

Claviger (Note relative aux mœurs de divers), Lespès. XXXVIII
Cleonus ravageant des plantations de betteraves (Sur un), Doumerc. LXXXV
Cleonus albotesselatus 497, *basigranatus* 495, *cretosus* 496, *ellipticus*, L. Fairmaire. 495
Clythra Pelissieri (sp. nov.), L. Buquet. CV
Cneorhinus ludificator (Note relative au), Bellier de la Chavignerie . . . . . CV et CXVI
Cochenilles (Homoptères-Coccides) (Essai sur les), V. Signoret. 503, 829
Coccides (Note relative à son mémoire sur les), V. Signoret. . . XXVII
Coccinella Marmottani (sp. nov.), L. Fairmaire. 501
Coccus psidii (Sur l'habitat, les mœurs et le développement du), de Lacerda et V. Signoret. LXXXVII
Coleophora laricella (Note géographique sur la), Jourdheuille. . LV
Coléoptères (Débris de) appartenant à la *Lytta* ou *Epicauta adspersa* Klug, Girard. XLVIII
Remarques au sujet de cette note, Al. Laboulbène. . . . XLVIII
Coléoptère vésicant employé comme épispastique et appartenant à l'ancien genre *Lytta* (Note sur des débris d'un), Al. Laboulbène. XLVII
Coléoptères propres à l'Algérie (Note relative à un catalogue complet de tous les), Lallemant XII
Coléoptères de Barbarie, 6e partie (Essai sur les), L. Fairmaire. 471
Coléoptères nuisibles et utiles placés à l'Exposition universelle de 1867 (Note relative aux collections des), Girard. XLI
Coléoptères recueillis par Charles Coquerel à Madagascar et sur les côtes d'Afrique (Note sur les), L. Fairmaire. 753
Coniatus vrais (1re section), G. Capiomont. 253
Coniatus (genus) *ægyptiacus* 262, *caspicus* 263, *Deyrollei* 256, *ionicus* 271, *lætus* 280, *Mimonti* 254, *repandus* 258, *Saulcyi* 261, *splendidulus* 268, *Steveni* 270, *suavis* 265, *tamarisci* 257, *Wenckeri*, G. Capiomont. 260
Cosmoderus (genus) 325, *erinaceus*, H. Lucas. 327
Cosmoderus erinaceus de la famille des Locustiens (Observations sur un nouveau genre d'Orthoptère sauteur), H. Lucas. . . . 321
Cosmoderus erinaceus (Planche indiquant les principaux caractères fournis par le), H. Lucas. XXIV
Corynetes pexicollis (sp. nov.), L. Fairmaire. 484
Cratognathus flavitabris, L. Fairmaire 772

Crypharis (genus novum) *planidorsis*, L. Fairmaire. 498
Cryptophagus lycoperdi (Note relative aux habitudes du), Claudon XL
Crustacés rencontrés aux environs de Roscoff (Note sur les), *Bopyrus squillarum*, *Cancer mænas* XCI, *Corystes personatus* XCII, *Crangon vulgarus* XCI, *Homarus marinus* XCII, *Palæmon* (1) *serratus* XCI, *Palinurus vulgaris*, *Platyarthrus Hoffmanseggii* et *Scyllarus latus*, H. Lucas. XCII
Cynips callidoma LII, *majalis* LIII (Note sur les galles appartenant aux), Giraud LII
Cynips fecundatrix (Quelques observations sur la galle des), Giraud CIX

D.

Dapalinus (4e groupe), G. Capiomont. . . . . 116 et 164
Dapsa spinicollis (sp. nov.), L. Fairmaire. 501
Deilephila esulæ, considéré comme n'étant qu'une variété peinte de l'*euphorbiæ* ou de l'*hippophaes* (Note sur le), Depuiset XXVIII
Remarques au sujet de cette note, J. Künckel. XXIX
Dendryphantes (genus) 634, *bilineatus* 635, *dorsatus* 638, *fulviventris* 641, *gesticulator* 640, *grossus* 642, *Jolskii* 639, *lanipes* 636, *nigriceps*, E. Simon 640
Dircæa livida, *Grammoptera holosericea* et *Tropideres dorsalis*, espèces nouvelles pour la faune française (Note sur les), Grenier CXV
Donus (1er groupe), G. Capiomont. . . . . 115 et 116
Drimostoma anthracinum 767, *Chaudoirii*, *ebeninum* 768, *Klugii*, L. Fairmaire. 769
Dromius myrmidon (Note sur le), L. Fairmaire. 473
Drusus (genus) *annulatus*, *flavipennis*, Mac-Lachlan. 752
Dysdera erythrina (Note sur la), H. Lucas. XCIII

(1) Et non *Pelæmon*, par erreur typographique.

E.

Emphytus melanopygus et *pumilus* Klug (Note sur la larve, le cocon et la nymphe des), Goureau . . . . . XVII et XVIII
Encyrtus parasite de la chenille de la *Lithocolletis Klemmannella* St. (Note sur un), Goureau XVII
Ennomos alniaria (Note sur les chenilles de l'), Goureau. . . . XVI
Ennomos fuscataria (Note sur la chenille de l'), Fallou. CVII
Remarque au sujet de cette note, Berce. CVII
Entomologie appliquée (Observations relatives aux objets d'), Girard XXXIV
Entomologie appliquee (Note au sujet de l'Exposition universelle de 1867, comprenant quelques détails sur divers appareils et produits d'), Girard LVII
Entomologique en Espagne (Quelques renseignements sur l'excursion), P. de la Brûlerie. LXXIV
Entomologique en Espagne et en Portugal (Note sur l'excursion), de Vuillefroy-Cassini LXVII
Entomologiques à l'Exposition universelle de 1867 (Collections) du Japon III, de l'isthme de Suez IX, des Principautés danubiennes XV, de l'Australie XXIII, de Vénézuéla et de la Guyane anglaise, Girard. XXXI
Erirhinomorphus (1) (3e groupe), G. Capiomont. . . . . 116 et 149
Eupithecia achilleata, *Goossensiata* et *nepetata*, P. Mabille. . . XC
Europtron gracile (sp. nov.), L. Fairmaire. 477
Eurycaulus (genus novum) 492, *Marmottani*, L. Fairmaire. . . 492
Eurythyrea carniolica (Note sur l'habitat de l'), Grenier. . XXXIX

F.

Fischeria complanella St. (Note sur la chenille de la) Goureau. XVIII
Friganea rencontré à Rio-Janeiro (Note sur un fourreau de), H. Lucas LXVIII

(1) Et non *Eririnomorphus*, par erreur typographique.

G.

Galeruca alni (Note sur les larves de la), Goureau XVI
Gnophos obscuraria (Note sur des variétés de la), P. Mabille. . LXXXVI
Gortina lunata (Description de la chenille de la), Maurice Sand. XIII

H.

Hæmonia qui paraît différente de l'*equiseti* (Note sur des larves et des nymphes d'une), Leprieur. LXX
Hæmonia moselläe (Observations relatives à l'), L. Reiche. . . CIV
Remarque au sujet de cette note, H. Deyrolle. CV
Hæmonia moselläe (sp. nov.) (Note sur l'), Bellevoye et Reiche. LXXXVI
Halesus (genus) *digitatus, flavipennis,* Mac-Lachlan. 751
Halias clorana Duponch. (Note sur les ravages causés dans les plantations d'osiers par l'), Jourdheuille. 320
Heliophanus (genus) 667, *albosignatus* 702, *anglicus* (var) 682, *apiatus* 677, *armatus* 698, 700, *auratus* 707, *Branickii* 684, *calcarifer* 701, *Cambridgii* 695, *cernuus* 701, *cognatus* 692, *cuprescens* 671, *cupreus* 669, *dubius* 674, *equester* 689, *expers* 698, *exultans* 685, *flavipes* 681, *furcillatus* 696, *globifer* 672, *grammicus* 687, *hecticus* 685, *inornatus* 676, *Karpinskii* 679, *Kochii* 699, *lacteus* 706, *lineiventris* 688, *melinus* 696, *nitens* 704, *nitidus* 705, *recurvus* 679, *rufithorax* 693, *simplex* 673, *tribulosus* 694, *tricinctus* 705, *truncorum* 675, *uncinatus* 690, 691, *varians* 682, *viriatus,* E. Simon. . 686
Heliophanus (1) *truncorum* (Note sur l'), H. Lucas XCIV
Hepialus pyrenaicus (Note sur des), Bellier de la Chavignerie. . CVI
Herminia cribralis (Note géogr. sur l'), Goossens. LXXVIII
Hersilia Vinsonii (Note sur l'), H. Lucas. XLI
Heterocerus curtulus 477, *maculosus,* L. Fairmaire. 477
Hibernia ibicaria et *rupicapraria* (Observ. sur les chenilles de), Goossens LXVI

(1) Et non *Heliophanes*, par erreur typographique.

Hoplolenus agaboides (sp. nov.), L. Fairmaire 758
Hydroporus coarcticollis, hispanicus et *Lareyniei* (Note synonymique relative aux), Aubé. XLV
Hypera (genus) 72, *Barnevillei* 74, 79, *Chevrolati* 76, 97, *circumvaga* 74, 95, *crinita* 76, 102, *Delarouzei* 75, 87, *Deyrollei* 76, 99, *dubia* 82, *Fairmairei* 74, 81, *guttipes* 76, 97, *hierochontica* 76, 109, *hispanica* 75, 86, *hispidula* 76, 108, *iberica* 74, 76, *idriensis* 273, *lusitanica* 74, 89, *Marmottani* 107, *montivaga* 75, 91, *obtusa* 75, 90, *perplexa* 76, 105, *Perrisi* 75, 93, *Piochardi* 75, 85, *porcella* 73, 78, *Reichei* 111, *rudicollis* 74, 82, *Saulcyi* 113, *sierrana* 75, 83, *tumida*, G. Capiomont. 76, 101
Hypérides, Lacordaire, et en particulier des genres *Hypera*, Germ., *Limobius*, Schönh., et *Coniatus* (Germ.) Schönh., renfermant la description de plusieurs genres nouveaux et de 88 espèces nouvelles (Suite et fin de la révision de la tribu des), G. Capiomont. 73

I

Insectes : *Blaps mortisaga*, *Blatta americana* XXVI et *Polistes gallica* (Quelques faits physiologiques relatifs à divers), H. Lucas. XXV
Remarque au sujet de cette note, Giraud. XXVII
Insectes qu'il a recueillis en Alsace (Note sur les), Fettig. . . LXII
Insectes de la Corse (Notice sur les), P. Mabille. LXXXIX
Insectes qui nuisent aux rosiers (Note sur les), Coret. XX
Remarques au sujet de cette note, Goossens et H. Lucas. . XX
Insectes qui vivent dans les glaciers (Remarque relative aux), Claudon XX
Insecte vulnérant (Note sur des excroissances dues à la piqûre d'un), H. Lucas. XXXIII
Insectes (Sur l'action d'une solution alcoolique de noix vomique sur les), A. Claudon. LXXVIII
Insectes (Sur l'emploi de l'alcool camphré pour détruire les), Robert, Sallé XCV

L.

Lasiocampa pini (Observations sur une seconde éclosion annuelle du), Millière. XCI
Lebia chlorocephala (Note relative aux habitudes de la), Claudon. XXXIX
Lecanium aceris (Note relative au), V. Signoret. XXXI
Remarque au sujet de cette note, Goureau. XXXI
Lecanium vitis (Note sur le mâle du), V. Signoret. XCVI
Leistes semi-nigra rencontré dans la forêt de Fontainebleau (Note sur le), Marmottan. LXII
Lépidoptères de l'Exposition universelle de 1867 (Une visite aux), Guenée. 5
Lépidoptères producteurs de la soie, récemment introduits en France (Note sur les), Girard XCVII
Lépidoptères (Note sur l'apparition tardive de plusieurs), Sylvain Ebrard CXV
Lépidoptères (Note sur les époques d'éclosion des), Gronier. . . CVII
Lepisma saccharina (Observations relatives aux dégâts causés par le), H. Lucas. XXII
Remarque au sujet de ces observations, C. Aubé XXIII
Leptura rufipennis (Note sur la) Bauduer, Buquet. XCVI
Leucophasia sinapis, var. *erysimi* (Note sur la), L. Fairmaire. LXIX
Libellula flaveola (Note géographique sur la), Girard CXII
Libellula leucosticta (Note géographique sur la), Girard. . . . CVIII
Limobius (genus) 244, *dissimilis* 248, *Hampei* 250, *mixtus*, G. Capiomont 246
Linyphia (1) *bucculenta* (Note sur la), H. Lucas XCIII
Liophlæus maroccanus (sp. nov.), L. Fairmaire 494
Lithocolletis Klemmannella St. (Note sur la chenille et la nymphe de la), Goureau) XVII
Lixus bicolor et de la *Saperda angusticollis* (Note sur la manière de vivre des larves du), Goureau. CXIII
Lobodontus fulvipes (sp. nov.), L. Fairmaire 764
Lordites breviusculus, *costulatus*, L. Fairmaire. 775

(1) Et non *Leniphia*, par erreur typographique.

Lucilia dispar, ainsi que des larves et des pupes rencontrées en grand nombre dans des nids d'hirondelles (Note sur des), Al. Laboulbène LXIX
Lucilia hominivorax (Observations sur les larves et les pupes de la), H. Lucas XL
Lucilia hominivorax produisant des accidents graves chez l'homme au Mexique (Note relative aux larves de la), Al. Laboulbène. . XXXVI
Remarque au sujet de cette note, H. Lucas et Sallé XXXVII
Lybithea carinenta et du *Timetes Chiron* (Sur un nombre excessif et inusité de la), J. Nietò et Sallé. LXXXIII
Lycæna Alcæis (Note sur un cas d'hermaphrodisme observé chez un), H. Lucas 744
Lycosa andrenivora et *riparia* (Note sur les), H. Lucas. XCIII

M.

Macromia splendens (Note géographique sur la), Delamain. . . CVII
Macrotoma corticinum 819, *crassum* 820, *jejunum* 819, *læve* 820, *rude,* L. Fairmaire. 820
Madecassa (gen. nov.) 760, *Coquerelii,* L. Fairmaire. 760
Marpissus (genus) 17, *badius* 23, *Blackwallii* 24, *hamatus* 20, *monachus* 23, *muscosus* 17, *tæniatus,* E. Simon 22
Mecinus janthinus rencontrés aux environs de Paris (Note sur plusieurs), Bedel. LXXIII
Mecinus qui doivent être réunies en une seule et même espèce (Note sur trois espèces de), Grenier. LXXIII
Megapenthes sanguinicollis (Note sur le), Bauduer, Buquet. . . XCVI
Melanophila Marmottani (sp. nov.), L. Fairmaire. 483
Melasis flabellicornis (Note sur l'accouplement du), Berce). . . XLIX
Melitæa Athalia (Note sur deux variétés de la), Fallou LXXXV
Menemerus (genus nov.) 662, *agilis* 663, *falsificus* 664, *Heydenii,* E. Simon. 665
Metadonus (2e groupe), G. Capiomont . . . . . 116 et 133
Microprius (gen. nov.) 779, *terrenus,* L. Fairmaire. 779
Monocentra lepidoptera de Rambur (Phryganides) (Note sur la), Mac-Lachlan. . . . . 749 et 752
Monocentra lepidoptera (Note relative à la), Mac-Lachlan . . . XXXIII

Mordellistema subtruncata (Note sur les métamorphoses de la), Goureau CXIV
Morio gracilis (sp. nov.), L. Fairmaire 767
Morpho Cypris, Papilio Montrouzieri, Psiloptera squamosa qui remplacent ou sont mêlés aux fleurs artificielles préparées pour les riches parures des dames (Note sur les), Reiche et H. Lucas L
Mycetophagus ruficollis rencontrés dans la forêt de Fontainebleau (Note sur trois), Marmottan. LXII
Myrmedonia bituberculata rencontrée aux environs de Paris (Note sur une), Girard. XXX
Mygale bicolor (Note sur la taille acquise par la), H. Lucas. . . XIX et XX

N.

Nacerdes foveicollis, nigrifrons, L. Fairmaire 817
Nécrologie. . . . . 297, 301, 875, 883, XIII, LVI, LXVII, XCIX et CVI
Necrophorus humator rencontré en Algérie (Note sur un), Buquet, Pélissier CV
Nemosoma fasciata (sp. nov.), L. Fairmaire 776
Nemostira (gen. nov.) 815, *Coquerelii, Servillei*, L. Fairmaire . 816
Nemura nebulosa (Note relative à une matière glutineuse fournie par la), A. Laboulbène XXXVII
Neopora diadema (Note sur une variété de la), H. Lucas. . . . XCIII
Nephodes subdepressus (sp. nov.), L. Fairmaire. 493
Nesogena (genus) 811, *æneipennis, Coquerelii* 813, *Goudotii* 811, *iodolimbata* 812, *testaceipes* 814, *viridicuprea*, L. Fairmaire. 813
Nycteropus anthracinus, cœlestinus 802, *Coquerelii* 804, *ebeninus* 801, *ovalis, rufipes* 805, *seriatoporus* 803, *subcyaneus* 800, *suturatus* 804, *virescens*, L. Fairmaire. 801
Nymphalis Ilia et *populi* (Note sur des éclosions rapides observées chez des), Girard. LXI

O.

Ochodæus aguathensis (Note sur une nouvelle espèce d'), L. Buquet. LXII

Ochodæus cannellinus, infuscatus 785, *maxillosus* 786, *miliaris*, L. Fairmaire. 784
Olibrus affinis (Histoire des métamorphoses de l') 821, larve 822, nymphe 823, insecte parfait, Al. Laboulbène. 827
Oodinus (gen. nov.), *Chaudoirii*, L. Fairmaire. 757
Ophonus carteroides (sp. nov.), L. Fairmaire. 475
Oreina luctuosa, nigriceps CIII, et *nigrina* (Note sur les), Bellier de la Chavignerie. CII
Orphnides de Madagascar (Sur les), L. Fairmaire. 783
Orphnides Coquerelii 784, *Hova, nitidulus*, L. Fairmaire. . . . 783
Orchestes loniceræ (Note sur l'), L. Fairmaire LXIX
Orchestes 5-maculatus Chev. rapporté à tort au *semirufus* de Gyllenh. par M. H. Brisout (Note sur l'), de Marseul. LXXVI
Ornithomyia viridis rencontrées en grand nombre dans des nids d'hirondelles (Note sur des), Al. Laboulbène. LXIX

P.

Pachycolus Dohrnii 788, *madagascariensis*, L. Fairmaire . . . 787
Pachydema Cartereaui 479, *Marmottani*, L. Fairmaire 478
Papilio Duponchelii ♂ trouvé aux environs de l'Assomption (Note sur le), H. Lucas. V
Papilio Machaon (Remarques tendant à confirmer les observations présentées par M. S. Ebrard, relativement à la couleur que prend la chrysalide du), Fettig. LXIII
Papilio Podalirius (Observations sur les chrysalides couleur jaune roussâtre ou colorées en jaune brunâtre du), Fettig . . LXIII
Parastasia Coquerelii, L. Fairmaire. 789
Peltis colobicoides (sp. nov.), L. Fairmaire. 777
Perigona Coquerelii, suturella, L. Fairmaire. 766
Periphyllus laricæ Haliday (Description et figure du), V. Signoret. II et XII
Perla parisina (Note sur une liqueur jaunâtre fournie par la), Al. Laboulbène XXXVII
Phaleria prolixa (sp. nov.), L. Fairmaire. 797
Pheropsophus bipartitus, Goudotii, flavicomus, L. Fairmaire . . 759
Pholcus phalangioides (Note sur le), H. Lucas XCIII
Phyllotreta lepidii, melæna et *nigripes* (Note sur les dégâts causés par les), Girard XCIV
Remarque au sujet de cette note, V. Signoret. XCIV

Phylloxera. A ce genre doit être rapporté le *Rhizaphis vastatrix* de M. Planchon. Note sur les dégâts causés par cet Hémiptère, Lichtenstein, Signoret . . . . . LXX, XCVI
Physogaster larvarum vivant aux dépens des larves des Hyménoptères (Note sur le), P. Gervais, Lichtenstein. LXXXVI
Phytæcia canaliculata nouvelle pour la faune française (Note sur la), Reiche. CXV
Phytonomidius (7e groupe), G. Capiomont . . . . . 116 et 214
Phytonomus (6e groupe), G. Capiomont . . . . . 116 et 127
Phytonomus (genus) 114 et 187, *ægyptiacus* 189, *albicans* 176, 183, *alternatus* 150, 155, *anceps* 134, 137, *armillatus* 273, *angusticollis* 150, 156, *arundinis* 150, 157, *aurifluus* 216, 230, *balteatus* 215, 237, *Bohemani* 150, 157, *brevicollis* 135, 147, *brunnipennis* 188, 203, *contaminatus* 164, 170, *curtus* 135, 146, *dapalis* 164, 165, *decipiens* 134, 144, *denominatus* 188, 211, *distinguendus* 134, 139, *dorsatus* 188, 194, *egregius*, 215, 243, *elongatus* 188, 197, *fallax* 117, 124, *farinosus* 216, 219, *fasciculatus* 118, 129, *gracilentus* 233, *Grandini* 118, 131, *Heydeni* 134, 141, *incitus* 134, 142, *incompletus* 215, 238, *irroratus* 118, 120, *isabellinus* 118, 119, *jucundus* 216, 231, *Julini* 150, 153, *Kunzei* 150, 151, *laticollis* 276, *lepidus* 187, 198, *Lepricuri* 125, *Lethierryi* 215, 242, *maculipennis* 176, 177, *melarhynchus* 217, 219, *meles* 165, 173, *murinus* 188, 199, *mongolicus* 279, *nigrirostris* 217, 227, *nigrovelutinus* 118, 127, *Olivieri* 177, 181, *ononidis* 216, 221, *ornatus* 189, 210, *Pandellei* 187, 189, *pastinaceæ* 177, 179, *pictus* 275, *plantaginis* 189, 212, *Pollux* 150, 159, *ponticus* 189, 208, *polygoni* 187, 191, *Poupillieri* 176, 186, *punctatus* 117, 121, *puncticauda* 279, *Rogenhoferi* 281, *rumicis* 150, 161, *scapularis* 118, 232, *scolymi* 215, 234, *sejunctus* 176, 183, *signatus* 176, 184, *sinuatus* 215, 217, *steppensis* 278, *Stierlini* 217, 223, *subcostatus* 202, *subdepressus* 277, *subsulcatus* 275, *subvittatus* 164, 166, *suspiciosus* 188, 194, *tibialis* 278, *tigrinus* 176, 181, *trilineatus* 216, 225, *tychioides* 164, 168, *variabilis* 189, 205, *viciæ* 216, 240, *Vuillefroyanus*, G. Capiomont. 134, 135
Pimelia Simonis (sp. nov.), L. Buquet LXIX
Plexipus (genus) 643, *Adansonii*, E. Simon 644
Plexippus Montrouzieri (Note sur une nouvelle espèce d'Aranéide, le), H. Lucas XLI

Plocœderus (Observations sur les métamorphoses d'une espèce nouvelle ? de), de Marseul. LI
Pogonocherus Caroli (Note sur le), Bauduer, Buquet XCVI
Polyarthron Desvauxii (sp. nov.), L. Fairmaire 499
Progena purpurina (sp. nov.), L. Fairmaire 810
Pseudhypera (4e section), G. Capiomont. 111
Pseudomorphus (genus) 335, 338, 456, *elongatus,* Desbrochers des Loges. 458
Ptenidium (Note relative à quelques espèces du genre), de Marseul. XLVI
Pycnomerus cribricollis (sp. nov.), L. Fairmaire 700
Pyroderes (gen. nov.) 714, *austriacus* 717, *formicarius,* E. Simon 715

R.

Rhecodes (genus) 777, *Coquerelii, fungosus,* L. Fairmaire. . . . 778
Rhizotrogus holoxanthus 480, *lævisculatus* 481, *Olcesii,* L. Fairmaire. 480
Rhizotrogus marginipes ♂ et ♀ rencontrés en grand nombre à Paris par M. Poujade (Note sur des), H. Lucas. LXVIII
Observations relatives à cette note, A. Chevrolat et Al. Laboulbène LXVIII
Rhynchites (1) *auratus* rencontré communément dans les environs d'Autun par M. Constant, Fallou. LIX
Rhyzodes parumpunctatus, tubericeps, L. Fairmaire. 782

S.

Salpingus Coquerelii 818, *sculptilis,* L. Fairmaire 819
Salticus (genus) 707, *formicæformis* 708, *mutilloides* 713, *Peresii* 709, *todillus* 712, *venator,* E. Simon 711
Salticus (*Attus*) *floricola* (Note sur le), H. Lucas. XCIV

(1) Et non *Rychites,* par erreur typographique.

Saprinus virescens (Quelques remarques sur les mœurs du), Aubé. LVI
Saturnia pyri rencontrées en grand nombre (Sur des chenilles de), S. Ébrard. XC
Scarites Coquerelii 754, *convexipennis* 755, *Dohrnii*, L. Fairmaire 754
Sphærostylus ditomoides, *Goryii* 765, *longipennis* 766, *punctato-striatus*, *striatus*, L. Fairmaire. 765
Sciaphilus pertusicollis (sp. nov.), L. Fairmaire 494
Scolopendra (Note sur un nouveau cas d'ovoviparité observé chez une), H. Lucas. XLVII
Serica umbrosa (sp. nov.), L. Fairmaire 787
Segestria florentina (Note sur une variété de la), H. Lucas. . . XCIII
Sériciculture relatifs aux produits exposés cette année au Palais de l'Industrie (Quelques renseignements de), Girard. LXXI, LXXIX, LXXXIII
Simulium (Note relative aux mœurs et aux métamorphoses d'une espèce de), Al. Laboulbène LXXXI
Sphenoptera gemellata dévastant des champs d'*Onobrychis sativa* (Note sur le), Gervais, Lichtenstein. LXXXI
Solenobia lichenella (Quelques renseignements sur la), Berce. . XLIX
Remarques relatives à cette note, Girard L
Solenobia lichenella (Réponse relative à la note de M. Girard sur la), Berce CVI
Solenobia et contenant une femelle aptère (Remarques sur un fourreau se rapportant à une espèce du genre), Berce et Jourdheuille. LXIII
Observations relatives à ces remarques, Girard. LXIII
Spathegaster flosculi LIV, *tricolor* (Note sur les galles des), Girard LIII
Stelidota clavicornis (sp. nov.), L. Fairmaire. 774
Stenolophus agyrimbanus 774, *crenulatus* 772, *dorsiger*, *humeralis*, *iridescens*, *irinoviridis* 773, *terminalis* 774, *trivittis*, L. Fairmaire. 773
Strongylium cupripenne 809, *rudicolle*, L. Fairmaire. 810
Strophosomus pericollis (sp. nov.), L. Fairmaire. 493
Swammerdamia egregella rencontrées par milliards aux environs de Fontainebleau (Note sur les chenilles de la) Berce. . . . LXII

T.

Tegenaria (1) *domestica* (Note sur la), H. Lucas. XCIII
Temnorhynchus (genus) 790, *Antiochus* 795, *agysimbanus, Baal* 793, *Coquerelii* 796, *coronatus, Diana* 791, *luna* 794, *repandus* 796, *retusus* 792, *sennariensis* 792, *truncatus*, L. Fairmaire. . 795
Tephrina binævata (sp. nov.), P. Mabille LXXXIX
Tephritis Zoe (Note sur les transformaitons de la), Goureau. . CXV
Tetranychus lintearius, Arachnide trachéenne de la tribu des Acaridies (Un mot sur le), H. Lucas 741
Tetraphyllus consobrinus, Coquerelii, L. Fairmaire 808
Theridion bipunctatum (Note sur le), H. Lucas. XCIII
Thyreopterus acutispina, integer 763, *ocularis* 761, *rufotinctus* 762, *semiopacus*, L. Fairmaire. 763
Tigrinellus (5e groupe), G. Capiomont. . . . . 116 et 175
Tortrix roserana (Note sur les dégâts causés dans les vignobles des environs de Puteaux par la chenille de la), Coret. . . . XCIX
Trichius gallicus et *zonatus* rencontrés en grand nombre par M. Constant, Fallou. LIX
Triplax breviscutata (sp. nov.), L. Fairmaire 502
Trox Perrisii (sp. nov.), L. Fairmaire. 482

U.

Uloma crenatostriata 799, *intrusicollis*, L. Fairmaire. 798
Urania fulgens (Détails sur une migration de l'), Josè A. Nietò, Sallé. LXXXII

V.

Ver à soie du Chêne (Note relative au), Guérin-Méneville. . . . C

(1) Et non *Tagenaria*, par erreur typographique.

X.

Xylocopa violacea (Note sur la larve et la nymphe de la), H. Lucas. LX
Remarques relatives à cette note, Girard et Laboulbène . . LX
Xylocopa violacea, Hyménoptère perce-bois de la tribu des Apiens (Étude pour servir à l'histoire naturelle de la vie évolutive de la), H. Lucas 727
Xylotrechus quadrupes (Note sur les dégâts causés dans les plantations de café de l'Inde par le Borer blanc ou larve du), colonel Taylor, Lecot. CII
Xysticus cristatus, *horticola* et *sabulosus* (Note sur les), H. Lucas. XCIII

Y.

Yllenus (gen. nov.), 632, *arenarius*, E. Simon. 633
Yponomeuta evonymella et *variabilis* qui ravagent les pommiers des routes, comme aussi ceux des vergers et des jardins (Note relative aux), Girard. LXI
Yponomeuta ravageant les pommiers aux environs de Creil (Note sur une), Fallou LXII

Z.

Zilla montana et *segmentata* (Note sur les), H. Lucas. XCIII
Zopherus Jordani (Note sur deux Coléoptères vivants : le), H. Lucas. XLVII
Zygæna meliloti (Note sur la), L. Fairmaire. LXIX

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME (1).

André (Ernest). Notice nécrologique sur don José Arias Teijeiro. 297

Boisduval (Dr A.). Note sur la tribu des Cératocampides. 309

Capiomont (G.). Révision de la tribu des *Hypérides*, Lacordaire, et en particulier des genres *Hypera* Germar, *Limobius* Schönherr et *Coniatus* (Germar) Schönherr, renfermant la description de plusieurs genres nouveaux et de 88 espèces nouvelles. — Planches 1, 2, 3 et 4. 73

Desbrochers des Loges (J.). Monographie des *Balaninidæ* et *Anthonomidæ* d'Europe et des confins méditerranéens. 331 et 411

Desmarest (E.) Notice sur la vie et les travaux entomologiques d'Alexandre Lefebvre, Membre honoraire de la Société entomologique de France 877

Fairmaire (Léon). Notice nécrologique sur Charles Coquerel. . . 301

— Essai sur les Coléoptères de Barbarie (6e partie). 471

— Notes sur les Coléoptères recueillis par Charles Coquerel à Madagascar et sur les côtes d'Afrique. 753

Girard (Maurice). Note sur l'entomologie de l'Amérique du Nord considérée spécialement au point de vue des espèces identiques et analogues à celles d'Europe, avec indication de mœurs inédites d'après les collections du Canada et de la Nouvelle-Écosse du palais de l'Exposition universelle de 1867 et la collection du Mexique exposée au ministère de l'Instruction publique. 287

(1) Pour les noms d'auteurs des communications du Bulletin, nous renvoyons à la Table des matières.

GIRARD (Maurice). Notice nécrologique sur la vie et les travaux scientifiques d'Adolphe Doumerc, Docteur en médecine, Membre fondateur de la Société entomologique de France. . 885

GOOSSENS (Th.). Note sur les pattes membraneuses des chenilles. 745

GUENÉE (A.). Une visite aux Lépidoptères de l'Exposition universelle de 1867. 5

— Le *Bombyx quercûs* et ses analogues 403

JOURDHEUILLE. Note sur les ravages causés dans les plantations d'osiers par l'*Halias clorana* (Duponchel, t. IX, pl. 237, fig. 4), l'*Earias clorana* du Catalogue de Staudinger. . . . 320

LABOULBÈNE (le Dr Alexandre). Histoire des métamorphoses de l'*Olibrus affinis*. — Planche 12, fig. 14 à 23. 821

LUCAS (H.). Observations sur un nouveau genre d'Orthoptère sauteur (*Cosmoderus erinaceus*) de la famille des Locustiens. — Planche 8. 321

— Étude pour servir à l'histoire naturelle de la vie évolutive de la *Xylocopa violacea*, Hyménoptère perce-bois de la tribu des Apiens. — Planche 12, fig. 4, 5 et 6. 727

— Quelques mots sur un cas de cyclopie observé chez un insecte Hyménoptère de la tribu des Apiens (*Apis mellifica*). — Planche 12, fig. 1, 2 et 3. 737

— Un mot sur le *Tetranychus tinctorius*, Arachnide trachéenne de la tribu des Acaridies. 741

— Note sur un cas d'hermaphrodisme observé chez un *Lycæna Alexis*. 744

MAC-LACHLAN (Robert). Note sur la *Monocentra lepidoptera* de Rambur (Phryganides). — Planche 12, fig. 7 à 13. 749

SIGNORET (V.). Essai monographique sur les *Aleurodes*. — Pl. 10. 369

— Essai sur les Cochenilles (Homoptères-Coccides), 1re et 2e parties. — Planche 11. . . . . 503 et 829

— Catalogue des Coccides ou Cochenilles connus jusqu'à ce jour. 841

SIMON (Eugène). Monographie des espèces européennes de la famille des *Attides* (*Attidæ* Sundewall. — *Saltigradæ* Latreille). — Planches 5, 6 et 7. . . . . 11 et 529

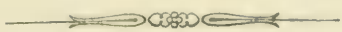

E. Simon del. Debray sc.

Attides. Pl. III.

Imp. Monsete 5, r. Mignon

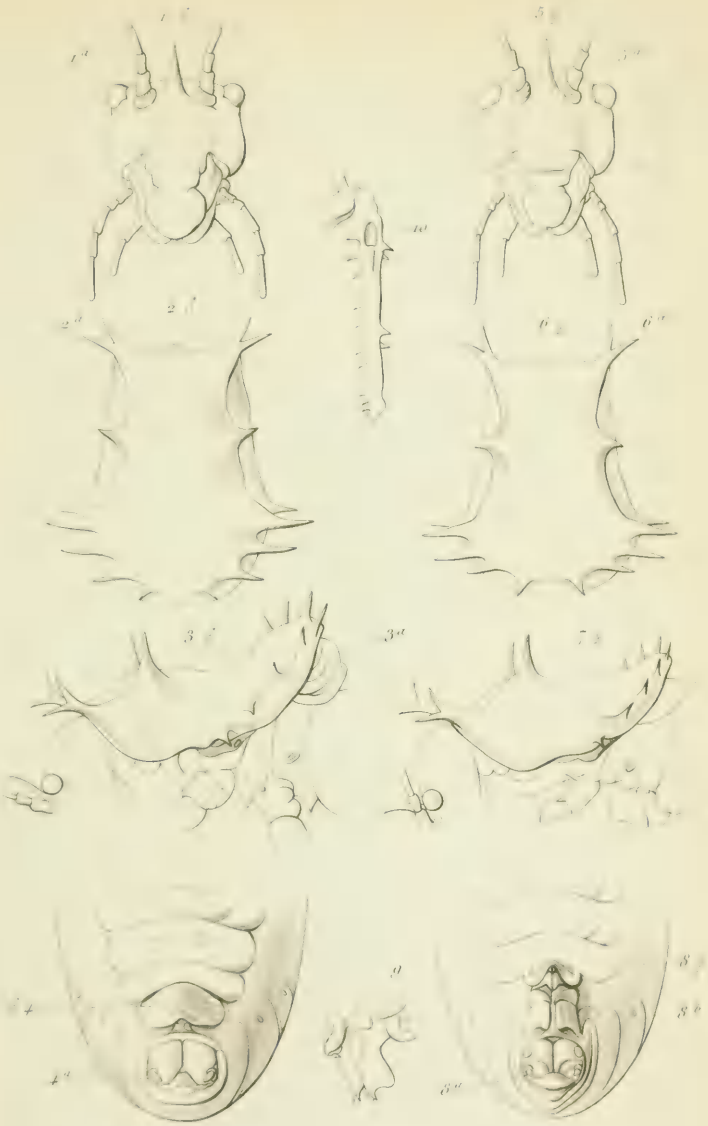

Poujade del. Debray sc.

1 à 4. *Cosmoderus ovinaceus* mâle
5 à 10. *id.* *id.* femelle

Imp. Hauste, 5, r. Mignon

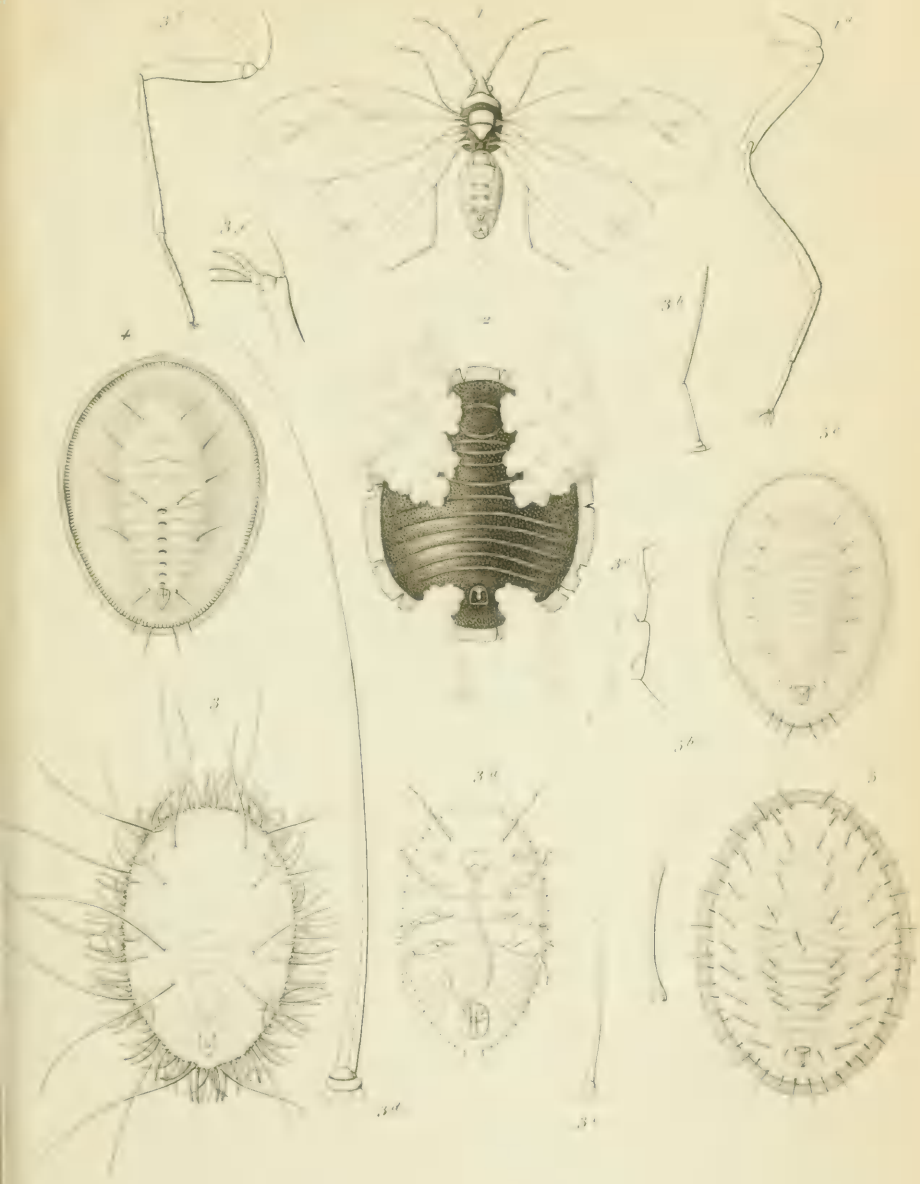

Signoret del. Debray sc.

Meurodes Pl. I.

Imp. Renaste S.r Mignon

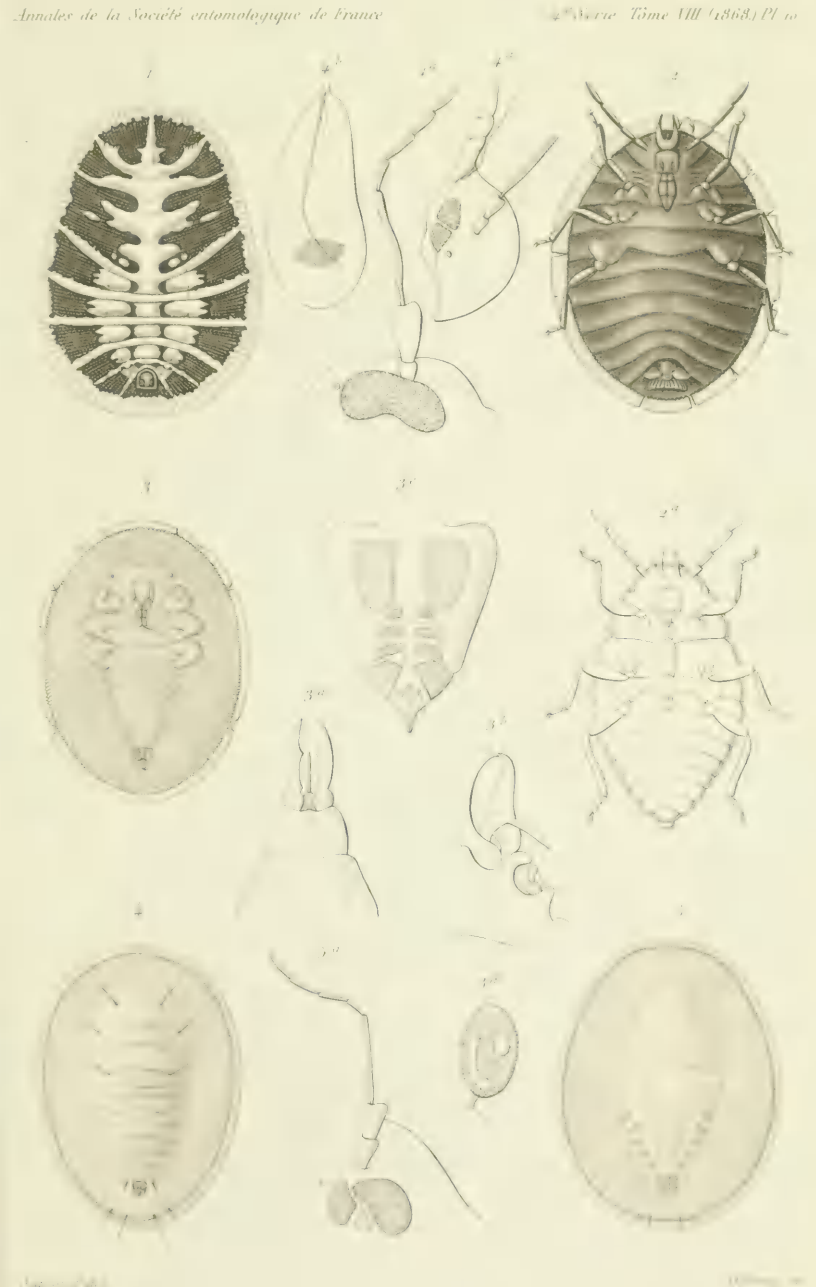

Aleurodes Pl. II.

Imp. Monjoie & Manen

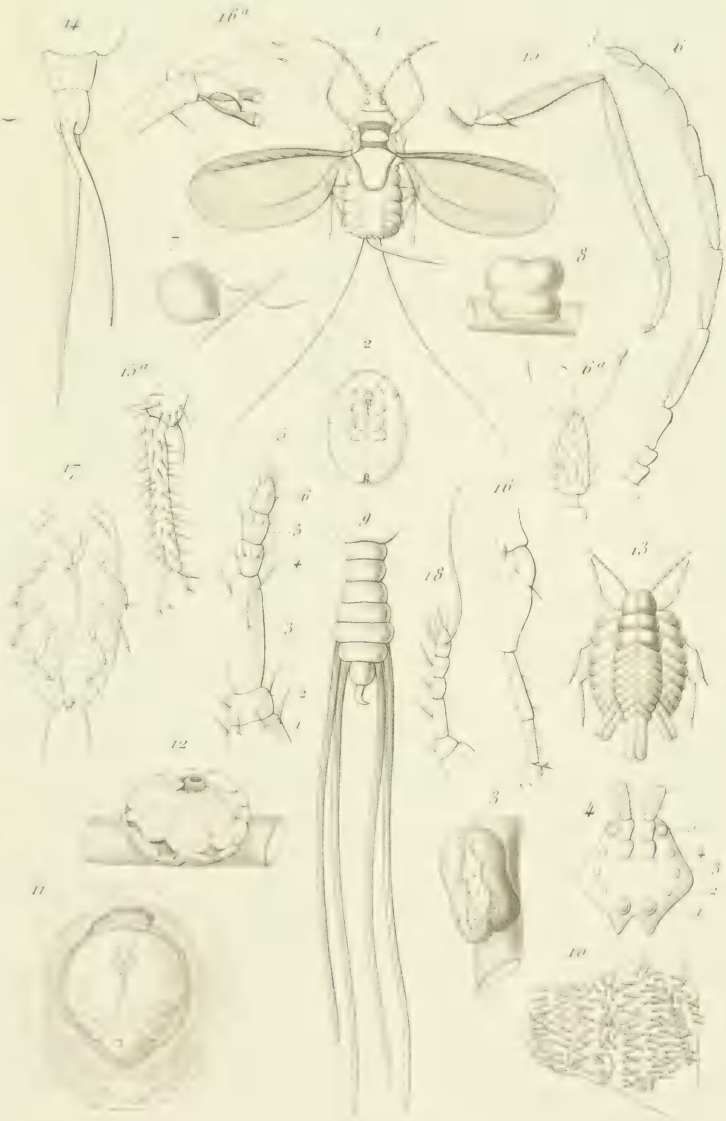

Signoret del. Debray sc.

Coccides. (Pl. I.)

Imp. Houzeé, 9, r. Mignon

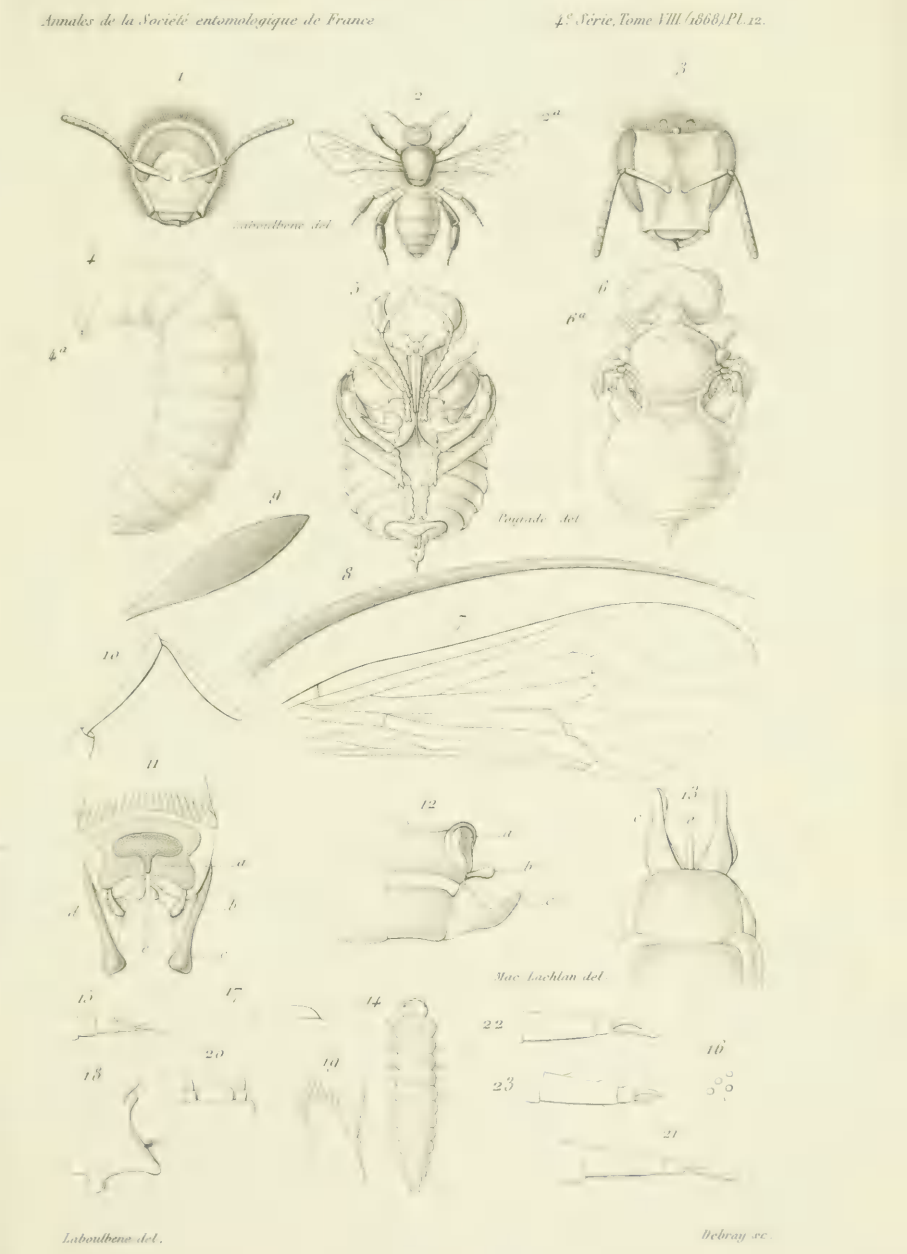

1 à 3. *Apis mellifica*, (cyclope).

4 à 6. Larve et Nymphe du *Xylocopa violacea*.

7 à 13. *Halerus* (*Monocentra*) *lepidoptera*

14 à 23. *Olibrus affinis* (Larva)

Imp. Renaste 5, r. Mignon.

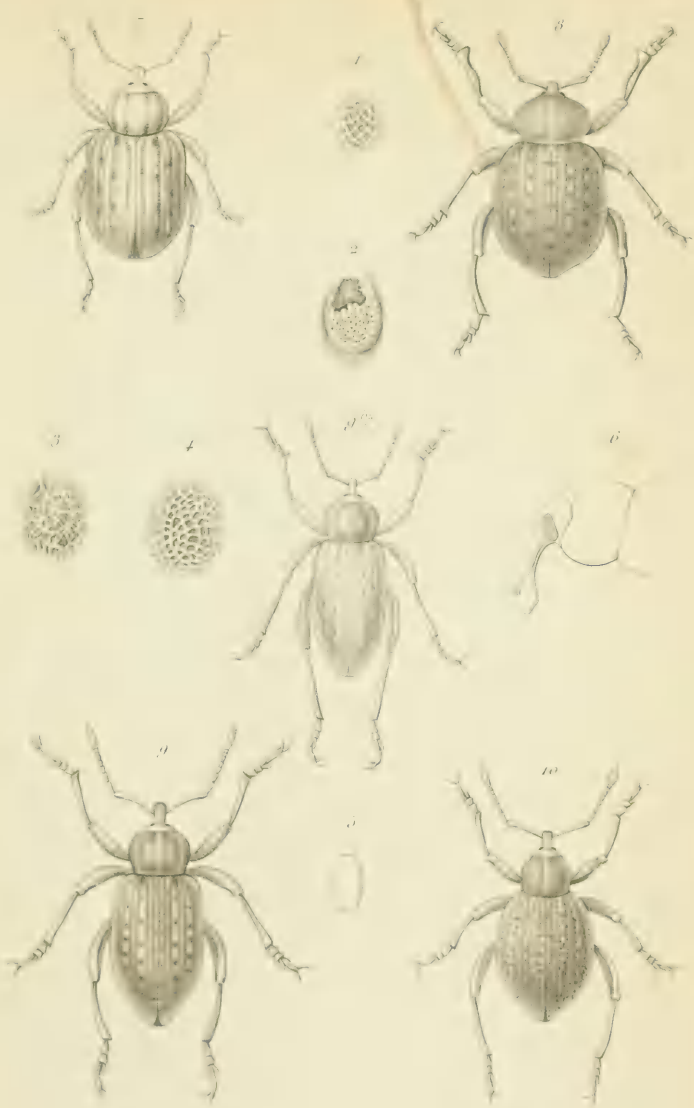

Capiomont del. Debray sc.

Hypérides. Pl. III.

Imp. Monsele 5 r. Mignon

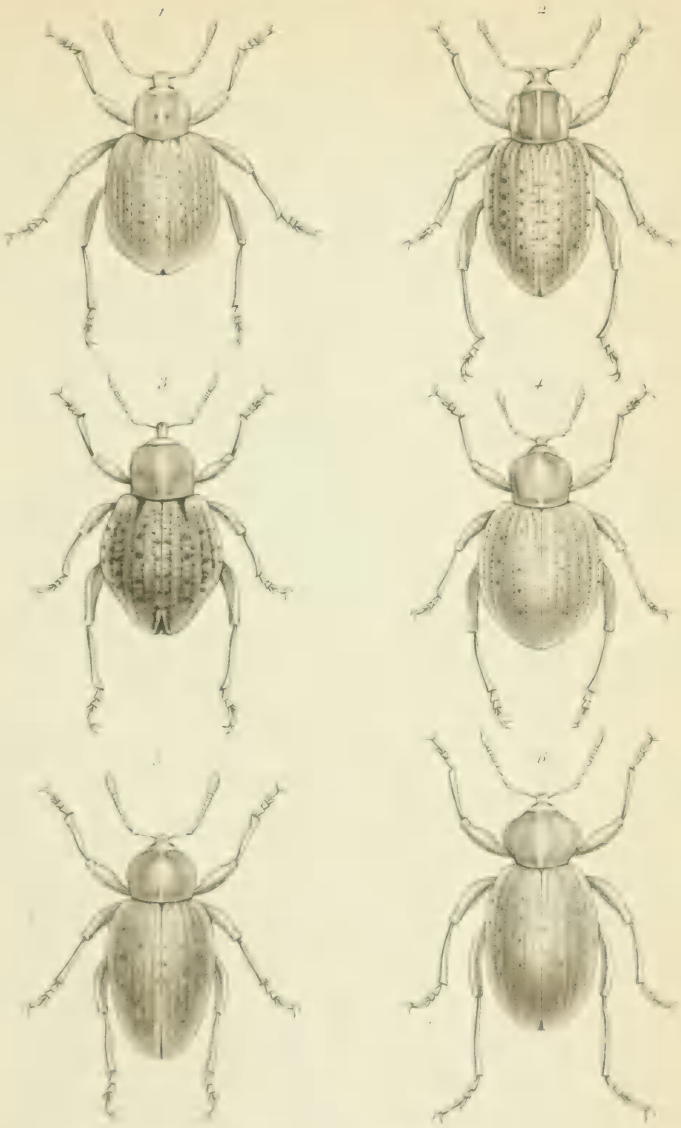

Capismont del. Debray

Hyperides. Pl. IV

Imp. Hauserie & r. Mignon

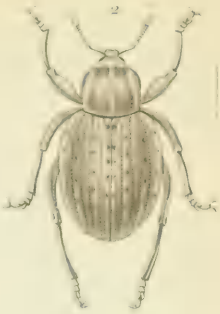

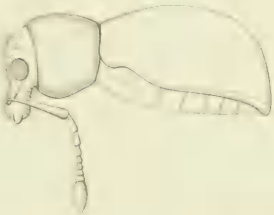

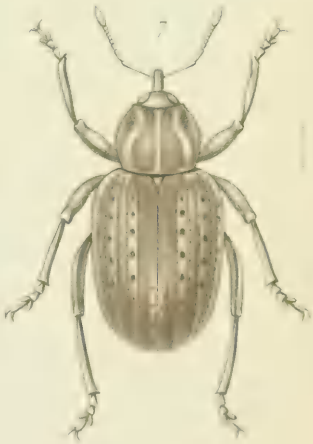

Capiomont del. Debray sc.

Hypérides. Pl. V.

Imp. Bouisse, 5, r. Mignon.

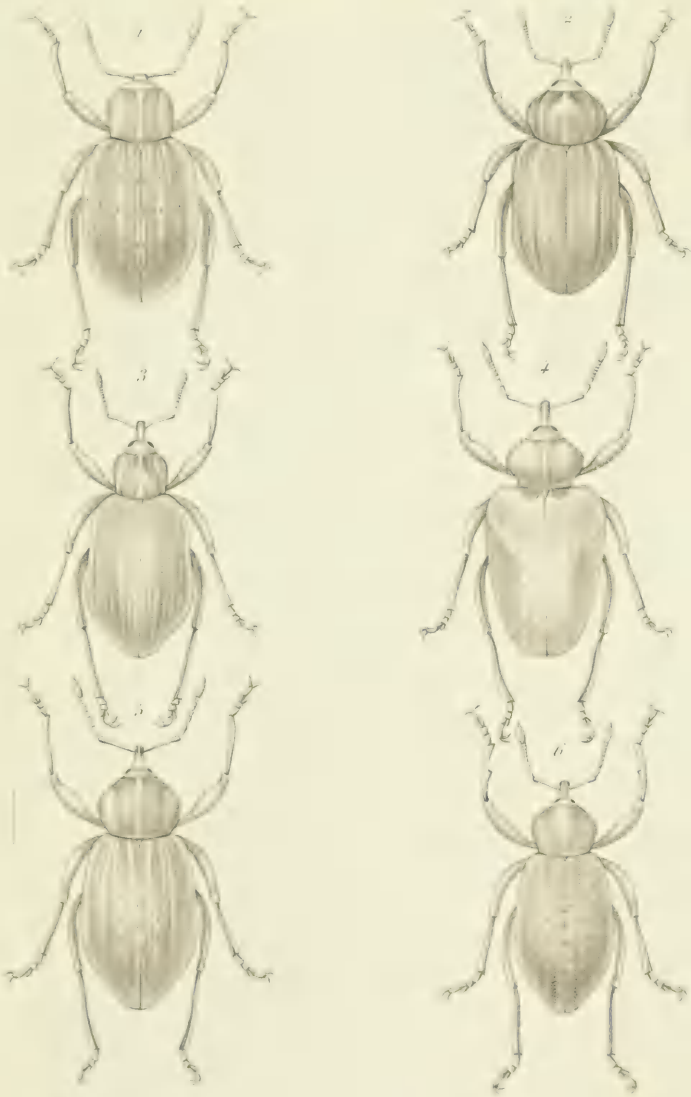

Capiomont del. Debray sc.

Hypérides. Pl. VI.

Imp. Houdaïer, 5, r. Mignon.

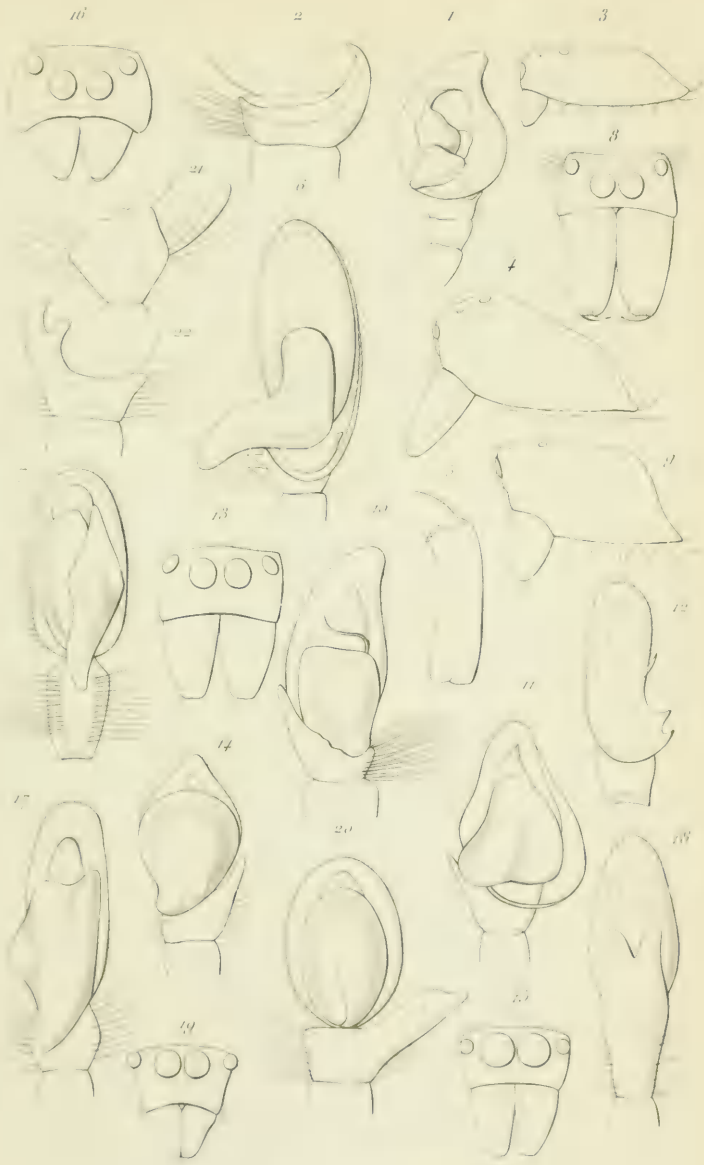

E. Simon del. Debray sc.

Attides. Pl. I.

Imp. Hennuyer 5 r. Mignon.

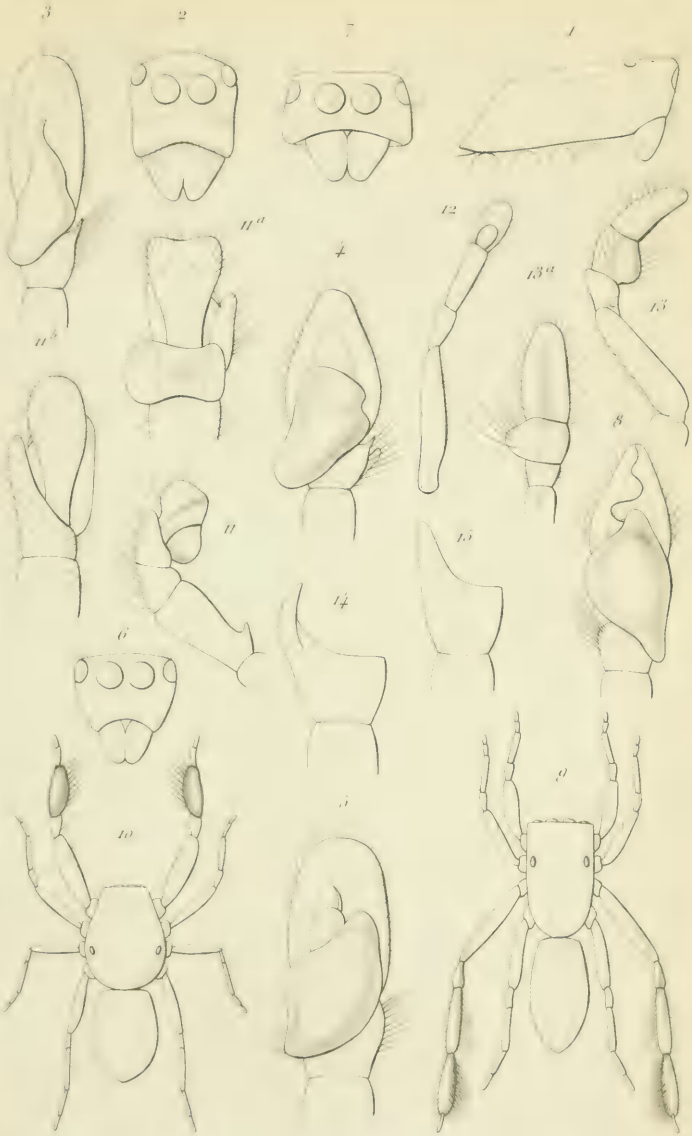

E. Simon del. Debray sc.

Attides. Pl. II.

Imp. Houzée 5 r. Magnan

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4433